



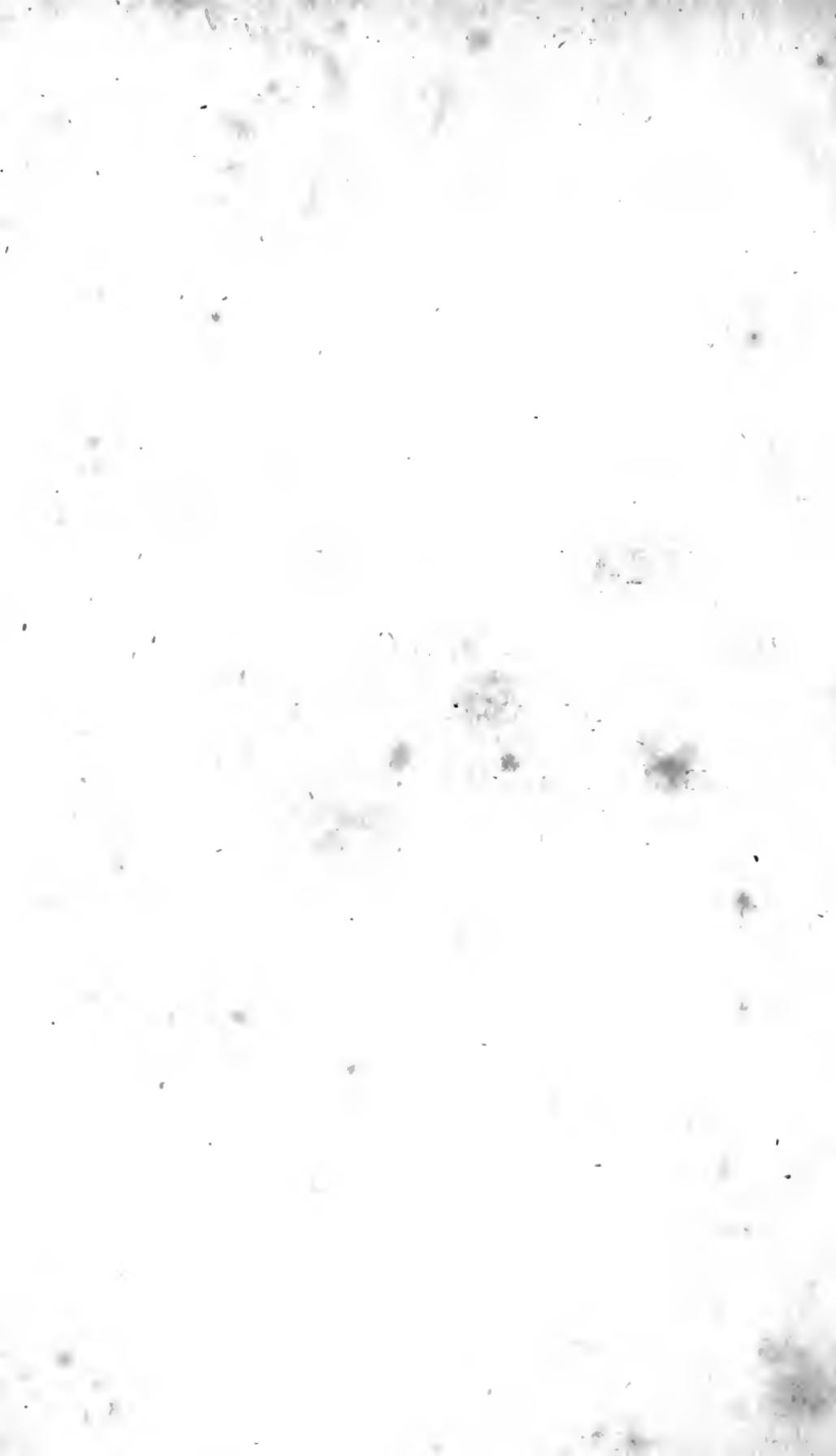
**LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
RIVERSIDE**





Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES
DES FAITS HISTORIQUES,
DES CHARTES, DES CHRONIQUES,
ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,
DEPUIS LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR.



L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES
DES FAITS HISTORIQUES,
DES CHARTES, DES CHRONIQUES;
ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,
DEPUIS LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR,

Par le moyen d'une Table Chronologique, où l'on trouve les Olympiades, les Années de J. C., de l'Ère Julienne ou de Jules César, des Ères d'Alexandrie et de Constantinople, de l'Ère des Séleucides, de l'Ère Césaréenne d'Antioche, de l'Ère d'Espagne, de l'Ère des Martyrs de l'Hégire; les Indictions, le Cycle Pascal, les Cycles Solaire et Lunaire, le Terme Pascal, les Pâques, les Épactes, et la Chronologie des Éclipses;

Avec deux Calendriers Perpétuels, le Glossaire des Dates, le Catalogue des Saints; le Calendrier des Juifs; la Chronologie historique du Nouveau Testament; celle des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs; des Rois des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jérusalem, de Chypre; des Princes d'Antioche; des Comtes de Tripoli; des Rois des Parthes, des Perses, d'Arménie; des Califes, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans; des Schahs de Perse; des Grands-Maîtres de Malte, du Temp'e; de tous les Souverains de l'Europe; des Empereurs de la Chine; des grands Feudataires de France, d'Allemagne, d'Italie; des Républiques de Venise, de Gènes, des Provinces-Unies, etc., etc., etc.

PAR UN RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR;

Réimprimé avec des corrections et annotations, et continué jusqu'à
nos jours,

Par M. DE SAINT-ALLAIS, chevalier de plusieurs Ordres, auteur de l'Histoire
généalogique des Maisons souveraines de l'Europe.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,
RUE DE LA VRIILLIÈRE, N^o. 10, PRÈS LA BANQUE.

C.-F. PATRIS, IMPRIMEUR, RUE DE LA COLOMBE, N^o. 4.

1818.

D11
A58
1818
v. 5

L'ART

DE

VÉRIFIER LES DATES.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

DUCS DE FRIOUL

I. GRASULFE I.

63. **GRASULFE**, neveu d'Alboin, roi des Lombards, fut créé duc de Frioul aussitôt que ce prince en eut fait la conquête. C'est le premier lombard qui ait été décoré de ce titre à l'imitation des Grecs. M. Maffei prétend que le Frioul formait déjà un duché sous l'empire de ces derniers. Quoi qu'il en soit, Alboin y ajouta, en faveur de son neveu, tout ce qu'il avait conservé de ses anciens domaines au-delà des monts. Grasulfe se maintint dans ses états contre les efforts de ses ennemis. Il travailla aussi beaucoup pour la cause commune de sa nation, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à étendre et affermir la domination des Lombards en Italie. Ce prince mourut l'an 590, dans un âge avancé.

II. GISULFE.

590. **GISULFE**, fils de Grasulfe, associé par son père au gouvernement, devint son successeur après sa mort. L'an 611, il fut tué dans une bataille contre les Abares, qui avaient fait

irruption dans le Frioul. C'est la première fois qu'on voit ces peuples en Italie. Gisulfe laissa de sa femme ROMILDE quatre fils, TASON, CACCON, RODOALD et GRIMOALD, avec autant de filles. Romilde, après la mort de son époux, s'étant renfermée dans Forojulium, aujourd'hui Civita di Friuli, avec ses enfants, y fut assiégée par le khan des Abares. Eprise de la figure de ce prince jeune et bienfait, qu'elle aperçut du haut des murs, elle lui fait offrir la place avec sa main. L'offre est acceptée; mais le khan, maître de Forojulium, donne l'essor à sa cruauté, saccage la ville, et emmène Romilde avec ses enfants et les principaux citoyens en captivité. Les quatre jeunes princes s'échappèrent sur la route. Romilde est empalée pour prix de sa trahison. Ses quatre filles mettent leur pudeur en sûreté par un artifice qui fait reculer d'horreur ceux qui osent en approcher.

III. GRASULFE II.

611. GRASULFE, frère de Gisulfe, administra le duché de Frioul après la mort de celui-ci, soit comme tuteur de ses neveux, soit en son propre nom, pendant l'espace de dix ans. Enfin il se démit, l'an 621, en leur faveur, par une générosité qui a peu d'exemples dans l'histoire.

IV. TASON ET CACCON.

621. TASON et CACCON, fils aînés de Gisulfe, se mirent en possession du duché de Frioul après la démission de Grasulfe, leur oncle. Ils étaient ariens l'un et l'autre. Leur union fut si étroite, qu'ils possédèrent ce duché par indivis sans la moindre altération. L'an 625, ils se mirent en devoir de rétablir Adaloald, leur souverain, dépouillé par Arioald, son beau-frère. Mais la mort du premier rendit leurs préparatifs inutiles. L'an 635, de concert avec Dagobert, roi de France, ils entrent sur les terres des Selaves, battent ces peuples et les rendent tributaires de leurs duchés. La même année ils sont assassinés, l'un et l'autre, dans la ville d'Opiterge, ou d'Oderzo, par la perfidie du patrice Grégoire, gouverneur de cette ville, et depuis exarque.

GRASULFE II, pour la 2^e. fois.

635. GRASULFE, après la mort de ses neveux TASON et CACCON, reprit le duché de Frioul, parce que ses deux autres neveux, leurs frères, n'étaient point en âge de gouverner. Il mourut, suivant la conjecture de M. Muratori, l'an 651, plutôt que l'an 661, comme le prétendent Sigonius et le Rossi.

V. AGON.

651. AGON, dont on ignore la naissance, fut le successeur de Grasuife. Il mourut en 665.

VI. LOUP.

663. LOUP, dont l'origine est aussi peu connue que celle d'AGON, lui succéda, l'an 665, dans le duché de Frioul. La même année le roi Grimoald, son beau-frère, lui confia la régence de ses états, en allant au secours de son fils assiégé dans Bénévent. Loup s'acquitta mal de cet emploi. Menacé par le monarque, à son retour, il se révolta. Grimoald, ne voulant point armer les Lombards contre les Lombards, engagea le khan des Abares à lui faire raison du rebelle. Loup périt l'an 665, dans une bataille contre ces barbares, après les avoir vaincus dans trois autres combats. Il laissa un fils, nommé Warnefride, et une fille, Théoderade, mariée, l'an 662, à Romoald, duc de Bénévent. (Zanetti.)

VII. VECTARIS.

666. VECTARIS, d'une illustre maison lombarde de Vicence, fut pourvu du duché de Frioul après la mort de Loup. Il eut pour compétiteur Warnefride, fils de ce dernier. Le sort des armes décida la querelle; Warnefride périt dans une bataille qu'il livra à son rival. Paul, diacre, fait l'éloge de la douceur du gouvernement de Vectaris. Il vante aussi beaucoup sa valeur; mais les traits qu'il en rapporte semblent exagérés. Ce duc mourut l'an 678.

VIII. LAUDARIS.

678. LAUDARIS fut investi du duché de Frioul après la mort de Vectaris. On ne sait pas combien de tems il en jouit, ni quand il mourut.

IX. RODOALD.

RODOALD fut donné pour successeur (on ignore en quelle année) à Laudaris. Ce nouveau duc s'étant laissé dépouiller de ses états par Ansfriid, l'an 695, fut rétabli la même année par le roi Cunibert. Mais pour le punir de sa négligence, le roi l'interdit de ses fonctions duciales; en conséquence il nomma Adon ou Aldon, frère de Rodoald, conservateur du Frioul. Ces deux frères moururent, suivant Muratori, l'an 694.

X. FERDULFE.

694 ou 695. FERDULFE, né dans la Ligurie, fut créé duc de Frioul par le roi Cunibert, après la mort de Rodwald et d'Aldon. Paul, diacre, le traite d'homme vain, altier et peu mesuré dans ses discours. L'an 706, il périt dans une bataille contre les Slaves qu'il avait provoqués sans raison. (Muratori.)

XI. CORVOL.

706. CORVOL ou CORWIEL, fut substitué, l'an 706, à Ferdulfe, dans le duché de Frioul. Peu de tems après ayant offensé le roi Aribert, ce prince le fit arrêter, lui fit crever les yeux, et le déposa.

XII. PEMMON.

706. PEMMON, natif de Belluno, fut créé duc de Frioul par Aribert, à la place de Corvol. L'an 725, il marche contre les Slaves, sur lesquels il remporte trois victoires. L'an 757, il fait enfermer dans un château Caliste, patriarche d'Aquilée, pour une violence qu'il avait faite à Fidentius, évêque de Julie-Carnique, retiré dans Foro-Julium. Le roi Liutprand traita cet emprisonnement de sacrilège, et en conséquence dépouilla Pemmon de son duché. DE RATHBERGE, son épouse, paysanne très-vertueuse, Pemmon laissa trois fils, Ratchis, Ralkait et Astolphe. Le premier et le dernier devinrent ducs de Frioul, et ensuite rois de Lombardie.

XIII. RATCHIS.

757. RATCHIS, fils aîné de Pemmon et de Rathberge, fut mis en possession du duché de Frioul par le roi Liutprand, après la destitution de son père. Il aida ce monarque dans la guerre qu'il fit à Thrasimond, duc de Spolète. L'an 744, il lui succéda sur le trône de Lombardie. (*Voyez Ratchis, roi des Lombards.*)

XIV. ASTOLPHE.

745. ASTOLPHE, troisième fils de Pemmon, succéda à Ratchis, son frère, dans le duché de Frioul. Il le remplaça pareillement, en 749, dans le royaume de Lombardie. (*Voyez Astolphe, roi des Lombards.*)

XV. ANSELME.

749. ANSELME, beau-frère, par sa sœur Giseltrude, d'As-tolphe, fut son successeur dans le duché de Frioul. L'an 751, l'amour de la retraite lui fit quitter le monde et ses honneurs, pour se retirer au monastère de Panano, dans les montagnes de Modène. Quelque tems après il obtint du roi, son beau-frère, un lieu désert, où il bâtit le monastère de Nonantola. Il y mourut l'an 805, après l'avoir saintement gouverné l'espace de 50 ans.

XVI. PIERRE.

751. PIERRE, fils de Munichis, noble Lombard, fut créé duc de Frioul après la retraite d'Anselme. Il avait un frère, nommé Urse, qui fut en même tems fait duc de Cénéda, place située dans le Frioul. On ne sait combien d'années l'un et l'autre tinrent leur duché, ni quand ils moururent.

XVII. RODGAUSE.

RODGAUSE était duc de Frioul lorsque Charlemagne fit la conquête de la Lombardie. En 775, il conspira contre ce prince, pour aider Adalgiſe, fils de Didier, à reconvrer son royaume. Mais, l'an 776, Charlemagne étant tombé sur le Frioul, au commencement du printemps, livre bataille à Rodgause, qui périt dans l'action. D'autres disent qu'ayant été pris, il fut décapité par ordre de Charlemagne.

XVIII. MARKAIRE.

776. MARKAIRE est mis par Charlemagne à la place de Rodgause. Il était français, et fut le premier des ducs de Frioul chargé de défendre la frontière de Trévisé, d'où ses successeurs furent appelés *duc de Frioul, marquis de Trévisé*. On ignore l'année de sa mort.

XIX. HUNROK I.

HUNROK, ou HENRI I, dit aussi ERIC, successeur de Markaire, fut constamment attaché à Charlemagne, qu'il servit avec valeur dans ses guerres. Ce monarque, l'an 795, l'envoya contre les Huns de Pannonie, dont il tua, dans une bataille, deux de leurs généraux, Cagan et Jugurre. Ayant pris ensuite leur capitale ou principale forteresse, il en enleva ce fameux trésor des Huns, enrichi sous Attila des dépouilles de toutes les provinces de l'un

et l'autre empires, et l'envoya à Charlemagne, qui en fit porter une partie au pape Adrien I, et distribua l'autre aux gens de guerre. Les Huns ayant repris les armes après le départ du duc, il marcha de nouveau contre eux avec le jeune roi Pepin, auquel il servit de lieutenant et de guide dans cette expédition. Elle fut plus pénible, mais non moins heureuse que la précédente. Une troisième, qu'ils firent l'année suivante, acheva d'attenter les Huns, qui envoyèrent faire leurs soumissions à Charlemagne, et demander le baptême. Theudon, l'un de leurs chefs, n'avait point pris part à leurs mouvements, et vivait en paix avec Charlemagne dont il avait même embrassé la religion. Mais voyant la nation des Huns privée de ses principaux capitaines que la guerre lui avait enlevés, il l'excita, l'an 798, à une nouvelle révolte, et l'engagea à le choisir pour roi. Le duc de Frioul fut encore commandé, l'an 799, pour aller réduire les rebelles. Dès qu'il eut atteint l'ennemi, on en vint à une bataille où le duc périt dans les bras de la victoire. Theudon fut pris, et paya sa rébellion de sa tête. Avec lui fut anéantie la monarchie ou république des Huns, après avoir subsisté près de deux siècles et demi (*Bouquet*, tom. 5, pages 22, 50, 65, 159, 212, 320, 351. *M. Gaillard*, Histoire de Charlemagne, tom. 2.) Pour revenir à Hunrok, ou ne doute pas, dit M. de Saint-Marc, qu'il n'ait été le père de Hunrok, ou Henri, qui fut père d'Everard, duc et marquis de Frioul, père de l'empereur Béranger.

XX. CADALOK.

799. CADALOK succède à Hunrok. C'était un homme sévère, jusqu'à la cruauté. Il mourut l'an 819.

XXI. BALDÉRIC.

819. BALDÉRIC ou BAUDRI, substitué par Louis le Débonnaire à Cadaloak, fut privé de sa dignité par ce même prince, l'an 828, pour s'être mal conduit avec son armée en présence des Abares, en Carinthie. L'empereur, au lieu de nommer un nouveau duc de Frioul, partagea ce pays en quatre comtés; ce qui dura au moins jusqu'en 846.

XXII. EBERHARD.

846 ou environ. EBERHARD ou EVERARD, fils, à ce qu'on croit, du duc Hunrok ou Henri I, est fait duc de Frioul et marquis de Trévisé, dont il était déjà comte, par l'empereur Lothaire, son beau-frère. Il était lombard de naissance, et possédait de grands

biens dans la Belgique ou Germanie inférieure. De concert avec GISÈLE, sa femme, fille de Louis le Débonnaire et de Judith, seconde femme de ce prince (et non d'Hermengarde, sa première femme), il fonda en ce pays une collégiale à Cisoïn pour des clercs, qui devint, en 1129, une abbaye de chanoines réguliers. Eberhard étant mort, l'an 868 ou 869, à Maniastre, maison de campagne du comte de Trévis, Hunrok, son fils et son successeur, fit transporter son corps à Cisoïn. Il laissa un second fils, appelé Bérenger, avec une fille, nommée Hatwige, femme de Ludolphe, duc de Saxe. Claude Heméré donne à Eberhard deux autres fils; Raoul, et Adélard, comte, selon lui, de Vermandois, abbé de Saint-Quentin, et oncle, par sa femme, d'Hermetrude, femme de Charles le Chauve. Mais les preuves qu'il apporte ne sont point satisfaisantes.

XXIII. HUNROK II.

868 ou 869. HUNROK ou HENRI II, succède à son père Eberhard. Il mourut sans enfants mâles l'an 874.

XXIV. BÉRENGER.

874. BÉRENGER, second fils d'Eberhard, remplace Hunrok, son frère, dans le duché de Frioul et le marquisat de Trévis. L'an 888, il fut reconnu roi d'Italie, vers la fin de février, par une partie de la noblesse du pays. Il devint ensuite empereur, et mourut en 924. (*Voyez* Bérenger, empereur). Après sa mort, on ne voit plus de ducs de Frioul. Les patriarches d'Aquilée se mirent à leur place, et devinrent maîtres de presque tout le pays.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE SPOLETTE.

I. FAROALD I.

570. ALBOIN, roi des Lombards, ayant conquis la Toscane et l'Ombrie, érigea ce pays en duché, dont la capitale fut Spolète, qui lui donna son nom. FAROALD, capitaine lombard, en reçut l'investiture des mains d'Alboin l'an 570. Il recula les limites de cet état par les conquêtes qu'il fit sur les Grecs. L'an 580, il leur enleva Classe, qui était le port de Ravenne. Cette place retourna peu après à ses anciens maîtres. On ignore le tems de la mort de Faroald, mais on ne peut la mettre plus tard qu'en 601.

II. ARIULFE.

601 au plus tard. ARIULFE, soldat de fortune, et fameux par divers exploits, remplaça Faroald dans le duché de Spolète. Il remporta, près de Camerino, sur l'exarque Callinique, une victoire importante, la même année, suivant Paul Diacre, que les rois français Théodobert et Thierrî battirent Clotaire II, c'est-à-dire l'an 601. Ariulfe ne vécut pas au-delà de l'année suivante. Ce prince était païen.

III. THÉODELAP.

602. Après la mort d'Ariulfe, ses deux fils se disputèrent son duché. Une bataille décida la querelle. THÉODELAP, l'ainé, vainqueur, fut reconnu duc de Spolète. On n'est pas assuré, dit M. Muratori, du tems de sa mort. M. de S. Marc la place en 650 : c'est le plus tard qu'elle puisse être arrivée.

IV. ATTON.

650 au plus tard. ATTON, ou AZZON, fut le successeur immédiat de Théodelap, comme le prouve M. Muratori. On croit qu'il mourut l'an 665.

V. THRASIMOND I.

665. THRASIMOND, duc de Capoue, fut nommé duc de Spolète, par le roi Grimoald, après la mort d'Atton, en récompense des services qu'il lui avait rendus. Il mourut l'an 705, laissant un fils qui lui succéda.

VI. FAROALD II.

705. FAROALD, fils de Thrasimond, fut son successeur dans le duché de Spolète. L'an 716, il s'empara du port de Classe, que les Grecs avaient repris sur Thrasimond ; mais il fut encore obligé de le rendre. L'an 724 Thrasimond, son fils, impatient de commander, se révolte contre lui, et l'oblige d'entrer dans le clergé. Faroald est le fondateur de l'abbaye de Farfe.

VII. THRASIMOND II.

724. THRASIMOND II, fils de Faroald, était en possession du duché de Spolète dès le mois de mai 724, comme il paraît par une donation qu'il fit alors au monastère de Farfe. Aussi peu soumis à son roi qu'il l'avait été à son père, il se révolta, l'an 740, pour la seconde fois contre Liutprand. Le monarque s'avance à la tête d'une armée pour le réduire. Thrasimond se sauve à Rome, où il est reçu à bras ouverts par le pape, le duc et toute la noblesse. Liutprand le dépose, et somme les Romains de lui livrer ce rebelle. Sur leur refus, il leur enlève quatre places. Le pape Grégoire III implore alors le secours de Charles Martel, duc des Français. Il n'en reçoit que des paroles, et meurt dans la peine. Zacharie, son successeur, demande grâce pour Thrasimond. Il l'obtient à condition pour le rebelle d'embrasser l'état ecclésiastique. C'était le traitement que ce duc avait fait subir à son père.

VIII. HILDERIC.

740. HILDERIC obtint du roi Liutprand le duché de Spolète après la déposition de Thrasimond ; mais il ne put s'y maintenir. L'an 741, Thrasimond reconquit presque tout son état. Depuis ce tems Hilderic disparut, et l'histoire n'en parle plus.

IX. ANSPRAND.

741. ANSPRAND, ou AGIPRAND, neveu du roi Liutprand, fut créé duc de Spolète, par son oncle, après la retraite d'Hilderic.

Thrasimond se mit en devoir de lui résister. Mais apprenant que Liutprand s'avance avec les forces des Romains jointes aux siennes, il vient se jeter aux pieds de ce prince, qui lui accorde son pardon à condition qu'il entrera dans l'état ecclésiastique. L'an 746, Ansprand, comme parent du roi Hildebrand, refusa de reconnaître Ratchis, qui l'avait supplanté. La mort d'Ansprand, arrivée dans la même année, trancha la querelle que ce refus avait occasionnée.

X. LOUP.

746. LOUP, ou LUPON, fut créé duc de Spolette après la mort d'Ansprand. Il avait épousé HAMELINDE, avec laquelle il fonda un monastère de filles à Riéti, par un diplôme donné au mois d'avril, la 6^e année de son ducal, indiction II; ce qui revient à l'an 752. Il mourut l'an 757. On trouve quelques diplômes qui font commencer son ducal en 745.

XI. ALBOIN.

757. ALBOIN fut élu par la diète du duché de Spolette pour succéder à Loup. Ayant refusé de reconnaître le roi Didier, pour se rendre vassal de Pepin, roi de France, il s'attira les armes du prince Lombard. Didier le fit prisonnier, l'an 758, dans une bataille, et l'envoya dans un château. Le duché de Spolette resta vacant un an ou deux.

XII. GISULFE.

759 ou 760. GISULFE fut nommé successeur d'Alboin dans le duché de Spolette, l'an 759, suivant quelques chartes, l'an 760, selon d'autres. Il mourut l'an 763.

XIII. THÉODICE.

763. THÉODICE, nommé THÉODORIC dans la Chronique de Farfe, obtint le duché de Spolette après la mort de Gisulfe. L'an 768, il prêta main-forte, par ordre du Roi Didier, au primicier Christophe et au sacellaire Sergius, pour chasser du saint siège le faux pape Constantin. Théodice mourut l'an 773.

XIV. HILDEBRAND.

773. HILDEBRAND est élu duc de Spolette par la diète générale des Lombards. Il eut part à la conspiration de Rodgause, duc de Frioul, contre Charlemagne; et ce monarque l'en punit,

en lui ôtant le duché de Spolette, et le réduisant au duché de Camerino. Le premier fut donné, l'an 775, à HILDEWERT, lequel étant mort en 778, Hildebrand trouva moyen de regagner les bonnes grâces de Charlemagne, et de se faire rétablir dans tous ses honneurs. L'an 788, ses troupes, jointes à celles du duc de Bénévent, défirent Adalgise, fils de Didier. Il mourut, avec le titre de duc de Spolette, l'an 789.

XV. WINIGISE.

789. WINIGISE, seigneur français, est fait duc de Spolette par Charlemagne. C'est le même qui commandait les troupes des ducs de Spolette et de Bénévent à la bataille qu'ils livrèrent, en 788, au fils du roi Didier. Il mérita, par sa fidélité, la confiance des empereurs et des rois d'Italie. L'an 799, sur la nouvelle que les conjurés s'étaient saisis du pape Léon III, pendant la procession de Saint-Marc, et l'avaient mis en prison, il vole à son secours et l'emmena en son château, d'où il alla trouver Charlemagne à Paderborn. (*Voyez Léon III*). L'an 802, obligé, comme vassal, de marcher avec Pépin, roi d'Italie, contre le duc de Bénévent, il fut assiégé par celui-ci dans Nocera, qu'il était chargé de défendre après la conquête que les Français en avaient faite. Mais étant tombé malade pendant le siège, il y fut pris par le duc, qui le traita généreusement, et lui rendit sa liberté. L'an 822, accablé de vieillesse, il embrassa la vie monastique, et mourut peu de tems après.

XVI. SUPPON I.

822. SUPPON I, comte du palais, fait duc par l'empereur Louis le Débonnaire et Lothaire son fils, mourut en 824.

XVII. ADALHARD.

824. ADALHARD, comte du palais, établi en Italie pour y rendre la justice, succède à Suppon au duché de Spolette, qu'il ne conserva que cinq mois, étant mort l'année même de son installation.

XVIII. MAURINGUE.

824. MAURINGUE, successeur d'Adalhard et commissaire en Italie, mourut peu de jours après avoir appris qu'il était nommé duc. On n'est pas assuré de son successeur immédiat.

XIX. BÉRENGER.

BÉRENGER était duc de Spolette en 856, et l'était encore en 844. Mais en 858, suivant la conjecture de M. de Saint-Marc, son duché fut partagé en deux parts, dont l'une, qui avait Camerino pour capitale, lui resta; et l'autre, où était la ville de Spolette, fut donnée à Gui, qui suit.

XX. GUI I.

858. GUI I fut créé duc de Spolette par l'empereur Louis le Débonnaire, ou par Lothaire son fils. M. de Saint-Marc le dit français d'origine, sans en donner de preuves. M. Schmidt, au contraire, prétend qu'il était italien de naissance, mais originaire d'Allemagne, descendant, par Lambert son père, seigneur italien, mort en 857, de Werinher, fondateur de l'abbaye d'Hornbach, dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le duché de Deux-Ponts. Il ajoute que Gui est cet époux à qui, suivant les Annales de Fulde, qui ne le nomment pas, l'empereur Lothaire I maria sa fille dans Worms, l'an 841, après la bataille de Fontenai. Il assure enfin que ce fut en considération de cette alliance, et non auparavant, que Lothaire gratifia Gui d'une portion du duché de Spolette. Tout cela est appuyé de probabilités dont M. Croll, dans ses *Origines Bipontinæ*, regarde l'ensemble comme une démonstration. Quoi qu'il en soit, voici les principaux exploits de Gui, que l'histoire nous a transmis. L'an 845, Radelgise, duc de Bénévent, se voyant assiégé dans sa capitale par Siconulfe, beau-frère de Gui, appela ce dernier à son secours. Gui ne voulant pas hasarder une bataille, engagea Siconulfe à se retirer, sous la promesse de lui donner des preuves de la solidité de son amitié. Le duc de Spolette reçut de Radelgise une somme de soixante-dix mille écus pour prix de ce service, et ne fit rien pour Siconulfe. L'an 865, Lambert, son fils, ayant attaqué les Sarasins, comme ils retournaient à Bari, chargés du butin qu'ils avaient fait sur le territoire de Naples, fut battu par ces infidèles, qui firent un grand carnage de ses troupes. Lambert, en 866, accompagna l'empereur Louis au siège de la ville de Capoue, dont les habitants s'étaient attiré le ressentiment de ce prince par leur infidélité. Il les força de se rendre à discrétion, et les traita avec la dernière rigueur. Le duc Gui, son père, mourut la même année, laissant deux fils, Lambert et Gui; avec deux filles, Iote ou Wiote, femme de Guaimar, prince de Salerne; et Rothilde, femme d'Adalbert II, marquis de Toscane.

XXI. LAMBERT I.

866. LAMBERT I succède à Gui , son père , dans le duché de Spolette. L'an 867, tandis qu'on sacrait le pape Adrien II , il entre dans Rome avec une troupe de gens armés , et met la ville au pillage. Les grands rachetèrent leurs maisons par de grosses sommes. On n'épargna ni les églises ni les monastères. L'empereur Louis II, sur les plaintes qui lui furent portées de ces violences, était disposé à le dépouiller de son duché; mais les conjonctures l'obligèrent à se contenter de la satisfaction qu'il lui fit. Lambert, en 871, ayant encouru de nouveau la disgrâce de l'empereur, abandonna son duché pour se soustraire aux poursuites de ce prince.

XXII. SUPPON II.

871. SUPPON II, premier ministre de l'empereur Louis, fut nommé par ce prince duc de Spolette à la place de Lambert. Louis étant mort en 876, Charles-le-Chauve, son successeur, dépouilla Suppon et rétablit Lambert I. Ingrat envers son bienfaiteur, Lambert se tourne bientôt après du côté de Carloman, qui disputait l'empire à Charles, ou plutôt il cherche à profiter de la division de ces deux princes pour étendre son domaine. Dans cette vue il s'empare de Rome, l'an 877, et y commet de grandes violences, sous prétexte de faire prêter serment au roi Carloman. Le pape Jean VIII excommunie Lambert et ses complices, après quoi il se sauve en France. Cette excommunication fut confirmée l'année suivante, par le concile que Jean tint à Troyes en Champagne. On ignore l'impression qu'elle fit sur Lambert : mais il n'y survécut pas long-tems, étant mort en 879 ou 880. Il eut de N., son épouse, fille de Pépin, roi d'Aquitaine, un fils, qui suit.

XXIII. GUI II.

879 ou 880. GUI II, fils de Lambert I et son successeur, mourut la même année qu'il fut installé, ou, selon M. Schmidt, l'an 885.

XXIV. GUI III.

885. GUI III, duc de Camerino, deuxième fils de Gui I et frère de Lambert I, succède à Gui II son neveu dans le duché de Spolette. Le pape Jean VIII fait de lui un portrait affreux dans ses lettres. Il le traite d'usurpateur, de brigand, d'enragé. Gui méritait ces qualifications. Il envahissait sans scrupule les terres du saint siège qui se trouvaient à sa bienséance, et traitait avec

la dernière cruauté ceux qui lui résistaient. Un de ses lieutenants, nommé Lombard, porta la barbarie jusqu'à faire couper les mains à quatre-vingts prisonniers. Cette exécution, qui accuse les mœurs du siècle, se fit à Narni. D'autres excès non moins horribles criaient vengeance contre ce duc. Les commissaires de l'empereur Charles-le-Gros le firent citer à Fano, dans la Pentapole ; mais Gui refusa d'obéir. L'empereur l'ayant mis au ban de l'empire avec d'autres seigneurs rebelles d'Italie, le fit arrêter et mettre en prison. Mais Gui trouva moyen de rompre ses liens, et alla se joindre aux Sarrasins pour dévaster l'Italie. Bérenger, duc de Frioul, chargé de marcher contre lui, se rendit maître d'une partie du duché de Spolète. Il l'eût peut-être entièrement conquis, si la peste, qui se mit dans son armée, ne l'eût point forcé de s'en retourner. Gui s'étant rendu, l'an 835, auprès de l'empereur en Allemagne, fit sa paix avec lui, et recouvra ce qu'on lui avait enlevé. Il mourut empereur l'an 894. (*Voyez Gui, empereur*).

XXV. LAMBERT II.

891. LAMBERT II, fils de Gui III, porta le titre de duc de Spolète dès l'an 891. Il fut associé au royaume d'Italie et à l'empire en 892, et mourut en 898. (*Voyez Lambert, empereur*). On voit, en 892, un Gui, duc de Spolète ; mais il n'est marqué nulle part de qui il était fils. M. de Saint Marc conjecture que son père était Gui II, neveu de Gui III, et que ce Gui IV ne fut que duc titulaire de Spolète, ou bien qu'il fut duc de Camerino, qui était, comme on l'a dit, un démembrement du duché de Spolète. Quoi qu'il en soit, ce duc, en 894, fit le siège de Bénévent, accompagné de Waimaire I, prince de Salerne, son beau-frère. Il prit la ville, et les Bénéventains le reconnurent pour leur prince. Mais, l'an 896, l'impératrice Agiltrude, mère de Lambert, ôta cette principauté à Gui IV, pour y rétablir Radelgise, son frère, que l'on en avait chassé depuis environ douze ans. Gui cessa de vivre, ou du moins de porter le titre de duc de Spolète, en 898.

XXVI. AGILTRUDE.

898. AGILTRUDE, femme de l'empereur Gui, resta duchesse de Spolète après la mort de l'empereur Lambert, son fils, en reconnaissant pour son souverain Bérenger, roi d'Italie. On ignore l'année de sa mort : elle vivait encore le 3 septembre de l'an 900.

Le nom du successeur immédiat d'Agiltrude au duché de Spolète, est resté dans l'oubli. Les anciens monuments nous appren-

nent seulement qu'il fut tué par Albéric, duc de Camerino, sans marquer en quelle année.

XXVIII. ALBERIC.

ALBÉRIC, marquis ou duc de Camerino, après s'être défait du successeur d'Agiltrude au duché de Spolette, se mit à sa place avec l'agrément de l'empereur Bérenger. Il épousa la fameuse MAROZIE, dame toute puissante à Rome, dont il eut deux fils; le premier nommé comme lui, et Jean, qui fut le pape Jean XI. L'an 924, Albéric s'étant brouillé avec le pape Jean X, fut obligé de sortir de Rome. Il chercha depuis à se venger du pontife; mais l'an 926, Jean X, pour mettre fin à sa tyrannie, le fit, dit-on, assassiner. ALBÉRIC, son fils, comme on l'a vu ailleurs, n'eut pas moins de pouvoir que lui à Rome.

XXIX. THÉODEBALD I.

926. THÉODEBALD I est fait duc de Spolette l'année qui suivit la mort d'Albéric, par Hugues, roi d'Italie, dont il avait épousé la nièce. Il marche, l'an 929, au secours de Landulfe I, prince de Bénévent, contre les Grecs, et les ayant battus, il fait eunuques, si l'on en croit Luitprand, tous ceux qui tombent entre ses mains, puis les renvoie au général des Grecs, avec ordre de lui dire « que les hommes de cette espèce étant en grande estime à la cour de leurs empereurs, il ne cherchait qu'à satisfaire leur goût, et qu'il leur ferait souvent de pareils régals ». Théodebald termina sa carrière en 955; il réunit en sa personne les duchés de Spolette et le marquisat de Camerino, qui ne furent plus désormais séparés.

XXX. ANSCHAIRE.

955. ANSCHAIRE, fils d'Adalbert, marquis d'Ivrée, et frère du marquis Bérenger, depuis roi d'Italie, est fait duc de Spolette par le roi Hugues, après la mort de Théodebald. Hugues, dans la suite, étant mécontent d'Anschaire, envoya Sarlion, comte du palais, pour lui faire la guerre. Anschaire, quoique très-inférieur en forces, attaqua vigoureusement Sarlion et lui mit en déroute sa première ligne; mais ne pouvant résister à deux autres qui se succédèrent, il fut obligé de fuir, et renversé dans un fossé, par son cheval qui s'abattit, il y mourut, percé de traits et de flèches, l'an 940.

XXXI. SARLION.

940. SARLION ou SARILON est fait duc-marquis de Spolette et

de Camerino, par le roi Hugues, en récompense de la victoire qu'il avait remportée sur Anschaire. L'an 945, Sarlion étant devenu suspect à Hugues, ce prince marche contre lui et l'assiége dans une ville frontière de la Toscane. Sarlion s'y défendit tant qu'il put; mais se voyant près de succomber, il se revêtit d'un habit monastique, se mit une corde au cou, et, dans cet état, vint se jeter aux pieds de Hugues, qui en eut pitié, lui pardonna, confirma le don de l'abbaye de Farfe, dont il l'avait gratifié, pour la posséder en commende, et le chargea de l'inspection de tous les monastères de la Toscane et de la marche de Camerino. (Saint-Marc.)

XXXII. HUBERT.

945. HUBERT OU HUMBERT, fils naturel du roi Hugues, qui l'avait fait duc et marquis de Toscane en 936, puis comte du palais, est substitué par ce prince à Sarlion, dans le duché-marquisat de Spolette et de Camerino. L'an 946, il s'en démit en faveur de Boniface, dont il avait épousé la fille, nommée *Wille*, et de Théodebald son fils.

XXXIII. BONIFACE I.

946. BONIFACE I et THÉODEBALD II succèdent à Hubert dans le duché-marquisat de Spolette et de Camerino. Le second était fils d'Ubald, qui s'était distingué par sa bravoure sous l'empereur Gui. Ubald s'était attaché depuis au roi Rodolfe II, dont il avait épousé la sœur, WALDRADE, la seule femme dont le caustique Liutprand ne dise point de mal, et lui avait fait remporter une grande victoire, en 925, sur Bérenger. Boniface était mort en 957. Théodebald ne paraît lui avoir survécu que jusqu'en 959.

XXXIV. THRASIMOND III.

959 ou environ. THRASIMOND III succède à Théodebald. Il mourut, ou cessa d'être duc-marquis au plus tard en 967, laissant un fils nommé Azzon; qui, bien que privé du duché de Spolette par l'empereur Otton I, ne laissa pas de se distinguer dans les guerres contre les Sarrasins, et remporta, l'an 972, une grande victoire sur ces infidèles.

XXXV. PANDULFE.

967. PANDULFE, dit Tête-de-Fer, prince de Bénévent et de Capoue, obtient de l'empereur Otton I, le duché-marquisat de Spolette et de Camerino. Il mourut l'an 981. Après sa mort le

duché de Spolette resta vacant environ un an. (*Voyez les princes de Capoue*).

XXXVI. THRASIMOND IV.

982. THRASIMOND IV, peut-être le même que Thrasimond III, est fait duc de Spolette et marquis de Camerino. Il ne posséda le duché que jusqu'en 989, et mourut marquis de Camerino en 995.

XXXVII. HUGUES I.

989. HUGUES I, dit le Grand, duc et marquis de Toscane, est nommé duc de Spolette, l'an 989, par l'impératrice Théophanie, régente des états d'Otton II, son fils. Le marquisat de Camerino lui fut conféré l'an 995, après la mort de Thrasimond. Il mourut au plutôt sur la fin de l'an 1001. (*Voyez Hugues-le-Grand, duc et marquis de Toscane.*)

XXXVIII. BONIFACE II.

1001, au plutôt. BONIFACE II, dit le Jeune, fils du comte Albert, et différent de Boniface, marquis de Toscane, paraît avoir été duc de Spolette et marquis de Camerino après Hugues-le-Grand, jusqu'en 1012.

XXXIX. JEAN.

1012. JEAN, successeur de Boniface, était frère d'un comte nommé Crescentius. On ignore l'année de sa mort.

XL. HUGUES II.

HUGUES II se trouve duc de Spolette et marquis de Camerino, en 1028. On ne peut dire quand il commença ni quand il cessa de l'être. On ne sait rien non plus sur sa vie. Nous finirons par lui la chronologie des ducs-marquis de Spolette et de Camerino, parce que la suite en est extrêmement embrouillée, et que d'ailleurs ces seigneurs n'étaient point propriétaires, mais simplement des gouverneurs amovibles au gré des empereurs et des rois d'Italie.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE BÉNÉVENT.

I. ZOTTON.

571. LE duché de Bénévent, érigé par Narsès lorsqu'il faisait la guerre aux Goths, tomba, l'an 571, sous la puissance des Lombards. Alboin, dès qu'il l'eut conquis, en gratifia ZOTTON, l'un de ses meilleurs capitaines. Il n'obligea pas un ingrat. Zotton continua, tant qu'il vécut, de servir les rois lombards dans leurs expéditions. Mais il ne fut pas également fidèle aux lois de la justice envers le monastère du Mont-Cassin, que son avidité le porta l'an 589 à piller sous le pontificat de Pélage I; Ce qui obligea les moines, après avoir échappé à sa fureur, d'abandonner cette retraite qui resta déserte jusqu'au pontificat de Grégoire II, qui engagea l'abbé Pétronax à la repeupler. (*Gianone hist. de Naples*, l. 4, c. 2). Zotton gouverna son duché, suivant Paul, diacre, pendant l'espace de vingt ans. Cette durée, jointe à la chronologie de ses successeurs, oblige de mettre sa mort en 591.

II. ARIGISE.

591. ARIGISE ou ARCHIS, fut nommé, l'an 591, par le roi Agilulf, pour succéder à Zotton dans le duché de Bénévent. Il était parent de Gisulfé duc de Frioul, et tuteur de ses enfants. La qualité de fils, que S. Grégoire lui donne en lui écrivant, fait croire qu'il était catholique. L'an 596, il prit Crotone en Calabre. De là il alla faire des excursions sur le territoire de Naples, d'où il emmena un nombre de prisonniers que S. Grégoire le Grand racheta. Ce même pape le détourna de porter ses armes en Sicile; mais il ne put l'empêcher de faire le dégât, l'an 605, dans l'exarchat de Ravenne et dans le duché de Rome. L'an 635, il donna retraite aux deux derniers fils de Gisulfé, duc de Frioul. Ces jeunes princes fuyaient les poursuites du patrice Grégoire qui avait fait périr leurs aînés. Arigise fit plus en leur faveur; il les désigna pour ses successeurs, par préférence à son propre fils, avant que de mourir. D'autres prétendent

qu'il leur assura seulement son duché au cas que son fils mourût sans enfants. L'année 641 fut la dernière de sa vie. Il avait beaucoup aggrandi ses états.

III. AION.

641. AION, fils d'Arigise, fut mis à sa place contre son intention. Peu propre au gouvernement, il dut son élévation au respect que l'on conservait pour la mémoire de son père. Il périt, l'an 642, dans une bataille donnée près de Siponte contre les Sclaves.

IV. RODOALD.

642. RODOALD, troisième fils de Gisulfe I, duc de Frioul, fut proclamé duc de Bénévent après la mort d'Aion, pour récompense de la victoire qu'il venait de remporter sur les Sclaves. Il gouverna sagement, et mourut l'an 647.

V. GRIMOALD I.

647. GRIMOALD I, dernier fils de Gisulfe I, duc de Frioul, fut nommé pour succéder à Rodoald, son frère. L'an 662, le roi Godebert lui envoie Garibald, duc de Turin, pour l'engager à venir à son aide contre son frère Pertharit. L'Ambassadeur trahit son devoir, et détermina Grimoald à profiter de la division des deux frères pour s'emparer de la couronne de Lombardie. Grimoald arrive auprès de Godebert, le poignarde en l'embrassant, et se met en possession du trône. Toutefois, dans la crainte d'une révolution, il conserva encore cinq ans son duché. L'an 665, Romoald, son fils, défend Bénévent contre l'empereur Constant, qui se retire après une espèce de capitulation.

VI. ROMOALD.

667. ROMOALD I, fils de Grimoald, fut créé cette année duc de Bénévent, après avoir administré cinq ans cet état en qualité de lieutenant de son père. Il était arien, et fut converti dans la suite à la foi catholique par S. Barbatas, évêque de Bénévent. L'an 668, il conquit sur les Grecs Tarente, Bari, Brindes et la terre d'Otrante. M. Muratori met sa mort en 685. Il laissa de THÉODERADE, son épouse, fille de Loup, duc de Frioul, trois fils, Grimoald, Gisulfe et Arigise. Les deux premiers lui succédèrent.

VII. GRIMOALD II.

685. GRIMOALD succéda cette année à Romoald, son père. Il ne jouit que trois ans du duché de Bénévent, étant mort l'an

686. Grimoald ne laissa point d'enfants de sa femme **WIGILINDE** ou **VIMILINDE**, fille du roi Pertharit et sœur du roi Cunibert. (Zanetti, S. Marc.)

VIII. GISULFE I.

686. **GISULFE I**, frère de Grimoalde II, fut son successeur dans le duché de Bénévent. Sous le pontificat du pape Jean VI, suivant Anastase, c'est-à-dire, l'an 701 au plutôt; il fit une irruption dans la Campanie romaine, où il prit quelques villes; et fit beaucoup de dégât. Le pape lui envoya des prêtres avec des présents, pour l'engager à se retirer et à rendre les prisonniers qu'il avait faits. Cette négociation réussit. Gisulfe mourut, selon M. de S. Marc, l'an 703. Il laissa de **VINIBETTHE**, sa femme, un fils qui lui succéda.

IX. ROMOALD II.

703. **ROMOALD II**, fils de Gisulfe, fut son successeur au duché de Bénévent. L'an 729, Le roi Liutprand entra sur ses terres à la tête d'une armée, pour le punir de ne lui avoir point amené de troupes dans la guerre qu'il faisait alors aux Grecs. Romoald fut obligé de se soumettre et de donner des otages pour sûreté des conditions auxquelles le prince attacha son pardon. M. de S. Marc pense qu'il mourut la même année. Il laissa de **RANIGONDE**, sa deuxième femme, un fils qui lui succéda. (Muratori, Zanetti, S. Marc.)

X. GISULFE II.

729. **GISULFE II**, fils de Romoald, fut substitué, quoique enfant, à son père. Des ambitieux se prévalurent de la faiblesse de son âge pour conspirer contre ses jours. Mais le complot fut découvert, les coupables punis, et le jeune prince mis en sûreté. (Muratori, S. Marc.)

XI. ANDELAS.

731. **ANDELAS**, tuteur du jeune duc Gisulfe II, fut pourvu du duché, l'an 731, par les Bénéventains, en attendant que son pupille fût en âge de gouverner. La chose s'étant faite sans l'aveu du roi Liutprand, ce prince éloigna Andelas et lui substitua un autre duc l'an 735. (Muratori, S. Marc.)

XII. GREGOIRE.

733. **GRÉGOIRE**, neveu du roi Liutprand, fut celui que ce

prince nomma pour remplacer Andelas dans le duché de Bénévent. Il mourut l'an 740. Sa femme se nommait GISELBERGE.

XII. GODESCALC.

740. GODESCALC fut proclamé duc de Bénévent, par une faction du peuple, après la mort de Grégoire. Cette élection fut désapprouvée par le roi Liutprand. Le nouveau duc, pour se maintenir, fit alliance avec Thrasimond, duc de Spolette, déjà révolté contre son souverain. Ils s'en trouvèrent mal l'un et l'autre. Liutprand vint fondre sur le duché de Bénévent, prit la capitale, et obligea Godescalc d'aller se renfermer dans Otrante. Le duc se voyant hors d'état de résister, voulut s'enfuir en Grèce; mais il fut tué, l'an 741, sur le point de s'embarquer. ANNE, son épouse, fut plus heureuse; elle monta sur le vaisseau et fit voile vers Constantinople, emportant avec elle les meubles les plus précieux de son palais.

GISULFE II, rétabli.

741. GISULFE, élevé à la cour du roi Liutprand depuis l'expulsion d'Andelas, fut rétabli par ce prince, dans le duché de Bénévent, après la mort de Godescalc. On n'est pas sûr de la durée de son ducats. M. Muratori met sa mort en 747, et Camillo Pellegrino en 749 ou 750.

XIV. LIUTPRAND.

747, 749 ou 750. LIUTPRAND fut créé duc de Bénévent dans l'un de ces trois années. L'an 758, ayant refusé de reconnaître le roi Didier, à l'exemple du duc de Spolette, il s'attira les armes de ce prince. Didier le poussa jusqu'à Otrante, où il ne put néanmoins le forcer; mais il satisfit sa vengeance en le déposant. L'épouse de Liutprand se nommait SCANIPERGE.

XV. ARIGISE.

758. ARIGISE, époux d'ADELBERGE fille de Didier, roi des Lombards, fut substitué au duc Liutprand. L'an 774, après la destruction du royaume des Lombards, il prit le titre de prince et s'érigea en souverain, et ne voulut en aucune manière relever de Charlemagne, roi de France, vainqueur de sa nation. Il se qualifia prince de Bénévent, se fit sacrer par les évêques de ses

états, prit les ornements royaux, et fit mettre son portrait sur ses monnaies. Mais, l'an 787, Charlemagne, étant à Rome avant Pâques, le somma de se reconnaître son vassal, et, sur son refus, se mit en marche pour l'y contraindre. Arigise, le voyant approcher de Bénévent, s'enfuit à Salerne, d'où il lui envoya Grimoald, son second fils, pour lui offrir ses soumissions avec douze ôtages, du nombre desquels était sa fille Adalgise. Charlemagne les accepta, et outre un tribut de sept mille sous d'or qu'il imposa au duc, il détacha de son duché Théate (aujourd'hui Chieti), et quelques autres villes dont il fit présent à l'église romaine, après quoi il revint passer les fêtes de Pâques à Rome, emmenant avec lui Grimoald. Mais le monarque eut à peine repris la route de l'Allemagne, qu'Arigise prit des mesures pour se tirer de l'assujettissement où il l'avait réduit. Il négociait à ce sujet avec l'empereur d'Orient, lorsque la mort le surprit le 26 août 787, un mois après avoir perdu son fils aîné, Romoald. (Bouquet, T. V, p. 44; S.-Marc, T. I, p. 414.) Arigise était un prince magnifique. Il fit bâtir deux superbes palais, l'un à Bénévent, l'autre à Salerne, ferma cette dernière ville de murailles et la fortifia de hautes tours. Il était ami et protecteur des gens de lettres. Paul, diacre, historien des Lombards, fit graver son épitaphe sur un beau mausolée que ses sujets lui firent élever (Ottavio Rinaldi, *Mémorie istor. della città di Capua*, l. 5, c. 7.).

XVI. GRIMOALD III.

787. GRIMOALD III, 2^e fils d'Arigise, était en ôtage à la cour de Charlemagne lorsque son père mourut. Le monarque français, après lui avoir fait quitter la barbe des Lombards, le déclara successeur de son père, à certaines conditions, dont une portait qu'il ferait empreindre sur ses monnaies le portrait de Charles avec son nom. On voit encore dans le cabinet de l'empereur à Vienne une de ces monnaies où le nom de Charles est d'un côté et celui de Grimoald de l'autre. Ce prince, affermi dans ses états, voulut se rendre indépendant comme ses ancêtres. Il fit frapper la monnaie à son coin seul, et mettre son nom à la tête des actes publics. Il envahit même des terres de l'église romaine, qui étaient dans son voisinage, à l'aide du patrice ou duc de Sicile, et refusa de les rendre, quelques instances que lui fit là-dessus le pape Adrien I. Charlemagne, à qui le pontife eut recours, envoya son fils Louis à Pepin, roi d'Italie, avec ordre aux deux frères de marcher contre le duc de Bénévent. Ils entrèrent dans ce duché, l'an 795, à la tête

d'une armée dont tous les efforts se terminèrent à prendre un château de peu d'importance. Pepin revint, l'an 801, contre Grimoald, et après un long siège lui enleva Théate, aujourd'hui Chieti, qu'il livra aux flammes. Pepin voyant la difficulté de réduire Grimoald, lui envoya différents députés pour l'exhorter à lui rendre les mêmes devoirs dont son père Arigise, disait-il, avait été tenu envers le roi Didier. A quoi le duc répondit qu'il était né libre de père et de mère, et qu'il comptait avec la protection du ciel l'être toujours. Furieux de cette réponse, Pepin reprit la guerre avec une nouvelle ardeur. Grimoald se défendit avec une valeur égale. Le roi d'Italie lui ayant enlevé, l'an 802, la ville de Lacera, aujourd'hui Nocera, dans la Pouille, il la reprit et fit prisonnier dans cette place le duc de Spolète, à qui Pepin en avait confié la garde. Grimoald eut aussi à se défendre contre les Grecs, dont il devint l'ennemi depuis qu'il eut répudié sa femme *UVANTIA*, nièce de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Il fit face à tous ses ennemis, et mourut libre et indépendant, comme il avait voulu toujours l'être, l'an 806, sans laisser d'enfants. « Sa mort, dit Muratori, fit verser des larmes à tous ses sujets, et l'épithaphe qu'ils gravèrent sur son tombeau, qui se voit à Salerne, dit qu'il remporta des victoires sur les Grecs, et que les Français ne purent jamais le contraindre à plier sous leur joug. »

XVII. GRIMOALD IV.

806. GRIMOALD IV, dit STORÉZAÏS, trésorier de Grimoald III, lui succède. Ce fut un prince doux et pacifique, suivant le portrait que fait de lui Erkeimpert. Sa bonté néanmoins ne le mit pas à l'abri des traits de la malignité. Une maladie épidémique ayant attaqué les bœufs, on accusa ce prince d'avoir empoisonné les paturages; et, à cette occasion, il y eut plusieurs meurtres commis contre ceux qu'on soupçonnait d'avoir répandu le prétendu poison. L'illusion enfin se dissipa quand on se fut aperçu que de tous les bestiaux il n'y avait que les bœufs sur qui était tombée la mortalité. Grimoald, après avoir été en butte à la haine, devint la victime de l'ambition. Daufer, surnommé le Bégue, homme d'un caractère turbulent, forma un complot, avec d'autres gens de sa sorte, pour le faire périr dans un voyage qu'il devait faire à Salerne. Grimoald, instruit des embûches qu'on lui dressait, les prévint et poursuivit les complices à Naples où ils s'étaient réfugiés auprès du duc Théodore, qui commandait en cette ville pour l'empereur Léon l'arménien. On en vint à un combat par mer et par terre devant

Naples; et le carnage fut si grand, au rapport d'Erkempert, que la mer demeura teinte de sang plusieurs jours. Dauser ayant eu le bonheur de s'échapper, trouva moyen de se réconcilier avec Grimoald. Mais le pardon qu'il obtint ne le rendit que plus obstiné dans la haine qu'il portait à ce prince. Deux de ses fils le servirent à souhait en massacrant ce prince l'an 827. (Ottavio Rinaldi, *Mém. istor. della città di Capua*, l. 5, c. 9.)

XVIII. SICON.

827. SICON, d'une famille noble de Spolette, succède à Grimoald, après l'avoir assassiné. Il fut presque toujours en guerre avec les Napolitains, et ayant assiégé leur capitale, il les obligea de lui payer tribut. Il soumit le comte de Capoue à la même loi, et mourut l'an 855, laissant deux fils, Sicard qui suit, et Siconulfe. (Voyez Bon, duc de Naples.)

XIX. SICARD.

855. SICARD, fils de Sicon, fut son successeur en la principauté de Bénévent. Voisin non moins fâcheux pour Naples que son père, il eût assujetti ce duché, s'il n'eût pas craint de s'attirer la colère de l'empereur Lothaire, dont les Napolitains avaient imploré la protection. L'incontinence, l'avarice et la cruauté firent détester ce prince; Erkempert dit qu'il s'engraissa du sang de ses peuples. ADELCHISE, sa femme, aussi méchante que lui, avait un frère nommé Roffred, qui, par ses flatteries et en secondant les goûts du prince, se rendit maître de son esprit: ce fut par les conseils de ce dangereux favori, que Sicard fit arrêter Siconulfe son frère, sous prétexte qu'il aspirait à la souveraineté; qu'il le fit ordonner diacre, et qu'il le tint en prison à Tarente; qu'il força Maion, un de ses parents, à se faire moine, et qu'il fit périr par le fer et le poison les principaux de la noblesse. (Saint-Marc.) Vers la fin de 859, Sicard ayant voulu attenter à l'honneur de la femme d'un noble bénévontain nommé Dauférius, l'époux en porta ses plaintes au peuple, qui ayant aussitôt couru aux armes, enfonça le palais et massacra Sicard, dont les états, après sa mort, furent partagés en trois souverainetés; savoir, la principauté de Bénévent, la principauté de Salerne, et le comté de Capoue.

XX. RADELGISE.

840. RADELGISE I, OU RATELCHISE, trésorier du prince Sicard, et différent de Radelgise, assassin de Grimoald IV, fut élu prince

par les habitants de Bénévent : mais ceux de Salerne ne voulurent pas le reconnaître, et s'étant ligués avec ceux d'Amalfi, ils proclamèrent, pour successeur de Sicard, Siconulfe, son frère, qui s'était échappé de Tarente, où sept ans auparavant il l'avait exilé. Landulfe, comte de Capoue, entra dans cette ligue, et mit les Napolitains dans les intérêts de Siconulfe. Ce fut l'occasion d'une guerre qui dura plusieurs années, et ce fut ainsi que la principauté de Salerne fut démembrée de celle de Bénévent. Le comté de Capoue en fut de même séparé; mais, durant quelques années, Siconulfe en fut reconnu souverain. Radelgise mourut l'an 851, après que l'empereur Louis II l'eut obligé de partager l'ancien duché de Bénévent avec Siconulfe. Radelgise avait signalé son avènement à la principauté de Bénévent par un trait de férocité qui aurait dû lui aliéner sans retour les cœurs de ses sujets. Il n'était par encore reconnu par une partie d'entr'eux, lorsque voyant Adelgise, fils de Roffred, beau-frère de Sicard, venir au palais avec une suite nombreuse de jeunes gens, il commanda à ses gardes de le jeter par les fenêtres, sur le soupçon qu'il arrivait avec de mauvaises intentions. L'ordre ayant été sur-le-champ exécuté, Landulfe, comte de Capoue, qui se trouvait présent, et qu'une amitié secrète unissait à Adelgise, s'échappe clandestinement, monte à cheval et court à Capoue, d'où il fait savoir à Radelgise qu'il ne le reconnaît plus pour son souverain. « L'aventure d'Adelgise fit » sortir aussi de Bénévent Daufer, beau-père du feu prince Si- » card, et ses fils Romoald, Arigise, Maion, Grimoald et » Waifre. Le premier effet de leur mécontentement est de » soulever Salerne. Adelmaire, chargé par Radelgise d'ap- » paiser Daufer et ses fils et de les ramener à leur devoir, se » laisse gagner, et s'unissant en secret avec eux et les citoyens » de Salerne, il invite Radelgise à se présenter devant la place; » lui faisant espérer qu'il s'en rendra maître aisément. Radel- » gise, avec peu de troupes, va camper sous les murs de Sa- » lerne; et lorsqu'il y pense le moins, Adelmaire et les fils de » Daufer, avec tout le peuple de la ville, fondent sur son armée, » en tuent beaucoup de monde et mettent le reste en fuite. » (Saint-Marc). La jeunesse salernitaine va tirer ensuite, par stratagème, Siconulfe de sa prison de Tarente, et à son arrivée à Salerne, il en est salué prince d'un consentement unanime. (Voyez les princes de Salerne). Radelgise eut de HARÉTRUDE, son épouse, douze fils, dont l'aîné le remplaça.

XXI. RADELGAIRE.

851. RADELGAIRE, fils aîné de Radelgise I, lui succéda. Sa

piété, sa douceur et ses autres belles qualités le rendirent cher à ses sujets, qui lui élevèrent un magnifique tombeau après sa mort, arrivée l'an 855 ou 854. Ce fut pendant sa régence que les Bénéventains, réunis aux Capouans, députèrent au roi Louis II, pour le prier de venir défendre leur pays dévasté par les Sarrasins de Bari. (*Voyez les princes de Capoue*).

XVII. ADELGISE.

855 ou 854. ADELGISE, nommé THÉODORE par les Grecs, second fils de Radelgise I, fut successeur de Radelgaire, son frère. L'an 858 ou environ, il réunit ses troupes à celles d'Adémar, prince de Salerne, et se met à leur tête pour chasser les Sarrasins, qui, de Bari, faisaient des incursions fréquentes sur les territoires de Bénévent et de Salerne. Adalgise met d'abord les infidèles en fuite; mais ils eurent bientôt leur revanche, et, étant revenus à la charge, ils contraignirent les Chrétiens de fuir à leur tour, après avoir perdu beaucoup de monde. Cette victoire ouvrit aux Sarrasins l'entrée dans les deux principautés, où ils firent un butin considérable. Ils y revinrent en 862, et obligèrent Adalgise à leur promettre un subside annuel. L'an 863, les nouvelles courses qu'ils font sur le territoire de Bénévent engagent l'empereur Louis II à passer une partie de l'année dans ce pays. Louis, après avoir emporté Bari sur les Sarrasins, au bout de quatre ans de siège, revient l'an 871 à Bénévent, et y séjourne, tandis que ses troupes font le siège de Tarente. Adalgise, irrité de la conduite insolente des Français, conspire contre ce prince, dont la faiblesse semblait les autoriser. Le 25 août, ayant forcé le palais où était l'empereur, il l'oblige à se renfermer dans le donjon avec sa femme et sa fille, et trois jours après les contraint, par famine, à se rendre prisonniers. (*Voyez les comtes de Capoue*). Mais les Sarrasins s'étant approchés de Salerne, Adalgise, qui ne se sentait pas assez fort pour les repousser, remet l'empereur en liberté le 17 septembre, après lui avoir fait promettre de ne jamais entrer en armes dans la principauté de Bénévent. L'an 872, Louis étant à Rome pour son couronnement, se plaint, dans une assemblée nombreuse de nobles et de prélats, de l' affront que lui a fait Adalgise, et engage les assistants à lui déclarer la guerre. L'impératrice se charge de conduire elle-même les troupes contre le prince de Bénévent: mais d'autres événements rendirent inutiles ces projets de vengeance. L'an 873, Louis rentra, malgré son serment, dans la principauté de Bénévent, avec une puissante armée, et s'avança jusqu'à Capoue. « Dans ces tems-ci, dit Giannone, on n'avait » pas encore presque vu d'exemples de serments violés; mais

» les papes, depuis Grégoire II et Zacharie, eurent soin de
 » mettre les souverains à leur aise sur cet article, et trouvèrent
 » le moyen, par les absolutions, de calmer les consciences sur
 » l'inobservation des promesses les plus solennellement ap-
 » puyées sur la foi du serment. Les évêques, à l'imitation des
 » papes, s'arrogèrent même l'autorité de donner ces absolutions
 » dans les tribunaux et partout où il en était besoin. Cette espèce
 » de licence ne leur était pas non plus inutile. Par là, de même
 » que par les dispenses sur les mariages, ils se rendirent né-
 » cessaires et redoutables. Disons en passant, qu'auparavant,
 » les princes eux-mêmes étaient dans l'usage de donner les per-
 » missions ou dispenses pour les mariages. Louis, qui n'aurait
 » point osé, au mépris de son serment, rentrer dans Bénévent,
 » se vit heureusement soulagé et enhardi par le pape Jean VIII,
 » successeur d'Adrien, lequel déclare qu'un serment qu'on avait
 » indignement arraché par force, ne devait lui faire aucune
 » peine, et qu'il l'absolvait pleinement. Quelques auteurs néan-
 » moins, tels que Sigonius (*de Regno Italiæ*), prétendent que,
 » malgré l'absolution, ce prince inquiet dans sa conscience, ou
 » craignant d'être regardé comme parjure, eut recours à un
 » expédient, qui fut de ne point venir lui-même à la tête de son
 » armée dans l'état de Bénévent, mais d'en remettre la con-
 » duite à sa femme, Engilberge, qui ferait la guerre en son nom
 » et sous ses ordres. Il vint à Capoue, et sur sa route il défit
 » plusieurs fois les Sarrasins, qu'il obligea de se retirer à Ta-
 » rente. Plus occupé encore du désir de se venger d'Adelgise,
 » il fit tous ses efforts pour s'emparer de Bénévent. Quelques
 » auteurs disent qu'Adelgise fut tellement effrayé qu'il s'enfuit
 » dans l'île de Corse : mais soit que cette évasion n'eût pas
 » réussi, comme le dit Erkempert, soit que plusieurs comtes
 » de ses voisins et le pape même s'entremirent pour raccom-
 » moder ce prince avec l'empereur, la paix fut conclue, et
 » Adelgise avec ceux de son parti rentrèrent dans ses bonnes
 » grâces.»

Les affaires du duché de Bénévent, après le départ de l'em-
 pereur, tombèrent dans une extrême décadence. Les Sarrasins
 ayant repris courage, lorsqu'ils le virent éloigné, se mirent à
 courir les territoires de Bari et de Cannes, en commettant leurs
 déprédations ordinaires. Trois fois Adelgise sortit en campagne
 pour leur donner la chasse ; mais toujours il fut repoussé avec
 perte. (Erkempert, *Chron.*, c. 58). Adelgise ne pouvant obtenir
 de l'empereur Charles-le-Chauve aucun secours contre ces bar-
 bares, malgré les pressantes sollicitations du pape Jean VIII,
 prit le parti de faire la paix avec eux, l'an 877 : mais il avait
 des ennemis domestiques, dont les mauvais desseins lui furent

encore plus funestes que ceux des étrangers. L'an 878 ou 879, son gendre et ses neveux, ligués avec d'autres méchants, qu'il regardait comme ses amis, le tuèrent en trahison. De son mariage il laissa une fille, nommée Agiltrude, mariée à Gui, duc de Spolette, qui devint empereur. (Erkempert, *Chron.* c. 40).

XXIII. GAIDERISE.

878 ou 879. GAIDERISE, petit-fils, par sa mère, d'Adelgise, lui succède. Ses parents, le regardant comme un usurpateur, le déposent, l'an 881, et le jettent dans une prison. (*Voy.* les comtes de Capoue).

XXIV. RADELGISE II.

881. RADELGISE II, fils aîné de Radelgaire, est fait prince de Bénévent à la place de Gaiderise. Sa mauvaise conduite le fit chasser en 884, après deux ou trois ans de règne. (*Voy.* les comtes de Capoue).

XXV. AION II.

884. AION II est substitué à Radelgise son frère. Trois ans après, les habitants de Bari, gagnés par ses insinuations, se révoltent contre les Grecs, leurs maîtres, massacrent la garnison, et reconnaissent Aion pour leur seigneur. Le patrice Constantin, qui commandait en ce pays, vient assiéger Bari. Aion vole au secours de la place, et fond sur les assiégeants, qu'il met d'abord en déroute; mais Constantin étant survenu avec des troupes fraîches, bat à son tour Aion, et ne lui laisse d'autre ressource que d'aller se renfermer dans Bari, qu'il fut obligé de rendre, après avoir inutilement demandé du secours au comte de Capoue et même aux Sarrasins. L'an 890. Aion meurt, laissant un fils en bas âge, qui suit. (*Voy.* Aténulfe, comte de Capoue).

XXVI. URSE.

890. URSE, fils d'Aion, lui succède à l'âge de sept ans. L'an 891, le protospataire Simbaticius, envoyé par l'empereur Léon le Philosophe, en Italie, assiége Bénévent, qu'il oblige, le 18 octobre, à capituler. Les Grecs, par là, deviennent les maîtres de toute la principauté, qu'ils conservèrent l'espace d'environ quatre ans.

XXXVII. GUI.

894. GUI IV^e du nom, comme duc de Spolette, fait la conquête de Bénévent sur les Grecs. Quatre mois après il exile

l'évêque Pierre, dont les conseils et les intrigues avaient engagé les Bénéventains à l'appeler à leur secours. Ce trait d'ingratitude indispose contre lui ses nouveaux sujets. Gui, reconnaissant sa faute, va trouver l'évêque et le ramène à Bénévent. La suite de son gouvernement ne mérita que des éloges. Il cessa d'être prince de Bénévent au commencement de 896.

RADELGISE II.

896. RADELGISE II est rétabli dans la principauté de Bénévent par l'impératrice Agiltrude, sa sœur, au mois d'avril. La faiblesse de son esprit ne lui permettant pas de gouverner par lui-même, il donne sa confiance à Viriald, qui soulève tous les esprits par l'atrocité de sa conduite. Plusieurs nobles qu'il avait exilés s'étant réfugiés à Capoue, engagent le prince Aténulfe, l'an 900, à tenter la conquête de Bénévent : elle ne fut pas difficile. Aténulfe s'étant présenté de nuit devant la ville, les portes lui furent ouvertes par les complices de la conjuration que les exilés avaient formée. Au point du jour, le peuple assemblé dépose Radelgise et proclame Aténulfe prince de Bénévent.

XXVIII. ATENULFE I.

900. ATENULFE I, comte de Capoue, devenu prince de Bénévent, s'applique à gagner l'amitié de ses nouveaux sujets. Il y réussit, mais non toutefois de manière à captiver tous les cœurs. Des mécontents conspirent pour le déposer et mettre l'évêque Pierre à sa place. Aténulfe, informé du complot, revient en diligence à Bénévent, exile le prélat, et punit plus sévèrement ses complices. L'an 908, s'étant ligué avec le pape Jean XI et les ducs de Naples et d'Amalfi, il députe son fils, Landulfe, à l'empereur de Constantinople pour en obtenir du secours. Le jeune prince revient avec un corps de troupes qu'il avait obtenu. Aténulfe, ainsi renforcé, se met en marche pour attaquer les retranchements des Sarrasins du Garillan. Les troupes des confédérés se laissent surprendre pendant la nuit, et sont mises en fuite, mais ayant repris courage, elles reviennent à la charge et battent les Sarrasins. L'an 910, Aténulfe meurt à Capoue, dans le mois d'avril, laissant de SIKELGAÏTE, sa femme, deux fils, qui suivent. (Muratori, St.-Marc.)

XXIX. LANDULFE I ET ATENULFE II.

910. LANDULFE I et ATENULFE II succédèrent à leur père Aténulfe I dans ses états, qu'ils possédèrent sans les partager :

le premier était collègue de son père depuis 901 , et le deuxième lui avait été pareillement associé en 910. L'an 929 , avec l'aide du duc de Spolette , ils battent les Grecs , qui étaient entrés sur leurs terres. L'an 933 , Landulfe se donne pour collègue Aténulfe III , son fils aîné : ces trois princes règnent ensemble jusqu'en 940 , qu'Aténulfe II meurt. Landulfe alors s'associe son second fils Landulfe II , et règne avec ses deux fils jusqu'en 945. Il perd l'aîné au commencement de cette année , et ne lui survit que jusqu'au 10 avril suivant.

XXX. LANDULFE II.

943. LANDULFE II^e du nom , prince de Bénévent , et IV^e du nom prince de Capoue , règne , après la mort de Landulfe I , son père , jusqu'en 959 , conjointement avec PANDULFE I , son fils aîné , surnommé TÊTE-DE-FER ; alors il prend encore pour collègue son second fils LANDULFE III (cinquième du nom , prince de Capoue) , et il règne avec ses deux fils jusqu'au 28 mai 961 , époque de sa mort , arrivée à Capoue.

XXXI. PANDULFE I.

961. PANDULFE I , dit TÊTE-DE-FER , et LANDULFE III succèdent à Landulfe II , leur père , dont ils possèdent les états par indivis. Le premier établit sa résidence à Capoue , et le deuxième à Bénévent. Les deux frères reçoivent , l'an 963 , à Capoue , l'empereur Otton I , et se reconnaissent ses vassaux. Pandulfe devient , en 967 , duc de Spolette et marquis de Camerino , par la faveur du même empereur Otton. Landulfe III meurt l'année suivante , laissant des fils , que Pandulfe , leur oncle , priva des droits qu'ils avaient au deux principautés. La même année Pandulfe se donne pour collègue son fils Landulfe IV. Pandulfe étant venu trouver , en 969 , l'empereur Otton à Ravenne , obtient de lui des troupes , avec lesquelles il va surprendre Bovino , ville appartenante aux Grecs dans la Calabre : mais comme il poursuivait la garnison , sortie pour le combattre , le patrice Eugène survient , le fait prisonnier et l'envoie à Constantinople. Il y resta deux ans. L'empereur Tzimiscès , en 971 , lui rendit la liberté , à la prière d'Otton. L'an 978 , Pandulfe est fait prince de Salerne avec Pandulfe son autre fils. Pandulfe I meurt l'an 981 , laissant d'ALARDE , sa femme (morte le 4 décembre 992) , outre les deux fils qu'on vient de nommer , quatre autres fils ; Aténulfe , qu'on trouve qualifié comte et marquis ; Landulfe , qui fut prince de Capoue ; Gisulfe , qui fut comte de

Théano ; et un autre Landulfe , dit de Sainte-Agate , qui fut aussi prince de Capoue.

XXXII. LANDULFE IV.

981. LANDULFE IV, successeur de Pandulfe *Tête-de-Fer*, son père, dans les principautés de Bénévent et de Capoue, après avoir été son collègue, est dépouillé de la première, six mois après la mort de son père, par Pandulfe II, son cousin germain. L'an 982, il perdit celle de Capoue avec la vie, dans la bataille qu'Otton II livra, le 15 juillet, contre les Grecs et les Sarrasins.

XXXIII. PANDULFE II.

982. PANDULFE II, fils aîné de Landulfe III et neveu de Pandulfe *Tête-de-Fer*, succède à son cousin Landulfe IV. L'an 987, il se donne pour collègue Landulfe V, son fils aîné, avec lequel il règne jusqu'en 1012. Cette année il s'associe encore son petit fils Pandulfe III, né de ce fils. Il fut aussi prince de Capoue avec son neveu Pandulfe, depuis l'an 1009 jusqu'à sa mort, arrivée en 1014. Il eut pour troisième fils Aténulfe, abbé du Mont-Cassin en 1011, et mort en juin 1022.

XXXIV. LANDULFE V.

1012. LANDULFE V, fils aîné de Pandulfe II, collègue de son père depuis 987 jusqu'en 1012, règne ensuite avec son père et son fils PANDULFE III jusqu'en 1014, puis avec son fils seul jusqu'en 1053, qu'il meurt au mois de septembre. Landulfe V avait un autre fils, nommé Aténulfe, que les Normands choisirent pour leur général. Celui-ci est qualifié improprement prince de Bénévent par Guillaume de la Pouille.

XXXV. PANDULFE III.

1053. PANDULFE III, après avoir été collègue de Landulfe V, son père, depuis 1012, règne seul pendant cinq ans, puis s'associe, l'an 1058, Landulfe VI, son fils ; ils règnent ensemble jusqu'en 1055, sont dépossédés par le pape Léon IX, que l'empereur Henri III avait fait vicaire et seigneur de la ville de Bénévent. (Voyez *les princes de Capoue.*)

XXXVI. RODOLFE.

1055. RODOLFE, venu d'Allemagne, est fait prince, ou plutôt gouverneur de Bénévent, par Léon IX ; mais il ne garde cette

principauté que jusqu'au mois de mars 1054. Pandulfe III et Landulfe VI, après leur expulsion de Bénévènt, s'étaient retirés chez les Normands, que Léon IX était venu combattre, lorsqu'il déposséda ces deux princes. Léon ayant été fait prisonnier par les Normands, dans la bataille qu'il leur livra le 18 juin 1055, à Civitella, dans la Capitanate, et conduit cinq jours après, à Bénévènt, où il resta prisonnier sur sa parole, s'accommoda, au mois de mars suivant, avec les vainqueurs. Une des conditions de l'accommodement portait, que les deux princes de Bénévènt, qu'il avait destitués, seraient rétablis; et par là Rodolfe fut lui-même déposé. (S.-Marc.)

PANDULFE III ET LANDULFE VI.

1054. PANDULFE III et LANDULFE VI sont remis en possession de la principauté de Bénévènt au mois de mars : le premier abdique en 1059, et Landulfe VI lui substitue son fils Pandulfe IV. Ils règnent ensemble jusqu'en 1074, que ce dernier est tué dans une bataille contre les Normands. Son père ne lui survécut que jusqu'en 1077; et comme il n'avait pas d'autre fils, la race des princes lombards de Bénévènt finit avec lui.

Depuis, cette principauté n'eut plus de prince particulier, et fut dès-lors, pour sa plus grande partie, réunie au duché de Pouille et de Calabre.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ROIS DES BULGARES.

LES BULGARES, Scythes d'origine, demeuraient anciennement dans la Sarmatie asiatique, c'est-à-dire dans les plaines situées à l'occident du Volga ; ils y fondèrent la ville de Bulgar (1), encore aujourd'hui subsistante, d'où ils tirèrent leur nom. Ce ne fut que vers le milieu du VII^e siècle qu'ils commencèrent d'être bien connus. Ils avaient alors pour roi Courat, dont les cinq fils, s'étant divisés après la mort de leur père, allèrent chacun avec différentes bandes, à l'exception de l'aîné qui resta dans le pays, chercher de nouvelles demeures. Une de ces bandes étant passée en Italie, s'établit dans le Bénéventain, avec la permission du duc Grimoald, et y subsiste encore de nos jours, étant facile à reconnaître par son langage et son habillement. Mais la principale, ayant passé le Danube sous la conduite d'Aspame, se fixa dans la basse Mœsie, c'est-à-dire la Valachie, la Moldavie, la Hongrie, après avoir mis en fuite l'armée que Constantin Pogonat leur opposa. Ce prince fut même obligé, vers l'an 679, de faire une paix honteuse avec eux, en se soumettant à leur payer un tribut. Justinien II, son fils, ayant voulu rompre cette paix en 687, remporta d'abord quelques avantages sur les Bulgares ; mais peu de tems après, s'étant à peine tiré d'une embuscade qu'ils lui avaient dressée, il prit le parti de renouveler, avec ces barbares, le traité de son père. Les Bulgares furent alors paisibles possesseurs des terres qu'ils avaient envahies sur l'empire. On verra dans la Chronologie de leurs Rois les conquêtes qu'ils y ajoutèrent dans la suite, et les différentes révolutions que leur royaume éprouva.

MOCRUS.

Mocrus, suivant l'Alexiade, doit être regardé comme le fondateur du royaume des Bulgares. Ce fut apparemment lui qui força l'empereur Justinien II de renouveler le traité que

(1) Aujourd'hui *Bolgari*.

Pogonat, son père, avait fait avec les Bulgares. La consistance qu'il donna à ses états, fut le fruit de sa valeur et de son habileté. Il mourut vers la fin du VII^e siècle.

TERBELIS, ou TARBAGL.

TERBELIS, ou TARBAGL, régnait sur les Bulgares au commencement du VIII^e siècle. L'an 705, il aida Justinien II, supplanté par Absimare, à reprendre Constantinople. L'empereur, par reconnaissance, honora Terbélis du titre de César, le fit asseoir sur un trône à côté de lui, et lui céda la Zagorie, pays de la Thrace autour de la ville de Develto. Ces récompenses ne satisfirent point le prince bulgare. Par une sorte de moquerie il coucha par terre son large bouclier, ainsi que le fouet dont il se servait à cheval, et ordonna aux officiers de l'empereur de couvrir l'un et l'autre de pièces d'or. Il étendit ensuite sa pique, et y fit entasser, dans toute sa longueur, des étoffes de soie jusqu'à une hauteur considérable. Il obligea de plus l'empereur d'enrichir tous les soldats bulgares, en leur remplissant la main droite de pièces d'or, et la gauche de pièces d'argent. Les services des Bulgares, payés si chèrement, perdirent leur mérite aux yeux de Justinien. Deux ans après il recommença contre eux la guerre. Elle ne lui fut point avantageuse. Il fut battu près d'Anchiale qui lui servit d'asyle, et d'où il s'enfuit par mer au bout de 5 jours. La guerre se termina là. Justinien rechercha de nouveau l'amitié des Bulgares, et lorsqu'il eut appris que Filépique avait pris la pourpre, il ne rougit point de demander du secours à Terbélis, qui lui envoya trois mille hommes. Mais Justinien fut mis à mort avant qu'ils arrivassent. Terbélis feignant, de vouloir venger la mort de ce prince, se jeta sur la Thrace qu'il pillà jusqu'aux portes de Constantinople, et s'en revint avec un butin immense et un nombre infini de prisonniers. L'empereur Antémios, détrôné par Léon l'Isaurien, trouva une retraite chez les Bulgares, et obtint de Terbélis des troupes et de l'argent en 719, pour l'aider à remonter sur le trône. Mais ces barbares ayant appris que les Grecs ne voulaient point de lui, le livrèrent ensuite à son rival, après l'avoir amené jusqu'aux portes de Constantinople.

CORMÈS, ou COMERS, ou CROMNER.

CORMÈS, ou COMERS, successeur de Terbélis, paraît être le même que celui qui est appelé CRIME par Suidas, et qui, selon Sigebert, régnait en 727. Quoi qu'il en soit, c'est sous l'un de ces deux princes (s'ils sont différents) que les Bulgares

firent une nouvelle irruption dans la Thrace , pour obliger Copronyme à leur payer le tribut ordinaire qu'il leur refusait. Les évènements de cette guerre sont diversement racontés par les historiens. C'est apparemment Cormès , ou Crime , que les Bulgares mirent à mort l'an 762 , ou 765.

TÉLÉSIS , ou TÉLEUTZAS.

765. TÉLÉSIS , ou TÉLEUTZAS , fut le premier roi des Bulgares créé par élection. La couronne chez eux avait été jusqu'alors héréditaire ; mais la tyrannie de leurs derniers rois les obligea de changer cet usage. Télésis avait 50 ans lorsqu'il fut élu. Pour répondre à l'opinion qu'on avait de sa valeur , il fit aussitôt une irruption sur les terres des Romains. Constantin Copronyme marcha contre lui , le défit , et le mit en fuite le 50 juin 765. Les Bulgares , irrités contre leur roi , à cause de sa défaite , le tuèrent la même année dans une sédition.

SABIN.

763. SABIN , gendre de Cormès , fut élu pour succéder à Télésis. Dès qu'il fut sur le trône , il demanda la paix aux Romains , et l'obtint. Mais les Bulgares craignant qu'une pareille soumission ne les rendit esclaves des Romains , s'élevèrent contre leur souverain , et l'obligèrent à prendre la fuite. Sabin se retira avec toute sa famille à la cour de Constantinople.

PAGAN , ou PAGEN.

765 ou 764. PAGAN fut substitué par les Bulgares à Sabin , après sa fuite. On s'attendait qu'il recommencerait la guerre avec les Romains , mais son premier soin fut au contraire de cimenter la paix que Sabin avait faite avec eux. Il envoya pour ce sujet des ambassadeurs à la cour de Constantinople et y vint ensuite lui-même. Copronyme fit semblant de lui accorder sa demande ; mais , l'an 765 , il entra à main armée sur les terres des Bulgares , où il battit leurs généraux , et fit de grands ravages. L'année suivante , ce prince , étant venu par le Danube en Bulgarie , avec une flotte de 600 voiles , une violente tempête brisa , submergea , dissipa ses vaisseaux , et l'obligea de s'en retourner sans avoir rien fait. Pagan mourut vers l'an 771.

TÉLÉRIC , ou TSÉRIC.

771 , ou environ. TÉLÉRIC , ou TSÉRIC succéda , vers l'an 771 , à Pagan. L'empereur Copronyme , ayant équipé une nou-

velle flotte, revint en Bulgarie. Arrivé à Varna, une frayeur subite le saisit; il était sur le point de fuir lorsque les Bulgares non moins effrayés que ce prince, lui envoyèrent demander la paix. Ils l'obtinrent sans peine, et l'empereur fit aussitôt voile pour Constantinople. Mais l'an 775, ayant appris, vers le mois d'octobre, que Téléric avait assemblé 12 mille hommes pour enlever les habitants de Berzerie, il assembla, de son côté, une grande armée, avec laquelle il fonda inopinément sur la Bulgarie. Téléric, se persuadant qu'il était trahi par ses sujets, écrit l'année suivante à l'empereur que, ne pouvant plus se fier aux siens, il a dessein d'abandonner son royaume, et de se retirer auprès de lui; il le prie en même tems que, s'il a quelques amis parmi les Bulgares à qui il puisse découvrir son dessein, il ne manque pas de les lui nommer. L'empereur, ne se doutant point de la fraude, lui envoie la liste de ses correspondants. Le Bulgare l'ayant reçue, les fait tous mourir par différents supplices. A la nouvelle de ces exécutions, Copronyme entre dans un dépit furieux qui avança le terme de ses jours. Mais ce que Téléric feignait alors de vouloir faire, il fut obligé de le réaliser sous Léon, successeur de Copronyme. Car appréhendant les embûches de ses sujets, il prit le parti, l'an 776, de se réfugier à la cour de Constantinople, où il fut honoré de la dignité de patrice. Ayant ensuite embrassé la religion chrétienne, il reçut le baptême, et épousa la nièce de l'impératrice Irène. M. le comte du Buat fait de Téléric deux hommes qu'il nomme Télènes et Tséric, et fait régner le premier après le second.

CARDAM, ou CORDANE.

776. CARDAM, ou CORDANE, fut élu pour remplacer le roi Téléric après son départ. L'an 791, et non pas 778, comme le marque du Cange, Constantin, fils de Léon et d'Irène, vint l'attaquer, mais sans succès. Il revint l'année suivante, et fut totalement défait. Mais, l'an 794, il répara cette défaite par une victoire dont il ne sut pas néanmoins profiter. L'an 806, les Bulgares passent au fil de l'épée un corps de troupes romaines. Il paraît que Cardam mourut cette année.

CREM, ou CRUME, ou CRUMNE.

806, ou environ. CREM, ou CRUME, ou CRUMNE, succéda, vers l'an 806 au roi Cardam. L'an 807, il fit une irruption sur les terres de l'empire, prit Sardique d'assaut, et battit un corps de six mille Grecs. L'an 811, l'empereur Nicéphore entra sur les terres des Bulgares, et intimida Crumne au point qu'il vint lui

demander la paix. Nicéphore , l'ayant refusée , avança dans le pays , et remporta d'abord quelques avantages , qui engagèrent le roi bulgare à solliciter la paix de nouveau. Ne pouvant encore l'obtenir, il s'arme de son désespoir, ferme les passages à l'armée ennemie avec de grands abattis d'arbres, fond sur elle le 25 juillet, la taille en pièces, et l'empereur est du nombre des morts. Crumne, s'étant fait apporter la tête de Nicéphore, fit du crâne une coupe à boire, suivant l'usage des barbares. Michel Rhangabé, successeur de Nicéphore, voulut réparer l'honneur des armes romaines contre les Bulgares, et n'y réussit pas. L'an 812, étant parti de Constantinople le 17 juillet, sur la nouvelle que Crumne assiégeait Débelt avec une armée de 500 mille hommes, il s'avance jusqu'à Zorlich, en Thrace, et ne peut agir par la dissension des chefs de son armée. Les Bulgares pillent cependant la Thrace et la Macédoine. Crumne fait offrir à l'empereur de renouer l'alliance qui avait été conclue avec Cormès, à deux conditions : la première de rendre les transfuges, tant les Bulgares qui s'étaient réfugiés sur les terres de l'empire, et y avaient reçu le baptême, que les Grecs qui, ayant été faits prisonniers, avaient trouvé moyen de se sauver; la 2^e que les marchands grecs qui venaient commercer en Bulgarie feraient la déclaration de leurs marchandises pour payer la taxe qui leur serait imposée, à peine de confiscation. Sur le refus de l'empereur, il rentre dans la Thrace au mois d'octobre de la même année, prend Débelt, emporte d'assaut Mésimber le 2 novembre, et achève de ruiner cette province. Au mois de février 815, il bat l'empereur, et le 22 juillet suivant, il met son armée en déroute au premier choc, dans la plaine d'Andrinople, par la trahison de Léon l'Arménien, général des troupes impériales. Ces défaites rendirent Michel fort méprisable aux yeux de ses peuples, et furent l'occasion d'une révolte qui entraîna sa déposition. Crumne, fier de ses victoires, s'avance jusqu'aux portes de Constantinople. On voit du haut des murs ce prince idolâtre immoler des hommes et des animaux, et pratiquer d'autres superstitions usitées chez les Bulgares, pour se rendre ses dieux favorables. Léon l'Arménien, nouvel empereur, l'engage dans une conférence où il tâche de le faire périr. Crumne, s'étant échappé, non sans quelques blessures, se venge de cette perfidie par le saccagement des environs de Constantinople depuis le Bosphore jusqu'au Pont-Euxin et jusqu'à la Chersonèse de Thrace. En s'en retournant il se rend maître d'Andrinople, que son frère tenait assiégée depuis quelque tems, et emmène de là un grand nombre de prisonniers en Bulgarie. Crumne revient en Thrace dans le cours de l'hiver; et ayant passé le fleuve Rhigias, il attaque Arcadiopolis, ville riche et peuplée sur la rive

gauche de ce fleuve, à trente lieues de Constantinople. Il la prend, met aux fers tous ses habitants, et les fait transporter dans ses états avec leurs effets et leurs troupeaux. Cette course n'était que le prélude d'une expédition plus importante. Résolu de périr ou de prendre Constantinople, et d'assouvir son ressentiment sur la personne même de l'empereur, il met sous les armes tout ce qu'il a de sujets Bulgares, Abares et Esclavons. (C'est ici la dernière fois qu'il est parlé des Abares, dont les restes, comme on le voit, avaient subi le joug des Bulgares autrefois leurs sujets, et Crumue avait consommé cette grande révolution.) Il était prêt à se mettre en marche avec le plus formidable appareil, lorsqu'une hémorrhagie l'étouffa le 15 avril 814, à quatre heures du matin. Ainsi finit, comme Attila, le héros des Bulgares, qui avait bien d'autres traits de ressemblance avec celui des Huns. La politique de ce prince était de transporter sur la frontière septentrionale de ses états les habitants des villes qu'il prenait sur l'empire romain, et de les remplacer par des colonies des barbares qu'il avait soumis, afin que ces villes ne fussent pas tentées de retourner sous leurs anciens maîtres.

DOUCOM.

814. Doucom succéda, l'an 814, à Crumne. L'empereur, persuadé que la mort de Crumne avait déconcerté les Bulgares, leur envoya faire des propositions d'accommodement. Doucom les rejeta avec hauteur, et déclara qu'il n'était pas moins déterminé à venger son prédécesseur, que Crumne l'avait été à se venger lui-même. Il fallut donc en venir à une guerre qui devait être sanglante. Les deux princes marchèrent avec toutes leurs forces, et se rencontrèrent près de Mésimber. Les Bulgares vainqueurs au premier choc, se débandent en poursuivant les fuyards. Léon, profitant de ce désordre, tombe avec un corps de réserve sur l'ennemi, le met à son tour en déroute et s'en retourne à Constantinople, trainant avec lui un grand nombre de prisonniers. L'an 815 Doucom ramène ses troupes sur les terres de l'empire. Il ne tarde point à rencontrer l'empereur qui venait en forces au devant de lui. Léon, à la vue des Bulgares, affecte tous les dehors de la peur, et par là il leur inspire la plus grande sécurité. Elle leur devint funeste. Un jour, du grand matin, l'empereur ayant pénétré sans bruit dans leur camp, les surprend dans le sommeil, et en fait un si grand carnage, que pas un seul n'échappa. Le roi Doucom ne fut pas même épargné. Léon se jeta ensuite dans la Bulgarie, et les Grecs rendirent aux Bulgares les cruautés qu'ils en avaient éprouvées.

DITZENG , ou TSOC.

815. DITZENG , ou Tsoc , prince féroce et cruel , monta sur le trône de Bulgarie après Doucom. Il fit avec l'empereur Léon l'Arménien une trêve de 50 ans ; et l'on rapporte que , dans le serment par lequel ces deux princes confirmèrent le traité , Léon eut l'impiété de jurer par les dieux des Bulgares , et exigea de Ditzeng qu'il prit à témoin de sa bonne foi le dieu des Chrétiens. Les Menées des Grecs font mémoire , au 22 janvier , de Manuel , archevêque d'Andrinople , et de plusieurs chrétiens que Ditzeng fit mettre à mort. Lui-même finit ses jours l'an 821 au plus tard.

MORTAGON , ou MUTRAGON , ou OMORTAG.

821 , au plus tard. MORTAGON , ou MUTRAGON , ou OMORTAG , succéda , l'an 821 au plus tard , à Ditzeng. Sa haine pour le Christianisme fit aussi des martyrs. L'an 823 , au mois de mars , il vint au secours de Michel le Bègue , contre le rébelle Thomas qui assiégeait Constantinople. Thomas , battu et mis en fuite , se sauve a Andrinople , où il est pris après 5 mois de siège , et mis à mort par les plus cruels tourmens. L'an 826 , Mortagon fut tué tandis que ses ambassadeurs étaient à la cour de l'empereur Louis le Débonnaire , pour traiter des limites des deux empires.

BALDIMIR ou VLADIMIR.

826. BALDIMIR , ou VLADIMIR , petit-fils de Crumne , par son père , fut le successeur de Mortagon. Il peut avoir régné jusqu'en 844.

BOGORIS.

844 , au plus tard. BOGORIS occupait le trône de Bulgarie en 844. Cette année , ayant vainement essayé d'intimider l'impératrice Théodora par des menaces de guerre , il prit le parti de faire la paix avec l'empire. La sœur de Bogoris , détenue captive à la cour de Constantinople , lui fut rendue , suivant une des conditions du traité. Cette princesse fut , dans l'ordre de la providence , une source de salut pour les Bulgares. Elle avait embrassé le Christianisme à Constantinople. De retour en sa patrie , elle sollicita le roi , son frère , d'imiter son exemple. Bogoris fut ébranlé par les discours de sa sœur. Une peinture acheva ce que les raisonnemens de la princesse avaient ébauché. Bogoris avait fait venir à sa cour un moine , nommé Méthodius ,

peintre habile , pour décorer son palais des ouvrages de son art. Ce prince lui ayant donné ordre de peindre le spectacle qu'il jugerait le plus terrible, Méthodius , par le conseil de la sœur du roi , lui peignit le jugement dernier , avec ses circonstances les plus épouvantables. Ce tableau fit une telle impression sur Bogoris qu'il n'hésita plus à se déclarer chrétien. L'exemple du monarque entraîna peu à peu toute la nation. L'an 865 , Bogoris demanda , par une ambassade solennelle , des évêques et des clercs au pape Nicolas I. Dans le même tems le patriarche de Constantinople envoya un évêque en Bulgarie. Ce prélat conféra le baptême au roi , qui prit , en cette cérémonie , le nom de Michel. (Le P. Pagi se trompe en rapportant cet événement à l'an 881.) Les missionnaires , envoyés par le pape , se brouillèrent au bout de quelque tems avec les Grecs. Ceux-là prétendaient assujettir l'église de Bulgarie à celle de Rome ; ceux-ci voulaient la soumettre au patriarcat de Constantinople. (Il y avait des raisons pour et contre.) Les derniers l'emportèrent , et firent renvoyer tous les clercs romains. Ce fut un malheur pour les Bulgares , que Photius , dans la suite , engagea dans son schisme. Bogoris fut néanmoins toujours attaché sincèrement au Christianisme , et il en pratiqua exactement les devoirs. Le désir d'une plus grande perfection le porta même à embrasser la vie monastique. En abdiquant , il nomma son fils aîné pour le remplacer. Il se nommait LANDOMIR . suivant le second continuateur des Annales de Fulde. L'an 887 , Arnoul , roi de Germanie , lui envoya des ambassadeurs pour renouveler la paix qui était entre lui et le royaume de Germanie. (*Ann. Fuld. contin. altera ad an. 887.*) Ce jeune prince ayant voulu rétablir l'idolâtrie , Bogoris sort de son cloître , reprend l'habit militaire , se saisit du nouveau roi , lui fait crever les yeux , après l'avoir mis en prison , et nomme a sa place un autre de ses fils ; après quoi il retourne dans sa solitude. (*Annal. Met.*) Bogoris mourut après l'an 890.

PRÉSIAM.

PRÉSIAM vient , dans la liste des rois de Bulgarie , après Bogoris , dont il était vraisemblablement ce deuxième fils qui fut substitué au premier. Il eut une guerre malheureuse avec les Serviens. C'est tout ce qu'on en sait. Il mourut du tems de l'empereur Léon le Philosophe.

MICHEL VORIZE ou BORICH.

MICHEL VORIZE ou BORICH , fils et successeur de Présiam ,

voulut venger, sur les Serviens, les défaites de son père, et n'y réussit pas. Son fils Blastimir, ayant été pris dans une bataille contre ce peuple, il fut obligé de faire la paix pour le racheter. Son règne fut de très-courte durée ainsi que celui de son père.

SIMÉON.

SIMÉON, fils, ou plus vraisemblablement petit-fils du roi Baldimir, fut le successeur de Michel. Elevé dans les sciences à Constantinople, il s'était fait moine d'abord; et ayant trouvé depuis l'occasion de monter sur le trône de Bulgarie, il la saisit aux dépens de sa profession, à laquelle il renonça. Son premier soin, à la tête de l'Etat, fut de confirmer la paix avec les Serviens. L'an 889, il entre à main armée sur les terres de l'empire, pour avoir raison des avanies qu'on faisait, dans les marchés de Thessalonique, aux marchands bulgares qui venaient y commercer. L'armée que l'empereur Léon avait envoyée contre lui est battue sur les frontières de Macedoine. Siméon fait couper le nez à tous les prisonniers, et les renvoie ainsi mutilés à Constantinople. Les Hongrois, appelés par l'empereur, viennent au secours des Grecs. Ils remportent une grande victoire sur les Bulgares, et ravagent leur pays. Siméon fait alors semblant d'accepter la paix que l'empereur lui offrait; mais à peine voit-il le danger reculé, qu'il attaque inopinément les Hongrois, met leur armée en déroute, et pénètre dans leur pays. Les négociations pour la paix se renouent. Siméon, après avoir obtenu de l'empereur les prisonniers bulgares qu'il redemandait pour préalable, forme de nouvelles prétentions qu'on ne peut lui accorder. La guerre recommence l'an 892. L'armée des Grecs, commandée par Catacalon, est taillée en pièces par les Bulgares. Alors Siméon consent à la paix, dont il dicte lui-même les conditions. Il l'observa fidèlement durant le règne de Léon. Après la mort de ce prince, l'an 911, Siméon reprend les armes, sur le refus que fit l'empereur Alexandre de renouveler l'alliance des deux nations. L'an 914, il prend Andrinople au mois de septembre, par la trahison du gouverneur, qui se laissa corrompre. Il s'avance jusqu'aux portes de Constantinople qu'il tâche en vain de surprendre. L'an 917, le 6 août, il bat le général Léon Phocas dans les plaines d'Andrinople. L'an 923, indiction douzième, au mois de septembre, Siméon se met en marche avec toutes ses troupes pour faire le siège de Constantinople. Il traverse, le fer et le flambeau à la main, la Macédoine et la Thrace; et étant arrivé devant la capitale de l'empire, il assied son camp près des Blaquernes. Le patriarche Nicolas vient à la tête des grands de la cour pour traiter de la paix avec lui. Le

prince bulgare les renvoie en témoignant qu'il ne sera pas fâché d'avoir une entrevue avec l'un des empereurs romains. Lécapène se rend avec le patriarche au lieu marqué pour la conférence. Il tient à Siméon, suivant Cédrenus, un discours pathétique, sur l'atrocité de sa conduite, qui le fait rougir. Mais on ne put convenir des articles de la paix; et Siméon se contenta d'abandonner son entreprise après avoir reçu de grands présents de l'empereur. L'an 927, il fait enfin la paix avec l'empire. La même année, Siméon meurt le 27 mai, du chagrin que lui causa la perte d'une grande bataille qu'il avait livrée aux Croates. La domination des Bulgares s'étendait sur la fin de son règne entre la mer Adriatique et la mer Noire, jusqu'en Epire. Il avait eu deux femmes. La première lui donna Michel, qu'il obligea par son testament à se faire moine. De la deuxième, il laissa Pierre qui suit, Jean et Michel, dit aussi Benjamin. (Du Cange, Pag.)

PIERRE.

927. PIERRE, fils de Siméon, lui succéda l'an 927. Dès qu'il fut en possession du trône, il rompit la paix avec les Romains, et porta le fer et le feu dans la Macédoine. Mais, apprenant que l'empereur romain Lécapène venait au devant de lui, il fit faire des propositions de paix qui furent acceptées. Pierre se rend à Constantinople, où il épousa, le 8 octobre 928, MARIE, petite-fille de Lécapène. A son retour, il découvrit une conjuration formée contre lui par Jean, son frère. Elle fut étouffée par l'emprisonnement de Jean, et la mort de ses complices. Michel, autre frère de Pierre, ayant quitté le froc, voulut aussi lui enlever la couronne. Mais il mourut dans l'entreprise. Les Bulgares qui avaient pris son parti, sortirent du royaume; et s'étant jetés sur les terres des Romains, ils s'emparèrent de Nicopoli, où ils s'établirent. L'an 965, Pierre renouvela l'alliance avec l'empereur Nicéphore Phocas, qui venait de succéder à Romain le jeune. L'an 966, les Russes de Podolie, à la sollicitation de l'empereur, mécontent pour lors de Pierre, font une irruption funeste en Bulgarie; ils y reviennent l'année suivante, font de nouveaux ravages, et emmènent parmi les prisonniers Borise et Romain, fils de Pierre. L'an 970, ces Barbares s'étant avancés jusque dans la Thrace, furent défaits par le général Bardas Sclérus. L'année suivante, l'empereur Zimisquès marcha contre eux en personne, et reprit d'assaut Persthlave, capitale de Bulgarie, dont ils s'étaient emparés. Pierre était mort peu de tems avant cette expédition.

BORISE ou BURICH.

971. BORISE, ou BURICH, fils de Pierre, était prisonnier avec

sa femme et ses enfans à Persthlave , lorsque Zimisquès reprit cette place sur les Russes. L'empereur lui fit un bon accueil, et le salua même roi de Bulgarie. Mais l'ayant emmené à Constantinople , il le dépouilla des marques de la royauté dans l'église de Sainte Sophie. Vers le même tems , il fit eunuque Romain , frère de Borise. Les deux frères ayant trouvé moyen de s'évader , le premier fut tué dans une forêt par un bulgare qui le prit pour un grec. Romain s'en retourna de peur à Constantinople. Alors les Bulgares confièrent le gouvernement à quatre frères, David , Moïse , Aaron , et Samuel. Les deux premiers étant morts peu de tems après en se faisant la guerre , Samuel se défit d'Aaron , et par là se trouva seul à la tête de la Bulgarie.

SAMUEL.

974 ou environ. SAMUEL se fit reconnaître roi de Bulgarie après la mort de ses frères. L'an 977 , tandis que l'empereur Basile est occupé à réduire Bardas Sclérus et Bardas Phocas , qui lui disputaient l'empire , Samuel va ravager les terres des Romains , et pénétre jusqu'au Péloponèse. Pendant le cours de dix années , la Thrace , la Macédoine , la Thessalie , la Grèce , demeurèrent en proie à la fureur des Bulgares. L'an 987 , Samuel bat , près de Sardique , l'armée romaine commandée par l'empereur. Deux ans après il se rend maître de Thessalonique par stratagème. Mais la même année il est surpris sur les bords du Sperchius , en Thessalie , par le général Uranus , qui taille en pièces son armée. L'an 988 , Basile alla en personne dans la Bulgarie , dont il prit la capitale , avec plusieurs autres places fortes. Les vingt-six campagnes suivantes furent presque toutes marquées par des victoires signalées des Romains sur les Bulgares. La dernière de ces victoires ne fit pas honneur à la générosité de Basile , par la manière dont il en usa. L'an 1014 , le 29 juillet , ayant fait quinze mille prisonniers bulgares dans une action , il les divisa par centaines , fit crêver les deux yeux à quatre-vingt dix-neuf , et un seulement au centième , et les renvoya ainsi à leur maître , chaque centaine conduite par un borgne. Samuel fut tellement frappé de ce spectacle qu'il en mourut deux jours après , le 15 septembre , laissant , entre autres enfans , Gabriel qui suit , Catherine , mariée à l'empereur Isaac Comnène , et Cessara , femme de Wladimir , roi de Dalmatie.

GABRIEL , DIT RADOMIR ET ROMAIN.

1014. GABRIEL , dit RADOMIR et ROMAIN , succéda , l'an 1014 , au roi Samuel , son père. La guerre continua entre les Grecs et

les Bulgares. Tandis que l'empereur assiégeait la forteresse de Strumpinza, Théophylacte, son général, battit Nestoritz, qui commandait un corps de bulgares près de Thessalonique. Mais bientôt après, Théophylacte tomba dans une embuscade, où il fut passé au fil de l'épée avec tout son monde. L'année suivante, 1015, Basile étant rentré dans la Bulgarie au printemps, Gabriel lui envoie un ambassadeur pour lui offrir de se soumettre à lui. L'empereur, prenant ces offres pour un artifice les rejète, et continue la guerre avec de nouveaux efforts. Le 24 octobre de cette même année 1015, Gabriel est tué à la classe par Jean, son cousin, à qui il avait autrefois sauvé la vie.

JEAN LADISLAS.

1015. JEAN LADISLAS, OU BLADISTCHLABUS, fils d'Aaron, frère du roi Samuel, se mit en possession du trône de Bulgarie, après l'avoir souillé du sang de Gabriel, son cousin. L'empereur Basile revint, au printemps de l'année suivante, en Bulgarie, où il fit de nouveaux dégâts. Achride, la métropole du pays, tomba sous ses lois. Plusieurs autres places se rendirent, ou furent prises d'assaut. Jean ne laissa pas de remporter, dans cette campagne, quelques avantages sur les Romains. L'an 1018, au mois de janvier, il périt devant Duras, qu'il assiégeait, après deux ans cinq mois de règne, laissant de MARIE, sa femme, six fils et autant de filles. A la nouvelle de cet événement, Basile s'étant rendu promptement en Bulgarie, y reçut les soumissions de la reine et de tous les grands du royaume. Le seul Ibatze se mit en état de défense. Il assembla des troupes, avec lesquelles il fit tête à l'empereur jusqu'en 1019, qu'il fut pris et privé de la vue. La Bulgarie fut alors réduite en province de l'empire. Basile, dit-on, transporta les Bulgares au-delà du Danube, et fit venir les Patzinazes, nation turque, à leur place. Ils commençaient à s'accoutumer au joug, lorsqu'un aventurier nommé Déléan, qui se disait issu du sang des rois bulgares, vint troubler leur repos, et les exciter à la révolte. Il se fit un parti qui le proclama roi vers l'an 1037; mais peu de tems après un autre parti donna le même titre à Thionire, ou Théocomire. Déléan trouva moyen de se défaire de ce rival; l'ayant attiré auprès de lui, il le fit lapider par le peuple. Déléan fit ensuite la guerre aux Romains, gagna sur eux des batailles, se rendit maître de la contrée de Nicopoli, et prit d'assaut la ville de Duras. L'an 1040, le patrice Alusian, petit neveu du roi Samuel, par Aaron, son aïeul, et Gouverneur de Théodosiople, quitta les Romains, et vint se joindre à Déléan. Mais la division s'étant mise entre eux, Alusian surprit Déléan et lui fit créver les yeux. Il obtint ensuite sa grâce

de l'empereur Michel, lequel, étant venu sur les lieux, y rétablit la tranquillité. Depuis ce tems la Bulgarie continua d'être gouvernée par des ducs romains, jusqu'au règne de l'empereur Isaac l'Ange.

PIERRE II, OU CALO-PIERRE, ET ASAN I.

1186. PIERRE, dit aussi CALO-PIERRE, et ASAN son frère, issus du sang royal de Bulgarie, prenant prétexte d'un refus que l'empereur Isaac leur avait fait, excitent les Bulgares, l'an 1186, à secouer le joug des Romains, et parviennent à se faire proclamer rois de Bulgarie. Non seulement ils chassèrent du pays les Romains, mais ils allèrent les chercher chez eux. L'an 1195, ils remportèrent une grande victoire sur le Sébastocrator Isaac, envoyé contre eux par l'empereur Alexis l'Ange. Asan fut tué la même année, et non l'an 1189, comme le marque Raoul de Diceto, par Jean, son oncle, après neuf années de règne, suivant Nicétas. Pierre vengea la mort de son frère sur l'assassin qu'il défit et chassa du pays; mais il fut tué lui-même peu de tems après. Asan laissa deux fils, Jean et Alexandre.

JOANNICE, OU JEAN I.

1196. JOANNICE, OU JEAN I, dit aussi CALO-JEAN, s'empara du trône de Bulgarie après la mort du roi Pierre, son frère, qu'il avait vaillamment servi dans ses expéditions. C'était une usurpation sur ses neveux. Pour le posséder sous un titre spécieux, il rechercha la protection du saint-siège, lui soumit son royaume, et envoya demander par une ambassade solennelle, la couronne royale au pape Innocent III. Il y eut à ce sujet plusieurs négociations, dont l'issue fut que le pape lui députa, l'an 1204, le cardinal Léon, son légat, qui le couronna roi de Bulgarie et de Valachie, le 8 novembre à Trinove, qui, d'évêché, fut érigée en primatiale. Le légat dans cette cérémonie remit au roi, de la part du pape, l'étendard de l'église. Cependant Joannice, à la faveur des troubles qui agitaient l'empire grec, avait envahi une grande partie de la Thrace. Dans la crainte de perdre ses conquêtes, il envoya, l'an 1204, une ambassade à Baudouin I, nouvel empereur de Constantinople, pour traiter d'alliance avec lui. Baudouin lui fit dire qu'il ne devait attendre aucune paix qu'il n'eût restitué les terres qu'il avait usurpées sur l'empire. Cette réponse imprudente fit un nouvel ennemi à Baudouin, qui n'en avait déjà que trop sur les bras. La plupart des villes grecques s'étaient soulevées contre les Latins. De ce nombre était Andrinople, qui, après avoir secoué leur joug, reçut dans

ses murs une garnison bulgare. Baudouin étant venu l'assiéger, fut pris, le 15 avril 1205, dans une bataille, par les Cumains qui faisaient partie de l'armée que Joannice avait envoyée contre lui. Si l'on en croit Nicéas, le prince bulgare ayant l'empereur en son pouvoir, lui fit couper bras et jambes, puis le fit précipiter dans une fosse pour être dévoré par les oiseaux de proie. Mais Joannice, répondant au pape qui lui avait demandé, l'an 1206, la liberté de Baudouin, assure dans sa lettre, comme on l'a dit ailleurs, qu'il était mort en prison. L'empereur Henri, successeur de Baudouin, son frère, ayant recommencé sur la fin de la même année, le siège d'Andrinople, Joannice, le 25 décembre, remporta sur lui, devant cette place, une nouvelle victoire non moins sanglante que la première. S'étant jeté ensuite sur toutes les villes de Thrace qui tenaient pour les Francs, il les prit sans peine, les démantela, et y exerça des cruautés indignes d'un prince chrétien. En voici un exemple. Ayant emporté d'assaut, le samedi-saint 1206, la ville de Varna, il en fit précipiter les habitants dans le fossé, les ensevelit tout vivants sous la terre dont il le combla, abattit les murailles, et retourna en Bulgarie après cette Pâque sanguinaire. Sa retraite fut de près suivie de la défection des villes qu'il avait conquises. Irritées de sa barbarie, elle retournèrent d'elles-mêmes sous la domination des Francs. La guerre continua entr'eux et les Bulgares. L'an 1207, après la mort de Boniface, marquis de Montferrat, Joannice voulut envahir son royaume de Thessalie, dont il vint assiéger la capitale. Il périt dans cette expédition, laissant une fille qui épousa l'empereur de Constantinople.

VORYLAS, ou PHRORYLAS.

1207. VORYLAS, ou PHRORYLAS, neveu de Joannice, monta sur le trône de Bulgarie l'an 1207, après la mort de son oncle. Pour s'y maintenir, il épousa SCYTIDE, sa tante, sœur de Joannice. Il eut comme son oncle la guerre avec les Francs, mais il ne la fit pas avec le même bonheur. L'an 1208, il perdit contre eux, le 31 juillet, une grande bataille, après laquelle on vit reparaitre en Bulgarie Jean Asan son cousin. Ce prince s'était retiré en Russie lors de l'insurrection des Vorylas. Celui-ci, à son arrivée, alla se renfermer dans Trinove, où Jean Asan le prit après sept ans de siège. La peine du vaincu fut la déposition et la prison.

JEAN ASAN II.

1215, ou 1216. JEAN ASAN II, fils du roi Asan, fut reconnu roi de Bulgarie l'an 1215, ou 1216, après s'être rendu maître

de Trinove et de la personne du roi Vorylas, son cousin. L'an 1220, il reçoit dans ses états Robert de Courtenai à son passage pour aller prendre possession du trône de Constantinople, et l'accompagne jusque sur les terres de l'empire avec Béla et Coloman, tous deux fils du roi de Hongrie, son beau-père, et neveu de Robert par leur mère (Du Cange.). L'année suivante, Asan eut la guerre avec Théodore l'Ange, empereur de Thessalonique, qui lui enleva quelques places, après quoi ils firent la paix qu'ils cimentèrent par un traité d'alliance. Mais le prince grec l'ayant violé dans la suite, Asan marcha contre lui, faisant porter à la tête de son armée ce traité au bout d'une pique, suivant la coutume des Bulgares, lorsqu'on manquait à la foi qu'on leur avait jurée. On en vint, l'an 1229 ou 1230, à une bataille qui fut très-sanglante. Théodore défit tomba entre les mains du vainqueur qui, l'ayant mis en prison, le fit aveugler, et donna sa principauté à Manuel l'Ange, son frère, après l'avoir fait son gendre en lui donnant sa fille en mariage. Théodore et Asan se réconcilièrent néanmoins depuis. Le second, devenu veuf, épousa la fille du premier, et remit sur le trône son beau-père. L'an 1255, le prince Bulgare, s'étant allié avec l'empereur Jean Vatace, ils allèrent ensemble faire le siège de Constantinople. Mais, battus deux fois par l'empereur Jean de Brienne, ils furent obligés de se retirer. Jean Asan se tourna ensuite du côté des Francs; mais comme il était inconstant, il ne tarda pas à se brouiller avec eux; ce qui lui attira les armes d'André, roi de Hongrie, son beau-père, à la sollicitation du pape Grégoire IX. Jean Asan mourut au mois de juin 1241. Il avait épousé, 1^o MARIE fille d'André II roi de Hongrie, morte en 1257, dont il eut Caloman, qui suit, Alexandre et Hélène, mariée à Théodore Lascaris II, empereur; 2^o IRÈNE fille de Théodore l'Ange, qui lui donna Michel, depuis roi de Bulgarie, et deux filles.

CALOMAN ou CALAMAN I.

1241. CALOMAN I, fils de Jean Asan et de Marie de Hongrie, succéda à son père, dans le royaume de Bulgarie, en 1241, à l'âge de douze ans. Du Cange met sa mort en 1245.

MICHEL.

1245. MICHEL, fils de Jean Asan et d'Irène, monta sur le trône de Bulgarie l'an 1245, après la mort du roi Caloman, son frère. Comme il était fort jeune, l'empereur Jean Vatace se prévalut de sa faiblesse pour reprendre la plupart des places que

les Bulgares avaient usurpées sur l'empire en Thessalie et en Thrace. Mais après la mort de Vatace, Michel attaqua les Grecs à son tour. La paix se fit ensuite entre ce prince et Théodore Lascaris par la médiation d'Urus, duc en Russie, beau-père de Michel. L'an 1258 et non 1257, comme le marque du Cange, Michel fut tué près de Trinove, par Caloman, son oncle. Sous son règne, les Tartares firent une irruption en Bulgarie.

CALOMAN II.

1258. CALOMAN II, fils d'Alexandre, et petit-fils d'Asan, roi de Bulgarie, après avoir tué Michel, son neveu, épousa sa veuve et s'empara du trône. Il ne jouit pas long-tems de l'un ni de l'autre. Urus, duc de Russie, étant venu sur les lieux, prit d'assaut Trinove, emmena sa fille, et fit poursuivre Caloman, qui fut tué dans sa fuite.

MYTZÈS.

1258 ou 1259. MYTZÈS, beau-frère de Michel, dont il avait épousé la sœur, fut proclamé roi de Bulgarie après la fuite de Caloman II. Son indolence dégoûta bientôt les Bulgares de son gouvernement : ils le déposèrent, et élevèrent sur le trône à sa place, Constantin Tech.

La suite de l'histoire de Bulgarie n'offre plus que des rois détrônés les uns par les autres, sans presque aucune époque certaine de ces révolutions. C'est la raison qui nous engage à passer rapidement sur les rois suivants.

CONSTANTIN TECH périt dans un combat contre LACHANAS, qui le supplanta. Celui-ci, détrôné par JEAN ASAN III, se retira chez Nogas, roi des Tartares, qui le fit assassiner dans un repas. Ce fut sous le règne de Constantin, ou de Jean, qu'Etienne, roi de Hongrie, étant venu au mois de mai 1271 en Bulgarie, soumit ce royaume, et le rendit tributaire de la Hongrie. GEORGES TERTER I, renversa du trône Jean Asan. Il régna en 1291, et prenait le titre d'empereur, comme il paraît par une lettre que le pape Nicolas IV lui écrivit cette année, pour l'engager à quitter le schisme des Grecs et à rentrer dans la communion de l'église romaine. Nogas, roi des Tartares chassa Terter, et lui substitua SMILTZÈS, qui fut ensuite déposé par TZACHAS, fils et successeur de Nogas. SVEVETISLAU, fils de Terter, mis sur le trône de Bulgarie par Tzachas, tua son bienfaiteur, épousa THÉODORA, petite-fille de l'empereur Andronic II, et mourut

vers l'an 1523. GEORGES TERTER II succéda au roi Suvestislau, son père, et fut remplacé, après sa mort, par BOESILAU, son oncle. Celui-ci fut chassé par MICHEL STRASCIMIR qui, ayant épousé, vers l'an 1524, THÉODORA, veuve de Suvestislau, fut tué dans une bataille contre Michel, roi de Servie. On mit à sa place NÉDA, sa première femme, qui bientôt après fut chassée. ALEXANDRE, petit-neveu de Michel, roi de Bulgarie, occupa le trône après l'expulsion de NÉda. Il prit parti pour l'empereur Jean Paléologue, dans les guerres qu'il eut avec Jean Cantacuzène. Sur la fin de son règne il eut une guerre malheureuse avec la Hongrie, dont il fut obligé de se reconnaître vassal et tributaire. Alexandre mourut l'an 1350. Strascimir II, son fils, s'était fait proclamer roi de Bulgarie du vivant de son père, au préjudice d'un autre de ses frères, qu'Alexandre avait nommé pour lui succéder. Louis, roi de Hongrie, sur le refus qu'il fit de lui payer le tribut imposé à son père, vint en Bulgarie, l'an 1362, avec une forte armée, et ayant fait prisonnier Strascimir, il l'emmena en Hongrie; mais 12 jours après il lui rendit la liberté. SISMAN, nommé aussi CRAIOVICH et CRATEVICH, autre fils d'Alexandre, était alors en possession du trône de Bulgarie. Tandis que les deux frères se disputent cet héritage, le sultan Amurath entre à main armée dans le pays, dont il subjugué la plus grande partie. Bajazet, son successeur, acheva cette conquête l'an 1596, après la bataille de Nicopoli. La Bulgarie devint alors une province de l'empire ottoman.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ROIS DE JÉRUSALEM.

LE royaume de JÉRUSALEM tire son origine des croisades, dont il fut l'objet et le fruit. Celles-ci eurent pour auteur un prêtre-ermite du diocèse d'Amiens, nommé Pierre, qui auparavant avait porté les armes et vécu dans le mariage. Témoin de la triste situation des chrétiens de Palestine, dans un voyage qu'il y fit, Pierre en rapporta, au pape Urbain II, une lettre de Siméon, patriarche de Jérusalem, et des autres fidèles, par laquelle ils imploraient le secours des princes chrétiens contre les Musulmans qui les opprimaient. C'étaient alors les Turcs qui étaient maîtres de Jérusalem, depuis la conquête qu'en avait faite sur le calife d'Égypte, en 1076, Acsis, lieutenant du sultan Malek-Schah, fils et successeur d'Alp-Arslan, de la race des Seldgioucides. (*Voyez* Moctadi, calife de Bagdad). Les écrivains arabes s'accordent avec les chrétiens à nous les peindre sous les couleurs les plus affreuses. Semblables à des loups affamés, ils ne respiraient, disent-ils, que carnage. Nulle compassion en eux, nul sentiment d'humanité. Non contents d'exiger un tribut considérable des pèlerins chrétiens qui venaient visiter les saints lieux, ils leur faisaient essayer toutes sortes d'avanies, et tenaient Jérusalem et la Palestine dans la plus rude captivité. Urbain, touché de la lettre du patriarche et du récit pathétique de l'ermite, publia, dans le concile de Clermont, en 1095, une indulgence plénière en faveur de ceux qui se dévoueraient à la délivrance de la Terre-Sainte. Cette entreprise fut nommée croisade, parce qu'on cousait une croix d'étoffe rouge sur l'épaule gauche de tous ceux qui voulaient y prendre part. Pierre, après avoir pris congé du pape, parcourut l'Italie, la France et l'Allemagne, pour engager les princes et les peuples à porter la guerre en Palestine. Ses exhortations, munies de l'autorité pontificale, firent un merveilleux effet. Près d'un million de personnes de tout état,

de tout âge, et de l'un et de l'autre sexes, prirent la croix (1). Les principaux chefs de cette milice furent Hugues-le-Grand, frère de Philippe I, roi de France; Godefroi de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, avec ses deux frères, Baudouin et Eustache; Raimond, comte de Toulouse; Robert, duc de Normandie; Robert II, comte de Flandre; Alain, fils de Malcolm III, roi d'Ecosse; sans parler de l'ermitte qui se chargea de conduire la première division avec Gautier, dit *Sans Avoir*; car il fallut partager cette multitude en différents corps et les faire partir successivement. Après avoir essuyé sur la route divers accidents funestes et bien mérités, les croisés se réunirent au nombre de cent mille cavaliers, et de six cent mille hommes de pied, le 14 mai 1097, devant Nicée, qui se rendit le 20 juin. L'année suivante, le 5 juin, ils emportèrent d'assaut la ville d'Antioche. Enfin, après avoir conquis Edesse, Ptolémaïde, depuis nommée Saint-Jean-d'Acre, Lidda, autrement Diospolis, Rama ou Rames, Nicopoli, autrefois Emmaüs, et d'autres places de la Palestine, où ils laissèrent des garnisons, ils arrivèrent, le 7 juin 1099, devant Jérusalem, n'ayant plus de gens de service que vingt-et-un mille hommes de pied et quinze cents chevaux. Ils formèrent aussitôt le siège de la place (2), qu'ils forcèrent au bout de cinq semaines, ou trente-neuf jours (3), un vendredi 15 juillet, à trois heures après midi (4), ce qui fut remarqué, comme étant le jour et l'heure de la mort de Jésus-Christ. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est la manière dont les croisés se comportèrent à leur entrée dans la ville sainte. Poussés par un mélange de zèle et de férocité, ils passèrent au fil de l'épée la garnison et les habitants sans distinction. Puis, rassasiés de carnage, ils mettent bas leurs

(1) Pierre étant revenu en Occident l'an 1101, choisit Gui, dans le Liégeois, pour le lieu de sa retraite. Il y bâtit une église en l'honneur de la sainte Croix, et y mourut le 9 juillet de l'an 1115 suivant Sigebert, ou l'an 1117 suivant Gilles d'Orval.

(2) Sigebert et Raoul de *Diceto* nous apprennent que dans les huit derniers jours du siège, les croisés, manquant d'eau, faisaient à genoux le tour de la place pour en obtenir.

(3) Pompée, qui avait une armée incomparablement plus forte que celle des croisés, employa trois mois au siège de Jérusalem. Mais Jérusalem au xi^e siècle n'était que l'ombre de ce qu'elle était du tems de Pompée.

(4) Le Tronci (*Memorie della città di Pisa*, p. 35,) donne la gloire aux Pisans d'avoir monté les premiers à l'assaut, et d'avoir planté l'étendard de la croix sur la plus forte des tours, qu'on nomma depuis le château de Pise. Ce qui est certain, c'est ce que les Vénitiens, les Pisans et les Génois étaient venus par mer se joindre aux croisés.

armes ruisselantes de sang, et deviennent d'autres hommes. On les voit nu-pieds, la tête baissée, en chantant des hymnes, s'avancer vers le Saint Sépulcre, et, les yeux baignés de larmes, se prosterner à la vue de ce monument sacré, l'objet de leur pénible et périlleuse expédition : tant la nature humaine est inconséquente dans ses affections et passe rapidement, en certaines rencontres, d'une extrémité à l'autre ! On parla ensuite d'élire un roi de Jérusalem ; mais les évêques s'opposèrent à cet avis, disant qu'il ne devait pas y avoir de roi dans un lieu où le Sauveur avait souffert et avait été couronné d'épines, mais qu'il suffisait de créer un avoué pour garder la ville et partager les tributs et les autres revenus qui se percevaient dans le pays, à ceux qui seraient chargés de le défendre : *Non debere ibi eligi regem, ubi Deus passus et coronatus est. sed esset aliquis advocatus, qui et civitatem custodiret, et custodibus civitatis tributa regionis divideret et redditus* (Raym. de Agiles). On passa par-dessus cette opposition, et on procéda à l'élection d'un roi.

I. GODEFROI DE BOUILLON.

1099. GODEFROI DE BOUILLON fut élu roi de Jérusalem, au refus du duc de Normandie et du comte de Flandre, dans l'assemblée des seigneurs croisés, tenue huit jours après la conquête de cette place, c'est-à-dire le 25 juillet 1099. Mais avant son élection, les chefs de l'expédition, qui n'entendaient point abandonner au roi tout le fruit de leurs travaux, partagèrent le royaume de Jérusalem en quatre parties, qui devaient relever de la couronne, à la manière des grands fiefs de France : savoir, la seigneurie de Jérusalem, la principauté d'Antioche, le comté de Tripoli et le comté d'Edesse. Les possesseurs de ces quatre parties avaient droit chacun d'avoir un connétable et un maréchal, avec cette prérogative de ne pouvoir être jugés que par leurs pairs, auxquels on ajouta dans la suite le connétable et le maréchal du royaume. La seigneurie de Jérusalem, qui fut laissée au roi comme la principale, d'où elle est appelée ordinairement par Albert d'Aix et par Guillaume de Tyr, le royaume, *regnum*, commençait à un petit ruisseau qui est entre Giblet et Baruth, villes maritimes de Phénicie, et finissait au désert qui est au-delà de Daroun, du côté de l'Égypte. Elle comprenait les villes de Jérusalem, de Naples ou Naplouse, d'Acre et de Tyr, avec quelques autres places, bourgs et villages qui appartenaient spécialement au roi, et formaient son domaine. Dans cette étendue de pays, il se trouvait aussi trois

baronnies qui relevaient immédiatement du roi ; savoir, la principauté de Jaffa ou Joppé et d'Ascalon, de laquelle dépendaient les seigneuries de Rames, de Mirabel et d'Ibelin ; la principauté de Galilée et de Saitte, d'où relevaient Césarée et Bethsan ou Bessans, et les seigneuries de Crac et de Montréal. Les propriétaires de ces baronnies avaient cour, coin, c'est-à-dire droit de monnaie, et haute-justice, comme aussi les seigneurs de Rames, d'Ibelin, de Bethsan, de Saint-Abraham, de Blanchegarde, d'Arsur, de Château-Pélerin, de Caiaphas, de Caimond, de Scandelion, de Sur, de Bélinas, de Baruth, et quelques autres, qui tous étaient dans le ressort de la baronnie de Jérusalem. Les comtes de Jaffa devaient au roi, en cette qualité, vingt-cinq chevaliers, et autant à cause d'Ascalon, quarante à cause de Rames et de Mirabel, et dix à cause d'Ibelin. Les princes de Galilée devaient cent quatre-vingt-cinq chevaliers, tant à cause de la Galilée, que de Césarée et de Bethsan. Les seigneurs de Crac et de Montréal, pour ces deux seigneuries, étaient taxés à quarante chevaliers. L'évêque de Lidde devait dix chevaliers, l'archevêque de Nazareth six, et ainsi des autres. La ville de Naples était taxée à vingt-cinq, celle d'Acre à soixante-douze, celle de Sur à vingt-huit. Les églises et les bourgeois des villes devaient encore un certain nombre de sergents et de gens de pied. L'élection faite après ce partage, d'une conquête qui n'était que commencée, Godefroi fut mené en cérémonie à l'église du Saint-Sépulcre ; mais il refusa d'être sacré solennellement, et de porter une couronne d'or dans la ville où le Sauveur du monde n'en avait porté qu'une d'épines. Plusieurs écrivains du tems prétendent même qu'il refusa de prendre le titre de roi, et se contenta de celui d'avoué ; ce qui fait regarder à du Cange, dans ses notes sur l'Alexiade, comme suspect un sceau de Godefroi, rapporté par Doutreman, dans la Vie de Pierre l'Hermite, et par Malbranq, dans son Histoire des Morins, où il paraît avec le titre de roi. Le 12 août suivant, il battit près d'Ascalon le calife d'Egypte, qui venait avec toutes les forces de son royaume tenter le recouvrement de Jérusalem. On fait état de cent mille mahométans qui périrent à cette journée, qu'on n'ose presque appeler bataille, tant les infidèles y firent paraître de lâcheté. Après une victoire aussi complète, sans être fort glorieuse, toute la Palestine semblait devoir plier sous ses lois. Il échoua néanmoins devant Ascalon, qu'il assiégea ensuite. Mais il se dédommagea par la conquête qu'il fit de la Galilée, dont il donna la principauté à Tancrede. Il soumit aussi les places qui environnaient Jérusalem, et se procura un port à Jaffa, qu'il fit fortifier. Il eût vraisemblablement étendu sa domination dans toute la Palestine, si Dieu lui eût accordé assez de vie pour la subju-

guer. Mais le règne de Godefroi fut à peine d'un an, ce prince étant mort le 18 juillet 1100, à l'âge de quarante ans. Orderic Vital accuse faussement les habitants de Jaffa de l'avoir empoisonné. Sa générosité, sa valeur, sa modération, le firent généralement regretter, non seulement des Francs, mais des Grecs et des Syriens, dont il avait gagné l'estime. *J'ai trouvé*, dit Wassebourg, *un historien qui escrit ledit Godefroy de Bouillon avoir eu deux femmes. La première fut Sibille, fille de Foulques, comte d'Anjou, de laquelle il eut un fils nommé Godefroy, et une fille appelée Ide, qui morut en jeunesse. La seconde femme étoit Flore, fille d'Oloferne, roi de Calabre, dont il n'eut aucun enfant.* Ce dernier mariage est visiblement et grossièrement controuvé. On pensera ce qu'on voudra du premier. Les chroniqueurs racontent des choses surprenantes de la force de ce prince. Guillaume de Tyr dit, qu'étant sur le pont d'Antioche, pendant le premier siège de cette ville, d'un coup de sabre il coupa presque en deux un turc qui avait une cotte de mailles; qu'en ayant atteint, quelques jours après, un autre qui était à cheval, il le pourfendit depuis la tête jusqu'à la selle, et blessa même de ce coup le dos du cheval. Un autre enchérit sur cette merveille, en disant qu'une moitié du corps étant restée sur la selle, fut portée par le cheval dans la ville, où ce spectacle répandit l'effroi. Guillaume de Tyr dit encore que Godefroi, dans une autre rencontre, ayant vu un ours prêt à dévorer un homme, il l'avait saisi de la main gauche, et de la droite lui avait enfoncé dans le corps son épée jusqu'à la garde. L'une des plus importantes opérations politiques de Godefroi, pendant la courte durée de son règne, fut ce code de lois, qu'il fit publier sous le nom d'*Assises de Jérusalem*, pour régir ce ramas de différentes nations, dont son royaume et les principautés qui en relevaient, étaient composés. Il témoigne lui-même que ce code était rédigé sur les coutumes qui s'observaient en France lorsqu'il partit pour la Terre-Sainte. L'autographe de ces assises, muni de quatre sceaux, fut déposé, pour plus grande sûreté, dans le temple du St.-Sépulcre. Cela n'empêcha pas néanmoins que dans la suite on n'eût fait différentes réformes à ces lois. Jean d'ibelin, connétable du royaume de Jérusalem, les mit en meilleur ordre vers l'an 1250. Gui de Lusignan, à son avènement au trône de Chypre, les ayant introduites dans ce royaume, elles y reçurent, sous le roi Pierre I, une nouvelle forme, et l'original en fut placé dans le trésor de l'église de Nicosie. Mais, sans les soins de la Thaumassière, qui les a fait imprimer à la tête des Coutumes de Beauvaisis, nous serions réduits à chercher dans des manuscrits poudreux le texte d'un ouvrage si nécessaire pour la connaissance de l'histoire de la Terre Sainte, et de la Syrie chrétienne. (Paciandi.)

II. BAUDOIN I.

1100. BAUDOIN I, appelé BARDUIL par les Arabes, comte d'Edesse, sa conquête, et frère de Godefroi, fut reconnu roi de Jérusalem, et couronné, le jour de Noël 1100, par le patriarche Daymbert, dans l'église de Bethléem. L'an 1101, une nouvelle armée de croisés partit de France pour la Terre-Sainte, sous la conduite de Hugues-le-Grand, de Guillaume, duc d'Aquitaine, d'Etienne, comte de Blois, etc. Mais ce second voyage n'eut aucun succès, la plupart des croisés ayant péri sur la route, par la perfidie, dit-on, d'Alexis, empereur de Constantinople. Ce prince, suivant les historiens latins, après les avoir bien reçus en apparence, donnait avis de leur marche et de leurs desseins aux Turcs. Ceux qui échappèrent revinrent passer l'hiver à Constantinople, et au printemps suivant ils parvinrent enfin en Palestine; mais ce fut pour y compléter leur infortune. Le comte de Saint-Gilles, après s'être servi d'eux pour reprendre Tortose sur les Sarrasins qui s'en étaient emparés, les abandonna. Ils passèrent ensuite au service du roi Baudouin. Celui-ci les ayant menés, le 27 mai 1102, au combat de Rama, ils y furent presque tous ou tués ou faits prisonniers. Baudouin courut risque lui-même d'être pris, s'étant sauvé, lui sixième, à Rama, d'où, quelques jours après, il alla se jeter dans Joppé, ou Jaffa, avec ce qu'il avait pu ramasser de troupes dans les environs. Les infidèles ne tardèrent pas à venir l'assiéger dans cette place. Mais, il tomba sur eux si à propos dans une sortie, qu'il les obligea de fuir en désordre, laissant leur bagage et leurs machines de guerre. Ce retour de prospérité releva le courage et l'espérance des croisés. L'an 1104, Baudouin, avec le secours d'une flotte génoise de soixante-dix vaisseaux, s'empara de Ptolémaïde, nommée depuis Saint-Jean d'Acre, au mois de mai, après vingt jours (et non vingt mois) de siège. Il avait échoué l'année précédente devant cette place. L'an 1109, il prit, le 17 mai, Bérythe, nommée alors Baruth, qu'il tenait assiégée depuis soixante-quinze jours. L'année suivante, il attaqua Sidon, dite alors Sayette, *Sagetta*, et s'en rendit maître au mois de décembre. L'an 1115, il bâtit le château de Montréal. Enfin, après avoir remporté plusieurs victoires sur les infidèles, Baudouin, étant tombé malade en Egypte au siège de Pharanita, mourut, en s'en revenant en Palestine, à Laris dans le désert. Ses entrailles furent enterrées dans un lieu qu'on nomme encore aujourd'hui HEGIARAT BARDUIL, *le Sépulcre ou la pierre de Baudouin*. Son corps fut porté à Jérusalem pour y être inhumé auprès de Godefroi, son frère. Les historiens arabes ne sont d'accord ni entre eux ni avec les latins

sur l'année de sa mort. Ben-Kalecan la met en l'an de l'Hégire 504 (de Jesus-Christ 1110), Ben-Schohna en l'an de l'Hégire 515 (de Jesus-Christ 1121), Romuald de Salerne et Foucher la placent au mois d'avril 1118; l'histoire anonyme de Jérusalem, au mois de mars de la même année. Cette dernière époque est préférable, s'il est vrai, comme le marque Albert d'Aix (Liv. 12, ch. 19, pag. 379), que le corps de Baudouin entra dans Jérusalem le dimanche des Rameaux de la même année que mourut le patriarche Arnoul. Ce prince ne laissa aucun enfant des trois femmes qu'il avait eues. La première, nommée GODUARE, par Albert d'Aix; GUTUERE, par Guillaume de Tyr; et GODECHILDE, par Orderic, était fille de Raoul II, seigneur de Toëni et de Conches. Elle était séparée de Robert de Beaumont, comte de Meulent, son premier époux, lorsqu'elle donna sa main à Baudouin, qu'elle accompagna à la première croisade; mais elle mourut avant d'arriver à Antioche, et fut enterrée à Maresa. La deuxième femme de Baudouin, dont le nom n'est pas exprimé dans les auteurs, était fille de Taphnuz, prince d'Arménie, qui lui donna en dot soixante mille besants, et l'institua héritière de toutes les forteresses qu'il possédait. Baudouin, pour des raisons qu'on ignore, la répudia vers l'an 1105, et la contraignit de prendre le voile au monastère de Sainte-Anne de Jérusalem. Guillaume de Tyr (L. 2, c. 1), dit qu'elle s'évada de cette retraite, et retourna dans sa famille, où elle s'abandonna au libertinage. Baudouin prit en troisièmes noccs, l'an 1115, Adèle, fille de Boniface, marquis de Montferrat, femme répudiée, et veuve pour lors de Roger I, comte de Sicile, qui lui apporta de grands trésors, en vue desquels il contracta cette alliance contre toutes les règles, sa deuxième femme étant encore vivante. Arnoul, patriarche de Jérusalem, sur l'ordre qu'il en avait reçu du pape, rompit ce dernier mariage, après quoi la princesse retourna, l'an 1117, en Sicile, où elle mourut peu de tems après Baudouin. (*Albert. Aq. L. 12, c. 24. Willelm. Tyr. L. 2, c. 15*). Roger, comte, depuis roi de Sicile, fils du premier lit de cette princesse, fut tellement irrité contre Baudouin, du traitement fait à sa mère par ce prince, qu'il devint son ennemi irréconciliable, au point qu'il faisait courir sus à tous les vaisseaux qui passaient dans les parages de Sicile pour aller en Syrie. (*Willelm. Tyr. ibid. c. 29*).

III. BAUDOUIN II.

1118. BAUDOUIN II, du BOURG, fils aîné de Hugues, comte de Rethel, et parent de Baudouin I, avec lequel il était venu à la Terre-Sainte, et qu'il avait remplacé dans le comté d'Edesse, fut élu par le manège de Joscelin, comte de Tabarie, et couronné

roi de Jérusalem le jour de Pâques de l'an 1118. Ilghazi, roi de Marédin, de la race des Ortokides, ayant défait, l'an 1119, Roger, prince régent d'Antioche, qui périt dans l'action, Baudouin, avec le comte de Tripoli, marcha contre ce musulman l'an 1120, et lui tailla en pièces quatre mille hommes. L'an 1124 (N. S.) en février, Baudouin fut fait prisonnier par l'ortokide Balak, en voulant délivrer Galeran, son parent, et Joscelin, qu'il avait fait comte d'Edesse, enfermés dans le château de Khortobret. Pendant sa captivité, le royaume de Jérusalem fut administré par Eustache Garnier, seigneur de Césarée et de Sidon, qui soutint dans ce poste la réputation de sagesse et de valeur qu'il s'était acquise. Ce fut sous sa régence que la ville de Tyr tomba, le 7 juillet 1124, au pouvoir des croisés, malgré le triple mur qui l'entourait, après un siège de près de cinq mois, commencé le 15 février précédent par le patriarche Gormond. Baudouin, racheté le 29 août de la même année avec le comte Joscelin, tenta inutilement celui d'Alep. L'an 1125, il chassa, du territoire d'Antioche, Bourski, général du sultan de Perse. Les six années suivantes de sa vie furent employées en différentes expéditions, dont le succès ne répondit pas toujours à sa valeur. Il laissa néanmoins le royaume de Jérusalem fort agrandi par ses armes. Cet état comprenait, à sa mort, toute la Syrie, à l'exception d'Alep, de Damas, d'Emèse et d'Hamach, avec leurs territoires. Baudouin n'avait point d'héritier. Ce prince, l'an 1129, de concert avec le patriarche et les barons du royaume, jette les yeux sur Foulques le Jeune, comte d'Anjou, pour en faire son gendre et son successeur. Foulques était venu, l'an 1120, à la Terre-Sainte, où, pendant un séjour d'une année, il s'était fait connaître avantageusement. Ce fut Guillaume de Bures, chevalier français, occupé depuis long-tems à la croisade, qui fut mis à la tête de l'ambassade formée pour aller faire la proposition au comte d'Anjou. (*Gesta Cenoman. Episc.*) Elle fut très-favorablement accueillie; et Foulques, étant arrivé la même année en grand cortège à la Terre-Sainte, épousa la princesse qui lui était destinée. Baudouin mourut le 21 août 1151, dans la quatorzième année de son règne. Il avait épousé Morphie, fille de Gabriel, prince de Mélitine, en Arménie, dont il eut quatre filles; Mélissende, femme de Foulques, dont on vient de parler; Alix, mariée à Boémond II, prince d'Antioche; Hodierne, qui épousa Raimond, comte de Tripoli; et Ivette, qui fut abbesse de Saint-Lazare de Béthanie. Voici le portrait que fait de ce prince Guillaume de Tyr. (Livre 12, c. 4). « C'était un des hommes les mieux faits de son tems. Il avait la taille avantageuse, le visage agréable, la chevelure blonde, peu épaisse et mêlée de blanc, la

» barbe claire , descendant néanmoins jusqu'à la poitrine , les
 » couleurs vives et tirant sur la rose , autant que cette barbe
 » permettait de s'en apercevoir. Habile au maniement des armes
 » et à l'équitation , savant , par une longue expérience , dans
 » l'art militaire , circonspect dans la conduite des affaires , et heu-
 » reux dans ses expéditions ; la piété consacrait tous ces avanta-
 » ges. Il était tendre et compatissant , religieux , pénétré de la
 » crainte de Dieu ; tellement assidu à la prière , qu'à force de
 » genuflexions et de prosternements , ses genoux et ses mains en
 » avaient contracté des durillons ; d'ailleurs actif , et toujours
 » prêt , malgré son âge avancé , à se porter où l'appelaient les
 » besoins de l'état. »

IV. FOULQUES.

1151. FOULQUES, dit le Jeune , fils et successeur de Foulques le Rechin , au comté d'Anjou , créé comte de Ptolémaïde et de Tyr à son arrivée à la Terre-Sainte ; c'est-à-dire l'an 1129 , en épousant la fille du roi Baudouin , succéda , l'an 1151 , à son beau-père , et fut couronné le 14 septembre de la même année , par le patriarche Geron. Il était alors dans la fleur de la jeunesse , et régna jusqu'au 15 novembre 1144 , époque de sa mort , qui fut causée par une chute de cheval qu'il fit en chassant dans la plaine de Ptolémaïde. Guillaume de Tyr , suivi par les modernes , met sa mort en 1142. Mais il y a faute dans son texte , soit de la part du copiste , soit de celle de l'imprimeur. En voici la preuve : cet auteur met le siège d'Edesse , qui fut assez court , et la prise de cette ville dans l'intervalle de la mort du roi Foulques et le couronnement de son successeur. Or , il est certain qu'Edesse fut prise la nuit de Noël 1144. De plus , nous avons un acte d'échange passé entre la reine MELISSENDE et Raimond du Pui , grand-maître de l'hôpital , l'an 1149 , indiction douzième , la cinquième année , dit cette princesse , du règne de mon fils Baudouin : *Regnante filio meo domino Balduino , rege Iherosolymorum ; anno quidem regni ejus quinto.* (Sebast. Paoli , *Codice Diplom.* tom. 1 , pag. 29). Il est donc clair que la mort de Foulques se rapporte à l'an 1144. Pendant son règne , il eut continuellement les armes à la main contre les infidèles. Il défendit aussi la principauté d'Antioche contre les efforts de l'empereur Jean Comnène , qui prétendait qu'elle devait lui revenir en vertu du traité fait par Alexis , son père , avec les croisés. Foulques laissa de Melissende , sa deuxième femme , fille du roi son prédécesseur , deux fils en bas âge , Baudouin et Amauri , ses successeurs. Voici comment Guillaume de Tyr crayonne ce prince (L. 14 , c. 1.) « Sa taille était médiocre ; il avait le poil roux comme David , et

» contre le naturel de ceux qui sont de cette couleur, il était
 » doux, affable et plein de bonté. Avant que de parvenir à la
 » couronne, il avait fait ses preuves dans la connaissance et la
 » pratique de l'art militaire, dont il avait supporté les fatigues
 » avec beaucoup de courage et de patience. Il avait ses défauts
 » comme les autres hommes. Le plus remarquable était son
 » manque de mémoire, qui allait au point de ne pouvoir retenir
 » les noms même de ses domestiques et de ne reconnaître les
 » visages que d'un très-petit nombre de personnes, ensorte qu'un
 » homme qu'il avait comblé de faveurs et admis à son intimité,
 » s'il venait se représenter à lui après quelque courte absence,
 » il le traitait en inconnu, et s'informait soigneusement qui il
 » était. D'où il arrivait souvent que des personnes qui comptaient
 » beaucoup sur sa familiarité, tombaient dans la confusion en
 » voulant employer leur recommandation auprès de lui, tandis
 » qu'ils avaient eux-mêmes besoin de lui être recommandés ». *Nous ne savons si cette ébauche de portrait est bien fidèle. Mais nous sommes assurés que Guillaume de Tyr se trompe en disant que ce prince passait soixante ans, lorsqu'il vint épouser la fille du roi Baudouin, en 1129. Il n'en avait pas même trente-huit, étant né, en 1092, du mariage de Foulques le Rechin et de Bertrade de Montfort, qui ne s'était fait qu'en 1089, suivant Oderic Vital, ou même qu'en 1091, selon la Chronique de Tours. (Voyez les comtes d'Anjou).*

V. BAUDOIN III.

1144. BAUDOIN III, fils aîné, du deuxième lit de Foulques, né l'an 1131, succéda, l'an 1144, à son père, et fut couronné avec Mélissende, sa mère, le jour de Noël de la même année. Parvenu à l'âge viril, dit un auteur contemporain cité par Albéric, il effaçait tous les princes de son tems par sa bonne mine, par la vivacité de son esprit et par la noblesse de son éducation. Ces avantages ne rendirent pas son règne toujours heureux. La même année, Edesse, comme on l'a dit, fut enlevée au comte Joseclin par les Turcs, la nuit de Noël. Quelques historiens du tems mettent cet événement en 1145, parce qu'ils commencent l'année à Noël. (Pagi.) La nouvelle de cette perte étant venue en Europe, donna lieu à une nouvelle croisade, qui eut pour chefs l'empereur Conrad et Louis le Jeune, roi de France. A l'arrivée de ces deux princes, l'an 1148, en Palestine, Baudouin se joignit à eux avec ses troupes pour faire le siège de l'importante ville de Damas; entreprise que la jalousie et l'avarice des Francs de Syrie rendit infructueuse. La garnison musulmane d'Ascalon faisait des courses fréquentes et funestes sur les terres des Francs; Bau-

douin, pour la contenir, fit relever et fortifier, l'an 1149, l'ancienne ville de Gaza. Ce prince eut dans la suite une petite guerre domestique à soutenir. L'an 1152, Mélissende, qui entretenait des intelligences avec les princes musulmans, s'étant brouillée pour la deuxième fois avec son fils à ce sujet, lui fait fermer les portes de Jérusalem, et veut s'emparer de toute l'autorité. Baudouin rentre par force dans la ville, assiège sa mère dans la citadelle; et ayant fait la paix ensuite avec elle, il lui abandonne la ville de Naplouse, au moyen de quoi il demeura maître du reste du royaume. (Nangis.) Baudouin, l'an 1155, prend la ville d'Ascalon, le 19 août, après sept mois de siège, et en fait don à son frère Amauri. Il se rendit maître, l'an 1159, de Césarée, qu'il céda aussitôt à Renaud, prince d'Antioche. L'an 1162, Baudouin mourut sans enfants le 10 février. (Pagi.) Il avait épousé, l'an 1158, THÉODORA, nièce de l'empereur Manuel Comnène, âgée pour lors seulement de treize ans. Devenue veuve, elle se remaria avec Andronic Comnène, son proche parent. La reine Mélissende avait précédé de cinq mois son fils au tombeau, étant morte le 11 septembre 1161. Les historiens font un grand éloge de cette princesse, et de la sagesse avec laquelle elle gouverna le royaume pendant la minorité de son fils. Parmi les lettres de Saint-Bernard, il s'en trouve quatre qu'il lui écrivit, savoir, les trois cent cinquante-quatrième, trois cent cinquante-cinquième, deux cent sixième et deux cent quatre-vingt-neuvième. Mais on voit qu'il y aurait un peu à rabattre des louanges qu'on lui a données, pour les rapprocher de l'exacte vérité.

VI. AMAURI I.

1162. AMAURI I, nommé par les Arabes *Méari*, comte de Jaffa et d'Ascalon, devint le successeur du roi Baudouin III, son frère, à l'âge de 27 ans, et fut couronné le 18 février 1162. Les affaires des Chrétiens de Palestine étaient pour lors dans un état déplorable, comme on le voit dans une lettre d'Amauri à Louis le Jeune, roi de France. Baudouin III ayant, comme on l'a dit, rebâti Gaza et conquis la ville d'Ascalon, le calife d'Egypte, Elfeis, s'était obligé à lui payer un tribut pour empêcher les courses que les garnisons de ces deux places faisaient sur les terres qui lui restaient en Palestine. Schaour, visir d'Adhed, successeur d'Elfeis, refuse le tribut et vient insulter les frontières des Francs. Amauri se met en marche pour le repousser. Sur ces entrefaites Schaour apprend qu'il est supplanté par Dargan, qui s'est emparé du ministère. A cette nouvelle il quitte la Palestine pour aller donner la chasse à ce rival. Il n'en arriva pas ainsi : Dargan le battit; et, fier de cet avan-

tage, il voulut suivre les desseins de Schaour contre les Francs. Mais à son approche, Amauri étant tombé sur lui, le mit en fuite, et le poursuivit jusqu'à Belbeis dont il forma le siège. Dargan sauva la place en lâchant les écluses du Nil, dont les eaux, inondant le camp des assiégeants, les obligèrent à se retirer. Schaour, l'an 1164, rentre en Egypte avec une armée que Noradin, sultan de Damas, auprès duquel il s'était réfugié, lui avait fournie sous le commandement de Sirkouk ou Siracon, son visir, et de Saladin, neveu de ce dernier. Dargan, pour n'avoir pas à la fois deux ennemis sur les bras, fait la paix avec le roi de Jérusalem, en s'engageant à lui payer le même tribut qu'il avait refusé. Bataille entre les deux compétiteurs. Dargan la perd avec la vie. Schaour, rétabli dans son poste, se hâte de congédier les Syriens. Ils reviennent l'année suivante comme ennemis, sous les mêmes chefs, et remportent une victoire qui est suivie de la prise de Belbeis et d'Alexandrie. Schaour travaille alors à regagner le roi de Jérusalem, en lui promettant un nouveau tribut dont il paie un terme d'avance. Amauri étant rentré en Egypte, reprend, non sans de grands efforts, les deux places conquises par les Syriens. Noradin cependant, pour faire diversion, avait pénétré dans la Palestine; et après une bataille gagnée le 10 août 1165, où il avait fait plusieurs prisonniers de distinction, s'était rendu maître du château d'Harenc et de Paneade, ou de Césarée de Philippe. Rappelé par ces échecs en ses états, Amauri fait une sorte de paix avec Sirkouk. Ce visir, et Saladin, son neveu, revenus de leur expédition d'Egypte, vont continuer celle de Noradin en Palestine. Un siège de peu de jours les rend maîtres de l'importante place de Montréal, confiée aux Templiers, que le roi punit de leur lâcheté par la corde. Schaour instruit, l'an 1166, que Sirkouk prépare une nouvelle descente en Egypte, renoue son traité d'alliance avec le roi de Jérusalem. Sirkouk trompe la vigilance de ce prince, qui était allé l'attendre sur la route, et arrive en Egypte sans l'avoir rencontré. Amauri le suit de près, et, s'étant rendu aux environs du Kaire, il reçoit deux cent mille besants d'or, (500,000 de nos livres) moitié du nouveau tribut que Schaour s'était engagé à lui payer. Bataille donnée entre l'armée des Francs et celle des Syriens, le samedi avant le dimanche *Lactare* (18 mars 1167). Les premiers la perdent; mais quelque tems après, ayant reçu des renforts, pour se dédommager, ils vont investir, par mer et par terre, Alexandrie, qui leur est rendue par Saladin au bout de trois mois de défense. Amauri l'ayant remise à Schaour, reprend la route de ses états, et arrive, le 8 août, à Ascalon. Les Syriens évacuent l'Egypte

dans le même tems , et la paix est rendue à ce pays ; mais elle ne fut pas de longue durée. L'an 1168 , Amauri , sans avoir à se plaindre de Schaour , fidèle observateur du traité fait avec lui , se met en tête de faire la conquête de l'Égypte pour son compte. Il se fait un parti dans lequel il entraîne l'empereur Manuel , qui lui promet une marine , et le maître de l'Hôpital , qui s'engage à le suivre avec les siens. Mais le maître du Temple , plus délicat , rejette la proposition qu'il lui en fait , comme une perfidie. Le roi part au mois d'octobre avec son armée ; et Belbeis , emportée d'assaut le 3 novembre , devient , après un carnage horrible de ses habitants , la récompense des Hospitaliers. Le Kaire étant menacé du même sort , Schaour trouve moyen d'amuser le roi par des offres séduisantes , tandis que le calife implore le secours de Noradin. Sirkouk ramène en diligence les troupes syriennes en Égypte. Amauri veut les attaquer en détail avant qu'elles se réunissent : elles évitent adroitement le combat. Vers le même tems , la flotte grecque étant entrée dans un bras du Nil , devient la proie du feu grégeois qu'on fait pleuvoir sur elle ; ce qui peut regagner la mer est détruit par les tempêtes. Amauri , déconcerté , part de Belbeis le 2 janvier 1169 , pour s'en retourner ; mais un nouvel événement le rappelle encore cette même année en Égypte. Saladin , après avoir fait mourir Schaour , y était devenu le maître , et se disposait à réunir la Syrie et l'Égypte sous sa domination. Amauri , craignant avec fondement que cette énorme puissance n'écrase le royaume de Jérusalem , prend des mesures pour la traverser. L'empereur Manuel , qu'elle menace également , lui fournit une nouvelle flotte. Les deux armées de terre et de mer s'étant réunies au port d'Ascalon , elles en partent le 10 octobre , et vont faire ensemble le siège de Damiette , qui est commencé le 27 octobre. Il dura cinquante jours , dont chacun fut marqué par quelque revers pour les assiégeants. Le roi demande la paix , et n'ayant obtenu qu'une trêve , il en profite pour reprendre la route d'Ascalon , où il arrive avec son armée le 21 décembre. Son retour fut suivi d'horribles tremblements de terre , qui renversèrent , dans le mois de juin 1170 , plusieurs villes de Syrie et de Palestine. Au mois de décembre suivant , Saladin , malgré la brave défense des Chrétiens , leur enlève Gaza et Daroun , deux places regardées comme les deux clefs du royaume de Jérusalem du côté de l'Égypte. Amauri s'embarque le 10 mars 1171 , avec un nombre de seigneurs pour Constantinople , dans la vue de conférer avec l'empereur Manuel , sur les moyens d'arrêter les progrès de Saladin. Il en fut honorablement accueilli ; mais c'est tout ce qu'il remporta de son voyage. L'an 1173 , apprenant la mort de Noradin , il se hâte

d'aller faire le siège de Pancade. Mais la veuve de Noradin , qui s'y était renfermée, défend la place avec courage. Appelée toutefois ailleurs, elle fait offrir une somme au roi, dont elle connaissait l'avarice, pour obtenir la paix ou une trêve. Amauri, pris par son faible, lève le siège et se retire. A son retour un ambassadeur du Vieux de la Montagne, ou scheik des Assassins, vient lui annoncer que son maître et ses sujets sont disposés à embrasser le Christianisme, pourvu qu'on les décharge d'un tribut qu'ils payaient aux Templiers. Cette proposition est acceptée avec joie par le roi et son conseil ; mais les Templiers, dont elle blessait les intérêts, s'y opposent. Un d'entre eux, Gautier du Ménil, assassine l'ambassadeur comme il s'en retournait. Le roi, justement irrité de cette perfidie, fait arrêter le coupable : tout l'ordre des Templiers prend sa défense. Dans le cours du procès, une dyssenterie emporte Amauri, le 11 juillet 1173, à l'âge de 58 ans, dans la 12^e année de son règne. (Pagi.) Ce prince avait épousé, 1^o, l'an 1157, Agnès DE COURTENAI, sa parente au quatrième degré, fille de Joscelin le jeune, comte d'Edesse, et veuve de Renaud de Mares, qu'il avait enlevée à Hugues d'Ibelin, seigneur de Rames ou Ramlab, auquel elle était fiancée. Ce mariage se fit malgré l'opposition du patriarche Foucher. Mais lorsque ce prince eut succédé au roi son frère, le patriarche Amauri refusa de le couronner, à moins qu'il ne renvoyât Agnès ; ce qu'il fut obligé de faire au mois de février 1162, quoiqu'il eût d'elle un fils qui lui succéda, et une fille nommée Sibylle, mariée, 1^o. à Guillaume Longue-Epée, fils de Guillaume le Vieux, marquis de Montferrat ; 2^o. à Gui de Lusignan, laquelle parvint aussi à la couronne. Agnès reprit alors Hugues d'Ibelin. Amauri contracta une seconde alliance, le 29 août 1167, avec MARIE, fille du sebastocrator Isaac Comnène, et petite-fille d'Andronic Comnène, frère de l'empereur Manuel, dont il laissa Isabelle, mariée, 1^o. à Humphroi III, seigneur de Thoron ; 2^o. à Conrad, marquis de Montferrat ; 3^o. à Henri, comte de Champagne, qu'elle fit roi de Jérusalem ; 4^o. à Amauri de Lusignan, qu'elle éleva à la même dignité. La reine Marie, après la mort du roi, son époux, se remaria, l'an 1176, à Balian II, seigneur d'Ibelin. Amauri joignit à quelques vertus beaucoup de défauts, dont le principal était l'avarice, qui lui fit faire de grandes fautes à la guerre, et fut cause de la plupart des revers qu'il y essuya.

VII. BAUDOIN IV, DIT LE LÉPREUX OU LE MEZEL.

1175. BAUDOIN IV, fils d'Amauri et d'Agnès, né l'an 1160 ;

succéda à son père, et fut couronné le 15 juillet 1175. Comme il était mineur, sa tutèle et la régence du royaume furent données à Milon de Planci. L'an 1177, le 25 novembre, Baudouin, avec le secours du prince d'Antioche, du comte de Flandre, des chevaliers des deux ordres, de Baudouin, seigneur de Rames, et d'autres grands du royaume, défit, dans la plaine de Rames, Saladin qui venait, avec des troupes innombrables, attaquer Jérusalem, et *Diex donna la victoire*, dit une chronique manuscrite, *aux chrestiens pour ce qu'ils avaient la vraie crois avec eaus*. Mais leurs affaires en Palestine n'en devinrent pas meilleures; elles dépérissaient au contraire chaque jour par l'accroissement de la puissance de Saladin. Ce sultan, maître de l'Egypte, de la Syrie et de presque toute la succession de Noradin, surprit, l'an 1178, Baudouin, près de Sidon dans des rochers, le défit, et fut sur le point de le faire prisonnier. Saladin battit encore les croisés le 10 avril 1179, et prit la forteresse du Gué de Jacob, construite peu de tems auparavant sur les bords du Jourdain. Nicolas Trivet met cette prise en 1180, et peut avoir raison suivant le nouveau style, Pâques étant cette année le 20 avril. L'an 1182, Baudouin, au commencement de l'été, remporte une victoire signalée sur Saladin, près de Tibériade. Celui-ci était à la tête de vingt mille hommes, et les Chrétiens n'avaient pas plus de sept cents chevaux avec trois ou quatre mille fantassins. On admira sur-tout la valeur du beau-fils de Raimond III, comte de Tripoli. Ce jeune guerrier enfonça jusqu'à trois fois les escadrons des ennemis, et les mit en fuite. (*Willelm Tyr.* p. 1028.) L'année suivante, Baudouin, devenu lépreux et incapable d'agir, marie Sibylle, sa sœur, veuve de Guillaume de Montferrat, dit *Longue-Epée*, à Gui de Lusignan, fils de Hugues le Brun, à qui elle apporta en dot le comté d'Ascalon et de Joppé. Son dessein, en faisant cette alliance, était de donner un régent au royaume, et un tuteur à Baudouin, son neveu et l'héritier présomptif de sa couronne. Mais Gui ne garda pas long-tems, ni la régence, ni la tutèle. Elles lui furent ôtées, à la demande des barons, qui l'en jugeaient incapable, pour être données, l'une au comte de Tripoli, l'autre au comte d'Edesse; Baudouin voulut même, à la persuasion des ennemis de Lusignan, faire casser son mariage, qu'ils lui représentaient comme trop disproportionné pour la naissance; la sœur d'un roi, disaient-ils, n'étant point faite pour épouser un simple gentilhomme. Gui, sensible, comme il devait l'être, à ces affronts, quitte la cour, et se retire avec sa femme à Ascalon. Il n'y resta pas tranquille. Baudouin ayant assemblé les prélats et les barons, le fait citer à leur tribunal. Lusignan prétexte une maladie pour s'excuser de comparaître. Sur le refus que les barons font de

le juger sans l'entendre, le roi, tout infirme qu'il est, marche vers la ville d'Ascalon dont il trouve les portes fermées. Il les frappe plusieurs fois de sa main, tandis qu'on lui crie du haut des murailles de se retirer. Il prit ce parti, et revint à Jérusalem avec la honte d'avoir compromis son autorité. (*Vie de Saladin*, T. I, p. 444.) L'an 1184, Baudouin voyant le triste état du royaume, et les progrès rapides de Saladin, envoya le patriarche de Jérusalem, avec les deux grands-maitres de l'Hôpital et du Temple, en Occident, pour implorer le secours des princes chrétiens. (Pagi.) Pendant leur voyage Baudouin mourut sans enfants, et sans avoir même été marié, le 16 mars de l'an 1186, (Saint-Marc.) dans la vingt-cinquième année de son âge, et la douzième de son règne.

VIII. BAUDOIN V.

1185. BAUDOIN V, fils de Guillaume de Montferrat et de Sibylle, sœur de Baudouin IV, remariée depuis l'an 1180 avec Gui, fils de Hugues le Brun, sire de Lusignan, succéda, l'an 1185, au roi, son oncle qui l'avait fait couronner à l'âge de cinq ans, le 20 novembre 1183. (*Will. Tyr.* p. 1041.) Le comte de Tripoli continua d'exercer la régence, et Joscelin, tuteur du jeune prince, son petit neveu, l'emmena à Saint-Jean d'Acre pour l'élever. L'année suivante fut une année de stérilité causée par la sécheresse. Le régent, dans la crainte que le pays ne fût désolé par la famine, conclut, de l'avis des barons, une trêve de 4 ans avec Saladin; ce qui lui facilita les moyens de faire venir des vivres du dehors en Palestine, et de la sauver par là du fléau qu'elle appréhendait. (*Bern. Thésaur.*) Mais la même année Baudouin mourut à Saint-Jean d'Acre, vers le commencement de septembre, non sans soupçon de poison, malgré les précautions qu'on avait prises pour mettre ses jours en sûreté.

IX. GUI DE LUSIGNAN.

1186. GUI DE LUSIGNAN, beau-père de Baudouin V, se fit couronner roi de Jérusalem à la mi-septembre 1186, par le crédit de Sibylle, sa femme, mère du roi défunt; et les intrigues des chevaliers du Temple. Ce couronnement irrita la jalousie de Raimond, comte de Tripoli, qui prétendait avoir des droits sur un trône qu'il soutenait depuis trois ans. Plusieurs barons épousèrent sa querelle; et c'est ce qui attira la ruine entière du royaume de Jérusalem. Un autre événement contribua encore à ce malheur. Renaud de Châtillon, prince de Krac, et ci-devant régent d'Antioche, ayant enlevé une caravane de musulmans, qui passait devant son château pour aller à la Mecque, refusa de

rendre les prisonniers dont Saladin demandait la liberté. Le Sultan, irrité de ce refus, entre sur les terres des Chrétiens avec plus de cinquante mille hommes. Afdhal, son fils, chef de l'avant-garde, défait, le 1 mai 1187, les deux grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple; après quoi le père marcha vers Tibériade, emporta d'assaut la ville, et fut arrêté par la brave résistance de la citadelle. Gui de Lusignan, et tous les princes chrétiens, volèrent au secours de la place. Là, ou plutôt à Hittin, dans le voisinage de Tibériade, se donna un combat qui commença le 5 juillet et dura trois jours. Les Chrétiens accablés par le nombre et abattus par la soif, la faim et la fatigue, furent entièrement défaits. Du nombre des prisonniers furent le roi, le prince d'Antioche, le grand-maître du Temple; et ce qu'il y eut de plus fâcheux, la vraie croix, non pas toute entière, mais la moitié de ce bois sacré, qu'on avait portée à cette bataille, tomba entre les mains des infidèles, comme autrefois l'Arche entre les mains des Philistins. Omar, neveu de Saladin, en la présentant à ce prince, lui dit : *Il paraît, par la désolation des Francs, que ce bois n'est pas le moindre fruit de ta victoire.* Saladin rentré dans son camp fait amener dans sa tente les prisonniers les plus distingués de l'armée vaincue. Le roi de Jérusalem, à qui l'excès de la soif permettait à peine de respirer, parut à leur tête. Le sultan lui fait incontinent verser à boire, dans la crainte de perdre par sa mort la rançon qu'il espérait de lui. Lusignan, après s'être désaltéré, veut rendre le même office à Renaud de Châtillon, son voisin, en lui présentant la coupe. Saladin s'y oppose, accable Renaud de reproches sur les pertes qu'il lui avait fait essuyer, et finit par le massacrer de sa propre main. Tous les chevaliers de l'Hôpital et du Temple, qui se trouvent présents, subissent ensuite le même sort à ses yeux et par son ordre. Il envoie les autres prisonniers dans les prisons de Damas sous une escorte qui les tourmente en mille manières sur la route. C'est avec cette modération qu'il usa de sa victoire. Dans la désolation où la Palestine se trouvait, privée de ses plus braves défenseurs, il lui fut aisé d'y poursuivre ses conquêtes. Après avoir soumis par sa seule présence, ou celle de ses lieutenants, un grand nombre de places, dont la principale fut Ptolémaïde ou Saint-Jean d'Acre, prise le 8 juillet; il conduisit son armée devant l'opulente ville de Tyr, qui osa soutenir un siège. Elle était réduite aux abois et commençait à capituler, lorsque du haut de ses murs, les habitants aperçoivent un vaisseau qui cinglait à pleines voiles vers leur port; et qu'ils reconnurent aux signaux pour être monté par des chrétiens. Le courage renaît aussitôt dans la place, et la confiance redouble lorsqu'on voit débarquer Conrad de Montferrat, qui venait cueillir de nou-

veaux lauriers en Palestine, après avoir délivré l'empereur grec, Isaac l'Ange, d'une sédition prête à lui faire perdre le trône. La valeur de ce capitaine fut telle, qu'il obligea les Musulmans de lever le siège. Saladin va se dédommager sur Ascalon, qui ne se rendit néanmoins, le 4 septembre 1187, qu'après une brave résistance, et moyennant la délivrance de son roi. Saladin, après d'autres conquêtes, amène son armée devant Jérusalem, dont le commandant Balian d'Ibelin lui ouvrit les portes par capitulation, le 2 octobre 1187, après 14 jours de défense. Il ne resta plus aux Latins que trois places considérables en Orient, Antioche, Tyr, et Tripoli. Telle fut la fin du royaume de Jérusalem, qu'on doit regarder comme la juste punition des crimes des Chrétiens, et la suite de leurs divisions. Saladin reconnaissait lui-même que sa victoire était moins le fruit de sa valeur, que l'effet de la vengeance divine sur les têtes coupables de ses ennemis. Lusignan, après avoir perdu le royaume de Jérusalem, en perdit encore le titre par la mort de Sibylle, sa femme, arrivée, avec celle de ses quatre enfants, non l'an 1191, comme le marque Albéric, mais l'an 1189. Cette année, ou la précédente, il se fit absoudre du serment qu'il avait fait à Saladin de ne plus porter les armes contre lui. Ainsi dégagé en apparence, il rassemble une petite armée, avec laquelle il ravage la Syrie, et forme le siège d'Acre au mois d'août 1189. Sur ces entrefaites, une nouvelle croisade, (c'est la troisième), excitée par la perte de Jérusalem, accourt de toutes les parties de l'Europe, sous la conduite de Philippe Auguste, roi de France, et celle de Richard, roi d'Angleterre, au secours de ce prince. Acre, au bout de deux ans de siège, est prise par capitulation, le samedi 15 juillet (17 de dgioumadi elaker, ou II,) de l'an 1191. Les vainqueurs étant entrés dans la place, retinrent les habitants prisonniers, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le bois de la vraie Croix, comme il était porté par la capitulation. Mais ce bois ne s'étant point trouvé, le roi d'Angleterre fit faire main-basse, sur tous les musulmans qui étaient en son pouvoir. Le 7 de septembre suivant, les croisés, après le départ du roi de France, gagnent, sous la conduite du roi d'Angleterre, une grande bataille sur les infidèles dans la plaine d'Arsoph ou d'Assur (l'ancienne Antipatride, à ce qu'on croit) à douze milles de Ramlah et six de Joppé. S'étant rendus maîtres ensuite de Césarée, après une nouvelle victoire remportée près de Ramlah, ils déconcertent absolument les projets de Saladin. La consternation où le jetaient sa double défaite et la perte de ses meilleures troupes, semblait inviter les vainqueurs à marcher droit à Jérusalem. C'était à la vérité le dessein du roi d'Angleterre. Mais les partisans du roi de France s'y opposèrent, par

jalousie. Richard, se voyant ainsi contrarié, prit le parti de conclure une trêve de trois ans avec Saladin. (*Voy.* Saladin sultan de Damas.)

X. CONRAD ET ISABELLE.

1192. ISABELLE, sœur de Sibylle, reine de Jérusalem, recueillit sa succession qui lui était dévolue de plein droit. Elle était mariée pour lors à Humphroi de Thorou, gentilhomme de Touraine, seigneur de Montréal ou Montroyal, et connétable du royaume de Jérusalem. CONRAD de Montferrat, à qui la belle défense de Tyr avait mérité la seigneurie de cette ville et de ses environs érigés en marquisat, fit casser ce mariage par un jugement ecclésiastique, et épousa la princesse. Son but était d'obtenir, avec sa main, le titre de roi. Mais l'attachement de Conrad au roi Philippe Auguste fit que Richard, roi d'Angleterre, s'opposa à son couronnement. Conrad néanmoins, après le départ du monarque français, trouva moyen de gagner le roi d'Angleterre. « L'an 1192, Richard étant à Ascalon, dit la chronique de Sicard, comme il songeait à son retour, et se trouvait em-
« barrassé sur le gouvernement de la Terre-Sainte, s'informa
« de toute l'armée à qui plus sûrement il pouvait confier le pays
« conquis et celui qui restait à conquérir. Les avis furent diffé-
« rents; car quelques-uns préféraient Gui, comme déjà sacré roi,
« quelques autres l'invincible marquis, et d'autres le comte de
« Champagne. Enfin on élit le marquis en présence de toute
« l'armée, qui confirme son élection. Le roi lui mande donc de
« venir recevoir le sceptre et les ornements royaux. Les lettres
« de Richard lui furent présentées le trois des calendes de mai,
« (29 avril); et le même jour il fut tué (à Tyr) par des assassins. »
Voyez Conrad, marquis de Montferrat) Gui de Lusignan fut dédommagé de la perte du royaume de Jérusalem par le don que Richard lui fit de celui de Chypre. (*Voyez* les rois de cette île.)

II. HENRI.

1192. HENRI, petit-fils de Thibaut IV, comte de Champagne, fut choisi, l'an 1192, par Richard, roi d'Angleterre, et les seigneurs, pour gouverner ce qui restait aux Chrétiens en Palestine. Ce prince, suivant Jacques de Vitri, à l'exemple de Godefroi de Bouillon, mais par un motif différent, ne voulut point recevoir la couronne, ni prendre le titre de roi. L'an 1196, les princes d'Allemagne, excités par le pape Célestin III, amènent successivement de nouvelles troupes en Palestine. (c'est la quatrième croisade.) Fiers de ce renfort, les Français rompent

la trêve conclue par le roi d'Angleterre avec Saladin. Les hostilités recommencent de part et d'autre. L'an 1197, Saphadin, frère de Saladin, met le siège devant Jaffa, qu'il réduit, après une longue et vigoureuse défense. Henri, sur ces entrefaites, tomba d'une fenêtre de son palais d'Acree, et se tua, l'an 1197. (*Voy.* Henri II, comte de Champagne.)

XII. AMAURI II DE LUSIGNAN.

1197. AMAURI DE LUSIGNAN, roi de Chypre, fut couronné roi de Jérusalem l'an 1197, après avoir épousé ISABELLE, veuve de Henri, et fille d'Amauri I. Le lendemain ou le surlendemain de son couronnement, se promenant avec ses chevaliers hors de Tyr, il fut attaqué par deux cavaliers qui le blessèrent dangereusement. Sa blessure guérie, il marcha contre Saphadin qu'il battit, avec le secours des Allemands, entre Tyr et Sidon. De-là il alla se présenter devant Baruth, qu'il assiégea par mer et par terre. S'étant rendu maître de cette place il attaqua Giblet, et l'emporta par l'adresse d'un charpentier. Thoron, dont il fit ensuite le siège, eût subi le même sort sans la trahison des Templiers qui, d'intelligence, à ce qu'on prétend, avec Saphadin, engagèrent l'armée à renoncer à cette entreprise. D'autres assurent que ce siège eut le même succès que les deux précédents. Ces heureux commencements semblaient promettre à Amauri des conquêtes plus étendues ; mais ses espérances bientôt s'évanouirent par le départ des croisés allemands : c'était toute la ressource des Chrétiens en Palestine. Deux choses les engagèrent à retourner chez eux, 1^o la perte de leurs chefs, les ducs de Saxe et d'Autriche ; 2^o la perfidie des Francs de Syrie, qui s'entendaient avec Saphadin pour faire échouer leurs entreprises. L'an 1199, la publication d'une nouvelle croisade, (on la compte pour la V^e) releva le courage du roi de Jérusalem. Mais cet armement fut détourné de sa destination ; et au lieu de porter du secours en Palestine, il fut employé à la conquête de Constantinople. Amauri mourut à S. Jean d'Acree le 1 avril 1205. (*Voy.* Amauri, roi de Chypre.)

XIII. JEAN DE BRIENNE.

1210. JEAN DE BRIENNE, 2^e fils d'Erard II, comte de Brienne, envoyé par le roi Philippe Auguste sur une députation des barons de Palestine, arriva en grand cortège le 15 septembre 1210 à S. Jean d'Acree. (Albérie met cette arrivée en 1209. Nous suivons Robert de S. Marrien d'Auxerre et Marin Sanut, moins fautifs que lui.) Une ancienne chronique manuscrite de France

raconte qu'étant le cadet de sa maison, son père voulut qu'il prit le parti de l'église, et l'envoya pour être moine à Clairvaux; mais que ce jeune homme, ne se sentant point de vocation à cet état, se sauva chez son oncle, le seigneur de Châteauvilain, qui le garda chez lui, et lui fit apprendre les exercices de la noblesse; qu'ensuite des gentilshommes passant par là, l'emmenèrent à des tournois où il se signala de manière que sa réputation vola jusqu'en Palestine; ce qui toutefois ne le réconcilia pas avec son père, qui mourut sans lui rien laisser. Mais la providence pourvut à sa fortune. Le lendemain de son arrivée à Acre il épousa MARIE, fille de Conrad, et de la reine Isabelle qui lui avait laissé, par sa mort, le droit au royaume de Jérusalem. Le dimanche après la S. Michel (5 octobre) il fut couronné dans Acre, suivant Bernard le trésorier, et non à Tyr, comme le marque Sanut. Ces deux places faisaient alors presque tout le royaume de Jérusalem. Jean de Brienne, avec trois cents chevaliers, et un petit nombre de croisés, qu'il avait amenés de France, fit quelques tentatives qui lui réussirent. Fortifié ensuite par une nouvelle croisade, dont la publication s'était faite à l'issue du concile de Latran, il porta la guerre en Egypte. Le fruit de cette expédition fut la prise de Damiette le 5 novembre 1219; mais deux ans après il fallut rendre la place aux Musulmans, par la faute du légat Pélage, qui se mêlait de diriger toutes les opérations des croisés, métier où il n'entendait rien. L'an 1225, Jean de Brienne passe en France pour solliciter de nouveaux secours. Pendant qu'il y séjourne, l'empereur Frédéric II, ayant épousé une fille de Jean de Brienne et de Marie, se porte pour roi de Jérusalem, et en prend le titre. Le beau-père alors prit le parti de rester en Europe. Il passa de France en Italie l'an 1227, et y commanda les troupes de Grégoire IX contre le duc de Spolète, qui faisait la guerre à ce pape au nom de l'empereur. L'an 1229, il fut appelé par les barons latins de Constantinople pour gouverner l'empire d'Orient pendant la minorité du jeune Baudouin. Jean de Brienne mourut le 25 mars 1257. Il avait épousé, comme on l'a dit, 1° MARIE fille de Conrad de Montferrat et d'Isabelle, qui lui donna Yolande, femme de l'empereur Frédéric II; 2° BERENGÈRE DE CASTILLE, dont il eut trois fils et une fille, Marie, qui épousa l'empereur Baudouin II. Sanut se trompe en mettant la mort de la reine Marie en 1219. Innocent III atteste, dans une de ses lettres (L. xv, ép. 208,) qu'elle mourut en 1212.

L'an 1229, l'empereur Frédéric II, étant arrivé en Palestine; entra dans Jérusalem, et en prit possession le 17 mars, en vertu d'un traité fait avec Méléidin, ou Malek-Kamel, sultan d'Egypte. Mais au mois de mai suivant il s'en retourna en Europe,

laissant Richard Felingher, son maréchal, pour gouverner le pays. Ce fut un malheur pour la Palestine, suivant Sanut qui accuse cet officier d'avoir semé la discorde parmi les barons et consommé le mal que son maître avait ébauché dans la Terre-Sainte. L'an 1239, Raoul, seigneur de Cœuvres, frère de Jean II, comte de Soissons, ayant épousé la reine Alix, veuve de Hugues, roi de Chypre, demanda le royaume de Jérusalem au nom de sa femme, comme étant petite-fille du roi Amauri. La noblesse du pays se contenta de lui en accorder la garde, sans préjudice des droits de Conrad, fils de Frédéric II. Mais Raoul, se voyant méprisé, abandonna la Palestine et sa femme, et reprit la route de France. (Martenne *Ampl. Coll.* T. V., p. 724.) Par sa retraite, le pays resta dans une espèce d'anarchie, et Jérusalem retomba au pouvoir des Musulmans, qui ruinèrent les nouvelles fortifications que les Francs y avaient faites. (*Voy.* Nodgemeddin, sultan de Damas.)

L'an 1241, Saleh-Ismaïl, sultan de Damas, enlève aux croisés Ascalon, dont la garde avait été confiée par l'empereur aux chevaliers de l'Hôpital. Mais l'année suivante ce même sultan de Damas remet aux Francs cette place avec Jérusalem et Tibériade, afin de les avoir pour alliés dans la guerre qu'il méditait contre le sultan d'Égypte.

L'an 1244, les Kharismiens, ou Khouaresmiens, chassés de leur patrie par les Tartares, se jettent sur la Palestine, prennent Jérusalem au mois d'octobre de la même année, et y exercent les plus grandes cruautés. Depuis ce tems aucun prince chrétien ne posséda cette ville, quoique quelques-uns aient porté jusqu'à nos jours, le titre de roi de Jérusalem. Enfin les Chrétiens de la Palestine, s'affaiblissant de jour en jour, et perdant d'année à autre les places qu'ils y avaient, ils en furent entièrement chassés après le prise d'Acre, qui fut emportée d'assaut, pillée et brûlée par le sultan Kalil Ascraf le 18 mai 1291.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

PRINCES LATINS, ou FRANCS D'ANTIOCHE.

LA ville d'ANTIOCHE, située sur l'Oronte, au pied du Mont-Amanus, et capitale de Syrie, fut enlevée aux Romains, l'an 540, par Chosroès, roi de Perse, qui la rendit l'année suivante. Le calife Omar en fit la conquête le 21 août 638, et l'unit au reste de ses vastes états. Ahmed ben Tholon l'arracha des mains des califes, l'an 878, et y établit la dynastie des Tholonides. Ceux-ci furent remplacés par les Hamadinites, sur lesquels Jean Zimisquès, alors général des Grecs, reprit Antioche l'an 969. Elle échappa aux Grecs de nouveau, l'an 1084, ou environ, et tomba sous la puissance des Seldgiouides. Enfin les croisés s'en étant rendus maîtres en 1098, elle devint la capitale d'une principauté qui s'étendait, au septentrion, depuis Tarse jusqu'à l'embouchure du Cydne, et au midi se terminait à la rivière qui coule entre Tortose et Tripoli.

I. MARC BOÉMOND, ou BEYMONT.

1098. MARC BOÉMOND, ou BEYMONT, fils de Robert Guiscard, duc de la Pouille, et d'Alberade, fut celui des princes croisés qui contribua le plus à la prise d'Antioche. Il y avait environ sept mois, à compter du 21 octobre 1097, qu'ils étaient devant cette place sans que le siège fût guère plus avancé que le premier jour, lorsque Boémond ménagea une intelligence avec un des principaux de la ville, qui promit de la lui livrer. Mais avant d'aller plus loin il résolut de prendre ses sûretés pour s'approprier le domaine de cette conquête. Il mit d'abord l'évêque du Pui dans ses intérêts, et lui confia son secret. Le

prélat ayant assemblé les généraux , leur fit part du projet de Boémond , et leur déclara qu'il se chargerait de l'effectuer , à condition qu'il demeurerait seul maître de la place. Ils y consentirent non sans peine ; le seul Raimond , comte de Toulouse , déclara qu'il ne céderait à personne la part qu'il avait droit de prétendre à la conquête d'Antioche , à moins qu'on ne prit le parti de la remettre aux Grecs , comme on s'y était engagé avec l'empereur Alexis. Cette opposition retarda l'exécution du projet jusqu'à la nouvelle qu'on reçut au camp de l'approche d'une armée formidable d'infidèles , qui venait au secours de la place. Boémond alors se hâta de mettre à profit l'intelligence qu'il y avait pratiquée. Le succès en fut heureux ; et le 3 juin 1098 les Chrétiens entrèrent dans la ville dont Boémond s'attribua dès-lors la propriété. Mais le comte de Toulouse s'étant emparé du palais de l'émir Ducien , gouverneur de la ville , de la porte , du pont et des tours voisines du port S. Siméon , y mit des troupes pour s'en assurer la possession. Le château cependant qui était très-fort restait encore à prendre. Trois jours après on vit paraître l'armée des Mahométans sous les ordres de Kerbogha , dit par les nôtres Corbaghan , général du sultan de Perse , qui fit aussitôt ses dispositions pour reprendre la ville. Les Chrétiens , assiégés à leur tour , se virent bientôt réduits à une cruelle famine , qui occasionna beaucoup de désertions , et celle , en particulier , de Pierre l'Hermite , la plus scandaleuse de toutes. Mais des gens envoyés à sa poursuite par Tancrède , cousin de Boémond , l'ayant ramené , on l'obligea de faire serment qu'il n'abandonnerait jamais une entreprise dont il était le premier auteur. Son retour ne rendit pas cependant le courage aux croisés , parce qu'il ne remédiait pas au fléau qui les consumait. Prêts à se rendre , un prêtre enfin ranima leur confiance par la découverte qu'ils firent , sur sa prédiction , de la lance qui avait percé le côté de Notre-Seigneur , en fouillant dans l'église de S. Pierre d'Antioche , où elle était enfouie. A la vue de cette relique , vraie ou supposée , qui leur avait été donnée pour signe de leur délivrance , ils ne pensèrent qu'à marcher à l'ennemi. Boémond est le premier à les exciter. Le 28 juin ils sortent , en ordre de bataille , sous le commandement du comte de Toulouse , et tombent sur l'ennemi avec tant de fureur qu'ils le mettent en déroute après en avoir fait un horrible carnage. La perte des infidèles fut de 70 mille hommes , et celle des Chrétiens de 10 mille. L'évêque du Pui fut blessé à mort dans l'action où il combattait comme un soldat. Après cet événement , le gouverneur du château n'espérant plus de secours , demande le drapeau du comte de Toulouse pour l'arborer sur les tours. Mais Boémond , lorsqu'il fut entré dans la place , le fit ôter ,

y substitua le sien, chassa les troupes du comte et celles de trois autres princes, des postes dont ils avaient pris possession, et se rendit maître du château. Fier de ce succès qu'il devait moins à sa valeur qu'à la modération des princes, il somma son antagoniste de lui remettre les tours de la ville, qu'il retenait. Raimond se défend, en alléguant le serment qu'il avait fait avec les autres princes à l'empereur de lui rendre les places de l'empire, que les croisés reprendraient sur les infidèles. Cette contestation, qui partagea les croisés, fit retarder d'un an la conquête de Jérusalem. Au lieu de profiter de la consternation des infidèles pour aller droit à cette ville, qui était le principal objet de la croisade, ils se tinrent sur la défensive dans Antioche, ou s'occupèrent à prendre quelques places des environs. La prise de Marra, qu'ils emportèrent d'assaut le 11 décembre, occasionna une nouvelle dispute entre Boémond et le comte de Toulouse. Le premier prétendit garder la partie de la place dont il s'était emparé, à moins que l'autre ne lui remit la portion d'Antioche dont il était possesseur. Rien ne pouvant se terminer, Boémond retourne à Antioche d'où il chasse les troupes du comte des postes qu'elles y occupaient. Enfin l'armée des croisés se met en marche le 18 mars 1099 pour Jérusalem; Boémond l'accompagne jusqu'à Laodicée, ville que Raimond, après en avoir fait la conquête pendant le siège d'Antioche, avait remise à l'empereur Alexis, et s'excuse d'aller plus loin, alléguant que sa présence était nécessaire à Antioche, dont la conservation en effet lui tenait plus au cœur que la prise de Jérusalem. Boémond souffrait impatiemment que Laodicée eût été rendue aux Grecs. Il tente de la leur enlever, et n'ayant pas réussi dans cette entreprise, il fait une sorte de paix avec le comte de Toulouse. L'an 1101, au mois d'août, un arménien nommé Gabriel, vient trouver Boémond et lui remet la ville de Mélitine, dont il était seigneur. Le prince d'Antioche s'achemine aussitôt pour aller prendre possession de la place. Mais il est fait prisonnier sur la route par Doniman, l'un des émirs de cette contrée. L'empereur Alexis, dont Boémond était le plus redoutable ennemi, offre à l'émir 260 mille besants s'il veut lui livrer ce prince. Kilidge-Arslan, sultan d'Iconium, instruit de cette proposition, veut partager la proie. Il mande à l'émir qu'il compte avoir la moitié de la somme, attendu qu'ils ont toujours partagé le butin comme les dangers. Doniman reste long-tems indécis. Boémond enfin le tire lui-même d'embaras en lui assurant pour sa rançon cent trente mille besants, et le secours des croisés contre ses ennemis. Doniman accepte l'offre, et Boémond est remis en liberté après environ deux ans de captivité. En rentrant dans Antioche, l'an 1103, il trouve son état considérablement

augmenté par la valeur de Tanocrède , son cousin , qui l'avait gouverné pendant son absence. L'empereur lui redemande ses nouvelles conquêtes , et même la ville d'Antioche , suivant le traité que les croisés avaient fait avec lui en passant à Constantinople. Boémond répond que les croisés ayant emporté cette place et les autres sur les infidèles sans les secours des Grecs , l'empereur n'a rien à y prétendre. Cette réponse fut le signal de la guerre. Elle se fit sur terre et sur mer Boémond n'ayant point de marine employa les vaisseaux des Pisans contre la flotte des Grecs. Celle-ci fut victorieuse dans un combat donné près de Gnide , où la flotte pisane fut presque entièrement détruite. Boémond , au printemps suivant , obtient des Génois une nouvelle flotte dont tout le succès fut de débarquer des troupes près d'Antioche. Cependant l'armée de terre des Grecs faisait de grands progrès dans les états de Boémond. Ce prince ne se trouvant pas en force pour les arrêter , prend le parti de passer en Occident pour demander du secours. Mais la route de terre lui étant fermée , et n'ayant pas assez de vaisseaux pour assurer son passage par mer , il use d'un stratagème en faisant publier qu'il est mort et qu'on doit transporter son cadavre en Occident. On l'embarque enfermé dans un cercueil , et l'équipage , jouant le deuil à merveille , passe tranquillement à la vue de la flotte impériale , déjà prévenue de la mort de ce redoutable ennemi des Grecs. Arrivé à Corfou , Boémond fait savoir de là à l'empereur qu'il est ressuscité , et que bientôt il s'en apercevra. Il passe en Italie , d'où il se rend au commencement de l'année suivante , 1106 , en France. Il épouse à Chartres , après Pâques de cette année , **CONSTANCE** , fille du roi Philippe I , et femme séparée de Hugues , comte de Champagne ; après quoi il va trouver les rois d'Espagne pour solliciter auprès d'eux un supplément aux secours qu'il avait obtenus en France. Sur sa route il s'arrête à S. Léonard de Noaillé pour y faire ses dévotions , et offre au saint des chaînes d'argent du poids de celles de fer qu'il avait portées dans sa prison chez les Sarrasins (*Gaufr. Vos. Chron.* , c. 55 ,). De retour en Italie , il s'embarque , l'an 1107 , pour la Grèce , et va faire le siège de Duras. Cette expédition l'occupe l'espace de près d'un an. Il y perd une partie de son armée ; et l'autre étant en mauvais état , il est réduit à demander la paix. Elle se fait l'an 1108 , au mois de septembre , à des conditions qui humilient la fierté de Boémond. Il retourne en Italie pour se refaire , et travaille à rassembler de nouvelles forces capables de réparer le mauvais succès de sa dernière expédition. Mais , l'an 1111 , lorsqu'il est près de se rembarquer pour la Grèce , il tombe malade à Canose , et y meurt sur la fin de février. La princesse Anne , dans la Vie de l'empereur Alexis ,

son père, trace ainsi le portrait de Boémond : « C'était un prince si accompli, que parmi tous ses contemporains il ne le cédait qu'à l'empereur Alexis. Oui, ce monarque était le seul qui le surpassât en éloquence, en sagesse, et en tous les autres dons de la nature. Certes il eût été pleinement invincible, si son âge et son ambition ne l'eussent pas commis avec mon père. » Elle dit ailleurs qu'il surpassait d'une coudée le commun des hommes. » Boémond eut de son épouse, qu'on qualifiait de reine comme toutes les filles de France, deux fils ; Jean, mort dans l'adolescence avant son père, et Boémond qui suit.

II. BOÉMOND II.

1111. BOÉMOND II, fils de Boémond I, et de Constance, ré l'an 1107, succéda à son père sous la tutelle de sa mère et la régence de Tancred, prince de Galilée, qui gouverna sagement, mais trop peu de tems, l'état de son pupille. Ce régent étant mort le 6 décembre 1112, fut remplacé, dans le même emploi, par son neveu Roger, fils de Richard, sénéchal de la Pouille, et mari d'Hodierne, sœur de Baudouin II, roi de Jérusalem. Roger, l'an 1119, voyant la principauté d'Antioche attaquée par une armée de turcs et d'arabes, sous la conduite de Doldequin, sultan de Damas, à qui le succès de ses armes mérita le surnom de GAZI ou de Conquérant, appela à son secours Baudouin II, roi de Jérusalem, Joscelin de Courtenai, comte d'Edesse, et Pons, comte de Tripoli, avec lesquels il marcha contre ces infidèles. Mais leur ayant livré bataille, il périt en les poursuivant dans une retraite qu'ils avaient feinte. Sa veuve se remaria avec Herbrand de Hergets, dont elle eut un fils nommé Manassès, qui devint connétable de Jérusalem. Le jeune Boémond était cependant élevé sous les yeux de sa mère à Tarente, dans la Pouille, dont il tenait la principauté de son père et de son aïeul. Le roi de Jérusalem, voyant alors celle d'Antioche comme vacante, la mit sous sa main, et la réunit à son royaume. Mais Boémond étant venu en âge de puberté, se rendit en Syrie, et réclama la succession de son père. Ce voyage ne peut être antérieur à l'an 1126 ; car on voit un diplôme de ce prince, daté du mois de janvier de l'an du monde, selon les Grecs, 6654 (1126 de J.-C.), par lequel il donne à Nil, abbé de Carbon, le monastère de Saint-Barthélemi de Tarente, fondé par sa mère, qui n'était plus alors au monde. (*Paul. AEmil. Sartor. Hist. Carbon. Mon.*). Le roi de Jérusalem, pour concilier les intérêts de Boémond avec les siens, lui donna sa fille ALIX en mariage, et l'investit de la principauté d'Antioche. Boé-

mond servit son beau-père avec zèle dans toutes les occasions. L'an 1150, le prince d'Antioche, le comte de Tripoli et celui d'Edesse, ayant réuni leurs forces le 7 du mois de décembre, marchent contre Damas, qu'ils avaient dessein de surprendre. Mais leurs gens s'étant débandés pour faire le pillage dans la campagne, ils sont eux-mêmes surpris par le sultan, et mis en fuite avec une perte considérable. L'année suivante fut encore plus funeste à Boémond. Après avoir signalé sa valeur au siège de Capharda, il engagea témérairement, au mois de février, une bataille contre Rodoam, sultan d'Alep, près d'Atharab, dans un lieu dit *le Pré des Mauveaux*. Il y périt à l'âge de vingt-quatre ans, après avoir été lâchement abandonné des siens. Cette perte causa des regrets bien mérités. Boémond, en effet, suivant le portrait que trace de lui Guillaume de Tyr (L. XIII, c. 26), était un prince accompli pour les qualités du corps et de l'esprit. Son cadavre, selon Romuald de Salerne, (*apud Murat. Scrip. Ital.*, t. VII, col. 187), fut trouvé sans tête, et inhumé au monastère de Notre-Dame, près du Saint-Sépulcre. Sa veuve, dont il laissa une fille, nommée Constance, voulut prendre la régence de la principauté. Mais elle fut chassée par le roi Baudouin, son père, qui s'empara une seconde fois d'Antioche et de ses dépendances. Alix fit ses efforts pour s'y rétablir. Elle fit alliance pour cet effet avec Pons, comte de Tripoli, et Joscelin le jeune, comte d'Edesse. Mais Foulques d'Anjou, gendre du roi Baudouin et son successeur désigné, ayant défait le premier, prit possession de la principauté d'Antioche, dont il donna ensuite le gouvernement à Renaud Malsuer, seigneur de Margat. Plus équitable toutefois que Baudouin, auquel il succéda la même année, il ne se regarda que comme régent des états de la jeune Constance. Dès qu'elle commença à sortir de l'enfance, il pensa à les lui rendre et à la marier; ce qu'il exécuta de la manière qui suit.

III. RAIMOND ET CONSTANCE.

L'an 1156, RAIMOND, fils puîné de Guillaume VII, comte de Poitiers, et de Philippe de Toulouse, mandé en Syrie par le roi Foulques, devint prince d'Antioche par son mariage avec la jeune CONSTANCE; elle n'était cependant pas encore nubile, comme l'a remarqué Guillaume de Tyr (L. XVI, c. 20), étant née vers le commencement de 1127. Raimond était en Angleterre à la cour de Henri I, qui l'avait créé chevalier, lorsqu'il reçut l'ambassade qui venait lui offrir la main de la princesse qu'on lui destinait, et la souveraineté qui devait être le prix de cette alliance. Mais il avait dans la personne de Roger, duc de la Pouille, un rival

qui prétendait succéder par droit de parenté à Boémond. Informé de la préférence qu'on donnait à Raimond, le duc lui fit tendre des embûches dans toutes les villes maritimes de la Pouille, comptant que, s'il pouvait le prendre, il viendrait à bout, avec la rançon qu'il en tirerait, de gagner des suffrages pour le supplanter. Raimond s'attendait aux pièges que Roger lui préparait. Pour les éviter, il prit le parti de se déguiser en simple pèlerin du dernier ordre, marchant tantôt à pied, tantôt sur un mauvais cheval, et faisant aller par pelotons au loin, devant et derrière lui, les gens de sa suite. Il traversa de la sorte l'Italie sans être reconnu, et aborda sans danger au port d'Antioche, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie par ceux qui l'avaient appelé. Mais Alix, veuve de Boémond, qui, après avoir été chassée d'Antioche par le roi Baudouin, s'était retirée à Laodicée, qui faisait partie de son douaire, était rentrée dans cette ville, et y avait pris en main le timon des affaires, dont elle n'était pas d'humeur à se dessaisir. Le patriarche Raoul était à la tête de son parti. Raimond, pour le gagner, fut obligé de lui prêter serment de fidélité, au moyen de quoi il fut admis dans Antioche et conduit à la cathédrale, où le mariage projeté se fit avec grande solennité. Raimond, dit Guillaume de Tyr (L. xiv, c. 20), que nous abrégeons, était un prince de la taille la plus avantageuse, beau de visage, et parfaitement bien pris dans toutes les parties de son corps. Il était, ajoute-t-il, dans l'adolescence, et n'avait encore que le poil follet aux joues : *Adolescens vix primâ malas vestitus lanugine*. Comment accorder ces dernières paroles avec l'âge de 37 ans que donne à Raimond l'historien de Languedoc, prétendant qu'il était né l'an 1099, à Toulouse, lorsque son père était maître de cette ville ? Cependant l'empereur Jean Comnène, qui se regardait comme suzerain d'Antioche, trouvait fort mauvais qu'on eût disposé de cette principauté sans son avis en faveur d'un prince étranger. Après avoir fait des préparatifs de guerre pendant un an, il passa l'Hellespont, l'an 1137, avec une armée formidable, entra dans la Cilicie qu'il subjuguait sans peine, et vint mettre le siège devant Antioche. Après une assez longue résistance, Raimond, par le conseil des seigneurs qui étaient avec lui, va trouver l'empereur dans son camp, lui fait hommage d'Antioche, qu'il promet de lui livrer à grande et à petite force, et s'engage même à la lui abandonner en toute propriété, s'il peut le rendre maître de Césarée, d'Alep et de leurs dépendances. L'empereur satisfait donne à Raimond l'investiture de sa principauté, fait arborer son pavillon sur la plus haute tour d'Antioche, et ramène son armée en Cilicie pour y passer l'hiver qui était proche. Il revient au printemps suivant, comme

il l'avait promis, pour faire le siège de Césarée. Le prince d'Antioche et le comte d'Edesse lui amènent des troupes devant cette place. Mais au lieu de seconder ses efforts, ils passent le tems à jouer et à se divertir. L'empereur, indigné de cette conduite, traite avec les assiégés pour une somme considérable qu'ils lui offrent, lève le siège, et se rend avec ses fils et son armée à Antioche, où il fait son entrée à cheval, accompagné du prince et du comte, qui tiennent, à pied, les rênes de son cheval. Pendant le séjour qu'il y fait, s'étant avisé d'exiger de Raimond qu'il lui livrât le château pour y mettre garnison, il excite par là une sédition qu'il ne peut appaiser qu'en se désistant de sa demande et en sortant de la ville. Raimond et le comte d'Edesse viennent le trouver dans son camp pour lui faire des excuses qu'il admet, du moins en apparence; après quoi il reprend la route de Constantinople. L'an 1142, il revient en force dans la Syrie, sur les pressantes sollicitations du prince d'Antioche, dont le pays était ravagé par les Turcs. Il assiège, le 25 septembre, ces infidèles dans une ville nommée Guast par Guillaume de Tyr, et lorsqu'il est près de prendre la place, il mande à Raimond qu'à son retour il ait à lui livrer, suivant leurs conventions, sa capitale avec le château. Raimond se tire d'affaire en lui envoyant le patriarche et les principaux de la ville, qui lui déclarent que Raimond, de son propre et privé mouvement, n'a pu lui soumettre une souveraineté qui appartenait à sa femme, et que si les deux époux persistent à maintenir le traité, ils sont disposés à les chasser l'un et l'autre, et à se donner un nouveau maître. L'empereur, sur cette déclaration, ravage les environs d'Antioche; après quoi il ramène son armée en Cilicie, où il meurt au mois d'avril de l'année suivante. Il eut dans son successeur un vengeur ardent. L'an 1144, l'empereur Manuel Comnène fait partir une flotte avec une armée de terre pour aller punir Raimond des insultes faites à son père devant Antioche. Plusieurs victoires remportées sur lui par les Grecs dans le cours de la même année, le réduisent à se rendre à Constantinople pour demander la paix. Manuel refusa de le voir, qu'il n'eût été auparavant au tombeau de son père faire une sorte d'amende honorable. Il l'admet ensuite à son audience, et reçoit son serment de fidélité. (Le Beau.) L'an 1148, Raimond vit arriver dans sa capitale Louis le Jeune, roi de France, avec la reine Eléonore, son épouse, et nièce de Raimond. La réception fut magnifique; mais Raimond n'ayant pu engager Louis à lui donner du secours pour se rendre maître de Césarée et d'Alep, ils se séparèrent mécontents l'un de l'autre. L'an 1149, Raimond fut tué, le 27 juin, dans une bataille qu'il avait livrée imprudemment

contre Noradin , sultan d'Alep. C'est peut-être sans fondement qu'on l'accuse d'avoir été le principal auteur de l'affreuse trahison des Chrétiens de Syrie , qui obligea les croisés de lever le siège de Damas. Il eut de son mariage deux fils et deux filles. Les fils sont Boémond qui suivra , et Baudouin mort dans l'enfance , suivant le P. Sébast. Paoli. D'autres disent qu'étant passé à la cour de Constantinople , il mourut au service de l'empereur Mameel , en 1174. Les filles sont Marie , nommée None , c'est-à-dire étrangère , par Nicetas , et Constance , mais mal , par le continuateur de Sigebert , laquelle épousa , l'an 1161 , Mameel , empereur de Constantinople ; et Philippe , mariée à l'empereur Andronic Comnène , puis à Humphroi de Thoron , connétable de Jérusalem. Raimond était d'une force et d'une habileté dans l'art militaire , qui l'ont fait nommer par Cinname , auteur grec , *un second Hercule*.

IV. RENAUD ET LA MÊME CONSTANCE.

1149. CONSTANCE , après la mort de Raimond , son époux , resta en possession de la principauté d'Antioche et comme propriétaire et comme tutrice de Boémond , son fils. N'ayant encore alors que 22 ans , elle n'était pas disposée à passer le reste de ses jours dans la viduité. L'empereur Manuel lui fit demander sa main pour le César Roger , veuf alors de la princesse Marie Comnène , fille aînée de l'empereur Jean. Constance donna la préférence à RENAUD DE CHÂTILLON , seigneur de Krac et de Montréal , dans l'Arabie pétrée , qu'il avait de son premier mariage avec Stéphanie , fille de Philippe de Naplouse , qui fut depuis grand-maître des chevaliers du Temple. Renaud était petit-fils , par Henri son père , de Gautier , seigneur de Châtillon-sur-Marne , au diocèse de Soissons , et d'Ermengarde de Choisi. Sa mère , nommée aussi Ermengarde , fille d'Albéric , dit Payen , seigneur de Montjai , hérita de cette terre , que son époux joignit à celle de Châtillon. Renaud avait un frère aîné , Gautier II , avec lequel il était venu à la Terre-Sainte en 1147 , à la suite du roi Louis le Jeune , et qui fut tué l'année suivante par les Turcs dans les gorges de Laodicée , sans laisser d'enfants d'Adèle de Rouci , son épouse , fille de Hugues Cholet , comte de Rouci ; un autre frère nommé Gervais , qui fut chanoine de Reims , et une sœur , Elisabeth , femme de Thibaut de Crépi , seigneur de Nanteuil-Haudouin. Renaud n'était donc pas un soldat de fortune , comme le prétend M. de Vertot , d'après Guillaume de Tyr. Son mariage avec Constance se fit , non l'an 1160 , comme le marque Gilles de Roye , mais sur la fin de l'année 1152 , ou dans le commencement de la suivante au plus tard.

(Sébast. Paoli) L'un des premiers soins de Renaud, devenu prince d'Antioche, fut de se concilier les Pisans, qui étaient alors puissants sur mer. De concert avec Constance, il leur donna un terrain près du port de Laodicée pour y construire une maison vis-à-vis de celle du Temple. Il leur en donna une autre dans Antioche même, avec l'exemption de la moitié des péages dans toutes ses terres. Les lettres expédiées à ce sujet sont du 10 mai 1154. (Ughelli in *Archiep. Pisan.*) Renaud travailla aussi à se ménager l'amitié de l'empereur Manuel, qui l'employa contre Thoros, prince d'Arménie et de Cilicie, qu'il défit. Mais voyant que Manuel éludait la récompense qu'il lui avait promise, il alla, pour se venger, faire une descente en l'île de Chypre, où il fit d'affreux ravages, après avoir battu les troupes impériales. Manuel ne laissa pas impuni cet acte d'hostilité. Il avait levé, lorsqu'il l'apprit, une armée pour entrer dans l'Arménie. Il changea sa destination, et la conduisit dans la principauté d'Antioche. Renaud ne se trouvant pas en force pour résister à un monarque si puissant, vint au devant de lui en Cilicie, dans l'état le plus humilié, la tête et les pieds nus, les bras découverts jusqu'au coude, la corde au cou, suivi du peuple d'Antioche, et par ce moyen il obtint son pardon. Guillaume de Tyr (L. XVIII, c. 1.) fait entendre que Renaud se trouva nécessité à cette bassesse par la crainte du patriarche d'Antioche, qui, pour se venger des mauvais traitements que Renaud lui avait fait essayer quelque tems auparavant, avait promis à l'empereur de le livrer entre ses mains avec la place. Manuel fit ensuite son entrée dans Antioche, où il fut reçu avec grand appareil. Il en partit après avoir reçu l'hommage de Renaud, qu'il laissa ainsi paisible possesseur de ses états. Mais celui-ci en demeurant soumis à l'empire, ne resta pas en paix vis-à-vis des Sarrasins. Il fit diverses entreprises contre eux, dans la dernière desquelles il fut fait prisonnier le 25 novembre 1160, près de Maresie, par Megedin, gouverneur d'Alep. Sa captivité fut de seize années, au bout desquelles il recouvra sa liberté moyennant une forte rançon. La princesse Constance étant morte dans cet intervalle, Renaud, à son retour, se remaria, vers l'an 1176, avec Etiennette, princesse de Montréal et de Krac, veuve de Humphroi II, seigneur de Thoron, connétable de Jérusalem. L'an 1185, Saladin, pour se venger des pertes fréquentes qu'il lui faisait essayer, vint l'assiéger dans le château de Krac, au milieu des fêtes qu'il donnait pour le mariage de Humphroi de Thoron, III^e du nom, son beau-fils, avec Isabelle, sœur cadette de Baudouin, roi de Jérusalem. Krac, (l'ancienne Pétra) situé dans l'Arabie Pétrée, sur le Carmel qu'il ne faut pas confondre avec la célèbre montagne de ce nom, était composé d'une ville

et d'une citadelle, regardée comme la plus forte place de l'Orient. Saladin emporte la ville, mais il est arrêté sur le pont qui la joint à la citadelle par un seul chevalier (nommé Iven) dont la résistance donna le tems de rompre par derrière lui cette communication. Saladin s'obstine à vouloir faire combler le fossé qui entoure le château pour arriver aux remparts. Pendant ce travail, qui fut long et pénible, arrive un renfort considérable que le roi de Jérusalem envoyait aux assiégés. Saladin est obligé de lever le siège; et quelque tems après les Chrétiens obtiennent de lui une trêve de quatre ans. Mais, au préjudice de ce traité, Renaud, l'an 1186, (Nangis.) surprend une caravane de pèlerins musulmans, et la met aux fers. Saladin se récrie à la perfidie. Il avait tort, suivant un habile moderne, parce qu'il avait violé le premier, dit-il, la trêve en donnant ordre à ses émirs d'envoyer paître leurs troupeaux sur les terres des Francs, à la veille d'une abondante moisson. (Paciandi, *mem de' Gran-Maestri dell' ord. Jerosol.*, T. II, p. 156.) Mais le critique a oublié de fournir la preuve de ce fait ignoré de tous les modernes, et que nous ne trouvons dans aucun ancien monument. Quoi qu'il en soit, sur le refus que fait Renaud de rendre les prisonniers, le sultan reprend les armes, et jure de ne point les mettre bas qu'il ne se soit rendu maître de Jérusalem. Il tint parole. La victoire de Tibériade, qu'il remporta au mois de juillet 1187, lui assura cette conquête. Renaud, fait prisonnier à cette journée, après avoir fait des prodiges de valeur, est amené au vainqueur avec les plus distingués de ceux qui eurent le même sort. Saladin l'accable de reproches, et lui donne l'option de se faire mahométan ou de périr. Renaud préfère généreusement le dernier parti, et le sultan, d'un coup de cimetière, lui abat la tête. Albéric dit que de son mariage avec Constance il eut trois filles, dont la première épousa Manuel, empereur de Constantinople, qu'elle fit père d'Alexis; la deuxième, nommée Agnès, devint femme de Béla II, roi de Hongrie; et Alix, la troisième, fut mariée à Azzon VI, marquis d'Est. A l'égard de la première il est certain qu'elle venait du premier mariage de Constance avec Raimond, comme Nicetas (*in Manuel*, L. III, c. 5, (et Guillaume de Tyr (L. XVIII, c. 50, 51; L. XIX, c. 11,)) le disent formellement.

V. BOËMOND III.

1165. BOËMOND, surnommé le BAMBE ou l'Enfant par les uns, le BAUBE ou le Bégue par les autres, fils de Raimond et de Constance, succéda, l'an 1165, à sa mère dans la principauté d'Antioche. L'époque de son intronisation est prouvée par une de ses chartes de l'an 1172, où il compte cette année pour le 9^e de son règne. (Sébast. Paoli.) La même année 1165, 2^e. du règne d'Amauri, suivant Guillaume de Tyr, Boëmond s'étant

joint au comte de Tripoli , au prince d'Arménie , et à d'autres seigneurs , ils marchent ensemble à la tête de leurs troupes au secours du château de Harenc , assiégé par le sultan Noradin. A la vue d'une si belle armée , le sultan qui avait été nouvellement battu dans le comté de Tripoli , prit le parti de lever le siège et de se retirer plutôt que de s'exposer , en combattant , à une nouvelle défaite. Ils attaquèrent en désordre l'ennemi dans sa retraite , et l'ayant obligé de faire volte-face , ils furent bientôt mis en déroute , et devinrent le jouet , dit Guillaume de Tyr , de ceux dont quelques moments auparavant ils avaient été la terreur. Dans ce combat , si l'on peut l'appeler ainsi , Boémond , le comte de Tripoli , Joscelin , fils du comte d'Edesse , et grand nombre d'autres seigneurs , furent faits prisonniers et conduits au château d'Alep. Ce désastre , arrivé le 10 août , fut suivi de la prise de Harenc et de la plupart des places appartenantes à Boémond. Ce prince recouvra sa liberté l'année suivante , par les soins du roi de Jérusalem. Boémond ne se piquait pas d'une rigoureuse probité. L'an 1183 ou environ , ayant attiré dans sa capitale Rupin , prince d'Arménie , sous prétexte d'une entrevue , il l'arrête prisonnier contre le droit des gens , et exige l'hommage de lui pour prix de sa liberté. Sur son refus il entre dans l'Arménie où il se rend maître de plusieurs places. Mais il faut que Livon , frère ou cousin de Rupin , l'ait repoussé à son tour , puisqu'il fut obligé de relâcher ce dernier. L'an 1187 , après la prise de Jérusalem , Boémond et son peuple se déshonorèrent par un trait de barbarie dont il n'y avait point d'exemple parmi les infidèles. Saladin avait renvoyé un grand nombre de prisonniers à la prière de leurs femmes , qui , privées d'eux , se voyaient exposées à périr de misère avec leurs petits enfants. Conduits par une escorte que leur avait donnée ce prince , sur les terres d'Antioche , au lieu d'y être accueillis charitablement comme des frères , ils trouvèrent les portes de la ville fermées. On fit plus , on les chassa du territoire , on les poursuivit les armes à la main , on leur enleva jusqu'à leurs habits , et , sans respecter ni l'âge ni le sexe , on laissa nus dans les campagnes les hommes , les femmes et les filles. Une femme se voyant arracher le peu de vivres dont elle nourrissait son enfant qu'elle tenait entre ses bras , le jeta furieuse dans la mer , en accablant de malédictions le comte Boémond et ses sujets. (*Vie de Saladin.*) L'an 1188 , Saladin entre dans la principauté d'Antioche , où il prend jusqu'à 25 villes , sans oser néanmoins attaquer la capitale. (Jauna.) D'autres prétendent qu'il en fit le siège , mais qu'ensuite il le leva moyennant une somme d'argent que le patriarche d'Antioche lui offrit. La mort de l'empereur Frédéric , arrivée en Cilicie le 10 juin 1190 , comme il venait

au secours de la terre-sainte, jeta un grand deuil parmi les Chrétiens de Syrie. Boémond, sur la nouvelle de cet événement, partit avec le patriarche pour aller trouver Frédéric, fils de ce prince, et l'amena avec son armée dans Antioche, où il fut reçu avec solennité. Frédéric, par son conseil, y séjourna jusqu'à l'arrivée du marquis de Montferrat, qui faisait alors le siège d'Acre. Boémond s'embarqua l'année suivante avec le roi de Jérusalem pour aller en Chypre au devant de Richard I, roi d'Angleterre, qui venait de conquérir cette île sur le despote Isaac Comnène. Richard, après avoir fait lier Isaac avec des chaînes d'argent, le remit à Boémond pour le conduire à Tripoli. (*Bened. Petrob.*) Boémond conservait toujours son caractère. L'an 1194, sur quelques démêlés qui s'élevèrent entre lui et Livon, prince d'Arménie, il a recours à la même supercherie dont il avait usé envers son prédécesseur, et veut le surprendre dans une conférence qu'il lui avait fait proposer. Mais il fut pris lui-même au piège et conduit prisonnier en Arménie. Sa délivrance lui coûta cher; il ne l'obtint qu'à des conditions dures et humiliantes. Cependant il y eut entre ces deux princes une réconciliation sincère. Car, l'an 1200, après la mort de Raimond, son fils aîné, Boémond désigna pour son successeur Rupin, fils de Livon, et lui fit prêter serment par ses sujets. Boémond, son 2^e fils, et régent de Tripoli, en prit occasion de se révolter, déclara la guerre à son père, et le chassa d'Antioche avec le secours des Templiers et des Hospitaliers. Mais bientôt il est abandonné de ses alliés, et le père rétabli par leurs soins. (*Mansi.*) Cet événement avait été précédé de la mort de Heuri, roi de Jérusalem, arrivée l'an 1197. Boémond l'ayant apprise, se rendit en cette capitale avec les autres princes du royaume pour lui donner un successeur. L'élection tomba sur Amauri de Lusignan, et Boémond en donna avis à la ville d'Antioche par le moyen d'une colombe. C'était un usage emprunté des Sarrasins. Car leur coutume est, dit Arnoul de Lubek, (*Chron. Slav. L. v, c. 5,*) lorsqu'ils se mettent en voyage pour quelques affaires, d'emporter avec eux de leur logis des colombes qui ont des œufs ou des petits nouvellement éclos; et, s'il leur arrive ou s'ils apprennent dans la route quelque événement dont il importe, soit à leur famille soit à leur patrie, d'être informée promptement, ils le leur mandent par une lettre qu'ils attachent proprement sous le ventre de ces colombes qui, relâchées, ne manquent pas de revoler à tire d'aile vers leurs nids. L'an 1201 fut le terme des jours de Boémond III. Il avait épousé trois femmes, qu'il répudia successivement; 1^o. ORGUEILLEUSE, fille du seigneur de Harenc, qui lui donna les deux fils dont on vient de parler; 2^o., l'an 1180, IRÈNE ou THÉODORA Comnène,

nommée par d'autres ÉSINE ou ESTINE, nièce de l'empereur Manuel dont il eut une fille, nommée Constance, qu'il relégua, l'an 1181, en Romanie avec sa mère, pour épouser, 3°. SIBYLLE ou ISABELLE, dont il eut Alix, mariée à Gui, seigneur de Giblet. Ce 3^e. mariage de Boémond lui attira une excommunication dont il se vengea sur le patriarche et son clergé qu'il persécuta. A Sibylle, Boémond substitua une concubine, nommée ISABELLE, dont il fit vendre le mari aux *Mezeaux* (Lépreux) et qui le fit père de Guillaume, mort sans enfants, et de Boémond, qui épousa la fille de Pluvian, sire de Boutron. M. Expilli donne encore à Boémond III, une fille nommée Arsinde, mariée, dit-il, à Gui II, sire de Gueidan, en Provence, dont il ne nomme point la mère. (*Voyez Aimeri, patriarche d'Antioche.*)

VI. BOÉMOND IV, DIT LE BORGNE.

1201. BOÉMOND IV, surnommé LE BORGNE pour avoir perdu un œil dans une affaire près du Mont-Liban, fils de Boémond III et d'Orgueilleuse, régent du comté de Tripoli depuis la mort de Raimond, son aîné, s'empara de la principauté d'Antioche après le décès de son père, au préjudice de Raimond Rupin, son pupille et son neveu. Non content de cette usurpation, il joignit par une autre le comté de Tripoli à ses états d'Antioche, et par là dépouilla entièrement Raimond Rupin. Ces violences demandaient un vengeur. L'an 1205, Livon, roi d'Arménie, proche parent de Raimond Rupin, enlève Antioche, le 11 novembre, jour de S. Martin, à Boémond; mais elle est reprise trois jours après. L'an 1204, Marie, comtesse de Flandre, étant venue à S. Jean d'Acre dans l'espérance d'y joindre Baudouin, son époux, Boémond vient la trouver pour lui apprendre que Baudouin est empereur de Constantinople, et lui fait hommage de sa principauté, comme d'une dépendance et d'un ancien fief de l'empire. (Albéric.) Son dessein était de s'assurer par cet acte de soumission l'appui du nouvel empereur. L'évènement ne répondit pas à ses vues. L'an 1205, Livon, d'intelligence avec le patriarche et les bourgeois d'Antioche, se rend une seconde fois maître de la ville. Raimond Rupin qui l'accompagnait, est investi de la principauté d'Antioche par le patriarche, après avoir rendu l'hommage-lige à ce prélat. Il reçoit ensuite l'hommage de toute la noblesse du pays. Nous avons la lettre que Livon écrivit au pape Innocent III, pour lui faire part de ces agréables nouvelles. Raimond Rupin demeura possesseur de la ville d'Antioche l'espace d'environ trois ans. Mais l'an 1208, une sédition excitée par le patriarche qui voulait probablement remettre la place au roi d'Arménie, donna occasion à Boémond d'y rentrer. Il avait toujours conservé la citadelle. A la faveur du tumulte il entre avec sa garnison dans la ville,

vient à bout facilement des bourgeois, arrête le patriarche et le jette dans une prison où il lui fit souffrir plusieurs tourments. Boémond resta maître d'Antioche jusqu'en 1216, qu'elle fut rendue à Raimond Rupin par la trahison du sénéchal de cette principauté. Mais trois ans après, Boémond la reprit par les intelligences qu'il avait pratiquées avec Guillaume Farabel, l'un des premiers de la ville. Raimond Rupin dans sa disgrâce alla trouver Livon, roi d'Arménie, dont il était regardé comme l'héritier présomptif. Mais ce prince moribond alors loin de lui donner asile le chassa de sa présence, et transmit par testament sa succession à sa fille. La mort de Livon suivit de près cet affront. Exclus de deux souverainetés qui lui appartenaient de droit, Raimond Rupin se rendit auprès du légat Pélage, qui faisait le siège de Damiette à la tête des croisés, pour l'engager à le mettre en possession de celle qui venait de vaquer. Pélage lui donna des troupes avec lesquelles il se fit recevoir dans Tharse. Mais Constant, régent d'Arménie, l'ayant surpris, l'enferma dans une prison où il finit ses jours après l'an 1222, laissant d'HELVIS, son épouse, fille d'Amauri, roi de Chypre, qu'il avait enlevée, l'an 1210, à Eudes de Dampierre, son mari légitime, deux filles, Eschive, morte sans alliance, et Marie, femme de Philippe de Montfort, seigneur de Tyr.

Revenons à Boémond IV. Il se comporta avec tant de hauteur et de violence à l'égard des habitants d'Antioche et des Hospitaliers, à qui le légat avait confié la garde du château, qu'il s'attira les censures ecclésiastiques, dont il ne fut absout qu'en 1226. (*Raynald. ad hunc an. n. 55, 56.*) On ignore ce qu'il fit depuis jusqu'à sa mort arrivée vers la fin de l'an 1235, suivant Bernard le trésorier, continuateur de Guillaume de Tyr. Il avait épousé, en premières noces, PLAISANCE DE GIBLET, dont il eut quatre fils et deux filles. Les fils sont Raimond qui fut tué par les Assassins à Tortose, en Phénicie; Boémond, qui suit: Philippe, qui devint roi d'Arménie après la mort de Livon I dont il avait épousé la fille; et Henri, tige des rois de Chypre. Les deux filles de Boémond moururent en bas âge. MÉLISSENDE, sa seconde femme, fille d'Amauri, roi de Chypre, et d'Isabelle, reine de Jérusalem, lui donna deux filles; Helvis, morte en bas âge; et Marie, femme de Frédéric, bâtard de l'empereur Frédéric II. Cette princesse vendit, l'an 1277, à Charles d'Anjou, roi de Sicile, ses droits sur le royaume de JÉRUSALEM. Boémond épousa en troisièmes noces, l'an 1222, ALIX DE JÉRUSALEM, veuve de Hugues de Lusignan, roi de Chypre, et fille aînée de Henri, comte de Champagne, et d'Isabelle, reine de Jérusalem. Ce mariage fut cassé, l'an 1228, pour cause de parenté.

VII. BOÉMOND V.

1235. BOÉMOND V succéda dans les états d'Antioche et de Tripoli, à son père Boémond IV. L'an 1244, les Kharismiens, étant venus fondre sur la Syrie, obligèrent Boémond à se rendre leur tributaire. Il eut ensuite la guerre avec Aïton I, roi d'Arménie. Elle fut longue et vive. S. Louis étant venu en Palestine l'an 1250, ménagea une trêve entre les deux princes. Sanut (p. 220.) met la mort de Boémond en 1251; mais le P. Sébastiano Paoli la recule jusqu'en 1253, se fondant sur une charte de Boémond VI, où il compte l'année 1262 pour la neuvième de son règne. Nous pensons qu'il y a dans le chiffre erreur de copiste, et qu'au lieu de IX on doit lire XI. Ce que nous allons dire sur Boémond VI en fournira la preuve. Boémond V laissa de son épouse LUCIE, fille du comte Pol de Rome, un fils qui fut son successeur, et Plaisance, mariée à Henri I, roi de Chypre. (Sebast. Paoli.)

VIII. BOÉMOND VI.

1251. BOÉMOND VI, après la mort de son père Boémond V; fut reconnu prince d'Antioche, comte de Tripoli et seigneur de Tortose. Comme il n'était alors âgé que de quatorze ans, sa mère se fit adjuger le bail de la principauté: emploi dont elle s'acquitta mal. L'an 1255, Boémond vint avec elle trouver le roi S. Louis à Jaffa ou Joppé. « Le roy, dit le sire de Joinville, les reçut
 » honorablement; et fist le roy chevalier le prince d'Antioche qui
 » n'estoit que de l'âge de seize ans. Mais oncques si sage enfant
 » ne vy de tel eage. Et quand il fut chevalier, il fist une requeste
 » au roy: c'est à savoir qu'il parlast à luy de quelque chose qu'il
 » vouloit dire en la présence de sa mère, ce qui lui fut octroyé.
 » Et fut sa demande telle, et dict: *Sire, il est bien vrai que*
 » *Madame ma mère, qui cy est présente, me tient en bail,*
 » *et m'y tiendra encore jusqu'à quatre ans. Par quoy elle joist*
 » *de toutes mes chouses, et n'ay puissance encore de rien faire.*
 » *Toutefois si me semble-il qu'elle ne doit laisser mye perdre*
 » *ne déchoir ma terre... car ma cité d'Antioche se pert entre*
 » *ses mains. Pourtant, sire, je vous supplie humblement que*
 » *le luy vueillez remonstrer, et faire tant qu'elle me baille*
 » *deniers et gents, afin que je aille secourir mes gents qui*
 » *sont dedans ma cité, ainsy qu'elle le doit bien faire.* Après
 » que le roy eust entendu la demande que le prince faisait, il
 » fist et pourchassa tant à sa mère, qu'elle lui bailla grants
 » deniers. Et s'en alla le prince d'Antioche en la cité, là où il
 » fist merveilles. Et dès lors pour l'honneur du roy il escartela
 » ses armes qui sont vermeilles avec les armes de France. » On
 voit par ce récit qu'en 1255 le bail de la principauté d'Antioche
 était déjà depuis un assez long-tems entre les mains de la veuve

de Boémond V, et que par conséquent son époux n'était pas mort cette année, comme le prétend Sebastiano Paoli. Boémond VI ne soutint pas tout à fait les grandes espérances qu'il avait données dans son bas âge. L'an 1257, étant venu à S. Jean d'Acre, avec la reine de Chypre, sa sœur, il prit parti imprudemment pour les Vénitiens contre les Génois. Il entretenit par là des dissensions qui entraînaient la ruine des affaires de la Terre-Sainte. L'an 1268, il perdit Antioche, qui fut emportée d'assaut le 29 mai, suivant Sanut, ou le 12 juin, selon les Arabes, par le sultan Bibars ou Bondochar. On fait état de 100000 captifs que le vainqueur emmena de cette ville, outre 17000 qu'il fit massacrer sur la place. L'an 1274, Boémond finit ses jours à Tripoli le 20 mars, selon le continuateur de Guillaume de Tyr. Sanut met sa mort l'année suivante. Il avait épousé, l'an 1254, ISABELLE, ou SIBYLLE, fille d'Aïton, roi d'Arménie, dont il eut Boémond, son successeur; Isabelle, morte jeune; Marie, femme de Nicolas de Saint-Omer; Lucie, qui épousa, l'an 1280, Nargat ou Najare de Touci, grand amiral de Sicile.

IX. BOÉMOND VII.

1274. BOÉMOND VII succéda, en bas âge, à son père Boémond VI, sous la tutelle de Sibylle, et de l'évêque de Tortose, comme le marque une ancienne chronique française. Il établit sa résidence à Tripoli, dont il fit hommage à Charles I, roi de Sicile et de Jérusalem, entre les mains du bailli d'Acre. Son caractère pétulant et indiscret lui attira de grands démêlés avec les Templiers. Il en eut aussi avec l'évêque de Tripoli qu'il obligea d'abandonner la Terre-Sainte. L'an 1287, le 15 avril, Tharanthai, général de Kelaoun, sultan d'Egypte, eut le prince d'Antioche Laodicée, ou Ladikia, nommée Lycie par Sanut, et la rasa. Boémond étant mort, le 19 octobre suivant, sans laisser d'enfants, il y eut contestation entre Sibylle, sa mère, et Lucie, sa sœur, femme de Najare de Touci, gentilhomme français, touchant la succession au comté de Tripoli. Le sultan Kelaoun trancha ce différent par la prise de Tripoli, qu'il fit brûler le 26 avril 1288. Toutes les autres places de ce comté tombèrent en même tems sous sa puissance, ainsi que celles de la principauté d'Antioche. Les croisés, par ces pertes, se trouvèrent réduits aux seules villes de S. Jean d'Acre, de Tyr et de Sidon. Boémond avait épousé MARGUERITE de Beaumont, fille de Louis de Brienne, vicomte de Beaumont, au Maine. Devenue veuve, Marguerite revint en France, se retira à Tonnerre auprès de Marguerite, veuve de Charles I, roi de Sicile, et y mourut le 9 avril 1523. Son épitaphe porte qu'elle fut enterrée à l'abbaye de Maubuisson.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

COMTES LATINS, ou FRANCS DE TRIPOLI.

TRIPOLI, nommée TARABOLOUS par les Turcs, ville ancienne et encore aujourd'hui considérable de Phénicie, sur la Méditerranée, fut prise sur les Romains, l'an 658, par Youkima, grec renégat, l'un des généraux du calife Omar. Elle passa dans la suite au pouvoir des califes d'Égypte. Les croisés l'enlevèrent à ceux-ci, le 10 juin de l'an 1109, suivant Guillaume de Tyr, après un siège ou blocus de sept ans. Cette expédition, commencée par Raimond de Saint-Gilles, mort le 28 février 1105, au château Pélerin, qu'il avait fait bâtir vis-à-vis de Tripoli, fut achevée par Bertrand, son fils, avec le secours du roi de Jérusalem et des Génois. Tripoli devint alors la capitale d'un comté qui comprenait plusieurs places le long de la mer de Phénicie, depuis Maraclée jusqu'au fleuve Lycus, où commençait ce qu'on appelait alors le royaume de Jérusalem.

La campagne de Tripoli, dit un moderne d'après Jacques de Vitri et Sanut, forme un jardin très-agréable, rempli de toutes sortes de fruits. Elle est arrosée de plusieurs rivières et de divers ruisseaux qui descendent du Liban. Lorsque le tems est calme, on aperçoit sur le bord de la mer, et dans la mer même, plusieurs sources d'une eau douce et excellente; et l'on croit que ces sources viennent d'une grande grotte qui en est à une lieue à l'Est, et qui est remarquable par une source très-abondante qui sort de la terre à gros bouillons, et peu après se perd dans la grotte même. Quand les croisés arrivèrent dans cette campagne, ils y trouvèrent, entr'autres choses, des cannes à sucre, que la plupart des historiens appellent des *canes à miel*. Cette plante était étrangère à la Phénicie. Les anciens qui ont parlé de ce pays, n'en ont fait aucune mention. Elle y avait été apportée de l'Inde: et ce qui prouve qu'elle n'était point naturelle à la Phénicie, c'est que la culture y exigeait beaucoup de soins et de peines. *Summo*

labore agriculturalum per singulos excolitur annos, dit Albert d'Aix. Lorsque ces cannes avaient acquis leur maturité, on les pilait dans un mortier; on passait le suc qu'elles avaient rendu, et on le mettait dans des vases où il se durcissait et devenait aussi blanc, dit-on, que la neige ou le sel blanc : ce que nous avons peine à croire. Si l'on voulait en faire usage, on le rapait pour le mêler avec le pain, ou on le faisait dissoudre dans l'eau. Saumaise a prouvé que ces cannes, croissant dans l'Inde et dans les îles Fortunées, étaient connues des anciens, mais que la manière de préparer leur suc, pour le conserver, était récente. On les appelait, dans ce pays, *zucra*. d'où est formé le nom de sucre que nous leur donnons aujourd'hui. La campagne de Tripoli n'était pas la seule où elles crûssent; on en trouvait aussi dans celle de Tyr et auprès de Panéas, ou Césarée de Philippe. C'est de Syrie que les cannes à sucre furent transportées en Sicile, et de là en Grenade, puis à Madère, d'où on les porta au Brésil et dans le reste de l'Amérique.

I. BERTRAND.

1109. BERTRAND, fils aîné de Raimond, comte de Saint-Gilles et de Toulouse, fut nommé comte de Tripoli par les croisés le jour même qu'ils entrèrent dans la place. A ce domaine il ajouta, peu de tems après, les terres que Guillaume Jourdain, comte de Cerdagne, son cousin, mort dans la même année, possédait en Orient, et qu'il tenait de la libéralité du comte Raimond, père de Bertrand. L'an 1110, il aida le roi Baudouin à faire la conquête de Béryte, ou Baruth, qui se rendit le 15 mai. Ces deux princes marchèrent, au mois de juin suivant, au secours de Baudouin du Bourg, comte d'Édesse, qu'une armée de turcs tenait assiégé dans cette place, à la sollicitation de Tanocrède, son ennemi. Au bruit de leur marche les infidèles levèrent le siège. Enfin après avoir assiégé, avec Baudouin, la ville de Sidon, qui se rendit au mois de décembre de la même année, Bertrand alla faire sa résidence à Tripoli. L'année suivante Tanocrède, administrateur de la principauté d'Antioche, après la mort de Boémond I, son cousin, s'étant brouillé avec Bertrand, lui enleva Tortose dont il donna le gouvernement à Guillaume, fils naturel de Robert, duc de Normandie. Bertrand se vengea d'une manière bien chrétienne de cette insulte. Une armée de cent mille turcs s'étant avancée jusqu'à Césarée de Philippe, à une journée d'Antioche, menaçait de faire le siège de cette dernière ville. Tanocrède se voyant hors d'état de résister, implora le secours des princes chrétiens. Baudouin I, roi de Jérusalem, le comte

Bertrand, et plusieurs autres seigneurs, se mirent en marche, le joignirent, et attaquèrent avec vingt-six mille hommes, qui composaient toute leur armée, celle des infidèles qu'ils mirent en fuite le 29 décembre 1111; ce qui délivra Tancredè d'un grand péril. Bertrand ne put se dispenser l'année suivante de se liguier avec l'empereur Alexis contre ce même Tancredè, qu'Alexis envoya sommer de lui rendre la ville d'Antioche en vertu de son serment. Mais, dans le tems des négociations pour cette ligue, Bertrand mourut le 21 avril 1112, à l'âge de quarante six ans, laissant un fils unique, en bas âge, de sa seconde femme HELENE ou ALIX, fille d'Eudes I, duc de Bourgogne, qu'il avait épousée en 1095. (Devenue veuve, elle se remaria à Guillaume III, comte d'Alençon.) La première femme de Bertrand, nièce de la célèbre Matilde, comtesse de Toscane, ne lui donna point d'enfants. C'est à Bertrand, suivant la remarque de D. Vaissette, qu'on doit attribuer la fondation du grand prieuré de S. Gilles, qui est la plus ancienne maison de l'ordre de Malte, en deçà de la mer.

II. PONS.

1112. PONS, fils de Bertrand, comte de Tripoli, lui succéda sous la conduite, à ce que l'on croit, de l'évêque de cette ville. Ce prince est appelé par un ancien *l'émule de la gloire de ses ancêtres* : titre qu'il justifia par ses belles actions. Il se distingua dans presque toutes les guerres que les croisés eurent de son tems contre les infidèles. Dès l'an 1115, au mois de juillet, il marcha vers Tibériade au secours du roi Baudouin I qui, par son imprudence, avait été battu par les infidèles. Il prit la liberté de lui représenter la faute qu'il avait faite, et l'aida à la réparer. L'an 1119, apprenant que Roger, prince d'Antioche, est assailli par une armée formidable de turcs, il vole à sa délivrance. Mais Roger était péri et son armée défaite avant qu'il arrivât. Pons et Baudouin II, roi de Jérusalem, vengèrent bientôt sa mort par une bataille sanglante qu'ils gagnèrent sur les infidèles. L'an 1122, Pons eut avec ce même monarque, au sujet de l'hommage qu'il refusait de lui rendre, une querelle très-vive dont les barons prévinrent les suites par leur médiation. L'an 1124, Pons se signala au siège de Tyr, dont la conquête fut principalement due à sa bravoure et à son habileté. L'an 1127, Pons, en dix-huit jours de siège, soumit, avec le secours du roi de Jérusalem, la ville de Raphania, voisine de ses états du côté du Mont-Liban, dans la province d'Apamée. L'an 1151, après la mort du roi Baudouin, il prit le parti d'Alix, veuve de Boémond II, prince d'Antioche, qui contestait aux tuteurs de la jeune Constance, sa fille, le gouvernement de cette principauté. Foulques, nouveau

roi de Jérusalem, s'étant acheminé vers Antioche pour réduire Alix, Pons lui refusa le passage sur ses terres. Guerre à cette occasion entre les deux princes. Pons est battu dans une bataille que Foulques lui livre, et bientôt après il fait la paix avec lui. Le comte de Tripoli tourne ensuite ses armes contre les infidèles, qui, de leur côté, lui firent une cruelle guerre. Le sultan d'Alep l'ayant poursuivi, l'oblige à se renfermer dans le château de Montferrand, près de Raphania, où il le tient assiégé. Le roi Foulques, à la prière de la comtesse de Tripoli, sa sœur utérine, vient au secours de Pons et oblige les infidèles à lever le siège. Mais il était destiné à périr par les mains des Musulmans. L'an 1157, ayant appelé à son aide les Syriens du Mont-Liban, il est trahi par eux dans un combat donné sous le château du Mont-Pélerin, contre le prince de la milice de Damas, et livré à ce musulman qui lui fait souffrir une mort cruelle. Il avait épousé, l'an 1115, CECILE, veuve de Tancrede, et fille de Philippe I, roi de France, dont il eut deux fils, Raimond son successeur, et Philippe. (Vaissette.)

III. RAIMOND I.

1157. RAIMOND, fils de Pons et de Cécile, remplaça son père, l'an 1157, dans le comté de Tripoli. En fils bien né, son premier soin fut de venger la mort de son père sur les traîtres qui l'avaient occasionnée. Ayant rassemblé promptement les débris de son armée, il va chercher les coupables sur le Mont-Liban, vient à bout de se rendre maître des principaux d'entr'eux, et les ayant amenés à Tripoli, il leur fait subir, à la vue et au contentement du peuple, de longs et rigoureux supplices. Mais bientôt après, Sanguin ou Zenghi, sultan d'Alep, ce cruel et puissant ennemi des Chrétiens, instruit de la mort de Pons et du carnage de ses gens, comptant trouver le pays épuisé, vint assiéger la ville de Raphania. Foulques, roi de Jérusalem, sollicité par Raimond, vole à son secours. Ces deux princes, ayant réuni leurs forces, marchent vers la ville assiégée. Mais Sanguin étant venu à leur rencontre, leur livre bataille, fait prisonnier le comte de Tripoli, et oblige le roi de Jérusalem à se jeter avec ces troupes dans un château voisin à demi ruiné, sans vivres et sans bagage. La place est aussitôt assiégée. Dans sa détresse, Foulques fait partir en diligence des couriers pour Antioche et pour Jérusalem. On lui amène du secours de l'un et de l'autre côté. Guillaume, patriarche de Jérusalem, avec la vraie croix conduisait les troupes qu'il avait levées dans le royaume. Raimond, prince d'Antioche, marchait à la tête des siennes. Sanguin, apprenant leur marche, fait proposer au roi de lui rendre tous les pri-

sonniers qu'il a faits, s'il veut lui remettre la place. Foulques, ne croyant pas le secours qu'on lui amène si proche de lui, accepte la proposition. Le siège est aussitôt levé. Le roi s'en retourne à Jérusalem, le comte de Tripoli dans sa capitale, et celui d'Antioche dans la sienne alors assiégée par les Grecs. (*Willelm. Tyr. L. 15.*) Raimond jusqu'alors ne s'était fait connaître que par des actions honorables; mais, l'an 1148, il se signala par une perfidie atroce envers Bertrand, fils naturel d'Alfonse Jourdain, comte de Toulouse, et son proche parent. Bertrand, avec N. sa sœur, avait suivi son père à la Terre-Sainte. L'ayant perdu le soir même de leur débarquement, ou peu de jours après, le frère et la sœur s'étaient jetés dans un château du comté de Tripoli. Loïn de leur tendre une main secourable dans la désolation où ils se trouvaient, Raimond eut l'inhumanité de les livrer aux Turcs. La sœur, par la suite, devint femme du sultan Noradin; et Bertrand, l'an 1159, fut délivré par les soins de l'empereur Manuel et de Baudouin III, roi de Jérusalem. (*Voy. Noradin, sultan d'Alep, et Alfonse Jourdain, comte de Toulouse.*) L'an 1149, Raimond se trouva à la bataille de Bélinas ou de Paneade, gagnée contre Noradin; mais celui-ci fut dédommagé de cet échec par la mort du prince d'Antioche qui périt dans l'action. L'an 1151, le comte Raimond eut une fin non moins funeste. Il avait épousé HODIERNE, sœur de Mélissende, reine de Jérusalem. Le roi et la reine apprenant qu'ils vivaient fort mal ensemble, se rendirent sur les lieux pour les réconcilier. Mais n'ayant pu y réussir, ils emmenèrent Hodierne avec eux. Le comte les reconduisit; et, comme il s'en revenait, il fut massacré, près la porte Tripoli, par les Bathéniens ou Assassins, peuple du voisinage. Il laissa de son mariage un fils nommé comme lui, et une fille, appelée Mélissende, accordée avec l'empereur Manuel qui ensuite la refusa. Parmi les sceaux, publiés par D. Vaissette, on voit celui de Raimond I, comte de Tripoli, tiré d'une charte de l'an 1151. Il y a deux faces d'égale grandeur, dont la première représente ce prince à cheval, tourné vers la gauche, la tête couverte d'un bonnet, et portant un étendard et un bouclier. L'inscription est — RAYMUNDUS COMES TRIPOLIS. Au revers on voit la ville de Tripoli avec cette légende : ET HEC SUA CIVITAS TRIPOLIS.

IV. RAIMOND II.

1151. RAIMOND II, fils de Raimond I et d'Hodierne, succéda, dans sa douzième année à son père, sous la tutèle d'Hodierne, sa mère. L'an 1162, mécontent de l'empereur Manuel qui avait refusé la main de Mélissende, sa sœur, après l'avoir fiancée, il

arma plusieurs galères avec lesquelles il ravagea les îles et les côtes de l'empire grec. L'an 1163, le 10 août, étant venu au secours du château de Harenc, entre Antioche et Alep, assiégé par Noradin, il perdit une bataille contre ce prince, qui le fit prisonnier avec le prince d'Antioche, son allié, lui fit essuyer une captivité des plus dures, et ne le relâcha qu'en 1171, moyennant une rançon de quatre-vingt mille ducats d'or. Pendant qu'il était dans les fers, Tripoli fut affligée, l'an 1170, par un tremblement de terre si violent que presque tous ses édifices furent renversés, et la plupart des habitants ensevelis sous leurs ruines. Mais peu de tems après cette ville fut rebâtie et mise dans un meilleur état qu'auparavant. Les Chrétiens y établirent des manufactures de soie et de camelots, à la fabrique desquels il y avait plus de quatre mille ouvriers continuellement employés. L'an 1177, après avoir échoué devant Hama, le comte de Tripoli va faire le siège de Harenc, et engage le prince d'Antioche, le comte de Flandre, les grands-maitres des deux ordres, et d'autres seigneurs, à le seconder dans cette entreprise. Guillaume de Tyr accuse les assiégeants de beaucoup de négligence, et de s'être plutôt occupés de divertissemens que des opérations du siège. Mais ce reproche ne doit pas tomber sur tous indistinctement, puisque, suivant le même auteur, on était à la veille d'emporter la place, *après de longs et pénibles travaux*, lorsque le comte de Tripoli, à l'appât d'une somme considérable que le gouvernement de Harenc lui fit offrir secrètement, consentit à se retirer. L'an 1183, la lèpre dont était attaqué le roi Baudouin, le mettant hors d'état de gouverner, le comte de Tripoli fut chargé de la régence du royaume. Baudouin, étant sur le point de mourir l'an 1185, lui continua le même emploi jusqu'à la majorité de son neveu Baudouin V, qui descendit lui-même au tombeau l'année suivante. Raimond alors disputa le trône de Jérusalem à Gui de Lusignan; mais pour le bien de la paix, il se relâcha ensuite de ses prétentions. L'an 1187, tandis que Raimond se tient à Sephouri avec l'armée chrétienne, sa femme est assiégée dans Tibériade par Saladin qui se rend maître de la ville le 2 juillet, et la livre aux flammes. Mais il suspend l'attaque du château, où la comtesse s'était retirée, et marche au devant de l'ennemi qui venait à lui. Le 5 du même mois commença la fameuse bataille de Tibériade. Raimond, par un discours digne de Salluste, que Raould de Coggeshale nous a conservé, avait inutilement conseillé de l'éviter. Entraîné par l'avis contraire, il se chargea du commandement de l'avant-garde. Dans la déroute des Chrétiens, n'ayant pu rejoindre le gros de l'armée, il fut obligé de prendre la fuite avec le petit nombre des siens que l'épée des Musulmans avait épargnés. Vincent de Beau-

vais et Nangis prétendent qu'il était d'intelligence avec Saladin, et lui imputent le malheur des nôtres en cette bataille. Ils vont jusqu'à dire qu'il s'était fait musulman, et qu'on trouva sur son corps les marques de la circoncision après sa mort : accusations calomnieuses, dont il a été pleinement lavé par l'historien de Languedoc (T. 2, note 56). Raimond termina ses jours la même année dans sa capitale que Saladin menaçait d'assiéger, après s'être rendu maître du château de Tibériade le lendemain de la bataille. Les uns disent qu'il fut tué en duel, les autres qu'il mourut de pleurésie. N'ayant point d'enfants d'ESQUIVE, sa femme, dame de Tibériade et veuve en premières noces de Gautier, prince de Galilée, il légua ses états à Raimond, son filleul, qui suit.

V. RAIMOND III.

1187. RAIMOND III, fils de Boémond III, prince d'Antioche et d'Orgueilleuse, devint comte de Tripoli après la mort de Raimond II. Bernard le trésorier lui reproche d'avoir refusé l'entrée de sa capitale aux prisonniers que Saladin, après la prise de Jérusalem, avait renvoyés, et de les avoir même pillés. C'est la même barbarie que d'autres imputent à son père. Il tomba par la suite dans un état de démençe dont les accès étaient quelquefois si violents qu'on était obligé de le lier. Mais il avait de bons intervalles. Vers l'an 1200, étant au lit de la mort, il confia ce comté à Boémond, son frère, pendant la minorité de Raimond Rupin, son fils, qu'il avait eu d'ALIX, fille de Rupin de la Montagne, prince d'Arménie. Boémond, abusant de la confiance de son frère, réunit, l'année suivante, en sa personne, le comté de Tripoli à la principauté d'Antioche. Quelques-uns prétendent que Raimond lui avait fait une donation de son comté pour l'engager à favoriser Raimond Rupin, à qui la principauté d'Antioche devait revenir après la mort de Boémond III, son aïeul.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

GOUVERNEURS ET ROIS CHRÉTIENS

D'ARMÉNIE. (*)

Les géographes du moyen âge divisent l'Arménie en deux parties, dont l'une, appelée la grande Arménie, avoisine la mer Caspienne du côté du Septentrion, et par l'Euphrate est séparée de la petite Arménie qui, de l'autre côté, touche à la Cilicie et à la Méditerranée. Mélitène, nommée aujourd'hui Malatia, était la capitale de cette seconde Arménie, qui fut autrefois le siège des peuples nommés Leuco-Syres, ou Syriens blancs, au rapport de Procope, ou plutôt des Mélando-Syres, ou Syriens noirs, comme le veut Hérodote. Il y avait encore, outre ces deux Arménies, le Thème arménique qui était une partie de la Cappadoce, qui avoisine le Pont-Euxin, et était ainsi nommé parce qu'il joignait l'Arménie. La principale ville de ce canton était Amasée. Mais dans les derniers siècles, le royaume d'Arménie comprenait particulièrement les provinces qui sont aux environs du Mont-Taurus du côté de la Cilicie. Sous les premiers empereurs de Constantinople, l'Arménie, dont nous parlons, était gouvernée par des ducs et des comtes jusqu'à l'empereur Justinien I, qui en donna le gouvernement à ACACE, puis à SISTAS, persan de nation, à qui il avait fait épouser CONICTO, sœur de sa femme. Ce Sistas fut mis à mort par les Arméniens.

DOROTHÉE tint encore ce gouvernement sous Justinien.

JEAN NUSTARON gouvernait l'Arménie sous Maurice. Les troubles qui s'élevèrent dans l'empire sous Phocas, successeur et meurtrier de ce prince, donnèrent occasion à Chosroès de s'emparer de l'Arménie et de la Cappadoce. Héraclius reprit ces

(*) Tirée en grande partie des Familles d'outremer de M. du Cange.

deux provinces, lorsqu'il alla faire la guerre en Perse, et y fit même hiverner son armée. Pasagnatès, patrice des Arméniens, se révolta quelque tems après, sous l'empereur Constant II à l'aide des Arabes. Mais au bout de deux ans, Abil, chef de ces derniers, fit une irruption dans le pays, et défit Maurian, général des Grecs, après quoi il se retira.

SABARIUS, aussi persan de nation, fut nommé par le même Constant au gouvernement de l'Arménie. Quelques sujets de mécontentement le portèrent à se revolter après s'être concerté avec le calife Ali qui lui fournit du secours; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût défait l'an 658. Les Arabes, sous l'empire de Constantin Pogonat, firent une nouvelle tentative sur l'Arménie, et vinrent à bout d'en enlever une partie aux Grecs. Justinien II, successeur de Constantin, fit, avec le calife Abdolmaleck un traité par lequel il fut arrêté que les Grecs et les Arabes partageraient entre eux les revenus de l'Arménie, de l'île de Chypre et de l'Ibérie. Mais la même année, sans avoir égard à ce traité, Justinien envoya Léonce avec une armée dans l'Arménie, qu'il fit rentrer, ainsi que l'Ibérie et l'Albanie, sous l'obéissance des Grecs. Cette conquête leur échappa, l'an 687, par la lâcheté du patrice Sablas, lequel ayant été nommé gouverneur d'Arménie, fut défait peu de tems après par les Arabes, qui devinrent maîtres du pays par sa retraite. L'année suivante, ils entrèrent dans la deuxième Arménie, et l'an quatrième de l'empereur Tibère Apsimare, tout le pays leur fut assujéti. De là ils passèrent en Cilicie; mais ils furent repoussés par Héraclius frère de l'empereur.

Constantin Copronyme, ayant repris la deuxième Arménie, y établit gouverneur PAUL, qui fut battu par les Arabes, mais qui sut réparer cet échec et se maintenir dans son gouvernement. C'est cette petite Arménie qui a depuis eu des rois et des princes dont nous allons donner la suite chronologique avec un détail de ce que l'histoire nous a transmis de leurs principales actions. Nous ne lisons pas quand elle s'est soustraite à l'obéissance des Grecs; mais il y a lieu de croire que ce fut avant le règne de Basile le macédonien, qui fit la guerre aux Arméniens, et assiégea Mélitène qu'il ne put néanmoins emporter. (*Constant. Porph. in Basil. C. 28, 29.*)

De tout tems il y avait eu de l'opposition entre les Grecs et les Arméniens. Le patriarche de Constantinople avait plusieurs fois tenté de soumettre à sa juridiction le catholique d'Arménie, et y avait réussi quelquefois par l'autorité des empereurs. Mais cette soumission forcée n'avait été que passagère. L'aversion des Arméniens pour les Grecs fut peut-être une des causes

qui les firent tomber dans l'hérésie des Monophysites. Ce fut leur catholique Niersès qui les y entraîna dans le sixième siècle. Ayant assemblé, l'an 556, un concile à Thevis, il y fit condamner le concile de Calcédoine et adopter l'erreur d'Eutychès sur l'unité de nature en J.-C. ce qui fut confirmé par celui de Tiben en 552.

PHILARET BRACHANCE est le premier prince de la petite Arménie moderne, qui se montre dans l'histoire. Retranché dans les places et les lieux qui sont environnés de montagnes, il refusa de reconnaître Michel Ducas; mais après la mort de cet empereur, il se soumit volontairement à son successeur Nicéphore Botoniate, qui lui conféra la dignité de europalate. Il vivait environ l'an 1080.

CONSTANTIN et TAPHROC, son frère, appelé par d'autres TAPHNUZ, paraissent ensuite avec le titre de princes d'Arménie. Ils avaient leurs principales forteresses dans les gorges du Mont-Taurus, et ils étaient si puissants en biens, et si forts en troupes, qu'ils étaient estimés comme les rois du pays. (*Will. Tyr.*, L. X. c. 1. *Theoph.*, c. 119). Ils sont, ainsi que leurs successeurs, ordinairement surnommés DE LA MONTAGNE de *Montanis*, à cause du pays qu'ils habitaient et où ils commandaient, pays rempli de rochers et de montagnes, ainsi qu'il est décrit par S. Basile (*Ep.* 342), par Tagenon de Passaw et par Willebrand d'Ullembourg. Le lieu de leur résidence était sis à une petite journée au nord d'Anazarbe, au pied d'une montagne, sur laquelle il y avait un château très-fort qui défendait la ville. Au reste ils n'étaient pas les seuls souverains de l'Arménie, car ce pays, comme l'a remarqué Guillaume de Tyr, était divisé en plusieurs principautés, qui s'étaient formées par la faiblesse et l'impuissance des Grecs. L'histoire de ces tems-là nomme plusieurs de ces petits princes arméniens, tels que GABRIEL, seigneur de Mélitène, capitale de la deuxième Arménie, qui donna sa fille à Baudouin II, roi de Jérusalem (*Alb. Aqu.* L. III, c. 17, et L. IV, c. 6,) PANCRACE et CORVASIL, frères, (*id.* L. III, c. 18,) FER et NICHUZ qui avaient leurs châteaux du côté de Turbaisel (*id.* L. II, c. 4, 44,) URSIN qui avait les siens dans les montagnes voisines d'Antioche, ANTEVEL et LÉON, son frère, SIMÉON (*Guib.*, L. IV, c. 1,) et autres. Abulpharage (p. 245,) fait encore mention de BASILE, seigneur des détroits d'Arménie, qui fut surnommé le *Larron* à cause des châteaux qu'il enlevait de tems en tems à ses voisins, et dont il met la mort en 1118. Ceux d'Edesse, désirant se donner à Baudouin, frère de Godefroi de Bouillon, et se débarrasser de leur duc, s'appuyèrent de Constantin, prince puissant,

dit Albert d'Aix, et Baudouin en ayant été fait seigneur, Taphnuz, frère de Constantin, lui donna sa fille en mariage, et le fit son héritier. Il est probable que ces deux frères portèrent le surnom de *Rupin*, ainsi que les deux frères LÉON et THOROS, ou THÉODORE, qui commandaient en Arménie sous l'empire d'Alexis Comnène, à qui la princesse Anne Comnène (L. XIII, p. 412) donne ce surnom. Ces deux frères en avaient deux autres, nommés MILON et ETIENNE, avec deux sœurs, dont l'une fut mère de THOMAS, qui posséda l'Arménie après ses oncles, et la deuxième épousa Joscelin I, prince d'Edesse. Le P. Sébastiano Paoli prétend que c'est la même femme qui épousa successivement ces deux maris.

LÉON, nommé par les Arméniens LEVON, ou LIVON, d'où les Grecs ont formé le nom qu'ils lui donnent de LEBOUNYS, eut un démêlé avec Boémond II, son neveu, prince d'Antioche, qui porta la guerre dans son pays. Léon s'appuya du secours des Turcs qui tuèrent Boémond dans une rencontre, l'an 1151, près du château d'Atharéh (V. *les princes d'Antioche.*) Mais ceux d'Antioche eurent leur revanche incontinent après, ayant fait Léon prisonnier dans une autre bataille. Sa captivité fut longue. Elle durait encore lorsque Jean Comnène, fils et successeur d'Alexis, vint faire la guerre à Raimond, successeur de Boémond, pour se venger de ce qu'il avait obtenu la main de l'héritière d'Antioche préférablement à son fils Manuel. Sur le bruit de la marche de l'empereur, ceux d'Antioche le mirent en liberté l'an 1155, et firent alliance avec lui. Léon, fidèle à sa parole, entra sur les terres de l'empire, et mit le siège devant Séleucie; ce qui fit une diversion et attira l'armée de l'empereur de ce côté là. Le monarque, après avoir fait lever le siège, entra dans la Cilicie, prit les villes d'Adane et de Tarse, puis entra dans l'Arménie, où il emporta le fort château de Barca, qui fut vaillamment défendu par Constantin, l'un des grands seigneurs du pays. C'est tout ce que l'histoire nous apprend de Léon. L'année de sa mort est incertaine.

THOROS, dit que les Grecs THÉODORE, frère de Léon, lui succéda dans la principauté d'Arménie, ou plutôt continua de la gouverner après lui. C'était un prince ambitieux et guerrier, qui, se trouvant trop resserré dans son pays, tâcha de s'étendre aux dépens de ses voisins. Il entra dans la Cilicie qui était revenue à l'empire depuis que l'empereur Manuel l'avait enlevée au prince d'Antioche, et entreprit d'en faire la conquête. Manuel envoya contre lui son cousin Andronic. Mais Thoros battit ce général en diverses rencontres, et l'obligea de retourner honteusement à Constantinople. L'empereur, occupé ailleurs, chargea

Renaud de Châtillon d'arrêter les progrès du prince d'Arménie. Renaud leva des troupes , et poussa Thoros si vivement qu'il le contraignit d'abandonner la Cilicie. Manuel avait promis une récompense à Renaud. Celui-ci, voyant qu'il lui manquait de parole, fit alliance avec ce même Thoros, qui vint avec ses troupes à Antioche. Le roi de Jérusalem, Baudouin III, sur le bruit (faux) qui courait de la mort de Noradin, pensait alors à recommencer la guerre contre les Sarrasins. Les deux princes allèrent le joindre l'an 1159, et se trouvèrent au siège qu'il fit de Césarée. Thoros, après la prise de cette place, rentra en Cilicie où il prit Tarse et Anazarbe, les deux principales villes du pays, avec celles de Mamistra, d'Adana et de Sisium. Manuel, extrêmement irrité contre ces deux princes, vint en Cilicie avec une puissante armée, et débuta par le siège de Mamistra. Le roi Baudouin, craignant le contrecoup de la vengeance de l'empereur, se rendit médiateur, et obtint d'abord le pardon de Renaud. Il fit ensuite la paix de Thoros, lequel après avoir rendu les places qu'ils avait prises, fit hommage à l'empereur de ses propres états, et s'engagea comme vassal à le suivre dans ses guerres contre les Turcs. Ceci est de l'an 1160, ou environ. (*Nicetas in Man.*, L. III, c. 1. *Will. Tyr.*, L. 18, c. 23, 24. *Cinnam.*, L. XLIV, c. 202, 216.) Quelques années après, Noradin étant venu assiéger Harenc, dans la principauté d'Antioche, Thoros accourut au secours des nôtres avec Calaman, cousin de l'empereur qui l'avait fait gouverneur de la Cilicie. Après avoir fait lever le siège à Noradin, on en vint à une bataille que les Chrétiens perdirent au mois d'août 1165, et où Calaman fut fait prisonnier. Thoros, qui n'avait pas été d'avis d'aller combattre l'ennemi, se sauva avec une partie de ses troupes (*Gesla Dei per Fr.* pp. 1179, 1182.) Bientôt un nouveau sujet de mécontentement l'engagea à se révolter contre Manuel. Etienne, son frère, fut mis à mort par des assassins. Il imputa ce meurtre à Euphorbènes, que l'empereur, dont il était cousin, avait nommé pour gouverner la Cilicie, pendant la prison de Calaman. En conséquence Thoros se jeta sur cette province dont il enleva plusieurs places. (*Cinnam.*, p. 247.) Ces hostilités ne finirent qu'à sa mort arrivée avant l'an 1170. Il ne laissa point de lignée. (*Lign. d'Outremer*, c. 5. *Will. Tyr.*, L. XX, c. 27, 28) Thoros, quoique schismatique, ne refusait pas, comme on vient de le voir, de s'allier avec les Catholiques. Il accorda même aux chevaliers de l'Hôpital et à ceux du Temple, la permission de faire des établissements dans ses états. (Paciaudi.)

THOMAS, fils de la sœur de Thoros, lui succéda dans la prin-

cipauté d'Arménie , à laquelle il fut appelé par les seigneurs du pays. Guillaume de Tyr nous apprend qu'il était latin , c'est-à-dire français de nation par son père , sans néanmoins désigner sa famille. Il ajoute qu'il manqua de reconnaissance envers ceux qui l'avaient élu ; qu'au lieu de leur faire des libéralités , il ne leur témoigna que de l'indifférence , et que cette ingratitude fut la cause de son malheur. En effet ,

MILON , appelé MELICH ou MELIER , par les Arméniens , frère de Thoros , et templier apostat , prenant occasion du refroidissement des seigneurs d'Arménie envers Thomas , son neveu , s'allia , sous certaines conditions , avec Noradin , amena dans l'Arménie les troupes que ce sultan lui fournit , et s'empara du trône , après avoir obligé Thomas de prendre la fuite. Aussi fidèle à son alliance qu'infidèle à sa religion , il servit Noradin avec zèle dans presque toutes les rencontres , déclara la guerre aux Templiers , qu'il chassa des commanderies qu'ils avaient en Arménie , ravagea la Cilicie , et se mit à piller et à voler tous les pèlerins qui prenaient leur chemin par ses terres. Amauri , roi de Jérusalem , après avoir inutilement essayé d'adoucir cet esprit farouche , marcha , l'an 1171 , contre lui avec le prince d'Antioche. Déjà ils commençaient à le repousser , lorsque Amauri se vit rappelé pour aller secourir le château de Krac , en Arabie , assiégé par Noradin. L'empereur Manuel fut encore moins heureux dans la guerre qu'il fit , vers le même tems , à Mélier. Trois de ses généraux , Michel Uranus , Andronic et Euphorbènes , furent défaits en Cilicie par l'arménien , qui resta maître de presque toute cette province. Ces revers n'empêchèrent pas néanmoins que Manuel ne travaillât avec succès à ramener de nouveau les Arméniens dans le sein de l'église grecque , et à les soumettre au patriarche de Constantinople , comme ils l'avaient été auparavant. Ayant envoyé à cet effet Théorien à Nersesis , leur catholique et non prince , comme le pense Baronius , il l'engagea , si nous en croyons la relation de cette ambassade donnée par cet annaliste , à rentrer dans la communion et l'obéissance de l'église grecque. Il parait par là que Mélier vexait moins les chrétiens de ses états que ceux de son voisinage , et qu'il n'entreprit point de leur ôter l'exercice de leur religion. Il mourut l'an 1180 , laissant un fils qui suit avec une fille nommée Dolete , mariée , suivant le P. Sébastiano Paoli , à Bertrand de Giblel.

1180. RUPIN , fils de Mélier et son successeur dans la principauté d'Arménie , n'hérita point de ses vices. Humain et bienfaisant par caractère , il s'attira l'amour de ses sujets par sa douceur et sa libéralité. Boémond , prince d'Antioche , avait trouvé

moyen d'obliger Melier à lui rendre Tarse, capitale de la Cilicie. Mais voyant qu'il lui serait difficile de conserver cette place, il la vendit à Rupin, l'an 1182, pour une somme considérable d'argent. (*Will. Tyr.*, L. xxii, C. 7, 24). L'an 1185, ou environ, ayant attiré ce prince à Antioche, sous prétexte d'une entrevue, il l'arrêta prisonnier contre le droit des gens, et voulut, pour prix de sa liberté, le contraindre à lui rendre hommage. Sur son refus il le retint et entra dans l'Arménie, où il se rendit maître de plusieurs places. Livon, cousin de Rupin, arrêta ses progrès, et le contraignit de relâcher son prisonnier. (*Sanut.*, L. ii, par. 10, c. 8). Rupin mourut vers l'an 1189, laissant de son mariage avec ISABELLE, fille d'Humphroi II, seigneur de Thoron, et d'Etienne, sa femme, deux filles, Alix et Philippine. La première épousa Raimond, fils aîné de Boémond III, prince d'Antioche, qui mourut avant son père, et laissa un fils, nommé Rupin, qui prétendit à la principauté d'Antioche. Philippine épousa Théodore Lascaris I, empereur grec. Brompton, parlant du voyage du roi Philippe Auguste à la Terre-Sainte (p. 1215), dit qu'à son retour il prit sa route par l'Arménie, et traversa les terres de Rupin de la Montagne. Il veut dire les terres qu'il avait possédées; car alors c'était Livon qui commandait en ce pays.

LIVON I, ROI D'ARMÉNIE.

1189 ou environ. LIVON ou LÉON, prit en main, après la mort de Rupin, le gouvernement de l'Arménie, comme tuteur de ses deux filles. Presque tous les auteurs le donnent pour frère de ce dernier, et lui-même, parlant du jeune Rupin, fils de Raimond d'Antioche, l'appelle toujours son neveu. Mais une lettre du pape Innocent III (L. ii, p. 556), qualifie Melier ou Milon, oncle maternel de Livon, *avunculus*; et lui-même, dans une charte du mois d'août 1210, dont l'original, souscrit avec le cinabre et scellé d'un sceau d'or, est conservé dans les archives de la commanderie de Manosque, en Provence, se dit fils d'Etienne en ces termes : *Leo, filius Domini Stephani bonæ memorie, Dei et romani imperii gratiâ, rex*; ce qui justifie qu'il était neveu de Thoros et de Milon; car son père n'était pas différent d'Etienne, qui fut mis à mort par Euphorbènes, gouverneur de la Cilicie sous l'empereur Manuel, comme on l'a remarqué ci-devant. Cette principauté, qu'il n'avait qu'en dépôt, il se l'appropriâ par droit de bienséance, et en priva les véritables héritières. L'an 1190, apprenant que l'empereur Frédéric I devait passer par ses terres en allant à la Terre-Sainte, il lui envoya des ambassadeurs avec des vivres. (*Hoveden*, p. 691).

Ce prince s'étant noyé dans un fleuve de la Cilicie, Livon alla au-devant de Frédéric, duc de Suabe, fils de l'empereur défunt, qui avait pris le commandement de l'armée après la mort de son père, et l'amena à Mamistra, où il le traita magnifiquement. Frédéric y tomba malade, et fut visité par le catholique des Arméniens. Il n'attendit pas néanmoins son parfait rétablissement pour continuer sa route. Impatient d'arriver au siège d'Acre, il se fit transporter à Antioche en bateau. L'année suivante, Livon accompagna Gui de Lusignan lorsqu'il alla au-devant de Richard, roi d'Angleterre, en l'île de Chypre. Boémond III, prince d'Antioche, fut aussi de ce voyage. L'an 1194, il s'éleva une querelle entre ces deux princes, au sujet des limites de leurs états. Boémond fit proposer au prince d'Arménie une conférence pour terminer cette contestation à l'amiable. Livon l'accepta. Mais connaissant, par l'exemple de son prédécesseur, la perfidie de Boémond, il se fit accompagner par deux cents chevaux, qu'il mit en embuscade près du lieu du rendez-vous. Non seulement il échappa au piège que le prince d'Antioche lui tendait, mais il le fit lui-même prisonnier, et le fit conduire en Arménie. Boémond, voyant qu'il lui serait difficile de s'accommoder avec Livon, fit prier Henri, comte de Champagne, régent du royaume de Jérusalem, de vouloir bien se rendre l'arbitre de leurs différends. Henri se rendit en Arménie, où il fut reçu avec distinction. Par sa médiation, Boémond et Livon firent un traité, par lequel il était dit que l'Arménie serait quitte à l'avenir de l'hommage qu'elle devait à la principauté d'Antioche; que Boémond lui-même deviendrait vassal de Livon, et lui abandonnerait les terres qu'il avait prises dans sa principauté; enfin que, pour établir une parfaite concorde entr'eux, Raimond, fils aîné de Boémond, épouserait la fille aînée de Rupin. Livon fit demander ensuite au chancelier de l'empereur d'Allemagne, qui était alors à la Terre-Sainte, la permission de prendre le titre de roi, attendu qu'il avait assez de terres pour former un royaume. Il écrivit pour le même objet au pape Célestin III, qui consentit à sa demande, après avoir vu la profession de foi très-orthodoxe que Livon lui envoya de concert avec Georges, catholique d'Arménie. Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence, qui se trouvait en Syrie, fut chargé par les deux puissances de faire la cérémonie du couronnement; ce qui fut exécuté l'an 1197. Quelques critiques, et du Cange entr'autres, ont douté, contre l'assertion de Baronius, que le pape eût été même consulté sur cette affaire, attendu, disent-ils, que Livon, dans ses titres, ne fait point mention du saint siège, et se qualifie seulement : *Leo, per Dei et Romani imperii gratiam, rex omnium Armeniarum*. Mais Rayualdi (T. XIII,

p. 44.) , produit une lettre du même catholique , qu'on vient de nommer , écrite à Innocent III , et tirée du registre de ce pape , dont voici les termes : *Noveritis , Domine , quod ad nos venit nobilis , sapiens et sublimis archiepiscopus Moguntinus , qui nobis attulit ex parte Dei , et ex parte sublimitatis ecclesie romanæ , et ex parte magni imperatoris Romanorum sublimem coronam , et coronavit regem nostrum Leonem.* Vincent de Beauvais dit que Livon envoya depuis au pape et à l'empereur Otton IV , un ambassadeur , pour les prier de trouver bon qu'il leur fit hommage de son royaume ; ce qu'ils lui accordèrent , ajoute-t-il , sauf le droit de l'héritier présomptif , Rupin , fils de Raimond , comte de Tripoli , et d'Alix , fille de Rupin , prince d'Arménie. L'an 1201 , après la mort de Boémond III , prince d'Antioche , Livon prit la défense de Raimond Rupin , que Boémond IV , son oncle , avait dépouillé du comté de Tripoli après la mort du comte Raimond , son père. Livon regardait alors , ou feignait de regarder Rupin comme son propre héritier , et ce zèle apparent pour les intérêts du jeune prince , fut le prétexte de la longue guerre qu'il eut avec le prince d'Antioche ; guerre dont on peut voir les principaux évènements à l'article de ce dernier. Mais il parut bien dans la suite que Livon ne l'avait entreprise et ne la faisait que pour son propre intérêt et dans la vue d'aggrandir ses états : car après avoir leuré , pendant quelques années , Raimond Rupin de l'espérance de lui succéder , il le rejeta ouvertement et le chassa même de son pays. Durant ses guerres avec le prince d'Antioche , Livon eut contre lui les Templiers , qui servirent son adversaire avec zèle. Pour se venger , il ravagea les terres qu'ils avaient en Arménie et dans le voisinage , et leur enleva le château Gaston. Sur les plaintes qu'ils en portèrent au saint siège , l'an 1210 , le pape Innocent III commit le patriarche de Jérusalem pour connaître de cette affaire. Livon , cité par le patriarche , refusa de comparaître , et en conséquence perdit sa cause , et fut excommunié par le pontife. On ne voit point qu'il ait travaillé à se faire relever de cette sentence. (Sponde.) Ce prince mourut l'an 1219 (et non pas en 1243 , comme le marque le P. Monnier) , laissant une fille mineure sous la tutelle de Constant , son cousin , l'un des plus puissants seigneurs d'Arménie.

ISABELLE ET PHILIPPE.

1219. ISABELLE , fille de Livon , qui l'avait instituée son héritière , lui succéda en bas âge , sous la tutelle de Constant , son parent , connétable d'Arménie. Raimond Rupin lui disputa cette succession , et vint à bout de se faire reconnaître roi d'Arménie à

Tharse. Mais peu de tems après, il fut pris par Constant, qui le confina dans une prison, où il mourut, suivant Sanut (L. II, par. 3, c. 10). *Le Lignage d'Outremer* dit qu'il fut tué par les Arméniens. L'an 1221, Constant fit épouser à sa pupille PHILIPPE, troisième fils de Boémond IV, prince d'Antioche. Ce cheix ne fut pas heureux. Philippe en peu de tems s'attira par sa conduite le mépris et la haine de ses peuples. Constant, qu'il avait dépouillé de son autorité, le priva lui-même de celle qu'il lui avait procurée. S'étant assuré de sa personne, l'an 1222, il le fit mourir en prison, et se défit en même tems de soixante-dix barons (le P. Monnier, dans sa Lettre sur l'Arménie, n'en compte que vingt-six), dont l'attachement pour ce prince annonçait qu'ils ne laisseraient pas sa mort impunie. Redevenu maître alors du gouvernement et de la main d'Isabelle, il lui donna pour nouvel époux AÏTON, son fils, sous le nom duquel il exerça le souverain pouvoir, avec le titre de baile et de régent. L'Arménie était alors tributaire du sultan d'Iconium, à qui elle était tenue de fournir et d'entretenir chaque année quatre cents lances. Sur le bruit que les Tartares devaient entrer dans la Turquie, le sultan Alaédin envoya sa mère et sa sœur en Arménie pour les garantir des outrages de ces barbares. Mais Constant, au lieu de les accueillir et de les garder en fidèle vassal, les livra entre les mains des Tartares, et fit alliance avec eux. Le sultan, irrité de cette perfidie, vint en Arménie, et mit le siège devant Tharse, qui appartenait alors à ce royaume. Mais il mourut l'an 1237, dans cette expédition. (*Vinc. Bellov.* L. xxxi, c. 144, L. xxxii, c. 29). L'histoire ne marque pas l'année de la mort de Constant. Elle nous apprend seulement qu'outre Aïton il laissa un autre fils, nommé Sembat, ou Senibald, qui lui succéda dans la charge de connétable, avec deux filles, Etiennette, femme de Henri, roi de Chypre, et Marie, alliée à Jean d'Belin.

AÏTON OU OTTON.

AÏTON ou OTTON n'exerça les droits de la royauté qu'après la mort de son père, sous lequel il avait toujours été en tutèle. L'an 1248, ayant appris l'arrivée du roi saint Louis en Chypre, il lui envoya des ambassadeurs avec des présents pour lui faire offre de ses services. Le monarque français les reçut avec distinction, et pour donner à leur maître une marque de la sincérité de son affection, il s'entremet pour accommoder ses différens avec le prince d'Antioche, et ménagea entre eux une trêve de dix ans. L'an 1251, Aïton fit partir Sembat, son frère, pour aller résider

auprès de Mangou, khan des Tartares. A son retour, Sembat fit au roi, son frère, un rapport si avantageux des bonnes qualités de Mangou et du traitement honorable qu'il lui avait fait, qu'Aïton résolut d'aller lui-même le trouver. Ce voyage eut tout le succès qu'il s'en était promis. Non-seulement il mit dans ses intérêts le tartare, mais il lui persuada même d'embrasser la religion chrétienne et de se faire baptiser. Le sire de Joinville semble placer ce voyage d'Aïton avant l'arrivée de saint Louis en Chypre, en disant qu'il obtint alors du khan un grand secours avec lequel il défit le sultan de Cogni, et s'affranchit du tribut dont il était tenu envers lui; à quoi cet historien ajoute que la renommée de cette victoire attira en Arménie beaucoup de chrétiens, dont on n'entendit plus de nouvelles. Mais Mangou ne monta sur le trône qu'en 1251. Ainsi l'historien de saint Louis confond les tems, ou doit être favorablement expliqué. Le tartare, après avoir été baptisé par un évêque arménien avec les principaux de sa cour, envoya son frère Houlagou à la tête d'une armée vers le roi d'Arménie pour faire la guerre avec lui aux Musulmans de son voisinage. Ils commencèrent par les Assassins qu'ils détruisirent; puis étant entrés dans les états du sultan d'Alep, ils y firent de grands progrès qu'ils auraient poussés encore plus loin si la mort de Mangou, arrivée l'an 1259, n'eût rappelé son frère en Tartarie. L'an 1265, le pape Clément IV, voyant la décadence des affaires des Chrétiens en Palestiue, écrivit au roi d'Arménie pour l'engager à leur donner du secours. On ne voit pas l'effet que produisit alors cette lettre. Mais, deux ans après, Aïton envoya des troupes à la ville d'Antioche menacée d'un siège. Ses propres états ne furent pas à l'abri des incursions des Sarrasins. Car tandis qu'il était avec les forces du royaume chez les Tartares, le sultan d'Egypte, profitant de l'occasion, fit partir un de ses généraux à la tête d'une armée pour faire une irruption dans l'Arménie. Les enfans d'Aïton se mirent en devoir de repousser les infidèles; ayant levé promptement des troupes, ils leur livrèrent un combat dont l'issue ne répondit pas à leur valeur. Les Arméniens furent défaits. Léon, fils aîné d'Aïton, fut fait prisonnier; et l'autre, nommé Thoros, périt dans l'action. Cette victoire donna aux infidèles la facilité de courir l'Arménie, où ils firent d'affreux ravages. Aïton revient en diligence au secours de ses états. Mais n'ayant pu obtenir de secours des Tartares, il est obligé de s'accommoder au tems. Il fait une trêve avec le sultan qui lui rend son fils en échange de quelques places qu'Aïton lui cède. Ceci semble être arrivé vers l'an 1269. Cependant il est raconté par Abulfarage sous l'an 1265. Ce fut un des derniers évènements du règne d'Aïton. Las des affaires de ce

monde, il abdiqua vers l'an 1270, et se retira dans un monastère où il prit le nom de Macaire, et finit ses jours l'an 1272, laissant de la reine, sa femme, un fils qui suit, et cinq filles; Sibylle, femme de Boémoud VI, prince d'Antioche; Euphémie ou Fémie, mariée à Julien, sire de Sayète ou Sidou; Biote, femme du sire de la Roche; Marie, alliée à Gui d'Ibelin, fils de Baudouin, sénéchal de Chypre; et Isabelle, morte sans alliance (*Sanut*, L. 12, part. 15, c. 8. *Lignage d'Outremer.*)

LIVON II.

1270 ou environ. LIVON ou LÉON, fils d'Aïton, monta sur le trône d'Arménie, après l'abdication de son père. Il continua de cultiver l'alliance des Tartares avec le secours desquels il fit ses efforts pour détruire les Sarrasins d'Égypte. Lorsque Abaka eut conquis le royaume des Turcs, ou de Roum, il l'offrit à Livon qui s'excusa de l'accepter, sur la difficulté qu'il aurait à le conserver, attendu qu'il avait toujours sur les bras le sultan d'Égypte, Bondochar, qui menaçait à tous moments ses états. Bondochar en effet, l'an 1275, était entré dans la plaine d'Arménie, où il avait massacré plus de vingt mille hommes, fait plus de dix mille captifs, et pillé tout ce qui était tombé sous sa main: désastre qui obligea le roi de se retirer dans les montagnes et les habitants de s'embarquer sur mer, pour se sauver de la rage du sultan. (*Sanut*, L. 5, part. 12, c. 14). Livon pria seulement le tartare de vouloir bien se joindre à lui pour chasser Bondochar de la Syrie. Le moine Aïton (1) (c. 34), dit qu'Abaka y consentit, et qu'ayant joint ses troupes à celles de Livon, ils remportèrent une victoire sur Bondochar dans la plaine de la Chamelle. Mais Bondochar sut bien réparer cet échec. Pachy-

(1). Ce moine Aïton était fils de Sembat, frère du roi Aïton, qu'il suivit dans toutes ses expéditions. Il eut aussi part à celles de Livon, jusqu'à ce que voyant les affaires d'Arménie désespérées, il quitta le métier des armes et même la vie séculière. Il passa en Égypte, où il embrassa la vie religieuse. Ses supérieurs l'envoyèrent dans la suite au pape Clément V, alors résident à Avignon, pour le prier de secourir les Arméniens. Ce pontife prit en affection le père Aïton; il goûta beaucoup les histoires que lui fit ce religieux qui avait parcouru des pays alors peu connus en Europe. Il lui ordonna d'écrire ses mémoires; et pour lui en donner le loisir, il le pourvut d'une abbaye de Prémontrés, située dans la ville de Poitiers. Il paraît que c'est là qu'il a écrit *la Fleur des histoires d'Orient* l'an 1305. Selon toute apparence ce fut d'abord en français; mais l'ouvrage fut traduit en latin dès l'an 1307, par un prêtre nommé Falcoïn ou Falcon. (*Lecture des liv. franç. vol. F.*)

mère (L. 6, c. 1), dit qu'il maltraita fort le patriarche d'Antioche jusqu'à le faire emprisonner, et qu'il l'eût même fait mourir s'il ne se fût sauvé. Le sujet de leur démêlé n'est point connu : mais il y a bien de l'apparence que ce fut ce traitement qui attira à Livon l'excommunication dont il n'était pas encore absout, suivant le même auteur, en 1282 (L. 7, c. 19). Ce prince mourut, selon du Cange, en 1288, ou l'année suivante, laissant six fils et trois filles de sa femme GUIRANE, fille de Constantin, seigneur de Lambrou, forteresse située entre l'Arménie et la Turquie. Les fils sont Aïton qui suit ; Thoros ; Sembat ; Constant ; Nersès, et Rupin. Les filles, Isabeau, femme d'Aimeri ou Amauri, fils de Hugues, roi de Chypre ; Ricta, mariée à Michel, fils de l'empereur Andronic le Vieux, nommée par les Grecs Marie ou Xène ; et Théophano qui épousa Jean l'Ange, fils de Jean, sebastocrator.

AITON II.

1288 ou 1289. Aïton, fils aîné de Livon II et son successeur, embrassa, l'an 1290, la communion de l'église romaine avec son peuple, gagné par les sollicitations du pape Nicolas IV qui lui envoya des frères mineurs pour ce sujet, avec des lettres adressées à lui, à la princesse Marie, sœur de la reine décédée pour lors, à Thoros, frère du roi, et à Livon, connétable d'Arménie. En reconnaissance de cette réunion, Nicolas et ensuite Boniface VIII s'intéressèrent vivement pour la défense de l'Arménie contre les infidèles dont les incursions menaçaient ce royaume d'une ruine entière. Aïton, ayant envoyé des ambassadeurs en France pour demander du secours, Nicolas, qu'ils saluèrent en passant à Rome, les chargea de lettres de recommandation très-pressantes pour le roi Philippe le Bel. Mais elles firent peu d'effet, les conjonctures ne permettant point à la France de transporter en Orient des forces dont elle avait besoin pour sa propre défense. Les Sarrasins faisaient cependant de nouveaux progrès en Arménie. Aïton, se voyant hors d'état de leur résister, descendit du trône vers l'an 1294, et prit l'habit de frère mineur, sous le nom de *frère Jean*.

THOROS.

1294 ou environ. THOROS ou THÉODORE, monta sur le trône d'Arménie, par la démission que son frère Aïton fit en sa faveur. Il était marié avec MARGUERITE, fille de Hugues III, roi de

Chypre ; et en faveur de ce mariage Hugues lui avait donné quelques châteaux du royaume de Jérusalem , qui confinaient à l'Arménie , avec cette clause qu'ils ne pourraient être aliénés que du consentement des deux cours. Aïton , en prenant l'habit religieux , n'abandonna pas le soin de l'état. Il partagea le gouvernement en quelque sorte avec son frère. N'espérant point de secours de l'Occident , Thoros et Aïton se rendirent , l'an 1296 , à Constantinople pour en solliciter à la cour de l'empereur Andronic Paléologue. Ils y étaient encore au mois de décembre de cette année , et Aïton , malgré sa profession , y était traité avec les honneurs dûs au trône qu'il avait quitté ; car c'est de lui , sans doute , que Pachymère (L. 9 , c. 20) veut parler en disant qu'il était venu à la cour impériale un roi d'Arménie qui demeurerait parmi les Frères italiens , c'est-à-dire , les Frères mineurs.

SEMBAT.

1296. SEMBAT ou SENIBALD , frère d'Aïton et de Thoros , profitant de leur absence , s'empara du royaume d'Arménie , et se fit couronner par le catholique de cette église. Les deux frères à leur retour tentèrent en vain de s'opposer à son usurpation. Ils furent chassés , et passèrent en Chypre d'où ils revinrent à Constantinople pour intéresser l'empereur à leur disgrâce. N'ayant pu rien obtenir , ils se rendirent auprès du khan des Tartares. Mais Sembat les avait prévenus ; et pour gagner l'amitié de ce prince , il avait donné sa main , dit Saout , à une dame tartare , parente du khan. Ce voyage des deux frères , aussi infructueux que les précédents , fut suivi d'un plus grand malheur. Ils furent pris en revenant par des gens de Sembat , qui priva de la vue Aïton , et fit étrangler Thoros avec la corde d'un arc. Les Sarrasins cependant continuaient leurs courses en Arménie. Aussi impuissant que l'avaient été ses frères pour les repousser , Sembat envoya comme eux , l'an 1298 , mendier du secours à Rome , en France et en Angleterre. Mais avant le retour de ses ambassadeurs , Constant , son autre frère , se souleva contre lui , l'arrêta , le mit en prison , et en fit sortir Aïton (Raynald. , *ad an.* 1298 , n. 16. Saout , L. 3 , par. 15 , c. 2). Le Lignage d'Outremer ne convient pas que Sembat ait usurpé la couronne ; mais il dit au contraire qu'elle lui fut donnée par Aïton , après qu'il l'eut ôtée à Thoros qui en usait mal à son égard. Il y a lieu de douter de la circonstance rapportée par Saout , du mariage de Sembat avec une dame tartare. Car les lettres du pape Boniface VIII nous apprennent qu'il avait pour épouse ISABELLE , fille de Gui comte de Jaffa ,

avec laquelle non-seulement il vivait en 1298, mais dont il avait des enfans qui étaient déjà chevaliers. (*Raynald, ibid, n. 19, 20*).

CONSTANT.

1298. CONSTANT monta sur le trône d'Arménie après en avoir fait descendre Sembat, son frère. Aïton voulut partager le gouvernement avec lui, comme il avait fait avec Thoros. Le trouvant peu disposé à ce partage, il le fit arrêter, et l'envoya avec Sembat à l'empereur de Constantinople, auquel il en recommanda la garde. C'est ainsi qu'il reconnut la délivrance que Constant lui avait procurée.

LIVON III.

LIVON III, fils de Thoros et de Marguerite de Chypre, fut substitué à Constant sur le trône d'Arménie par Aïton, son oncle, qui exerça la régence pendant sa minorité. Cette dernière circonstance est attestée par une lettre du pape Clément V, adressée, l'an 1306, au roi Livon, à frère Jean de l'ordre des Frères mineurs (c'est Aïton), gouverneur d'Arménie, à Oïssim et Alniach, oncles de Livon, par laquelle il leur annonce qu'il doit incessamment leur arriver un secours des princes chrétiens, contre les Sarrasins toujours acharnés à la conquête de l'Arménie. (*Raynald., ad an. 1306, n. 13. Wading, ad hunc an. n. 26*). Mais il faut reprendre les choses depuis le commencement du règne de Livon. Casan khan, successeur de Baidou khan dans l'empire des Tartares, n'était pas moins ennemi que ses prédécesseurs des Sarrasins. L'an 1299, il fit la guerre à ceux d'Égypte, accompagné des rois d'Arménie et de Géorgie, et gagna sur eux une grande bataille dans un lieu nommé le Cannet (*Aïton, capp. 41—46. Sanut, L. 3, par. 15, capp. 8—10. Nangis, ad an. 1299*). Ces mêmes rois eurent part à d'autres avantages que Casan remporta sur ces infidèles. Mais après sa retraite le sultan d'Égypte reprit, par la trahison des gouverneurs, la plupart des places que le tartare lui avait enlevées. Cotulossa, général de ce dernier, vint l'an 1302, pour donner de nouveau la chasse aux Sarrasins: le roi d'Arménie l'accompagna dans cette expédition, et l'aida à faire rentrer sous la domination des Tartares les places que le sultan avait recouvrées. Casan, s'étant rendu, l'an 1303, à la tête de son armée, les succès varièrent. Après sa mort, arrivée l'année suivante, Livon retourna en Arménie, où les Sarrasins vinrent faire le ravage à leur tour. Les fréquentes irruptions qu'ils y firent obligèrent Aïton de recourir encore aux Tartares,

après avoir inutilement sollicité l'assistance des princes chrétiens. Khodabandeh, frère et successeur de Casan, envoya Balargan, l'un de ses généraux, en Arménie, pour en chasser les Musulmans. Il y vint en personne l'an 1507. Mais le régent et le jeune roi n'étant pas venus avec assez de promptitude au devant de lui, ce barbare prit pour une marque de mépris ce retardement. Aïton et Livon étant enfin arrivés à sa tente, il les fait tuer avec toute leur suite, ensorte qu'il ne resta personne pour aller annoncer la nouvelle de ce massacre (*Chron. MSS. Franc. Walsingham. Bzov.*). Le cavalier Lorédano met sur le compte de Balargan cette atrocité, dont il donne pour motif le refus qu'avait fait Aïton de remettre entre ses mains l'importante forteresse de Navarzan. Il change aussi l'époque et les circonstances de l'action, en disant que ce fut l'an 1299, dans un festin, où il avait invité Livon et son oncle, que la tragédie se passa. Mais il y a lieu de douter de ce récit, attendu que l'historien Aïton parle toujours avantageusement de Balargan qui avait, dit-il, embrassé le Christianisme à la persuasion de sa femme. D'autres prétendent que ce fut à l'instigation des Schismatiques qu'Aïton fut mis à mort, pour avoir fait tenir, en 1507, le concile de Sis, où l'église d'Arménie se réunit à l'église romaine (*Voyez les conciles*). Le P. Etienne de Lusignan, dans son Histoire des rois de Chypre, donne pour femme au roi Aïton II, MARIE, fille de Hugues III, roi de Chypre. Mais il est certain qu'elle épousa Jacques II, roi d'Aragon. Wadingue, dans les Annales des Mineurs, tombe dans une autre méprise en confondant les deux rois Aïton. Enfin, Lorédano lui-même (L. 5, p. 253), commet une autre faute en ne distinguant pas le second de ces deux princes d'Aïton, seigneur de Curco, place forte sur les frontières d'Arménie.

OISSIM.

1507. OISSIM, appelé par quelques uns CHIOYSSIM, ou plutôt CHIR-OYSSIM, frère d'Aïton, succéda à Livon, son neveu, dans le royaume d'Arménie, par le choix des barons. Balargan pressait alors le siège de Navarzan, soit de son propre mouvement, soit par ordre de son maître. Mais le défaut de vivres l'obligea d'abandonner l'entreprise, et de s'en retourner en Tartarie. Oissim, dans les divisions du royaume de Chypre, tint le parti d'Amauri, qui était son beau-frère; et celui-ci lui ayant envoyé le roi Henri qu'il avait fait arrêter, Oissim le retint prisonnier dans le château de Lambron. L'an 1510, après la mort d'Amauri, le pape Clément V obtint la délivrance de Henri, qui fut échangé avec Isabelle, veuve d'Amauri, que les partisans de Henri avaient

réciiproquement fait prisonnière au moment qu'ils poignardèrent son mari. Mais il resta toujours un levain de dissension entre les deux rois, qui formaient des répétitions l'un sur l'autre. Oissim offrit, l'an 1511, de s'en rapporter sur ses prétentions, au jugement du pape Clément V. (*Raynald.*, *ad hunc an.* n. 77.) Les Sarrasins ayant recommencé leurs courses en Arménie, l'an 1517, Oissim eut recours aux princes chrétiens dont il ne paraît pas qu'il ait tiré de grands secours. On voit que les Sarrasins n'avaient pas encore abandonné ce pays en 1520. (*Raynald.*, *ad an.* 1517, n. 55, *ad an.* 1520, n. 21.) Oissim dans le même tems était en guerre avec le roi de Sicile et avec le roi de Chypre. Le pape Jean XXII ménagea une trêve entr'eux, et chargea, l'an 1520, les Génois de travailler à la convertir en une paix solide. Oissim ne passa point cette année. Il avait épousé JEANNE, appelée par quelques-uns IRÈNE, fille de Philippe de Sicile, prince de Tarente, de laquelle il eut un fils qui suit, et un autre nommé Georges. Oissim montra du zèle pour la réunion de l'église d'Arménie à l'église romaine. Ce fut par ses soins et en sa présence que se tint, l'an 1516, le concile d'Adena, où l'on confirma les décrets du concile de Sis. (*Voy.* les conciles.)

LIVON IV.

1520. LIVON, fils d'Oissim, lui succéda, en bas âge, au royaume d'Arménie, sous la tutèle de sa mère. Cette princesse, pour s'appuyer de quelque personne puissante, se remaria, sans dispense du pape, au seigneur de Layasso, qui était oncle du roi. Les barons d'Arménie, scandalisés de cette alliance, en témoignèrent leur mécontentement; à quoi la reine ne répondit que par une plaisanterie, disant que la première femme qui pécha en fut quitte pour demander pardon. Ce discours ne fit que les irriter. Le sultan d'Egypte, instruit de la division qui régnait en Arménie, profita de l'occasion pour y faire une nouvelle irruption. Il y entra avec plus de trente mille chevaux et fit un si grand nombre d'esclaves, qu'embarrassé de la multitude, il en fit massacrer une partie. Presque toutes les places de la plaine se rendirent à lui sans beaucoup de résistance. Les Arméniens se sauvèrent dans celles de la Montagne, près desquelles s'étant approché, il fut défait dans les gorges vers le commencement de l'an 1522. Henri, roi de Chypre, quoique mécontent des Arméniens, eut la générosité de leur envoyer en cette occasion du secours. Abousaid, prince des Tartares à la sollicitation du pape Jean XXII, leur amena, de son côté, vingt

mille chevaux. Avec ces renforts les Arméniens chassèrent de leurs pays les Sarrasins qui, pour se venger, allèrent faire une descente en Chypre. Livon conclut, l'année suivante (1525) une trêve de quinze ans avec le sultan, moyennant un tribut de cinquante mille florins qu'il s'engagea de lui payer. Il fit aussi vers le même tems un traité de paix avec le roi de Chypre. Mais les Sarrasins rompèrent la trêve dès l'année suivante, et recommencèrent leurs courses en Arménie, qu'ils continuèrent jusqu'en 1541. On peut juger de l'extrémité où ils réduisirent ce royaume, par les fréquentes ambassades que Livon envoya aux princes chrétiens pour en tirer du secours. Plusieurs d'entre eux (mais on ne les nomme point) lui amenèrent des troupes avec lesquelles il livra, l'an 1550, une grande bataille aux Sarrasins dans la plaine de Layasso, en Arménie, où Casan, roi de Tharse, demeura sur la place avec cinquante-huit mille des siens, les Chrétiens en ayant seulement perdu sept mille. (*Knighton*, p. 2559). Mais cet avantage n'eut pas de suite. Les Musulmans revinrent en force en Arménie et continuèrent de désoler ce pays. Livon, poussé à bout, envoya des ambassadeurs en France pour exposer sa détresse au roi Philippe de Valois, dont ils furent bien accueillis. Ce fut alors que ce monarque lui donna une somme de dix mille florins d'or pour servir à la garde de ses châteaux, par des lettres dont l'original se conserve à la chambre des comptes de Paris. Elles méritent d'être mises sous les yeux de nos lecteurs qui les chercheront en vain dans les monuments de notre histoire, publiés jusqu'à ce jour.

« Philippe par la grâce
 » de Dieu, roy de France, à nos amés et féaux les gens de nos
 » comptes et nos trésoriers à Paris, salut et dilection. Pour ce
 » que nostre très-chier cousin le roy d'Arménie nous a segnefié
 » que les Sarrasins de par de là le guerroyoient efforcement,
 » nous volons li faire aide, pour ce qu'il puisse miex garder ses
 » chastiaux et son pays, et résister ausdits Sarrasins, si que ledict
 » pays d'Armenie, qui est pays convenable, si comme l'en dit,
 » à recevoir nous et nos gens, se nous nous y transporterons
 » pour le saint voyage d'Outremer, douquel faire Dieu aydant,
 » nous avons grant devotion et desir, soit retenu et ne puisse
 » estre prins ou grevé par les Sarrasins mescreans, avons donné
 » audict roy, donnons de grace especial par ces lettres diz mille
 » florins d'or de Florence, pour estre convertis en la garde des
 » dicts chastiaux et pays, lesquels nous volons que li soient
 » payés, ou à son certain mandement, en troiz ans. Si vous
 » mandons que les diz mille florins dessus dis vous li assenez
 » sur aucunes de nos receptes, et mandés à nos receveurs sur
 » lesqués vous les assencrés, qui les payent au certain mande-

» ment dou dit roy en trois ans prochains, venans à deux ter-
 » mes en l'an, c'est à sçavoir, à Noël et à la S. Jehan, le premier
 » terme en commençant à Noël prochain venant. Et nous vo-
 » lons et nous mandons que iceux diz mille florins ainsi payés
 » vous aloés ez comptes des dits receveurs qui les payeront,
 » en vous rapportant les lettres par quoy vous les y aurez as-
 » senés, et quittance de ceuls qui les recevront pour le dit roy,
 » qui auront de li pouvoir de recevoir. Donné à Paris le 11
 » jour de juign, l'an de grace mil ccc trente deux. » On prétend
 que Livon vint lui-même quelque tems après trouver en per-
 sonne le roi de France. Ce qui est constant, c'est que le pape
 Jean XXII, pressé par Philippe de Valois, publia une croisade,
 l'an 1335, en faveur du roi d'Arménie; que non-seulement le
 roi de France, mais ceux de Bohême, de Navarre, d'Aragon,
 prirent soleunellement la croix; qu'on fit de grands préparatifs
 en divers lieux pour cette expédition; et qu'enfin le départ des
 croisés, dont le nombre grossissait de jour en jour, était fixé
 pour l'année 1336. Mais la mort du pape, arrivée au mois de
 décembre 1334, fit évanouir ce magnifique projet. Livon, réduit
 à ses propres forces, se retrancha le mieux qu'il put dans les
 montagnes, d'où il descendait de tems en tems dans la plaine,
 lorsque l'occasion était favorable pour donner la chasse aux cou-
 reurs des Sarrasins. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, c'est
 qu'il avait pour ennemis non-seulement ces infidèles, mais ses
 propres sujets dont il avait encouru la haine, parce qu'il sem-
 blait les négliger. On le voyait en effet, par complaisance pour
 sa femme, préférer des gentilshommes latins, pour les emplois,
 à la noblesse du pays, et les mœurs et usages de ces étrangers,
 à ceux des Arméniens. Enfin, cette haine en vint au point qu'ils
 l'assassinèrent en 1344, selon Villani (L. 12, c. 5). Il avait
 épousé, l'an 1329, CONSTANCE, dite aussi Eléonore, fille de Fré-
 déric, roi de Sicile, et veuve de Henri II, roi de Chypre. Il ne
 paraît pas qu'il en ait eu des enfants. Elle mourut avant lui; et il
 était remarié, lorsqu'il fut assassiné, avec la fille du prince de
 Tarente et de Morée, nièce de Robert, roi de Naples (Villani,
 ibid.).

On tint, sous le règne de Livon IV, l'an 1350, un concile à
 Kherna, auquel présida le P. Barthélemi le Petit, dominicain,
 évêque de Malaga et légat du saint-siège, en présence du prince
 Georges, frère du roi. Tout ce que le concile de Sis avait fait en
 1307 pour la réunion, y fut confirmé. Mais on ne put vaincre la
 répugnance des Schismatiques. Ils protestèrent contre ce con-
 cile, et maltraitèrent ceux qui s'y étaient soumis. Le domicile
 du patriarche était à Sis, depuis que, vers le milieu du onzième

siècle, les incursions des Turcs l'avaient obligé d'abandonner Sébaste, où était auparavant son siège.

GUI DE LUSIGNAN.

1344. GUI DE LUSIGNAN fut appelé à la couronne d'Arménie par les grands du pays, après l'assassinat du roi Livon. Il était pour lors à la cour de Constantinople, et s'était distingué au service de l'empire, soit à la tête des armées dont il avait eu le commandement, soit à la défense des places dont le gouvernement lui avait été confié. Cantacuzène, qui parle de lui en divers endroits de son Histoire, le nomme sire de Lusignan, et dit formellement qu'il était fils du roi de Chypre, c'est-à-dire, d'Amauri de Lusignan, prince de Tyr, qui s'empara du gouvernement de Chypre sur le roi Henri II, son frère, et dont la femme était fille de Livon II, roi d'Arménie. C'est ce que cet historien fait assez connaître en disant que le sire de Lusignan était cousin germain de l'empereur Andronic le Vieux, dont la mère était pareillement fille de Livon II. Il est probable que les enfants d'Amauri, après la mort de leur père et le rétablissement du roi Henri, ayant été obligés de vendre l'île de Chypre, Gui aura passé à la cour de Constantinople. Nicéphore Grégoras (L. 1, c. 21), dit qu'à la mort de l'empereur Andronic le Jeune, Gui, établi depuis vingt-quatre ans à la cour de Constantinople, était gouverneur de la ville de Serres et des autres petites places jusqu'à Christopoli; qu'il avait été appelé d'Arménie par l'impératrice mère, et qu'il avait épousé la cousine germaine de Jean Cantacuzène, depuis empereur, avec laquelle il vécut long-tems sans avoir eu d'enfants; et qu'après sa mort il se remaria avec la fille de Sergiames. Nicéphore ajoute qu'à la cour de Constantinople il conserva les mœurs des Arméniens. L'histoire ne nous a transmis qu'un seul trait de sa royauté dont la durée fut très-courte. Dès qu'il eut été couronné, il députa l'archevêque de Trébisonde avec Daniel, frère mineur, et le chevalier Grégoire de Sarges, au pape Clément VI, pour lui prêter obéissance et l'assurer qu'il ferait ses efforts pour extirper les erreurs qui s'étaient glissées depuis long-tems dans l'église d'Arménie; à quoi le pape l'invita par la lettre qu'il remit à ces ambassadeurs: Clément lui envoya même, deux ans après, deux évêques pour coopérer avec lui à cette bonne œuvre. Mais il était mort (l'an 1347), lorsqu'ils arrivèrent. On ne lui connaît d'enfants avec certitude qu'une fille qu'il maria, tandis qu'il était à Constantinople, avec Manuel, fils de Jean Cantacuzène, alors grand domestique, depuis empereur.

CONSTANT.

1547. CONSTANT, successeur et peut-être fils de Gui de Lusignan, commença son règne par envoyer en ambassade le chevalier Constant au pape, au roi de France, et à celui d'Angleterre, pour leur exposer l'état déplorable où l'Arménie était réduite par les courses des infidèles, et les engager à lui donner du secours (*Wading.*, ad an. 1527, n. 5). La France était elle-même dans la situation la plus critique depuis la funeste bataille de Créci, et l'Angleterre n'était occupée qu'à pousser les avantages qu'elle avait sur cette rivale. Ainsi l'ambassadeur ne dut pas remporter beaucoup de satisfaction de ces deux cours. Celle d'Avignon ne pouvait rien par elle-même et n'avait que des instructions à donner aux Arméniens pour régler et réformer leur créance. Le roi Constant, soit qu'il ait été déposé, soit qu'il soit mort naturellement ou qu'il ait été tué par les Sarrasins, n'était plus sur le trône en 1551.

CONSTANTIN.

1551. CONSTANTIN avait succédé, en 1551, à Constant. Ce fut cette année que le pape Clément VI envoya deux nonces en Arménie avec une lettre au roi Constantin pour l'engager à concourir avec eux à l'extirpation des erreurs qui infectaient l'église de ce royaume. Ce fut de son tems que Pierre, roi de Chypre, envoya Robert de Tolose, chevalier anglais, avec des troupes en Arménie, et que lui-même, avec une armée navale de 50 galères, assisté des chevaliers de Rhodes, vint mettre le siège devant Satalie, dont il se rendit maître, et réduisit ensuite tous les petits seigneurs de Cilicie à lui payer tribut; ce que le cavalier Lorédano rapporte à l'an 1362. Quelque tems après, les Turcs étant venus assiéger Curco, le même roi y envoya le prince, son frère, le seigneur de Tyr, et le sénéchal de Chypre, avec dix galères et quatre vaisseaux de guerre, qui obligèrent les Turcs à se retirer : événement que le même auteur fixe à l'an 1366. Constantin n'existait plus en 1572. MARIE, sa veuve, se voyant attaquée de tous côtés par les Turcs, eut recours cette année au pape Grégoire XI, et lui envoya Jean, de l'ordre des frères mineurs, archevêque de Sitri, son ambassadeur, pour l'engager à procurer à l'Arménie, par son entremise, les secours des princes d'Occident. Grégoire en effet écrivit de toute part aux puissances européennes, et même jusqu'en Chypre, en faveur de l'Arménie; et sur la proposition que lui fit l'ambas-

sadeur de Marie, qu'il serait à propos qu'elle prît alliance avec quelque prince puissant de l'Occident, il jeta les yeux sur Otton de Brunswick, cousin de Jean, marquis de Montferrat, dont il avait conduit les troupes, et qui d'ailleurs était allié aux rois de Chypre. Otton était à la vérité sans duché, n'étant que le cadet de sa maison; mais il était en réputation de valeur et de conduite. En épousant la reine d'Arménie, il eût pu rétablir les affaires de ce royaume. Ce mariage néanmoins, par des raisons qu'on ignore, n'eut point lieu, et le prince de Brunswick obtint depuis la main de Jeanne, reine de Naples. Il faut convenir que l'histoire est ici convertie d'un nuage fort épais. Entre les rois Constantin et Livon qui mourut à Paris, il y eut un autre roi d'Arménie dont le nom ne paraît pas avec certitude dans les auteurs. Ce dernier étant qualifié dans son épitaphe *Quint Roy Latin*, il faut qu'il y en ait en quatre qui l'aient précédé, dont le premier fut Gui de Lusignan, le deuxième Constant, le troisième Constantin, et le quatrième qui fut le prédécesseur de Livon V; car tous les autres furent de race arménienne.

N. (peut-être DRAGO.)

N. successeur de Constantin au royaume d'Arménie, était vraisemblablement le fils de ce prince qui l'aura laissé en bas âge sous la tutèle de sa mère. Il est nommé Léon ou Livon, par Étienne de Lusignan et Lorédano. Mais celui-ci se trompe visiblement en le confondant avec le dernier roi d'Arménie. Du reste ces deux écrivains s'accordent à dire que ce Livon, après avoir perdu tous ses états qui lui furent enlevés par les Turcs, tomba lui-même entre les mains de ces infidèles, qui le firent mourir avec sa femme et son frère. Lorédano ajoute que sa mort fut l'effet du poison qu'ils lui donnèrent pour n'avoir pas voulu embrasser leur religion. D'autres disent qu'ils l'étranglèrent sur l'avis qu'ils eurent qu'il avait traité avec des marchands sarrasins pour s'échapper de leurs mains. Quoi qu'il en soit, il y a très-peu de fond à faire sur le nom de Léon ou de Livon, qu'on donne à ce prince. Il nous paraît beaucoup plus vraisemblable qu'il s'appelait DRAGO. On voit en effet dans le cabinet du roi deux pièces de monnaie d'argent, frappées au nom d'un roi chrétien d'Arménie, qui est nommé DRAGO, et ne peut être que le prédécesseur du dernier roi de ce pays. Sur un des côtés de la première on voit une sainte à demi corps avec l'auréole et cette inscription en lettres gothiques : DRAGO REX ARMEN. L'autre côté de la même pièce est parti de manière qu'au premier est un dauphin en pal, et au second une femme à demi-corps,

échevelée, regardant le dauphin, avec ces mots pour devise : *MONETA MACRI. CHIO.* La deuxième pièce de monnaie d'un côté représente un buste d'homme sans barbe, tenant un globe d'une main avec cette légende : *DRAGO REX ARMEN. AGAPI.* Le revers est semblable à celui de la première pièce, à l'exception de la tête du dauphin qui ressemble à celle d'une femme. Ce fut vraisemblablement après la mort de ce roi Drago que les seigneurs d'Arménie élurent, en 1568, pour remplir le trône vacant, Pierre I, roi de Chypre. Pierre était alors à Rome; et le prince Jacques, son frère, vint prendre possession du royaume d'Arménie en son nom. Mais cette élection n'eut point d'autre suite. Pierre mourut en Chypre au commencement de l'année suivante sans avoir mis le pied en Arménie, et sans y avoir fait aucun exercice de son autorité.

LIVON V, OU LIONNET.

LIVON V DE LUSIGNAN, dernier roi d'Arménie, est principalement connu par ses malheurs. Ils furent tels que les Turcs, étant entrés dans ce royaume, en conquièrent rapidement toutes les places qui leur restaient à prendre, excepté celle de Curico ou Curco, (en latin *Corycus*) en Cilicie, que les Génois, qui en avaient la garde, défendirent long-tems contre ces infidèles. Livon, chassé de ses états, se rendit en Chypre, d'où il passa en Italie, et de-là en Castille, puis il vint en France à la cour du roi Charles V, qui lui fit un généreux accueil, et lui assigna pour sa demeure l'Hôtel de Saint-Ouen, près de Saint-Denis. Le tems de son arrivée en ce royaume doit se rapporter à l'an 1578, et non 1585 comme le marquent certains auteurs. Pendant son séjour en France, Livon fit ses efforts pour intéresser les princes à son rétablissement. Mais les conjonctures ne lui étaient nullement favorables. La guerre qui était entre la France et l'Angleterre ne permettait pas aux souverains de ces deux monarchies de transporter leurs forces en Orient. Livon s'entremet pour les réconcilier, et passa dans ce dessein, après la mort de Charles V, l'an 1585, en Angleterre, où le roi Richard II le reçut avec distinction. Mais tout ce qu'il put obtenir de ce prince, ce furent des présents avec une pension annuelle de vingt mille marcs dont il le gratifia à l'exemple du roi de France qui lui en faisait une de 500 livres par mois, comme le témoigne Froissard (vol. 3, c. 23). D'autres princes qu'il visita lui firent de semblables libéralités; en sorte qu'au rapport de Walsingham (*ad an.* 1586, p. 521-526), il devint plus riche dans son exil qu'il ne l'avait été sur le trône. Enfin après environ quinze ans de

séjour en France, il mourut à Paris l'an 1395, et fut enterré aux Célestins de cette ville à côté du grand autel, où il est représenté en marbre blanc, couvert d'un manteau royal, avec la couronne non fermée en tête, le sceptre à la main, couché sur un tombeau de marbre noir, enfoncé dans le mur sous une arcade, avec ces deux inscriptions : *Cy gist Lyon, Roy d'Arménie. Priez Dieu pour lui.* Et plus bas : *Cy gist le très-noble et très-excellent prince Lyon de Lisignan, quint Roi Latin du royaume d'Arménie, qui rendi l'ame à Dieu à Paris le xxix^e jour de Novembre l'an de grace m ccc xciii.* Ses armes y sont représentées d'Arménie, parties de Jérusalem et tiercées de Lusignan. L'Arménie est d'or, au lion couronné de gueules, brisé sur l'épaule d'une croisette d'or. L'histoire de Charles VI, remarque qu'en mourant, Livon fit un testament, par lequel il partagea les grands biens qu'il laissait en quatre parts, dont la première fut destinée pour les pauvres et les religieux mendians; la seconde pour Gui, son fils naturel, archidiacre de Brie; la troisième pour ses domestiques; la quatrième pour les intendants de sa maison. Elle ajoute que son corps fut porté aux Célestins, revêtu d'ornemens royaux blancs, sur un lit de parade de même couleur, ayant près de sa tête la couronne d'or, accompagné des gens de sa maison, pareillement vêtus en blanc, suivant la coutume d'Arménie. Ce prince, suivant le portrait que nous en ont transmis les écrivains du tems, était fort petit, mais d'une figure agréable, spirituel et plein de raison. Comme il était mort sans postérité légitime, Jacques, roi de Chypre, se prétendant son héritier au troisième degré, se fit couronner roi d'Arménie, de même qu'il s'était déjà fait couronner roi de Jérusalem. Il eut ainsi le titre de roi de trois monarchies, lui qui à peine en possédait réellement une.

Nous terminerons cet article par le tableau suivant de l'état présent de l'Arménie, tracé par le P. Monnier, missionnaire dans ce pays. « On loue en eux (les Arméniens) un sens droit, » leur prudence, leur habileté dans le commerce, leur application continuelle et infatigable au travail, un fonds de bonté » naturelle qui les lie aisément avec les étrangers, qui exclut » d'eux toute querelle, pourvu que l'intérêt ne s'en mêle pas. » Les défauts qu'on leur reproche sont ceux de presque toutes » les nations, d'aimer le gain et le vin. Mais il faut dire à leur » louange, qu'il n'est peut-être pas un peuple au monde plus » susceptible de sentiments de religion et plus constant à les » suivre. Ils aiment les discours et les livres de piété; ils n'épargnent rien pour la décoration de leurs églises, qui sont les » mieux ornées de tout l'Orient. Le Christianisme qu'ils pro-

» fessent a pour eux de grandes rigueurs ; il les oblige à des
» jeûnes longs et austères , qu'ils observent avec une régularité
» si scrupuleuse, qu'ils ne s'en dispensent ni pour cause de longs
» et pénibles voyages où leur commerce les engage , ni même
» pour cause de maladie : leur fidélité à s'acquitter de la prière
» n'est pas moins édifiante.... Le commerce ayant fait sortir les
» Arméniens de leur pays , ils se sont établis par des colonies
» volontaires dans presque tous les endroits où ils l'ont exercé ,
» dans la Géorgie et les provinces voisines, dans la Perse , dans
» la Turquie, dans la petite Tartarie , jusqu'en Pologne , et dans
» les autres lieux où les guerres qui ravageaient leurs provinces
» les ont contraints de se réfugier..... Les infidèles , qui sont
» leurs maîtres, exercent sur eux un dur empire. Ils les chargent
» d'impôts et les exigent avec violence; ce qui entretient dans
» les esprits de toute la nation une timidité qui passe des pères
» aux enfants. Ils aggravent eux-mêmes leur propre servitude ,
» faisant éclater au dehors des dissensions et des jalousies mu-
» tuelles qui servent de prétextes à leurs maîtres pour leur faire
» des avanies et en tirer de grosses sommes. Il n'y a point de
» noblesse parmi eux , non plus que parmi les autres peuples de
» l'Orient.... Une grande partie de la nation est occupée des
» travaux de la campagne. » (*Nouv. Mém. des Miss. de la C.*
de J. T. III , p. 46-52.)



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

ROIS LATINS, OU FRANCS DE CHYPRE.

L'ILE de CHYPRE, l'une des plus grandes de la Méditerranée prise sur les Grecs par les Arabes vers l'an 647, reprise ensuite par ses anciens maîtres, fut long-tems gouvernée par des ducs, sous l'autorité des empereurs de Constantinople. Isaac Comnène, s'y étant fait recevoir en cette qualité, l'an 1182, sur de fausses lettres de l'empereur Andronic, s'érigea bientôt en souverain, et en exerça les droits avec la cruauté d'un tyran. L'an 1191, Richard I, roi d'Angleterre, allant par mer à la Terre-Sainte avec une flotte considérable, trois de ses vaisseaux, séparés des autres par une tempête, viennent échouer au port de Limisso, ville voisine de l'ancienne Amathonte. Isaac, allié du sultan Saladin, y étant accouru, fait saisir au sortir des eaux, dépouiller et jeter dans des cachots ceux qui purent échapper au naufrage. Le vaisseau qui portait la sœur de Richard, et son épouse future, s'étant présenté ensuite devant le port, on lui en refuse l'entrée. Les deux princesses étaient sur le point de périr, lorsque Richard arrive enfin avec une partie de sa flotte. Il les recueille, et envoie par trois fois redemander ses gens injustement détenus. Sur autant de refus accompagnés de menaces, il ordonne la descente, et saute le premier à terre. Isaac, après un grand carnage des siens, prend la fuite, et se sauve dans les montagnes voisines, où la nuit qui survient ne permet pas de le poursuivre. L'aurore reparait à peine, qu'il se voit assailli dans son camp par l'armée de Richard. Une fuite précipitée est encore sa ressource. Mais ce qui acheva de le déconcerter, ce fut l'arrivée de Gui de Lusignan, de Geoffroi, son frère, de Livon, prince d'Arménie, de Boémond, prince d'Antioche et d'autres seigneurs de Palestine, qui tous abordèrent le lendemain en Chypre. Isaac, se voyant abandonné des siens,

envoi demander la paix. Elle lui est accordée à des conditions très-dures, dont une portait qu'il se reconnaîtrait vassal de la couronne d'Angleterre. Il se rend au camp de son vainqueur pour signer le traité. Mais s'étant évadé presque aussitôt, il fait dire à Richard, d'un lieu où il se croit en sûreté, qu'il se dédit de toutes les conventions. Cette déclaration remet au monarque anglais les armes à la main. Toute l'île est conquise en peu de jours. Isaac, trahi par un de ses officiers, est pris et amené à Richard qu'il supplie de lui épargner la vie et de ne point le mettre dans les fers. « Le roi, par dérision, le « fait lier de chaines d'argent et le donne en garde à Raoul « son chambellan. Après s'être saisi de ses trésors, il établit « l'ordre nécessaire pour la conservation de sa conquête, « laisse la garde de l'île à Richard de Camville et à Robert « de Turnham, et part pour Saint-Jean d'Acre, où Philippe, « roi de France, l'attendait pour la prise de cette place fameuse, « dont il voulait partager l'honneur avec le roi d'Angleterre. « Richard fait transporter son prisonnier à Tripoli; et Raoul « étant mort, il le mit sous la garde du grand-maître des « Hospitaliers, qui l'enferme dans le château de Margat. Il en « coûta aux seigneurs de Chypre la moitié de tout ce qu'ils « possédaient pour obtenir la confirmation de leurs lois et des « privilèges dont ils jouissaient avant la tyrannie d'Isaac. « Celui-ci, quelques années après, ayant corrompu par « argent le gardien de sa prison, se mit en liberté. Sa parente « Euphrosyne, femme de l'empereur Alexis l'Ange qui régnaît « alors, engagea son époux à lui pardonner tous ses forfaits et « à le rappeler à sa cour. Isaac refusa cette grâce, disant qu'il « avait pris l'habitude de commander, et perdit celle d'obéir. « Au bout de quelque tems, comme il cabalait en Asie pour « exciter une révolte, il fut empoisonné par son échanson, « qu'on croit avoir été payé par l'empereur. Sa fille demeura « au pouvoir de Richard. Après avoir été fiancée au duc « d'Autriche, qui mourut avant qu'elle fût arrivée (1), elle « épousa un seigneur flamand; et celui-ci demanda inutilement la restitution du royaume de Chypre, comme lui « appartenant du chef de sa femme. Pendant que le roi « d'Angleterre était devant Acre, Richard de Camville mourut, et les Grecs, s'étant révoltés, se donnèrent pour roi

(1) M. le Beau se trompe à cet égard. Léopold V, dit le Vertueux, qui était alors duc d'Autriche, était marié, dès l'an 1174, avec Hélène, fille de Geiza II, roi de Hongrie, laquelle ne mourut qu'en 1199, cinq ans après son époux, décédé l'an 1194. (Voyez les ducs d'Autriche.)

« un moine, parent d'Isaac Comnène. Robert de Turnham
 « marcha contre eux, les défit dans un combat, prit le moine,
 « et le fit pendre. Richard avait besoin de ses troupes, et
 « manquait d'argent. Il engagea (ou vendit) l'île aux cheva-
 « liers du Temple pour la somme de vingt-cinq mille mares ». (Le Beau.) Les Cypriots ne tardèrent pas à se lasser de ces nouveaux maîtres. Presque tous les Latins de l'île pensèrent être exterminés dans une conjuration qu'ils formèrent contre eux. Elle fut dissipée; mais les Templiers, voyant qu'ils s'épuiserait en voulant conserver cette acquisition, ou ce dépôt, s'en défirent l'an 1192, entre les mains de Richard. Ce prince donna, la même année, le royaume de Chypre à Gui de Lusignan, qui lui céda en échange les droits qu'il prétendait avoir sur celui de Jérusalem, et s'obligea de plus à rembourser les Templiers. (Bernard le trésorier, Rigord, Lorédano, Jauna.)

I. GUI DE LUSIGNAN.

1192. GUI DE LUSIGNAN, appelé RÉGUI par les Arabes, devenu roi de Chypre, trouva l'île presque déserte, par la fuite des naturels du pays, depuis leur soulèvement contre les Latins. L'un de ses premiers soins fut d'envoyer des messagers à tous les Francs de Syrie pour les inviter à venir la repeupler. « cccij
 « chevaliers, dit un ancien écrivain, qui désertés étoient, et
 « à qui les Sarrasins avoient lor terres tolues, et les pucelles,
 « et les Dames vèves i allerent. Le roi Gui lor donna terre à
 « grant planté, les orphelines maria, et lor donna grant avoir,
 « tant qu'il fiéfa ccc Chevaliers en la terre, et cc Serjants à
 « cheval, sans les Borjois à qui il donna grant terre. Quant il
 « ot tant donné, il ne lui demora mic, dont il put tenir xx
 « Chevaliers de maisnie ». Telle fut l'indiscrète libéralité de ce prince. Il trouva moyen toutefois de réparer les places, d'en augmenter les fortifications, et de construire plusieurs beaux édifices, entr'autres la cathédrale de Nicosie. Ce prince, dès qu'il eut pris possession de l'île, ne manqua pas d'y établir des évêques et des prêtres latins, comme il était d'usage dans tous les lieux dont les Latins se rendaient maîtres. Les Grecs les accusent d'avoir tourmenté et fait mourir dans les supplices, ceux qui restèrent attachés à l'église grecque. Le savant Allatius, grec de naissance et né dans une famille schismatique, mais élevé dès l'enfance dans le sein de l'église romaine, loin de désavouer ces procédés inhumains, prétend les justifier, en disant qu'il faut proscrire, massacrer, brûler les hérétiques

obstinés, et que telle a toujours été la pratique de l'église: espèce de blasphème, dit M. le Beau, enfanté dans les siècles barbares et démenti par l'antiquité chrétienne, qui, loin de suivre ces maximes sanguinaires, les a toujours abhorrées comme aussi contraires à l'esprit de l'Évangile que l'indifférence et l'irréligion. Le roi Gui ne jouit pas long-tems de son royaume. Sanut (L. III, par. 10, c. 8.), met sa mort en 1194. (Voyez Gui de Lusignan, roi de Jérusalem.)

II. AMAURI.

1194. AMAURI, connétable de Chypre, succéda, dans ce royaume, à Gui, son frère, mort sans enfants. Avant que de parvenir à cette dignité, il avait passé par toutes les charges de la cour. Dès qu'il fut sur le trône, il se fit rendre par ses sujets une partie des largesses que son prédécesseur leur avait faites. Ce procédé ne manqua pas d'exciter des murmures. Dans la crainte des suites qu'ils pourraient avoir, Amauri, l'an 1196, envoya Renier de Giblet, en qualité d'ambassadeur, à l'empereur Henri VI, pour obtenir de lui la confirmation du titre de roi. Henri, sur cette demande, fit partir de Sicile, où il était alors, l'évêque d'Hildesheim, qui faisait auprès de lui les fonctions de chancelier, pour aller couronner Amauri. Le prélat, avant de faire la cérémonie, obligea le roi de faire hommage-lige à l'empereur. C'est la Chronique d'Halberstadt qui l'atteste: *Regem Cypri, dit-elle, Henrico imperatori ligium hominum facientem ex parte ipsius honorificè coronavit, ut et ipse et successores sui in fidelitate romanorum imperatorum jugiter perseverent.* (Apuđ Leibn. Script. Brunsw., T. II, p. 159). L'an 1197, Amauri, comme on l'a dit ailleurs, réunit à la couronne de Chypre celle de Jérusalem, par son mariage avec la reine Isabelle. C'est ainsi, dit l'auteur des Assises de Jérusalem, que de pauvre *varlet et gentilhomme*, son mérite l'éleva de degrés en degrés au faite des grandeurs. A la sollicitation de sa femme, il fit sa résidence en Palestine, et confia le gouvernement de Chypre aux chevaliers de l'Hôpital. L'an 1205, il mourut le 1^{er} avril à Ptolémaïde, ou Saint-Jean d'Acre. ESCHIVE ou ESQUIVE D'IBELIN, sa première femme, lui donna trois fils, Hugues, son successeur, Gui et Jean, morts sans enfants; et deux filles, Bourgogne, mariée, 1^o à Raimond VI, comte de Toulouse, dont elle fut ensuite séparée; 2^o. à Gautier de Montbéliard; et Helvis, femme de Rupin, fils de Raimond III, comte de Tripoli. D'Isabelle, sa seconde femme, veuve de Henri de Champagne, roi de Jérusalem, il ne laissa que deux filles, Sibylle, femme de Livon, roi d'Arménie, et Mélissende, mariée à Boémond IV, prince

d'Antioche. Son corps fut transporté à Nicosie, pour y être inhumé.

III. HUGUES I.

1205. HUGUES I, fils aîné d'Amauri et d'Eschive, succéda, l'an 1205, à son père, sous la régence de Gautier de Montbéliard, son beau-frère. Sa minorité devint funeste à l'état, par l'abus que le régent fit de son autorité. L'an 1211, et non 1209 (Jauna.), devenu majeur, il se fit couronner à Nicosie, avec la reine ALIX, fille de Henri, roi de Jérusalem, qu'il avait épousée l'an 1208. Cette princesse, femme de tête, seconda parfaitement les soins qu'il se donna pour rétablir la police dans ses états. L'an 1219, au mois de janvier, Hugues mourut à Tripoli, au retour d'une expédition infructueuse qu'il avait faite de concert avec les rois de Jérusalem, d'Arménie et de Hongrie, pour s'emparer du château de Thabor. (*Olivier. Scholast. hist. Damiat.* p. 1599). Son corps fut porté à Nicosie, dans l'église de l'Hôpital. Il laissa de son épouse, Henri, son successeur; Marie, femme de Gauthier de Brienne; et Isabelle, mariée à Henri, fils de Boémond IV, prince d'Antioche. Le P. Anselme place, mais mal, la mort de Hugues en 1221.

IV. HENRI I, DIT LE GROS.

1219. HENRI I, né le 5 mai 1218, du roi Hugues I, devint son successeur à l'âge de neuf mois, sous la régence d'Alix, sa mère, et des seigneurs d'Íbeliu, ses oncles. A l'âge de sept ans, il fut couronné roi par l'archevêque de Nicosie. Philippe d'Íbelin, l'un des régents, étant mort l'an 1228, la reine voulut lui substituer Camérin Barlas. Mais Jean d'Íbelin, frère de Philippe et seigneur de Baruth, ayant prévala sur ce concurrent par la faveur de la haute-cour, s'empara du gouvernement, et obligea la reine de se retirer à Tripoli, où elle avait épousé, l'an 1222, Boémond IV, prince d'Antioche; mariage qui fut dissout en 1228, peu de tems après son retour en cette principauté. Quelques barons néanmoins attachés à cette princesse, appelèrent en Chypre l'empereur Frédéric II, à son passage en la Terre-Sainte. Frédéric ayant débarqué à Limisso, donna avis de son arrivée au baile ou régent, qui vint le trouver avec le jeune roi. Il les traite d'abord humainement; puis, faisant éclater le dessein qu'il avait de s'emparer de la régence, il les fait arrêter l'un et l'autre. La qualité de baile n'était pas le seul point qu'il contestât à Jean d'Íbelin; il lui disputait aussi la seigneurie de Baruth. Mais, par l'entremise de quelques grands, il fut convenu que l'article de la régence serait décidé par les barons de Chypre, et celui de Baruth,

par les barons de Jérusalem. Toutefois en attendant ces décisions qui ne vinrent point, Frédéric, avant de quitter l'île, en donna le gouvernement à cinq barons; savoir, Camerin Barlas, Amauri de Bersan, Cavain le Roux, Guillaume de Rivet et Hugues de Giblet. Pour affermir leur autorité, l'empereur laissa dans toutes les places des garnisons allemandes qui empêchèrent les soulèvements. Les choses restèrent en cet état l'espace d'environ trois ans. Durant cet intervalle, Richard Felingher, grand-maréchal de l'empereur, enleva le château de Baruth à Jean d'Ibelin, qui fit de vains efforts pour défendre la place. Mais celui-ci, l'an 1252, ayant équipé une flotte à Saint-Jean d'Acre, met à la voile avec le roi, son neveu, le jour de la Pentecôte, et va faire une descente en Chypre. Félingher, qui l'avait prévenu, et s'était rendu maître de l'île, n'osa cependant l'attaquer à Famagouste, où il aborda, et se retira à Nicosie. Il est poursuivi dans cette retraite, obligé d'en sortir, et défait à quelque distance de là par le jeune roi, soutenu de son oncle. La déroute des impériaux fut telle, qu'une partie abandonna l'île pour passer au service du roi d'Arménie; et l'autre alla se retrancher à Cérines, où le maréchal retenait prisonnière la reine ALIX, femme du jeune roi, et fille de Guillaume IV, marquis de Montferrat. Les vainqueurs ne tardèrent pas à venir se présenter devant cette place, dont ils ne se rendirent maîtres qu'après Pâques 1255, au bout d'un siège commencé au mois de juillet précédent. La reine Alix, pendant qu'il durait, mourut en couches, et fut portée à Nicosie, pour y être inhumée, suivant Bernard le trésorier, que nous ne faisons qu'abrégé. (Marteune, *Amplissima Collect.*, T. v, col. 712-714). Les impériaux, après la reddition de Cérines, évacuèrent l'île, et laissèrent Henri paisible possesseur de son royaume. L'an 1236, ce prince est privé de Jean d'Ibelin, ce sage tuteur et le conservateur de sa couronne, qui meurt à Baruth, d'une chute de cheval, au retour de la chasse. La reine mère, que ce seigneur avait obligée de demeurer à la campagne, pour réprimer son ambition, reparut à la cour dès qu'elle eut appris sa mort, et prétendit y donner la loi. Henri, son fils, eut besoin de toute sa prudence et de toute sa fermeté pour la contenir, sans manquer aux égards qu'il lui devait. Etant repassée, l'an 1259, en Palestine, elle se remaria à Raoul de Soissons, seigneur de Cœuvres, qui obtint en son nom la garde du royaume de Jérusalem, et quitta ensuite le pays et sa femme pour retourner en France. (Voyez les rois de Jérusalem). Cette princesse mourut l'an 1246, peu regrettée de son fils, et méritant peu de l'être. L'an 1248, le 28 septembre, Henri reçut dans son île le roi saint Louis avec sa flotte. Ce monarque y ayant passé l'hiver, Henri part avec lui le 15 mai de l'année suivante, pour

l'expédition d'Égypte, (Sanut.) Les deux rois sont faits prisonniers le 5 avril 1250. Henri délivré retourne en ses états, suivant M. Jauna, passe en Palestine avec saint Louis, selon Lorédano. L'an 1255, il meurt à Nicosie le 8 janvier, laissant un fils en bas âge de PLAISANCE d'Antioche, sa troisième femme, fille de Boémond V, qu'il avait épousée en 1250, après la mort d'Étienne, sa deuxième femme, sœur d'Aïton I, roi d'Arménie, et non sa fille, comme le marque le continuateur de Guillaume de Tyr. Henri Giblet fait un bel éloge du roi Henri. « C'était » un prince, dit-il, résolu dans les conseils, infatigable dans » l'exécution de ses entreprises, hardi dans les combats, zélé » pour la religion. Il fut pendant toute sa vie le jouet des ca- » prices de la fortune, qui l'agitèrent, mais qui ne le vainquirent » pas. »

V. HUGUES II.

1255. HUGUES II ou HUGUET, né peu de mois avant la mort de Henri, son père, lui succéda l'an 1253, sous la régence de la reine Plaisance, sa mère. Cette princesse, quoique ambitieuse, sut manier heureusement les rênes de l'état. L'an 1254, elle passa en Palestine, où elle épousa Balian d'Ibelin, son parent, seigneur d'Arsof. Les deux époux s'étant séparés l'an 1258, Plaisance alla fixer, avec son fils, sa demeure à Tripoli, où elle mourut l'an 1268. Hugues, petit-fils, par Henri son père, de Boémond IV, prince d'Antioche, et par Isabelle sa mère, de Hugues I, roi de Chypre, fut déclaré baile du royaume de Chypre après la mort de la reine. Ce fut en cette qualité qu'il conduisit, l'an 1265, une belle armée navale au port d'Acre, contre le sultan Bondonchar. Le jeune prince, son pupille, ramené en Chypre, y mourut l'an 1267, au mois de novembre, à l'âge d'environ quatorze ans. (Sanut.)

VI. HUGUES III, DIT LE GRAND.

1267. HUGUES III, baile de Chypre, dont nous venons de marquer la descendance, se mit en possession de ce royaume, par droit d'hérédité, après la mort de Hugues II. Il fut couronné le jour de Noël 1267, par le patriarche de Jérusalem, qui faisait alors ses visites en Chypre. L'an 1269, il prit le titre de roi de Jérusalem, et se fit couronner à Tyr, en cette qualité, le 24 septembre. Ce titre néanmoins lui fut contesté par Marie, fille de Boémond IV, prince d'Antioche, ce qui causa une division dans le royaume. Elle n'empêcha pas néanmoins Hugues de faire contre les infidèles diverses expéditions, dont le succès ne répondit pas à la valeur qu'il y montra. Les affaires tournèrent si

mal en Palestine, que l'an 1272, le 21 avril, il fut obligé de conclure, avec le sultan Bondochar, un traité, par lequel le royaume de Jérusalem se trouva réduit à la place d'Acree et au chemin de Nazareth. L'an 1274, le roi de Chypre, dit une ancienne chronique française, après la mort de son cousin germain, prince (d'Antioche) vint à Triple (Tripoli) avec grant compaignie et belle de gens d'armes pour conseilier et aidier l'enfant (Boémond VII) le fil du prince qui estoit meur (mineur) d'aage; mais l'évêque de Tortouse qui estoit venus avant et avoit ja prins la cure de l'enfant par l'octroi de la princesse, sa mère, destourba le roy que il ne peut accomplir ce pourquoy il estoit venu; et pour ce se party de Triple et s'en vint à Acree. L'an 1277, Marie d'Antioche, qui disputait toujours à Hugues le royaume presque ancanti de Jérusalem, passe en Occident, et cède à Charles I, roi de Sicile, ses prétentions. Charles envoie; l'an 1278, une flotte en Palestine, sous les ordres de Roger de Saint-Séverin, qui le rend maître d'Acree. Lorédano dit que Hugues reconvra cette place après la mort de Charles. Mais il précéda ce prince au tombeau, étant décédé à Tyr, suivant Sanut, le 26 mars 1284. ISABELLE, son épouse, fille de Gui d'Ibelin, morte l'an 1527, lui donna cinq fils et quatre filles. Les fils sont, Jean et Henri, qui lui succédèrent; Boémond, décédé avant son père; Amauri, prince titulaire de Tyr; et Gui, connétable de Chypre. Les filles, Marie ou Mariette, femme de Jacques II, roi d'Aragon; Marguerite, épouse de Thoros, prince d'Arménie; Alix, mariée à Balian d'Ibelin, et Helvis. C'est à Hugues III que saint Thomas dédia son livre du *Gouvernement des Princes*.

VII. JEAN I.

1284. JEAN I, fils et successeur de Hugues III, fut couronné roi de Chypre le 11 mai 1284 à Nicosie, et roi de Jérusalem à Acree la même année. Il mourut le 20 mai de l'année suivante, (Sanut), à l'âge de trente-trois ans. (Jauna.)

VIII. HENRI II.

1285. HENRI II, fils de Hugues III, né l'an 1271, fut substitué au roi Jean, son aîné, mort sans enfants. L'an 1286, il se fit couronner roi de Jérusalem à S. Jean d'Acree le 27 décembre, suivant Sanut, après avoir forcé le château de cette ville défendu par Hugues Pélichin, pour Charles II d'Anjou, roi de Naples. La nouvelle de cet événement étant venue à Naples, le comte d'Artois, régent du royaume pendant la prison du roi, fit saisir tous les biens des Templiers et des Hospitaliers pour avoir aidé le roi de Chypre dans cette expédition. L'an 1291, vers la

fin de mars, Henri vole au secours d'Acre assiégée par le sultan d'Égypte, Kalil Asraf; mais le 15 mai suivant, voyant l'ennemi sur le point de donner l'assaut, il s'évade lâchement pendant la nuit avec trois mille hommes de troupes qu'il avait amenées. Trois jours après sa retraite, Acre tomba au pouvoir du sultan. Henri ne se comporta pas avec plus de vigueur en Chypre. L'an 1304, Amauri, son frere, par le conseil des barons du pays, usurpe le gouvernement, ne lui laissant que le titre de roi. Quatre ans se passent sans que l'usurpateur essie de contradiction. Mais, l'an 1308, Henri, excité par ses partisans, se détermine à faire des efforts pour reprendre son autorité, d'après les assurances qu'ils lui donnent de le soutenir. Ils s'assemblent avec lui dans le palais du sénéchal à Nicosie. Instruit du complot, Amauri vient les y attaquer. Henri se défend avec assez de valeur. Mais, abandonné des siens, il tombe entre les mains de son frere, qui le garde quelque tems. Voyant ensuite que sa présence commençait à renouveler les soulèvements, il l'envoie, le 1 février 1309, à son beau-frere Oissim, roi d'Arménie, qui l'enferme dans le château de Lambron. Henri, incontinent après avoir été arrêté, s'était plaint par lettres au pape Clément V de l'entreprise de son frere, disant que s'étant arrogé tout le pouvoir il ne lui avait laissé que l'ombre de la royauté. Amauri, de son côté, tâcha de se justifier auprès de sa sainteté, représentant que le roi étant sujet à de grandes indispositions, et d'ailleurs adonné à ses plaisirs, il avait été choisi, de son consentement, par les barons et le peuple, pour prendre en main le timon de l'état. Le pape prévoyant que cette division pourrait devenir funeste aux affaires de la religion en Orient, envoya Nicolas, archevêque de Thebes, et Raimond des Pins, son chapelain, en Chypre, pour essayer de rétablir la concorde entre les deux frères. Mais les nonces échouèrent dans leur négociation. (*Raynald, ad an. 1308, n. 37.*) Amauri, après avoir éloigné son frere, se préparait à se faire proclamer roi; mais il fut poignardé l'année suivante (1310,) par Simon du Mont-Olympe, son favori. (Sanut.) Après ce coup, Gui, connétable de Chypre, et frere aussi de Henri, voulut s'emparer du gouvernement. Mais il fut traversé par la reine mère, qui, s'étant fait un parti considérable, vint à bout de faire revenir le roi, son fils, en l'échangeant avec la veuve du prince Amauri, sœur du roi d'Arménie. Henri, de retour le 26 août, pardonne à tous ses ennemis qui viennent lui demander grâce. Mais le connétable, son frere, ayant été le dernier à se présenter, après avoir fait diverses tentatives pour s'évader, il l'envoie prisonnier à Cérines; et, l'an 1311, ayant découvert une conjuration formée en sa faveur, il le fait mourir avec quelques-uns de ses complices. L'an 1324, il meurt lui-même à Surovilo, près

de Nicosie , le 31 mars , d'un accès du mal caduc , sans laisser d'enfants de sa femme , **CONSTANCE** , fille de Frédéric , roi de Sicile , qu'il avait épousée l'an 1318. Quoiqu'il eût perdu les restes de son royaume de Jérusalem , il en conserva toujours le titre , et le transmit à ses successeurs , ayant ordonné qu'ils se fissent couronner rois de Jérusalem à Famagouste , après avoir reçu la couronne de Chypre à Nicosie. (Lorédano.) Il fut enterré dans l'église de S. François de Nicosie , au milieu des larmes et des cris de son peuple , qui , depuis son retour , jouissait de la plus grande tranquillité. Sa veuve se remaria , l'an 1329 , à Livon III , roi d'Arménie. (Henri Giblet.)

IX. HUGUES IV.

1324. **HUGUES IV** , fils de Gui , frère du roi Henri II , et d'Esquive d'Ibelin , fut couronné , après la mort de son oncle , l'an 1324 , roi de Chypre à Nicosie , et roi de Jérusalem à Famagouste. L'an 1327 , la reine , mère du roi Henri , termine ses jours dans le mois de janvier au château d'Agridi , où elle s'était retirée depuis la mort de ce prince. L'an 1345 , Hugues conclut une ligue contre les Turcs , avec le pape Clément VI , les Vénitiens et les chevaliers de S. Jean. Le seul fruit remarquable de cette confédération , fut la prise de Smyrne , qui fut emportée l'an 1344. Hugues , suivant Henri Giblet , abdiqua l'an 1360 , en faveur de Pierre , son fils aîné. Outre ce prince , **ALIX** , fille de Balian d'Ibelin , que le roi Henri , son oncle , lui avait fait épouser en 1319 , lui donna quatre autres fils et deux filles. Les fils sont Gui , prince de Galilée et connétable de Chypre , qui épousa Marie , fille de Louis I de Bourbon , et mourut l'an 1346 ; Jacques , qui devint roi de Chypre ; Jean , assassiné l'an 1375 ; Thomas , qui se noya le 15 novembre 1340. Les filles , Isabelle , qui périt avec Thoinas ; et Esquive , mariée à Ferdinand , infant de Majorque. Le roi Hugues , leur père , finit ses jours en Chypre l'an 1361 , à l'âge de soixante-quatre ans. (Lorédano.) M. Jauna , d'après Sponde , prétend qu'il mourut à Rome , dont le pape Innocent VI , dit-il , lui avait confié le gouvernement sous le titre de sénateur romain. C'est à Hugues IV que Bocace dédia son livre de la *Généalogie des Dieux*.

X. PIERRE. I.

1361. **PIERRE I** , fils de Hugues IV et d'Alix , couronné roi de Chypre l'an 1360 , succéda , l'an 1361 , à son père , préférablement à Hugues , son neveu , fils de Gui , son frère aîné , décédé , comme on l'a dit , en 1346. La raison de cette préférence est

qu'en Chypre la représentation n'avait point lieu. Pierre, dès sa jeunesse, avait juré une haine implacable aux Musulmans; et pour ne pas laisser refroidir ce sentiment, il portait habituellement une épée nue pendue à son cou. Peu de tems après son inauguration, apprenant que le roi d'Arménie est puissamment attaqué par ces infidèles, il lui envoie du secours; puis, avec une armée navale, assisté des chevaliers de Rhodes et des Catalans, il va mettre le siège devant Satalie (l'ancienne Attalie) dont il se rend maître; et après avoir obligé les petits princes de Cilicie à lui payer tribut, il fait une entreprise sur Smyrne, qu'il prend et démantèle. Chargé de déponilles, il revient triomphant, l'an 1562, en Chypre. Tels furent ses premiers essais contre les Musulmans. L'an 1565, il s'embarque pour l'Occident, accompagné de son fils et de Philippe de Maizières son chancelier, va trouver le pape Urbain V à Avignon, où il rencontre, dans la semaine sainte, Jean, roi de France, qui se croise avec lui contre les Musulmans; il parcourt ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, pour exciter les princes et les peuples à la croisade; revient en France, où il assiste aux funérailles du roi Jean, décédé le 8 avril 1564, puis au couronnement de Charles V; s'en retourne par l'Italie, et arrive, le 28 septembre 1565, en Chypre. Muni des secours qu'il amenait avec lui en hommes et en vaisseaux, il conduit peu de jours après son retour, une flotte en Egypte; fait la descente, le 9 octobre, au port d'Alexandrie; prend d'assaut, le lendemain, la ville ou plutôt une partie de la ville, la pille durant quatre jours, l'abandonne ensuite après y avoir mis le feu, n'étant pas en force pour s'y maintenir, par la défection des Anglais, et revient en Chypre, emportant un immense butin. Les Egyptiens, irrités de cet événement, saisissent les effets des Chrétiens, et mettent aux fers tous ceux qui se trouvent en Egypte. Les Vénitiens font une perte considérable en cette occasion. Pierre, à leur sollicitation, consent à discontinuer la guerre. On fait un traité de paix, par lequel on convient de rendre les prisonniers de part et d'autre, et que le roi de Chypre aura la moitié des droits que les marchandises payent à Tyr, à Baruth, à Seid, à Alexandrie, à Damiette, à Tripoli, à Jérusalem, à Damas: ce droit était le dixième denier. On convient de plus que tous les Chrétiens, qui auront un passeport du roi de Chypre, ne payeront point les cinq florins de Florence pour entrer dans Jérusalem. Mais ce traité, mal observé par les Musulmans, fut ouvertement rompu au bout de dix-huit mois. L'an 1566, seconru des Génois et des Rhodiens, le roi Pierre équipe une nouvelle flotte de cent quarante vaisseaux, avec laquelle il fait voile vers Tripoli, qu'il emporte l'épée à la main; de là il va prendre et brûler

Tortose, Laodicée, Bélinas, et autres villes sur la côte de Syrie; après quoi, se voyant abandonné de ses alliés, il fait la paix avec Schaban, sultan d'Égypte. L'an 1368, pendant qu'il est à Rome pour obtenir de nouveaux secours, les Arméniens, se voyant sans roi, lui déferent le trône vacant de leur monarchie réduite presque à rien. Jacques, son frère, en va prendre aussitôt possession pour lui. Pierre quitte Rome, et s'embarque, le 28 septembre de la même année, pour retourner en Chypre. Peu de tems après son arrivée, il y tomba malade sérieusement, et sa maladie dura sept semaines. Pendant sa convalescence, il voulut aller à la chasse, et fit enlever par son fils deux beaux chiens au chevalier Henri Giblet, vicomte de Nicosie; ce qui occasionna une rixe entre le fils de ce dernier et le jeune prince. Le roi prenant le parti de son fils, se vengea non seulement sur celui de Giblet, mais encore sur sa fille. Il condamna le premier à travailler avec ses esclaves à une maison qu'il faisait bâtir, et fit mettre sa sœur à la question en présence de son père, des frères du roi, et d'autres seigneurs; et cela, pour avoir refusé d'épouser un de ses domestiques, auquel il voulait la marier. Les témoins de cette scène (excepté les princes), outrés d'indignation, jurèrent ensemble d'en faire périr l'auteur; et, la nuit suivante, étant entrés dans l'appartement du roi, ils l'assassinèrent de cinquante coups de poignard, dans son lit à côté de la reine. Leur fureur ne se termina point là. Après sa mort, ils mirent sur sa tête une couronne de parchemin, un sceptre et une pomme de même parure dans ses mains, l'habillèrent d'un habit tout troué, le chaussèrent de vieux souliers tout crottés, et le portèrent en cet état à Sainte - Sophie de Nicosie, et de là, aux Dominicains, sépulture ordinaire des rois de Chypre. Presque tous les historiens mettent la mort du roi Pierre au 18 janvier 1368. Mais le poète Guillaume de Machaut, qui écrivait d'après des témoins oculaires, dans le récit qu'il a fait des principaux événements de la vie de ce prince, place celui-ci au 16 janvier de l'année suivante :

L'an mil trois cens neuf et soixante,
 En temps que froide bise vente, ...
 Droit de Janvier le jour seizième
 Et environ l'heure quinzisième.

(*Mém. de l'Ac. des B. L.*, T. XX, p. 43g.)

Ce prince eut d'ÉLÉONORE D'ARAGON, son épouse, Pierre, son successeur, et trois filles, Esquive; Marie, femme de Jacques de Chypre, seigneur de Barath; et Marguerite, épouse de Charles

Visconti, seigneur de Parme. Pierre ternit, par ses débauches et sa cruauté, dans les dernières années de sa vie, la gloire qu'il avait jusqu'alors acquise par ses exploits.

XI. PIERRE II, DIT PETRIN.

1369. PIERRE II, fils de Pierre I, monta sur le trône, l'an 1369, à l'âge de treize ans, sous la régence du prince Jean, son oncle, à l'exclusion de sa mère. Cette même année, à l'occasion de son couronnement, qui se fit le 10 octobre, il y eut contestation pour la préséance entre les bailes de Venise et les consuls de Gênes. La cour ayant décidé en faveur des premiers, les Génois se vengèrent de cet affront, l'an 1373, par la prise de l'île entière. Il n'y eut que deux places, Famagouste et Cérines, qui firent de la résistance. La première se rendit le 10 octobre, et fut pillée durant trois jours. La deuxième subit le joug de même vers la mi-mars 1374. Le roi Pierre, fait prisonnier, ne recouvra sa liberté que par la cession de Famagouste jusqu'au paiement d'un million de ducats, qu'il promit aux Génois en leur donnant des otages. L'an 1375, à la sollicitation de sa mère, il fait égorger, en sa présence, Jean, son oncle, pour venger la mort de son père, dont ce prince était le principal auteur. Pierre mourut le 17 octobre 1382, à l'âge de vingt-six ans, sans laisser d'enfants de sa femme VALENTINE, fille de Bernabo Visconti, seigneur de Milan, qu'il avait épousée par traité du 9 mars 1378 (morte en 1395.) (Giblet, Muratori.)

XII. JACQUES I.

1382. JACQUES I, connétable de Chypre, fils de Hugues IV, était en otage à Gênes, lorsque Pierre II, son neveu, mourut. Renvoyé à la demande des Cypriots, il fut couronné, l'an 1384, roi de Chypre, à Nicosie. L'an 1395, il reçoit la couronne de Jérusalem dans la même ville; et, peu de tems après, celle d'Arménie, qui lui échut par la mort du roi Lionnet, ou Livon V, son cousin. Mais les Turcs étant déjà maîtres de ce royaume, Jacques n'en eut que le titre de souverain, non plus que de celui de Jérusalem. L'an 1398, il meurt, le 20 septembre, à l'âge de soixante-quatre ans, après en avoir régné seize. Les enfants qu'il eut d'AGNÈS, fille d'Étienne l'Algrafé, duc de Bavière, son épouse, sont, Jean, son successeur; Hugues, cardinal-archevêque de Nicosie, mort en 1442; Philippe, connétable de Chypre, mort en 1420; Henri, prince de Galilée; Marie, ou Mariette, femme de Ladislas, roi de Naples; Isabelle, mariée à Pierre de Chypre; Agnès, morte en 1588; et Cive, morte l'an

1595. (Henri Giblet, du Cange, Etienne de Lusignan, Anselme.)

XIII. JEAN II.

1598. JEAN II ou JANUS, fils du roi Jacques I, né à Gênes, pendant la captivité de son père, lui succéda dans les royaumes de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie, à l'âge de vingt-quatre ans. L'an 1402, résolu de reprendre la ville de Famagouste, il vint l'assiéger par mer et par terre. La nouvelle de cette expédition étant venue à Gênes, qui était alors sous la protection de la France, le maréchal de Boucicaut, gouverneur de cette république, dépêcha l'Hermite de la Faye pour aller trouver le roi Janus, et se plaindre de la rupture de la paix. Il équipa cependant une flotte de huit galères, avec laquelle il partit le 3 avril 1403, et fit voile vers Rhodes pour y attendre la réponse du roi. Janus témoignant vouloir suivre son entreprise, Philibert de Naillac, grand-maitre de Rhodes, se rendit auprès de lui, et vint à bout de l'engager à conclure un traité de paix, qui fut ensuite ratifié par le maréchal; après quoi Boucicaut vint saluer le prince à Nicosie. Ce fut au retour de ce voyage qu'il alla faire une course sur les côtes de la Terre-Sainte, où il prit et pilla les villes de Botron, de Baruth, de Laodicée, de Tripoli, et autres. Il continua ses incursions les années suivantes, et fit un grand nombre de prisonniers sur les infidèles (*Vie de Boucic. deuxième partie, c. 11 et suiv.*). Le roi de Chypre, encouragé par ces succès, tenta de son côté diverses descentes en Egypte, d'où il ramena un butin considérable. Il osa même, en 1423, insulter la ville d'Alexandrie. Le sultan Boursbai-Asraf-Seifeddin commandait alors en Egypte. Irrité de ces pertes, il fit équiper une flotte qu'il conduisit, l'an 1424, en l'île de Chypre. La prise de Famagouste, qu'il pilla durant trois jours et abandonna ensuite, fut le fruit de cette expédition. Étant revenu, l'an 1426, avec de plus grandes forces, il battit le roi dans le mois d'août, le prit et l'emmena prisonnier avec plusieurs des siens en Egypte, après avoir ravagé toute l'île. Le prince de Galilée, frère du roi, et grand nombre de barons perdirent la vie dans cette bataille. L'an 1427, le roi Janus obtint sa délivrance au mois de novembre, moyennant une rançon de douze mille besants, et un tribut annuel qu'il s'engagea de payer au sultan. De retour en Chypre, il déplora les suites de cette irruption le reste de ses jours, qu'il termina le 19 juin de l'an 1432, âgé de cinquante-huit ans. Quoique brave, il fut toujours malheureux à la guerre. Il n'aimait pas à être contredit, et fut souvent la dupe des flatteurs. Il eut de CHARLOTTE DE BOURBON, sa femme, fille de Jean de Bourbon, comte de la

Marche, deux fils, Jean, son successeur; et Jacques, sénéchal de Chypre; avec deux filles, Marie, et Anne, femme de Louis, duc de Savoie.

XIV. JEAN III.

1452. JEAN III, fils du roi Jean II, lui succéda à l'âge de dix-sept ans, sous la régence de sa mère. Ce prince prit possession, par un seul et même couronnement, des trois royaumes que son père lui avait laissés. L'an 1454, il perdit sa mère, qui mourut le 13 décembre. L'an 1455, après la mort d'AIMÉE, ou MÉDÉE de Montferrat, sa première femme, il épousa HÉLÈNE, fille de Théodore Paléologue, despote de Morée. Cette princesse ambitieuse, voyant la faiblesse de son époux, l'obligea de la déclarer publiquement régente du royaume. Le gouvernement d'Hélène, gouvernée elle-même par le chambellan Thomas, fils de sa nourrice, causa des soulèvements. Attachée au rit grec, elle ne négligea rien pour abolir le rit latin dans l'île de Chypre. Ce fut par ce motif que, l'an 1445, elle empêcha Galesio Montolifi de prendre possession de l'archevêché de Nicosie, auquel il avait été nommé par le pape Eugène IV. Un nonce, envoyé par ce pontife au roi pour ce sujet, fut encore plus mal accueilli : Hélène le fit mettre en prison. Mais le grand-maître de Rhodes, chez qui Montolifi s'était retiré, s'étant rendu en Chypre, détermina le roi, malgré sa femme, à recevoir l'archevêque et à remettre le nonce en liberté (Bosius, *Hist. Rhod.*, L. 6). Hélène étant morte le 11 avril 1458, le roi la suivit au tombeau, à l'âge de quarante-trois ans, le 26 juillet suivant. Il ne laissa d'enfant légitime qu'une fille nommée Charlotte, qui lui succéda.

XV. CHARLOTTE.

1458. CHARLOTTE, fille de Jean III et d'Hélène, fut couronnée reine de Chypre vers le 5 août 1458. Elle était veuve alors de Jean de Portugal, qu'Hélène, sa belle-mère, ou, selon d'autres, la nourrice d'Hélène, avait fait empoisonner en 1457. L'année qui suivit son avènement au trône, elle épousa, le 7 octobre, Louis, comte de Genève, deuxième fils de Louis, duc de Savoie, prince de peu de sens, de mauvaise mine, et d'une complexion faible. Cette même année, Jacques, frère naturel de la reine, se rend au Caire, où il obtient du sultan d'Égypte, comme suzerain de Chypre, la couronne de cette île. Le sultan lui fournit même une armée navale avec laquelle il vient débarquer, l'an 1460, en Chypre. La reine et son époux, à l'arrivée de Jacques, se renferment dans Cérines, place maritime qui soutint un siège de quatre ans. Louis, perdant à la fin

courage, se retire en Savoie. La reine elle-même, se voyant sans ressource, prend le parti de se réfugier à Rhodes. La place ne fit plus qu'une faible résistance; elle se rendit enfin le 25 août de l'an 1464.

XVI. JACQUES II.

1464. JACQUES II, fils naturel du roi Jean III, et de Marie de Patras, à laquelle la reine Hélène avait fait couper le nez, demeura paisible possesseur du royaume de Chypre après le départ de la reine Charlotte et la reddition de Cérides. Il acheva sa conquête par la prise de Famagouste, dont les Génois étaient maîtres depuis quatre-vingt-dix ans. Il paya mal les services des Musulmans d'Égypte qui l'avaient mis sur le trône. Voyant qu'ils voulaient dominer en Chypre, il les fit tous exterminer en un jour. Son gouvernement ne satisfait pas ses sujets. On trama contre lui des conspirations, dont la dernière le fit périr le 5 juin 1475, à l'âge de trente-trois ans. Il avait épousé, l'an 1471, CATHERINE CORNARO, fille de Marc Cornaro, sénateur vénitien, dont il eut un fils qui lui succéda.

XVII. JACQUES III.

1473. JACQUES III, fils posthume de Jacques II, fut proclamé roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie, en venant au monde. Ce prince étant mort l'an 1475, la reine Catherine travailla vivement pour faire valoir ses droits. Les Vénitiens se déclarèrent pour la veuve de Jacques II, et la maintinrent dans la possession de l'île. L'an 1482, le 28 juillet, la reine Charlotte fit cession de ses droits à Charles I, duc de Savoie, et à ses successeurs dans le même duché; après quoi elle se retira à Rome, où elle mourut le 16 juillet 1487. La reine Catherine de son côté, s'étant laissée attirer à Venise l'an 1489, y fit donation du royaume de Chyre à la république. Depuis ce tems, l'île demeura sous la domination des Vénitiens jusqu'en 1571, qu'elle tomba sous la puissance des Turcs.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES CALIFES.

LES CALIFES étaient les successeurs de Mahomet. Chefs de la religion et de l'état, ils réunissaient en leur personne les droits du glaive et de l'autel. Tous les autres souverains mahométans relevaient d'eux comme leurs vassaux. Les peuples révéraient dans les califes les vicaires du prétendu prophète, suivant la signification de leur nom. Tout pliait, en un mot, parmi les sectateurs de l'Alcoran, sous le poids de leur autorité. Insensiblement cette énorme puissance s'affaiblit par la nonchalance de ceux qui en étaient revêtus, dégénéra en vains titres, et à la fin s'anéantit. Pour en faire voir la naissance, les progrès et la décadence, nous commencerons par Mahomet cette chronologie qui finira au dernier des califes.

MAHOMET.

L'AN 881 de l'ère des Grecs, le 10 du troisième mois, (thisri II, ou dius), férie deuxième, suivant Abulféda (1), c'est-à-dire l'an 570 de J. C., le 10 novembre, (et non pas le 5 mai), un lundi, naquit à la Mecque, grande et ancienne ville de l'Arabie heureuse dans la province de Héjaz, MAHOMET, ou MOHAMMED, qui signifie, *loué, comblé de gloire*; nom qui lui fut donné par Elmotaleb, son aïeul paternel. Abdallah, son père, et Amenah, sa mère, étaient l'un et l'autre de la tribu des Khoréïshites, la plus distinguée des familles Arabes, qui toutes étaient idolâtres. Devenu orphelin dans l'enfance, il fut recueilli par Aboutaleb, frère utérin de son père, qui le prit et l'éleva dans sa maison. Aboutaleb tenait par héritage de ses ancêtres la préfecture du fameux temple de la Mecque, appelé la *Caaba*, ou maison

(1) Observez qu'Abulféda fait commencer l'ère des Grecs 310 ans avant l'ère chrétienne. Ainsi l'an 881, de la première, commence au mois de septembre 570 de la seconde.

carrée, fondé, suivant les Arabes, par Ismaël, dont ils prétendent descendre; mais ce temple était alors souillé par le culte des idoles. Mahomet suivit ses parents dans les guerres qui s'élevèrent entre les Khoréishites et les autres tribus. A l'âge de vingt ans, on le mit chez une riche veuve, nommée Cadige, qui faisait un grand commerce. En peu de tems, il acquit l'estime et la confiance de sa maîtresse. Elle le chargea de la direction de son trafic, et finit par l'épouser. Cadige était alors âgée de quarante ans, et Mahomet n'en avait que vingt-cinq. On ignore ce qu'il fit pendant les quatre années suivantes. Abulféda nous apprend seulement qu'il passait un mois tous les ans dans une grotte de la montagne de Harra pour y méditer. Ce fut dans cet intervalle qu'il forma le plan d'une nouvelle religion. *L'Islamisme*, ou *religion qui sauve*, fut le beau nom dont il décora le tissu de ses rêveries; mélange monstrueux de Christianisme et de Judaïsme, imaginé pour détruire l'un et l'autre. Au défaut des miracles, qu'il n'osa contrefaire, il feignit des révélations pour accréditer sa doctrine, et supposa des entretiens avec l'ange Gabriel, qui lui révélait, disait-il, tout ce qui est contenu dans le *Coran*, (on dit improprement l'Alcoran,) ou *livre de la lecture*: ouvrage distribué par versets qu'il dictait à ses disciples suivant les occurrences, et qui ne furent rassemblés et mis en ordre qu'après sa mort. Pour lui, afin de paraître devoir tout à l'inspiration, il prétendait faussement ne savoir pas même écrire. Cadige fut la première conquête qu'il fit à l'Islamisme. La femme séduite entraîna par son exemple toute sa maison. Mahomet commença dès lors à prendre hautement le ton de prophète, et à déclamer publiquement contre l'idolâtrie qui dominait à la Mécque et dans toute l'Arabie. Son éloquence soutenue par une voix agréable; une figure imposante et par la promesse qu'il faisait de tous les plaisirs des sens dans l'autre vie, à ceux qui suivraient sa loi, lui gagna bientôt de nouveaux disciples. Croire un seul Dieu et Mahomet, son prophète, c'est à quoi se réduisait en substance la doctrine qu'il leur enseigna. La circoncision, la prière cinq fois le jour, de fréquentes purifications, la sanctification du vendredi et le jeûne du mois ramadhan, semblable au jeûne des Chrétiens, l'abstinence du vin, du sang, de la chair de porc, furent les pratiques extérieures qu'il leur recommanda. Le nombre de ses prosélytes devint si grand, que les magistrats de la Mécque, craignant une révolution, prirent le parti de les chasser avec leur maître. C'est à l'époque de cette expulsion, arrivée un vendredi, 16 juillet de l'an de J. C. 622, que les Mahométans ont attaché leur ère, nommée pour cette raison Hégire, ou Fuite. Yatrib, appelée Médine, ville de l'Arabie déserte, à 270 milles de la Mécque, fut l'asile où Mahomet se réfugia. Sa doctrine y prit

faveur. Les Médinois le reconnurent pour apôtre, et lui déférèrent le gouvernement de leur ville. La seconde année de l'hégire, ($\frac{622}{623}$ de J. C.), il lève des troupes, avec lesquelles il parcourt le pays pour appuyer ses prédications. La victoire suivit presque toujours ses étendards. Jusqu'alors il avait prêché la tolérance. Mais, devenu le plus fort, il changea de principes. L'épée devint alors, suivant le langage des Mahométans, la clef du ciel. *Tuez les idolâtres*, dit-il aux siens dans l'Alcoran, *par-tout où vous les trouverez; assiégez-les; n'épargnez rien pour les faire périr;* et par idolâtres, il entend tous ceux qui n'étaient pas de sa secte. Pour animer le courage de ses disciples, il déclara que la guerre faite aux infidèles était d'un grand mérite aux yeux de Dieu, et que la couronne du martyr serait la récompense de ceux qui perdraient la vie dans ces combats: dogme fécond en victoires, et qui contribua plus que tout autre chose aux progrès de sa secte et à l'établissement de la puissance des Mahométans qu'on nomme aussi Musulmans. Mahomet, ennemi de la religion chrétienne, l'était encore plus de la juive. L'an 8 de l'hégire, après onze combats, il défait entièrement les juifs établis en Arabie, prend toutes les places qu'ils y possédaient, et traite cette nation avec la dernière rigueur. La même année, (650 de J. C.), la ville de la Mecque, effrayée des progrès de Mahomet, lui ouvre ses portes le 21 de ramadhan (12 janvier.) Maître de la place, il se rend au temple de la Caaba, le purifie des idoles qu'il renfermait, et y établit le culte de sa religion. L'an 9 de l'hégire, il passe dans la Syrie, où il remporte quelques avantages. De retour à Médine, il reçoit diverses députations de plusieurs tribus arabes, qui demandent à embrasser l'Islamisme. Ali, son cousin, est envoyé pour les instruire. Cette année est appelée par les Musulmans *l'année des Ambassades*. L'an 10 de l'hégire, le 25 de dzoulcaada, (22 février 652 de J. C.) Mahomet fait en grande pompe à la Mecque le voyage appelé par les Musulmans le *pèlerinage de l'adieu*. Il meurt à Médine l'année suivante de l'hégire, à l'âge de 65 ans accomplis, dans la maison d'ARISHA, fille d'Aboubeer, la plus chérie de ses femmes; (il en eut à la fois jusqu'à quinze, quoiqu'il n'en accordât que quatre à ses disciples, leur permettant, à la vérité, de prendre pour concubines autant d'esclaves qu'ils jugeraient à propos.) L'époque précise de sa mort fait, parmi les savants, une difficulté qu'Abulféda résout en disant qu'il mourut un lundi, treizième jour du mois rabié I; (*Vit. Mahum.*, p. 158, et *Annal. Arab.*, p. 56.) ce qui revient au 8 juin 652 de J. C. Sa mort fut la suite d'un poison subtil, répandu sur une épaule de mouton, qui lui avait été servi trois ans auparavant par une fille juive, sa maîtresse, pour venger son frère qu'il avait fait mourir, et sa nation qu'il avait exterminée. Le corps de cet

illustre imposteur fut inhumé dans la chambre où il était mort , et qui depuis a été convertie en mosquée. Un croissant de fer , chargé de pierreries , suspendu par un aimant sur son tombeau , a donné lieu de publier que cet aimant soutenait en l'air ce tombeau même. On ne doit pas oublier que son manteau , dont il avait fait présent à la ville d'Aïla , située au fond de la mer Rouge , a passé aux sultans ottomans , qui le conservent , comme une relique précieuse , dans une cassette d'or. Mahomet ne laissa qu'une fille , nommée Fatime , qu'il avait mariée à son cousin Ali. Tous ceux qui sont censés être de la lignée de Mahomet par cette fille sont qualifiés *émirs* , ou *commandants* , et portent le turban vert pour être distingués et respectés. On les appelle en Afrique *schérifs*. (d'Herbelot.)

ABOUBECR , PREMIER CALIFE.

11 de l'Hégire. (632 de J. C.) Après la mort de Mahomet on fut embarrassé sur le choix de son successeur , parce qu'il n'avait fait aucune disposition à ce sujet. Pour trancher les difficultés , Omar , son beau-père , nomme calife Aboubecr , beau-père comme lui de Mahomet , et lui prête serment de fidélité sur-le-champ. Son exemple est suivi par les différents partis de Médine. Le seul Ali , gendre du prophète , réclame contre cette élection , faite en son absence. Omar va le trouver , et le contraint d'y accéder. Tout ceci se passa le jour même de la mort de Mahomet. Bientôt on apprend que plusieurs tribus arabes veulent secouer le joug qu'il leur avait imposé. Khaled , général expérimenté , que Mahomet nommait *l'épée de Dieu* , les fait rentrer dans le devoir. Les troubles intérieurs étant pacifiés , le même général est envoyé dans l'Irak , ou la Chaldée , pour en faire la conquête sur les Persans. Il en soumet la meilleure partie. De là il mène son armée en Syrie l'an 15 de l'hégire , (de J. C. 634 ,) pour secourir Abou Obeidah , fils de Walid , autre général musulman , occupé contre les Grecs. Il bat les troupes de ceux-ci , commandées par le patrice romain , prend Bostra par la trahison du gouverneur , et ensuite Damas après une vigoureuse et assez longue résistance des assiégés. Aboubecr meurt sur ces entrefaites , à l'âge de 65 ans , le 22 de dgioumadi I de l'an 15 de l'hégire , (24 juillet 634 de J. C.) , suivant Abulféda , le jour même de la prise de Damas. Ce fut lui qui rassembla et réduisit en un volume les feuilles éparées de l'Alcoran , dont Mahomet , comme on l'a dit plus haut , dictait les versets à mesure que les circonstances le demandaient ; ouvrage , où règne la plus grande confusion , rempli de fables , semé de répétitions et de contradictions , mais écrit avec enthousiasme , et séduisant par les charmes de la diction et

les ornements de la poésie, qui couvrent les vices du fond. Aboubecr laissa un testament, dont les premières paroles sont remarquables : *Ceci est le testament d'Aboubecr qu'il a fait sur le point de passer en l'autre monde; dans le tems où les incrédules commencent à croire, où les impies ne doutent plus, où les menteurs disent la vérité.* Il mourut pauvre comme il avait vécu. Sa dépense journalière ne montait qu'à cinquante sous de notre monnaie.

OMAR, II^e CALIFE.

15 de l'Hégire, (654 de J. C.) OMAR, beau-père de Mahomet, remplace Aboubecr sur le trône, comme celui-ci l'avait marqué par son testament. On lui donna le titre d'émir almoumenin, ou de *commandant des fidèles*, qui passa à tous ses successeurs. Omar ne marcha point à la tête de ses armées; mais elles n'en furent pas moins victorieuses sous les chefs qu'il leur donna, et dont il dirigeait de loin les expéditions. L'an 15, (656 de J. C.), Saïd, ou Saad, l'un d'entr'eux, neuf mois après s'être rendu maître de Madain, capitale de Perse, gagne dans l'Irak persique, sur le roi Isdegerde, la célèbre bataille de Cadesiah, qui dura trois jours avec un acharnement incroyable de part et d'autre. Les Musulmans la nomment *le jour de l'ébranlement*, parce que le glorieux succès de cette bataille ébranla la puissance des Perses. Elmacin la met dans la treizième année de l'hégire; les écrivains orientaux la placent dans la quinziesme. Cette année, 15 de l'hégire, est encore mémorable par une autre bataille qui dura pareil nombre de jours entre les Grecs, commandés par le général Manuel, et les Musulmans, conduits par Khaled. Elle se donna dans le mois de novembre, près d'Yarmouc, ville située sur une rivière de ce nom, dans la haute Syrie. Le succès en fut encore heureux pour les infidèles qui n'y perdirent pas cinq mille hommes, tandis qu'il y en eut près de cent mille tant tués que prisonniers du côté des Grecs. Jérusalem, la ville sainte, également révérée des Chrétiens, des Juifs et des Musulmans, excitait d'autant plus la convoitise de ces derniers, qu'ils en préjugeaient la conquête facile. L'an 16 de l'hégire, (657 de J. C.) Amrou et Serdgil, deux de leurs généraux, en forment le siège au printems. Omar se rend en personne devant cette place, lorsqu'il apprend qu'elle est aux abois; elle capitule, suivant Elmacin, vers la fin de la même année, c'est-à-dire au commencement de l'an de J. C. 658, par l'entremise du patriarche Sophrone. Théophaue dit néanmoins que ce siège dura deux ans. On ne peut refuser des éloges à la modération du vainqueur. Maître de Jérusalem, il conserve aux habitans leur liberté, leurs biens, leurs églises et

se contente de demander la permission d'élever une mosquée dans l'endroit où avait été bâti le temple de Salomon. La conquête de la Palestine achevée, il envoie en Syrie le général Abou Obéidah qui met le siège devant Antioche, où Constantin, fils et collègue de l'empereur Héraclius, s'était renfermé. La place se rend, après une bataille perdue et la retraite de ce prince, le 12 de schaban de l'an 17 de l'hégire, (21 août 638 de J. C.) L'an 19, (de J. C. 640), après avoir subjugué la Syrie, le général Amrou va faire une descente en Egypte par ordre du calife, avec quatre mille hommes seulement de troupes. Ce petit nombre, animé par le fanatisme, lui suffit pour tailler en pièces l'armée romaine commandée par deux généraux, dont l'un périt dans la mêlée. Mesr, ou la Babylone d'Egypte (et non pas Memphis, comme plusieurs le supposent), lui est ensuite livrée, après sept mois de siège, par la perfidie du gouverneur. De là il mène son armée devant Alexandrie, qui l'occupe, suivant Elmacin, durant quatorze mois. Dans cet intervalle, prise par les Arabes, et reprise par les Grecs, elle retombe enfin sous la puissance des premiers le 15 de mouharram, de la 21^e année de l'hégire, (22 décembre 641 de J. C.) Amrou, sur les remontrances de Jean Philopone, dit le Grammairien, veut conserver la riche bibliothèque de cette ville, appelée Sérapion. Il en écrit au calife. Omar répond : « Ce que » contiennent les livres dont vous me parlez, s'accorde avec ce » qui est écrit dans le livre de Dieu, ou ne s'y accorde pas. S'il » s'y accorde, alors l'Alcoran suffit, et ces livres son inutiles. » S'il ne s'y accorde pas, il faut les détruire ». Sur cet ordre, dicté par le fanatisme, les livres sont distribués dans tous les quartiers de la ville, où ils servent, pendant six mois, à chauffer quatre mille bains. On impose aux Egyptiens un tribut annuel de deux cents ducats par tête, et à ce prix ils conservèrent leur liberté, leur vie, leurs biens et leur religion. L'an 22 de l'hégire, grande famine à Médine. Omar fait rouvrir, à cette occasion, le canal que les Romains avaient fait creuser du Nil à la mer Rouge, afin de faciliter le convoi des blés pour l'Arabie. L'année suivante (640 de J. C.), ne fut pas moins glorieuse pour les armes des Arabes, par la victoire qu'ils remportèrent sur cent cinquante mille perses, dont le général Firzen fut tué en fuyant. (Abulféda.) L'an 25 de l'hégire, le 26 de dzouledgé (5 novembre 644 de J. C.), Omar est poignardé dans la mosquée de Médine par un esclave persan dont il avait refusé d'écouter les plaintes, et meurt trois jours après de sa blessure. Pendant son règne, qui fut de dix ans et sept mois, il avait conquis, si l'on en croit Kendhemir, trente-six mille places, détruit quatre mille temple de chrétiens, de mages et d'idolâtres, et édifié quatre cents mosquées. Mahomet n'a point eu de successeur plus religieux observateur de sa loi,

plus frugal, plus éloigné du faste, plus zélé pour la justice, plus fidèle à sa parole. Ce fut lui qui bâtit, l'an 636 de J. C., la ville de Balsora, ou Basra, au-dessous du confluent du Tigre et de l'Euphrate, à trois lieues du golfe qui porte son nom, et cela pour ôter aux Persans, qu'il n'avait pas encore soumis, toute communication avec les Indes. Depuis ce tems Balsora a toujours été une place très-importante pour le commerce.

Ce fut sous le califat d'Omar que les Arabes inventèrent les points pour tenir lieu de voyelles, afin de faciliter la manière de lire l'Alcoran.

OTHMAN, III^e CALIFE.

25 de l'Hégire, (644 de J. C.) OTHMAN, ou OTSCHMAN, fut élu le 29 dzouledgé (6 novembre), pour succéder au calife Omar. Les armes musulmanes firent de nouveaux progrès sous ce règne. L'an 27 de l'hégire, Moavie, l'un des généraux d'Othman, fait une descente dans l'île de Chypre, qu'il rend tributaire. La même année, Abdoullah, frère utérin du calife, et gouverneur d'Egypte à la place d'Amrou, qu'Othman avait révoqué, passe en Afrique par ses ordres. Il gagne, sur le patrice Grégoire, la fameuse bataille d'Iacoubé, dans laquelle ce général grec périt, après plusieurs jours de combat. De là il va faire le siège de Sabtelé, qu'il emporte d'assaut. Il prend d'autres villes par composition, et revient d'Afrique, au bout de quinze mois, chargé d'un immense butin. Ces succès piquèrent d'émulation Moavie. L'an 59 il enleva aux Grecs la ville de Rhodes, et fit mettre en pièces le fameux colosse de bronze, qui avait été élevé, l'an 280 avant J. C., en l'honneur du soleil; puis renversé, cinquante-six ans après, par un tremblement de terre. Sa hauteur était d'environ cent vingt-huit pieds, et ses jambes, y compris les cuisses, de soixante. Les débris en furent vendus à un juif d'Emèse, qui en chargea neuf cents chameaux. L'année suivante, 51 de l'hégire, (652), la mort d'Isdegerde, dernier roi de Perse, assure au calife la possession tranquille de ce vaste empire, que ses armes et celles de ses prédécesseurs avaient conquis en détail. Les Musulmans portèrent alors leurs vues sur Constantinople. L'an 55 de l'hégire (655 de J. C.) Moavie équipe une flotte pour aller attaquer cette capitale. L'empereur Constant vient à sa rencontre avec toutes les forces navales qu'il avait pu ramasser; et l'ayant atteint sur les côtes de Lycie, il engage un combat, dont le général musulman sort victorieux. Peu s'en fallut même que l'empereur ne tombât entre ses mains. Il était pris sans un officier qui l'enleva et lui donna moyen de regagner Constantinople. Moavie ne poursuivit point sa victoire. Il en fut détourné par la nouvelle de la mort d'Othman. Ce calife,

ayant excité contre lui une sédition par la dureté de son gouvernement, fut forcé dans son palais de Médine après un mois de résistance, et assassiné par Mahomet, fils d'Aboubécr. Ce fut l'esprit de vengeance qui inspira cet attentat. Othman avait voulu faire périr Mahomet, après avoir été contraint de lui donner le gouvernement d'Égypte, à la place d'Abdallah, son frère, dont les Egyptiens étaient fort mécontents. La mort du calife est datée du 28 de dzouledgé de l'an 55 de l'hégire, (28 juin 656 de J. C.) Othman était âgé pour lors de 82 ans. Un trait d'orgueil, qui scandalisa le plus en lui, fut de s'être assis à la mosquée dans la chaire de Mahomet; au lieu qu'Aboubeer et Omar s'étaient toujours assis au-dessous.

ALI, IV^e CALIFE.

35 de l'Hégire (656 de J. C.) ALI, cousin et gendre de Mahomet, est proclamé calife par le peuple le jour même de la mort d'Othman. Aiesha, cette veuve de Mahomet, que les Musulmans appelaient *la mère des fidèles*, désapprouve ce choix. Zobéir et Talha, l'amant de cette femme, se joignent à elle, lèvent des troupes, et vont faire le siège de Basta, sous prétexte de venger la mort d'Othman. Bataille donnée sous les murs de cette ville, contre Ali, le 10 de dgioumadi I de l'an 56 de l'hégire (4 novembre 656 de J. C.) Les deux chefs des rebelles y périssent. Aiesha, montée dans une espèce de litière sur un chameau, qui donna le nom à cette action, tombe entre les mains d'Ali. Loin de la maltraiter, le vainqueur la fait conduire avec honneur à Médine, où elle passa le reste de ses jours, enfermée et servie comme le devait être la femme de Mahomet. Autre soulèvement en Syrie. Moavie et Amrou, tous deux dépouillés par Ali, l'un du gouvernement de Syrie, l'autre de celui d'Égypte, qu'Othman lui avait rendu, se liguent ensemble et arment toute la Syrie contre le calife. L'an 40 de l'hégire ($\frac{660}{661}$ de J. C.) Moavie, dans le fort d'une bataille qu'il est près de perdre, s'avise de proposer un arbitrage, qu'Ali est forcé d'accepter. Amrou, l'un des deux arbitres choisis, trompe son collègue, et nomme calife Moavie. Ali et son armée réclament contre la supercherie. Telle est l'origine du schisme qui subsiste encore de nos jours parmi les Musulmans. Trois fanatiques, voulant l'éteindre dès sa naissance, délibèrent d'en mettre à mort les chefs. Moavie et Amrou sont manqués. Ali est poignardé dans la mosquée le 16 de ramadhan de l'an 40 de l'hégire (25 janvier 661 de J. C.) et meurt de ses blessures trois jours après, à Couffah, sur l'Euphrate. Son corps fut enterré dans cette ville, où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau,

qui est en grande vénération chez les Persans. Ali laissa de FÂTIMÉ, son épouse, deux fils, Hasan, qui lui succéda, et Hossein, qui forma la principale branche des Alides.

HASAN, V^e. CALIFE.

40 de l'Hégire (661 de J. C.) HASAN, élu d'une seule voix pour succéder à son père Ali, n'occupa le trône que six mois. Doux par caractère et ami du repos, il ne put soutenir ni l'indocilité de ses sujets, ni le poids de la guerre que Moavie lui déclara. Il prit donc le parti de céder le trône à ce rival. Son abdication se fit solennellement à Kouffah l'an 41 de l'Hégire au mois de rabîé I, selon les uns, de dgioumadi I, suivant les autres, (juillet ou septembre de J. C. 661.) Hasan mourut, empoisonné par une de ses femmes, l'an 49 de l'Hégire à Médine, où il s'était retiré. Ce prince, quoiqu'il manquât de courage et de fermeté, n'était pas sans de bonnes qualités. On loue sur-tout sa clémence et sa modération. L'histoire en a conservé cet exemple. Un esclave, ayant commis une faute qui semblait mériter la mort, se jeta aux pieds du calife en récitant ces paroles de l'Alcoran : *Le Paradis est pour ceux qui répriment leur colère.* Je ne suis point en colère, dit Hasan. L'esclave poursuivit : *et pour ceux qui pardonnent les fautes.* Je vous pardonne les vôtres, lui répliqua le prince. L'esclave acheva le reste du verset : *Dieu aime sur-tout les hommes qui font du bien à ceux qui les ont offensés.* Puisque cela est ainsi, répondit le calife, je vous donne la liberté avec 400 dragmes d'argent.

MOAVIE, I DU NOM, VI^e CALIFE.

41 de l'Hégire (661 de J. C.) Après l'abdication de Hasan, MOAVIE I, fils d'Abou Soffian, et arrière-petit-fils d'Ommiah, de la tribu des Khoréishites, fut reconnu calife dans tout l'empire des Musulmans. Ses services avaient déterminé son élection : son gouvernement la justifia. L'an 45 (665 de J. C.) il envoya le général Ben Hadidje pour achever la conquête de l'Afrique. Les Arabes ne furent pas uniquement occupés à détruire ce pays. L'an 50 (670 de J. C.), Ouchba, ou Akbé, successeur de Hadidje, fonda la ville de Kairoan, à 12 lieues de la mer, près du désert de Barca. Le commerce, les arts et les lettres, la rendirent par la suite l'une des plus florissantes villes du monde. Il ne resta plus aux Grecs en Afrique que la Mauritanie tingitane, avec la côte maritime qui s'étend de Carthage jusqu'au détroit dit aujourd'hui de Gibraltar. Mais Kuscilé, prince maure, ayant rassemblé sous ses étendards les

romains fugitifs et les Berbers (peuple du pays qu'on nomme aujourd'hui Barbarie), en forma une armée nombreuse, avec laquelle il se rendit maître de Kairoan, après une bataille sanglante, gagnée sur Ouchba, qui périt dans la mêlée. Kuscilé ne s'en tint pas à cette conquête. Il enleva aux Musulmans toutes celles qu'ils avaient faites dans la Bysacène. D'un autre côté, Yésid, fils du calife, accompagné du général Sofian, l'an 52 de l'hégire (672 de J. C.) conduit une armée navale devant Constantinople, qu'il tint bloquée l'espace de cinq mois, malgré le feu grégeois (nouvelle invention) que les Grecs faisaient pleuvoir sur sa flotte. Repoussé par l'empereur Constantin Pogonat, il revient sept ans de suite attaquer cette capitale, mais toujours sans succès. Enfin, l'an 58 de l'hégire (678 de J. C.), Moavie conclut avec l'empereur une trêve pour 30 ans. L'an 60 de l'hégire, au mois de redgeb (avril ou mai de J. C. 680), il meurt à Damas, où il avait transporté le siège de son empire. C'est par lui que commence la dynastie des Ommiades, dont on peut dire qu'il fut l'honneur aussi bien que le chef. « L'ambition, » dit M. le Beau, l'avait rendu perfide : dès qu'elle fut satisfaite, il ne montra plus que de la bonne foi et de la probité. « Aux talents du gouvernement, il joignit la douceur et la clémence. Quoiqu'il ne sût pas même lire, il avait beaucoup de génie ; nulle dureté dans les manières non plus que dans les mœurs ; une éloquence naturelle, qui le rendait maître des esprits ». Il avait vécu 78 ans, et eu avait régné 19. Le caractère de son successeur rendit encore sa perte plus sensible. La dignité de calife jusqu'alors avait été élective. Aveuglé par la tendresse paternelle, il la rendit héréditaire, et eut le malheur de faire un mauvais choix.

YÉSID, I DU NOM, VII^e. CALIFE.

60 de l'Hégire (680 de J. C.) YÉSID I, fils de Moavie, associé par son père à l'empire, lui succède après sa mort. Il eut pour émule Hossein, fils d'Ali, qui lui disputa le trône. Une bataille décida la querelle ; elle se donna près de Couffah. Hossein la perdit avec la vie le 10 de mouharram de l'an 61 de l'hégire (10 octobre de J. C. 680.) Ce rival est presque aussitôt remplacé par Abdallah, fils de Zobéir, qui prend le titre de calife à Médine par le choix des habitants soulevés contre Yésid. L'an 65, Yésid envoie contre Médine une armée, qui prend la ville, passe les habitants au fil de l'épée, et exerce le pillage durant trois jours. La Mecque, qui s'était aussi déclarée pour Abdallah, fut ensuite assiégée par Moslem, général d'Yésid, et se trouvait à la veille de subir le même sort, lorsqu'on apprit la mort de

ce prince. Yésid termina ses jours dans la ville de Havarin, au territoire d'Emèse, le 4 de rabîé I, selon les uns: le 14 du même mois, suivant les autres, de l'an 64 de l'hégire (51 octobre, ou 10 novembre de J. C. 685.) Il était dans la trente-neuvième année de son âge. Son intempérance, son irréligion et sa cruauté rendirent sa mémoire odieuse aux Musulmans, ainsi qu'aux Chrétiens. Il avait fait des conquêtes et des pertes. Sélim son général, l'avait rendu maître de la Bukarie et du Kharisme; mais un rébelle, nommé Moctar, lui enleva la Perse.

MOAVIE, II DU NOM, VIII^e. CALIFE.

64 de l'Hégire (685 de J. C.) MOAVIE, fils d'Yésid, devint son successeur à l'âge de 20 ans. Il n'occupa le trône que six semaines. Un casuiste lui ayant persuadé que Moavie, son aïeul, était un usurpateur, il abdiqua par scrupule, et alla se renfermer dans une chambre, d'où il ne sortit point jusqu'à sa mort, qui suivit de près son abdication. Les Ommiades, furieux de sa retraite, s'en prirent au casuiste, dont il avait suivi le conseil, et l'enterrent tout vif, pour avoir troublé, disaient-ils, le cerveau de leur maître par des pointilleries théologiques.

MERWAN, I^{er}. DU NOM, IX^e. CALIFE.

64 de l'Hégire (684 de J. C.) MERWAN fut placé sur le trône, mais non tout de suite, après que Moavie l'eut quitté. Son élévation avait été précédée de grands débats, excités par les partisans d'Abdallah. Celui-ci, déjà reconnu calife en Arabie, dans l'Irak et en Egypte, se vit sur le point de l'être à Damas. Mais l'ordre affreux qu'il donna d'exterminer tous les Ommiades, indisposa contre lui un grand nombre de musulmans. Les Ommiades, prévenus du péril dont ils étaient menacés, s'enfuirent à Damas, où ils firent une nouvelle élection. Elle tomba sur Merwan, le plus distingué de leur famille. L'inauguration de ce calife est rapportée par Elmacin au mois ramadhan de l'an 64 de l'hégire (avril ou mai 684 de J. C.) L'an 65, Merwan entre en Egypte, d'où il chasse Abdarhaman, qui commandait pour Abdallah dans ce pays. Vers le même tems, les Couffiens se soulèvent en faveur de la maison d'Ali. Soliman, fils de Sord, se met à leur tête, et marche en Syrie avec une armée pour détrôner Merwan. Il périt dans un combat. Merwan ne lui survécut pas long-tems, étant mort au mois de ramadhan 65 de l'hégire (avril ou mai 685 de J. C.) On prétend qu'il fut étouffé, pendant qu'il dormait, par sa femme, veuve d'Yésid. Ce prince laissa deux

filz, Abdolmalek , son successeur ; et Abdolaziz , qui fut gouverneur d'Egypte.

ABDOMALEK , X^e CALIFE.

65 de l'Hégire (685 de J. C.) ABDOLMALEK, fils aîné de Merwan, lui succéda par le choix des partisans de sa maison. Voyant la Mecque toujours possédée par Abdallah, il prit le parti de transporter le pèlerinage de cette ville à Jérusalem. Pour y réussir, il fit mettre dans la mosquée de Jérusalem la pierre sur laquelle on prétendait que Jacob avait reposé. Ce monument tint lieu de la pierre noire que les Musulmans allaient baiser dévotement à la Caaba. Vers le même tems, il renouvelle la paix avec les Grecs, en leur abandonnant les conquêtes des Musulmans en Afrique. Mais cette paix ne fut pas durable. L'an 68 de l'hégire (688 de J. C.) Zobéir passe en Afrique par ordre du calife à la tête d'une puissante armée, et reprend Kairoan à la suite d'une grande bataille livrée aux Grecs, commandés par Kuscilé, qui la perdit avec la vie. Le vainqueur marche ensuite vers Carthage. Mais une flotte envoyée par l'empereur Justinien II, ayant mis à terre, vers le même tems, une armée considérable au port de cette ville, il fallut en venir à une bataille. Zobéir, inférieur en nombre, y périt avec la plupart des siens, après avoir disputé la victoire avec une valeur héroïque. Les Grecs, n'osant entrer plus avant dans le pays, remontèrent sur leurs vaisseaux, trop contents d'aller montrer à Constantinople les dépouilles des Sarrasins. Abdolmalek fut très sensible à la perte de son général et de son armée. Mais il ne se trouvait pas alors en état d'en poursuivre la vengeance. Il avait à soutenir deux guerres meurtrières, l'une du côté de la Perse contre Moctar, l'autre en Arabie contre Abdallah. Après avoir triomphé du premier, il envoya, l'an 71 de l'hégire son général Hégiash faire le siège de la Mecque. Abdallah périt à la défense de cette place. Son cadavre ayant été porté en Syrie, sa peau remplie de paille fut attachée à un gibet aux portes de Damas. L'an 76, première monnaie arabe. Elle a pour légende : *dieu et le seigneur*. Les Arabes s'étaient servis jusqu'alors de la monnaie des Grecs et de celle des Persans. L'an 78 (697 de J. C.) Hassan, gouverneur d'Egypte, fait, par l'ordre du calife, une nouvelle expédition en Afrique. Tout fuit ou fait joug devant l'armée formidable qu'il conduit. Il entre sans résistance dans Kairoan, qu'il trouve déserte. De-là il marche droit à Carthage dont les habitants, au lieu de se défendre, se jettent dans leurs vaisseaux, et se sauvent, les uns en Sicile, les autres en Espagne. Ce qui restait des Romains abandonna les campagnes et les autres villes pour

se retirer dans les deux places les plus fortes de la contrée , Safatcoura et *Hippo-zanitos* , nommée depuis Biserte. Les Berbers , peuple d'Afrique différent des naturels du pays , ennemis des Sarrasins , voyant leurs progrès , accourent pour se joindre aux Romains , et forment avec eux une nombreuse armée. Mais le nombre succomba sous la valeur de Hassan et de ses soldats. Safatcoura et *Hippo-zanitos* subirent le sort des vaincus. Hippone , nommée depuis Bonne , fut presque la seule place que les Romains conservèrent dans les provinces de Carthage et de Numidie. L'armée musulmane chargée de dépouilles revient à Kairoan. Cependant l'empereur Léonce , au bruit de l'irruption des Musulmans en Afrique , avait mis en mer une flotte considérable sous les ordres du patrice Jean , guerrier expérimenté et plein de valeur. Mais elle n'arriva qu'après la prise de Carthage et la retraite des infidèles. Elle entre dans le port après avoir rompu la chaîne qui le barrait , et le débarquement s'étant fait malgré la garnison ennemie qui bordait le rivage , les Romains reprennent Carthage , où leur général victorieux les fait hiverner. Mais l'année suivante , Hassan ayant reçu du calife une flotte égale à celle des Romains vient l'attaquer dans la rade de Carthage ; et l'ayant mise en fuite , il rentre dans la ville dont il fait raser les murailles , et abattre les édifices. Ainsi fut anéantie pour jamais cette superbe ville , reine de l'Afrique , rivale de Rome , aussi fameuse dans l'histoire de l'église que dans les annales des nations. La religion chrétienne se soutint encore quelque tems en Afrique ; mais enfin elle s'y éteignit entièrement , et l'on ne voit point d'évêque de cette partie du monde au VII , ni au VIII concile. (Le Beau.) Les révoltes qui s'élevèrent dans les deux années suivantes contre le calife , facilitèrent au général Héraclius les moyens de venger en quelque sorte l'empire par les conquêtes , ou plutôt les ravages qu'il fit en Syrie. L'an 86 , au milieu du mois schoual (9 octobre de J. C. 705) Abdolmalek , âgé de 60 ans , meurt à Damas , où il est inhumé. Son avarice et sa cruauté démentirent sur le trône les belles espérances qu'il avait données avant d'y monter. Il laissa 5 fils , dont 4 régnèrent successivement après lui. Les Grecs nomment ce calife Abimélek.

WALID , I DU NOM , XI^e CALIFE.

86 de l'Hégire (705 de J. C.) WALID , fils aîné d'Abdolmalek , monta sur le trône le lendemain de la mort de son père. Son règne fut illustre par les exploits de ses généraux , qui reculèrent fort loin les limites de ses états. L'an 88 , Catibah , qu'il avait établi gouverneur du Khorasau , passe le fleuve Gilou , entre

dans le Khouaresme qu'il soumet ; de-là il pénètre dans la Transoxane , et s'empare de Samarcande , capitale du pays. La même année, Moslem, frère du calife , conduit une armée sur les terres des Romains , d'où il revient chargé de dépouilles. Il y retourne les années suivantes , et s'avance jusques dans la Galatie , qu'il ravage impunément à la faveur des troubles de l'empire. L'an 89 , les Musulmans achèvent la conquête de l'Afrique après la défaite des Berbers. L'an 95 fait une époque encore plus célèbre du califat de Walid. Ce fut au commencement de cette année arabique (vers la fin d'octobre 711 de J. C.) que Tarik , lieutenant de Musa , gouverneur d'Afrique , fit par son ordre une descente en Espagne avec tant de succès , que ce vaste et riche pays devint en 15 mois la proie des armes musulmanes (*V.* les rois visigoths d'Espagne). L'an 96 , le 13 de dgioumadi II (23 février 715 de J. C.) Walid meurt à l'âge de 48 ans. Zélé pour sa religion jusqu'au fanatisme , il ne négligea rien pour la faire régner dans toute l'étendue de ses états : ennemi des Grecs , il fit abolir l'usage de leur langue dans les actes publics ; magnifique dans sa dépense , il fit bâtir plusieurs superbes mosquées à Damas , à Médine et ailleurs. C'est lui , dit-on , qui est auteur de ces tours , nommées minarets , d'où , cinq fois par jour , des crieurs publics appellent , chez les Musulmans , le peuple à la prière ; car l'usage des cloches n'est point connu dans le Mahométisme.

SOLIMAN , XII^e CALIFE.

96 de l'Hégire (715 de J. C.) SOLIMAN , frère de Walid , le remplaça dans la dignité de calife , à l'âge de 45 ans. L'an 99 , (717 de J. C.) un général , de même nom que lui , conduit par son ordre une flotte de dix-huit cents voiles devant Constantinople , où il arrive le 19 de mouharram (1 septembre). Il avait été précédé par Moslem , ou Mouslima , frère du calife , avec une armée de terre qui parut , le 2 de mouharram (15 août), dans la Thrace , à la pointe du détroit. Mais les Grecs , à l'aide du feu grégeois , brûlèrent une partie des vaisseaux et dissipèrent le reste. L'intempérie de l'air fit périr l'armée de terre. A la nouvelle d'une perte aussi considérable , le calife , déjà malade , tomba dans un chagrin qui lui causa la mort , à Mari-Dabek , dans le territoire de Kinnisrin , le 21 séfer de la même année (3 octobre 717 de J. C.). Sur la fin de son règne il fit rebâtir Lidda , appelée Diospolis par les Grecs , ville de Palestine au voisinage d'Ascalon , que les guerres avaient presque entièrement détruite , et lui donna le nom de Ramlah , ou Rames. (*Hist. Univers.*)

OMAR, II DU NOM, XIII^e CALIFE.

99 de l'Hégire (717 de J. C.) OMAR, fils d'Abdolaziz, désigné par Soliman, son cousin, pour son successeur, le devint en effet par le choix de la nation. Ce prince aima la justice au point de lui sacrifier ses intérêts les plus chers. Le trait suivant en est la preuve. Les Ommiades, ses prédécesseurs, avaient établi des malédictions solennelles contre la mémoire d'Ali, afin de la rendre exécration aux peuples. Omar crut devoir les abolir, parce qu'elles lui parurent injustes. C'était rouvrir la route du trône aux Alides. Sa famille lui fit sur cela des remontrances très vives. Le trouvant inflexible, elle le fit empoisonner le 25 de redgeb, de l'an 101 de l'hégire (10 février de l'an 720 de J. C.)

YÉSID, II DU NOM, XIV^e CALIFE.

101 de l'Hégire (720 de J. C.) YÉSID, fils d'Abdolmalek, succéda, en vertu du testament de Soliman, son frère, au calife Omar. Le commencement de son règne fut agité par des révoltes, dont l'habileté de ses généraux le fit triompher. Prince oisif et voluptueux, il ne fit rien de mémorable par lui-même. Le regret d'avoir perdu la plus chérie de ses femmes, lui causa une maladie dont il mourut le 26 de schaban de l'an 105 de l'hégire (28 janvier de l'an 724 de J. C.) Ce prince comptait vivre bien plus long-tems, sur la promesse que le juif Saransa l'echys lui avait faite, l'année précédente, de 50 ans de vie, s'il voulait faire abolir toutes les images des Chrétiens. En conséquence il avait envoyé dans tous ses états une lettre circulaire, portant ordre d'effacer toutes les peintures qui étaient dans les églises, soit sur des planches de bois, soit en mosaïque sur les murailles, soit sur les vases sacrés, et ornements d'autel. Les Chrétiens aimèrent mieux s'expatrier que d'exécuter cet ordre de leurs propres mains. Les émirs à leurs places employèrent les Arabes et les Juifs, qui s'acquittèrent avec ardeur de cette odieuse commission.

HESCHAM, XV^e CALIFE.

105 de l'Hégire (724 de J. C.) HESCHAM, fils d'Abdolmalek, et frère d'Yésid, fut élu pour succéder à ce dernier. Il régnait paisiblement depuis 16 ans, lorsque Zéid, petit-fils de Hossein, et arrière-petit-fils d'Ali, s'avisa de lui disputer le trône. Le rebelle mit dans ses intérêts les Couffiens qui l'abandonnèrent ensuite avec leur légèreté ordinaire. Il périt la même année dans un combat, avec 14 hommes qui lui restaient. L'an 125 de l'hé-

gire le 6 de rabié I. (7 janvier de l'an de J. C. 743, Hescham mourut à Rusafa à l'âge de 53 ou 55 ans. C'est lui que les historiens grecs nomment Isam.

WALID , II DU NOM , XVI^e CALIFE.

125 de l'Hégire (743 de J. C.) WALID , neveu de Hescham , lui succéda par le choix que ce prince avait fait de lui , au préjudice de ses propres enfans. Son règne ne fut mémorable que par ses débauches. Le mécontentement qu'elles excitèrent ne tarda pas à éclater. Yésid , son cousin germain , s'étant mis à la tête d'un parti , l'attaqua dans son palais , et le massacra le 27 de dgiounadi II , selon Abulfarage , ou vers le milieu de redgeb , suivant Elmacin , de l'an 126 de l'hégire (le 16 avril , ou dans les premiers jours de mai de l'an de J. C. 744).

YÉSID , III DU NOM , XVII^e CALIFE.

126 de l'Hégire (744 de J. C.) YÉSID , fils de Walid I , s'empara du trône après avoir assassiné Walid II. Pendant son règne , qui fut d'environ 5 mois , il essuya diverses révoltes , qu'il sut appaiser par sa prudence. La peste l'enleva le 20 de dzouledgé de l'an 126 de l'hégire (5 octobre de l'an de J. C. 144.) Yésid était né d'une princesse de l'ancienne famille des rois de Perse , et sur ce fondement , il se glorifiait de compter parmi ses ancêtres maternels le grand Chosroès et le kaghan des turcs.

IBRAHIM , XVIII^e CALIFE.

126 de l'Hégire (744 de J. C.) IBRAHIM , ou ABRAHAM , frère d'Yésid III , lui succéda le jour même , ou le lendemain de la mort de ce prince. Il ne fit que paraître sur le trône. Au bout de deux mois il en fut renversé par Merwan , gouverneur de Mésopotamie , qui s'était déjà révolté contre Yésid. Cet événement est de la fin de mouharrâm , ou du commencement de séfer , de l'an 127 de l'hégire (novembre de l'an de J. C. 744.)

MERWAN , II DU NOM , XIX^e CALIFE.

127 de l'Hégire (744 de J. C.) MERWAN , fils de Mohammed , et arrière-petit-fils de Merwan I , s'empara du trône dont il avait fait descendre Ibrahim. Ses grandes qualités semblaient le destiner à relever la gloire des Ommiades , flétrie par la mauvaise conduite des derniers califes. La providence en décida tout autrement. Son règne fut agité par de continuelles révoltes , qui

aboutirent à sa perte et à la ruine de sa maison. L'an de l'hégire 129, un parti considérable reconnaît Ibrahim, de la maison des Abassides, pour iman, ou chef de la religion musulmane. L'an 150, Ibrahim ayant entrepris le pèlerinage de la Mecque, est attaqué par les partisans de Merwan, près d'Arran, et tombe entre les mains de ses ennemis qui le chargent de chaînes. Dès le lendemain il est empoisonné après avoir désigné pour son successeur Aboul Abbas, son frère. Abdallah, leur oncle, fameux capitaine, se met à la tête des troupes de celui-ci, poursuit Merwan de ville en ville, l'oblige à fuir en Egypte, où il est mis à mort dans une mosquée, à l'âge de 69 ans, le 27 de djoumadi II, de l'an 132 de l'hégire (10 février de l'an 750 de Jésus-Christ.) En lui finit la dynastie des Ommiades, dont il était le quatorzième calife; elle fut remplacée par celle des Abassides.

ABOUL ABBAS, XX^e CALIFE.

132 de l'Hégire. (750 de J. C.) ABOUL ABBAS, fils de Mohammed, fut proclamé calife à Couffah le 6 redgeb de l'an 132 de l'hégire, (18 février 750 de J. C.) et cinq mois après à Damas, lorsqu'on y eut appris la mort de Merwan. Les Ommiades firent divers efforts, mais tous insuffisants, pour lui arracher le sceptre qu'il avait enlevé à leur maison. L'empereur Constantin Copronyme profita de ces troubles pour se jeter sur les terres des Musulmans. Il prit, dans les années 155 et 134, les villes de Mélitine, de Théodosiopolis et de Jézira dans l'Arménie. Ses généraux firent pour lui d'autres conquêtes dans les provinces voisines. Aboul Abbas se disposait à prendre sa revanche lorsqu'il mourut de la petite vérole à Ambar, dans l'Irak, âgé de 53 ans, le 13 de dzouledgé, 156 de l'hégire, (9 juin 754 de J. C.) Il avait établi sa résidence d'abord à Couffah, d'où il la transporta ensuite à Haschémiyah, sur les bords de l'Euphrate, dans l'Irak arabe. Cette dernière ville était son ouvrage, et c'est là qu'on prétend qu'il mourut. Le massacre, qui se fit sous son règne, d'un nombre prodigieux d'Omniades, lui fit donner le surnom de *Saffati* ou Sanguinaire. Son caractère néanmoins le portait à la douceur; mais il le fit céder à la politique.

ABOU GIAFAR ALMANZOR, XXI^e CALIFE.

156 de l'Hégire. (754 de J. C.) ABOU GIAFAR, que le succès de ses armes fit nommer ALMANZOR, c'est-à-dire le *Victorieux*, fut proclamé calife à Couffah peu de jours après la mort d'Aboul Abbas, son frère. Abdallah, son oncle, dans le même tems, se fait décerner le califat à Damas. Guerre entre les deux rivaux.

Abdallah, vaincu par Abou Moslem, général d'Almanzor, va se cacher à Balsora. Almanzor paye de la plus noire ingratitude celui qui lui avait procuré cette victoire. A peine est-il affermi sur le trône, qu'il fait massacrer Abou Moslem en sa présence. L'un des griefs qu'il avait contre lui, suivant Abulfarage, était qu'en lui écrivant, il avait mis son nom le premier dans la suscription. Mais ses véritables crimes, aux yeux du calife, étaient les immenses richesses qu'il avait acquises par des voies peu légitimes; la magnificence qu'il étalait sur sa table, dans ses meubles, dans le nombre prodigieux de ses domestiques, et la fierté que lui inspirait le mérite de ses services. Peu de personnes au reste plaignirent le sort de ce général, qui avait immolé plus de six cent mille victimes à la gloire des Abassides, sans compter tous les malheureux qui avaient trouvé la mort dans les combats qu'il leur avait livrés. Les Omniades, qui avaient échappé à sa cruauté par la fuite, passèrent en Afrique, et de là en Espagne où ils fondèrent une monarchie absolument indépendante de l'empire des califes. (*Voy.* les rois de Cordoue.) L'an 145 de l'hégire, (762 de J. C.) Almanzor, après avoir détruit les villes de Ctésiphon et de Séleucie, bâties vis-à-vis l'une de l'autre sur les bords du Tigre, fait construire en deçà de ce fleuve celle de Bagdad, qui devint le siège des califes abassides. (Abulféda.) Almanzor ne se croyait pas assuré du trône tant que vivrait Abdallah, son rival. L'an 147, séduit par ses promesses, celui-ci quitte sa retraite et va le trouver. Le calife le comble de caresses, l'engage à rester à sa cour, et le fait périr ensuite sous les ruines d'un appartement dont il avait préparé la chute. L'an 158, le 6 de dzouledgé, (7 octobre 775 de J. C.) Almanzor meurt de la dysenterie, près de la Mecque, à l'âge de soixante trois ans. Ce calife avait de grandes qualités de corps et d'esprit, une taille avantageuse, un port majestueux, une rare prudence, du courage et de la fermeté; mais il était soupçonneux, vindicatif, et d'une avarice sordide. La philosophie et l'astronomie fleurirent chez les Arabes sous son règne.

MOHAMMED MAHADI, XXII^e CALIFE.

158 de l'égire. (775 de J. C.) MOHAMMED, surnommé MAHADI, fils d'Almanzor, fut proclamé calife à la Mecque le jour même de la mort de son père. La fureur des conquêtes ne lui permit pas de laisser en repos ses voisins. L'an 165 de l'hégire, (780 de J. C.) après la mort de l'empereur Léon Chazare, voyant le trône de Constantinople rempli par un enfant, sous la régence d'une femme, il envoie ses deux fils, Haroun et Othman, sur les terres des Romains. Le premier s'avança jusques dans

la province de Pont, où il assiégea une place forte nommée Samalek, qui ne se rendit qu'au bout de trente-huit jours, après avoir été presque entièrement réduite en poudre par les machines de guerre. Othman, de son côté, marchait à la tête de cinquante mille hommes en Asie; le général grec Lachanodracon courut à sa rencontre, le défait et le tua dans le combat. Haroun, plus heureux, marchait de succès en succès; et, l'an 166 de l'hégire, (782 de J. C.) il arriva jusqu'au Bosphore. L'impératrice Irène lui fait alors demander la paix. Il l'accorde moyennant une somme de soixante-dix mille écus d'or, qu'elle s'engage à lui payer. L'an 167, le 22 de mouharram, (26 août 785 de J. C.) Mahadi, à l'imitation de son père, voulut faire le pèlerinage de la Mecque; et ce voyage, dans lequel il étala tout le luxe du faste asiatique, lui coûta six cent soixante-six millions d'écus d'or. Ce prince mourut, suivant Abulféda, dans son camp de la province de Masanderan, ou de Tabristan, dans le Giorgian, le 25 de mouharram de l'an 168 (15 août 784 de J. C.) et fut inhumé, par son fils Haroun, sous un noyer. Il rendit son règne illustre par sa libéralité, sa douceur et son amour pour la justice. Les deux fils qu'il laissa lui succédèrent l'un après l'autre, comme il l'avait réglé par son testament.

MUSA-AL-HADI, XXIII^e CALIFE.

168 de l'hégire, (784 de J. C.) MUSA-AL-HADI, fils aîné de Mahadi, fut proclamé calife par les soins d'Haroun, son frère, à Bagdad, tandis qu'il était au camp de son père dans le Tabristan. Mais dans le même tems Hossein, arrière-petit-fils d'Ali, se faisait décerner le califat à la Mecque. La guerre des deux rivaux ne fut pas longue. Hossein périt dans le premier combat. (Abulféda.) Hadi, se trouvant libre, résolut d'exterminer les Zendiens. C'était une espèce de manichéens qui troublaient le repos public par le danger de leurs maximes et l'absurdité de leurs dogmes. Les supplices qu'il fit subir à ceux qui tombèrent entre ses mains, purgèrent de cette secte l'empire des Musulmans. Parmi ceux qui échappèrent, les uns se répandirent dans les Indes, d'autres en Asie, et de là en Europe. (Khondemir, Théoplane.) L'an 170, le 14 de rabié I, (15 septembre 786 de J. C.) le calife est empoisonné par sa mère, à l'âge de vingt-cinq ans. Sa mort prévint celle qu'il préparait à son frère Haroun dans le dessein de faire passer le sceptre à son fils encore en bas âge, contre la loi qui le désérait au prince le plus âgé de la race. (Abulféda.)

HAROUN-AL-RASCHID, XXIV^e CALIFE.

170 de l'Hégire (786 de J. C.) HAROUN, ou AARON, surnommé AL-RASCHID, ou le JUSTICIER, succéda, sans contradiction, à son frère Hadi. Les Alides souffraient impatiemment l'humiliation où ils étaient réduits. L'an 176, Jahia, fils d'Abdallah, chef de leur maison, usurpe le titre de calife à Dailamah dans le Giorgian. Le général Fadhel, envoyé contre lui, l'engage à mettre bas les armes, sous la promesse de lui faire obtenir des lettres de pardon. Il les obtient en effet, et dans la meilleure forme : Jahia, sur cette assurance, se rend à la cour : il y est reçu avec honneur ; mais par une perfidie insigne, il est ensuite jeté dans les fers et mis à mort. (Abulféda.) L'an 185 (799 de J. C.) sur la grande réputation de Charlemagne, roi des Français, Haroun envoya une ambassade à ce prince, chargée d'un présent singulier. C'était une de ces horloges que l'eau fait mouvoir, et que l'on appelle clepsydes. Douze petites portes composaient le cadran, et formaient la division des heures. Chacune de ces portes s'ouvrait à l'heure qu'elle indiquait, et donnait passage à des boules qui tombaient successivement sur un timbre d'airain, et frappaient l'heure. Chaque porte restait ouverte ; et à la douzième heure, douze petits cavaliers sortaient ensemble, faisaient le tour du cadran, et refermaient toutes les portes. Une pareille machine dut faire comprendre aux Français que les Musulmans n'étaient pas si barbares qu'ils se l'imaginaient. L'an 184, (de J. C. 800) le gouvernement d'Afrique étant vacant, Haroun nomme Ibrahim Ben-Aglab pour y exercer cet emploi. Ibrahim s'y érigea sous le califat suivant en souverain, et fonda la dynastie des Aglabites dans le pays qui s'étend depuis l'Egypte jusqu'à Tunis. Haroun ne se piquait pas de reconnaissance. L'an 187, il commence à persécuter les Barmécides, famille illustre, dont il avait reçu les plus grands services. Il en fait périr les chefs, et précipite le reste dans l'opprobre et la misère. Cette noire ingratitude excita les murmures de tout l'empire. L'impératrice Irène, menacée par Haroun, avait, comme on l'a dit, acheté la paix de lui moyennant une somme considérable. Nicéphore, successeur de cette princesse, s'avisa, l'an 805 de J. C. de redemander cet argent par une lettre pleine d'une fierté ridicule. Haroun l'ayant reçue, se met aussitôt en marche avec son armée pour y répondre. Le fruit de cette expédition fut de contraindre l'empereur à payer un tribut annuel au calife. L'an 195, le 5 de dgiounadi II, (24 mars 809 de J. C.) Haroun meurt à Toüs, dans le Khorasan, à l'âge de quarante-sept ans ; prince inconcevable par le mélange de ses bonnes et de ses mauvaises

qualités. Protecteur des lettres, il fit passer chez les Arabes, toutes les richesses littéraires des Grecs, par les traductions qu'il fit faire de leurs meilleurs ouvrages; brave, magnifique, libéral, il répandait la terreur chez ses ennemis et les bienfaits sur ses peuples. Mais, perfide, capricieux, ingrat, il sacrifia les droits les plus sacrés de la reconnaissance, de la droiture et de l'humanité, à l'injustice de ses défiances, et à la bizarrerie de ses goûts. Les historiens arabes disent qu'il fit huit à neuf fois le pèlerinage de la Mecque; et que les années où il ne pouvait s'y rendre, il y envoya à sa place trois cents pèlerins qu'il habillait et auxquels il fournissait les frais du voyage. Il avait tant de confiance en cette dévotion, qu'il avait fait graver sur son casque cette inscription : *Le pèlerin de la Mecque ne peut manquer de courage*. Il laissa trois fils, auxquels il partagea ses états avant sa mort; mais de manière que les deux cadets posséderaient leurs parts sous la dépendance de l'aîné. On prétend que c'est sous son règne que les Arabes inventèrent l'algèbre. La ville de Tabriz, que nous appelons Tauris, capitale de l'Aderbidgian, reconnaît pour sa fondatrice Zobeidah, femme d'Haroun.

AMIN, XXV^e CALIFE,

195 de l'Hégire (809 de J. C.) AMIN, fils aîné d'Haroun, le remplaça dans la dignité de calife. Très différent de son père, il remit les rênes du gouvernement à Fadhel, fils de Rabié, pour se livrer entièrement à ses plaisirs. Ce ministre ennemi de Mamon, frère du calife et prince du Khorasan, l'oblige, par ses procédés injustes, à se révolter. Le général Taher se met à la tête des troupes de Mamon. L'an 197, après plusieurs victoires remportées sur les armées du calife, il va mettre le siège devant Bagdad. La place est emportée l'année suivante. Amin prend la fuite : il est tué à l'âge de vingt-huit ans, comme il allait se remettre entre les mains d'Harthema, lieutenant de Taher, le 25 de mouharram de l'an 198 (25 septembre de l'an 813 de J. C.

MAMON, XXVI^me CALIFE.

198 de l'Hégire (813 de Jésus-Christ). MAMON, second fils d'Haroun, est universellement reconnu pour calife après la mort d'Amin, son frère. Le respect que le docteur Fadhel, son précepteur, lui avait inspiré pour la mémoire d'Ali, gendre de Mahomet, influa sur toute la famille des Alides, quoique rivale de la sienne, et lui fit naître la pensée de la remettre en honneur. Son but était en cela de réunir les deux maisons, et de faire cesser

par là le schisme que leur division causait dans la religion musulmane. En conséquence, l'an 201 de l'hégire, il déclare son successeur Ali, fils de Musa, chef des Alides, au préjudice de son frère Motassem. Les Abassides, dont le nombre montait à plus de trente mille, indignés de cette conduite, soulèvent les peuples contre lui. L'an 202 ($\frac{817}{818}$ de Jésus-Christ), tandis qu'il est éloigné de Bagdad, ils le déposent, et lui substituent Ibrahim, fils du calife Mahadi. L'an 203, Ibrahim, mis en fuite au retour de Mamon, est obligé de se tenir caché. Ali meurt vers le même tems à Tous dans le Khorasan. L'an 205 (820 de Jésus-Christ), premier démembrement de la monarchie des Arabes en Orient. Taher, ayant obtenu le gouvernement du Khorasan, le convertit en une souveraineté, dont il transmet la possession à ses descendants. C'est ce qu'on nomme la dynastie des Tahériens. Nouvelles conquêtes des Musulmans : l'an 213 (de Jésus-Christ 828), la Sicile tombe sous la domination de ceux d'Afrique, par la trahison d'Euphémus, à l'exception de Palerme et de Syracuse, avec leurs territoires. Mamon, de son côté, l'an 215 (850 de Jésus-Christ), entra sur les terres des Romains à main armée, et n'en sortit qu'en y laissant des traces funestes de son passage. L'occasion de cette guerre est singulière. Le docte Léon, archevêque de Thessalonique, résidait à Constantinople, où il était réduit à vivre des leçons qu'il donnait aux esclaves. Mamon voulut l'attirer à Bagdad. L'empereur Théophile s'opposa au départ de cet homme, dont il connaissait si peu le mérite. Le calife, offensé de cette opposition, prit les armes pour s'en venger. L'an 218, le 19 de redgeb (10 août de l'an de Jésus-Christ 855), il meurt près de Tarse, en Cilicie, d'une indigestion de dattes, à l'âge de quarante-neuf ans. Le règne de ce calife, dit M. Marin, est l'époque la plus brillante de l'histoire des Arabes. Mamon rendit sa gloire immortelle, moins par ses exploits que par la protection qu'il accorda aux arts. Il associa les lettres à l'empire, fit venir de Constantinople et traduire en Arabe les livres des philosophes et des poètes grecs, éclaira sa nation, qu'il rendit heureuse par ses vertus, attira à sa cour les savants de tous les pays, fit le même accueil aux Chrétiens et aux Mahométans, protégeait les talents, sans persécuter les opinions. Mamon, qu'on peut comparer à Auguste, à Léon X, à Louis XIV, fonda des universités, des académies, des collèges, des hôpitaux, et cultiva lui-même les sciences. Les Tables Astronomiques qui portent son nom, sont un monument éternel de sa gloire.

« C'est au règne de Mamon qu'il faut rapporter l'origine de ces alliances contractées pour un tems, si communes maintenant en Orient, même parmi les Chrétiens, qui les appellent des mariages à *la carta*. Par une promesse écrite, que le juge

» autorise, l'homme s'oblige envers la femme qu'il prend, de
 » la garder durant un certain nombre d'années, moyennant
 » une somme dont ils conviennent entre eux. Les fils, qui pro-
 » viennent de cette union arbitraire, appartiennent au mari; la
 » mère est chargée des filles; elle les emmène quand le terme
 » est expiré; et son douaire, que son époux lui rend avec les
 » intérêts, sert à sa subsistance et à l'éducation de ses filles.
 » Souvent ces baux matrimoniaux, si l'on peut s'exprimer ainsi,
 » se réitèrent. L'époux et l'épouse, contents l'un de l'autre,
 » après un essai de plusieurs années, contractent alors une union
 » durable, et d'autant plus solide qu'elle est resserrée par les
 » nœuds de l'amitié et fortifiée par l'habitude.» *Ane. Mus.*
 A dieu ne plaise néanmoins que nous prétendions justifier de pa-
 reilles conventions, si formellement opposées à la loi divine, qui
 déclare le mariage indissoluble de sa nature.

MOTASSEM, XXVII^e CALIFE.

218 de l'hégire (855 de J. C.) MOTASSEM, troisième fils du
 calife Haroun, succède à son frère Mamon. Il signala les pre-
 mières années de son règne par une entreprise qui lui assura un
 rang distingué parmi les bienfaiteurs de l'humanité. L'an 220 de
 l'hégire, il fonda la ville de Samarah ou Sermenrai, sur le
 Tigre, à douze lieues de Bagdad. Son caractère le portait à la
 paix; la vengeance lui mit les armes à la main. L'an 224, il fait
 irruption sur les terres des Romains, prend et pille plusieurs
 villes, réduit en cendres celle d'Amorium, et cela en repré-
 sailles des cruautés inouïes que l'empereur Théophile avait
 exercées l'année précédente sur les terres des Musulmans. L'an
 227, le 18 de rabîé I (le 5 janvier de J. C. 842) Motassem, âgé
 de quarante-neuf ans, meurt à Samarah, qu'il avait fondée, et
 dont il avait fait la capitale de son empire. Ce fut sous son
 règne que les Turcs commencèrent à entrer au service des ca-
 lifes. Il acheta, dans le Turquestan, une grande quantité
 d'esclaves, dont il composa une brillante milice. Ces esclaves
 s'élevèrent dans la suite contre leurs maîtres, jusqu'à oser leur
 faire la loi.

WATEK BILLAH, XXVIII^e CALIFE.

227 de l'hégire (842 de J. C.) WATEK BILLAH, fils de Mo-
 tassem, fut proclamé calife le jour même de la mort de son
 père. L'attachement qu'il eut pour les Motazales, sectaires qui
 croyaient l'Alcoran incréé, le rendit persécuteur, comme l'a-
 vaient été ses deux prédécesseurs pour le même sujet. Il fallait

penser comme lui sur ce point, à peine d'encourir son indignation. Ahmed, chef du parti contraire, en fit l'épreuve. Le calife n'ayant pu le convaincre, lui abattit la tête d'un coup de cimeterre. Son fanatisme ne le rendit pas moins cruel envers les Chrétiens. Motassem avait fait un grand nombre de prisonniers à la prise d'Amorium. Watek en sépara quarante-deux officiers, qu'il s'efforça, par toutes sortes de voies, d'attirer au Mahométisme. Après les avoir tenus renfermés pendant sept ans, à compter de l'année où ils furent pris, dans un affreux cachot, et les avoir inutilement sollicités par les plus belles promesses d'embrasser sa religion, Watek leur fit trancher la tête sous ses yeux, à Samarah, le 6 mars 845. Etonné de la constance avec laquelle ils avaient souffert le martyre, il fit subir le même supplice le lendemain à l'apostat Boiditze, qu'il avait employé pour les séduire, disant : *Ce traître, sans doute, aussi mauvais musulman qu'il a été mauvais chrétien, n'est pas digne de leur survivre.* Du reste, Watek fit gloire de marcher sur les traces de Mamon, et réussit comme lui à se faire aimer de ses sujets. Les Arabes disent qu'il excellait en poésie. Son incontinence et sa gourmandise lui causèrent une hydropisie, dont il mourut dans la trente-sixième année de son âge, le 24 de dzouleldgé de l'an 232 de l'hégire (11 août de l'an de J. C. 847).

MOTHAVAKEL, XXIX^e CALIFE.

252 de l'Hégire (847 de J. C.) MoTHAVAKEL, autre fils du calife Motassein, parvint au trône après la mort de Watek, son frère. Ennemi des Chrétiens, il fit porter à ceux de ses états, ainsi qu'aux Juifs, de larges ceintures de cuir pour les distinguer des Musulmans. Non moins ennemi des Alides, il fit raser les tombeaux d'Ali et de Hossein. Les partisans de cette famille ne lui pardonnèrent pas une telle profanation. L'an 247 de l'hégire, ils suscitèrent contre lui son fils Montasser, qui le fit assassiner le 4 de schoual (11 décembre de l'an 861 de J. C.). Mothavakel eut avec les Grecs de fréquentes guerres, dont les succès furent balancés. Ce prince était fantasque et barbare jusque dans ses plaisirs.

MONTASSER, XXX^e CALIFE.

247 de l'Hégire (861 de J. C.) MoNTASSER (et non pas Mottasser, comme porte l'histoire saracénique) succéda, pour prix de son parricide, à Mothavakel, son père. Sa condition n'en devint pas meilleure. Il porta sur le trône des remords que rien ne put étouffer. L'image de son crime le poursuivant partout, il

tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau, six mois après la mort de son père, le 25 de rabié I de l'an 248. (29 mai de l'an de J. C. 862). Il était âgé de vingt-cinq ans. Ce prince avait fait graver sur son sceau l'inscription suivante : *Celui qui s'efforce de bannir la crainte s'y livre.* Cette devise marquait bien l'état de son âme.

MOSTAIN BILLAH, XXXI^e CALIFE.

248 de l'hégire (862 de J. C.) MOSTAIN, fils de Mohammed, et petit-fils de Motassem, fut proclamé calife le 9 juin (6 de rabié II) onze jours après la mort de Montasser. Ce prince dut son élévation au crédit des Turcs, qui commençaient à dominer dans l'empire. L'an 251, il fait mourir Bahder, le plus remuant de leurs chefs. Les Turcs, irrités de cette exécution, le déposent, tirent de prison Motaz, fils de Mothavakel, et le proclament calife. Mostain, abandonné des siens, donne son abdication le 5 de mouharram de l'an 252 (24 janvier de l'an 866 de J. C.). Peu de tems après il fut décapité.

MOTAZ, XXXII^e CALIFE.

252 de l'hégire (866 de J. C.) MOTAZ, après l'abdication de Mostain, fut reconnu pour calife d'un consentement unanime. Les milices turques se mutinèrent de nouveau sous son règne. L'an 255, elles massacrèrent Wasif, un de leurs chefs, qui avait été cause de la mort de Bahder. L'année suivante Motaz, informé que Buga, leur commandant, veut attenter à sa vie, le prévient en lui faisant trancher la tête. Les Turcs alors ne gardent plus de mesures; ils enfoncent le palais, mettent en pièces le visir, meurtrissent de coups le calife, et l'obligent à donner sa démission le 2 de redgeb de l'an 255 de l'hégire (16 juin 869 de J. C.). Sa mort suivit de près sa déposition.

MOTHADI BILLAH, XXXIII^e CALIFE.

255 de l'hégire (869 de J. C.) MOTHADI, fils de Watek, fut proclamé calife le lendemain de la déposition de Motaz. Zélé pour le bon ordre, il entreprit de réformer l'état : mais il échoua contre les milices turques, qui l'assassinèrent le 18 de redgeb de l'an 256 de l'hégire (21 juin de J. C. 870).

MOTHAMED BILLAH, XXXIV^e CALIFE.

256 de l'Hégire (870 de J. C.). MOTHAMED, fils du calife Mothavakel, fut substitué à Mothadi, par ceux mêmes qui l'avaient assassiné. Dès le commencement de son règne, il désigna pour son successeur Mouaffec, son frère, et lui abandonna le soin de l'état. Mouaffec, prince beaucoup plus digne de régner que son frère, usa sagement de son pouvoir. Il sut réprimer l'insolence des Turcs, et en même tems se les attacher. Ce fut par leur valeur qu'il réussit, après quatorze ans de guerre, à détruire les Zenghiens, peuple de la côte du Zanguebar, qui avaient pénétré jusque dans l'Irak arabe. L'an 259, Mothamed, 5^e et dernier prince de la dynastie des Tahériens, est battu et fait prisonnier par Yacoub, fils de Soffar. Le vainqueur fonde alors, dans le Khorasan, une dynastie qui fut appelée des Soffarides. Quelques-uns la font remonter à l'an 250 (864 de J. C.), époque des premiers exploits de son fondateur. Une autre dynastie prit son origine sous le même règne. L'an 265, Ahmed, fils de Tholon, fonda en Egypte, dont il était gouverneur, celle des Tholoniens. L'an 267 de l'hégire (881 de J. C.), les généraux de Mothamed, après avoir reçu divers échecs en Orient et en Italie; se vengent sur le Péloponèse qu'ils dévastent; et ayant passé de là en Sicile, ils attaquent la ville de Syracuse, dont ils se rendent maîtres le 21 mai, après avoir éprouvé la plus vigoureuse résistance. Un fameux imposteur, nommé Ali, depuis l'an 254 de l'hégire, luttait contre toutes les forces de l'empire. Mothamed, accompagné de Mouaffec, triomphe de ce rebelle, l'an 269, dans une bataille qu'il lui livre, et l'ayant fait prisonnier, il le condamne à mort. Sa tête, après avoir été promenée dans les provinces qu'il avait séduites, est envoyée à Bagdad, pour y être exposée. Son parti s'évanouit avec lui. Mouaffec continua de se signaler par des actions de valeur jusqu'à sa mort, arrivée l'an 278 de l'hégire (891 de J. C.). En mourant il transporta ses droits au trône à son fils Mothaded. Le calife, son frère, le suivit de près au tombeau. Mothamed y descendit l'an 279, le 19 de redgeb (15 octobre de l'an de J. C. 892.). Il était âgé de cinquante ans. Sa mort fut la suite de ses débauches. Il sacrifiait tout à ses plaisirs, et se reposait sur ses ministres du soin de l'état. Son sceau portait pour devise : *Heureux celui qui s'instruit par l'exemple d'autrui !*

MOTHADED BILLAH, XXXV^e CALIFE.

279 de l'Hégire (892 de J. C.). MOTHADED, fils du prince

Mouaffec , fut proclamé calife le jour ou le lendemain de la mort de Mothamed. Ce prince rétablit par des actes de sévérité la discipline militaire qui s'était fort relâchée sous les deux règnes précédents. L'an 286 , il commence à faire la guerre aux Karmates , secte de fanatiques qui ravageaient l'Arabie et l'Irak. Abou-Saïd , leur chef , bat , l'année suivante , le général du calife , le fait prisonnier , et le renvoie à son maître. L'an 289 , le 22 de rabié I , (6 mars de l'an de J. C. 902 ,) Mothaded meurt à Bagdad.

MOCTAFI BILLAH, XXXVI^e. CALIFE.

289. de l'Hégire (902 de J. C.). MOCTAFI fut proclamé calife à Bagdad , après la mort de Mothaded , son père. Il était alors à Racca , dans l'Irak. Son inauguration se fit à son retour , le 8 de dgïoumadi de la même année. La guerre était alors ouverte avec l'empire. L'an 291 de l'hégire (904 de J. C.) , un renegat grec , nommé Léon et surnommé le Tripolite du lieu de sa résidence , la terreur des îles de l'Archipel , qu'il avait dévastées , vient se présenter devant Thessalonique avec une flotte chargée de l'élite des Africains. La place , après la capitale , était la plus importante de l'empire. Le siège , commencé le 29 juillet , fut soutenu avec toute l'industrie et la valeur imaginables. Mais le nombre et les efforts des assiégeants prévalurent , et Thessalonique éprouva toutes les horreurs que les barbares se croyaient permises dans une ville prise d'assaut. Instruit de cette conquête , le calife envoya , l'année suivante , des troupes en Egypte contre le sultan Haroun , petit-fils d'Ahmed. Elles triomphèrent de lui après plusieurs combats , dont peut-être il se fût relevé sans la perfidie de son oncle , qui le fit assassiner. En lui finit la dynastie des Tholonides. L'an 295 , le 13 de dzoulcaada (14 août de l'an de J. C. 908) , le calife meurt à l'âge de 33 ans. Les Karmates donnèrent de l'exercice à ses armes durant tout le cours de son règne.

MOKTADER BILLAH , XXXVII^e. CALIFE.

295 de l'Hégire (908 de J. C.). MOKTADER , fils de Moctafi , suivant Eutychius , ou son frère , selon Elmacin , fut placé sur le trône après la mort de ce prince , à l'âge de treize ans. Le visir Abbas , auquel il devait son élévation , ne lui laissa que le titre et les honneurs du califat. Ce ministre , par sa conduite tyrannique , rendit odieux son maître ainsi que lui-même. L'an 296 , le 20 de rabié I , les soldats massacrent le visir et déposent

en même tems le calife ; mais le lendemain il remonte sur le trône après la défaite de Moctadi, qu'on lui avait substitué. La même année, Obéïdollah mahadi fonde la dynastie des Fatimites, en Afrique. Les Karmates se rendaient toujours redoutables aux califes. L'an 301, Abou Saïd, leur général, est assassiné dans le bain par un de ses domestiques. Saïd, son fils, lui succède. L'an 317, Moktader est une seconde fois déposé. Kaher, mis à sa place, subit, trois jours après, les même sort, et Moktader est de nouveau rétabli. La même année, Abou Taher, général des Karmates, entre dans la Mecque, avec ses troupes, pille le temple de la Caaba, et massacre les pèlerins qu'il y trouve. Delà il s'avance, l'année suivante, jusques sur le territoire de Bagdad. Le général Abou Sage marche contre lui avec trente mille hommes. Abou Taher, qui n'en avait que mille, le surprend dans son camp, taille en pièces son armée, le fait prisonnier, et l'enchaîne, dit-on, avec ses chiens. Tel est le récit de M. de Marigni, que nous ne garantissons pas. L'an 320, le général Munès, qui avait sauvé l'Égypte presque entièrement envahie par les Fatimites d'Afrique, indigné du peu de considération où il était à la cour de Moktader, et de la mollesse de ce prince, lève l'étendard de la révolte, après s'être fait un parti puissant, composé de tous les mécontents du gouvernement. Il marche avec son armée vers Bagdad, dans la résolution de déposer le calife et de lui substituer Kaher, qu'il retenait prisonnier. Moktader sort de Bagdad pour venir au devant de lui. On se livre sous les murs de la ville un combat, où le calife est tué à l'âge de trente-huit ans. Sa tête est apportée au vainqueur qui ne peut lui refuser des larmes. Sous le règne de Moktader, fleurirent plusieurs savants arabes, dont le plus célèbre est le médecin Rhazi, ou Rhazès, mort, suivant Abulféda, l'an de l'hégire 311.

KAHER-BILLAH, XXXVIII^e CALIFE.

320 de l'hégire (952 de J. C.) Kaher, 3^e fils, ou petit-fils de Mothaded, fut tiré de prison par Munès pour être porté sur le trône après la mort de Moktader, son frère. Son avarice lui fit commettre des cruautés inouïes envers sa mère, ses autres parents, et ceux qu'il crut s'être enrichis sous le règne précédent. Munès, qui l'avait élevé au califat, honteux de son ouvrage, ne songe plus qu'à le détruire. Dans ce dessein il forme une conjuration qui est découverte au moment où elle est près d'éclater. Munès et ses complices, ayant déjà les armes à la main, ne consentent à les mettre bas que sous la promesse qu'on leur fit

de leur conserver la vie et les biens. Mais le calife, aussi facile à violer sa parole qu'à l'engager, fait tuer en trahison Munès avec quelques autres chefs de son parti. Leurs têtes, exposées à Bagdad, loin d'imprimer la crainte, n'excitèrent que de l'indignation contre le calife. L'an 522, le 6 de dgioumadi I (24 avril 954) il est surpris dans son palais par une faction qui lui fait crever les yeux, le dépose et le met en prison. Ayant recouvré sa liberté sous le califat suivant, il se vit réduit à une telle pauvreté, qu'il était obligé de mendier à la porte de la grande mosquée. Il continua de vivre ainsi jusqu'à sa mort arrivée le 5 de dgioumadi I, de l'an 539 (18 octobre 950 de J. C.)

RHADI-BILLAH XXXIX^e CALIFE.

322 de l'hégire (954 de J. C.) RHADI, fils du calife Maktader, fut proclamé successeur de Kaher. L'aimour du repos l'engagea, l'an 324 de l'hégire, à créer en faveur de Mohammed-ebn-Raik, la dignité d'émir-ol-omara, équivalente à celle de maire du palais sous nos rois de la première race. C'était presque anéantir la puissance temporelle des califes, qui n'était plus reconnue qu'à Bagdad et dans quelques provinces voisines. L'Irak arabe obéissait à Ebn-Raik; la Perse proprement dite était soumise à Amadaldoula, chef alors des Boulides; Rucnoddoula, son frère, régnait sur la partie montagneuse de la Perse et l'ancien pays des Parthes; le Khorasan et la Transoxane étaient sous la domination de la dynastie des Sémauides; le Tabristan, le Giorgian et le Mazanderan obéissaient aux Dilémites; Mohammed, fils de Tagaï, donnait des lois à la Syrie et à l'Égypte; les Fatimites avaient envahi l'Afrique, et étendu leurs conquêtes jusqu'en Sicile; les Mahométans d'Espagne n'avaient d'autres souverains que les rois de Cordoue; divers émirs s'étaient fait en d'autres provinces des états indépendants. Sur tous ces démembrements de l'empire de Mahomet, il ne restait au calife de Bagdad qu'une ombre d'autorité réduite à l'honneur d'être nommé dans les prières publiques, et de donner aux sultans l'investiture de leur souveraineté; encore faut-il excepter les domaines des Fatimites, qui n'étaient aucunement subordonnés aux califes de Bagdad. Rhadi fit à peu près sur le trône le personnage de nos rois fainéants. Une hydropisie termina ses jours dans la trentième année de son âge, et la septième de son règne, le 16 de rabié I, 329 de l'hégire (19 décembre 940 de J. C.) Sa mort avait été précédée de celle de Mohammed-ebn-Raik, auquel succéda le turc Iahkem dans la dignité d'émir-ol-omara.

MOTAKI-BILLAH, XL^e CALIFE.

529 de l'Hégire (940 de J. C.). IBRAHIM, fils du calife Moktader, succède à Rhadi, son frere, et prend le nom de MOTAKI. L'an 531, après la mort d'Iahkem, les Turcs veulent contraindre le calife à conférer à un de leur nation la dignité de ce ministre. Motaki, pour se soustraire à leur violence, se sauve à Mosul auprès de Nasser-Aldoulet qui le reçoit avec de grands honneurs, et le ramène à Bagdad, où il rétablit la tranquillité. L'année suivante les Turcs recommençant à remuer, le calife, pour les satisfaire, déclare émir Tozun, leur général. Mais bientôt, fatigué de la tyrannie de ce ministre, il se met en devoir de le destituer. Tozun, indigné de la hardiesse de son maître, le chasse de Bagdad. Motaki va chercher un asile en Egypte, où il est froidement accueilli. De là il fait par lettres sa paix avec l'émir, qui l'engage, sous les plus belles promesses, à revenir. Mais à peine a-t-il en son pouvoir cet infortuné prince, qu'il le dépose, et fait proclamer calife Abul-Cassem-Abdallah, fils de Moktafi, sous le nom de Mostakfi. A cette perfidie, Tozun ajouta la cruauté de lui faire crever les yeux. Motaki survécut à son malheur jusqu'au mois de schoual de l'an 347 (décembre 958).

MOSTAKFI-BILLAH, XLI^e CALIFE.

335 de l'Hégire (944 de J. C.). MOSTAKFI, neveu du calife Motaki et son successeur, confirme dans la dignité d'émir, en montant sur le trône, celui qui l'y avait élevé. Mais il sentit bientôt qu'il s'était donné un maître au lieu d'un ministre. Délivré par sa mort de sa tyrannie, l'année suivante, il retomba sous celle du turc Zaïrac, à qui Tozun avait transmis sa dignité. Plus violent et plus impérieux que son prédécesseur, Zaïrac souleva contre lui, par les premiers actes de son gouvernement, les habitants de Bagdad. Moezzodoullah, prince des Bouhides, qu'ils appelèrent à leurs secours, étant survenu, l'obligea de prendre la fuite avec ses Turcs, et se mit en sa place. Ce fut un nouveau despote qui, ne trouvant pas le calife assez docile, le fit déposer le 22 de djoumadi II de l'an 354 (29 janvier de l'an 946); puis, après lui avoir fait crever les yeux, il le jeta dans une prison, où il finit ses jours l'an de J. C. 948.

MOTHI, XLII^e CALIFE.

334 de l'Hégire (946 de J. C.). MOTHI ou MUTI-LILLAH, cousin de Mostakfi, lui fut substitué par le crédit de Moezzodoullah.

Celui-ci, étant mort l'an 556, fut remplacé par son fils Azzedoullah, qui exerça le ministère avec le même despotisme que son père. L'an 563, Mothi, calife de nom et sans autorité, et de plus attaqué de paralysie, donne son abdication le 15 de dzoulcaada (5 août de l'an de J. C. 974.) Il vécut encore deux mois depuis, et mourut âgé de 65 ans.

THAY-LILLAH, XLIII^e CALIFE.

563 de l'Hégire (974 de J. C.). THAY, fils de Mothi, fut proclamé calife après la démission de son père. Ce fut encore un fantôme de souverain. Toute l'autorité demeura entre les mains de ses émirs - ol - omara, dont le dernier le contraignit de renoncer au trône le 19 de schoual de l'an 581 (29 décembre de l'an 991 de J. C.). Il vécut encore dix ans depuis sa déposition, et fut admis dans la familiarité de son successeur.

KADER-BILLAH, XLIV^e CALIFE.

581 de l'Hégire (991 de J. C.). KADER, fils d'Ishac et petit-fils de Moktader, remplaça Thay sur le trône. Ce prince voulut reprendre un peu de l'autorité dont ses derniers prédécesseurs avaient été dépouillés. Mais il manquait de territoire pour l'exercer, n'étant pas maître absolu pour le temporel, même dans Bagdad. L'an 422, le 12 de dzouledgé (30 novembre de l'an de J. C. 1051), Kader meurt âgé de 86 ans. C'était un prince d'une droiture, d'une douceur et d'une bienfaisance qui le firent adorer de ses sujets. La dynastie des Gaznevides s'établit sous son règne dans le Khorasan. Mahmoud Gazni, fils de Sébegteghin, gouverneur de cette province, s'y érigea en souverain. Il étendit ensuite ses conquêtes dans la Perse et les Indes.

KAIEM-BAMRILLAH, XLV^e CALIFE.

422 de l'Hégire (1051 de J. C.). KAÏEM, surnommé BAMRILLAH, fils de Kader, lui succéda. Il fit sur le trône le même personnage que son père, c'est-à-dire qu'il l'occupa sans en exercer les droits. L'an 426 de l'hégire, Togrul-Begh et Daoud, petits-fils du turc Seldgiouk, commencent à s'établir dans le Khorasan. Le sultan Masoud, fils de Mahmoud, mort l'an 421, s'efforce en vain de les en chasser; ils s'étendent de là dans l'Irak persique. Leurs descendants, nommés les Seldgioucides, se partagèrent en différentes branches, qui dominèrent sur une

partie de la Perse, le Giorgian, la Syrie et l'Asie mineure. Cette dynastie s'éleva sur les ruines de celle des Bouhides, que Togrul-Begh détruisit, l'an 447 de l'hégire, par la défaite et l'emprisonnement de Malek Raïm, généralissime des troupes du calife. Kaïem devient l'esclave du vainqueur, qui l'oblige, l'an 459, à le couronner roi ou sultan de Bagdad, au préjudice de l'émir-ol-omara Bassa Siri. Celui-ci se venge de cet affront, en faisant déposer Kaïem, et proclamer à sa place à Bagdad Mostanser Billah, calife d'Égypte. Bassa Siri entre dans Bagdad, le 8 du mois dzoulcaada de l'an 450, avec les enseignes égyptiennes, et y fait faire la prière publique dans la grande Mosquée le vendredi suivant au nom de Mostanser Billah. Togrul-Begh, l'an 451, après avoir vaincu et mis à mort son frère Ibralum Neal, qui s'était déclaré contre lui, ramène à Bagdad le calife Kaïem, et le rétablit. Il marche ensuite contre Bassa Siri, qui périt dans une bataille qu'il lui livra vers la fin de 451. Kaïem, pour reconnaître les services de Togrul-Begh, lui donna Séïda, sa fille, en mariage. Le sultan, flatté de cet honneur, se rendit à Ray, son siège royal et capitale de l'Irak persique, où les noces devaient se célébrer. Mais, tandis qu'il faisait travailler aux préparatifs de cette cérémonie, il fut étouffé par une perte de sang le vendredi, 25 de ramadhan de l'an 455. Alp Arslan, son neveu, lui succéda. Le calife Kaïem prolongea ses jours jusqu'à l'an 467, et mourut un jeudi, 13 du mois schoual (de J. C. 1 juin 1075.) Ce prince aimait, cultivait et protégeait les Lettres. Entre les savants qui fleurirent sous son règne, le plus distingué fut le philosophe-médecin Avicenne, mort, l'an 428, à Hamadan, ville de l'Irak persique.

MOCTADI-BAMRILLAH, XLVI^e CALIFE.

467 de l'hégire (1075 de J. C.). MOCTADI, fils de Mohammed, et petit fils de Kaïem, succède à son aïeul, et règne comme lui sous la dépendance des Seldgioucides. L'an 468, Atziz ou Acsis, lieutenant de Malek Schah Dgélaleddin, fils et successeur d'Alp Arslan, enlève Damas, la basse Syrie et la Palestine au calife d'Égypte. L'an 485, ce sultan, digne d'une longue vie par ses rares qualités, meurt à l'âge de 38 ans. Protecteur déclaré des Lettres, Malek Schah fit construire à Bagdad un magnifique collège, dans lequel il rassembla les savants les plus renommés parmi les Arabes, surtout pour l'astronomie. Ce fut par leurs soins et d'après leurs observations que se fit la fameuse réforme du Calendrier persan, qu'on a expliquée ci-devant dans une *Dissertation sur l'Art de vérifier les Dates*, § VII.) Mais le caractère

humain de Malek Schah, n'influa pas sur les mœurs de sa tribu, qui conserva long-tems la férocité qu'elle avait apportée de la Tartarie. Il eut pour successeur dans ses états, qui étaient immenses, et dans sa dignité, son fils Barkiaroc, qui ne l'imita pas. L'an 487, au milieu de mouharram (4 février de l'an 1094 de J. C.), le calife Moctadi finit ses jours à l'âge de trente-neuf ans. Ce fut sous son règne que s'éleva la secte des Bathénéens ou Bathéniens, plus connue sous le nom d'Assassins, qui leur vint de leur fondateur Hassan Sabah. C'étaient des gens qui faisaient métier de tuer de guet apens. Ils formèrent, l'an 483, dans les montagnes de l'Irak, une dynastie, qui subsista cent-dix-sept ans. Nos historiens appellent communément leur chef, le Vieux de la Montagne. Ils ne tenaient à aucune religion.

MOSTADHER-BILLAH, XLVII^e CALIFE.

487 de l'hégire (1094 de J. C.) MOSTADHER, fils du calife Moctadi, fut placé sur le trône après son père. Il l'occupa sans prendre aucune part aux grandes révolutions qui agitèrent l'empire des Arabes sous son règne. Les Francs et les Egyptiens vinrent fondre, chacun de leur côté, sur la Syrie, tandis qu'elle était en proie à divers petits sultans, qui cherchaient à empiéter les uns sur les autres. L'an 491, Barkiarok envoya son général Codbuka, nommé Corban, Corboran, Corbagath et Kerbogath par nos historiens, pour reprendre Antioche sur les Francs. Codbuka, quoiqu'assisté des sultans d'Alep et de Damas, ne put y réussir : une victoire complète, que les croisés remportèrent sur lui le 28 juin, l'obligea de se retirer. L'an 498, Barkiarok est enlevé par maladie à l'âge de trente-quatre ans. Son frère Mohammed envahit ses états et sa dignité sur Malek Schah II, son neveu. L'an 512, le calife termine le cours de sa vie à l'âge de quarante-deux ans, le 25 de rabié I (14 juillet de l'an de J. C. 1118.) « Il avait toutes les qualités nécessaires à un subalterne : doux, libéral, éloquent ; il aimait la justice ; il protégeait les gens de lettres. C'eût été un bon ministre sous un « monarque en état d'agir par lui-même ». (*Anecd. musulm.*)

MOSTARCHED-BILLAH, XLVIII^e CALIFE.

512 de l'hégire (1118 de J. C.) MOSTARCHED, nommé d'abord ABOU-MANSOR, fils aîné de Mostadher, lui succéda, mais non sans opposition. Hassan, son frère, ayant pris les armes, s'empara de Vaset, et se décora du titre de calife, dont il exerça la

puissance. Mais les troupes de Mostarched, envoyées contre le rébelle, l'ayant vaincu, l'amènèrent chargé de chaînes au monarque, qui eut la générosité de lui pardonner. Ce triomphe, que Mostarched remporta sur son frère et sur lui-même, n'assura pas la tranquillité de son règne. Il s'élevait alors une nouvelle puissance, sous le nom d'Atabek, qui signifie père ou gouverneur. C'étaient les lieutenants des sultaus; ils devinrent bientôt leurs égaux. Ceux qui portèrent ce titre, se partagèrent en quatre dynasties; savoir, les Atabeks de l'Irak; les Atabeks de l'Aderbidgian ou de la Médie; les Atabeks du Fars ou de la Perse, et les Atabeks du Laristan sur les côtes du golfe Persique. Zenghi atabek de l'Irak et sultan de Mosul ou Moussoul et d'Alep, était celui qui donnait le plus d'ombrage au calife. Fatigué des entreprises continuelles qu'il faisait sur son autorité, Mostarched employa la force pour le réprimer. Il assemble une armée nombreuse, avec laquelle il vint l'attaquer, l'an 1131 de J. C., sur les bords du Tigre. L'ayant défait dans une bataille, il fit, l'année suivante le siège de Mosul, qu'il fut obligé de lever. Zenghi néanmoins crut devoir lui demander la paix, qu'il obtint à des conditions avantageuses. (*Voy. Zenghi, sultan d'Alep*). Cette guerre finie, Mostarched tourna ses armes contre Masoud, sultan seldgiouide de l'Irak, qu'il avait fait émir-ol-omara, et qu'ensuite il avait privé d'une partie de ses honneurs pour quelque sujet de mécontentement. Masoud, vainqueur et devenu maître de la personne du calife dans une bataille qu'ils se livrèrent, l'an de J. C. 1134, dans les plaines de Bagdad, le fit assassiner, quelques jours après, dans sa tente par quatorze Bathéniens. (*Hist. des Huns, T. III, p. 251*).

RASCHED, XLIX^e CALIFE.

528 de l'hégire, (1134 de J. C.) RASCHED, fils de Mostarched, fut proclamé calife après la mort de son père. Il connut ses droits, et essaya de les faire valoir. Mais le sultan Masoud avait en mains les forces de l'empire, dont il abusait pour tyranniser son maître. S'étant aperçu que Rasched pensait à le déposer, il lui déclara la guerre, le mit en fuite, et le fit déposer lui-même le 4 de dzouledgé de l'an 550 (3 septembre de l'an J. C. 1156.) La dynastie des Gaurides prit naissance sous ce califat. Elle s'éleva sur les ruines de celle des Gaznevides. Son nom lui vint de la province de Gaur, partie d'Indostan, où son fondateur Hossein-ebn-Sam commença de s'établir.

MOCTAFI, II DU NOM, SURNOMMÉ BEAMRILLAH,
L^e CALIFE.

530 de l'hégire, (de J. C. 1136) MOCTAFI, neveu de Rasched et fils du calife Mostadher, reçut l'inauguration califale le 12 de dzouledgé de l'an 530. Tant que le sultan Masoud vécut, Moctafi n'eut aucune part au gouvernement. L'an 547, la mort l'ayant délivré de ce tyran, il commença à faire usage de son autorité. Abulfarage dit qu'il fut le premier calife, depuis la création des sultans, qui gouverna par lui-même ses armées et ses sujets. L'an 555, le 5 de rabié I (15 mars de l'an de J. C. 1160), Moctafi meurt à Bagdad âgé de soixante-six ans.

MOSTANDGED, LI^e CALIFE.

555 de l'hégire, (de J. C. 1160.) MOSTANDGED, fils de Moctafi, lui succéda dans la dignité de calife. Son règne fut de 11 ans, pendant lesquels il gouverna par lui-même, et avec sagesse. Il mourut âgé de cinquante-six ans, le 9 de rabié I de l'an 566, (20 novembre de l'an 1170 de J. C.) Sa mort, qu'une maladie dangereuse précéda, fut hâtée par la perfidie de son visir et du préfet de son palais, qui, l'ayant enlevé de son appartement, l'enfermèrent dans un bain où il expira. L'histoire ne doit pas oublier un trait remarquable de la justice de ce calife. Il tenait dans un cachot depuis long-tems un délateur, homme riche et qui avait de puissants protecteurs à la cour. Plusieurs émirs sollicitaient en vain son élargissement. Un d'entr'eux ayant offert au monarque une somme considérable pour l'obtenir: « Je vous » promets la même récompense, lui répondit-il, si vous dé- » couvrez un autre calomniateur. Ce sont des monstres dont je » voudrais purger la terre, pour délivrer les honnêtes gens de la » crainte qui ne devrait être attachée qu'au crime. »

MOSTHADI-BEAMRILLAH, LII^e CALIFE.

566 de l'hégire, (1170 de J. C.) MOSTHADI, (c'est ainsi qu'Abulfarage le nomme, et non Moktadi, comme quelques modernes l'appellent), monta sur le trône après Mostandged, son père. Malgré son inaction constante, il eut la satisfaction de voir son autorité spirituelle rétablie en Egypte par l'extinction de la dynastie des Fatimites. L'an 575, le 2 de dzouledgé, (29 avril de l'an 1180 de J. C.), il mourut à Bagdad.

NASSER-LÉDINILLAH, LIII^e CALIFE.

575 de l'hégire, (1180 de J. C.) NASSER fut le successeur du calife Mosthadi, son père. Il fut comme lui sur le trône un personnage oisif. Son califat ne fut remarquable que par les grands progrès de Saladin en Egypte et en Syrie. L'an 622, la nuit, dit Abulfarage, de la fête, nommée Alphatr, (c'est la Pâque des Musulmans), qui suit immédiatement le jeûne de ramadhan, (6 octobre de l'an 1225 J. C.), Nasser meurt âgé de soixante-dix ans.

DAHER-BILLAH, LIV^e CALIFE.

622 de l'hégire (1225 de J. C.) DAHER mis en prison par son père le calife Nasser, en fut tiré pour lui succéder. Il reçut avec indifférence la nouvelle de son élection. Comme il avait alors 50 ans, il dit à ceux qui vinrent la lui annoncer : « Il » me semble qu'il n'est guère à propos d'ouvrir la boutique « sur le soir ». Ce calife rétablit la police dans Bagdad. Il formait des projets pour l'embellissement de cette ville, lorsque la mort l'enleva le 14 de redgeb de l'an 623, (11 juillet de l'an de J. C. 1226).

MOSTANSER-BILLAH, LV^e CALIFE.

623 de l'hégire (1226 de J. C.) MOSTANSER, fils du calife Daher, hérita du trône et des vertus de son père. Il embellit Bagdad d'un nouveau pont, sur le modèle que Daher en avait tracé. Il fonda, dit Abulfarage, dans cette ville un magnifique collège, qui porta son nom. Les lois, les sciences et les arts fleurirent sous son règne. L'an 635 de l'hégire (1233 de J. C.), il repoussa les Tartares qui, depuis plusieurs années, accoutumés à ravager les pays musulmans, s'étaient avancés jusqu'aux portes de Bagdad. Mais trois mois après leur retraite, les Mongols, s'étant jetés sur le territoire de cette ville, la menacèrent avec plus de succès. Un débordement du Tigre acheva ce qu'ils avaient commencé. Mostanser était occupé à réparer les dommages que sa capitale avait soufferts, lorsque la mort l'enleva, l'an 640, le 14 de redgeb, (7 janvier de l'an de J. C. 1243.) Son peuple le pleura comme le plus généreux et le plus humain des maîtres.

MOSTAZEM-BILLAH, LVI^e et dernier CALIFE.

640 de l'hégire (1243 de J. C.) MOSTAZEM, fils du calife

Mostanser , succéda à la dignité de son père , mais nullement à ses vertus. Son indolence et ses débauches le rendirent odieux à ses sujets , et causèrent la ruine de sa maison. Les Tartares commencèrent sous son règne à pénétrer dans l'Asie méridionale. L'an 654 , Houlagou , frère de Mangou khan , voulant exterminer les Assassins , demanda des troupes au calife pour l'aider dans cette expédition. Mostazem lui fit un refus plein de hauteur. Le mogol différa sa vengeance pour suivre son dessein. Il vint à bout de détruire les Assassins avec ses propres forces. Alors il marcha droit à Bagdad. L'an 656 , le 15 de mouhar-ram , il met le siège devant cette place , où l'on comptait alors seize cent mille âmes , et commence les attaques le 29 du même mois. Mostazem , trahi par les siens , sort de Bagdad le 4 de séfer , et va se livrer à Houlagou. Les assiégés ouvrent aussitôt leurs portes. Bagdad est pillée durant sept jours , et ensuite livrée aux flammes. Le calife , ayant été pris avec son fils , fut empaqueté dans un feutre , et traîné en cet état par toutes les rues : supplice dans lequel il expira le 14 du même mois de séfer (20 février de l'an de J. C. 1258) , à l'âge de 42 ans. Ainsi finit la dynastie des Abassides , dont la ruine entraîna l'extinction du califat. Nous suivons ici le récit d'Abulfarage , dont celui de Khondémir diffère en plusieurs circonstances. Mais l'un et l'autre , ainsi que tous les historiens grecs et arabes , conviennent que la dignité de calife fut éteinte alors en Asie par la mort de Mostazem.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

MAHADIS ET CALIFES FATIMITES D'AFRIQUE ET D'ÉGYPTE.

OBEIDOLLAH, I^{er} MAHADI.

L'an de l'hégire 296, au mois de ramadhan (mai ou juin de l'an de J. C. 909.) ABOU OBEIDOLLAH, qui prétendait descendre d'Ali et de Fatime, est proclamé souverain de l'Afrique, sous le titre de mahadi, ou *Directeur des Fidèles*, à Ségelmesse, en Mauritanie. Né dans l'Irak, il avait passé en Afrique, où il avait élevé sa fortune sur la ruine des trois dynasties qui tenaient le pays : celle des Aglabites, maîtres de la Lybie depuis 112 ans; celle des Madratides, qui régnaient depuis 150 ans en Mauritanie; celle des Rostamides, qui possédaient les côtes maritimes depuis Tunis jusqu'au détroit de Gibraltar. L'an 297, il fait une descente en Sicile, où il oblige les Musulmans du pays à lui prêter serment de fidélité. L'an 300, Abassah, l'un de ses Généraux, le rend maître de Barca; de là il conduit son armée en Egypte, marche droit à Alexandrie, défait une armée du calife Moktader, qui couvrait la place, et y entre sans opposition. Battu ensuite par le général Munès, il abandonne cette conquête, et s'en retourne. L'an 525, le 3 de rabié I (10 février de l'an de J. C. 955), Obeidollah meurt âgé de 65 ans à Mahadie, ville qu'il avait bâtie près de Kairoan.

KAIEM ABOUL CASEM, II^e MAHADI.

524 de l'hégire (956 de J. C.) KAIEM ABOUL CASEM, fils aîné d'Obeidollah, fut reconnu pour mahadi après avoir caché pendant une année, suivant Abulféda, la mort de son père. Il renouvela les tentatives qu'il avait déjà faites avant son élévation pour la conquête de l'Egypte. Mais elles furent toujours

insuffisantes par la brave résistance des gouverneurs du pays. L'an 555, Yésid, chef de fanatiques, suivant Abulféda, se révolte contre Kaiem. Il bat ses généraux, lui enlève plusieurs villes, et l'assiége lui-même dans Mahadie. Kaiem y meurt pendant le siège au mois de séfer de l'an 555, (septembre de l'an de J. C. 946.)

ALMANZOR, III^e MAHADI.

535 de l'hégire (946 de J. C.) ISMAEL ABOU TAHER, fils de Kaiem, changea de nom en succédant à son père, et prit celui d'ALMANZOR. Il fit des conquêtes en Egypte, et y fonda la ville de Mansourah, nommée Massoure par les Francs. Son règne fut de huit ans. Il mourut à Mahadie l'an 541 à la fin de schoual, (19 mars de l'an de J. C. 955.)

MOEZ LÉDINILLAH, IV^e MAHADI ET I^{er} CALIFE FATIMITE.

541 de l'hégire (955 de J. C.) MOEZ LÉDINILLAH, fils d'Almanzor, lui succéda. Les Fatimites faisaient dès-lors un commerce considérable sur la Méditerranée. Jaloux de leurs succès, Abdérame, ou Abdourhaman III, roi de Cordoue, fait attaquer leurs vaisseaux par les siens. Moez envoie contre lui une flotte qui l'oblige, après un combat dont elle sortit victorieuse, à demander la paix. D'autres puissances voisines, ayant déclaré la guerre à Moez, eurent également à se repentir de s'être voulu mesurer avec lui. Moez, voyant son empire solidement établi, reprit les projets de ses ancêtres sur l'Égypte. L'an 558 (de J. C. 969), il fait entrer dans ce pays une armée, sous la conduite de Giauhar, grec de naissance, et affranchi de son père Almanzor. L'Égypte fut soumise en moins de tems qu'il n'en eût fallu pour la parcourir. Giauhar y entra le 9 de schoual (26 août); et le 20 du même mois (6 septembre), il fit proclamer son maître souverain du pays. Moez prit alors le titre de calife. L'Égypte aussitôt cessa de reconnaître le calife de Bagdad, et à son nom substitua celui de Moez dans les prières publiques, en y joignant celui d'Ali, dont il se disait issu. Vers le même tems, Giauhar jeta les fondemens de la ville d'Al-Kahéra, nommée par les Francs le Caire, dont Moez fit la capitale de ses états. La conquête de l'Égypte fut suivie de celle de la Syrie, qui n'opposa pas plus de résistance aux armes des Fatimites. Moez se fit également redouter de ses voisins par sa valeur; aimer et respecter de ses sujets par la tendresse qu'il leur témoignait, par sa générosité, par sa modération et par

sa libéralité. Il régna trop peu de tems au gré de leurs vœux, étant mort au Caire, à l'âge de 46 ans, le 17 de rabié I de l'an 365, (24 novembre de J. C. 975.)

AZIZ-BILLAH, II^e CALIFE FATIMITE.

365 de l'hégire (975 de J. C.) AZIZ ou ALSCHSCID, fils du calife Moez, recueillit toute la riche succession de son père à l'âge de vingt-et-un ans. Le brave Giauhar fut son principal ministre. L'an 368, il envoie ce général, suivant Elmacin, pour faire la guerre à Alftéghin, général des milices turques, qui, chassé de Bagdad par la faction de l'émir-ol-omara, s'était jeté dans la Syrie avec ses troupes, aux quelles se joignirent les Karniates, et s'était rendu maître de Damas. Giauhar ayant été repoussé, Aziz vient lui-même en Syrie l'année suivante. Il livre bataille au général ture, le fait prisonnier, et l'enmène en Egypte, où il fut empoisonné, peu de tems après, à l'insu du calife, qui le traitait avec honneur. L'an 381, Mangou Békin, autre général d'Aziz, marche contre Abou Fadagil, nouveau sultan d'Alep, encore en bas âge. Il bat les troupes d'Alftéghin, renforcées de celles des Grecs; mais il échoue devant Alep, après treize mois de siège. Poursuivi ensuite par l'empereur Basile, il est obligé de se renfermer dans les murs de Damas. Aziz, instruit de ces fâcheuses nouvelles, se retire à Belbeis. Il y tombe malade, et meurt à l'âge de quarante-trois ans le 28 de ramadhan de l'an 386 (14 octobre de l'an de J. C. 996.)

HAKEM BAMBILLAH, III^e CALIFE FATIMITE.

386 de l'hégire (de J. C. 996). HAKEM, fils d'Aziz, fut reconnu successeur de son père à l'âge de onze ans. Arghuan gouverna ses états pendant sa minorité. Devenu majeur, il ne se distingua que par des folies et des impiétés. Il voulut que toutes les maisons et les boutiques du Caire fussent ouvertes et éclairées pendant la nuit; que les femmes ne sortissent jamais; défendit aux ouvriers de leur faire aucune chaussure: il exigea que tout ce qu'on avait à leur donner du dehors, on le leur donnât avec des cuillers ou palettes à manche long à travers la porte entre ouverte. Sa manie était de vouloir se faire passer pour un Dieu, et il fit un catalogue de seize mille personnes qui le reconnaissaient pour tel. Un imposteur, nommé Darar, chef des Darariens, que quelques uns prennent pour les Druses, favorisait ces extravagances. Ces Darariens se sont multipliés en Egypte et en Syrie, et plusieurs les confondent avec la secte des Assassins. A l'extravagance et à l'impiété, Hakem ajouta la cruauté, et les Arabes

rapportent de lui des traits dans ce dernier genre qui l'égalent à Néron. Il eut aussi le sort de ce monstre. L'an 411, le 11 de schoual (28 janvier de l'an de J. C. 1021), il fut tué par ordre, à ce qu'on croit, de sa sœur.

DAHER-LEDINILLAH, IV^e CALIFE FATIMITE.

411 de Phégire (1021 de J. C.) DAHER OU TAHIR, fils du calife Hakem, lui succéda, quinze jours après sa mort, à l'âge de seize ans. Il fit des conquêtes en Syrie; mais il ne put conserver Alep, qu'il avait enlevée au sultan Saleh. Sa tante, meurtrière de son père, le fit assassiner au Caire le 15 de schoual de l'an 427 (11 août de l'an de J. C. 1056).

ABOU-TAMIN-MOSTANSER-BILLAH, V^e CALIFE FATIMITE.

427 de l'hégire (de J. C. 1056). ABOU-TAMIN-MOSTANSER, fils de Daher et son successeur, parvint au califat en bas âge. Son ambition, dès qu'il fut en état de former des projets, fut d'être calife universel. L'an 448, les habitants de Couffah et de quelques autres villes d'Arabie, lui déférèrent ce titre. L'an 450, Bassa Siri lui fait décerner le même honneur à Bagdad, après la déposition du calife Kaiem. Mais Kaiem ayant été rétabli l'année suivante, le triomphe de son rival s'évanouit. L'an 468 (1076 de J. C.), Atsiz, lieutenant de Malek Schah, sultan des Turcs ortokides, enlève la plus grande partie de la Syrie au calife d'Egypte, pénètre jusqu'au Caire, revient en Palestine et prend Jérusalem, qu'il livre au pillage. Il y avait dans cette ville un grand nombre de chrétiens à qui les califes d'Egypte avaient permis d'y rester, moyennant un tribut considérable auquel ils étaient assujettis. Atsiz les sépara des Musulmans, avec lesquels ils étaient confondus, et leur assigna pour leur demeure et celle de leur patriarche une quatrième partie de la ville, sous la condition du même tribut. L'an 487, le 18 de dzouledgé, suivant Elmacin (29 décembre de l'an de J. C. 1094), Mostanser finit ses jours au Caire.

ABOUL-CASEM-MOSTALI, VI^e CALIFE FATIMITE.

487 de l'hégire (de Jesus-Christ 1094). MOSTALI, fils cadet de Mostanser, fut mis sur le trône après la mort de son père, au préjudice de Nésar, son aîné. Celui-ci voulut faire valoir ses droits, les armes à la main; il fut pris et mourut en prison. L'an 489, suivant Abulféda (de Jesus-Christ 1096), mais peut-être

l'an 491 (1098 de Jesus-Christ), Afdhal, visir de Mostali, enleva aux Turcs ortokides la ville de Jérusalem. L'an 492 (1099 de Jesus-Christ), les Francs ravirent à leur tour cette conquête aux Egyptiens. (*Voyez les rois chrétiens de Jérusalem*). La même année, Afdhal, ayant amené en Palestine une armée de deux cent mille hommes pour reprendre Jérusalem, est battu, blessé et mis en fuite par le duc de Normandie, à la tête d'un petit nombre de croisés, près d'Ascalon. Mostali finit ses jours le 17 de séfer de l'an 495 (11 décembre de l'an de Jesus-Christ 1101).

ABOUL-MANZOR-AMER-KAMILLAH, VII^e CALIFE FATIMITE.

495 de l'hégire (1101 de Jesus-Christ). ABOUL-MANZOR-AMER, fils de Mostali, fut proclamé calife à l'âge de cinq ans. Sous son règne, qui fut de trente ans, le visir Afdhal exerça tous les droits de la souveraineté pendant l'espace de vingt ans. Las à la fin de l'esclavage où ce ministre le retenait, Amer, l'an 1121 de Jesus-Christ, le fit assassiner, dit-on, par deux bathéniens. Le calife eut, neuf ans après, le même sort. Dix bathéniens, apostés par les amis d'Afdhal, le poignardèrent au retour d'une promenade, à l'âge de trente-cinq ans, le 22 de dzouledgé de l'an 524 de l'hégire (26 novembre de l'an 1150 de Jesus-Christ). Amer ne fut ni plaint ni regretté de ses sujets. Il avait des talents, mais il manquait de vertus; cruel, orgueilleux, dissimulé, voluptueux et livré aux plus infâmes débauches, il mérita la catastrophe par où il finit.

HAPHEDH LÉDINILLAH, VIII^e CALIFE FATIMITE.

524 de l'hégire (1150 de Jesus-Christ). HAPHEDH, cousin du calife Amer, fut élu d'abord non calife, mais régent du royaume, en attendant l'issue des couches de la veuve d'Amer alors enceinte. Cette princesse n'ayant mis au monde qu'une fille, Haphedh fut alors élevé à l'honneur du califat. Il eut un habile visir, nommé Bahram, qui professait hautement la religion chrétienne. La sagesse du gouvernement de ce ministre contint quelque tems le faux zèle des Musulmans fanatiques. Mais excités par l'ambitieux Rédouan qui s'était déclaré leur chef, ils assiégèrent Bahram dans le palais, et l'obligèrent de prendre la fuite. Rédouan prit sa place, et ne cessa de persécuter les chrétiens d'Égypte; abandonnant au pillage leurs maisons, leurs églises, leurs monastères; les assujettissant à des taxes exorbitantes, et leur refusant toute justice contre leurs adversaires. Leur patience

à la fin étant épuisée , ils formèrent un puissant parti contre ce tyran , qui fut contraint , pour se dérober à leur vengeance , de se réfugier en Syrie. Depuis ce tems , Haphedh se passa de visir , et gouverna par lui-même avec modération. Sa mort arriva l'an 544 (1149 ou 1150 de Jesus-Christ) , à l'âge de soixante-dix-sept ans.

DHAFER BAMRILLAH , IX^e CALIFE FATIMITE.

544 de l'hégire (1149 ou 1150 de J. C.) DHAFER , fils d'Haphedh , fut proclamé calife à l'âge de 17 ans. Naimoddin , qu'il se donna pour visir , ne put se maintenir contre l'ambition d'Ali-ebn-Sélar , émir d'Alexandrie. Celui-ci , ayant rassemblé des forces considérables , vint se présenter devant le Caire , qui lui ouvrit ses portes après que Naimoddin eut pris la fuite. Maître de la personne du calife , il le força de le déclarer son collègue. Les Chrétiens eurent en lui un implacable ennemi. Mais tandis qu'il formait contre eux les desseins les plus cruels , Rasr , fils d'Al-Abbas , gouverneur de Belbeis , ou Péluse , le tua , l'an 546 de l'hégire , et fit donner la charge de visir à son père. Le calife , sous ce nouveau ministre , perdit , l'an 548 de l'hégire (1153 de J. C.) l'importante place d'Ascalon , qui lui fut enlevée par Baudouin , roi de Jérusalem. Il eût également perdu Damas quatre ans auparavant , si les croisés et les chrétiens de Syrie s'étaient entendus. Dhafer n'était occupé que de plaisirs infâmes. L'an 550 de l'hégire , au mois de mouharram (mars ou avril de l'an 1155 de J. C.) , il fut assassiné par des courtisans , à la tête desquels étaient le visir et son fils , dans un repas où ils l'avaient invité. Son corps fut jeté dans un puits.

FAYEZ-BEN-NASRILLAH , X^e CALIFE FATIMITE.

550 de l'hégire (1155 de J. C.) FAYEZ , nommé ELFEIS par les Francs , fut donné pour successeur à Dhafer , son père , à l'âge de cinq ans. Le visir Al-Abbas , pour cacher au public la part qu'il avait au meurtre de Dhafer , chargea de ce crime deux des frères de ce monarque , et les fit exécuter à mort sous les yeux du jeune calife. Ce spectacle fit une telle impression sur le cerveau de cet enfant , qu'il n'eut jamais depuis le libre exercice de sa raison. La tyrannie , qu'exerça le visir sur tous les ordres de l'état , donna lieu de faire de nouvelles perquisitions sur les véritables auteurs de la mort de Dhafer. Elles aboutirent à convaincre qu'il n'en fallait point chercher d'autres que lui-même et son fils. Un cri général s'élève contre eux.

Poursuivis , ils se sauvent en Palestine , où ils sont arrêtés par des croisés à la demande de la sœur de Dhafer. Le père est tué en se défendant , et le fils est envoyé à cette princesse , qui le fait expirer dans d'horribles tourments. Le calife Favez tomba sous la conduite d'un autre visir , mais plus sage et plus modéré. Ce fut ce ministre qui , voyant Baudouin III , roi de Jérusalem , après s'être rendu maître de Gaza , fortifier cette place et celle d'Ascalon , s'obligea au nom de son maître , à lui payer un tribut , pour empêcher les garnisons de ces deux places de faire des courses sur les terres qui restaient aux Egyptiens en Palestine. Favez survécut peu à ce traité. Ce jeune prince fut emporté par une maladie , l'an 555 de l'hégire (1160 de J. C.) , à l'âge de 11 ans. Le tems qu'il occupa le trône fut proprement un interrègne.

ADHED-LEDINILLAH, XI^e ET DERNIER CALIFE FATIMITE.

555 de l'hégire (1160 de J. C.) ADHED , ou ADHAD , petit-fils du calife Haphedh , fut donné pour successeur à Favez. Ce fut , comme ses derniers prédécesseurs , un fantôme de souverain , dont toute l'autorité résidait entre les mains du visir. Schaour , ou Schaour , après avoir chassé le visir , s'était revêtu de cette dignité. Ce ministre non seulement refusa de payer aux Francs l'espèce de tribut auquel Favez s'était soumis ; il osa même conduire une armée sur les frontières de la Palestine pour les attaquer. Mais les troubles , qui s'élevèrent en Egypte pendant son absence , l'obligèrent à revenir sur ses pas. L'an 558 (de J. C. 1163) , battu par Dargan , ou Dargham , qui l'avait supplanté dans le ministère , il passe en Syrie pour implorer le secours de Noureddin , sultan de Damas , contre son rival. Le sultan se rend à sa prière. L'an 559 , il envoie l'émir Schirkouh , nommé Syracon par nos historiens , avec Saladin , neveu de celui-ci , pour le rétablir. Schaour , ayant recouvré son poste , après une bataille où son rival périt , n'aperçut plus que des ennemis dans ses bienfaiteurs. Les Francs , provoqués par Dargham , avaient pénétré dans l'Egypte. Schaour se ligue avec eux pour en chasser les Syriens. Schirkouh , de retour à Damas , revole en Egypte à cette nouvelle. Il se rend maître de Belbeis et d'Alexandrie , menace d'autres villes , et oblige Schaour d'acheter la paix de lui à grands frais. Rappellé dans ce pays , l'an 564 de l'hégire (1168 de J. C.) , par une nouvelle perfidie du visir , il marche droit au Caire , où il entre sans obstacle. Schaour est arrêté par ses ordres. Le calife lui-même envoie lui demander la tête de ce ministre ; il est satisfait sur l'heure. Schirkouh reçoit pour récompense la robe et la patente du visir. Il meurt

dans la même année le 22 de dgioumadi II (23 mars de l'an de J. C. 1169.) Son neveu Saladin le remplace. L'an 566 (1171 de J. C.), ce nouveau ministre oblige les Francs d'évacuer l'Égypte. Leur départ est suivi d'une révolution à laquelle on ne s'attendait pas. Ennemi des Fatimites par religion, Saladin fait supprimer le nom d'Adhed dans les prières publiques, pour y substituer celui du calife de Bagdad, et met fin par là au schisme qui divisait les Abassides et les Fatimites. Adhed survécut peu à cet affront. Il mourut le 10 de mouharram de l'an 567 (15 septembre de l'an de J. C. 1171), sans avoir la douleur d'apprendre qu'on eût cessé de faire la prière en son nom. En lui finit la dynastie des Fatimites. Les souverains, qui régnèrent depuis en Égypte, renoncèrent au titre de calife, et ne prirent que celui de sultan (*Voy.* ces sultans ci-après). Adhed laissa des enfans. Saladin, loin de les faire mourir, donna des ordres pour leur entretien, et se contenta de les faire enfermer dans des séraïls avec leurs concubines; après quoi il alla se loger dans le Cars, ou palais des Fatimites, où il trouva des richesses immenses, et surtout une très nombreuse bibliothèque. Saladin, en laissant à Noureddin le titre de sultan d'Égypte, s'en réserva toute l'autorité dans ce pays. Noureddin ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'avait travaillé que pour son propre compte. » C'est donc pour lui, s'écriait-il, que j'ai « conquis l'Égypte! Je lui apprendrai à respecter son maître ». Mais Saladin, conseillé par Ayoub, son père, qui était avec lui, trouva moyen de se maintenir et d'éluder les ordres qui le rappelaient à Damas, sans paraître manquer à la soumission qu'il devait au sultan. (*Voy.* son article.)



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

SULTANS TURCS D'ICONIUM, OU DE ROUM.

LES TURCS, nation descendue des Huns, et originaire de la Grande-Tartarie, se divisaient anciennement en neuf classes. 1°. Les Euthalites, ou Huns blancs, qui vinrent de la Tartarie orientale s'établir dans le Maourennahar, ou la Transoxane, à l'orient de la mer Caspienne. 2°. Les Turcs Zena, ou Asena, qui commencèrent à se rendre formidables dans la Tartarie orientale vers l'an 552 de J. C. 3°. Les Turcs Onigours, ou Hongrois, établis au nord des Palus Méotides, entre le Tanaïs et le Volga. (Ce fut une partie de cette classe qui fit la conquête de la Pannonie.) 4°. Les Turcs Hoeikes, qui détruisirent, l'an 126 de l'hégire (744 de J. C.) la puissance des Turcs Asena, et fondèrent une nouvelle monarchie sur leur ruine. (Ils furent détruits à leur tour par le fameux Genghiskan.) 5°. Les Tholonides, ainsi nommés de Tholon, esclave du calife Mamon, et père d'Ahmed, qui de gouverneur de Syrie, puis d'Egypte, se rendit souverain, l'an 265 de l'hégire ($\frac{878}{879}$ de J. C.) dans l'une et l'autre contrées, où trois de ses descendants régnèrent après lui. 6°. Les Ikschidites, dont le chef, Aboubecr-Mohammed, établit en Egypte, l'an 325 de l'hégire (935 de J. C.) une dynastie qui subsista jusqu'à la quatrième génération. 7°. Les Gaznevides, qui conquièrent le Khorasan, l'Indostan, le Turkestan, et presque toute la Perse, vers la fin du x^e. siècle de J. C. sous la conduite de Mahmoud, fils de Sebegetghin, et petit-fils du roi de Gazna. (Cette dynastie dura après de deux siècles.) 8°. Les Khouaresmiens, ou Kharismiens, dont le chef Cotlibeddin, de gouverneur du Khouaresme, entre le Jaxarte et l'Oxus, en devint le souverain vers le commencement du xii^e. siècle de J. C. 9°. Les Seldgioucides, divisés en quatre branches, qui reconnaissaient en commun le turc

Seldgiouk pour leur ancêtre et leur chef. Ces branches sont celle de Kerman , celle de l'Iran , ou de la Perse , celle de Syrie , et celle d'Iconium , ou Koniah. Ces deux dernières seront l'objet principal de cet article.

SULTANS D'ICONIUM.

I. SOLIMAN.

L'AN 467 de l'hégire (1074 de J. C.) SOLIMAN, fils de Koutoulmisch , et arrière-petit-fils de Seldgiouk par son aïeul Israël , passa dans l'Asie mineure à la tête d'une armée de turcs , et à l'aide du grec Mélissène , révolté contre l'empereur Nicéphore Botoniate , il poussa ses conquêtes jusqu'à Nicée , où il établit sa résidence. L'an 474 de l'hégire (1081 ou 1082 de J. C.) battu par l'empereur Alexis Comnène , il fait avec lui un traité de paix , qu'il ne tarda pas à violer. Tout le reste de l'Asie mineure tombe ensuite sous ses lois , à l'exception de Trébizonde et de quelques autres villes. C'est depuis ce tems que l'Asie mineure est connue sous le nom de Turquie. Les Arabes l'appelèrent le pays de Roum , c'est-à-dire pays des Romains. On lui donna encore le nom de monarchie d'Iconium , ou de Cogni , parce que les sultans firent de cette capitale de Lycaonie celle de leurs états. L'an 477 , (1084 ou 1085 de J. C.) Soliman conduit son armée en Syrie , où il prend sur les Grecs Antioche , Laodicée , et quelques autres places. Scharfeddoulet , émir d'Alep , exige de ce conquérant le même tribut auquel Philarète , dernier gouverneur d'Antioche , s'était assujéti envers lui. Le fier Soliman ne répond à cette demande que par les armes. Il entre sur les terres de l'émir , qu'il ravage. Le vainqueur va faire ensuite le siège d'Alep. Toutousch , frère de Malek-Schah , sultan de Perse , appelé par le gouverneur , vient au secours de la place , attaque Soliman et taille en pièces son armée. Obligé de fuir pour la première fois , Soliman de désespoir se donne la mort dans sa retraite , plutôt que de venir faire une soumission à Toutousch , comme il y était invité.

INTERREGNE.

478 de l'hégire (1085 de Jesus-Christ). Après la mort de Soliman , les émirs , qu'il avait établis en différentes provinces , affectèrent l'indépendance , et s'y maintinrent l'espace de sept ans. Cette anarchie finit l'an 485 (1092 de Jesus-Christ) par la mort d'Aboulcasem , émir de Bithynie , que Malek-Schah , sultan de Perse , après l'avoir vaincu , fit étrangler.

II. KILIDGE ARSLAN I.

485 de l'hégire (1092 de Jesus-Christ.) KILIDGE ARSLAN , nommé aussi Soliman le Jeune , fils aîné du sultan Soliman , fut placé sur le trône d'Iconium après la mort de l'émir Aboulcasem. Il étendit ses états par diverses conquêtes qu'il fit sur les Grecs , dans les îles de l'Archipel et en Terre-ferme. L'an 490 (1097 de Jesus - Christ) , les Francs commencèrent à venir fonder sur l'Asie mineure , afin de s'ouvrir le passage de la Terre-Sainte. Kilidge reçut sans effroi la première division de leur armée , quoique prodigieuse en nombre ; il la traita si mal , qu'il vint à bout de la détruire. Une seconde , qui succéda , sous la conduite de Godefroi de Bouillon , fut plus heureuse. Etant entrée dans l'Asie , elle mit le siège devant Nicée le 25 mai. Kilidge Arslan , qui était allé chercher du secours chez ses voisins , livra deux fois bataille aux assiégeants , et fut deux fois battu. Enfin , après trente-cinq jours de siège , la ville se rendit le 20 juin , non pas aux croisés , comme le disent quelques chroniqueurs , mais à l'empereur Alexis , par les intrigues de Butumite , son général , qu'il avait envoyé avec des troupes pour seconder cette expédition. Privés par là du butin , dont l'espoir avait soutenu leur courage , peu s'en fallut que les croisés ne recommençassent le siège de Nicée sur les Grecs. Mais leurs chefs , gagnés par les caresses et les présents de l'empereur , consentirent à le laisser maître de la place , et l'armée continua sa route en marchant sur le ventre à l'ennemi. On fait mention de trois nouvelles victoires qu'elle remporta en traversant l'Asie mineure , la première le 1 juillet dans les plaines de Dorylée , en Phrygie , où le sultan vint l'attaquer à la tête de cent cinquante mille chevaux et de deux cent mille hommes de pied , les deux autres dans la Pisidie et la Lycaonie. Mais dans la suite Kilidge Arslan eut sa revanche. L'an 494 , au mois de ramadhan (juillet 1101) , il détruisit successivement trois nouvelles armées de croisés , qui traversaient l'Asie , l'une sous la conduite des comtes de Toulouse et de Blois ; la seconde , sous les ordres du duc d'Aquitaine et du comte de Vermandois , auxquels s'était joint Welfric , duc de Bavière ; et la troisième , commandée par le comte de Nevers. L'an 500 de l'hégire , le 20 de dzoulcaada (15 juillet 1107 de Jesus-Christ) , il périt dans une bataille contre Al-Jawelli , sultan de Roha ou d'Edesse. Abulfarage dit , qu'abandonné des siens dans la mêlée il se jeta dans un gué de la rivière de Chabul , où il se défendit jusqu'à ce que son cheval s'étant abattu , il tomba dans l'eau et se noya.

III. SAISAN.

500 de l'hégire (1107 de Jesus-Christ). SAISAN, ainsi nommé par les Grecs, fils aîné de Kilidge Arslan, fut son successeur. Le règne de celui-ci fut un enchaînement de malheurs. Les émirs usurpèrent une partie de ses états. L'empereur Alexis Comnène entama considérablement l'autre pendant une guerre de neuf ans qu'il lui fit. Elle finit l'an 510 (1116 de Jesus-Christ), par un traité de paix. Saisan s'étant rendu à la cour de Constantinople pour le conclure, y fut averti qu'il y avait une conjuration formée dans ses états contre lui. Il part sans délai pour étouffer le mal dans sa naissance. Mais il ne rencontre par-tout que des traîtres. Enfin, l'an 511 (1117 de Jesus-Christ), trahi par ses émirs, il est livré entre les mains de Masoud, son frère, qui le fait aveugler au moyen d'un fer ardent qu'on lui fit passer devant les yeux. Masoud apprenant depuis qu'il n'avait pas entièrement perdu la vue, le fait mourir l'an 512 (1118 ou 1119 de Jesus-Christ).

IV. MASOUD I.

511 de l'hégire (1117 de Jesus-Christ). MASOUD I, second fils de Kilidge Arslan, se plaça sur le trône, après en avoir renversé Saisan, son frère. L'an 1145 de Jesus-Christ, il termina, par un traité de paix avec l'empereur Manuel, une guerre de vingt-six ans, qu'il avait soutenue contre les Grecs avec des succès très-variés. Cette pacification ne fut point durable. L'an 1145, les courses que les Turcs faisaient en Isaurie, engagèrent Manuel à recommencer la guerre. Il la fit heureusement pendant trois campagnes, et conclut, l'an 1147, une paix avantageuse et solide avec le sultan d'Iconium. Ces deux princes, cette même année, se liguent ensemble, suivant les historiens latins, pour faire périr deux nouvelles armées de croisés qui devaient passer sur leurs terres. Manuel emploie la fourberie, et Masoud la force ouverte pour l'exécution de ce complot. Les guides que le premier avait donnés à Conrad, empereur d'Allemagne, et à son armée pour les conduire à Iconium, les ayant engagés dans les déserts de la Cappadoce, au lieu de les mener par les plaines fertiles de Lycaonie, la faim et la fatigue causée par la nécessité de grimper et de descendre continuellement des rochers escarpés, réduisirent hommes et chevaux à un tel épuisement qu'à peine pouvaient-ils se soutenir. Dans cet état, le général de Masoud, que l'auteur des Gestes de Louis VII nomme Paramond,

vient fondre sur eux avec son armée , et en fait un si grand carnage, que de soixante-dix mille cavaliers dont était composée l'armée de Conrad , à peine en resta-t-il la dixième partie. Conrad lui-même n'échappa qu'avec peine ; et tandis que les Turcs pillaient son camp plein de richesses , il revint sur ses pas et regagna comme il put , avec les débris de son armée , le bras de Saint-Georges , où il s'était embarqué pour entrer en Asie. Peu de tems après l'armée de Masoud ayant attaqué celle des Français sur les bords du Méandre , fut battue à son tour et obligée de prendre la fuite. Mais les Turcs , à quelques jours de là , prirent leur revanche dans les défilés de Laodicée , où ils mirent en déroute leur arrière-garde (*Gesta Lud. VII*). L'an 550 (1155 de Jesus-Christ) , Masoud , au retour d'une expédition qu'il avait faite contre les Chrétiens en Syrie , termine le cours de sa vie , après avoir partagé ses états entre son fils Kilidge Arslan , son gendre Yaghi Arslan , et Dhouloun , fils de Mohammed , roi de Cappadoce. (*Voyez* l'empereur Conrad III , et Louis VII , roi de France).

V. KILIDGE ARSLAN II.

550 de l'hégire (1155 de Jesus-Christ). KILIDGE ARSLAN , surnommé AZZEDDIN , hérita de Masoud , son père , la partie de Roum , dont Iconium était la capitale. Ce prince était estropié de tous ses membres et obligé de se faire traîner sur un char dans tous les lieux qui demandaient sa présence. Mais son activité et sa vigilance , entretenues par une ambition démesurée , réparaient en lui ces infirmités. La fortune néanmoins ne seconda pas toujours ses projets. L'an 554 (1159 de Jesus-Christ) , il est battu par l'empereur Manuel , qu'il avait attaqué sur son passage , à son retour d'Antioche. Manuel revient , l'année suivante , sur ses terres , et l'oblige à demander la paix. L'an 559 (1164 de Jesus-Christ) Kilidge recouvre , par la mort d'Yaghi et la défaite de Dhouloun , les portions des états de Roum , dont son père les avait gratifiés. L'an 572 (1176 de Jesus-Christ) , il recommence la guerre contre les Grecs. L'armée de Manuel , surprise dans les défilés , est sur le point d'être entièrement détruite. Kilidge , dans une conjoncture aussi favorable , a la générosité d'offrir la paix à ce prince. Elle se fait , mais elle est rompue l'année suivante. L'atabeck d'Iconium porte le fer et le feu jusques sur les bords de l'Hellespont. Les généraux de l'empereur lui coupèrent la retraite. Il périt , dans une bataille qu'ils lui livrèrent , avec la plus grande partie de ses troupes. Les deux princes conclurent alors une paix solide. Kilidge reprit les armes après

la mort de Manuel, et fit de nouveaux progrès sur les terres de l'empire. Ces prospérités furent contrebalancées par un revers domestique qu'il éprouva au retour de ses expéditions. L'an 583 (de Jesus-Christ 1187), Cothbeddin, son fils, le fait arrêter dans Iconium, et le force à le déclarer son successeur. Ses autres fils, voulant avoir chacun leur part dans ses états, ne le traitèrent pas avec plus de ménagement. L'an 586 (1190 de Jesus-Christ), l'empereur Frédéric I, à son passage pour la Terre-Sainte, lui enlève Iconium, qu'il lui rend ensuite par un traité de paix. L'an 588 (1192 de J. C.), Kilidge termine ses jours le 17 de schaban (28 août). Pendant les dernières années de sa vie, il fut le jouet de ses enfants qui le réduisirent à mener une vie errante, et le laissèrent manquer de tout.

VI. GAIATHEDDIN-KAIKOSROU I.

588 de l'hégire (1192 de Jesus-Christ). GAIATHEDDIN-KAIKOSROU, dit par les Grecs JATHATHINE, maître d'Iconium dans les dernières années de son père, s'y maintint après sa mort. Mais l'an 596 (1200 de Jesus-Christ), il est dépouillé par Rokneddin, son frère. Dans sa disgrâce, il va trouver l'empereur Alexis l'Ange qui le reçoit avec bienveillance, le fait baptiser et l'adopte pour son fils. Alexis s'étant sauvé de Constantinople l'an 1204, tandis que les croisés entraient victorieux dans cette ville, Gaiatheddin l'accompagna dans sa fuite. L'année suivante, Rokneddin meurt le 6 juillet 1205 (le 22 schoual 602 de l'hégire). Gaiatheddin, à la nouvelle de cet événement, marche vers Iconium, d'où il chasse le jeune Kilidge Arslan, fils et successeur du défunt. L'an 1210 (607 de l'hégire), il s'empare d'Attalie, dont il traite les habitants avec cruauté. Le vieux Alexis l'Ange, qui l'avait si bien accueilli à Constantinople, s'étant échappé des mains du marquis de Montferrat, vient le trouver en cette ville, et n'éprouve pas en lui un ingrat. Gaiatheddin somme par lettre Théodore Lascaris, empereur de Nicée et gendre d'Alexis, de remettre le trône à son beau-père. Sur son refus, il se met en campagne avec Alexis pour aller attaquer Lascaris, qui lui épargne une partie du chemin. Les deux armées se rencontrent près d'Antioche, sur le Méandre, et se livrent un combat où Gaiatheddin périt de la main de Lascaris, après l'avoir renversé de cheval. Sa tête, mise au bout d'une pique, consterne les Turcs et cause leur déroute. Alexis l'Ange tombe entre les mains du vainqueur qui l'emmène à Nicée, et l'enferme dans un monastère. (Sur l'identité de Gaiatheddin et de Kaikosrou, dont quelques modernes, d'après les historiens

Grecs, font deux hommes différents, voyez les auteurs de l'His-toire Universelle, t. XVII, in-4°, p. 204).

VII. AZZEDDIN-KAIKAOUS I.

607 de l'hégire (1210 de Jesus-Christ). AZZEDDIN-KAIKAOUS, fils de Gaiatheddin, lui succéda. Il eut des guerres à soutenir contre son oncle Togrul-Schah, sultan d'Erzérourm, et Kaikobad, son frère, qui voulaient l'un et l'autre le dépouiller. Ayant pris le premier, il le fit mourir l'an 610 (1215 de Jesus-Christ); il fit grâce au second, qui tomba, vers le même tems, entre ses mains. Kaikaous mourut l'an 616 (1219 de Jesus-Christ) suivant Abulfarage.

VIII. ALAEDDIN-KAIKOBAD.

616 de l'hégire (1219 de Jesus-Christ). ALAEDDIN-KAIKOBAD, frère de Kaikaous, monta sur le trône après lui. Ce fut le plus grand prince de sa famille. Il recula les limites de ses états, par les conquêtes qu'il fit en Géorgie, en Arménie et en Mésopotamie. Il publia de sages lois qu'il eut soin de faire observer. Ce prince mourut d'un flux de sang au mois de schoual 634 de l'hégire (mai ou juin de l'an 1257 de Jesus-Christ), pendant le siège qu'il faisait de la ville de Tarse, appartenante alors au royaume d'Arménie. On a rapporté ci-devant (article d'Isabelle, fille de Livon, roi d'Arménie,) le motif de cette expédition. M. d'Anville se trompe en fixant la mort de ce sultan à l'an 1255. C'est celui qu'Odoric Raynaldi nomme Alatin, d'autres Azatin, et auquel le pape Grégoire IX écrivit en 1255 pour l'inviter à se faire chrétien; ce qui fut sans effet, quoique ce sultan ne fût pas éloigné du christianisme.

IX. GAIATHEDDIN-KAIKOSROU II.

634 de l'hégire (1257 de Jesus-Christ). GAIATHEDDIN-KAIKOSROU, fils de Kaikobad, lui succéda dans ses états. L'an 639 de l'hégire (1241 de Jesus-Christ), les Mogols ayant pénétré dans l'Arménie, lui enlevèrent Erzérourm. De-là ils se répandirent dans la Turquie, après une victoire remportée sur le sultan. L'an 642 de l'hégire, il obtint d'eux la paix, moyennant un tribut auquel il s'obligea. Il mourut la même année (1244 ou 1245 de Jesus-Christ). Il avait rétabli la ville de Césarée en Cappadoce, qui était tombée en ruine, et l'avait rebâtie à un quart de lieue au nord de son ancien emplacement (d'Herbelot). Ce prince d'ailleurs était débauché et menait une vie peu conforme à sa dignité.

On voit par une médaille , ou pièce de monnaie qu'il avait fait battre , et que l'on conserve au cabinet du roi , qu'il prenait le titre de *très-grand sultan , l'appui du monde et de la religion.*

X. AZZEDDIN-KAIKAOUS II.

642 de l'hégire (1244 ou 1245 de Jesus-Christ). AZZEDDIN-KAIKAOUS, fils aîné de Kaikosrou, fut proclamé sultan après la mort de son père. L'an 645 (1247 de J. C.). Gaïoux, grand khan des Mogols, sur le refus qu'il fit de venir lui rendre hommage en personne, le déposa, et mit son frère Rokneddin à sa place. Les deux frères s'accommodèrent depuis, en partageant le royaume entre eux. Mais leur réconciliation ne fut point durable. L'an 652 (1254 de Jesus-Christ), ils se brouillèrent, et en vinrent à une guerre ouverte. Kaikaous bat Rokneddin, le fait prisonnier, et rentre dans la possession de toute la Turquie. Mais l'année suivante Rokneddin est rétabli par Batne, général d'Houlagou, frère de Mangou, grand khan des Tartares Mogols; ce qui occasionna une guerre longue et cruelle entre Kaikaous et Rokneddin. L'an 659 (1261 de Jesus-Christ). Kaikaous, las de la tyrannie des Tartares, maîtres de la Turquie, se retire auprès de l'empereur Michel Paléologue. Il n'y trouva pas la sûreté qu'il était venu chercher. Ce prince le livra aux Mogols qui l'emmenèrent dans le Captchaq, où il mourut, suivant M. de Guignes, l'an 677 (1278 de Jesus-Christ). Les historiens grecs le nomment AZATINE. Le sire de Joinville, parlant de lui, dit : « Ce Souldan » étoit le plus puissant roy de toute payennie, et fist faire une » chose merveilleuse; car il fist fondre une partie de son or, et » en fist faire de grans vaisseaux en façon de potz de terre, là où » on mit le vin. Et tenoit bien chascun de ces potz trois ou quatre » muiz de vin, et puis après il fist rompre les potz, et en estoient » les pièces à découvert en ung sien chastel..... et disoit-on » qu'il avoit bien six ou sept de ces grans potz d'or. Sa graut » richesse apparut bien en ung pavillon que le roy d'Arménie » envoya au roy de France qui estoit en Chippre. Le pavillon » estoit estimé valoir cinq cents livres. Et lui manda le roy d'Ar- » ménie que l'un des Serrais du Souldan de Connie lui avoit » donné. »

XI. ROKNEDDIN.

659 de l'hégire (1261 de Jesus-Christ). ROKNEDDIN, dit BUCRATIN par les Grecs, devint, par la retraite de Kaikaous, son frère, sultan de toute la Turquie, sous la dépendance des Mogols. L'an 666 (1267 de Jesus-Christ), il est étranglé par ordre

de Moineddin Soliman , gouverneur du pays pour les Mogols (de Guignes). L'Histoire Universelle met sa mort deux ans plutôt.

XII. GAIATHEDDIN-KAIKOSROU III.

666 de l'hégire (1267 de Jesus-Christ). GAIATHEDDIN-KAIKOSROU , fils de Rokneddin , lui fut substitué par les Mogols à l'âge de quatre ans. Il n'eut qu'un titre sans autorité. Ahmed khan le fit mourir l'an 682 (1283 de Jesus-Christ). *Histoire Universelle*, M. de Guignes , *Histoire des Huns*.

XIII. GAIATHEDDIN-MASOUD II.

682 de l'hégire (1283 de Jesus-Christ), GAIATHEDDIN-MASOUD II , fils de Kaïkaous , fut proclamé sultan après la mort de Kaikosrou. Il fit des efforts pour rétablir l'empire des Seldgiouides en Asie ; mais ses ennemis ne lui en donnèrent pas le loisir. Il fut tué l'an 695 (de Jesus-Christ 1294) dans une bataille contre un de ses émirs. Avec lui périt , dit M. de Guignes , l'empire des Seldgiouides d'Iconium.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

SULTANS SELDGIUCIDES D'ALEP

ET DE DAMAS.

TOUTOUSH.

L'AN 471 de l'hégire (1078 de J. C.) TOUTOUSH, ou TAUSCH, frère de Malek Schah, sultan de Perse et 2^e fils d'Alp Arslan, dont le père, Daoud ou David, était né de Mikail, ou Michel, fils Seldgiouk, forme le siège d'Alep, nommée autrefois Beréc, ville alors possédée par l'émir Scharfeddoulet. Tandis qu'il est devant cette place, Atsiz, sultan de Damas, implore son secours contre les Egyptiens qui assiégeaient sa capitale. Toutousch interrompt le siège d'Alep, marche à Damas, délivre Atsiz ; mais peu après il se saisit de sa personne, le fait mourir et s'empare de ses états. L'an 478 (1085 de J. C. après la mort de Scharfeddoulet, tué dans un combat contre Soliman, il vient au secours d'Alep, assiégée par ce dernier, qu'il défait entièrement dans une bataille. Pour récompense de ce service il veut ensuite se rendre maître lui-même de la place. Le gouverneur informe de ce dessein Malek Schah, qui, par jalousie contre son frère, lui ordonne de se retirer. Toutousch n'osa répliquer et obéit. Mais l'an 487 (1094) étant revenu devant Alep, il en fit enfin la conquête, qui fut suivie de celle de tout le pays qui dépendait de cette capitale. L'an 488, au mois séfer (février ou mars de l'an de J. C. 1095,) il périt dans une bataille contre Barkiarok, son neveu. Ses états d'Alep et de Damas furent partagés de force entre ses deux fils, Rédouan et Dékak.

SULTANS D'ALEP.

RÉDOUAN.

488 de l'hégire (1095 de J. C.) RÉDOUAN, ou RODOAN, fils aîné de Toutousch, fut d'abord reconnu par ses frères et les émirs pour successeur de son père dans tous ses états. Mais la même année Dékak lui enleva Damas, qu'il s'efforça vainement de recouvrer. L'an 491 de l'hégire (1098 de J. C.), étant venu avec une armée de quinze mille hommes au secours des Turcs, assiégés dans Antioche, il fut battu et mis en fuite par les princes chrétiens, qui n'avaient amené avec eux que 700 chevaux avec un petit nombre de gens de pied. (*Spicil.*, T. VII, p. 192.) L'an 498 de l'hégire (1105 de J. C.), il fut encore défait, près d'Artésic, par Tancrede, prince régent d'Antioche, avec lequel il fit ensuite la paix. L'an 508, le 14 dgioumadi II, (15 novembre 1114 de J. C.) Rédonan meurt à Alep. C'est celui qu'Albert d'Aix appelle Brodoan. Il s'était attiré la haine de ses sujets par son avarice, par sa cruauté, et par la paix qu'il avait faite avec les Francs. En montant sur le trône il fit périr deux de ses frères, Bahram et Abouthaleb.

ALP-ARSLAN.

508 de l'hégire (1114 de J. C.) ALP-ARSLAN, surnommé Taggeddoulet, fils aîné de Rédouan,

SULTANS DE DAMAS.

DÉKAK.

488 de l'hégire, (1095 de J. C.) DÉKAK, second fils de Toutousch, après avoir reconnu pour son souverain Rédouan, son frère, s'empare de Damas, nommée Demesk par les Orientaux, et y prend le titre de sultan. L'an 489 (1096 de J. C.) bataille entre les deux frères, près de Kennaserin ou Kinnisrin, où Dékak est battu. L'an 1098 de J. C., il amène des troupes à Codbuka, général du calife Mostadher, pour l'aider à reprendre Antioche sur les croisés. (Albéric.) L'an 495 (1100 de J. C.), il attaque Baudouin, comte d'Edesse, comme il allait prendre possession du trône de Jérusalem. Baudouin sort victorieux de ce choc, et continue sa route. Dékak mourut au mois de mouharram de l'an 497 de l'hégire, (octobre 1105 de J. C.) Il laissa un fils âgé d'un an dont on ignore le nom.

TOGHTEGHIN.

497 de l'hégire (1105 de J. C.) TOGHTEGHIN, appelé par les nôtres DOLDEQUIN, et surnommé GHAZIOULE, Conquérant, s'empara du gouvernement après la mort de Dékak, dont il était ministre, laissant au fils de ce prince le simple nom de sultan, qu'il prit lui-même l'année suivante. Il le méritait par sa valeur. L'an 499 (1106 de J. C.),

SULTANS D'ALEP.

lui succéda à l'âge de seize ans. Il fut tué l'année suivante par ses propres officiers.

SULTAN-SCHAH.

509 de l'hégire (1115 de J. C.) SULTAN-SCHAH, second fils de Rédouan, fut substitué à son frère dans le royaume d'Alep. Un esclave, nommé Loulou, régna sous son nom et s'attira la haine publique par l'abus qu'il fit de son autorité. On ne tarda pas à se défaire de ce vil ministre par un assassinat. Mais il en fallait un autre au sultan, et il manquait de discernement pour faire un bon choix. L'an 511 (1117 de J. C.) ses sujets, voyant qu'il était incapable de gouverner, l'abandonnèrent pour se soumettre à Ilghazi, roi de Marédin.

ILGHAZI.

511 de l'hégire (1117 de J. C.) ILGHAZI, fils d'Ortok, et roi de Marédin, devenu maître d'Alep, par le choix des habitants, donna le gouvernement de cette place à son fils Timourtasch. L'an 515, le 15 de rabié I (24 juin de J. C. 1129), assisté de Toghteghin, son beau-père, sultan de Damas, Ilghazi défait, dans une grande bataille, les Francs commandés par Baudouin, roi de Jérusalem, et Roger, prince régent d'Antioche. L'année suivante le roi de Jérusalem lui rendit la pareille le 17 de

SULTANS DE DAMAS.

il battit et fit prisonnier Hugues de Tibériade, qui était venu faire le dégât, à la tête d'un parti de Francs, dans la plaine de Damas. Gervais, successeur de Hugues, eut le même sort l'année suivante. La passion des'aggrandir aveugla Toghteghin au point de faire assassiner, l'an 507 de l'hégire, Maudoud, roi de Mosul, le plus redoutable ennemi des Francs. Il le remplaça bien à cet égard. L'an 515 (1119 de J. C.) il fit irruption avec une armée d'Arabes et de Turcs dans la principauté d'Antioche. Le roi de Jérusalem, le régent d'Antioche et le comte d'Edesse, ayant réuni leurs forces, vinrent à sa rencontre, et lui livrèrent une bataille dont il sortit victorieux par un stratagème, et où le régent perdit la vie (Voy. Boémond II, prince d'Antioche.) Il ne fut pas également heureux dans les efforts qu'il fit, l'an 518 de l'hégire (1124 de J. C.), pour délivrer Tyr assiégée par les Francs. Il vola trois fois au secours de la place, et trois fois il fut repoussé, après quoi elle tomba au pouvoir des assiégeants. Deux ans après (l'an 520 de l'hégire) il fut battu par le roi de Jérusalem; mais il fut presque aussitôt vengé par les Turcomans. L'an 521 de l'hégire il meurt le 18 de dzoulcaada (25 novembre de l'an 1127 de Jésus-Christ.).

SULTANS D'ALEP.

dgioumadi I (14 août 1120 de J. C.) L'an 515, (1121 de J. C.) il meurt d'une maladie violente.

SOLIMAN.

515 de l'hégire (1121 de J. C.) SOLIMAN, neveu d'Ighazi, fut reconnu pour son successeur au royaume d'Alep. L'an 517 (1125 de J. C.) Balak, son oncle, lui enlève sa capitale, dans la crainte qu'il ne sût pas défendre cette place alors menacée par les Francs. Soliman se retira à Mifarekin, qui était aussi de son domaine.

BALAK.

517 de l'hégire (1125 de J. C.) BALAK, devenu maître d'Alep, alla peu de tems après faire le siège de Manbedge, l'ancienne Hiérapolis des Grecs. Il y périt, au mois de rabié I, 518 (avril ou mai 1124 de J. C.) dans une bataille contre Joscelin le Jeune, comte d'Edesse, dont Manbedge avoisinait les états.

TIMOURTASCH.

518 de l'hégire (1124 de J. C.) TIMOURTASCH, fils d'Ighazi et roi de Marédin, se mit en possession d'Alep après la mort de Balak. L'an 519, le roi de Jérusalem met le siège devant Alep en l'absence de Timourtasch. Les habitants ne recevant point de secours, se donnent à Bourski,

SULTANS DE DAMAS.

TADGE - EL - MOULOUK
BOURI.

521 de l'hégire (1127 de J. C.) TADGE-EL-MOULOUK BOURI, fils de Toghteghin, lui succéda au royaume de Damas. Il n'avait pas dégénéré de la valeur de son père, et il en fit preuve en différentes occasions. L'an 524 de l'hégire (1150 de J. C.) il découvrit une conspiration formée entre son visir et les Bathéniens, pour livrer Damas aux Francs qui s'en étaient approchés. Le ministre eut la tête tranchée; les Bathéniens furent massacrés; et les Francs, qui s'attendaient à être introduits dans la ville un vendredi pendant la prière, n'étant pas assez sur leurs gardes, furent battus et mis en fuite (Voy. Baudouin II, roi de Jérusalem, et Boémond II, prince d'Antioche). Les Bathéniens ne pardonnèrent pas au sultan le massacre des leurs. Un d'entre eux, l'an 526 de l'hégire (1152 de J. C.) lui porta deux coups de couteau dont il mourut deux jours après. (6 juin de la même année).

ISMAIL-SCHAMS-EL-MOULOUK.

526 de l'hégire (1152 de J. C.) ISMAIL-SCHAMS-EL-MOULOUK, fils aîné de Bouri, lui succéda au royaume de Damas. L'an 1155 de J. C. il reprit sur les Francs la ville de Panéas, ou Césarée

SULTANS D'ALEP.

roi de Mosul, qui vient les délivrer. C'est ainsi que cette place et ses dépendances échappèrent aux Ortokides. Timourtasch resta maître du royaume de Marédin et de celui de Miasar-ekin, qu'il venait d'acquérir par la mort de Soliman, son frère. Il mourut lui-même l'an de J. C. 1152.

AC-SANCAR-BOURSKI.

519 de l'hégire (1125 de J. C.) AC-SANCAR-BOURSKI, devenu maître d'Alep par le choix libre des habitants, obligea le roi de Jérusalem à lever le siège de cette place. L'an 521 (1127 de J. C.) il fut mis à mort par un Bathénien ou Assassin.

MASOUD.

521 de l'hégire. (1127 de J. C.) MASOUD, fils d'Ac-Sancar Bourski, fut proclamé sultan d'Alep après la mort de son père. L'an 1128 de J. C., les Alepains s'étant révoltés contre leur gouverneur, Zenghi profita de la conjoncture pour s'emparer d'Alep, où il fut reçu dans le mois de moubarram 522 (Janvier 1128 de J. C.).

EMADEDIN-ZENGHI I.

522 de l'hégire. (1128 de J. C.) EMADEDIN-ZENGHI, fils d'Ac-Sancar Casim Eddoulet, joignit le royaume d'Alep à celui de

SULTANS DE DAMAS.

de Philippe, dont ils s'étaient rendus maîtres l'an 1130. Il alla piller ensuite celle de Naplouse. L'an 529, le 14 de rabîé II, (1 février 1155 de J. C.) il fut assassiné par ses domestiques dont il était détesté.

SCHEHABEDDIN-
MAHMOUD.

529 de l'hégire (1155 de J. C.) SCHEHABEDDIN MAHMOUD fut proclamé en bas âge sultan de Damas après la mort d'Ismail, son frère. Moïn-Eddin-Anz, ou Anar, nommé par les nôtres Ainard Melmedin, fut chargé de la régence qu'il exerça avec beaucoup de prudence et d'habileté. S'étant rendu maître d'Emèse, il l'échangea avec les Français, en leur cédant la ville de Tadmor ou de Palmyre. Son dessein était de vivre en paix avec eux. Mais séduits par un officier fugitif du sultan, qui promit de leur livrer la ville de Bosra, dépendante du royaume de Damas, ils s'armèrent pour cette conquête, et contraignirent le roi de Jérusalem (Foulque et non Baudouin) de marcher à leur tête. Mais ayant pénétré, non sans beaucoup de peine, jusqu'à Bosra, ils trouvèrent une armée de Turcs qui les avait prévenus, et les obligea de rebrousser chemin en les harcelant sans cesse dans leur marche. La perte considérable qu'ils firent, et la disette où ils se trouvèrent réduits,

SULTANS D'ALEP.

Mosul dont il était en possession depuis un an sous le titre d'atabek et sous la dépendance du sultan de Perse. C'est celui que nos historiens appellent SANGUIX et dont ils font un si affreux portrait. Ce fut en effet l'un des plus redoutables ennemis des Francs. L'an 525 (1131 de J. C.), il prend et rase le château d'Athareb à la suite d'une victoire remportée sur Boémond II, prince d'Antioche, qui périt dans l'action. L'an 531 (1137 de J. C.), il bat Foulques, roi de Jérusalem, et Raimond, comte de Tripoli, fait le dernier prisonnier, et prend ensuite le château de Montferrat ou Montferrand. L'an 539 (1144 de J. C.), il emporte d'assaut la ville de Roha, ou d'Edesse, la nuit du 26 au 27 de djoumadi II (la nuit même de Noël), après 28 jours de siège. La ville fut livrée au pillage, et tout fut égorgé, hommes, femmes et enfants. Zenghi fit réparer les fortifications de cette place, s'empara de quelques autres sur les Francs, et ne suspendit le cours de ses conquêtes que pour aller appaiser à Mosul les troubles qu'y avait excités la mort de Nasir-Eddin, son lieutenant. Sa présence y ayant rétabli le calme, il reprit ses conquêtes, et en fit encore quelques-unes sur les Francs. Mais une troupe d'esclaves s'étant soulevée contre lui, l'assassina dans sa tente, le 5 de ra-

SULTANS DE DAMAS.

émurent l'âme généreuse d'Anar qui leur fit offrir des vivres. L'intérêt les réconcilia dans la suite avec ce ministre. L'an 533 de l'hégire, il fit alliance avec eux contre Emadeddin Zenghi, sultan d'Alep, qui portait ses vues ambitieuses sur Damas, et s'était déjà mis en marche avec une armée considérable pour les remplir. Cette même année le sultan Schehabeddin Mahmoud fut trouvé assassiné dans son lit au mois schoual, (juin 1139 de J. C.) dans la quatrième année de son règne. Sa veuve épousa en secondes noces ce même Zenghi dont on vient de parler.

MODGIR-EDDIN.

555 de l'hégire. (1139 de J. C.) **MODGIR-EDDIN**, fils de Dgemaleddin, fut placé sur le trône de Damas par le ministre Anar. Cette ville était alors assiégée par Zenghi, sur le refus que la mère de Modgir-Eddin avait fait de lui céder cette place. Modgir-Eddin et son ministre l'obligèrent à lever le siège; mais il se dédommagea sur Baalbek et d'autres places qu'il leur enleva. L'an 543 (1148 de J. C.) nouveau siège de Damas, commencé le 18 de rabié I, (6 août) par les armées combinées de Baudouin, roi de Jérusalem; de Conrad, empereur d'Allemagne, et de Louis le Jeune, roi de France. Anar, par son adresse, fait échouer l'entre-

SULTANS D'ALEP.

lié II (25 septembre 1145) devant le château de Calaat-Dgiaber, ou Calgembar, qu'il assiégeait. Zenghi est regardé comme l'un des plus grands princes de son siècle par les écrivains orientaux, bien différens en cela des Francs qui n'ont rien oublié pour rendre sa mémoire odieuse à la postérité. On exagère de part et d'autre. Il y avait en lui un mélange de bonnes et de mauvaises qualités, qui prêtait indistinctement à la louange et à la satire. Son fils aîné, Seifeddin, lui succéda dans le royaume de Mosul, et Noureddin, le second, dans celui d'Alep. Deux de ses autres fils, Cothbeddin et Noustrateddin, eurent des états en Mésopotamie.

SULTANS DE DAMAS.

prise, en semant la division entre les Francs de Syrie et ceux d'Occident. L'an 544 (1149 de J. C.), Anar meurt, et laisse Modgir-Eddin, prince faible et sans esprit, dans l'impuissance de se soutenir. L'an 549 (1154 de J. C.), Noureddin se rend maître de Damas, après lui avoir enlevé toutes ses autres places. Par-là, ce royaume passa entièrement sous la puissance des atabecks de Syrie. Modgir-Eddin mourut à Bagdad, ou, selon d'autres, à Damas, dans l'état de simple particulier, l'an 565 (1168 de J. C.) *Noj.* Noureddin.

SULTANS D'ALEP, DE DAMAS ET D'ÉGYPTE.

NOUREDDIN - MAHMOUD.

54c de l'hégire (1145 de J. C.) NOUREDDIN, ou NORADIN, fils de Zenghi, né le 28 de schoual 512 (21 février 1118 de J. C.) fut proclamé sultan d'Alep après la mort de son père. Les progrès rapides qu'il fit sur les Francs occasionnèrent une nouvelle croisade qui fut publiée l'an 1146 de J. C., et dont les deux principaux chefs furent l'empereur Conrad III et le roi de France Louis le Jeune. Elle était capable, par le nombre prodigieux de ceux qui s'y enrôlèrent, de rétablir entièrement les affaires des Chrétiens en Orient. Le défaut de discipline produisit un effet tout contraire; et cette masse énorme de forces, qui devait écraser la puissance de Noureddin, ne servit qu'à l'affermir. L'empereur et le monarque français s'en retournèrent avec les débris de leurs armées, l'an 1149 de J. C., sans avoir fait sur lui aucune

conquête, et lui laissèrent le champ libre pour en faire de nouvelles. A peine étaient-ils partis qu'il entre sur les terres d'Antioche, et livre bataille au prince Raimond qui périt dans la mêlée. Il ne fut pas également heureux l'année suivante (1150 de J. C.) devant Tell-Bascher, dont Joscelin le jeune, comte d'Edesse, l'obligea de lever le siège après l'avoir battu. Mais peu de tems après il surprend Joscelin, le met dans les fers, et se rend maître du comté d'Edesse, dont il avait déjà la capitale. L'année 549 de l'hégire (1154 de J. C.) fut une époque plus remarquable de son aggrandissement par la réunion qu'il fit du royaume de Damas à celui d'Alep. L'empereur Manuel, jaloux de sa prospérité, dont il craignait les suites pour lui-même, se mit en marche, l'an 554 de l'hégire (1159 de J. C.), pour lui enlever ce dernier état. Noureddin, apprenant qu'il approchait, lui envoya des ambassadeurs qui le rencontrèrent au lieu dit le *gué de la Baleine*. Ils étaient chargés de lui offrir la délivrance de tous les prisonniers chrétiens que le sultan avait entre les mains. C'étaient plus de six mille hommes, la plupart français ou allemands, malheureux restes de la deuxième croisade. De ce nombre étaient Bertrand, fils du comte de Saint-Gilles, et le grand-maître du Temple. Manuel accepte la condition, reçoit les prisonniers et abandonne l'entreprise. M. le Beau rapporte ceci à l'an de J. C. 1156. Nous préférons D. Vaissète pour la date qu'il appuie sur l'autorité de Guillaume de Tyr. L'année suivante (1160 de J. C.) Megedin, ou Dgemaleddin, ministre de Noureddin, délivra pour un tems les Musulmans de leur plus terrible fléau par la capture qu'il fit près de Marésic, le 25 novembre, du fameux Renaud de Châtillon. Le sultan le retint 16 ans dans les liens, et ne lui rendit ensuite la liberté qu'en tirant de lui une forte rançon. Mais l'année de l'hégire 567 (1171 de J. C.) mit le comble à la fortune de Noureddin en le rendant maître de l'Egypte par la mort d'Adhed, dernier calife fatimite. Sirkouk, ou Syracon, visir de Noureddin, avait préparé cette conquête en dépouillant de son autorité le calife, sous prétexte de le défendre contre les entreprises des Francs. (Voy. Amauri I, roi de Jérusalem.) Il est vrai que Saladin, neveu de Sirkouk, en usa dans l'Egypte envers Noureddin comme avait fait son oncle à l'égard du calife. Le sultan fit de vains efforts pour rappeler cet usurpateur en Syrie. Ses ordres et ses menaces furent toujours éludés. Enfin il se disposait à passer en Egypte pour le réduire, lorsqu'une esquinancie termina ses jours le 11 de schoual 568 (26 mai 1175). Il avait épousé, suivant Robert du Mont, une fille naturelle d'Alfonse Jourdain, comte de S.-Gilles, que Raimond, comte de Tripoli, lui avait livrée avec Ber-

trand, son frère, dont on vient de parler. De ce mariage il eut un fils qui suit. Les vertus morales et guerrières de Noureddin lui ont acquis la réputation d'un saint et d'un héros parmi les Musulmans et celle d'un grand homme parmi toutes les nations qui savent rendre justice au mérite. Il rétablit des villes, fonda des mosquées, des collèges et des hôpitaux, et traita ses peuples avec douceur et sagesse. Il ne fut injuste et cruel qu'envers les Chrétiens, auxquels il défendit même d'aller à cheval (*Kor.* Les rois de Jérusalem et les princes d'Antioche contemporains de Noureddin).

SULTANS D'ALEP ET DE DAMAS.

MALEK-ES-SALEH-ISMAIL,

sultan d'Alep et de Damas.

568 de l'hégire (1175 de J. C.). MALEK-ES-SALEH-ISMAIL, nommé, par Guillaume de Tyr, MELECH-SALEH, fils de Noureddin, lui succède aux royaumes d'Alep et de Damas à l'âge de onze ans. A peine est-il sur le trône, que Saladin, reconnu dans le même tems sultan d'Egypte, passe en Syrie pour le dépouiller. Il y réussit. Le 29 de rabîé II, 569 (7 décembre 1175), il se rend maître de Damas. Les autres villes du royaume se soumirent, pour la plupart, à ses ordres. Malek-es-Saleh meurt, presque entièrement dépouillé, le 25 redgeb 577 (4 décembre 1181).

AZZEDDIN-MASOUD,

sultan d'Alep.

577 de l'hégire (1181 de J. C.). MASOUD, frère de Sei-

SULTANS DE DAMAS, D'ALEP ET D'ÉGYPTE.

SALADIN.

568 de l'hégire (1175 de J. C.). SALADIN ou SALAHEDDIN YOUSSEUF, fils de Nodgemeddin Ayoub, Curde de nation, prend, après la mort de Noureddin, le titre de sultan d'Egypte dont il exerçait déjà les droits. Non content de ce royaume usurpé sur la famille de Noureddin, il veut encore la dépouiller des états qu'elle possède en Syrie. Tandis qu'il y travaille, les Francs, sous la conduite de Renaud de Châtillon, prince de Krac, le surprennent et le battent près de Ramlah, le 24 dgioumadi I de l'an 575 (18 novembre 1177 de J. C.). Le mauvais état de son armée l'oblige à retourner en Egypte; mais il continue d'agir en Syrie par ses émissaires et ses généraux. L'an 578 (1182 de J. C.), il se rend à Damas dont il était maître depuis huit ans. De-là il va faire la conquête de Roha ou d'Edesse, de Raqqa et de Nesiben; mais il échoue devant

SULTANS D'ALEP ET DE DAMAS.

feddin, sultan de Mosul et son successeur, en 576 (1180 de J. C.), fut proclamé sultan d'Alep après la mort de Saleh. L'an 578, le 15 de mouharram (19 mai 1182 de J. C.), Ema-deddin Zenghi, son autre frère, le force à lui céder Alep.

EMADEDDIN ZENGHI II, *sultan d'Alep.*

578 de l'hégire (1182 de J. C.). EMADÉDDIN ZENGHI prit possession d'Alep qu'il ne put garder qu'un an. Voyant que Saladin, après avoir conquis Amide, capitale de la Mésopotamie, et toutes les places qui en dépendaient, avait repassé l'Euphrate, et était entré dans la Célé-Syrie pour venir une seconde fois attaquer Alep; considérant d'ailleurs que son frère, qui était plus puissant que lui, avait été obligé d'abandonner Mosul à ce conquérant, il fait avec lui, le 5 juin, un traité secret par lequel il lui cède Alep avec ses dépendances, sous la condition que Saladin lui rendra Semar et d'autres places dont je n'ai pas retenu les noms, dit p. 1035, Guillaume de Tyr que nous copions. Zenghi était de la famille de Neureddin.

SULTANS DE DAMAS, D'ALEP ET D'ÉGYPTE.

Alep et Mosul. L'an 579, il emporte d'assaut Amide, en Mésopotamie, le 1 de mouharram (26 avril 1183 de J. C.). Il marche ensuite de nouveau contre Alep, l'attaque, et force le sultan Zenghi II à capituler au milieu de séfer de la même année. L'an 581 (1185 de J. C.), il accorde aux Francs une trêve de quatre ans. Renaud de Châtillon la viole, en pillant et maltraitant une caravane qui allait à la Mecque. Saladin, irrité de cette perfidie, recommence la guerre. L'an 583, le 26 de rabîé II (5 juillet 1187), il gagne, sur les Francs, la fameuse bataille de Hittin, près de Tibériade. Cette victoire fut suivie de la prise de presque toutes les villes que les Francs possédaient en Syrie. Jérusalem fut de ce nombre. Saladin l'ayant assiégée le 15 de redgeb, s'en rendit maître le 27 du même mois (2 octobre 1187 de J. C.), un vendredi, le même jour de la semaine que les croisés avaient pris cette ville, quatre-vingt-huit ans auparavant. La conduite qu'il tint envers les habitants de cette ville fut le contraste de celle qu'ils avaient tenue lorsqu'ils l'emportèrent sur les Musulmans. Content de rendre les mosquées à leur première destination, après en avoir ôté le

signe de notre salut et les avoir lavées avec de l'eau rose, il empêcha le massacre et le pillage; il permit même aux Syriens

et aux Grecs de demeurer dans Jérusalem, et leur céda l'église du Saint Sépulcre. A l'égard des Européens, non seulement il renvoya sans rançon ceux qui étaient hors d'état de payer; il leur fit encore des présents et leur donna une escorte pour les conduire sur les terres d'Antioche, où ils éprouvèrent, de la part de leurs frères, un traitement bien différent (*Foyr.* Boémond le Bambe, prince d'Antioche). Le 1 novembre suivant, Saladin vient se présenter devant Tyr, où le marquis Conrad était préparé à le recevoir. Il commence le siège de cette place; et après les plus grands efforts pour s'en rendre maître, il est obligé d'abandonner son entreprise et de se retirer à la fin de l'année. Cet échec fut compensé par des avantages considérables et en grand nombre qu'il remporta les deux années suivantes sur les Francs. L'an 585, le 15 de redgeb (27 août 1189) ceux-ci commencent le mémorable siège de Ptolémaïs, ou d'Acre. La place soutint leurs efforts l'espace d'environ deux ans, pendant lequel Saladin mit tout en œuvre pour la dégager. Enfin, réduite aux abois, elle fut obligée de se rendre le 18 de dgioumadi II, de l'an 587 (15 juillet 1191 de J. C.). Par la capitulation Saladin devait donner en trois paiements une somme convenue pour la liberté des habitants d'Acre. Lorsque le terme du premier fut arrivé, Saladin demanda qu'en le délivrant on lui garantît, par des ôtages, la sûreté des prisonniers, ou qu'on les lui remit, offrant lui-même des ôtages pour ce qu'il devait encore. Les Chrétiens avaient bien mérité qu'il prit ces précautions à leur égard : mais Richard, roi d'Angleterre, que cette méfiance offensait, eut la cruauté de faire égorger aux portes de la ville, cinq mille prisonniers. Saladin usa de représailles sur quelques Chrétiens, maudissant des barbares qui le forçaient à cette inhumanité. Cependant, l'an 588, le 22 de schabau (2 septembre 1192), Saladin conclut, avec Richard, une trêve dont les conditions portaient que les villes d'Acre, de Jaffa, d'Arsof et d'Acca, demeureraient aux Francs avec leurs dépendances. Ce fut à quoi se réduisit le royaume de Jérusalem. L'an 589, le 27 de séfer (4 mars 1195 de J. C.), Saladin âgé de cinquante sept ans, meurt à Damas, après avoir régné environ vingt-quatre ans en Syrie, et près de dix-sept en Egypte. Il était né l'an 552 de l'hégire à Técrit, en Mésopotamie, dont son père était gouverneur. Sa mort causa un deuil universel dans ses états. Il les avait acquis aux dépens de la reconnaissance, de la justice et de l'humanité; il les conserva par sa valeur et son habileté, et les gouverna avec toute la prudence, la sagesse et l'équité qu'on pouvait désirer. Pendant sa dernière maladie il fit porter dans les rues le lincoail qui devait l'ensevelir, avec

ordre à celui qui tenait cet étendard de la mort, de crier : *Voilà tout ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, remporte de ses conquêtes*. Il était libéral jusqu'à la profusion. Chrétiens, Juifs, Musulmans, tous avaient part à ses libéralités et à ses aumônes. Quand il s'agissait de secourir un malheureux, il ne s'informait pas de quelle religion il était, mais de ce qu'il souffrait. Ce prince laissa seize fils et une fille. (*Voyez* Gui de Lusignan roi de Jérusalem).

Suite DE LA CHRONOLOGIE DES SULTANS D'ALEP.

GAIATHEDDIN-GHAZI.

589 de l'hégire (1195 de J. C.) MALEK-ED-DAHER GAIATHEDDIN GHAZI, fils de Saladin, s'empara d'Alep, dont il était déjà gouverneur, de Harenc, de Tellbascher, et d'autres places, après la mort de son père. Il mourut le 20 de dgioumadi I de l'an 613 (14 septembre de l'an de J. C. 1216,) à l'âge de quarante-cinq ans.

AZIZ-GAIATHEDDIN.

613 de l'hégire (1216 de J. C.) MALEK-EL-AZIZ GAIATHEDDIN, fils de Ghazi, lui succéda dans le royaume d'Alep, à l'âge de trois ans. Il mourut au mois de rabîé II de l'an 634 de l'hégire, (décembre 1256 de J. C.)

MALEK-EL-NASER-YOUSOUF.

634 de l'hégire (1256 de J. C.) NASER-YOUSOUF, fils d'Aziz Gaiatheddin, le remplaça sur le trône, à l'âge de sept ans, sous la régence de Saïfa Khatoun, son aïeule. L'an 1244 de J. C. les Kharismiens, chassés de leur pays par les Tartares, étant venus fondre sous la conduite de Barka khan, leur chef, sur la Palestine, il se joint à Gautier de Brienne, comte de Jaffa, et aux chevaliers de l'hôpital, pour les repousser. Battu dans un premier combat, de manière que de deux mille hommes il ne lui en resta qu'environ quatre-vingts, « force luy fut, dit Joinville, » soy retirer où chastel de la Chamelle. Et voyant l'empereur de Perse, » (c'est ainsi que Joinville qualifie le chet

des Kharismiens), « qu'il avoit eu victoire, print en lui con-
 » seil qu'il yroit assiéger le souldan jusques en son chasteau
 » de la Chamelle. Mais saichez que iceluy souldan, comme
 » bien advisé et conseillé, ses gents appela et leur remonstra
 » et dist : Seigneurs, si nous nous laissons assiéger, nous
 » sommes perduz. Pourtant il vaut mieulx que nous allions
 » courir sur eulx. Et de faict, il envoya ses gents, ceulx qui
 » estoient mal armez par derrière une vallée couverte leur
 » frapper en l'ost de l'empereur. Ce qu'ilz firent, et se prindrent
 » à tuer femmes et enfans. Et quant l'empereur, qui marchoit
 » toujours devant, ouit la clameur de son ost, il se tourna
 » arrière pour les vouloir découvrir. Et quant il fut tourné le
 » dos, le souldan de la Chamelle, avecques ce qu'il avoit
 » de gens d'armes, se gecta sur eulx. Et advint que des deux
 » coustez l'empereur fut si durement assailly, que de bien
 » 25,000 hommes qu'il avoit, ne luy demoura homme ne femme,
 » que touz ne fussent tuez et livrez à mort.» C'est ainsi qu'Yousouf
 se délivra des Kharismiens. L'an 1250 de J. C., après la mort
 de Turan Schah, il devient sultan de Damas, par le choix des
 habitants soulevés contre les Mameluks. L'an 651 (1255 de
 J. C.) voyant le sceptre d'Egypte entre les mains d'un enfant,
 il offrit aux croisés de faire alliance avec eux pour conquérir ce
 royaume. S. Louis, qui était pour lors en Palestine, n'accepta
 ni ne rejeta ces offres. Mais la crainte qu'il ne prit le premier
 parti, déterminâ les émirs mameluks du Caire à lui faire raison de
 plusieurs infractions par eux faites à la trêve qu'ils avaient conclue
 avec lui. Yousouf, apprenant la confirmation de cette trêve, se
 jette à main armée sur la Palestine, et de là passe en Egypte, où il
 livre aux émirs une sanglante bataille qu'il perd, après avoir long-
 tems disputé la victoire. « Et par ce, dit le sire de Joinville, s'en
 » revint arrière à Gadres de souldan de Damas, bien navré et
 » blecié en la teste et aux aultres lieux. Et durant qu'il se tint à
 » Gadres, les admiraux envoyèrent en ambassade devers luy, et
 » là firent paix et accord entre eulx; et par ce demorasmes
 » mocquez d'une part et d'autre. Car dès lors en avant nous
 » n'eusmes ne paix ne trêve ne au souldan ne aux admiraux.»
 Par le traité de paix conclu avec ces derniers, Yousouf leur
 abandonna toute la Syrie au-delà du Jourdain. L'an 652 de
 l'hégire, il recommence la guerre contre les Mameluks, et
 conclut un nouveau traité de paix avec eux. Mais il eut ensuite
 affaire à d'autres ennemis plus redoutables. L'an 656 (1258
 de J. C.) les Mogols lui enlèvent Damas. L'an 658, ils se rendent
 maîtres d'Alep, dont ils égorgent les habitants. Naser, après
 avoir pris la fuite, vint se rendre à Houlagou khan, auprès

duquel il resta. Mais les Mogols ayant été défaits dans la Syrie, Houlagou le fit mourir. Ainsi finirent les royaumes d'Alep et de Damas.

SULTANS DE DAMAS ET D'ÉGYPTE.

SULTANS DE DAMAS.

MALEK-EL-AFDHAL.

589 de l'hégire, (1193 de J. C.) MALEK - EL - AFDHAL NOUREDDIN - ALY, fils aîné de Saladin, s'établit, après la mort de son père, à Damas, à Jérusalem, à Baalbek, à Bosra, et autres places de Syrie. Lan 592 (1196 de J. C.) Malek-el-Adel Seifeddin Aboubeccr, son oncle, sultan de Krac, et Aziz, sultan d'Égypte, son frère, lui enlevèrent Damas, et l'obligèrent de se contenter de la principauté de Samosatè.

MALEK-EL-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECCR.

592 de l'hégire, (1196 de J. C.) MALEK - EL - ADEL - SEIFEDDIN-ABOUBECCR, nommé SAPHADIN par nos historiens, prit possession de Damas après en avoir chassé Afdhal, son neveu. L'an 596 (1199 de J. C.), il entre en Égypte, se rend maître du Caire, et usurpe la régence de ce royaume, dont il se fit déclarer souverain l'année suivante. (Voyez les sultans d'Égypte.) Il mourut en Syrie le 7

SULTANS D'ÉGYPTE.

MALEK-EL-AZIZ-OTHTMAN.

589 de l'hégire (1193 de J. C.) MALEK - EL - AZIZ - OTHMAN, second fils de Saladin, lui succéda au royaume d'Égypte, dont il était gouverneur du vivant de son père. L'an 592 (1196 de J. C.) il enlève Damas à son frère Afdhal, et l'oblige à se contenter du royaume de Samosate. L'an 595, le 25 de mouharram (27 novembre de l'an 1198 de J. C.) Malek-el-Aziz meurt à l'âge de 53 ans. Ses débauches et son avarice le rendirent odieux à ses sujets.

MALEK-EL-MANSOUR.

595 de l'hégire (1198 de J. C.) MALEK - EL - MANSOUR, fils de Malek el-Aziz, succéda à son père à l'âge de 9 ans. Son oncle, Afdhal, prince de Samosate, fut appelé, par les émirs, pour gouverner le royaume, sous le titre d'atabek, pendant sa minorité. L'an 596, Adel Seifeddin Aboubeccr, frère de Saladin, entre en Égypte à main armée, dépouille Afdhal de la régence dont il s'empare, et travaille

SULTANS DE DAMAS.

de dgioumadi II de l'an 615 (31 août 1218 de J. C.) à l'âge de 75 ans.

MALEK-AL-MOADHAM-SCHARFERDIN.

615 de l'hégire (1218 de J. C.) MALEK-AL-MOADHAM-SCHARFERDIN, nommé par les Francs Coradin, deuxième fils de Seifeddin, devient son successeur au royaume de Damas. Il fait aussitôt fortifier le Thabor; puis, s'étant transporté à Jérusalem, il en fait démolir les murs, afin que les ennemis ne puissent y prendre poste. L'année suivante, après s'être rendu maître de Césarée que les Francs avaient reprise sur Saladin, il marche au secours de Damiette assiégée par les croisés, attaque leurs lignes le jour des Rameaux, et les eût forcées sans la brave résistance des Templiers et des Allemands commandés par le duc d'Autriche. L'an 624, vers la fin de dzoulcaada (novembre de l'an de J. C. 1227,) il meurt à Damas, âgé de quarante-huit ans.

MALEK-EL-NASER-SALAHEDDIN-DAOUD.

624 de l'hégire (1227 de J. C.) MALEK-EL-NASER-SALAHEDDIN-DAOUD, nommé par Sanut Mélec-el-Naser, remplaça, dans un âge tendre Scharferdin, son père, sur le trône de Damas. Il

SULTANS D'ÉGYPTE.

ensuite à dépouiller son pupille. Il y réussit en faisant déposer Mansour au mois de schoual 597, (juillet ou août de l'an 1200 de J. C.)

MALEK-EL-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECR.

597 de l'hégire (1200 de J. C.) MALEK-EL-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECR, connu dans nos histoires sous le nom de SAPHADIN, frère de Saladin, sultan de Krac et de Damas, monte sur le trône d'Égypte après en avoir fait descendre son petit-neveu Mansour. Les Francs ayant violé, l'an 604, la trêve qu'il avait faite avec eux, en faisant main basse sur tous les Sarrasins qu'ils rencontraient, il usa de représailles, et alla faire le siège de Jaffa, ou Joppé, dont il se rendit maître. Mais bientôt après une armée de croisés allemands, nouvellement arrivée sous la conduite de l'évêque de Würzburg, étant venue l'attaquer entre Tyr et Sidon, le mit en déroute avec perte d'un grand nombre des siens. Cette victoire fut suivie de la réduction d'une assez grande quantité de villes dont les Sarrasins s'étaient emparés, entr'autres de Sidon, de Laodicée, de Giblelet et de Jaffa. L'année suivante, les croisés étant sur le point de prendre Thoron, Saphadin, à ce qu'on prétend, corrompt par argent les Tem-

SULTANS DE DAMAS.

ne le posséda pas long-tems. L'an 626, Kamel, sultan d'Égypte, et Malek-el-Asraf, son frère, assiègent Damas qu'ils prennent au mois de schaban de la même année (juin ou juillet de l'an 1229 de J. C.) déposent Naser, et lui donnent en dédommagement la principauté de Krac.

MALEK-EL-ASCRAF.

626 de l'hégire (1229 de J. C.) MALEK-EL-ASCRAF, appelé MELEC-ESSARAF par Saout, fut reconnu sultan de Damas après la déposition de Naser Salaheddin Daoud. Il fit la guerre avec succès contre les princes ses voisins, et mourut, âgé de 60 ans, à Damas, le 27 août de l'an 1237 (4 mouharram 635 de l'hégire).

MALEK-ES-SALEH-ISMAÏL,
ET KAMEL.

635 de l'hégire (1237 de J. C.) MALEK-ES-SALEH-ISMAÏL, frère de Malek-el-Asraf, lui succéda dans le royaume de Damas. Mais la même année, au mois de novembre, Kamel, sultan d'Égypte, l'obligea de lui céder Damas et de prendre Baalbek en échange. Kamel mourut à Damas vers la fin de redgeb 635 (mars 1238 de J. C.) à l'âge de 70 ans.

SULTANS D'ÉGYPTE.

pliers, et par leur trahison oblige l'armée chrétienne à lever le siège. Cet échec ne tarda guère à être réparé. L'an 606 (1209 de J. C.) tandis que Saphadin est occupé à réprimer une révolte en Mésopotamie, les Francs pénètrent en Égypte, d'où ils emportent un butin considérable. L'an 615, le 2 de rabî I, (29 mai de l'an 1218 de J. C.) les Francs étant rentrés en Égypte, attaquent la tour du phare dont ils se rendent maîtres, ainsi que du port de Damiette, le 1 de dgioumadi II. (25 août). Seifeddin était cependant en Syrie. Il y mourut dans ces entrefaites le 7 de dgioumadi II (31 août 1218) à l'âge de 73 ans. Avant sa mort il partagea ses états à six des quinze fils qu'il avait, ne laissant aux neuf autres que de simples revenus, sans qu'ils en eussent de la jalousie. Voici ce qu'on lit de Saphadin dans une ancienne chronique française manuscrite du tems. « Saphadin quand il « chevauche, si a son chief « couvert d'un sanit vermeil... « Selon les costumes de ses an- « cesseurs (il) ne veut pas mon- « trer son visage par dix fois « en l'air. Quant aucuns rois « ou prince de terre envoye « a li son message, si le reçoit- « l'on le premier jour au se- « cond étage de son palais. Là « a' serjaus armés bien deux « cents turcs. Au secout jour « si à li Sires son druguement

SULTANS DE DAMAS.

MALEK-MODHAFFER-YOUBOUS.

655 de l'hégire (1258 de J. C.) MALEK-MODHAFFER-YOUBOUS, fils de Maudoud, petit-fils de Scifeddin, frère de Saladin et sultan d'Égypte, prit possession de Damas après la mort de Kamel. Mais l'année suivante, au mois de djoumadi II, (janvier ou février 1259 de J. C.) il céda ce royaume à Nodgemeddin Ayoub pour celui de Sandgiar.

MALEK-ES-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB.

656 de l'hégire (1259 de J. C.) MALEK-ES-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB, fils de Kamel, sultan d'Égypte, devenu sultan de Damas, livre bataille peu après aux croisés, près de Gaza, et les met en déroute. De là, il s'achemine vers l'Égypte pour envahir ce royaume sur Adel, son frère. Pendant son absence, Saleh-Ismail, ci-devant sultan de Damas, lui enlève cette place avec le secours du prince d'Emèse. Nodgemeddin, à cette nouvelle, revient sur ses pas. Après un combat douteux, il est obligé de faire avec eux, au mois de séfer 657 (septembre 1259 de J. C.) un traité de partage, par lequel on lui assigne l'Égypte. Ces trois princes vont ensuite faire le siège de Jérusalem. La place est emportée en

SULTANS D'ÉGYPTE.

« (interprète) appareillé devant
« li qui li demande que il quiert.
« que il veult dire ; et li mes-
« sage li diet la choson de sa
« voye et que il veult dire ;
« li druguement le raconte à
« son seigneur ; car devant un
« tiers jours ne peut nus ap-
« prochier de luy. » (Sinner, *Catal. codd. Mss. Bibl. Bern.* T. II, p. 348.)

MALEK-EL-KAMEL.

615 de l'hégire (1218 de J. C.) MALEK-EL-KAMEL, nommé par nos historiens MELFEDIN et MELLEC ELQUEMEL par Marin Sanut, succède au sultan Scifeddin, dont il était le fils aîné, dans le royaume d'Égypte. Dès qu'il fut sur le trône, il fit ses efforts pour arrêter les progrès des croisés dans ses états. Le 16 de redgeb (8 octobre) il attaque le camp des Templiers, qui le reçoivent avec courage, et l'obligent à se retirer avec perte. Le 18 du même mois, il surprit avec aussi peu de succès la flotte des croisés. Ces avantages encouragèrent les Francs à former le siège de l'importante place de Damiette. Ils s'étaient déjà rendus maîtres, comme on l'a dit, de la tour du phare, dont les Sarrasins avaient confié la garde aux plus braves de leurs guerriers. C'est ce qu'il faut nécessairement reprendre un peu plus en détail. Après bien des attaques inutiles, les Frisons et les Allemands, qui avaient alors pour

SULTANS DE DAMAS.

peu de jours. Nodgemeddin prend alors la route de l'Égypte, où il est reçu sans opposition.

MALEK-ES-SALEH-ISMAIL,
rétabli.

657 de l'hégire (1259 de J. C.) MALEK-ES-SALEH-ISMAÏL rétabli sur le trône de Damas au mois de mouharram (août de l'an de J. C. 1259,) conclut, l'année suivante, une trêve avec les croisés, au moyen de laquelle il leur rendit Jérusalem et d'autres places. Mais à peine en furent-ils en jouissance, qu'ils furent contraints de les abandonner. L'an 640, les Kharismiens, ou Khouaresmiens, venus des bords de la mer Caspienne, inondent la Syrie, où ils commettent d'horribles dégâts. Nodgemeddin, secondé par ces barbares, prend d'assaut, l'an 642, Jérusalem, où tout est mis à feu et à sang. Ses progrès s'étendent plus loin. L'an 645, le 12 de dgioumadi I, (5 octobre 1245 de J. C.) il se rend maître de Damas après une victoire remportée sur Ismaïl. Il meurt le 14 schaban 647 de l'hégire (22 novembre 1249 de J. C.) *Voyez* Nodgemeddin Ayoub, sultan d'Égypte.

MALEK-AL-MOADHAM-
TURAN-SCHAH.

647 de l'hégire (1249 de J. C.)
TURAN SCHAH, fils de Nodge-

SULTANS D'ÉGYPTE.

chef Adolphe, comte de Berg, s'avisèrent de construire un château mouvant porté sur deux vaisseaux, d'où l'on pouvait passer dans la tour au moyen d'un pont. Cette machine énorme, qui coûta deux mille marcs, eut tout l'effet désiré. Le pont étant abattu sur le mur de la tour, un gentilhomme liégeois passa le premier par ce dangereux chemin, et fut tué. Un jeune frison prit sa place; il était armé, dit Mathieu Paris, d'un fléau garni de fer, dont il abattit le sarrasin qui portait le drapeau, et le lui arracha. La tour fut prise le 25 août 1218. Malgré cette perte, Damiette se défendit l'espace de 15 mois, et ne se rendit que le 9 novembre 1219. Mais les croisés ne surent pas conserver cette conquête. Le 19 redgeb 618 (8 septembre de J. C. 1221) ils furent obligés de la rendre et d'évacuer l'Égypte. Nous suivons ici par préférence aux Arabes les auteurs latins, et surtout Olivier, témoin oculaire, dans son Histoire de Damiette. (*apud Eccard. Corp. Hist. med. ævi, T. II.*) Kamel ayant délivré son pays des croisés, passe en Syrie, où il s'empare de Jérusalem et de plusieurs autres places sur les princes du pays. A son retour il bâtit au-dessus de Damiette une nouvelle ville à l'endroit où le Nil se sépare en deux, et la nomme Mansurah. L'arrivée de l'empereur Frédéric II en Palestine

SULTANS DE DAMAS.

meddin Ayoub , lui succède au royaume de Damas, ainsi qu'en celui d'Égypte, par le crédit de Schadgereddor , sa belle-mère. L'an 648 (1250 de J. C.), il est assassiné le 2 mai, suivant le continuateur de Guillaume de Tyr (*Voy. Turan Schah*, sultan d'Égypte). Après sa mort les habitants de Damas se donnèrent au sultan d'Alep le 8 de rabié II de l'an 648 (10 juillet de l'an de J. C. 1250).

l'hégire (1255 de J. C.) Alaeddin Kaikobad lui enlève la ville de Roha ou d'Edesse, qu'il reprend quatre mois après. C'est ce qu'avance M. d'Herbelot, d'après quelques Arabes sans doute ; mais il est certain, par les auteurs latins, qu'Edesse, conquise sur les Musulmans dès le commencement des croisades, ne fut reprise par eux qu'en 1244. L'an 655, au mois de rabié II, Malek-el-Kamel, après la mort d'Asraf, se remet en possession de Damas, d'où il chasse Malek-Saleh, son autre frère, qu'Asraf avait désigné son héritier. Kamel y meurt la même année, à l'âge de 70 ans, vers la fin de redgeb (mars de l'an de J. C. 1258). On peut juger du progrès que les arts avaient fait en Egypte sous le règne de ce prince, par le présent qu'il fit à l'empereur Frédéric II. C'était une tente à plusieurs appartements, dans l'un desquels le plafond représentait le ciel et les mouvements des astres, exécutés par des ressorts cachés ; ouvrage qui supposait une assez grande connaissance de l'astronomie et des mécaniques. Voici quelques traits qui montrent la douceur et l'équité de Kamel. Un moine de S. Macaire avait embrassé le mahométisme pour obtenir une place de secrétaire à la cour. Touché ensuite de repentir, il pria le sultan de lui permettre de retourner à sa laire ou de le condamner au supplice. Kamel le renvoya avec des lettres de sauve-garde. Lorsque le siège patriarcal des Jacobites devint vacant, par la mort de Jean VI, patriarche jacobite, un parti qui portait un nommé David, lui ayant offert deux mille besants d'or pour approuver son élection, il eut la générosité de les refuser.

SULTANS D'ÉGYPTE.

l'obligea de reprendre les armes pour défendre les conquêtes qu'il y avait faites. L'an 626, (1229 de J. C.) il cède, par un traité de paix, à ce prince la cité sainte avec Bethléem, Nazareth et Sidon. L'empereur fit son entrée dans Jérusalem le 10 de rabié II, 626 (17 mars de l'an de J. C. 1229.) La même année, au mois de schaban, Kamel usurpe sur Salaheddin Daoud la ville de Damas, qu'il abandonne ensuite à son frère Asraf. L'an 650 de

MALEK-ADEL-SEIFEDDIN-ABOUBECR II.

655 de l'hégire (1258 de J. C.). MALEK ADEL , appelé SAPHADIN II par les nôtres , viceroi d'Egypte , fut proclamé sultan du pays après la mort de Kamel , son père , au préjudice de Nodgemeddin , son frère aîné. L'an 637 , ce dernier , appelé par tous les ordres de l'état indignés de la vie dissolue du sultan , arrive de Syrie en Egypte , entre dans le Caire sans résistance le 7 de dzouledgé (29 juin de l'an de J. C. 1240 ,) fait déposer son frère le même jour , et se met en possession du trône , après l'avoir confiné dans une prison. D'autres prétendent que Malek Adel avait été mis à mort avant l'arrivée de son frère , et placent au 9 de schoual (3 mai) l'entrée de celui-ci au Caire.

MALEK-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB.

657 de l'hégire (1240 de J. C.). MALEK-SALEH-NODGEMEDDIN-AYOUB , appelé dans nos Chroniques MELECH-SALA , après avoir perdu le royaume de Damas , obtint celui d'Egypte par la déposition de son frère. L'an 642 (1244 de J. C.) il bat , près de Gaza , les armées des Francs et des Musulmans de Syrie , prêtes à faire irruption en Egypte. L'an 645 , le 12 de dgiounadi I , (5 octobre de l'an de J. C. 1245) son général Mainoddin , avec le secours des Kharismiens , le rendit maître de Damas , dont il dépouilla le sultan Malek Ismaïl. L'an 647 , il va faire le siège de Haman ou Emèse , dans la haute Syrie , appartenant au sultan d'Alep. Mais une maladie dont il est attaqué dans cette expédition , l'oblige de l'abandonner. Le sire de Joinville dit que ce fut l'effet d'un poison que son ennemi fit répandre sur une natte où il couchait , et qui lui envenima une plaie qu'il avait à la jambe. Quoi qu'il en soit , à peine fut-il de retour que S. Louis , résolu de porter la guerre en Egypte , lui envoya de Limisso , en Chypre , où il était alors , un héraut pour le défier , suivant les règles de la chevalerie. Le sultan , quoique fort malade , reçoit le cartel avec fierté. Il assemble une flotte considérable à l'une des embouchures du Nil par où l'on montait à Damiette , et range sur les deux côtés du fleuve , le long de la mer , une multitude innombrable d'infanterie et de cavalerie. Il paraissait lui-même à la tête de son armée couvert d'une armure d'or fin , qui le rendait , suivant Joinville , brillant comme le soleil. Mais la force de son mal , qui empirait , l'obligea de se retirer la veille de la descente des croisés. Elle se fit le 20 séfer (4 juin) à la vue des Sarrasins ,

malgré les efforts qu'ils firent pour l'empêcher. Ces infidèles, après deux rudes combats, ayant pris la fuite, S. Louis entre, le 5 juin, dans Damiette qu'il trouve abandonnée par la garnison et les habitants, après y avoir mis le feu. Le 12 schabau suivant, l'armée chrétienne se met en marche pour le Caire, où le sultan s'était fait transporter. Il y meurt le 14 du même mois à l'âge de 44 ans, après avoir chargé Fakardin, nommé *Stecedum* par Joinville, du gouvernement de l'Égypte jusqu'au retour de son fils qui était en Orient. « Fakardin, dit le même historien, » était un seigneur distingué par sa sagesse, le plus vaillant » et preux de toute payenne, qui portait dans ses bannières les » armes de l'empereur (Frédéric) qui l'avait fait chevalier dans » son voyage de Palestine. » Il prouva bien aux croisés sa valeur et son habileté par les échecs furieux et multipliés qu'il leur fit essayer dans leur marche. Nodgemeddin ayant acheté des Tartares un certain nombre d'esclaves tures du Kaptchaq, en avait composé sa garde. « Ces jeunes gens, dit Joinville, portaient les » armes du soudan, qui estoient d'or pur et fin, sauf que par diffé- » rence on y mettoit des barres vermeilles, roses, oiseaux, griffons, » ou quelque autre différence à leur plaisir, et tels gens estoient » appelés les gens de la haulqua, comme vous diriez les archers » de la garde du roy, et estoient toujours près du soudan, gardant » son corps. La fazon et manière de faire du soudan estoit que » quand aucuns de ses chevaliers de sa haulqua par ses prouesses » avait gagné du bien tant que ils se pooient passer de luy, de » paour que il avoit que ils ne le déboutassent et tuassent, il les » faisoit prendre et mourir en ses prisons, et prenoit tout le bien » que leurs femmes et leurs enfants avoient : et ceste chose fut » esprouvée durant que fûmes au pays de par de là. » Telle fut l'institution de cette milice des Mameluks, qui, dans la suite, envahirent le trône d'Égypte.

MALEK-EL-MOADHAM-TURAN-SCHAH.

647 de l'hégire (1249 de J. C.). MALEK-EL-MOADHAM-TURAN-SCHAH, appelé par les nôtres TURQUEMIN, fils de Malek-Saleh Nodgemeddin, fut proclamé sultan d'Égypte après la mort de son père. Il était alors relégué par ordre du sultan défunt dans un château du Diarbek, où il était retenu comme prisonnier. Son arrivée en Égypte releva le courage des Musulmans. La même année, le 4 de dzoulcaada (8 février de J. C. 1250), les Francs ayant passé le Tanis par un gué qu'un Bédouin leur avait indiqué, surprennent son camp, égorgent les premières gardes, et

portent la terreur et la mort par-tout. Fakardin, qui était alors au bain, monte précipitamment à cheval presque nu, et reçoit un coup de lance qui le renverse mort, en voulant rallier ses gens. Le comte d'Artois s'étant mis à la poursuite des fuyards, est tué le lendemain dans Mansourah. Un plus grand désastre menaçait encore les croisés. L'an 648, le 1 de mouharram (5 avril de J. C. 1250), les Musulmans font prisonnier le roi de France avec son armée composée de 20 mille hommes. La position des Francs, retranchés entre deux bras du Nil, dans le tems qu'il commençait à déborder, rendit ce malheur inévitable. Le sultan fait proposer au monarque et aux seigneurs de sa suite de rendre pour prix de leur liberté les places et les châteaux qu'ils occupaient en Egypte et en Syrie. Sur son refus, on menace Louis de le mettre en *bernicles*, c'est-à-dire de lui faire souffrir un supplice horrible, dans lequel, si on ne perdait pas la vie, on était sûr au moins d'être brisé, disloqué, estropié le reste de ses jours. Les Sarrasins étonnés de sa fermeté, se réduisent à lui demander la restitution de Damiette, avec une grosse rançon sur laquelle on croyait qu'il chercherait à marchander. Mais le monarque, aussi généreux lorsqu'il ne s'agissait que d'argent, qu'il était ferme et inébranlable pour les intérêts de la religion, n'hésita pas à promettre un million de besants d'or qu'on lui demandait avec la reddition de Damiette. Joinville dit que deux besants ne valaient qu'un lion ou franc d'argent monnoyé. Ainsi toute la rançon demandée à S. Louis ne montait qu'à cinq cent mille livres. Mais le sultan eut la générosité de lui remettre deux cent mille besants; de sorte que la rançon du monarque, sur le pied, dit le Blanc, où est aujourd'hui (1690) le marc d'or, monte à 5 millions 879 mille 309 liv. 7 sols 6 deniers de notre monnaie actuelle. Mais lorsqu'on était prêt à transporter le roi et ses chevaliers à Damiette, le sultan fut assassiné le 27 de mouharram (1 mai) par les Mameluks irrités du despotisme de son gouvernement. Le prince mahométan était logé dans une tour peu éloignée de celle que Joinville appelle *l'hébergement*, c'est-à-dire la maison de bois où l'on avait placé les prisonniers. Les conjurés jetèrent d'abord le feu grégeois sur la tour qui, n'étant que de bois, s'enflamma aussitôt. Le sultan essaya de s'enfuir; mais un des factieux lui ayant porté un coup mortel, l'étendit à terre où ses complices achevèrent de lui ôter la vie. Un d'entre eux lui fendit l'estomac, lui arracha le cœur; et courant aussitôt vers la galère où était le roi, tenant ce cœur dans ses mains ensanglantées, il aborda ce monarque, en lui disant : *Que me donneras-tu pour ce que je t'apporte? C'est le cœur de ton ennemi, que si il eut vécu, te eut fait mourir toi et ta gent, ayant*

que tu fusses rendu à Damiette. Le bon roi ne répondit pas un seul mot à cet exécrationnable propos. Bernard le trésorier met le massacre de ce sultan au 11 mai (7 de séfer) de la même année 1250 de J. C.

SCHADGEREDDOR.

648 de l'hégire (1250 de J. C.). SCHADGEREDDOR, belle-mère de Turan Schah, fut élue par les Mameluks pour succéder à ce prince. On lui donna pour atabek le mameluk Azzeddin-Moez-Ibegh, qu'elle épousa. La même année, les Mameluks déposent la reine pour quelque mécontentement, et donnent le titre de sultan à Ibegh le 29 de rabié II (31 juillet de l'an de J. C. 1250). Cette milice inconstante change presque aussitôt de sentiment. Elle dépose Ibegh, 5 jours après son élection, pour rétablir la dynastie des Ayoubites.

MALEK-EL-ASCRAF-MUSA.

648 de l'hégire (1250 de J. C.). MALEK-EL-ASCRAF-MUSA, fils d'Yousouf, roi d'Yemen, et arrière-petit-fils du sultan Kamel, fut porté sur le trône le 5 de dgioumadi I (5 août) par les Mameluks, à l'âge de 6 ans. Ibegh, sous son règne, conserva toute l'autorité, ne lui laissant que le titre de souverain. C'était encore trop à son gré. L'an 652 (de J. C. 1254,) il réussit à le faire déposer. (Voy. Yousouf, sultan d'Alep.)

AZZEDDIN-MOEZ-IBEGH.

652 de l'hégire (1254 de J. C.). AZZEDDIN-MOEZ-IBEGH, nommé par quelques Francs ATBEK, et par d'autres ELMENEK, reprit le titre de sultan, après en avoir dépouillé Malek-el-Ascraf-Musa. Ce fut le premier souverain de la dynastie des Mameluks Baharites, ou Marins, ainsi nommés parce qu'ils habitaient les côtes maritimes de l'Égypte. Sa femme, Schadgereddor, près de se voir répudiée, le fit assassiner ou étouffer dans le bain le 23 de rabié I, de l'an 655 (10 avril de J. C. 1257). Une première femme d'Ibegh, mère de son successeur, vengea, peu après, la mort de son époux sur Schadgereddor qu'elle fit périr à son tour.

NOUREDDIN-ALI.

655 de l'hégire (1257 de J. C.). NOUREDDIN-ALI, nommé par

Guillaume de Tripoli **ELMANSOR**, fils du sultan Ibegh et d'une autre femme que Schadgereddor, fut reconnu par une partie des Mameluks pour successeur de son père, à l'âge de 15 ans. Cette élection fut vivement combattue par d'autres Mameluks qui voulaient un souverain de la maison des Ayoubites. Ils n'y réussirent point, malgré les troubles dont ils remplirent le royaume à cette occasion. Le calme était à peine rétabli, que l'Égypte fut agitée de nouveau par la crainte d'une irruption prochaine des Mogols. Ils avaient déjà pénétré dans la Syrie, où ils faisaient de rapides progrès. L'émir Koutouz, qui aspirait au trône, profita de la conjoncture pour en faire descendre le sultan. Il assemble les principaux émirs, leur fait entendre que ce prince est trop jeune et trop faible pour soutenir le poids de la guerre dont on est menacé. En conséquence, Noureddin est déposé au commencement de dzoulcaada de l'an 657 (octobre de J. C. 1259.) Koutouz le fit ensuite renfermer dans le serraïl.

KOUTOUZ.

657 de l'hégire (1259 de J. C.). **KOUTOUZ**, appelé **MELCHENAL** et **SEIPHEDIN COCOS** par Guillaume de Tripoli, fut substitué le 17 de dzoulcaada de l'an 657 (5 novembre de J. C. 1259), au sultan Noureddin. En montant sur le trône, il prit le nom de Malek-el-Mothaser-Seifeddin. L'an 658, il marche contre les Mogols en Syrie, bat, le 25 de ramadhan, leur général Ketbogha, dans une action où celui-ci perd la vie, s'avance jusqu'à Damas, et fait rentrer la plupart des villes de Syrie sous la domination des Musulmans. L'émir Bibars, suivant Guillaume de Tripoli, lui conseille et le presse de tourner ses armes contre les Chrétiens et d'aller faire le siège d'Acre. Mais Koutouz le refuse, alléguant le traité de paix fait avec les Francs. La même année, de retour en Égypte, il est tué à la chasse par Bibars le 17 de dzoulcaada (24 octobre de l'an de J. C. 1260).

BIBARS I.

658 de l'hégire (1260 de J. C.). **BIBARS**, surnommé par Sanut **BONDOCHAR**, succède à son maître qu'il venait d'assassiner. La même année, il envoie des troupes en Syrie pour faire la guerre aux Mogols, aux Chrétiens et aux émirs du pays qui s'étaient érigés en sultans. L'an 659, le 11 de séfer (15 janvier 1261), elles font la conquête de Damas sur le sultan Ilmeddin Sandgiar, que Koutouz y avait placé. La plupart des autres villes de Syrie se soumirent ensuite à Bibars. Les places des Chrétiens sont presque

les seules qui lui résistent. L'an 665, il échoue en personne devant Ptolémaïs, ou S. Jean d'Acre, dont il avait formé le siège. Il se venge sur le territoire de cette ville qu'il dévaste, ainsi que ceux de Tyr, de Tripoli, et du château de Krac ou des Kurdes. Il détruisit même entièrement Tyr. Marchant toujours de conquête en conquête, l'an 664 (1266 de J. C.), il enlève aux Francs Césarée, Arsouf, Kerkisia. Saphad, la plus forte de leurs places, soutient un long siège. Réduite aux abois, elle capitule enfin le 19 de ramadhan (24 juin) de la même année. Le vainqueur, à son entrée dans Saphad, veut en forcer les habitants d'embrasser le Mahométisme. Six cents le refusent; Bibars leur fait trancher la tête, et fait écorcher vifs deux frères mineurs, Jacques Dupuy et Jérémie, qui les avaient portés à cette généreuse résolution. De là il passe en Arménie, et gagne une grande bataille sur les enfants du roi qui était absent (V. Aïton, roi d'Arménie). L'an 666, le 22 de dgioumadi II (9 mars de J. C. 1268), il surprend Jaffa, ou Joppé, La même année, le 15 de ramadhan, selon les uns, le 29, suivant les autres (29 mai, ou 12 juin,) il emporte d'assaut la ville d'Antioche, qu'il livre ensuite au pillage. Ses progrès, l'an 669, sont arrêtés par Edouard, prince royal d'Angleterre, qui était arrivé en Palestine avec 300 chevaliers. Bibars fait assassiner ce prince par un de ses émirs qui feignait de trahir son maître. Mais l'émir est tué lui-même sur-le-champ par le chevalier Latimer; et Edouard en est quitte pour une blessure au bras dont il ne tarda pas à guérir. Les conjonctures ne permirent pas à Edouard de tirer de cette perfidie du sultan la vengeance qu'elle méritait. Bibars s'étant approché, l'an 670 de l'hégire, de Ptolémaïs, fait, le 6 de redgeb, (7 février de J. C. 1272,) une trêve avec ce prince et Hugues de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, pour 10 ans, 10 mois et 10 jours. L'an 674 (1275 de J. C.) « il corut, dit une ancienne chronique » manuscrite, le plain d'Ermeine (d'Arménie), et mist à l'espée » tout ce qu'il trouva, et fu le nombre des morts, si comme on » dit, plus de deux cent mille personnes, et emmena de prison- » niers que garches, que garchons, 10,000 ou plus, et gaigna » que chevaux, que autres bestes plus de trois cent mille, et le » roy se retraist es montagnes avec les gens qu'il avoit, et les » gens qui estoient assis en Ermeine; ceuls qui eurent le loisir se » recueillirent en mer, et grant partie des marchants et d'autres » gens qui estoient eschappés des Sarrazins, et s'en alloient par » mer: mais il échurent es mains de corsaires et des robeurs » (Sinner, *Catal. Mss. Cod. Bibl. Bern.*, T. II. p. 578.) L'an 676, Bibars remporte une grande victoire sur les Mogols, près d'Emèse, ou près de Damas. La même année, à l'occasion d'une

éclipse de lune, on prétendit qu'un grand prince devait mourir Bibars, pour faire tomber ce malheur sur un autre, fait empoisonner un prince de la maison de Saladin. Le vase dans lequel on avait mis le poison, fut laissé par oubli dans l'appartement du sultan; il s'en sert pour boire, et sur-le-champ il est attaqué d'une fièvre violente et d'un dévoiement. On le transporte au château de Damas, où il mourut, selon M. de Guignes, le 29 de mouharram (2 juillet de l'an de J. C. 1277). Bernard le trésorier, auteur contemporain, met sa mort le 25 mai 1275. La chronique française, qu'on vient de citer, place au 22 du même mois cet événement. Bibars, l'un des princes les plus actifs, les plus habiles et les plus intrépides, passait continuellement d'Egypte en Syrie, et de Syrie en Egypte. Il triompha des Francs, des Syriens et des Mogols. Ce fut lui qui donna une forme stable à l'empire des Mameluks. Au commencement de son règne, un homme vêtu de noir, nommé Ahmed, qui se disait de la maison des Abassides, étant venu en Egypte, Bibars le reconnut, et le fit reconnaître dans le pays pour calife, mais sans aucun domaine temporel. Il reçut même de ses mains l'investiture, pour imposer davantage aux peuples. Ce calife eut des successeurs en Egypte, comme on le verra par la suite. Guillaume de Tripoli, auteur contemporain, compare Bibars à César, pour la valeur, et à Néron pour la méchanceté. Il dit qu'il régna par la terreur, et qu'en quatre fois il fit mourir 280 émirs, soupçonnés d'avoir voulu attenter à sa vie. « Pour ce qu'il soit craint de tous, » ajoute-t-il, il court par divers lieux en habit mué (déguisé) » avec pou de gent, cinq ou sept; et quand on cuide qu'il soyt en » Egypte, il court par Aïse (Asie) ou par ailleurs, si que pou de » gent ou nul ne peult savoir où il set en sa compaignie, fors » que lui sien, et se il est veu ou cognu, il ne veut pas que on dye » que c'est le soudan, ne que en lamente, mais se taise et tiegne » les yeulx clos tant qu'il soit passé. Mie n'ose dire, c'est » le soudan, ne ou il est. Car il fist occire un mezeureux pour ce » qu'il estoit descendu de son cheval et l'avoit honnoré et genoil » fleché et chiefencliné, qui cognoissoit que c'estoit le soudan qui » ainsi aloit à pou de gent.... Si se appareilloit une fois occulte- » ment pour aller en pélerinage au sépulture de Mahomet à Mes- » che (la Mecque) ung grand admiral son privé amy vint à luy » en révérence, luy priant que il le print à sa suite en si grant pé- » lerinage; et le soudan respont: Dont es tu (d'où sais-tu) que » je vais en pélerinage? Et luy meschéant respondit: Sire, j'ai » entendu que telle voye vous voulez faire. Et tantost par » le commandement du tyran, il fut mené au marché où estoit » la plus grant assemblée du peuple, et luy fist couper la tête

» devant tous ; et fut cryé , de telle peine est digne qui conquiert
 » les secrets du soudan. Cest soudan donne volentiers sa foy et
 » jure et promet , et ne luy chault de garder tant comme il luy
 » plaist. Vérité veut trouver es aultres , et n'a houte de faulseté
 » estre en luy. Il se glorifie en renommée , en puissance , et se
 » délite à survaloir tous aultres et estre renommé de valoir sur
 » tous.... Il despite nostre chevalerie et nostre puissance , et dit :
 » Le roy de France est venu contre nous , le roy d'Angleterre et
 » de Normandie , et l'empereur de Rome ; mais ils sont passés
 » comme les nues mées par le vent. Vieigne le roy Charles
 » et le Greu (Grec) et le Tartarin ; nous nous enrichirons du leur ,
 » et aurons gloire en bataille comme vainqueurs. » Le même
 historien dit que Bibars était favorable aux Chrétiens ses sujets ,
 et même aux religieux du Mont-Sinaï et d'autres lieux de
 son empire. (*V. Hugues de Revel , Gr. M. de l'Hôpital.*)

BÉRÉKÉ-KHAN-SAÏD-NASER-EDDIN :

676 de l'hégire (1277 de J.C.) BÉRÉKÉ-KHAN-SAÏD-NASER-EDDIN ,
 nommé par nos historiens ESSAÏD , fils de Bibars , déclaré sultan
 du vivant de son père , fut reconnu pour son successeur après
 sa mort , à l'âge de dix-neuf ans. L'an 678 , s'étant brouillé avec
 ses émirs , il fut déposé le 17 de rabié II (27 août de l'an de J. C.
 1279.) On lui assigna pour retraite le château de Krac , où il
 mourut dans le mois de dzoulcaada de la même année (mars 1280).

SÉLAMESCH.

678 de l'hégire (1279 de J. C.) SÉLAMESCH , fils de Bibars ,
 remplaça Béréké khan , son frère , sur le trône , à l'âge de sept
 ans. Il eut pour successeur Atabek Kélaoun , qui le fit déposer
 au mois de redgeb suivant (novembre 1279.) On le fit partir
 ensuite pour aller faire compagnie à son frère au château de
 Krac.

KÉLAOUN-MALEK-EL-MANSOUR.

678 de l'hégire (1279 de J. C.) KÉLAOUN-MALEK-EL-MANSOUR ,
 appelé MÉLEC MESSOR par Sanut , monta sur le trône d'Egypte
 le 21 de redgeb (27 novembre de J. C. 1279). Dans le même
 tems l'émir Sancar se fit proclamer sultan à Damas. Kélaoun
 triompha de ce rival par une victoire remportée sur lui , près de
 Damas , le 12 séfer de l'an 679 (15 juin 1280 de J. C.). Le bonheur

l'accompagna dans toutes ses expéditions. L'an 680, le 24 de schaban (8 décembre 1280), il gagne sur les Mogols, près d'Emèse, une bataille qui les oblige de vider le pays. L'an 685, le 19 de rabié I (5 juin 1284 de J. C.), il enlève aux Hospitaliers la place importante de Margat, après un siège long et meurtrier. Sanut met cette prise dix jours plutôt. L'an 687, le 11 de rabié I (15 avril 1288), il emporta d'assaut la ville de Tripoli, qu'il livra aux flammes après en avoir tiré de grandes richesses. Il la fit ensuite rebâtir dans l'état où elle est aujourd'hui : on la nomme présentement *Atrabolos* ou *Tarabolous*. L'an 689, le 6 de dzoulcaada (10 novembre), Kélaoun étant parti du Caire, à la tête de ses troupes, pour aller faire le siège d'Acre, meurt sur la route, empoisonné par un de ses émirs. En mourant, il recommanda à son fils de ne point enterrer son corps qu'il ne se fût rendu maître d'Acre; et cela pour se venger des habitants de cette ville, parce que, contre la foi des traités, ils avaient fait pendre dix-neuf marchands musulmans, et avaient refusé de lui donner à ce sujet la satisfaction qu'il leur avait demandée.

KALIL-ASCRAF.

689 de l'hégire (1290 de J. C.) KALIL-ASCRAF, nommé SÉRAF par Sanut, fils de Kélaoun, fut proclamé sultan après la mort de son père. L'an 690, le 15 de rabié I (18 mars 1201), il emporte d'assaut Ptolémaïs ou Acre, après environ cinq semaines de siège. Les Templiers et les chevaliers teutoniques se défendirent encore quelque tems dans la maison du temple, qui était au milieu de la ville. S'étant enfin rendus, ils furent tous égorgés, ou faits prisonniers, sans égard pour la capitulation. Le vainqueur fit mettre ensuite le feu aux quatre coins de la ville, et jamais depuis elle n'a été rebâtie (*Voy. les Templiers*). Pendant le reste de l'année Kalil acheva la conquête des places qui restaient aux Francs en Syrie, et les chassa entièrement du pays. L'an 693, le 24 de mouharram (25 décembre 1293), étant à la chasse près du Caire, il fut tué par deux de ses émirs.

NASER-MOHAMMED.

693 de l'hégire (1293 de J. C.) NASER-MOHAMMED, nommé par nos historiens MÉLEC-NASER, deuxième fils du sultan Kélaoun, fut élu pour succéder au sultan Kalil, à l'âge de neuf ans. C'est lui que Sanut appelle CLAUDUS. Kethogha, son atabek ou gouverneur, le fit déposer le 12 de mouharram de l'an 694 (2 décembre de l'an de J. C. 1294).

KETBOGHA.

694 de l'hégire (1294 de J. C.) KETBOGHA, mogol de naissance, et admis dans la classe des Mameluks Baharites, s'empare du trône après la déposition de Naser-Mohammed. Le 10 de séfer de l'an 696 de l'hégire (8 décembre 1296), l'émir Ladgin le fit déposer à son tour. Pour dédommagement on lui donna le gouvernement de Sarkhad, et ensuite celui de Damas qu'il garda jusqu'à sa mort.

LADGIN.

696 de l'hégire (1296 de J. C.) LADGIN fut reconnu sultan au Caire le même jour de la déposition de Ketbogha. On prétend qu'il était allemand de naissance, et qu'avant d'abjurer le Christianisme, il avait servi en Livonie sous les chevaliers teutoniques. Ce fut là, dit on, qu'il connut Henri III, duc de Mecklenbourg, qui combattait avec les chevaliers contre les Livoniens. A son avènement au trône d'Égypte, ayant trouvé ce prince captif au Caire depuis vingt-six ans, il se ressouvint de lui et le remit en liberté sans rançon. Mallet., *Hist. de Danemarck*). Ladgin fit des conquêtes en Arménie; mais sa confiance excessive dans un de ses émirs souleva contre lui tous les autres qui le firent assassiner le 10 de rabié II de l'an 698 (15 janvier 1299 de J. C.)

NASER-MOHAMMED, rétabli.

698 de l'hégire (1299 de J. C.) NASER-MOHAMMED, confiné au château de Krac depuis sa déposition, fut rappelé pour succéder à Ladgin. Il arriva au Caire le 4 de djonmadi I (7 février 1299 de J. C.), et fut rétabli sur le trône le même jour. Bientôt après il marche en Syrie contre les Mogols. Cette expédition ne fut pas heureuse. Le sultan, battu presque à son arrivée, se vit obligé de reprendre la route d'Égypte en fuyant. Il répara ce malheur par la suite. L'an 702, le 4 ramadhan (22 avril 1303 de J. C.), il remporte, sur les Mogols près de Damas, une victoire qui ne mit pas fin à leurs courses. L'an 708, las d'être le jouet de ses deux émirs, Bibars et Sélar, il retourna au château de Krac, d'où il renvoya, dans le mois de schoual (mars 1309 de Jésus-Christ), les habits royaux au Caire pour marque de son abdication.

Malgré les troubles dont l'Égypte était alors agitée, le commerce avec les Européens y était si florissant et si utile pour le

souverain, que de trois vaisseaux marchands qui y abordaient, un était employé tout entier pour les droits, et qu'on ne tirait le profit que de deux. (Balus., *Vitæ pap. aven.* T. II, p. 176).

BIBARS II, DIT MODHAFFER-ROKNEDDIN.

708 de l'hégire (1309 de J. C.). BIBARS, circassien de nation, inscrit dans la classe des Mameluks Baharites, fut placé sur le trône après l'abdication de Mohammed. Celui-ci, mécontent des procédés de Bibars à son égard, manœuvra peu après pour se faire rétablir; il y réussit. Bibars, abandonné de tous les émirs, vint se rendre à Mohammed dans le palais du Caire. L'accueil ne fut pas tel qu'il l'avait espéré. Mohammed, après lui avoir détaillé tous les sujets de plainte qu'il avait contre lui, le fit étrangler en sa présence, et cela avec tant de cruauté, que lorsqu'on eut serré le cordon, il le fit relâcher pour lui faire de nouveaux reproches, après lesquels on l'acheva. Cette exécution se fit le 17 de dzoulcaada de l'an 709 (18 avril de l'an de Jésus-Christ 1310).

NASER-MOHAMMED, rétabli une seconde fois.

709 de l'hégire (1310 de J. C.). NASER-MOHAMMED fut de nouveau reconnu sultan à Damas le 21 de schaban (24 janvier), et au Caire le 1 de dzoulcaada (2 avril). Pour s'affermir cette fois sur le trône, il commença par se défaire des émirs qui lui étaient suspects. Il resserra ensuite, dans de justes bornes, l'autorité de ceux qui lui étaient demeurés fidèles. Autant il était peu favorable aux grands, autant il s'appliquait à soulager le peuple. On murmurait de la multitude et de l'excès des impôts; il en abolit quelques uns et diminua les autres. Les Chrétiens de ses états furent les seuls qui eurent à se plaindre de lui : il les persécuta, sur ce que plusieurs d'entre eux, par un faux zèle, avaient tenté de mettre le feu au Caire, Cependant nous voyons qu'à la demande de Philippe de Valois, roi de France, il accorda, l'an 1336, la garde du Saint-Sépulcre aux Cordeliers qui l'ont conservé jusqu'à nos jours. (Du Peyrat, *antiq. de la chap. de nos rois*, p. 668). Ce prince mourut le 21 de dzouledgé de l'an 741 (7 juin de J. C. 1341). L'Égypte reprit une nouvelle face sous son règne, par la protection qu'il accorda à l'agriculture et aux arts, et par les travaux qu'il fit faire pour mettre en valeur les terres incultes. Il laissa un grand nombre d'enfants, dont plusieurs lui succédèrent. (*Voy.* Livon IV, roi d'Arménie, les guerres qu'il eut avec ce sultan).

ABOUBECR-MANSOUR-SÉIFEDDIN.

741 de l'hégire (1541 de J. C.). ABOUBECR, fils de Mohammed qui l'avait déclaré son successeur, lui succéda réellement. Il ne remplit pas le trône deux mois entiers. Sa mauvaise conduite le fit déposer le 10 de séfer, 742 de l'hégire (26 juillet de J. C. 1541.). On lui assigna pour sa retraite le château de Cous, où quelque tems après il fut mis à mort.

KOUTCHOUC-ASCRAF.

42 de l'hégire (1541 de J. C.). KOUTCHOUC, fils de Mohammed et frère d'Aboubecr, fut proclamé sultan à l'âge de sept ans. Il ne régna qu'environ 6 mois, et fut déposé le 2 de schaban (11 janvier de J. C. 1542.).

AHMED-NASER-SCHÉABEDDIN.

742 de l'hégire (1542 de J. C.). AHMED, souverain de Krac et fils de Mohammed, remplaça Koutchouc, son frère, sur le trône d'Egypte. Il eut le même sort que lui. Pendant un voyage qu'il fit à Krac, on le déposa au Caire le 21 de mouharram de l'an de l'hégire 745, (26 juin de l'an de J. C. 1542.).

ISMAIL-ES-SALEH-EMADEDNIN.

745 de l'hégire (de J. C. 1542). ISMAIL, fils de Mohammed, fut mis sur le trône après la déposition d'Ahmed, son frère. Celui-ci menaçant de revenir en Egypte, Ismail envoya des troupes pour l'assiéger dans son château de Krac. Ahmed s'y défendit près de deux ans. Enfin la place ayant été emportée d'assaut le 22 de séfer de l'an 745 (5 juillet 1544 de J. C.), il fut pris et amené au Caire, où son frère le fit étrangler. Ismail mourut lui-même à l'âge de vingt ans, le 4 de rabîé II de la même année (15 août de J. C. 1544).

SCHABAN-KAMEL.

745 de l'hégire (de J. C. 1544). SCHABAN, fils de Mohammed et frère d'Ismail, fut élu pour lui succéder. Le déréglement de ses mœurs le fit déposer le 29 de dgioumadi I de l'an 747 (17 septembre de l'an de J. C. 1546). Schaban fut tué dans le mois suivant.

HADGI.

747 de l'hégire (1346 de J. C.). HADGI, fils de Mohammed et frère de Schaban, fut mis sur le trône le même jour que celui-ci fut obligé d'en descendre. Sa mauvaise conduite lui attira le même traitement que son frère avait éprouvé. Il fut déposé au commencement de ramadhan 748 (décembre 1347 de J. C.).

HASSAN-NASER-SÉIFEDDIN.

748 de l'hégire (1347 de J. C.). HASSAN, fils de Mohammed fut donné pour successeur à son frère Hadgi. Son règne ne fut remarquable que par une peste horrible qui désola l'Égypte dans l'année 749 de l'hégire (vers la fin de l'an 1348 de J. C.). Ce fléau passa dans les autres états, et parcourut successivement toute la surface de notre hémisphère. L'an 752, le 17 de dgioumadi II (11 août de l'an de J. C. 1351), il abdiqua pour satisfaire les émirs soulevés contre lui.

MALEK-ES-SALEH.

752 de l'hégire (1351 de J. C.). SALEH, autre fils de Mohammed, fut mis, par les émirs, à la place de son frère. Il ne fut pas plus heureux que lui sur le trône. Après avoir essuyé bien des révoltes, il fut déposé dans la dernière, le 2 de schoual de l'an 755 (20 octobre de J. C. 1354). Confiné ensuite dans une prison, il y mourut l'an 765 (1361 de J. C.).

HASSAN-NASER, rétabli.

755 de l'hégire (1354 de J. C.). HASSAN, après la déposition de Saleh fut tiré de la prison où celui-ci l'avait fait mettre, pour être replacé sur le trône. Son second règne se termina par une nouvelle catastrophe. Il fut tué dans une sédition au commencement de dgioumadi I de l'an 762 (mars 1361 de J. C.) à l'âge de 30 ans.

MOHAMMED - MANSOUR - ABOULMAALI - NASER
EDDIN.

762 de l'hégire (1361 de J. C.). MOHAMMED-MANSOUR, fils du sultan Hadgi, fut proclamé sultan le 9 de dgioumadi I de l'an 762 (17 mars de l'an de J. C. 1361). L'exemple de ses prédécesseurs ne le corrigea point. Il fut débauché comme eux,

et comme eux il lassa la patience de ses sujets qui le déposèrent au mois de schoual de l'an 764 (août ou septembre 1365 de J. C.) il mourut en prison le 9 de mouharram 801 (21 septembre de J. C. 1398).

SCHABAN-ASCRAF.

764 de l'hégire (1365 de J. C.). SCHABAN, fils de Houssain et petit-fils du sultan Mohammed, devint le successeur de Mohammed Mansour à l'âge de dix ans. L'an 767, le 25 de mouharram (10 octobre de J. C. 1265), Alexandrie lui fut enlevée par Pierre de Lusignan, roi de Chypre; mais le défaut de vivres et de munitions obligea bientôt le conquérant d'abandonner sa proie (*Voy.* les rois de Chypre). L'an 776 (1374 de J. C.), les armées de Schaban firent la conquête de la petite Arménie, dont le roi fut amené au Caire. L'an 779 (1377 de J. C.), les émirs s'étant révoltés contre le sultan pendant son absence, le déposèrent. Schaban à son retour fut pris et étranglé l'an 779, au commencement de dzoulcaada (mars de l'an de J. C. 1378). Ce prince était bienfaisant, équitable, et protégeait les arts et les sciences. Ce fut lui qui, le premier, ordonna que les schérifs ou parents de Mahomet, porteraient un turban verd.

ALI-MANSOUR-ALAEDDIN.

779 de l'hégire (1377 de Jesus-Christ.). ALI, fils de Schaban, fut mis tumultueusement sur le trône, après la déposition de son père, à l'âge de sept ans. Son règne fut agité par les factions des émirs, qui se disputèrent la régence pendant sa minorité. Il mourut au milieu de ces mouvements le 25 séfer de l'an 785 (19 mai de Jesus-Christ 1381).

HADGI-SALEH.

785 de l'hégire (1381 de Jesus-Christ.). HADGI SALEH, fils de Schaban, fut substitué à son frère Ali. Il n'avait alors que neuf ans. L'atabex Barkok le fit déposer le 19 ramadhan 784 (26 novembre 1382).

BARKOK-DAHER.

784 de l'hégire (1382 de Jesus-Christ.). BARKOK, circassien de nation et inscrit dans la classe des Mameluks Borgites, remplaça son pupille qu'il avait fait déposer. Plusieurs émirs, indignés de sa perfidie et jaloux de sa fortune, se soulevèrent à cette occasion. Barkok en peu de tems vint à bout de les réduire. L'an 789

(de Jesus-Christ 1387). Tamerlan fit une irruption dans la Syrie. Barkok alla au devant de lui, et remporta sur les Mogols deux victoires qui les obligèrent d'abandonner le pays. L'an 791, Ilbogha, gouverneur d'Alep, arbore l'étendard de la révolte. Deux batailles, où il fut défait par les généraux du sultan, ne purent le réprimer. Il triompha dans une troisième par la trahison des émirs. Barkok, après cet échec, n'eut plus d'armée à opposer au rebelle. Il travailla à se fortifier dans le Caire. Mais à l'approche d'Ilbogha, il lui envoie le sabre impérial, en signe de son abdication, le 5 de dgioumadi 2 de l'an 791, (1 juin de Jesus-Christ 1389).

HADGI-SALEH, rétabli.

791 de l'hégire (1389 de Jesus-Christ). HADGI SALEH, sultan déposé, fut rappelé pour remplir le trône, au refus de l'émir Ilbogha. Celui-ci se contenta de la régence du royaume. L'émir Mantasch lui envia ce poste, et vint à bout de le supplanter. Le nouveau régent, par sa conduite, indisposa les esprits contre lui et contre son maître. Barkok profita de la conjoncture pour travailler à remonter sur le trône. Il y réussit à la suite d'une bataille où Hadgi fut fait prisonnier et Mantasch mis en fuite. Cette action se passa près de Damas le 7 de mouharram de l'an 792 (26 décembre de l'an de Jesus-Christ 1389).

BARKOK, rétabli.

792 de l'hégire (1389 de Jesus-Christ). BARKOK, maître de la personne de Hadgi, le fut en même tems du trône, que son prisonnier ne fit aucune difficulté de lui céder. Mantasch cependant continua de lui donner de l'exercice jusques vers le milieu de l'an 795, qu'il fut pris et mis à mort. Barkok termina ses jours à l'âge de soixante ans, le 15 de schoual de l'an 801 (20 juin de l'an de Jesus-Christ 1399).

PHARADGE.

801 de l'hégire (1399 de Jesus-Christ). PHARADGE, nommé par les Latins MECHELA et MELETTELLA, fils de Barkok, lui fut donné pour successeur à l'âge de dix ans. Sa minorité fut orageuse par les divisions qu'elle excita entre les grands. L'an 802 (de Jesus-Christ 1400), les partis se réunirent pour repousser Tamerlan, qui était entré dans la Syrie, où il commettait les plus horribles dégâts. L'an 803, les Tartares s'étant retirés de la Syrie, les factions recommencèrent au Caire. Pharadge en devint la vic-

time, ayant été déposé le 25 de rabié I de l'an 808 (20 septembre de l'an 1405 de Jesus Christ).

ABDOLAZIZ-MALEK-EL-MANSOUR.

808 de l'hégire (1405 de Jesus-Christ). ABDOLAZIZ, second fils de Barkok, fut proclamé sultan le lendemain de la déposition de Pharadge, son frère. Il ne régna que deux mois et dix jours. Une révolution, qui se fit en faveur de Pharadge, le renversa du trône, et y rétablit celui qu'il y avait remplacé.

PHARADGE, rétabli.

808 de l'hégire (1405 de Jesus-Christ). PHARADGE, étant rétabli sur le trône, envoya son frère Abdolaziz avec Ibrahim, son autre frère, à Alexandrie, où ils furent empoisonnés par ses ordres. Pendant toute la suite de son règne les révoltes se succédèrent et ne lui laissèrent aucun repos. Les chefs de la dernière, l'ayant forcé dans le château de Damas, où il s'était retiré, le firent déposer par Mostain, calife d'Egypte, le 25 de mouharram de l'an 815 (7 mai de l'an de Jesus-Christ 1412). Le 16 séfer suivant (28 mai), il fut mis à mort.

MOSTAIN.

815 de l'hégire (1412 de Jesus-Christ), le calife MOSTAIN fut proclamé sultan après avoir déposé Pharadge. Il n'occupa le trône que sept mois lunaires. Scheik Mahmoudi, qui disposait de toutes les places, le fit déposer à son tour le 1 schaban (6 novembre de Jesus-Christ 1412).

SCHEIK-MAHMOUDI.

815 de l'hégire (1412 de Jesus-Christ). SCHEIK-MAHMOUDI, par ses intrigues, fut donné pour successeur à Mostain. Comme ses prédécesseurs, il eut presque toujours les armes à la main, pour étouffer les révoltes. Les Cypriots profitèrent de ces troubles pour piller les côtes de Syrie. Le sultan usa de représailles, et envoya, l'an 816, des troupes en Chypre, où elles firent le dégât. Ces hostilités réciproques durèrent l'espace de quatorze ans. (Lorédano). L'an 824, Scheik Mahmoudi mourut au Caire le 19 de mouharram (24 janvier 1421). Lorédano appelle ce prince MÉCHELLA.

AHMED.

824 de l'hégire (1421 de Jesus-Christ). AHMED, fils du sultan

Scheik-Mahmoudi, lui succéda sous la régence de l'atabek Thathar, que son père avait désigné pour cet emploi. Thathar usa perfidement de son ministère pour supplanter son pupille. Ahmed fut déposé par ses intrigues le 29 de schaban (29 août) de la même année.

THATHAR-DAHÉR-SÉIFEDDIN.

824 de l'hégire (1421 de Jesus-Christ). THATHAR fut proclamé sultan à Damas au même tems qu'il fit déposer Ahmed. Il mourut en Egypte le 4 de dzouledgé (30 novembre 1421).

MOHAMMED-SALEH-NASER-EDDIN.

824 de l'hégire (1421 de Jesus-Christ). MOHAMMED, fils de Thathar, fut mis sur le trône à l'âge de dix ans. L'émir Boursbai le fit déposer le 7 de rabié II de l'an 825 (31 mars de l'an de Jesus-Christ 1422).

BOURSBAL-ASCRAF-SÉIFEDDIN.

825 de l'hégire (1422 de Jesus-Christ). BOURSBAL monta sur le trône, dont il avait fait descendre Mohammed. L'an 828, au mois de mouharram (novembre ou décembre 1424), il envoya en Chypre une flotte qui prit Famagouste, la pilla durant trois jours, et ensuite l'abandonna. L'an 829, ses troupes ayant fait une nouvelle descente en cette île, emportent la ville de Limisso le 26 de schaban (5 juillet 1426), et battent dans le mois suivant le roi Jean II, qui fut pris et emmené prisonnier avec la principale noblesse du pays. La prise de Nicosie et le ravage de toute l'île furent les suites de cette victoire. Boursbai mourut au mois de mouharram 842 (juin ou juillet 1458). M. de Vertot nomme ce prince, mais mal à propos, AL-NASER-AL-DAHÉR.

L'histoire n'offre presque plus rien d'intéressant sur les sultans d'Egypte jusqu'à la ruine de leur empire : ainsi nous nous contenterons, pour la suite, de donner, sur la plupart de ces princes, les dates du commencement et de la fin de leur règne.

842 de l'hégire (1458 de Jesus-Christ). DGÉMALEDDIN-YOUSOUF remplaça Boursbai sur le trône, et fut déposé le 19 de rabié I de la même année (9 septembre de l'an de Jesus-Christ 1458).

842 de l'hégire (1458 de Jesus-Christ). ABOUSAÏD-JACMAC prit la place de Dgémaleddin, qu'il remplit l'espace de quatorze ans dix mois. L'an 1440, de concert avec Amurath, empereur des Turcs, il envoie contre Rhodes une flotte qui parut devant la

capitale le 25 septembre. Ayant échoué dans cette entreprise, la flotte alla faire une descente en Chypre, où elle fit quelques ravages. L'an de Jesus-Christ 1444, une nouvelle tentative, que fit Jacmac sur Rhodes, n'eut pas un meilleur succès. Il mourut le 5 séfer 857 (13 février 1455).

857 de l'hégire (1455 de Jesus-Christ). PHAKREDDIN-OTHEMAN, successeur de Jacmac, fut déposé au commencement de rabié I de la même année (mars 1455).

857 de l'hégire (1455 de Jesus-Christ). ABOUL-NASR-INAL, substitué à Phakreddin, mourut le 15 de dgioumadi I de l'an 865 (26 février 1461 de Jesus-Christ). Lorédano appelle ce prince MÈLEC-BACHIER, et dit qu'il mourut l'an 1458 de Jesus-Christ.

865 de l'hégire (1461 de Jesus-Christ). ABOULFATH-AHMED, élevé sur le trône après la mort d'Inal, fut déposé le 18 de ramadhan de la même année (27 juin 1461). Lorédano, qui nomme ce prince MÈLEC-ASFERAPH, met son avènement au trône en 1458 de Jesus-Christ. Le même historien dit que Jean III, roi de Chypre, lui envoya quatre cent vingt pièces de camelot, qui était le tribut que l'île de Chypre payait à l'Égypte. Lorédano ajoute que Jean lui renouvela, comme vassal, le serment de fidélité. L'an de Jesus-Christ 1459, Jacques, fils naturel du roi Jean III, vint implorer la protection du sultan contre la reine Charlotte, sa sœur. Il fut bien accueilli, et revint d'Égypte avec la couronne de Chypre et des troupes, pour le mettre en possession du trône, *ibid.*

865 de l'hégire (1461 de Jesus-Christ). ABOUSAÏD KHOSCHKADAM, installé à la place d'Ahmed, mourut, après un règne de six ans et demi, le 10 rabié I de l'an 872 (9 octobre 1467 de Jesus-Christ).

872 de l'hégire (1467 de Jesus-Christ). ABOUSAÏD-BALBAÏ, successeur de Khoschkadam, fut déposé le 7 de dgioumadi I de la même année (4 décembre 1467).

872 de l'hégire (1467 de Jesus-Christ). ABOUSAÏD-TAMARBOGA, substitué à Balbai, fut, comme lui, déposé le 6 de redgeb de la même année (51 janvier 1468).

872 de l'hégire (1468 de Jesus-Christ). ASCRAF-KAÏTBAÏ, donné pour successeur à Tamarboga, régna près de vingt-neuf ans. L'an de Jesus-Christ 1488 (de l'hégire 895), il fait passer des secours aux Circassiens contre un petit prince d'Asie, nommé Alaeddoulet, qui, sous la protection des Ottomans, voulait envahir leur pays, dont il avait déjà conquis plusieurs places. On sait que les Mameluks étaient originaires de la Circassie, qui fournissait tous les ans de nouvelles recrues à l'Égypte.

C'était une raison pour les Ottomans d'appuyer ce prince, qui promettait de rendre la Circassie, après l'avoir subjuguée; tributaire de la Porte. La victoire se déclara tantôt pour les Circassiens, tantôt pour leurs ennemis, dans les combats qu'ils se livrèrent. L'année suivante, l'empereur des Ottomans, Bajazet II, envoya une flotte nombreuse et fit marcher une puissante armée contre le sultan d'Egypte. Celui-ci vint au devant des Turcs, et les ayant joints en Cilicie, leur livra une bataille qui dura deux jours, avec une perte considérable des deux côtés. Bajazet fit une paix simulée avec Kaïtbaï. Mais quelque tems après il va fondre, à la tête de ses troupes, sur la Circassie qu'il parcourt en conquérant, et d'où il emmène un nombre infini de captifs. Les historiens turcs mettent cette expédition en l'an 889 de l'hégire. Nous suivons les auteurs chrétiens qui la mettent cinq ans plus tard. Bajazet, avant de quitter la Circassie, ferma de forts châteaux les gorges des montagnes qui l'entourent, pour empêcher les émigrations des habitants. L'an 895 de l'hégire, Bajazet et Kaïtbaï se disputent l'Aderbidgiane après la mort du sultan Yacoub. La guerre qu'ils se firent dans ce pays dura l'espace de six ans, et finit à l'avantage des Turcs. Elle recommença l'année suivante en Circassie. Les conquêtes qu'y firent les Turcs et les désastres qui en furent les suites, causèrent tant de chagrin au sultan d'Egypte, qu'il en mourut le 22 de dzoulcaada 901 (2 août de l'an 1496 de J. C.)

901 de l'hégire (1496 de J. C.) ABOUSAADAT-MOHAMMED, successeur de Kaïtbaï, fut déposé au bout de quelques mois.

901 de l'hégire (1496 de J. C.) KANSOU-KHAMSMIAH ne régna que peu de jours.

901 de l'hégire (1496 de J. C.) ABOUSSAADAT-MOHAMMED remonta sur le trône après Khamsmiah. Il mourut l'an 904 (1498 de J. C.)

904 de l'hégire (1498 de J. C.) ABOUSAÏD-KANSOU, installé le 16 de rabîé, mourut le 29 de dzoulcaada de la même année, (8 juillet 1499).

904 de l'hégire (1498 de J. C.) ABOUL-NASR-DGIANBALATH, successeur de Kansou, fut déposé le 18 de dgïoumadi II de l'an 906 (9 janvier 1501).

906 de l'hégire (1501 de J. C.) SËIFEDDIN-TOUMANBAÏ, substitué à Dgianbalath, fut déposé sur la fin de ramadhan (avril) et tué au mois de dzoulcaada (juin de la même année.)

906 de l'hégire (1501 de J. C.) KANSOU-ALGOURI, nommé par nos historiens, CAMPSON-GOURI, monta sur le trône après la

mort de Toumanbaï. Il gouverna avec une prudence admirable, fut l'arbitre de l'Orient, et balança la puissance de deux grands monarques, Sélim I, empereur des turcs, et Ismaël, sôphi de Perse. Mais la perfidie à la fin triompha de sa valeur. L'an 922 de l'hégire (1516 de J. C.) Sélim lui ayant déclaré la guerre, gagna sur lui, près d'Alep, une grande bataille, où Kansou, trahi par deux de ses généraux, périt (le 24 août) après avoir tué quarante hommes de sa main. Cette victoire de Sélim fut suivie de la conquête de presque toute la Syrie.

922 de l'hégire (1516 de J. C.) TOUMAMBAÏ, appelé par nos historiens TOMONBEY, fut élu par les Mameluks pour succéder au sultan Kansou-Algouri. L'an 923, le 1 de mouharram, (24 janvier 1517 de J. C.), il perdit à Rodanie, près du Caire, une grande bataille contre les troupes ottomanes. Après cet échec, il se sauva en Arabie, d'où il revint en diligence au Caire. Les ennemis étant entrés d'assaut dans cette capitale, il se défendit au milieu de la place durant six jours, au bout desquels il fut obligé de se retirer. Il retourne ensuite à l'ennemi, auquel il livre un nouveau combat avec un succès aussi malheureux, malgré son extrême bravoure. Réduit encore à prendre la fuite, il est atteint par ceux qui le poursuivaient, pris et amené à Sélim, qui le fait pendre à une des portes du Caire le 1 de rabié I 923, (25 avril de l'an de J. C. 1517). Ainsi finit le royaume d'Égypte, qui devint une province de l'empire ottoman.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

MOGOLS GENGHIZKHANIDES.

LES MOGOLS ou MONGOUS qu'on est accoutumé depuis long-tems à confondre, par une erreur singulière, avec les Tartares ou Tatars qu'ils ont subjugués, étaient originairement une nation turque, qui habitait dans cette partie du Turquestan, qu'on nommait antrefois la Transoxane, et qu'on a depuis appelée le Mawaralnahar, pays habité aujourd'hui par les Tartares Usbeks, et dont la capitale est Samarcande. Yésoukai Bahadour, chef, ou khan de cette horde; commença à lui donner de l'illustration vers le milieu du XII^e siècle. Il fit des conquêtes dont on ignore le détail. Mais la gloire de son nom fut éclipsée par celle de son successeur, qui ne lui laissa que l'honneur de lui avoir donné le jour.

I. GENGHIZKHAN.

L'AN $\frac{571}{572}$ de l'hégire (1176 de J. C.). TÉMOUDGIN, surnommé GENGHIZKHAN, fils aîné d'Yésoukai Bahadour et d'Oulan Ika, né, suivant Abulghazi, qui nous sert de guide en cet article, l'an $\frac{558}{559}$ de l'hégire (1165 de J. C.), à Diloun dans le pays appelé Blunjuduc, succéda à son père. Plusieurs hordes qu'Yésoukai avait soumises, se révoltèrent après sa mort. Genghizkhan, tout jeune qu'il était (il n'avait que treize ans), marcha contre elles à la tête des treize hordes qui lui étaient restées soumises, et fit des prodiges de valeur, mais sans un succès décisif. Obligé de se retirer, il resta quelques années dans une sorte d'inaction, jusqu'à ce qu'il eut atteint un âge plus avancé. Ayant ensuite rassemblé ses fidèles sujets, il vint attaquer de nouveau les rebelles; et les ayant vaincus dans une grande bataille, il fit jeter leurs chefs dans soixante-dix chaudières d'eau bouillante. D'autres exploits semblables rendirent son nom célèbre et redoutable en peu de tems. Le khan des Tartares Khéraïtes ayant été chassé par ses sujets, Genghizkhan, dont il implore le secours, le rétablit. Ce prince, nommé Togrul Onk-Khan, était chrétien

de la secte de Nestorius, et prêtre; (c'est ce prêtre Jean, si fameux dans nos histoires). Onk-Kan se brouilla dans la suite avec son bienfaiteur. L'an $\frac{599}{600}$ de l'hégire (1205 de J. C.), vaincu par Genghizkhan, il fut massacré dans sa fuite par deux chefs des Tartares Naïmans, chez lesquels il voulait se retirer. L'an 1211 de J. C., après avoir subjugué presque toutes les hordes des Tartares septentrionaux, Genghizkhan tourne ses armes contre les Tartares Niu-tché. C'étaient les maîtres de la Tartarie orientale et des provinces septentrionales de la Chine; les Mogols eux-mêmes leur étaient soumis. Genghizkhan triomphe par-tout où il se présente. Les villes qu'il attaque se rendent, ou sont emportées d'assaut; Yen-king, capitale de cet empire, que l'on peut regarder, dit M. de Guignes, comme Pé-king d'aujourd'hui ouvre ses portes, l'an 1215, après un long siège, au général Masgan. De grands soulèvements rappellent Genghizkhan en Tartarie. Il est vainqueur par-tout où il se présente. Les armées qu'on lui oppose sont taillées en pièces, ou mises en fuite. L'an 1218 de J. C., il quitte ce vaste pays, pour aller faire la conquête de l'Asie occidentale. Le Kharisme, l'Aderbidgiane, le Khorasan, le pays de Gazna, la Transoxane, l'Irak persique, le Kaptchaq, tombent sous ses lois dans le cours de six années de guerre. L'an 1224 de J. C., il retourne à Caracorom, dans le pays des Khérites, dont il avait fait sa capitale depuis la défaite d'Onk-Khan. L'an 1225, il passe, à la tête d'une armée, dans le royaume de Tangut. Quelques victoires lui assujettissent entièrement ce pays. Ses généraux cependant continuaient la guerre chez les Tartares Niu-tché. Genghizkhan va les rejoindre. Il était sur le point d'achever la ruine de cette puissante monarchie, lorsqu'une maladie violente arrêta le cours de ses exploits. Elle l'emporta le 24 août de l'an 1227, (10 ramadhan 624 de l'hégire), dans la cinquante-troisième année de son règne, à l'âge de soixante-six ans. Ce prince, fondateur de l'empire le plus étendu qui ait jamais été, régna sur des ruines, et n'édifia ou ne répara presque rien. (Bokara, au pays des Usbeks, est la seule ville qu'il ait fondée). Il laissa les Mogols aussi grossiers et aussi ennemis des arts et des sciences qu'il les avait trouvés. Ils continuèrent, sous son règne, de se vêtir à la manière de leurs ancêtres, de se nourrir comme eux du lait et de la chair de leurs troupeaux, et d'habiter sous des tentes. Il leur avait néanmoins donné des lois pour la discipline militaire et quelques-unes pour la vie civile, qu'il fit rigoureusement observer, mais qui n'adoucirent point la férocité de leurs mœurs. On ignore de quelle religion il fut, et si même il en eut une. Pour les Tartares, ils étaient idolâtres; ils avaient des temples tournés vers le Nord, et dont la principale entrée regardait le midi. Leurs prêtres, vivant dans une espèce

de communauté, avaient un supérieur général nommé le grand lama, qui jouissait d'une grande considération. De cinq cents femmes qu'eut Genghizkhan, il laissa neuf fils, dont les quatre principaux furent, Touschi, Zagataï, Oktaï et Touli, tous quatre nés de BORTAKUTCHIN, sa première femme. Ils eurent part au gouvernement sous leur père, et contribuèrent beaucoup à ses victoires. Le troisième fut son principal héritier. Touschi lui succéda de son vivant dans le Turquestan, la Bactriane, l'Astracan et le pays des usbecks. Celui-ci laissa trois fils, Batou, Mangou, Baïdar, dont l'aîné fut la souche des princes de Crimée et des khans usbecks. Zagataï régna dans la Transoxane, dans l'Inde septentrionale et le Tibet. Le partage de Touli fut le Khorasan avec une partie de l'Inde. (V. dans l'histoire générale des Huns, T. IV, pp. 1 et. *seq.*, la description des mœurs des Mogols, que nous nommerons désormais Tartares pour nous conformer à l'usage.

II. OKTAÏ-KHAN.

626 de l'hégire (1229 de J. C.). OKTAÏ ou OGOTAÏ, que Genghizkhan, son père avait nommé son successeur, ne fut proclamé que l'an 1229 de J.C., à son retour de la Chine, où il était occupé à faire la guerre depuis quatre ans. Touli, son frère, avait gouverné, pendant l'inter règne, en qualité de régent. Ce prince mourut l'an 1252 de J. C. et fut extrêmement regretté d'Oktaï qu'il avait toujours servi avec beaucoup de zèle, de valeur et de fidélité. L'an 650 de l'hégire (1252 de J. C.), Sudaï Bahadour, son général, le rend maître de Kai-Fong-Fou, la plus forte place de Niu-tché, qu'il tenait assiégée depuis plusieurs années. Ce général, homme féroce, voulait que son maître fit égorger tous les habitants; mais Ili-Tchaithaï, ministre du kan, s'opposa à ce conseil barbare, et obtint qu'on se bornerait à faire mourir les princes du sang. Il sauva la vie par là à un million quatre cent mille familles. L'empereur du Niu-tché s'était retiré à Juning-Fou, place très-bien fortifié, mais après s'y être défendu pendant deux ans, voyant ses affaires désespérées il se brûla dans une maison, où il avait fait mettre le feu. Ainsi finit l'empire des Niu-tché dans la Chine. Oktaï, maître de la plus grande partie de l'Asie, tourna ses armes du côté de l'Europe. L'an $\frac{653}{653}$ de l'hégire (1255 de J. C.), il envoya son fils Gaïouk, avec ses neveux, Batou, Mangou, Baïdar dans les pays situés au-delà de la mer Caspienne. Ils pénétrèrent dans la Russie, de-là dans dans la Pologne, puis en Hongrie, portant la désolation par-tout, saccageant les villes, dévastant les campagnes, massacrant toutes les personnes qui tombaient entre

leurs mains, sans distinction, ni d'âge, ni de sexe, ni de condition. Pendant que les Mogols désolaient ainsi l'Europe, d'autres corps de ces barbares étaient venus fondre sur la Syrie et les contrées voisines. Oktaï, de son côté, poursuivait, avec non moins de cruauté, ses conquêtes à la Chine. La mort le surprit au milieu de ces funestes expéditions, l'an $\frac{638}{639}$ de l'hégire (1241 de J. C.), à l'âge de cinquante-six ans. En mourant il ordonna que son petit-fils, Schiramoun, lui succédât.

TOURAKINA-KHATOUN, RÉGENTE.

$\frac{638}{639}$ de l'hégire (1241 de J. C.). TOURAKINA-KHATOUN, femme d'Oktaï, s'empara des rênes de l'empire après la mort de son époux, sans égard pour ses derniers ordres. Elle se contenta du titre de régente, n'ayant en vue que de faire tomber la couronne à son fils Gaiouk, qui était alors en Hongrie. Elle y réussit. L'an $\frac{643}{644}$ de l'hégire (1246 de J. C.) au retour de ce prince, elle tint une grande assemblée, où il fut reconnu pour successeur de son père au préjudice de Schiramoun.

III. GAIOUK.

$\frac{643}{644}$ de l'hégire (1246 de J. C.). GAIOUK, fils d'Oktaï, fut proclamé grand khan des Mogols à Caracorom le 24 août 1246. Plusieurs ambassadeurs étrangers, et notamment frère Jean de Plancarpin, nonce du pape auprès des Mogols, assistèrent à cette cérémonie. Gaiouk, lorsqu'il fut sur le trône, forma de grands projets sur l'Europe; mais la mort ne lui donna pas le loisir de les exécuter. Le 8 de rabié I, 647 de l'hégire (21 juin 1249 de J. C.), suivant Abulfarage, fut le terme de ses jours. Il était alors dans sa quarante-troisième année.

OGOULGANMISCH, RÉGENTE.

647 de l'hégire (1249 de J. C.). OGOULGANMISCH, femme de Gaiouk, prit le gouvernement de l'empire après la mort de son époux, jusqu'à ce que le trône fût rempli par le choix des grands de la nation. L'an $\frac{648}{649}$ de l'hégire (1251 de J. C.), elle fit sa démission dans une grande assemblée, où l'on élut un nouveau souverain.

IV. MANGOU-KHAN.

$\frac{648}{649}$ de l'hégire (1251 de J. C.). MANGOU, fils de Touli et neveu d'Oktaï, fut proclamé grand khan des Mogols au commencement de l'an 1251. La même année il nomma le général

Holitaï pour aller soumettre le Thibet. Tout ce pays fut désolé; ses villes et ses châteaux rasés. L'an 1252 de J. C., à la sollicitation du roi d'Arménie, Mangou prend le parti d'embrasser le Christianisme, et d'unir ses forces à celles des Chrétiens, pour exterminer les Musulmans de la Terre-Sainte. Houlagou, son frère, part, à la tête d'une puissante armée, pour l'exécution de ce dessein, mais avec ordre de commencer par détruire les Bathéniens ou Assassins de Perse. L'an 1255 de J. C., arrive à la cour de Mangou Guillaume de Rubruquis, frère mineur, avec le P. André, dominicain, de la part de S. Louis, pour demander au khan la permission de demeurer dans ses états, et d'y prêcher l'Évangile. Rubruquis fut témoin du christianisme de Mangou et des autres Mogols. C'étaient des chrétiens de nom, qui ne savaient pas distinguer la vraie religion des fausses. Cette ambassade n'eut aucun succès, parce qu'elle fut un mal-entendu perpétuel. Les discours des ambassadeurs qui parlaient latin, et les réponses des Tartares qui parlaient leur langue, étaient, dit un homme de beaucoup d'esprit, de vrais coq-à-l'âne. Rubruquis et son confrère proposèrent au khan de se faire chrétien, lui montrèrent la croix et l'image de la sainte Vierge, qu'ils encensèrent en sa présence : ils étaient revêtus de belles chapes, et chantaient le *Salve Regina*. L'empereur tartare, faute d'un bon interprète, prit tout cela pour des hommages qui étaient rendus à sa personne au nom et de la part de S. Louis. Il en parut fort content, fit boire aux ambassadeurs du *cosmos*, c'est-à-dire du lait de jument aigri (c'était la boisson enivrante du pays), et les renvoya avec quelques présents, entr'autres plusieurs bons et beaux chevaux, et une lettre à S. Louis dans laquelle il prenait le titre de *fils de Dieu et de souverain des seigneurs de la terre*, et ordonnait à ce monarque de se conformer exactement à la créance et aux lois du grand Genghizkhan, s'il voulait obtenir son amitié et mériter ses bontés. Tel fut le succès de la mission de Rubruquis et de son compagnon. L'an 654 de l'hégire (1256 de J. C.), Rokneddin Gourschah, huitième et dernier roi des Bathéniens, se remet entre les mains d'Houlagou, déjà maître de tout son pays, et obtient non seulement grâce de la vie, mais des bienfaits considérables. L'an 1258, le 22 janvier (15 de mouharram 656 de l'hégire), Houlagou paraît avec son armée devant Bagdad. Il commence l'attaque de la place le 29 du même mois; Bagdad lui ouvre ses portes le 10 février suivant, après que le calife Mostazem eut été se remettre entre ses mains. « Ainsi finit, dit M. de Guignes, l'empire des califes, qui » avait fait trembler autrefois toute l'Asie. Il passa tout entier » sous la domination des Mogols. Houlagou porta la guerre » dans la Syrie, devint maître de l'Asie mineure, jusqu'au détroit

» de Constantinople. Son général Baijou Novian disposa à son gré du trône d'Iconium ; et tous ces pays furent ravagés. Il ne restait presque plus aux Mogols , pour avoir soumis toute l'Asie , que de détruire la dynastie des Songs , qui régnaient dans la partie méridionale de la Chine. » Kublaï , frère d'Houlagou , fut chargé de cette expédition. Mangou-Khan vint lui-même à son secours ; mais il périt à l'assaut d'une place du Se-tchun le 9 août 1259 (17 schaban 657 de l'hégire) , à l'âge de cinquante-deux ans. Cet événement obligea tous les grands de la nation mogole à retourner en Tartarie pour l'élection d'un nouvel empereur. Elle tomba sur Kublaï. Mais ce prince abandonna les parties occidentales de son empire à Houlagou. Nous nous contenterons de marquer les successeurs de ce dernier , réservant pour l'article de la Chine la Chronologie des empereurs des Tartares orientaux.

V. HOULAGOU-KHAN.

657 de l'hégire (1259 de J. C.). HOULAGOU , fils de Touli et frère de Mangou-Khan , demeura en possession des conquêtes qu'il avait faites dans l'Asie occidentale , par la concession de Kublaï Khan , son frère. Bibars , sultan d'Égypte , reprit sur lui la plupart des villes de Syrie. Houlagou mourut l'an $\frac{663}{664}$ de l'hégire (1265 de J. C.) à Maragha , dans le tems qu'il se disposait à marcher contre Bibars. Ce prince aimait les sciences , et protégeait ceux qui les cultivaient , principalement les astronomes , pour lesquels il avait fait bâtir un observatoire à Maragha. Il traita toujours les Chrétiens avec beaucoup de considération.

Voici le dénombrement des états que possédait Houlagou. Le Khorasan (l'ancienne Bactriane , dont Nichebourg est la capitale) , l'Irak persique (pays des Parthes , dont la capitale est Ispahan) , l'Irak arabe , ou babylonienne , qui comprenait l'Assyrie ou le Curdistan et la Chaldée , dont Bagdad était la capitale ; l'Aderbidgiane (la Médie) , dont la capitale était Tauris ; le Pars , ou la Perse , qui avait pour capitale Schiraz ; le Kurzistan (l'ancienne Susiane , dont la capitale était Sauster , autrefois dite Suse) , le Diarbek , qui comprenait une partie du Curdistan : l'Al-Jazireb , ou la Mésopotamie , ayant pour capitale Mosul , bâtie près de l'ancienne Ninive ; enfin le pays de Roum. (*Hist. univ.*)

VI. ABAKA-KHAN.

$\frac{643}{644}$ de l'hégire (1265 de J. C.). ABAKA-KHAN , fils d'Houlagou , lui succéda par le consentement des princes mogols. Il anéantit

presque entièrement l'empire des Turcs en Asie. Mais il ne fut pas également heureux contre les Sarrasins. Sous son règne, Bibars continua ses progrès en Syrie sur les Mogols et sur les Francs, leurs alliés. Il leur enleva plusieurs villes, et les défit en plusieurs combats (*Voy.* Bibars I, sultan d'Égypte). L'an 1274, Abaka envoie au concile de Lyon des ambassadeurs chargés de faire un traité d'alliance avec le pape et les princes chrétiens. Cela ne l'empêcha pas d'être battu, l'an 1277, par Bibars, près d'Emèse, ou près de Damas. L'an $\frac{672}{680}$ de l'hégire (1281 de J. C.), Mango Timour, son frère, défait en bataille rangée par Kélaoun, successeur de Bibars, en meurt de désespoir. L'an 1282 de J. C., Abaka, ayant échoué devant Roha, ou Edesse, dont il avait formé le siège, se retire à Hamadan, où il célèbre la fête de Pâques avec les Chrétiens. Il meurt le surlendemain, 50 mars, (18 dzouledgé 680 de l'hégire), à la suite d'un repas, où il avait été invité par son visir, qui fut soupçonné de l'avoir empoisonné. Il laissa deux fils, Argoun et Kandgiatou.

VII. NIKOUDAR, DIT AHMED-KHAN.

680 de l'hégire (1282 de J. C.). NIKOUDAR, frère d'Abaka-Khan, lui succéda au préjudice de ses neveux. Il avait été baptisé dans sa jeunesse sous le nom de Nicolas; à peine fut-il sur le trône qu'il embrassa le Mahométisme, et prit le nom d'Ahmed-Khan. Dès lors il devint l'ennemi des Chrétiens, les bannit de ses états, et renversa leurs églises. Ses parents, quoiqu'ils ne fussent pas chrétiens, eurent en horreur son apostasie. L'an $\frac{681}{682}$ de l'hégire (1283 de J. C.), Argoun, son neveu, se révolta contre lui. Argoun est battu par Al-Inak, général d'Ahmed, et tombe entre les mains de son oncle, qui le fait garder dans une étroite prison. L'an 1284 de J. C., l'émir Bogha, chargé de le faire mourir, le délivre par haine contre le khan, dont la vie molle et les débauches avaient soulevé tous ses sujets. Argoun, à la tête d'une troupe de soldats déterminés, attaque le khan, le met en fuite, l'atteint peu après et le livre à sa belle-mère, qui le fait mettre à mort.

VIII. ARGOUN-KAN.

$\frac{682}{683}$ de l'hégire (1284 de J. C.). ARGOUN, fils d'Abaka-Khan, fut proclamé khan après la mort d'Ahmed; mais il ne voulut prendre ce titre qu'après avoir reçu l'investiture du grand khan de Tartarie, dont il se regardait comme vassal. Il donna la charge de visir à Bogha; celui-ci ayant au-dessus de lui Samsoddin Saïd, chef du divan, dont le mérite et le crédit l'offusquaient, vint à bout de le faire périr par ses calomnies.

Bogha ne mettant plus alors de bornes à son ambition , entreprit de supplanter son maître. Il n'y réussit pas , et fut tué par ordre du khan l'an 686 de l'hégire (1287 de J. C.). Un médecin juif eut alors la confiance d'Argoun. Les Mahométans perdirent à ce choix , et furent exclus , par les conseils du juif , des charges de judicature et de finance ; mais les Chrétiens y gagnèrent. Argoun fit même alliance avec les Francs , et se proposait de les mettre en possession de la Terre-Sainte Mais tandis qu'il se prépare à l'exécution de ce projet , il est attaqué d'une maladie qui le conduit au tombeau l'an 689 de l'hégire (1290 de J. C.).

IX. KANDGIATOU-KHAN.

689 de l'hégire (1290 de J. C.). KANDGIATOU , fils d'Abaka-Khan , et frère d'Argoun-Khan , fut élu pour succéder à ce dernier. Ses débauches , sa perfidie , et son impiété , le firent détester de ses sujets et mépriser des étrangers. L'an 695 de l'hégire (1294 de J. C.) Baidou , son cousin , à la sollicitation des grands , se révolta contre lui , le vainquit dans une bataille , le prit et le fit étrangler.

X. BAIDOU-KAN.

695 de l'hégire (1294 de J. C.). BAIDOU , petit-fils d'Houla-gou , prit possession du trône après la mort de Kandgiatou-Khan ; mais il ne put s'y maintenir. Casan , fils d'Argoun-Khan , et gouverneur du Khorasan , lui déclara aussitôt la guerre , pour venger , disait-il , la mort de son oncle. On en vint à une bataille , où Baidou , trahi par les siens , fut entièrement défait. Il fut arrêté dans sa fuite , et mis à mort par ordre du vainqueur , après 8 mois de règne.

XI. CASAN-KHAN , DIT MOHAMMED.

694 de l'hégire (1295 de J. C.). CASAN , ou GASAN , fils d'Argoun Khan , s'empara du trône , que la mort de Baidou laissait vacant. Il avait embrassé , pour y parvenir , le Mahométisme , par le conseil de Neouroz , son atabek , zélé musulman. Ce prince conserva néanmoins toujours un fonds d'inclination pour les Chrétiens. L'an 1299 de J. C. , accompagné des rois d'Arménie et de Géorgie , il fait irruption en Syrie. Naser , sultan d'Egypte , vient à sa rencontre. Casan taille en pièces son armée pres d'Emèse , et l'oblige de retourner en Egypte avec sept cavaliers. L'an 1503 , le sultan répare ce malheur par une victoire complète , qu'il remporte sur Kouthlouk , ou Kotalossa , général des Mogols , près de Damas. Cet échec obligea ces derniers

de retourner en Perse. Mais Casan étant venu se mettre l'année suivante à la tête de son armée contre le sultan, les succès varièrent entre les deux princes. L'an 1504, le 31 mai (25 de schoual 703 de l'hégire), Casan mourut à Scham Casan, près de Rai, dans la onzième année de son règne. Ce prince aimait les lettres et les arts.

XII. ALDGIAPTOU, DIT KHODABANDEH.

705 de l'hégire (1504 de J. C.). ALDGIAPTOU, frère de Casan, vint du Khorasan, dont il était gouverneur, pour lui succéder. Il se fit mahométan, à son exemple, dès qu'il fut sur le trône. Il n'en fut pas cependant moins opposé que lui aux Sarrasins. L'an 1505 de J. C., il prit la défense d'Aïton III, roi d'Arménie, contre les incursions qu'ils avaient faites dans ce pays, et envoya Balargan, son général, pour les en chasser. Il y vint en personne l'an 1507. Mais sur ce que Livon et Aïton, régent d'Arménie, avaient trop tardé de venir audevant de lui, il les fit mettre à mort. Son règne du reste fut tranquille et florissant. Il mourut l'an 1517 de J. C. ($\frac{717}{718}$ de l'hégire) âgé de 56 ans, à Soltanie, qu'il avait fondée (Voy. Livon III, roi d'Arménie).

XIII. ABOUSAÏD.

$\frac{717}{718}$ de l'hégire (1517 de J. C.). ABOUSAÏD, surnommé BAHADOUR, remplaça son père Aldgiaptou sur le trône, à l'âge de 12 ans. Son règne fut agité par de fréquentes révoltes des émirs. Il mourut dans le Schirouan, l'an 1535 ($\frac{736}{737}$ de l'hégire), à l'âge de 50 ans. Ce prince fut, en quelque sorte, le dernier khan genghizkhanide de Perse. Après sa mort, les provinces de cet empire furent envahies par les grands, et ses successeurs restèrent sans autorité. Cet état de confusion subsista jusqu'au tems de Timur-Beg, qui renversa toutes ces monarchies naissantes, et changea la face de l'empire persan. Nous passerons tout de suite à ce fameux conquérant, par où finira notre chronologie des empereurs mogols de Perse.

TIMUR-BEG, ou TAMERLAN.

$\frac{762}{763}$ de l'hégire (1560 de J. C.). TIMUR-BEG, nommé par nos historiens TIMURLENC et TAMERLAN, naquit le 25 de schaban de l'an 736 de l'hégire (1557 de J. C.), à Khouadgé-Ilgar, dans la province de Kesch, capitale d'un petit état, faisant partie de l'ancienne Sogdiane, dont Targaï Néviaï, son père, était émir ou prince. Celui-ci étant mort l'an 1560, Timur-Beg lui suc-

céda ; mais sa fortune ne se borna point là. L'an 1570 de J. C. , au mois de mars ou d'avril (ramadhan 771 de l'hégire), sa valeur, éprouvée en diverses rencontres, lui mérita le trône impérial du Zagatai, où il fut élevé par le suffrage des émirs. Presque tout le cours de son règne fut un enchaînement de victoires et de conquêtes. L'an 1571 de J. C. , il subjuga les Gètes, établis à l'orient du Kaptchaq. L'an 1579, il acheva la conquête du Kharisme. L'an 1580, il tourna ses armes contre le Khorasan, qu'il réduisit sous ses lois dans l'espace de trois ans. L'an 1585, il marche contre les princes ilkaniens, maîtres de l'Aderbidgiane, s'empare de Solthanie et de Tauris leurs capitales, et les dépoille, l'année suivante, du reste de leurs états. L'an 1586, il passe dans la Géorgie, force Téfis, capitale du pays, fait prisonnier Mépé Bagrat, roi de Géorgie, et ne lui rend la liberté qu'après l'avoir obligé d'abjurer le Christianisme. Chassé de la Syrie, l'an 1587, par le sultan Barkok, après avoir été battu deux fois, il porta la guerre dans le Turquestan. La conquête de ce royaume fut l'ouvrage pour lui de quelques mois. Il entre, la même année, dans la Perse. Ispahan lui ouvre d'abord ses portes, se révolte ensuite, soutient un siège, est emportée d'assaut, et expie sa résistance par la perte de soixante-dix mille de ses habitants, que le vainqueur fait égorger. Schiraz le reçoit dans ses murs, dès qu'il se présente, le 12 décembre de la même année. L'an 1595, il porte la guerre sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. Il pénètre, cinq ans après, dans l'Indostan, arrive aux environs de Delhi le 5 janvier 1599, prend cette place à la suite d'une victoire remportée sur les Indiens, s'avance jusqu'au Gange, portant partout la désolation et le ravage, reprend ensuite le chemin de Samarcande, où il arrive le 16 mai de la même année. L'an 1400, sollicité par l'empereur de Constantinople, il fait irruption sur les terres de l'empire ottoman, prend d'assaut et saccage, au bout de dix-huit jours de siège, la ville de Siouas, ou Sébaste, qu'il avait inutilement sommée de se rendre. Après avoir exercé sur elle une vengeance terrible, il repasse en Syrie, dont il enlève la plupart des places au sultan d'Égypte, quitte ce pays pour aller achever la conquête de l'Irak babylonienne, se rend maître de Bagdad le 9 août 1401 (28 de dzoulegdé 805 de l'hégire), et livre cette ville au pillage et au glaive. Elle fut entièrement détruite ; mais les villes de ces contrées étaient aisément rasées, et se rebâtissaient de même : elles n'étaient que de briques séchées au soleil. Tamerlan de là retourne dans l'Asie mineure. L'an 804 de l'hégire, le 29 de dzouleaada (50 juin 1402 de J. C.), suivant les historiens arabes, le 28 juillet 1402, suivant les Grecs, il gagne, près d'Angouri, ou Ancyre, sur Bajazet I, empereur ottoman, une célèbre ba-

taille, où ce dernier est fait prisonnier avec son fils Musa. Tamerlan usa de cette victoire avec une modération qui ne lui était pas ordinaire. Etant entré dans le camp ennemi, et s'étant logé dans la tente du monarque ottoman, il en demandait des nouvelles, lorsqu'on l'amena les mains liées. Il ordonne sur-le-champ qu'on le délie, et qu'après lui avoir donné le tems de se délasser un peu de la fatigue d'une si cruelle journée, on le lui présente dans un état conforme à sa dignité. Bajazet, le plus orgueilleux des hommes, parut devant son vainqueur avec plus de fierté que de douleur. Tamerlan l'ayant considéré un moment, et voyant qu'il était borgne, ne put s'empêcher de sourire : *Il n'est pas d'un grand cœur*, lui dit Bajazet, *d'insulter un malheureux. Je n'insulte pas à ton état*, lui répondit le Tartare ; *mais je ris de ce que la fortune a partagé l'empire du monde entre un borgne comme toi, et un boiteux comme moi*. Tamerlan était effectivement resté fort incommodé d'une blessure au pied, qu'il avait autrefois reçue dans un combat. *Tu aurais pu*, ajouta-t-il, *éviter ton malheur par un peu de condescendance*. — *Profite de ta fortune*, réplique le superbe ottoman, *et ne te mêle point de me donner des leçons*. Malgré cette fierté déplacée et en quelque sorte outrageante, Tamerlan lui prodigna les bons traitements, et n'oublia rien pour le consoler dans son malheur ; il était même sur le point de lui rendre la liberté, lorsque Bajazet mourut (*Voyez Bajazet I*, empereur ottoman). La conquête de la Naçolie suivit la bataille d'Angouri. Pruse fut réduite en cendres, Nicée pillée, et tout le pays jusqu'au Bosphore de Thrace dévasté. L'an 1404, Tamerlan retourne à Samarcande, d'où, après quelque séjour, il part pour faire la conquête de la Chine. Mais la mort le surprit à Otrar, dans le Turquestan, le 1 avril 1405 (50 de ramadhan 807 de l'hégire), à l'âge de soixante-onze ans. Ce prince infatigable était non-seulement boiteux, comme on l'a dit, mais encore manchot du côté droit. il n'eut d'autre règle que son ambition, et se crut tout permis pour arriver à la monarchie universelle où il aspirait. Le P. Catrou (*Hist. gén. de l'emp. du Mogol*, t. 1, p. 7) voudrait persuader qu'il avait du penchant pour le Christianisme. Mais d'Herbelot (p. 888) pense, avec plus de raison, que ce prince favorisait de préférence le Mahométisme. Nous ne suivrons pas plus loin les empereurs tartares, dont les affaires n'eurent dans la suite presque plus de rapport avec celles de l'Europe.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

D E S

EMPEREURS OTTOMANS.

« Après que les sultans seldgiocides , dit M. de Guignes ,
» eurent été entièrement détruits par les Mogols , leur em-
» pire se trouva divisé en différentes petites principautés , et
» quantité d'émirs seldgiocides et turkomans , qui étaient
» établis dans l'Asie mineure , se rendirent souverains
» chacun dans leur province. Ils s'étaient d'abord retirés
» dans les montagnes , pendant que les Mogols étaient
» maîtres des plaines. Toutes ces petites principautés sont
» au nombre de onze. Une était possédée par l'émir Tha-
» man , ou Atman , ancêtre des Turcs Othmanides (ou
» Othmans). Tout ce qui précède le règne de ce prince ,
» dans les historiens turcs , ne contient que des fables
» inventées pour relever la gloire de cette famille. Othman
» et Orkan ne furent que de simples émirs seldgiocides ,
» qui profitèrent du malheur de leurs maîtres. Ils soumi-
» rent dans la suite plusieurs émirs de leurs voisins ; et sous les
» princes postérieurs , ces Turcs se rendirent maîtres de
» l'Asie mineure entière... Les conquêtes , que ces princes
» firent ensuite sur les Chrétiens et sur les Musulmans , ren-
» dirent cet empire un des plus puissants de l'Asie. Ils tiennent
» à présent leur cour à Constantinople ». Telle est l'origine
la plus certaine de la monarchie des Ottomans.

I. OTHMAN.

L'AN 698 de l'hégire (1299 de J. C.), OTHMAN ou
ATHMAN , communément appelé OTTOMAN , fils , à ce qu'on
prétend , d'Ortogral , était , comme on l'a dit , l'un des émirs
de Gaiatheddin Masoud , dernier sultan d'Iconium. Voyant
cette monarchie détruite , il forma le projet d'en élever une

nouvelle sur ses ruines. Plusieurs émirs se joignirent à lui ; il en soumit d'autres par la force des armes. Il enleva aux Grecs et aux Tartares plusieurs villes , dont la plus considérable est celle d'Iconium qu'il prit sur les derniers. Enfin il couronna ses conquêtes par celle de Pruse, ou Burse, en Bithynie, dont son fils Orkan se rendit maître après un long siège, l'an de l'hégire 726. Il était convenu par la capitulation que les habitants devaient sortir de la place avec tous leurs effets. Mais Orkan, par une perfidie adroite, commença par retenir les enfants, disant qu'il n'était pas juste de les enlever à leur patrie sans prendre leur consentement ; et que, jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de pouvoir le donner, ils resteraient dans la ville. Par une semblable raison, il retint ensuite les effets comme un héritage dont on ne pouvait les priver ; ce qui fit qu'aucun des habitants ne voulut s'expatrier. Othman était alors malade. Il mourut le 10 de ramadhan de la même année (10 août de l'an de J. - C. 1326), à l'âge de 69 ans (*Hist. Univers.*). Othman ne prit jamais le titre d'empereur ni de sultan, et se contenta de celui d'émir. Mais son gouvernement n'en fut pas moins despotique. Il avait su persuader à ses sujets que l'autorité du souverain doit être absolue parce qu'il est, disait-il, l'image de la divinité qui ne peut être bornée dans ses décrets. Quelque heureux et quelque rapide qu'ait été le succès de ses armes, il vit s'élever à côté de lui une puissance qui contrebalança la sienne, et qu'il n'osa pas attaquer par respect pour la loi qui défend aux Musulmans de faire la guerre à leurs frères. Cette puissance fut celle de Karaman, chef des Turcomans, déjà établis en Asie avant lui. Ce prince, voyant la dynastie des Seldgioucides éteinte, s'empara de la Cappadoce, avec d'autres pays voisins, et y forma un état considérable, qui subsista pendant plus de trois siècles. Ottoman fut un souverain si bienfaisant envers ses peuples, qu'encore aujourd'hui, à l'avènement des sultans au trône, les Turcs leur souhaitent la bonté d'Ottoman.

II. ORKAN.

726 de l'hégire (1326 de J. - C.). ORKAN, fils d'Ottoman, lui succéda. Il prit le titre de sultan, et établit sa résidence à Pruse. Ce prince, à la faveur de la mésintelligence qui régnait parmi les Grecs, recula considérablement les bornes de l'état que son père avait fondé. L'an 727 de l'hégire, il se rendit maître de Nicomédie, que le gouverneur Calo-Jean abandonna lâchement à son approche. L'an 733 (de J. C. 1333), il prit Nicée par composition, au bout d'un siège aussi sanglant qu'opiniâtre,

après avoir battu l'empereur Andronic le jeune. Orkan eut d'étroites liaisons avec l'empereur Jean Cantacuzène, qu'il défendit contre ses rivaux, et dont il épousa la fille Théodora. Mais il trompa son beau-père en différentes occasions, et lui fit payer cher les secours qu'il lui donna. L'an 760 (1559 de J.-C.), Soliman, son fils passe l'Hellespont sur des radeaux, prend Gallipoli, la clef de l'Europe, et pénètre fort avant dans la Thrace. L'année suivante ce jeune prince poursuivant ses conquêtes en Europe, aidé de son frère Amurath, meurt d'une chute de cheval. Orkan fut si sensible à cette perte, qu'elle lui causa la mort à lui-même, 2 mois après celle de son fils, l'an de l'hégire 761 (de J.-C. 1360), dans la 55^e année de son règne et la 70^e de son âge (*Hist. Univers.*). La fourberie et la violence firent toute la politique d'Orkan. Il dépoilla plusieurs émirs de Natolie sous divers prétextes; il ne garda les traités avec les Chrétiens qu'autant que ses intérêts le demandèrent; il usa de ses victoires avec une cruauté qui lui assujettit d'avance les places qu'il menaçait, par la terreur qu'elle leur inspira. Il faut dire néanmoins, à la louange d'Orkan, qu'il établit dans son état plus d'ordre qu'on n'en devait attendre d'un prince injuste et cruel. Ce fut lui qui institua dans chaque ville un cadî : juge qui devait répondre au pacha ou gouverneur de la province. Il assigna une solde journalière aux troupes, accoutumées jusqu'alors à ne vivre que de pillages, et donna à chaque corps militaire un uniforme. Il fonda des hôpitaux, bâtit des mosquées, favorisa les lettres, et érigea des collèges pour les cultiver. C'est à lui qu'on doit rapporter l'institution de la fameuse milice des Janissaires, que son fils Amurath, à qui on l'attribue ordinairement, ne fit que perfectionner. Orkan retenait un grand nombre de Chrétiens dans les fers. Il choisit entre eux les jeunes gens les mieux faits, dont il composa différentes classes, sous des capitaines expérimentés, pour les former au métier des armes. Amurath, son fils, qui en eut le commandement général, s'en servit utilement contre les Chrétiens eux-mêmes (*Anecd. Orient.*).

III. AMURATH I.

761 de l'hégire (1360 de J. C.). AMURATH, ou MORAD, nommé par les Occidentaux LAMORABAQUIN, fils d'Orkan, devint son successeur à l'âge de 41 ans. Après s'être rendu maître d'Ancyre et de plusieurs châteaux voisins, il envoya Schabin, son grand visir, en Thrace, pour achever la conquête de cette province. Andrinople, après une longue et vigoureuse résistance, est prise par stratagème et saccagée : d'autres places des mêmes quartiers se rendent presque sans résis-

tance. Froissard , raconte , d'après le roi d'Arménie qu'il avait vu en France, qu'Amurath se proposant de faire la conquête de la Servie envoya des ambassadeurs au despote de ce pays avec un mulet chargé d'un sac de millet , voulant lui faire savoir par là qu'il ferait entrer sur ses terres une armée aussi nombreuse que les grains de millet qui étaient dans ce sac. Le despote ayant demandé trois jours aux ambassadeurs pour leur répondre , fit jeûner pendant ce tems toute la volaille de sa basse - cour ; et le troisième jour, il fit verser devant elle le sac de millet qui, en moins d'une demi-heure fut avalé. Alors, adressant la parole aux ambassadeurs qui étaient présents : *Beaux seigneurs* , leur dit-il , *avez-vous veu comment le millet , que vous m'avez apporté de par votre maistre en moy menaçant, est dévoré et mis au néant par celle poulaille ? et encore en mangeraient-ils bien plus largement , s'ils en avoient.....* Lamorabaquin (c'est ainsi qu'il appelle Amurath) me mande que si je n'obéis à luy , il mettra dedans ma terre gens d'armes sans nombre. Si dites-luy, de par moy, que je les attendray ; mais il ne n'y en saura ja tant venir qu'ils ne soient tous dévorés , comme le millet a esté dévoré par ceste poulaille. Et de fait , Amurath ayant envoyé une armée de 60 mille hommes en Servie , le despote trouva moyen d'en enfermer l'avant-garde dans une embuscade où elle fut taillée en pièces. *Bien en y avoient aucuns qui se cydoient sauver , mais non firent ; car ils furent chassés et versés par terre tous morts , n'oncques un tout seul ne s'en sauva. Or retournèrent ceux de l'arrière-garde devers Lamorabaquin , et lui contèrent le grand meschef qui estoit venu à ses gens.* Voilà ce que le roi d'Arménie racontait à la cour de France. Si l'anecdote est vraie , il faut ajouter qu'Amurath prit bien sa revanche dans la suite ; car , l'an 791 de l'hégire , étant passé en Europe , il livra bataille , dans la plaine de Cassovie , à l'armée des Chrétiens , composée de Serviens , de Bulgares et de Hongrois , la mit en fuite , et fit prisonnier le roi de Servie , nommé Lazare. Il ne jouit pas , à la vérité , du fruit de sa victoire ; car après l'action , comme il visitait le champ de bataille , un soldat triballien , qui se mourait , ranimant ses forces à la vue de cet ennemi , lui porta un coup de dague , dont il mourut le même jour , au commencement de ramadhau selon M. de Guignes (août ou septembre de l'an de J. C. 1381), dans la 50^e année de son règne, et la 71^e de son âge (*Hist. Univ.*). Les Annales turques mettent la mort d'Amurath en 785 (de J. C. 1389). Amurath I réunissait des qualités opposées , qui rarement se trouvent rassemblées dans la même personne. Il avait une force prodigieuse et des maladies violentes ; il fut également

doux et cruel , insatiable du sang humain et avare de celui de ses sujets ; ils inspira de la terreur et se fit des amis ; il vieillit et conserva son agilité jusqu'à la fin de ses jours. Ce fut lui qui créa la charge de cadilesker , ou juge d'armée , pour connaître de toutes les affaires qui concernent les troupes en paix comme en guerre, et maintenir la discipline dans toute sa vigueur. Pour s'attacher ses soldats , Amurath distribua aux principaux d'entre eux des terres conquises , à la charge de fournir un cheval et des soldats à proportion de la valeur du fonds ; en quoi il a été imité par ses successeurs. Ces bénéfices militaires , appelés timars , sont tellement dans la main du prince , qu'un timariot craint de perdre l'héritage qu'il tient de son père , ou du sultan , comme il craindrait de perdre une paye journalière , que le moindre mécontentement ou caprice pourrait lui faire ôter.

IV. BAJAZET I.

791 de l'hégire (1389 de J. C.). BAJAZET , ou BAYEZID , 2^e fils d'Amurath , fut substitué à son père le même jour que ce prince mourut. On le surnomma par la suite ILDERIM , ou l'éclair , à cause de la rapidité de ses conquêtes. Le premier exercice , qu'il fit du pouvoir souverain , fut de faire étrangler , par le conseil des grands , Jacob , son frère cadet , qui voulait soulever l'armée contre lui. Affermi sur le trône par ce fratricide , Bajazet ne pensa qu'à étendre de plus en plus les vastes domaines que son père lui avait laissés. Il attaqua indifféremment les princes chrétiens et les princes musulmans , dont les états pouvaient entrer dans l'arrondissement des siens. Sa première expédition fut contre Jerman Ogli , prince de Phrygie , dont il avait épousé la fille. Etant entré subitement dans ce pays , il le soumit entièrement dans l'espace de deux mois. Il passa , l'année suivante , en Europe , pour faire la guerre à Etienne , prince de Moldavie , qui , deux ans auparavant , avait battu les généraux d'Amurath. Etienne vint au devant de lui ; et le combat s'étant engagé , il fut d'abord obligé de fuir : mais ranimé par les reproches de sa mère , il revint à la charge , et fit un grand carnage des Turcs. Bajazet était alors maître de la Valachie. Apprenant que ce pays est dévasté par Sigismond , roi de Hongrie , il envoie des troupes , l'an 795 (de J.-C. 1395) , contre lui. L'armée hongroise est taillée en pièces près de Nicopoli , en Bulgarie. L'an 798 , le 24 de dzouledgé (28 septembre de l'an de J.-C. 1396) , nouvelle victoire de ce prince sur les Chrétiens , près de la même ville. Le combat fut terrible ; et la fleur de la noblesse française , conduite par le connétable de France , Philippe d'Artois , et Jean , comte

de Nevers , y fut moissonnée. Du reste , la perte des vainqueurs fut dix fois plus grande que celle des vaincus. Bajazet , apprenant que les Chrétiens avaient égorgé leurs prisonniers fit égorger les siens en présence du comte de Nevers , qu'il n'épargna que par bravade , et en l'exhortant à prendre sa revanche. Les Annales turques placent cet événement en 790 (1388). Leunclavius le met en l'an de J.-C. 1593. Mais il paraît confondre cette seconde bataille de Nicopoli avec la première (Voy. Sigismond , roi de Hongrie). Enflé de ces avantages , l'insatiable Bajazet porte ses vues sur Constantinople , où déjà il avait acquis une assez grande autorité. Pour les faire réussir , il s'abouche avec Jean Paléologue , qui disputait la trône à l'empereur Manuel , son oncle , et s'engage à le rendre maître de cette capitale , sous la promesse que celui ci fait de l'échanger avec lui contre la Morée. En conséquence le sultan lui envoie un corps de dix mille hommes , avec lequel il va bloquer Constantinople. Manuel , aimant mieux voir crouler le trône impérial sous un autre que sous lui , le cède à son neveu , et se retire. Bajazet somme alors le nouvel empereur de tenir sa parole ; et sur son refus , il se dispose à l'y contraindre par la force. C'en était fait pour lors de l'empire grec , si la providence n'eût opposé dans le même tems à Bajazet un conquérant aussi redoutable que lui. Nous parlons du fameux Tamerlan. Sollicité par les émirs que le sultan avait dépossédés , il l'envoie sommer de les rétablir. L'ambassade est reçue avec une hauteur qui devient une déclaration de guerre. Tamerlan part et entre , le 1 de mouharram (22 août de J.-C. 1400), dans l'Asie mineure à la tête d'une armée prodigieuse. Il prend , après dix - huit jours de siège , la ville de Shiouas , ou de Sébaste , que Bajazet venait d'emporter. Le prince ottoman lui fait demander la paix. Tamerlan y consent , mais à des conditions que Bajazet rejette (La principale était qu'il rétablirait les princes musulmans dans les états dont ils les avait dépouillés). L'an 804 , le 29 de dzoulcaada (50 juin 1402 de J.-C.), bataille furieuse , près d'Ancyre , ou Angouri , entre ces deux conquérants. Elle dura trois jours. Bajazet , après des prodiges de valeur , est pris en fuyant , et amené à Tamerlan , qui le reçoit avec distinction , le comble de caresses , malgré la fierté insultante de ses discours , et lui rend , à la liberté près , tout ce qu'exigeait sa dignité. Il continua d'en user de même , suivant les historiens les plus accrédités , envers son illustre prisonnier , jusqu'à la mort de celui-ci , arrivée le 14 de schaban de l'an 805 (9 mars de J.-C. 1405). Il faut donc mettre au rang des fables renouvelées , d'après les Grecs et quelques écrivains turcs , cette cage de fer , où l'on dit que

Bajazet fut renfermé par ordre de Tamerlan, ainsi que la mort violente qu'on prétend qu'il s'y donna (*Voyez Tamerlan*). Il avait régné quatorze ans et trois mois, et vécu cinquante-huit ans. Malgré sa passion pour la guerre, Bajazet ne négligea pas les travaux de la paix. Outre la ville de Guizelhissar qu'il bâtit vis-à-vis de Constantinople pour fermer aux empereurs grecs l'entrée de l'Asie, il orna presque toutes les grandes villes de son empire de mosquées, d'écoles publiques, d'hôpitaux, enfin de toutes les fondations utiles au peuple, faites pour immortaliser la magnificence d'un monarque (M. l'Abbé Millot, *Hist. des Turcs*). Depuis Bajazet I, par une loi publique, les sultans n'épousent jamais de femmes et n'ont que des concubines.

V. SOLIMAN I.

805 de l'hégire (de J. C. 1402). SOLIMAN I, appelé MUSULMAN, par les Tartares, et CALEPIN, ou CÉLÉBIN, par les Chrétiens, fils de Bajazet, s'étant sauvé de la bataille d'Ancyre, fut proclamé sultan à Andrinople par le petit nombre des troupes ottomanes, qui étaient restées en Europe. Musa, son frère, que Tamerlan, après l'avoir fait prisonnier, avait non seulement remis en liberté, mais encore décoré du titre impérial, prétendit en exercer les droits, et établit son siège à Pruse. Guerre entre les deux frères. Musa, poursuivi par Soliman, est obligé d'aller chercher une retraite chez les Valaques, dont il est bien accueilli. Soliman, pour n'avoir pas à combattre à la fois les Tartares et les Grecs, s'accorde, suivant Ducas, avec l'empereur Manuel, en lui cédant toutes les conquêtes de son père en Europe, à la réserve de la Thrace et de quelques autres provinces voisines. Il porta, depuis, ses armes en Asie, dont il recouvra la meilleure partie du vivant même de Tamerlan. La prospérité le précipita dans la débauche. Musa, son frère, en prit occasion de recommencer la guerre. Obligé de se sauver d'Andrinople, où Musa était venu le surprendre, Soliman est tué sur la route de Constantinople, l'an 1410 de J. C., par trois assassins, qui portèrent son corps à Musa dans l'espoir d'une grande récompense. Il se trompèrent; Musa les fit brûler vifs, et rendit au cadavre de son frère tous les honneurs dûs à un empereur ottoman. Son règne dura sept ans et dix mois (M. de Guignes et *Hist. Univ.*).

VI. MUSA CHÉLÉBI.

815 de l'hégire (de J. C. 1410). MUSA, ou MOYSE, surnommé CHÉLÉBI, fils de Bajazet, fut reconnu sultan par toute

l'armée de l'Europe après la mort de Soliman. Il partagea l'empire avec son frère Mahomet, que l'armée d'Asie avait aussi proclamé sultan. L'an 815 (de J. C. 1412), il remporta sur l'empereur Sigismond une victoire si complète près de Sémen-dria, qu'à peine échappa-t-il un seul homme pour porter la nouvelle de ce désastre. La même année, Ornus-Beg, l'un de ses généraux, et Kirkan-Mouliak, son visir, voyant qu'il se livrait à la débauche, invitent Mahomet à se rendre maître de tout l'empire. Bataille entre les deux frères. Musa, trahi par les siens, la perd et se sauve en Servie. L'année suivante (de Jésus-Christ 1415), Musa, de retour à Andrinople, est attaqué de nouveau par son frère : il prend la fuite ; mais un cavalier l'atteint, et le mène à Mahomet, qui le fait mourir sur-le-champ, après un règne de trois ans et demi. Tel est en substance le récit des écrivains turcs : les historiens grecs racontent les choses autrement ; mais on doit, ce semble, la préférence aux premiers. Les historiens turcs ne comptent ni Soliman ni Musa parmi les empereurs, parce que ni l'un ni l'autre n'ont régné sur tous les états qui avaient appartenu à Bajazet.

VII. MAHOMET I.

816 de l'hégire (de J. C. 1413.). MAHOMET, troisième fils de Bajazet, fut proclamé sultan, ou empereur de tous les Ottomans, immédiatement après la mort de Musa. Il était âgé pour lors de 59 ans. Mahomet se fit respecter de tous ses voisins, et vécut en paix avec l'empereur Manuel. Il rendit à celui-ci les places du Pont-Euxin, de la Propontide et de la Thessalie, que ses prédécesseurs lui avaient enlevées. L'an 820 (de J. C. 1418), Mustapha, le plus jeune des fils de Bajazet, paraît en Valaquie, où il forme un parti pour détrôner Mahomet. Étant passé de là en Thessalie avec des forces considérables, il y est poursuivi par le sultan qui l'oblige de se renfermer dans Thessalonique, ville appartenante à l'empereur Manuel. Mahomet demanda que le rébelle lui fût livré ; mais l'empereur s'en excusa, et l'on convint qu'il le retiendrait prisonnier jusqu'à la mort du sultan. Les historiens turcs prétendent que Mustapha était un imposteur, disant que celui dont il prenait le nom et les qualités fut tué à la bataille d'Ancyre. Ducas le donne pour un vrai fils de Bajazet, et les auteurs de l'Histoire Universelle pensent de même. L'an 824 (de J. C. 1421), Mahomet porta la guerre chez les Valaques, pour les punir d'avoir reconnu Mustapha. Il mourut d'un flux de sang, en revenant de cette expédition, à l'âge de quarante-sept ans, après avoir régné huit ans et dix mois. Par sa prudence et sa

valeur , il avait rétabli l'empire ottoman , ébranlé par de longues guerres civiles.

VIII. AMURATH II.

824 de l'hégire (1421 de J. C.). AMURATH , fils aîné de Mahomet , fut reconnu pour son successeur , quarante jours après sa mort , à l'âge de dix-huit ans. Pendant cet intervalle , la justice se rendit au nom de Mahomet , comme s'il eût été vivant. Le premier soin d'Amurath fut de faire inhumer son père dans la mosquée de Pruse , qu'il avait fondée. Mustapha , son oncle , sorti de sa prison , se mit en devoir de lui disputer l'empire avec le secours des Grecs. Gallipoli fut sa première conquête. Il se rendit maître ensuite d'Andrinople et de presque toute la Turquie européenne , après avoir débanché l'armée qu'Amurath avait envoyée contre lui. Démétrius Lascaris , que l'empereur Manuel lui avait donné pour général , le somme alors de rendre Gallipoli à l'empire grec , comme il s'y était engagé. Il le refuse ; et Lascaris , indigné de sa mauvaise foi , se retire avec ses troupes. Ses autres généraux , voyant qu'il se livre à la mollesse , l'abandonnent de même. Obligé de faire , il est poursuivi , et tombe entre les mains d'Amurath , qui le fait pendre. L'an 825 de l'hégire , Amurath , pour se venger du secours que les Grecs avaient donné à son oncle , va ravager , avec une armée de cent cinquante mille hommes , la Thrace , la Thessalie et la Macédoine. Mais pendant qu'il est occupé à cette expédition , l'empereur Manuel persuade par lettres un certain Hélias , gouverneur de Chélébi-Mustapha , frère d'Amurath , de mettre sur le trône ce jeune prince , qui n'avait que neuf ans , et de régner sous son nom. La ville de Nicée se laisse gagner , et reçoit l'usurpateur. Amurath , à cette nouvelle , revole en Asie. Sa présence fait rentrer Nicée dans le devoir ; les conjurés sont arrêtés , et mis à mort impitoyablement. Amurath n'épargne ni Mustapha ni ses autres frères , qu'il fait étrangler en sa présence. Délivré de cette guerre intestine , Amurath tourne ses armes contre les Chrétiens. L'an 1429 de J. C. , il prend sur les Vénitiens , au mois d'avril , la ville de Thessalonique , que les Grecs leur avaient cédée. Il y eut moins de carnage dans cette ville qu'on n'en voit ordinairement dans une place emportée d'assaut , parce qu'Amurath avait abandonné à ses soldats tous les esclaves qu'ils y feraient. L'an 1435 de J. C. , une intrigue du sérail détermine Amurath à déclarer la guerre au despote de Servie , dont il avait épousé la sœur. Semendrie , capitale de cet état , tombe sous les lois du sultan , après un vigoureux siège. Le despote fuit à la cour de

Ladislas, roi de Pologne et de Hongrie, et se hâte de mettre l'importante place de Belgrade sous la protection des Hongrois. Assiégée bientôt après par Amurath, elle est défendue par Jean Corvin Huniade, vaivode de Transylvanie, avec tant de valeur et d'habileté, qu'au bout de six mois, les Turcs sont obligés de se retirer. Ce fut à ce siège qu'ils éprouvèrent, pour la première fois, l'effet du canon, qui leur causa beaucoup de surprise et d'effroi. Huniade remporte encore sur eux, dans le cours de cette année et des suivantes, d'autres avantages si considérables, qu'Amurath est obligé de conclure avec la Hongrie, l'an de J. C. 1444, une trêve de dix ans (Sponde); mais elle est presque aussitôt violée par les Chrétiens. Amurath, irrité de cette perfidie, va chercher le roi Ladislas à Varne, où il était campé, et lui livre bataille le 10 novembre de J. C. 1444. La victoire demeure long-tems incertaine; mais Ladislas ayant été tué dans la mêlée, elle se déclare pour les Turcs. On ne fit aucun prisonnier, parce que les vainqueurs ne firent aucun quartier, soit qu'on mit bas les armes ou non. La tête de Ladislas fut apportée au sultan, qui, dès le lendemain de la bataille, fit élever sur la place une pyramide chargée d'inscriptions fastueuses, à côté d'un trophée composé des armes des vaincus. L'an 1445 de J. C., Amurath, par un caprice qu'on a peine à concevoir, remet les rênes du gouvernement à son fils Mahomet, qu'il fait proclamer sultan à l'âge de quinze ans; après quoi il se retire à Magnesie, pour s'y livrer entièrement au plaisir. Mahomet choisit Andrinople pour le siège de son empire. Mais ses ministres, abusant de sa jeunesse, et ses troupes le méprisant, plongèrent l'état dans la plus grande confusion, les uns par leurs rapines, les autres par leur licence. Quatre mois s'étaient à peine écoulés depuis l'abdication d'Amurath, qu'il remonte sur le trône pour remédier au désordre, et oblige son fils d'en descendre. L'an 851 (de J. C. 1447), Amurath marche en Albanie, pour réduire le célèbre Georges Castriot, autrement dit Scanderberg: c'était un élève des Turcs, qui était rentré dans ce pays, dont le sultan avait dépouillé Jean Castriot, son père. Une armée de cent mille hommes assiège Croye, sa capitale. Quatre mille hommes de garnison, que Scanderberg y avait mis, suffirent pour repousser les assiégeants; tandis que ce héros, avec une armée de quarante mille hommes soudoyés par les Vénitiens, harcèle continuellement celle des Turcs. Amurath est obligé de se retirer: il revient l'année suivante, et essuie les mêmes affronts. L'an 855 de l'hégire, le 7 de mouharram (9 février de l'an de J. C. 1451), Amurath meurt près d'Andrinople, à l'âge de quarante-neuf ans, après un règne de trente ans six mois et huit jours.

IX. MAHOMET II.

855 de l'hégire (1451 de J. C.). MAHOMET II, fils d'Amurath II, fut proclamé sultan une seconde fois, trois jours après la mort de son père, à l'âge de vingt ans. Ce prince, la terreur de l'Europe, renversa deux empires, conquit douze royaumes, et prit sur les Chrétiens plus de deux cents villes. Il avait reçu de la nature d'excellentes qualités, un corps robuste, un esprit vif, fécond en ressources et propre aux sciences; mais jamais prince ne manqua plus des qualités qui font l'honnête homme. Il n'avait ni foi ni loi, comptait la probité pour rien, et se moquait de toutes les religions, sans excepter celle de son prophète. L'an de l'hégire 857, le 22 de rabîé I (2 avril 1455 de J. C.), il met le siège, avec une armée de trois cent mille hommes, devant Constantinople, qu'il emporte d'assaut le 20 de djoumadi I (29 mai), après cinquante-huit jours de tranchée ouverte. On a parlé ci-devant (*Voyez les empereurs grecs*) de l'expédient qu'il imagina pour faire entrer ses vaisseaux dans le port de cette ville, fermé par une double chaîne de fer. Malgré le succès de cette entreprise étonnante, il fut plusieurs fois sur le point de lever honteusement le siège, tant il était rebuté de la vigoureuse résistance des assiégés, et de la diligence avec laquelle ils réparaient dans la nuit les brèches qu'il avait faites durant le jour à leurs murs. Enfin, par un dernier effort de rage et de cruauté, il prit le parti de faire un pont des corps de ses propres soldats. La dernière attaque commença par les plus faibles et les plus timides, qu'on contraignait, à coups de bâton et de cimeterre, d'aller à une mort certaine; et lorsque les fossés furent comblés des cadavres de ces malheureux, il fit sonner la charge et fit avancer ses meilleures troupes. Les Chrétiens, fatigués du carnage, ne purent tenir long-tems contre leurs efforts; et la mort de l'empereur grec, qui se fit tuer en affrontant le danger, acheva de les déconcerter. Le combat ayant alors cessé, la ville fut en un instant remplie de Turcs. Les soldats effrénés pillent, violent, massacrent et continuent ces horreurs pendant trois jours. Enfin, Mahomet arrive et fait cesser le carnage; il rend même aux prisonniers la liberté, et fait faire à l'empereur des obsèques dignes de son rang. Il accorde aux vaincus le libre exercice de leur religion, donne l'investiture à leur patriarche, suivant l'ancienne coutume des empereurs grecs, et lui assigne l'église des Douze-Apôtres, à la place de celle de Sainte-Sophie, qu'il convertit en mosquée. Enflé de cette conquête, il envoie ses troupes victorieuses dans la Thrace et la Macédoine, où elles n'éprouvèrent presque aucune résistance. En moins d'une année,

plus de quarante places fortes de ces deux provinces subissent le joug. De là elles passent en Albanie, où elles n'ont pas le même succès. Scanderberg les arrête, et les défait en plusieurs rencontres. L'an de J. C. 1456, Mahomet vient assiéger Belgrade, au mois de juillet. Huniade vole au secours de la place, bat la flotte du sultan avec la sienne sur le Danube, débarque ses troupes dans la ville, et force Mahomet, le 22 du même mois de juillet (et non le 6 août), de lever le siège, après avoir perdu quarante mille hommes. Huniade meurt le 10 septembre suivant. Mahomet, en apprenant cette nouvelle, se plaint de n'avoir plus de tête assez célèbre sur laquelle il puisse venger l'affront qu'il a reçu devant Belgrade. L'an 1458 de J. C., Mahomet fait de grands progrès dans la Morée, prend Corinthe, Athènes, et rend tout le pays tributaire. L'an 1461 de J. C., il marche à la conquête de l'empire de Trébisonde, que la maison des Commène possédait depuis l'an 1204. David Commène, qui en jouissait alors, rend la capitale après trente jours de siège et à la veille d'essuyer un assaut. Le vainqueur l'emmène à Constantinople; et quelque tems après, le fait mourir avec ses enfants, sur une accusation d'intelligence avec Uszum-Cassan, souverain de Perse. L'an 1462, Mahomet s'empare de l'île de Lesbos, par la trahison de Lucio Cattilusa, gouverneur de Mitylène, capitale de l'île, qu'il fait étrangler, quelque tems après, sous un frivole prétexte. L'an 1464 de J. C., après la mort de Caraman Oglî, prince de Caramanie, il profite de la division de ses enfants pour envahir cet état qu'ils se disputaient. L'an 1467 de J. C., le 17 février (12 de redgeb de l'an 871 de l'hégire), Scanderberg meurt, âgé de soixante-trois ans, à Lisse, sur la côte de Dalmatie, avec la gloire de s'être toujours maintenu contre les Turcs, et d'avoir gagné sur eux jusqu'à vingt-deux batailles, et tué de sa main près de deux mille Turcs, sans en avoir jamais reçu d'autre mal qu'une blessure légère. Sa force était si extraordinaire, que Mahomet, étonné des coups prodigieux qu'il portait, lui fit demander son cimenterre, s'imaginant qu'il y avait quelque chose de surnaturel. Mais il le renvoya bientôt, comme une arme inutile entre les mains de ses généraux, sur quoi Scanderberg lui fit dire qu'en lui envoyant son cimenterre, il avait gardé le bras qui savait s'en servir. Son fils Jean Castriot lui succéda; mais il n'eut pas les mêmes avantages. L'an 1469 de J. C., Mahomet, irrité des actes d'hostilité commis par une flotte vénitienne contre les Turcs, fait vœu d'exterminer les Chrétiens. L'année suivante, il attaque l'île de Négrepont, la plus grande de celles de la mer Egée, et forme le siège de Chalcis, qui en était la capitale. Le provvediteur Arezzo, qui la défendait pour les Vénitiens, est contraint par la famine, après une vigoureuse résistance, de capituler. Il

demande la vie sauve pour lui et pour les siens. Mahomet répond de la tête des Vénitiens sur la sienne. Mais dès qu'il est entré dans la place, il fait scier par le milieu du corps le provéditeur et ses principaux officiers, disant qu'il avait garanti leurs têtes, mais non pas leurs flancs. Les succès de Mahomet excitent la jalousie de Uszum-Cassan, conquérant de la Perse. S'étant allié avec les Vénitiens et les Rhodiens, il entre à main armée dans la Caramanie. Mustapha, fils du sultan et gouverneur de la province, gagne sur lui deux sanglantes batailles sous les yeux de son père. Mahomet prend ombrage de la gloire de son fils, le ramène à Constantinople; et, quelque tems après, il le fait étrangler, pour avoir outragé la femme de son visir qu'il lui avait substitué pour continuer la guerre. Toujours avide de conquêtes, il envoie, l'an 1475 de J. C., son général Soliman contre Etienne, vaivode de Moldavie. Etienne le reçoit sans s'effrayer, et lui taille en pièces une armée, dit-on, de cent vingt mille hommes. Mahomet répara ce revers l'année suivante, étant venu en personne avec toutes ses forces dans la Moldavie, qu'il dévasta sans éprouver de résistance. La même année, le pacha Gyedik Ahmed enlève aux Génois la ville de Cuffah (l'ancienne Théodosie), capitale de la Tartarie crimée (l'ancienne Chersonèse taurique). Il y trouva Mengeli Gieray, de la race des princes du Kaptchaq, qui, après avoir été long-tems en guerre avec son frère, s'était jeté entre les bras des Génois. Mahomet le nomma khan de Crimée, et lui donna une armée pour se mettre en possession du pays. Mengeli monte sur le trône après avoir tué son frère dans une bataille. C'est le premier khan des Tartares de Crimée de la création des Turcs. Sa postérité règne encore aujourd'hui dans ce pays; et c'est l'opinion des Turcs, que la famille du khan des Tartares succéderait au trône de Constantinople, si la race ottomane venait à manquer de mâles. Après l'expédition de Crimée, Mahomet fonda sur l'Albanie avec une armée de cent cinquante mille hommes, qui mit tout à feu et à sang. C'étaient les Vénitiens qui avaient la garde de ce pays, comme tuteurs de Jean Castriot. Croye, défendue par François Contarini, se rendit après un an de siège: Scutari (*Scodra*) fit encore une plus belle défense. Mahomet, après sept assauts, convertit le siège en blocus, et se retira. Mais enfin les Vénitiens se déterminèrent à céder cette place aux Turcs, par un traité de paix conclu l'an 1478. Mahomet dès-lors méditait une conquête qui devait lui assurer la jouissance tranquille de toutes celles qu'il avait faites. C'était celle de l'île de Rhodes, possédée par les chevaliers de Saint-Jean, ennemis irréconciliables des Turcs, dont ils étaient le plus terrible fléau. Après avoir préparé cette expédition en silence, il envoie, pour l'exécuter, le pacha

Paléologue Mischa, grec renégat, avec cent soixante vaisseaux de haut bord et cent mille hommes de débarquement. La flotte ottomane arrive, le 25 mai 1480, devant la capitale de l'île, dont le siège est le même jour commencé. Rien n'est comparable aux efforts que firent les Turcs pour se rendre maîtres de la place, et à la brave résistance des Rhodiens, commandés par le grand-maître d'Aubusson, qui les obligèrent enfin à lever le siège le 17 août de la même année, et non de la suivante, comme le marque un moderne (*Voy. les grands maîtres de Saint-Jean de Jérusalem*). Quatre jours après (le 21 août), le pacha Gyedik Ahmed fait une descente sur les côtes de la Pouille, et s'empare de la ville d'Otrante; c'était la clé de l'Italie du côté du Levant. Cette conquête fit trembler l'Europe, et l'Italie en particulier. Heureusement pour les Chrétiens, un accès de colique enleva Mahomet dans une bourgade de Bithynie, le 5 dgioumadi I de l'année suivante (2 juillet 1481), dans la cinquante-troisième année de son âge, suivant la plupart des historiens mahométans. Les auteurs chrétiens mettent sa mort le 3 mai de la même année. Mais deux écrivains turcs, contemporains de Mahomet, cités par M. de Fiennes (*Journ. de Verd.*, octob. 1766, p. 285), avancent cet événement de dix ans, et le placent au 9 de redged 875 (1 janvier 1471); ce qu'il est impossible de concilier avec la suite des événements de son règne. C'est depuis la conquête de Constantinople que la cour ottomane a pris le nom de Porte: dénomination dont la véritable raison n'est pas bien certaine.

X. BAJAZET II.

886 de l'hégire (1481 de J. C.). BAJAZET II, surnommé LAMORABOQUIN par les Francs, fils aîné de Mahomet II, était en Egypte au retour d'un pèlerinage de la Mecque, lorsqu'il apprit la mort de son père. A cette nouvelle, il revole à Constantinople pour se mettre en possession du trône. Il avait un frère, nommé Jem, ou Zem, par les Turcs, et Zizim par les Chrétiens, prince ambitieux et intrigant, dont il ne pouvait trop se hâter de prévenir les desseins. Zizim en effet gagna les troupes d'Asie, et vint à bout de se faire proclamer empereur à Pruse. Guerre entre les deux frères. Zizim, battu par Ahmed pacha, se retire en Egypte. Il revient l'année suivante, et lève une nouvelle armée, qui est encore mise en déroute. Alors il passe à Rhodes, d'où, après trois mois de séjour, il est envoyé par le grand-maître en France, où il le fait garder à vue par ses chevaliers. L'an 1489 de J. C., livré aux députés du pape Innocent VIII, il est conduit à Rome. Dans le même tems, Bajazet faisait la guerre en Syrie contre les Egyptiens,

maîtres alors du pays. Après des succès variés, il fait la paix avec eux l'année suivante. L'an de J. C. 1495, l'infortuné Zizim est remis par le pape Alexandre VI entre les mains des officiers de Charles VIII, roi de France. Il meurt subitement peu de jours après son départ de Rome (1). L'an de J. C. 1499, les Turcs, sollicités par Sforce, duc de Milan, font une descente en Italie, et ravagent le Frioul. Cet acte d'hostilité fut suivi d'une guerre de cinq ans entre Venise et le sultan (Voy. les doges de Venise.) L'an 1510 de J. C. ou environ, Bajazet fait étrangler Atsian, l'un de ses fils, pour une désobéissance que l'histoire ne détaille pas. Mahomet, un autre de ses fils, lui étant devenu suspect à raison du grand desir qu'il marquait de s'instruire, il le fait empoisonner secrètement par un secrétaire, et fait jeter ensuite l'assassin à la mer dans un sac de cuir. La même année, sortant de son palais pour aller à la mosquée, un fanatique lui porte un coup de poignard dans le sein, comme il se baissait pour lui donner l'aumône qu'il demandait. La blessure ne fut point mortelle. Mais depuis cet événement, tout ce qui n'est ni membre du divan, ni officier du sérail, n'approche jamais de l'empereur des Turcs, que deux chiaoux ne lui tiennent les bras. L'an de J. C. 1511, Bajazet, succombant aux douleurs de la goutte, veut abdiquer en faveur d'Ahmed, son fils aîné. Sélim, son second fils, se révolte à cette occasion. Bataille entre le père et le fils, donnée au mois de dgioumadi II de l'an 917 de l'hégire (août ou septembre de l'an de J. C. 1511.). Sélim la perd, et prend la fuite. Mais l'année suivante, il est rappelé par les janissaires qu'il avait gagnés. Bajazet alors prend le parti de lui remettre l'empire. Il sort de Constantinople, le 18 de séfer 918 de l'hégire (5 mai de J. C. 1512), pour se retirer à Didimotique sur l'Hebre en Thrace ; mais il meurt sur la route, empoisonné, dit-on, par les mains d'un médecin juif. Bajazet fut un prince voluptueux, faible, superstitieux et cruel. Les Persans profitèrent de son indolence pour reculer leurs limites en resserrant celles de l'empire ottoman.

(1) C'est injustement que la plupart des historiens européens accusent le pape de l'avoir fait empoisonner. Tous les historiens turcs s'accordent à dire que le poison dont il mourut, lui fut donné par les émissaires du sultan son frère. Il n'avait alors que vingt-huit ans. En passant à Rhodes il avait remis sa femme et son fils à la garde du sultan d'Égypte. Le fils s'étant marié après avoir embrassé le Christianisme à Rhodes, ou il s'était établi, eut deux fils et deux filles. Soliman II s'étant rendu maître de Rhodes, le fit mourir avec ses fils, sur le refus qu'ils firent d'abjurer le Christianisme. (Toderini).

XI. SÉLIM I.

918 de l'hégire (1512 de J. C.). SÉLIM I, second fils de Bajazet II, monte sur le trône par l'abdication forcée de son père, à l'âge de 46 ans. Ahmed, son aîné, soutient ses droits les armes à la main. Il est pris dans un combat, et étranglé sur-le-champ. Sélim se défait, par la même voie, de son autre frère Korkud, homme paisible et ami des lettres. L'an 920, (de J. C. 1514), il marche contre Ismael, roi de Perse, le bat le 26 août dans la plaine de Chalderon, et lui enlève Tauris. La guerre continua entre ces deux souverains jusqu'en 922 de l'hégire (1516 de J. C.). Cette année, Sélim tourne ses armes contre Kansou, sultan d'Egypte. Invité par les gouverneurs de Damas et d'Alep, qui trahissaient leur maître, il entre dans la Syrie, livre bataille aux Egyptiens (le 24 août), près d'Alep, et remporte une victoire long-tems disputée par Kansou, qui périt dans le combat. L'année suivante, il gagne, près du Caire, une bataille sur Toumonbaï, successeur de Kansou. S'étant emparé de cette capitale, il fait rechercher tous les Mameluks; il s'en trouva 50 mille : l'impitoyable Sélim les fit égorger sur les bords du Nil. Une troisième bataille, gagnée aux portes du Caire le 1 rabié II 923 (15 avril 1517), le rend maître de la personne de Toumonbaï, qu'il fait pendre, et du royaume d'Egypte, qui devint une province de l'empire ottoman. L'année suivante, il marche contre les Perses, et leur enlève plusieurs places. Sélim, enflé de ses succès, se proposait de retourner en Perse et de détruire cette monarchie, puis d'étendre ses conquêtes en Europe. Mais la mort fit échouer ces ambitieux projets. Il termina ses jours, à l'âge de 54 ans, dans le village de Shuastdy, sur la route d'Andrinople, dans l'endroit même où il avait livré bataille à son père, le 9 de schoual 926 (22 septembre de l'an de J. C. 1520.). Ce prince avait du talent et du goût pour les lettres : il était courageux, sobre, infatigable et libéral; mais il n'en fut pas moins un mauvais fils, un mauvais frère et un vainqueur inhumain.

XII. SOLIMAN II.

926 de l'hégire (1520 de J. C.). SOLIMAN II, fils unique de Sélim, monta sur le trône après la mort de son père. Au commencement de son règne, il eut à dompter Gazeli-Beg, gouverneur de Damas, qui voulait s'ériger en souverain. Le pacha Ferhad, envoyé contre ce rébelle, triomphe de lui le 27 séfer de l'an 927, et met fin par sa mort à la rébellion. Les trou-

bles de Syrie assoupis , Soliman tourna ses armes contre les Chrétiens. Belgrade était leur boulevard , et Mahomet II avait échoué devant cette place avec quatre cent mille hommes. Soliman la fit assiéger par ses généraux , et l'emporta lui-même en personne , le 5 de ramadhan 927 (9 août 1521 de J. C.) , après environ six semaines de siège. Les historiens chrétiens mettent la prise de cette ville au 20 août 1521. Soliman courut ensuite tout le pays , dont il fit un théâtre de guerre. L'an 928 de l'hégire , dans les premiers jours de redgeb (fin de mai 1522) , il envoie une nombreuse flotte , commandée par le visir Mustapha , pour attaquer l'île de Rhodes : il arrive lui-même devant la place le 5 de schoual (le 28 août). Elle est obligée de capituler , après cinq mois et demi de siège , le 5 de séfer de l'année suivante (22 décembre 1522). Soliman y fit son entrée le jour de Noël (Voy. Phil. de Villiers l'Isle Adam , *parmi les gr. mm. de l'ordre de Saint-Jean de Jérus.*). L'an 951 (1525) , Soliman dispense les Français établis dans ses états du tribut qu'il avait imposé à tous ses autres sujets chrétiens , pour avoir le libre exercice de leur religion. Ce privilège fut confirmé , l'an de J. C. 1675 , par Mahomet IV. L'an 952 , le 21 de dzoulcaada (29 août de l'an de J. C. 1526) , Soliman gagne sur Louis , roi de Hongrie , la célèbre bataille de Mohats , où ce prince périt. Après cette victoire , Soliman marche droit à Bude , qui lui ouvre ses portes le 5 de dzouledgé (10 septembre 1526). Il y fait mettre le feu qui en consume la plus grande partie , et surtout une bibliothèque riche en manuscrits recueillis par le roi Mathias Corvin. Ferdinand , successeur de Louis , reprend cette place l'année suivante. Elle retombe au pouvoir de Soliman dans le printems de l'an 1529 de J. C. (956 de l'hégire). C'était alors comme allié de Jean Zapolski , concurrent de Ferdinand pour le royaume de Hongrie , que Soliman était entré dans ce pays. Mais il s'y comporta en ennemi déclaré. Par la capitulation de Bude , la garnison avait eu permission de sortir. Soliman la fit massacrer dans sa retraite. Altembourg , qu'il assiégea ensuite , ayant été emportée d'assaut , tout y fut égorgé par son ordre , sans distinction d'âge , de sexe ni de qualité. Le 26 septembre de la même année , après s'être emparé de plusieurs villes , le sultan va mettre le siège devant Vienne avec une armée de deux cent cinquante mille hommes. La place , défendue par Frédéric , prince Palatin , soutient vingt assauts pendant l'espace de vingt jours. Soliman , rebuté par la brave résistance des assiégés , se retire , le 14 octobre , avec une perte de quatre-vingt mille hommes. En s'en retournant , il traverse encore la Hongrie , où il laisse de nouvelles traces de sa cruauté. De vingt mille esclaves qu'il

traîne après lui, il fait assommer impitoyablement tous ceux qui n'ont pas la force de le suivre. L'an 941 de l'hégire (1534 de J. C.), il passe en Orient, et prend sur les Persans Tauris sans opposition ; mais il perd ensuite une bataille contre le schah Thamasp. A son retour, il sacrifie à la haine de sa maîtresse Roxelane son visir Ibrahim, la meilleure tête du divan et le plus habile de ses généraux, qu'il fait étrangler. La même année, le fameux Chairouddin, surnommé Barberousse qu'il avait créé son amiral, de pirate qu'il était, court la Méditerranée avec cent galères, détruit plusieurs villes des Chrétiens ; puis, s'étant jeté sur l'Afrique, il chasse Muley Hassan de son royaume de Tunis. Cette conquête ne fut point durable. L'an 942 de l'hégire (1535 de J. C.), l'empereur Charles-Quint lève une puissante armée contre Barberousse, prend la Goulette et Tunis, et rétablit Muley Hassan dans ses états. Barberousse dans la suite dédommagea amplement son maître de ce revers. L'an 945 de l'hégire (1538 de J. C.), envoyé par le sultan dans les mers d'Orient, il soumet à l'empire ottoman le royaume d'Yémen et toutes les provinces voisines. Soliman épiait toujours l'occasion de se rendre maître de la Hongrie. L'an 947 de l'hégire (1540 de J. C.), il rentre dans ce royaume après la mort du roi Jean Zapolski, sous prétexte de défendre le fils de ce prince, contre Ferdinand, son compétiteur (*Voy. Ferdinand I, roi de Hongrie*). L'Italie, quelques années après, devint l'objet de l'ambition du sultan. L'an 950 de l'hégire (1545 de J. C.), en vertu d'un traité d'alliance fait l'année précédente entre François I, roi de France, et Soliman, contre Charles-Quint, Barberousse entre dans le phare de Messine, s'empare de la ville de Rhège, conduit de-là sa flotte à l'embouchure du Tibre, vient ensuite faire le siège de Nice, qu'il est obligé de lever par la résistance du château ; ravage à son retour les îles de Gigio, d'Ischia, de Lipari, et rentre dans le port de Constantinople avec sept mille prisonniers. Ce fut sa dernière expédition. Il mourut le 5 de dgioumadi I 953 (4 juillet 1546). L'an 959 de l'hégire (1552 de J. C.), Soliman reprend ses desseins sur la Hongrie. Le pacha Mehemet, qu'il envoie dans ce royaume, le rend maître de la ville et de tout le bannat de Têmeswar. Depuis la perte de Rhodes, les chevaliers de saint-Jean s'étaient établis dans l'île de Malte, dont ils avaient fait le boulevard de la chrétienté contre les entreprises des infidèles. L'an 972, le 25 de schoual (24 mai 1565), le pacha Mustapha fait une descente dans cette île, dont il assiége la capitale avec des forces capables de la réduire en poudre. Mais la valeur du grand-maître Jean de la Valette et de ses chevaliers surmonte les efforts obstinés des Turcs. Le 15 de séfer de

L'an 973 (11 septembre 1565), ils sont obligés de se retirer honteusement avec une perte considérable, après environ quatre mois de siège. Outré de colère et de dépit à la nouvelle de cet échec, Soliman cherche à se venger ailleurs de l'affront qu'il vient de recevoir. L'an 974, il rentre en Hongrie, précédé d'une armée considérable, qu'il avait fait partir d'Andrinople, sous la conduite de Pertu pacha. Mais étant arrivé devant Sigeth pour en faire le siège, il est attaqué d'une fièvre maligne, qui l'emporta le 15 séfer de la même année (30 août 1566), à l'âge de 76 ans, et dans la 46^e année de son règne. Les historiens chrétiens mettent sa mort au 14 septembre. Soliman passe pour le plus grand empereur qu'aient eu les Ottomans. Mais on a trop exagéré ses vertus, dont la plupart n'étaient que d'heureux efforts que sa politique faisait sur la férocité de son caractère. Sa mort fut tenue secrète pendant quatre jours. En attendant l'arrivée de son successeur, Sigeth fut emportée d'assaut le 18 de séfer (4 septembre); et Giule, assiégée par une autre armée de Turcs, eut, dans le même tems, un semblable sort.

XIII. SÉLIM II.

974 de l'hégire (1566 de J. C.). SÉLIM II, fils de Soliman II, ayant appris la mort de son père à Magnésie, se rendit à Constantinople le 9 de rabîé I, et de-là au camp de Sigeth, où il fut reconnu souverain aux acclamations de toute l'armée. L'an 975, au mois de redgeb (janvier 1568), il conclut avec l'empereur Maximilien une trêve pour huit ans. Vers le même tems, il confirma le traité de paix que son père avait fait avec les Vénitiens. Mais l'an 978, au mépris de sa parole, il envoie Mustapha pour faire sur eux la conquête de l'île de Chypre. Famagouste, après un siège de trois mois, est forcée de se rendre le 10 de rabîé I 979 (2 août 1571). La prise de la capitale entraîne celle de toute l'île (*Voy. Venise*). La même année, le 17 de dgioumadi I (7 octobre 1571), la flotte des Chrétiens, commandée par don Juan d'Autriche, âgé pour lors de vingt-quatre ans, gagne sur les Turcs la célèbre bataille de Lépante. On fait état de trente-deux mille de ces infidèles qui périrent dans le combat, de trois mille cinq cents prisonniers et de cent soixante et une galères, prises ou coulées à foud, avec soixante autres bâtimens. Mais cette victoire fut stérile, parce qu'on ne sut pas en tirer les avantages qu'elle devait produire. Ce ne fut point la faute de don Juan. Il voulait aller droit à Constantinople. C'était le seul parti qu'il avait à prendre; mais son conseil s'y opposa. Dans la consternation où étaient les Musul-

mans, on pouvait non seulement se rendre maître de la capitale de leur empire, mais encore, les chasser de la Thrace et de la Grèce. Le grand-visir, apprenant une si grande perte, fait venir le baile de Venise, qu'il retenait prisonnier contre le droit des gens : *Sache*, lui dit-il, *ce que ta république verra bientôt, que les forces de l'empire ottoman sont toujours renaissantes. Nous avons coupé un bras à Venise en lui enlevant l'île de Chypre. Nous tuer des hommes et nous enlever des vaisseaux, comme vous avez fait, c'est nous couper la barbe; elle en croîtra plus touffue.* L'an 982, le 28 de schaban (15 décembre 1574), Sélim meurt d'apoplexie à l'âge de cinquante-deux ans, dans la neuvième année de son règne. On le surnomma *Mest*, c'est-à-dire ivrogne, parce qu'il était adonné au vin. Il avait bien d'autres vices qu'il ne compensa par aucune vertu royale. Les grandes choses qui se firent sous son règne, furent l'ouvrage de ses ministres, et il n'y contribua que par son consentement. (*Voyez Venise*).

XIV. AMURATH III.

982 de l'hégire (1574 de J. C.). AMURATH III, fils aîné de Sélim, succède à son père, et commence son règne par le massacre de ses frères, au nombre de cinq, suivant la barbare coutume des Ottomans. Cette exécution se fit sous ses yeux et en présence des sultanes mères de ces enfants, dont une se poignarda de désespoir. L'an 986 (1578 de J. C.), sur la prédiction d'un fanatique, ou d'un fourbe, qui lui avait dit avoir vu en songe une main divine graver sur la porte du divan ces mots : *Vainqueur de la Perse*, il porte la guerre dans ce pays. Elle fut longue et sanglante, et finit, l'an 997 (1589 de J. C.), par un traité de paix, où les Persans cédèrent aux Ottomans trois provinces, que ces derniers avaient conquises sur eux. Dans le cours de cette guerre, Ibrahim, pacha du Caire, subjuga les Maronites qui habitaient le Mont-Liban et les environs : entreprise dans laquelle avait échoué le sultan Sélim II neuf ans auparavant. L'an 991 (1585 de J. C.), Amurath conclut avec l'empereur Rodolphe une trêve de neuf ans que ses généraux ne se firent nul scrupule de violer toutes les fois que l'occasion favorable s'en présenta (*Voyez Rodolphe II, roi de Hongrie*). L'an 1000 de l'hégire (1592 de J. C.), pour occuper au-dehors ses janissaires, milice inquiète et remuante, Amurath déclare la guerre à l'empereur. Le pacha de Bosnie entre, par ses ordres, en Croatie, à la tête de cinquante mille hommes, et prend Wilhitz, capitale du pays. L'année suivante, les Chrétiens remportèrent deux victoires sur les Turcs

en Hongrie. L'archiduc Mathias se rendit maître de Novigrad au mois de redgeb 1002 (mars 1594). Au mois de dzouledgé (août de la même année), le grand-visir Sinan Bassa oblige la forte place de Raab, ou Javarin, à se rendre le 17 septembre, après avoir soutenu divers assauts. L'an 1005, Amurath meurt le 6 de dgjoumadi I (17 janvier 1595), dans la cinquantième année de son âge, et la vingt-neuvième de son règne. La débauche, l'abus excessif du vin, usèrent ses organes et hâtèrent sa vieillesse. Il était, à cinquante ans, dans une décrépitude complète. Ce prince fut plus haï qu'aucun de ses prédécesseurs, quoiqu'il ait été moins sanguinaire qu'eux. Son extrême avarice en fut la principale cause. Ce prince aima la guerre et n'y alla jamais. Il avait néanmoins du courage. Les janissaires l'éprouvèrent dans une sédition où ils demandaient la tête du desterdar, ou grand-trésorier, l'accusant d'avoir altéré la monnaie dont on payait leur solde. Amurath, n'ayant pu les apaiser, fondit sur eux le sabre à la main, en tua plusieurs et fit trembler les autres.

XV. MAHOMET III.

1005 de l'hégire (1595 de J. C.). MAHOMET III, fils aîné d'Amurath III et son successeur, commença son règne par faire étrangler en sa présence dix-neuf de ses frères, et jeter à la mer dix concubines de son père, qui étaient enceintes. L'an 1004, il lui naît sept fils dans le même mois (Calvis). Ce prince était belliqueux. L'an 1005, vers le milieu de mouharram (septembre 1596 de J. C.), il entre en Hongrie à la tête de 200,000 hommes, va camper devant Agria, et prend cette place par composition le 1 rabié I (octobre 1596). La garnison ayant été massacrée par les janissaires en sortant de la ville, Mahomet, indigné de cette perfidie, fait trancher la tête à leur aga qui l'avait permise. L'archiduc Maximilien marche contre lui, prend son artillerie et lui taille en pièces douze mille hommes. Mais le sultan averti par un renégat italien que les vainqueurs étaient aux prises entre eux pour le pillage, revient à la charge, et leur arrache la victoire le 26 octobre. L'an 1006 (1598 de J. C.), la prise de Javarin ou Raab, enlevée aux Turcs par les Impériaux, le 29 mars, excite une sédition à Constantinople. A la tête des rebelles était Sélim, frère du sultan dont il avait trompé la cruauté dans le massacre de ses frères, par l'adresse du visir. Mahomet, l'ayant attiré auprès de lui, l'interroge, et dès qu'il le reconnaît pour son frère, il lui fait subir la peine du fatal cordon. L'an 1009 de l'hégire, Ibrahim, pacha de Belgrade, assiège Canise avec une armée de deux cent mille hommes ;

l'empereur Rodolphe II lui en oppose une de quarante mille, commandée par le duc du Mercœur, qu'il avait fait venir de France à son secours. Le duc, après une bataille, dont le succès fut incertain, est obligé de se retirer par le défaut de vivres. Sa retraite, la plus belle qu'on eût vue depuis long-tems, met la place dans la nécessité de se rendre le 25 de rabié II (22 octobre 1600). Vers la fin de la même année (au printems de 1601), le duc reprend sur les Turcs Albe Royale; elle fut reconquise par Hassan pacha, le 11 de rabié I de l'an 1011 (19 août 1602 de J. C.). L'année suivante, le 27 de redgeb (21 décembre 1605), Mahomet termine ses jours à Constantinople dans la trente-septième année de son âge, accablé des infirmités que ses débauches lui avaient causées (*Voyez Rodolphe roi de Hongrie*).

XVI. AHMED, ou ACHMET I.

1012 de l'hégire (1605 de J. C.). AHMED ou ACHMET, fils aîné de Mahomet III, monta sur le trône le lendemain de la mort de son père, à l'âge de quinze ans. Tout jeune qu'il était, il s'occupa sérieusement à réparer les fautes de son prédécesseur. L'an 1015, le 18 de redgeb (9 novembre 1606), il conclut, par ses ministres, à Situatoroc, près de Comorre, une trêve avec l'empereur Rodolphe pour vingt ans. Dans le même tems, il continuait la guerre contre les Persans, mais avec très-peu de succès. Murad, son grand-visir, assiége en vain Révan. Schah Abbas, à la tête de ses troupes, recouvre tout ce que les Ottomans avaient enlevé à la Perse, et jette la terreur dans leurs provinces. Cette guerre finit l'an 1020 (1611 de J. C.), par un traité de paix qui assura aux Persans la ville de Tauris, avec les autres conquêtes qu'ils avaient faites. Mais ce traité fut mal observé par les Persans. La guerre ayant recommencé l'an de J. C. 1616, le sphi bat, près de Balsora, les Turcs quoique fort supérieurs en nombre. Achmet était près d'entrer en campagne pour la première fois lorsqu'une maladie violente termina sa vie à l'âge de trente ans, le 16 de dzoulcaada de l'an 1026 (15 novembre 1617 de J. C.).

« Ce prince, dit M. l'abbé Millot, fut celui de tous les empereurs
 « ottomans qui se montra le plus avare du sang des hommes,
 « et qui sut mieux faire respecter sa puissance. Dans un âge
 « tendre, il choisissait ses ministres, et gouvernait avec eux.
 « Il fut tout à la fois libéral et économe, aimant la magnificence
 « et sur-tout la justice qu'il fit rendre à ses sujets sans jamais
 « proscrire que des têtes criminelles ». Il accomplit, le premier
 de tous les empereurs ottomans, ce précepte de l'Alcoran, qui
 enjoint à tout homme de travailler de ses mains pour gagner sa

vie. Il apprit à faire des anneaux de corne propres à bander les arcs ; il les faisait vendre, et le produit en était employé dans sa cuisine.

XVII. MUSTAPHA I.

1026 de l'hégire (1617 de J. C.). MUSTAPHA, frère cadet d'Achmet, qui l'avait épargné dans le massacre de ses frères, le remplaça sur le trône des Ottomans. Le premier usage qu'il fit de son autorité, fut de faire arrêter le baron de Sanci, ambassadeur de France, soupçonné d'avoir favorisé l'évasion du prince Koreski, fait prisonnier dans les guerres de Moldavie. Mustapha lui-même, après quatre mois de règne, fut arrêté à son tour par les grands visirs, déposé, comme incapable de régner, et confiné dans une prison le 30 de rabié I de l'an 1027 (17 mars 1618 de J. C.).

XVIII. OSMAN I, ou OTHMAN II.

1027 de l'hégire (1618 de J. C.). OSMAN ou OTHMAN, fils d'Achmet, fut élevé sur le trône à l'âge de huit ans, suivant le prince Cantimir, ou de 12 ans, selon d'autres historiens. L'année même de son élévation, il envoya une ambassade au roi de France, pour lui faire excuse de l'insulte faite à son ambassadeur sous le règne de Mustapha. Tout jeune homme qu'il était, Osman avait l'âme guerrière, et désirait de signaler son règne par des conquêtes. L'an 1028 de l'hégire, le visir Ali pacha entre, par son ordre, en Perse à la tête d'une armée formidable, met tout à feu et à sang, jusqu'à Tauris, que le général persan abandonne à son approche ; s'avance vers Ardevil, et oblige le roi de Perse, l'an 1029, à demander la paix ; elle lui est accordée, et Osman ensuite la ratifia ; mais ce ne fut point pour rester en repos. L'an 1030, au printemps, Osman, accompagné du visir, porte la guerre en Pologne avec une armée de 500 mille hommes, pour se venger, disait-il, des courses que les Cosaques faisaient sur ses terres. Mais ayant échoué devant Choczyn, en Moldavie, et assiégé inutilement le camp du grand chancelier de la république, il fait la paix avec les Polonais au mois de dzouledgé 1030 (octobre 1621 de J. C.). On compte qu'il perdit 80 mille hommes dans cette guerre, outre 100 mille chevaux, et les Polonais 20 mille. L'an 1031, le 18 de redgeb (19 mai 1622), les janissaires, qu'il se proposait de casser pour leur substituer une milice arabe, s'étant révoltés, tirent d'un puits Mustapha et le replacent sur le trône, après quoi s'étant saisis du malheureux Osman, ils le promènent avec dérision dans le tombereau des criminels par

les rues de Constantinople , couvert d'une simple toile blanche. Conduit ensuite au château des sept tours, il y est aussitôt étranglé par six muets. Ce fut Daout, que Mustapha, quelques heures auparavant avait fait visir, qui présida à cette cruelle catastrophe.

MUSTAPHA, rétabli.

1051 de l'hégire (1622 de J. C.). Mustapha en remontant sur le trône, y porta les mêmes vices qui l'en avaient fait descendre. Sa première disgrâce ne l'avait point corrigé. Au bout de seize mois, les grands, excédés de ses folies et de ses cruautés, le déposèrent de nouveau le 25 de dzoulcaada 1052 (10 septembre 1625). On le reconduisit ensuite, monté sur un âne, au milieu des insultes de la populace, dans sa prison, où peu de jours après il fut étranglé.

XIX. AMURATH IV.

1032 de l'hégire (1625 de J. C.). AMURATH IV, frère d'Osman, fut substitué à Mustapha, son oncle, à l'âge de quinze ans. Les commencements de son règne furent violemment agités par les troubles qui s'élevèrent en Crimée, par la guerre que les Turcs firent en Transylvanie pour soutenir Bethlen Gabor, par les incursions des Cosaques qui s'avancèrent jusqu'au port de Constantinople, et par les révoltes de plusieurs pachas en Asie. L'an 1053 de l'hégire, Amurath fait partir une armée considérable pour reprendre la Babylonie qui était rentrée sous la domination des Persans. Bagdad est assiégée pendant cinq mois, et fait une si belle défense qu'elle force les Turcs à se retirer. Nouveau siège de cette place en 1040 de l'hégire, aussi malheureux que le premier. Amurath ne se piquait pas d'être fidèle observateur de la loi de son prophète. Il osa même, l'an 1043 de l'hégire, donner un édit portant permission de vendre publiquement du vin, et à tout musulman d'en boire à discrétion; mais le scandale qu'excita cet édit l'obligea, deux ans après, de le révoquer. L'an 1045 de l'hégire il reprend les armes contre la Perse, et va faire en personne le siège d'Érivan, capitale de l'Arménie persique. La prise de cette place fut tout le fruit de son expédition. L'an 1047 de l'hégire, il vient se présenter, avec toutes les forces de son empire, devant Bagdad qui est emportée le jour de Noël 1658, après avoir essuyé pendant cinquante jours les plus violents assauts. Amurath souille la gloire de cette conquête par le massacre de trente mille Persans qui avaient mis bas les armes, et par l'ordre affreux qu'il donna de faire main-basse sur tout ce qui restait dans la place, sans distinction d'âge ni de sexe. Ce prince, à mesure

qu'il avançait en âge, était de plus en plus adonné au vin. L'an 1049, s'étant enivré à la fête du Bairan (c'est la Pâque des Turcs, qui vient à la suite du Ramhadan qui est leur Carême), une fièvre violente le saisit et l'emporta le 25 de schoual (8 février 1640), à l'âge de trente et un ans (Ricaut). « Des talents précieux, dit un « moderne, percèrent à travers tous ses vices. Il savait récom- « penser et punir, il gouvernait par lui-même et voyait tout de « ses yeux. Persuadé que, pour gouverner les hommes, il faut « les connaître, il se mêlait parmi le peuple, et permettait l'ac- « cès de son trône à tous ceux que quelques raisons valables « pouvaient y attirer. Lui-même donnait à ses soldats l'exemple « des travaux militaires et à ses ministres celui d'un travail as- « sidu ».

C'est depuis Amurath IV que les sultans sont dans l'usage d'aller régulièrement tous les vendredis à la mosquée pour se faire voir au peuple, qu'à sans cela croirait n'avoir plus de chef.

XX. IBRAHIM.

1049 de l'hégire (1640 de J. C.). IBRAHIM, après la mort de son frère Amurath, fut tiré d'une prison obscure, où il languissait depuis quatre ans, pour être placé sur le trône. L'an 1051 de l'hégire il enlève aux Cosaques la ville d'Azof, à l'embouchure du Don ou Tanais : par-là il les met hors d'état de troubler, comme ils faisaient, la navigation de Constantinople. L'an 1055, (1645) à l'occasion de quelques vaisseaux pris sur les Turcs par les Maltais et conduits au port de Céphalonie, Ibrahim déclare la guerre aux Vénitiens. Il envoie une armée contre l'île de Candie. Ses troupes y abordent le 21 de rabié II. Le lendemain elles investissent la Canée, qui se rend le 22 de dgioumadi II (5 août 1645). D'Avrigni met la prise de la Canée au 22 août. Retimo tomba, l'année suivante, sous la puissance des Turcs ; mais la capitale de l'île leur résista. L'an 1059, les débauches et les cruautés d'Ibrahim soulevèrent contre lui les grands de l'état, le moufti à la tête. On le dépose, et ensuite on l'étrangle le 28 de redgeb (28 juillet 1649). Ricaut et les auteurs de l'*Hist. Univ.* mettent la mort d'Ibrahim au 17 août 1648. Nous suivons le prince Cantimir et les historiens turcs.

XXI. MAHOMET IV.

1059 de l'hégire (1649 de J. C.). MAHOMET IV, fils aîné d'Ibrahim, lui succéda à l'âge de sept ans. La minorité de ce prince fut agitée de plusieurs bourasques ; et le calme ne fut rétabli,

dans l'intérieur de l'état, qu'après qu'on eut conféré le vizirat à Mehemet Kioprili, ou Cuprogli, nom célèbre dans les fastes ottomans. Ce ministre eut continuellement les armes à la main contre les Chrétiens. L'an 1070, il enlève aux Vénitiens les îles de Métélin et de Lemnos, et prend aux Impériaux Peter Waradin, le 1 mouharram (27 août 1660). L'année suivante Ali pacha remporta sur les Impériaux deux victoires. Mehemet Cuprogli meurt le 5 rabié I, 1072 (19 octobre 1661). Son fils Ahmed Cuprogli, qui lui fut substitué, marcha sur ses traces et le surpassa. L'an 1075, il mène le sultan en Hongrie à la tête d'une belle armée, bat le général Forgatz, et prend Néhaussel le 5 rabié I 1074 (27 septembre 1663.), après 36 jours de siège. Il est à son tour battu à S. Gothard, l'an 1075, le 18 mouharram (1 août 1664) par le général Montécuculli; ce qui l'engage à conclure la paix avec l'empire. L'an 1080, le 29 de rabié II (16 septembre 1669) il se rend maître de Candie, après un blocus de 20 ans, et un siège opiniâtre de 29 mois, qui coûta 200 mille hommes aux vainqueurs (d'Avrigni). Le P. Griffet met la prise de Candie au 30 août, et Muratori au 6 septembre. L'an 1083 (1672), Mahomet déclare la guerre aux Polonais, pour défendre les Cosaques qui les avaient abandonnés, et s'étaient soumis à la Porte. Il prend en personne Kamienieck le 8 dgioumadi I (22 août) de la même année, et n'accorde la paix à la Pologne qu'en lui imposant un tribut de 20 mille écus. Jean Sobieski, grand maréchal, et depuis roi de Pologne, proteste contre un traité si honteux; et l'année suivante, au même mois, il venge sa nation par la défaite des ennemis aux environs de Choczim. Les Ottomans, battus à diverses reprises par ce grand homme, furent contraints d'accorder à la Pologne une paix moins désavantageuse que la première en 1676. Deux ans après (l'an de J. C. 1678), l'empire ottoman fait une perte irréparable dans la personne du visir Ahmed Cuprogli, le plus grand ministre que l'empire ottoman ait eu. Kara Mustapha, homme inquiet et turbulent, lui succède et ne tarde pas à le faire regretter. Il rompt la trêve conclue par son prédécesseur avec l'empire; et l'an 1094, (1683) il passe en Hongrie avec une armée de 200 mille hommes, investit Javarin; puis laissant la conduite de ce siège à Hussein Bassa, il marche droit à Vienne. Il ouvre la tranchée devant cette place, suivant les historiens turcs, le 1 de schaban (16 juillet) le 14 juillet, selon les relations des Chrétiens. Le 29 de ramadhan (11 septembre), Jean Sobieski, alors roi de Pologne, survient à la tête de 20 mille hommes. Le lendemain il attaque le camp des infidèles. La frayeur s'empare de l'armée ottomane. Après une faible résistance, elle abandonne ses retranchements, son artillerie, ses tentes, et se sauve hon-

teusement à Javarin. Cette victoire, dit un écrivain exact, fut d'autant plus singulière, qu'elle coûta très-peu de sang. Il ne resta pas plus de sept ou huit cents infidèles sur la place, et il n'y eut guère que 600 chrétiens de tués. La plupart ne virent point l'ennemi, parce qu'on ne fut point poussé, et que les premières lignes ne laissèrent rien à faire aux secondes. Kara Mustapha paya de sa tête la déroute de son armée, et la levée du siège de Vienne. L'an 1095, le 16 de mouharram (25 décembre 1685), il fut étranglé à Belgrade par ordre du sultan. Les armes des Chrétiens continuent de prospérer contre les Turcs au moyen d'un traité de guerre offensive et défensive, conclu, l'an 1684 de J. C., entre l'empereur le roi de Pologne et les Vénitiens. L'année suivante le duc de Lorraine, général des armées impériales, se rend maître de Nehaussel, après une victoire remportée sur les Turcs. Un grand nombre d'autres villes de Hongrie sont prises par différents généraux de l'empire, tandis que les Vénitiens s'emparent de plusieurs places dans la Morée. L'an 1097, le 21 de schoual (31 août 1686), le duc de Lorraine emporte d'assaut Bude, après un siège de 77 jours. Il met en déroute, l'année suivante, l'armée des Turcs, forte de 80 mille hommes, à Mohats près de la Drave, le 15 schoual (12 août). Les Vénitiens, de leur côté, font de nouvelles conquêtes en Grèce et en Dalmatie. Cette succession de désastres excite les murmures du peuple et de l'armée. On s'en prend d'abord aux ministres, qui sont sacrifiés; on en vient ensuite au sultan. Il est déposé le 15 mouharram 1099 (9 novembre 1687), après un règne de trente-huit ans. Mahomet vécut encore cinq ans renfermé dans son appartement, et mourut au mois de dgioumadi I de l'an 1104 (janvier 1695). On ne peut refuser à ce prince de la valeur, de la capacité pour les affaires et de l'humanité: mais on voulut le rendre garant des malheurs qui arrivèrent dans les dernières années de son règne; il faut avouer qu'ils furent en partie les suites de sa négligence, et de son penchant pour les vains amusements (*Voyez Léopold, empereur et roi de Hongrie, et Jean Sobieski, roi de Pologne*).

XXII. SOLIMAN III.

1099 de l'hégire (1687 de J. C.). SOLIMAN III, fils d'Ibrahim, fut placé sur le trône après la déposition de Mahomet IV, à l'âge de 48 ans. Le commencement de son règne fut marqué par des révoltes dont les Impériaux profitèrent pour faire de nouveaux progrès en Hongrie. Agria se rend au duc de Bavière, le 2 de séfer 1099 (28 novembre 1667). Mongats, défendu par la princesse Tekeli, ouvre ses portes, après une

vigoureuse résistance, au comte de Merci le 25 rabié I (17 janvier 1688). Albe Royale est prise le 28 de redgeb suivant (19 mai). Lippa, Peter-Varadin, et autres places, subissent le même sort; Belgrade est emportée par l'électeur de Bavière, le 20 dzoulcaada (6 septembre 1688). Les affaires des Turcs en Hongrie se rétablissent l'année suivante, sous la conduite de Mustapha-Cuprogli, nouveau visir. Il reprend Nissa, Widdin, Semendria, Essek, Orsova et Belgrade. La campagne de 1101 fut moins glorieuse pour les Turcs. Les opérations de celle de 1102 furent interrompues par la mort de Soliman, arrivée le 5 de schoual (22 juin 1691). Prince indolent, superstitieux et presque imbécille, suivant le prince Cantimir, il dut toute la gloire de son règne à l'habileté de son ministre. Il mourut d'hydropisie dans le tems qu'on pensait à le déposer (*Voyez Joseph, roi de Hongrie*).

XXIII. ACHMET II.

1102 de l'hégire (1691 de J. C.). ACHMET ou AHMED, fils d'Ibrahim, fut substitué à Soliman par le crédit du visir Mustapha-Cuprogli. Ce ministre est tué le 4 de dzouledgé de la même année (19 août 1691 de J. C.), à la bataille de Salenkémen, en Hongrie. L'an 1106 le 21 de dgioumadi II (27 janvier 1695 de J. C.), le sultan meurt d'une fluxion de poitrine à l'âge de 50 ans. Ricaut le donne pour un prince spirituel et bienfaisant. Le prince Cantimir le peint des mêmes couleurs que Soliman, son frère.

XXIV. MUSTAPHA II.

1106 de l'hégire (1695 de J. C.). MUSTAPHA II, fils de Mahomet IV, fut reconnu sultan après la mort d'Achmet. Dès qu'il eut pris possession du trône, il déclara qu'il voulait régner par lui-même, et commander ses troupes en personne. Il fit en effet toutes les campagnes en Hongrie jusqu'à la paix. L'an 1109, le 24 de séfer (1 septembre 1697 de J. C.), il est battu par le prince Eugène près de Zenta, sur la Teisse. Le grand visir Elmas resta sur la place avec 17 pachas et plus de 20 mille soldats, sans compter 10 mille qui se noyèrent en fuyant, et plus de 5 mille prisonniers. Parmi le butin, qui fut immense, on trouva plusieurs charriots chargés de chaînes et de menottes destinées aux prisonniers que les Turcs s'étaient promis de faire pendant le cours de cette campagne. L'an 1110, le 4 de schaban (26 janvier 1699 de J. C.), paix signée à Carlowitz entre les Turcs, l'empereur, les Vénitiens, la Pologne et la Russie.

Par ce traité, la Transylvanie est cédée aux Impériaux, Kamnieck aux Polonais, la Morée aux Vénitiens, et Asof aux Russes. Les troubles domestiques succèdent à la paix du dehors. Les troupes, s'étant révoltées à Constantinople, marchent de là à Andrinople, où résidait pour lors Mustapha. Après avoir massacré le grand moufti, elles déposent le sultan le 19 de dgïoumadi I de l'an 1115 (20 septembre de l'an de J. C. 1705). Mustapha mourut de mélancolie l'année suivante.

XXV. ACHMET III.

1115 de l'hégire (1705 de J. C.). АСНМЕТ III, frère de Mustapha, est tiré de son appartement pour lui succéder. Les premières années de son règne n'offrent rien de remarquable que les fréquents changements qui se firent dans le ministère, et la vengeance qu'il tira de ceux qui avaient contribué à la déposition de son frère. L'an 1121 (1709 de J. C.), Charles XII, roi de Suède, battu à Pultawa par les Moscovites, se sauve sur les terres ottomanes, et obtient du grand-scigneur une retraite à Bender (*Voyez* Charles XII). L'an 1122 (1710 de J. C.), Achmet élève à la dignité de prince de Moldavie Démétrius Cantimir, qui abandonne presque aussitôt les intérêts de la Porte, pour s'attacher aux Moscovites. Ce prince, dans son Histoire ottomane, tâche de justifier sa conduite. Nous y renvoyons le lecteur, pour connaître et apprécier ses raisons. L'an 1125 (1711 de J. C.), le grand-visir Baltagi Méhémed, envoyé contre les Moscovites, à la tête de 150 mille hommes, fait la paix avec le czar, dont l'armée, enveloppée de toutes parts, ne pouvait lui échapper (*Voy.* le czar Pierre Alexiowitz). L'an 1127 (1715 de J. C.), Achmet déclare la guerre aux Vénitiens; l'empereur la déclare à la Porte l'année suivante. Le 26 schaban de cette année (5 août 1716 de J. C.), le prince Eugène met en déroute l'armée des Turcs à Peter-Waradin. Le 6 de dzoulcaada (12 octobre), il se rend maître de Têmeswar. Les Impériaux remportent d'autres avantages en Hongrie l'année suivante (*Voy.* Charles, roi de Hongrie). L'an 1130, le 4 de ramadhan (21 juillet 1718 de J. C.), paix signée entre l'empereur, la Porte et les Vénitiens, à Passarowitz. L'an 1133 (1721), Achmet tourne ses armes contre la Perse. Ses troupes assiègent en même tems Hamadan et Tauris. Les Turcs sont battus devant cette dernière place, quoique ruinée tout récemment par un tremblement de terre. Ils ont leur revanche, peu de jours après, sous les murs d'Hamadan. L'an 1137 (1725), ils forcent Tauris, où ils égorgent, durant cinq jours, tout ce qui tombe sous leurs mains. Les campagnes des deux années suivantes

en Perse ne leur furent point avantageuses. L'an 1140 (1727), paix conclue au mois de rabié I (octobre), entre la Porte et la Perse. Le Turcs y gagnèrent tout le pays qui est depuis Erivan jusqu'à Tauris, et de là jusqu'à Hamadan. Leur empereur fut de plus reconnu pour le légitime successeur des califes, et le Kotbath, ou prière publique, fut fait en son nom dans toute la Perse. L'an 1145, la guerre se renouvelle entre ces deux puissances. Achmet et son visir se mettent en devoir de partir pour la Perse. Tandis qu'ils sont campés à Scutari, en attendant que tout soit prêt pour continuer leur marche, trois hommes de néant excitent une sédition à Constantinople. Le peuple et les milices, mécontents du gouvernement, se déclarent pour les rebelles. On demande la déposition du sultan, après l'avoir obligé de sacrifier ses principaux ministres. Achmet prévient de bonne grâce ce qu'il ne pouvait éviter. Au commencement de rabié II (octobre 1750), il va tirer de prison Mahmoud, son neveu (c'était celui qu'on voulait lui substituer), le place lui-même sur le trône, et lui rend hommage le premier. Il se retire ensuite dans un appartement particulier, où il mourut paisiblement le 25 juin 1756.

XXVI. MAHMOUD I.

1145 de l'hégire (1750 de J. C.). MAHMOUD, fils de Mustapha II, né l'an 1696, reçut l'inauguration le 14 de rabié II 1143 (16 octobre 1750). Cette cérémonie consiste à ceindre le cimenterre d'Othman au sultan proclamé par le moufti, l'uléma (les gens de loi) et la milice. Les affaires des Turcs ayant mal tourné en Perse cette année, se rétablirent dans la suivante. Enfin Mahmoud conclut un traité de paix avec Schah-Thamas dans les derniers jours de redgeb 1144 (janvier 1752). Kouli-Khan, général des Persans, si fameux dans l'histoire de ce siècle, désapprouve le traité, publie un manifeste contre la paix, fait déposer Schah-Thamas, et recommence la guerre en qualité de régent du royaume. Une bataille qu'il gagna sur les Turcs, après en avoir perdu trois, lui fit recouvrer presque tout ce qu'ils avaient conquis sur les Persans depuis la décadence des sofis. Ce fut après cela qu'il se fit proclamer souverain à Ispahan, sous le nom de Schah-Nadir. L'an 1149 (1756), il accorda la paix aux Turcs, qui le reconnurent pour légitime souverain, et lui abandonnèrent les villes d'Erivan, de Tauris, avec les provinces de Géorgie et de l'Arménie persane. La même année l'impératrice de Russie déclare la guerre aux Turcs : L'empereur Charles VI en fait de même l'année suivante. Les Turcs et les Tartares, leurs alliés, sont mal

menés par les Russes qui leur prennent, entr'autres, l'importante place d'Oczacow, d'où ils enlèvent un butin immense, après avoir fait prisonnière la garnison qui était de vingt mille hommes et le seraskier qui y commandait. Les Turcs se dédommagent en Hongrie par les avantages qu'ils y remportent. L'an 1152 (1739), traité de paix entre l'empire et la Porte. Les préliminaires sont signés le 29 djoumadi II (22 septembre). Belgrade, Orsova sont abandonnées aux Turcs, avec les parties de la Servie et de la Valachie, cédées aux Impériaux par le traité de Passarowits. La Russie accède à ce traité. Elle rend Asof et Oczacow, après en avoir fait néanmoins démolir les fortifications (*Voy.* Charles, roi de Hongrie, et Anne, impératrice de Russie). L'an 1156 (1743), la guerre recommence contre la Perse. Elle fut encore désavantageuse aux Turcs, qui furent obligés de faire la paix avec Thamas Kouli-Khan au commencement de l'an 1159 (janvier 1746). L'an 1168, le 8 de rabié I (13 décembre 1754), le sultan meurt, au retour de la mosquée, à l'âge de cinquante-huit ans deux mois et vingt-cinq jours, dans la vingt-cinquième année de son règne.

XXVII. OTHMAN III, ou OSMAN II.

1668 de l'hégire (1754 de J.-C.). OTHMAN ou OSMAN, fils de Mustapha II, fut élevé sur le trône des Ottomans immédiatement après la mort de Mahmoud, son frère, à l'âge de 56 ans. A son inauguration, qui se fit le 22 décembre de J.-C. 1754, il renouvela, sous des peines grièves, la défense aux Musulmans de boire du vin. Le règne de ce prince fut paisible. il mourut la nuit du 28 au 29 octobre 1757 (25 au 26 séfer 1171 de l'hégire).

« Ce prince avait donné toute sa confiance au Kisler Aga, » ou chef des eunuques, celui-ci à un jeune Turc nommé » Soliman, et ce dernier s'était livré à Yacoub, banquier ar- » ménien. Ce triumvirat n'était occupé qu'à exciter et servir les » plaisirs du sultan. Ce moyen qui fournissait à l'avidité des » favoris, assurait aussi leur crédit. Ils gouvernaient l'empire, » toutes les charges étaient vendues au plus offrant, leurs sous- » ordres disposaient du moindre emploi. Parvenus à ce degré » d'insolence, qui se révolte contre le moindre obstacle, un de » leurs gens osa menacer de son fouet le juge de Scutari. » Celui-ci éleva la voix, et fit parler la justice. Sa maison fut » abattue pendant la nuit, et cette manière d'étouffer la plainte » produisit un tel mécontentement que chaque jour il se mani- » festait par quelque nouvel incendie; moyens non moins étran-

» ges pour se faire écouter du souverain. Cependant il eut assez
 » de succès pour déterminer le grand seigneur à faire couper
 » la tête à ses trois favoris ; et comme il était accoutumé par
 » eux à varier ses plaisirs, il assista à l'exécution du jeune So-
 » liman et de Yacoub. Celle du Kisler Aga se passa dans l'in-
 » térieur de la tour de Léandre.» (*Mém. du Baron de Tott.*
Disc. prélim. p. xxxix.)

XXVIII. MUSTAPHA III.

1171 de l'hégire (de J.-C. 1757). MUSTAPHA III , né le 20 août 1716, du sultan Achmet, déposé en 1750, parvint à l'empire après la mort d'Osman II, et fut inauguré le 5 novembre 1757. Au mois suivant, il fit revivre les lois somptuaires portées autrefois contre le luxe des Grecs et des Arméniens ; et ces mêmes lois furent encore renouvelées deux ans après, mais elles ne s'étendirent point aux Francs. L'an 1760, le pacha Méhémet, allant lever les tributs dans les îles de l'Archipel, mouilla vers la mi-septembre à Stancio, et y débarqua avec la plus grande partie de l'équipage. Tandis qu'il est absent, les esclaves chrétiens se rendent maîtres du vaisseau, qui était du premier rang et richement chargé, coupent les cables et font voile vers Malte, où ils abordent le 6 octobre, au nombre de soixante-treize, après dix-huit jours de navigation. Ils donnent à la Religion le vaisseau dont elle leur distribue généreusement la cargaison. Le grand seigneur, irrité de cette perte, prépare, l'année suivante, un armement considérable pour en tirer vengeance. L'ordre de Malte se met en état de défense. La sagesse du roi de France prévint les suites de cette affaire. M. de Fleuri, bailli de l'ordre, s'étant rendu de sa part à Malte, acheta, au nom de sa majesté T. C. le vaisseau pour en faire présent à sa hauteesse, à qui il fut expédié le 10 décembre 1761. L'an de l'hégire 1178 (de J.-C. 1765), la Porte fait un exemple éclatant de cette justice prompte et expéditive qui lui est particulière, dans la personne du grand-visir Mustapha. Ce ministre faisait un abus énorme de son crédit, et surtout exerçait des exactions criantes dans l'île de Chypre. Le grand seigneur, sur les plaintes qui lui furent portées, le fait étrangler au mois de dzoulcaada (avril ou mai) dans l'île de Métélin où il l'avait exilé. Même supplice décerné par sa hauteesse contre Stéphanissa Rakowitza, palatin de Valaquie, pour de semblables excès, et exécuté le 28 août au village d'Arnaout-Keuil, sur le canal de la mer Noire. L'an 1768 (1182 de l'hégire), le 6 octobre (5 de dgioumadi II), la Porte, sollicitée par la république de Pologne de prendre sa défense contre la Russie, publie

un manifeste par lequel elle déclare la guerre à cette dernière puissance. Ce prince, livré à la mollesse et aux plaisirs de son sérail, incapable de tenir les rênes de son empire, les confia à des ministres qui firent des fautes et des injustices en son nom. L'histoire lui reproche encore une extrême avarice ; elle était telle qu'il laissa 60 millions de piastres dans son trésor. Il mourut le 21 janvier 1774 (19 de dzoulcaada de l'hégire 1187), avant d'avoir vu la fin de la guerre funeste qu'il avait commencée avec la Russie, laissant un fils unique, à peine âgé de sept ans, qui parvint à l'empire après Abdul-Hamid, son oncle. Voici le portrait, que Catherine II, impératrice de Russie, a tracé de Mustapha III, à Voltaire. « Aucun ministre » ne voit le sultan que dans des audiences publiques. Mustapha ne sait que le turc, et il est douteux qu'il sache lire » et écrire. Ce prince est d'un naturel farouche et sanguinaire. » On prétend qu'il est né avec de l'esprit, cela se peut ; mais » je lui dispute la prudence ; il n'en a point marqué dans cette » guerre..... Mustapha avait une sœur qui était la terreur de » tous les pachas ; elle avait, avant la guerre, au-delà de » soixante ans. Elle avait été mariée quinze fois ; et lorsqu'elle » manquait de mari, le sultan, qui l'aimait beaucoup, lui » donnait le choix de tous les pachas de son empire. Or, quand » une princesse de la maison ottomane épouse un pacha, celui-ci est forcé de renvoyer toutes ses autres femmes. Cette » sultane, outre son âge, était méchante, jalouse, capricieuse et intrigante. Son crédit chez son frère était sans » bornes ».

XXIX. ABDUL-HAMID.

1774. ABDUL-HAMID, frère du grand seigneur Mustapha III, né le 20 mars 1725, fut tiré de prison pour lui succéder, et couronné solennellement le 23 janvier dans la mosquée d'Ayoub (cérémonie qui consiste à ceindre le cimenterre au sultan). La même année la paix fut conclue entre la Porte et la Russie à Koutschouck Kaymardgi, le 21 juillet, par le grand-visir, et ratifiée le 26 du même mois (28 dgioumadi I de l'an 1188). Le 7 mai 1776, la Porte abandonne à l'Autriche la Bukowine, comme étant un ancien domaine de la Transylvanie. Ghikas, prince de Moldavie, qui voulait s'opposer à cette cession, fut mis à mort par ordre d'Hamid. Il reconnut l'indépendance de la Crimée, par une convention qu'il fit, le 21 mars 1779, à l'issue de quelques hostilités avec les Russes. En 1787, une flotte ottomane, sous les ordres du pacha d'Oczakoff, se dirige sur Linburn,

forteresse de Russie sur le lac Liman , défendue par le général Souvarow ; les Russes détruisent six mille hommes que le pacha avait débarqués pour surprendre la place. Abdul - Hamid mourut subitement le 7 avril 1789. Son neveu , Sélim III , lui succéda.

SÉLIM III.

1789. SÉLIM III, né le 24 décembre 1761, fils de Mustapha III, fut proclamé empereur le 7 avril 1789. Le 21 juillet de la même année, les Russes, sous le commandement du général Souvarow, défont les Turcs à Focksan. Ce général et le prince de Cobourg à la tête des Autrichiens, remportent une victoire signalée sur les armées ottomanes, fortes de cent mille hommes, à Martinestie, sur les bords du Rimnik. La ville d'Ismaïlow, qui résistait depuis sept mois, et avait forcé le général Sudowitsch de se retirer, fut emportée d'assaut en trois jours par Souvarow, qui fait passer tout au fil de l'épée. Quarante mille Turcs périrent en ce jour funeste, qui fit donner au général russe le nom de *Muley-Ismaël*, l'homme le plus sanguinaire qui ait donné des lois à Maroc. La perte de cette place fut suivie de celle de toute la Moldavie. Le 8 octobre Belgrade tombe au pouvoir des Autrichiens. La paix est signée le 4 août 1791, à Systowa, en Bulgarie, avec l'Autriche, qui restitue à la Porte Belgrade et toutes les conquêtes qu'elle a faites sur les Turcs : en 1792, la paix est également faite à Yassi avec la Russie. Le pacha Pazvant-Oglou, révolté contre le grand seigneur, s'empare de Belgrade le 23 décembre 1797, d'où il fut chassé quelques tems après ; mais ce rebelle balança longtems le succès des armées qu'on envoya pour le détruire. Le célèbre Hussein, capitan-pacha, qui avait remporté sur lui des avantages considérables échoua, devant Widdin, dont il avait formé le siège. Pazvant-Oglou, après avoir longtems harcelé l'armée du grand-seigneur par ses sorties, la mit enfin en déroute et en fit un massacre épouvantable. Cependant Pazvant se soumit, mais à des conditions avantageuses. Le 12 septembre 1798, la Porte déclare la guerre à la France à cause de l'invasion de l'Égypte par les armées françaises. Alexandrie, le Caire, Gaza, Jaffa tombent en leur pouvoir ; mais l'an 1801, abandonnés de leur général en chef depuis près de deux ans, et ne recevant point de secours d'Europe, les Français sont contraints d'évacuer l'Égypte. Sélim III, fit la paix avec la France, qui fut signée à Paris, le 9 octobre de la même année. En 1805, Czerni-Georges, chef des Serviens révoltés contre la Porte, obtient divers avantages sur les Turcs aux environs de Belgrade et les bat à

Nissa le 2 avril. Le 29 mai 1807, une révolte éclate à Constantinople ; Sélim est forcé par les janissaires à donner sa démission, et il est relegué dans l'intérieur du sérail. Un grand nombre de ministres et de chefs opposés à cette révolution, sont sacrifiés à la fureur populaire.

XXXI. MUSTAPHA IV.

1807. MUSTAPHA IV, cousin du précédent, et fils d'Abdul-Hamid, né le 7 septembre 1779, est élevé sur le trône en 1807, le 14 juillet il fit un armistice avec les insurgés Serviens ; et le 24 août un autre avec la Russie. Le 22 septembre le pacha du Caire bat les Anglais en Egypte, et les oblige à lui remettre Alexandrie, où il fit son entrée le 24. Mustapha fut déposé et assassiné en 1808.

XXXII. MAHMOUD II.

1808. MAHMOUD II, frère de MUSTAPHA IV, né en 1785, est parvenu à l'empire le 11 août 1808.

On peut consulter sur les règnes de Sélim III, Mustapha IV et Mahmoud II, aujourd'hui régnant, les *Promenades pittoresques dans Constantinople*, par M. Pertusier, attaché à l'ambassade de France près la sublime Porte Ottomane, et l'*Histoire de l'empire Ottoman*, par M. de Salaberry. Dans la seconde partie de l'Art de vérifier les Dates, nous donnerons l'histoire de ces trois règnes.



EXPLICATION DE QUELQUES NOMS TURCS

POUR SERVIR A L'INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE.

A.

Abdest, purification ordonnée par la loi, ablution des pieds ; des mains , de la tête.

Aga, chef ou officier en général. Il se met à la fin. *Yegnitchar aga*, aga des Jamssaires, *Mimar aga*, premier architecte, etc.

Alay, ordre de bataille, ou marche solennelle du sultan.

Alem, grand étendard qui, au lieu d'une pointe, a au bout un croissant. *Alem-dar*, porte-étendard.

Armahzar, requête présentée au nom d'une armée ou d'une province.

Arzodasi, la chambre d'audience.

Arzuhal, requête des particuliers, placet présenté au visir. *Arzuhaltchi*, écrivains publics employés pour le style usité dans ces requêtes.

Aseki, sultane favorite, (mère d'un prince), qui a mis au monde un fils.

Aspre, ou *Acthé*, monnaie turque qui revient à un sou.

Atmeydan, (place aux chevaux), l'ancienne place de l'Hyppodrome, à Constantinople.

Azemoglan, enfant d'honneur ou page du sultan.

B.

Excha ou *Pacha*, haut officier d'armée. Il y a des bachas à deux et à trois queues, c'est-à-dire qui font porter deux et trois queues de cheval devant eux. *Bachi* ou *Pachi*, chef en général. *Berber Bachi*, premier barbier.

Bairam, fête que les Turcs célèbrent après le jeûne du ramadhan. Il y en a deux; le grand Bairam qui suit immédiatement le jeûne, et le petit Bairam qui ne vient que 70 jours après.

Baltagi, esclave qui coupe le bois pour l'usage des princes du sang et des sultanes.

Baltaji, valets de pied du sultan. *Baltaji-lar Kichaiasi*, leur chef.

Beg, prince ou seigneur. *Beglerbeg*; c'est ainsi qu'on nomme les grands gouverneurs.

Bostanji, garde du sultan. *Bostanji Bachi*, c'est le chef de ce corps, qui est très-nombreux.

Bourse, somme de cinq cents *dolars* ou écus, environ 1,400 fr. argent de France; mais aujourd'hui, vu la dépréciation de la monnaie turque, la *Bourse* ne vaut pas plus de 500 fr.

Buluk-agalari, colonel tant des janissaires que des spahis.

C.

Cadi, juge d'une moyenne ville. *Cadilesker*, grand-juge des années.

Caimacan, lieutenant du visir en son absence. C'est aussi le nom qu'on donne aux gouverneurs de Constantinople, et à celui d'Andrinople.

Calavet, turban des Cadileskers. Il est rond et le double des autres. *Calevi*, turban des visirs; il est triangulaire.

Calem, nom des bureaux de la trésorerie.

Capigis, portiers du sérail. Ils sont partagés en deux troupes, l'une de trois cents sous un chef appelé *Capigi Bachi*; l'autre de deux cents appelés *Cuccia-Pigis*, et leur chef *Caccia-Pigi-Bachi*.

Capitan bacha, amiral des mers.

Capudaureis, pilote royal.

Capuji bachi, les huissiers ou écuyers. *Caputjilar Kiethudasi*, le premier d'entre eux.

t-Charkaji (*tcharcadjy*), l'avant-garde de l'armée.

Chatyb ou *Katyb*, c'est le nom de celui qui fait la lecture des prières publiques.

Chatischerif, lettres-patentes, mandat impérial.

Chaziné, le trésor. *Dischchaziné*, le trésor public. *It-Chchaziné*, le trésor privé de l'empereur.

Chiaoux, messenger d'état, héraut.

Chiocadar ou *Chionadar*, porte-manteau du prince.

t-Chocadar, maître de la garde-robe.

t-Chocadar aga, c'est comme le grand-chambellan.

t-Chutbé, c'est la prière publique qu'on fait dans les mosquées pour l'empereur nommément.

Chylaat, robe de différentes couleurs dont le sultan fait présent aux grands.

Cadaisker, grand-juge d'armée.

Coltuk-visir, visir de la manche. Il y en a six appelés *Coltuk-visirleri*, qui ont seuls le privilège de toucher le sultan.

Cubbe ou *Kubbe*, dôme ou coupole; c'est un monument que les tures bâtissent sur les tombeaux de leurs parents ou amis.

Cubbe visirs, ce sont les conseillers d'état.

Cucca ou *Kucca*, aigrette du turban.

Cuschtchi, fauconnier du sultan.

D.

Le *D* et le *T* se prononcent souvent l'un pour l'autre : on dit *Morad* et *Morat*, *Bagdad* et *Bagdat*, *Defterdar* et *Tefterdar*, grand trésorier.

Dervisch, qu'on prononce *Dervis*, moine turc.

Dio Alay, le corps de l'armée.

Divan, conseil. Chaque visir a son divan. *Divan Galibe* est le conseil du sultan même. Il y est caché dans une tribune derrière un rideau.

Diulbend aga, celui qui met le turban sur la tête du sultan.

Donanma, réjouissances publiques.

Dondar, arrière-garde ou la queue.

E.

Effendi, en général signifie noble, distingué; c'est un nom

appellatif mis après la dignité du sujet. Ce sera notre *monseigneur*, le *docteur*, le *révérénd*.

Emir, princes arabes qui prétendent descendre de Mahomet. Ils portent le turban vert.

Emirahor, maître des écuries, écuyer.

F.

Falanga, hache dont on se sert pour couper la tête. De-là *Falangaji*, les bourreaux.

Ferman, ordre sur lequel le nom de prince est appliqué. Le visir donne son *ferman*, etc.

Fetva ou *Fetvah*, sentence ou décision du mufti.

Filuri, monnaie d'or qui vaut un ducat de Venise.

G.

Gioniulli, corps de milice à cheval ; leur commandant est *Gioniulli aga*.

H.

Haraj, tribut qu'on paie au sultan quand on professe une autre religion que la mahométane.

Harem, appartement des femmes, l'enclos qui les renferme ; il ne faut pas le confondre avec le sérail, qui ne veut dire que palais. Tous les Turcs ont un harem, le visir même n'a point de sérail. Les ambassadeurs des couronnes ont un sérail et n'ont point de harem. Le grand seigneur a l'un et l'autre, (le baron de Tott.)

Hascki, ce sont les concubines que le grand-seigneur déclare sultanes en leur mettant une couronne sur la tête.

Hasnadar aga, trésorier du sérail.

Hekim Effendi, premier médecin.

J.

Jami, mosquée privilégiée pour les prières du vendredi.

Icoglan, page du sultan.

Janisari, milice assez connue, divisée en cent onze compagnies appelées *Oda* ou chambrées de Janissaires.

Iman, chapelain ou desservant d'une mosquée.

Imaret, hôpital bâti proche des Jamis pour les pauvres et les voyageurs.

K.

Kitche, bonnet de janissaire en forme de manche pendante.

Kislar Aga, chef des cunuques. C'est toujours un cunuque noir.

Kraal, petit roi.

L.

Lala, terme de respect et de reconnaissance. Le sultan s'en sert envers le visir.

M.

Maderris, étudiants de la loi.

Medressé, académie, école.

Mekkienne, cour de plaidoirie.

Mimar aga, le premier architecte.

Minaré ou *Minaret*, tour d'une mosquée.

Mir-alem aga, porte-guidon du sultan.

Molla, homme de loi ou de religion.

Mufti, le chef de la religion mahométane chez les Turcs.

N.

Nazyb, garde de l'étendard de Mahomet.

Nameh, lettre; de-là *Ahdnameh*, lettre de créance du sultan, ratification d'un traité.

Nameckren, loi qui défend aux filles nubiles et aux femmes de laisser voir leur visage à d'autres qu'à leur mari.

Nikiahlu, femme légitime. Le Korau en permettait quatre.

Nikiah, contrat de mariage.

O.

Oda, compagnie ou chambrée de janissaires ; de-là vient *Odasi*, chambellan du sultan.

Odalique ou *Odalisque*, maîtresse du grand-seigneur.

Ojak, régiment de janissaires ; de-là vient *Ojak Agalari*, tous les commandants des régiments.

Orta Jami, oratoire domestique des janissaires.

P.

Pachi ou *Bachi*, se dit des officiers d'un rang inférieur, et signifie que celui à qui on le donne est titré.

Padischah, empereur. Les Turcs donnent ce titre au roi de France.

Peiki, gardes du sultan.

R.

Reis effendi, le chancelier.

Reis, capitaine de galère.

S.

Sah, fixe, certain ; c'est ainsi que le visir répond aux placets :
Fiat ut petitur.

Salahor, sous-écuyer.

Sandjiak Scheriff, étendard du prophète.

Sanjak, étendard.

Scheikh, prélat chez les Turcs.

Selictar aga, porte-épée du sultan.

Sérail, voyez Harem.

Seraskier, commandant avec plein pouvoir.

Silhad, garde; de-là *Silhagar aga*, capitaine des gardes du sultan.

Solakes, gardes du palais.

Spahi, cavalier ottoman.

Spahi agasi, aga, ou commandant des spahis.

Stambol Effendis'si, lieutenant de police.

T.

Talkhysch, mémorial écrit du visir au sultan sur quelque affaire.

Tarpus, bonnet des femmes turques.

Tefsiri Koran, les interprètes de l'Alcoran.

Tekké, monastère turc.

Terjiman, interprète de la cour, truchement.

Timar ou *Timariots*, gentilshommes qui ont des villages assignés pour leur entretien, et sont obligés de servir à la guerre.

V.

Validé, nom de la mère du sultan régnant.

Ulema, corps de gens de loi; c'est le clergé turc.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

LES CALIFES, étant devenus maîtres de la Perse l'an 32 de l'hégire (652 de J. C.), jouirent paisiblement de cette belle conquête l'espace d'environ deux siècles. Mais dans la suite, plusieurs princes, tartares d'origine pour la plupart, entamèrent la Perse, et en enlevèrent aux Arabes différentes provinces, où ils établirent des dynasties particulières. La première est celle des Tahériens, fondée dans le Khorasan par Taher, sous le califat de Mamon, l'an 205 de l'hégire (820 de J. C.). Elle fut détruite, l'an 259 (872 de J. C.), par Yacoub, fils de Laïth Soffar, et fondateur de la dynastie des Soffarides. Au Khorasan, Yacoub ajouta le Ségestan et le Thabarestan; ses successeurs y joignirent le Fars, ou la Perse proprement dite. La dynastie des Samanides parut vers le même tems. Elle régna d'abord dans la Transoxane, et ensuite, vers l'an 290, dans les états des Soffarides, dont elle s'empara. L'an 315 de l'hégire (927 de J. C.), Waschoudan fonda la dynastie des Dilémites dans le Dilem; ses successeurs conquièrent le Dgiorgian, le Thabarestan et presque toute la Perse. Les Bouhides, issus de Bouhiah, s'élevèrent sur les ruines des Dilémites, qu'ils commencèrent à dépouiller l'an 325 de l'hégire (934 de J. C.). Ils formèrent dans la suite plusieurs branches, régnèrent dans Bagdad, et enlevèrent aux califes toute leur autorité. Les Gaznévides, dont le fondateur est Sébekteghin, mort en 387 de l'hégire (997 de J. C.), régnèrent dans le pays de Gazna, voisin du Khorasan, et ensuite dans le Khorasan même et le Fars. Les Seldgioucides, sous la conduite de Thogroul-Beg, petit-fils de Seldgiouk, enlevèrent aux Gaznévides, vers l'an 426 de l'hégire (1035 de J. C.), le Khorasan, et s'étendirent ensuite dans la Perse, l'Aderbidgiane, la Géorgie et l'Arménie. Cette famille se partagea en plusieurs branches, qui donnèrent des rois, comme on l'a dit ailleurs,

à la Syrie et à l'Asie mineure. Les Kharismiens, établis dans le Kharisme, l'an 490 de l'hégire (1097 de J. C.), par Cothbebdin Mohammed, ture de naissance, conquièrent le Turquestan, la Boukarie, l'Aderbidgiane, le Fars ou la Perse proprement dite, le Kherman, et tous les pays situés entre l'Indostan et la mer Caspienne. Cette redoutable puissance, qui écrasa les Seldgiouicides en Orient, succomba elle-même sous celle des Mogols en l'an 627 de l'hégire (1230 de J. C.). Les Ghourides, établis dans le pays de Ghour, sur les frontières de l'Inde, fondèrent, vers le milieu du 12^e siècle, une autre puissante dynastie, qui fut éteinte par les Kharismiens l'an 1208 de J. C. De ses débris, il se forma différentes principautés, qui furent principalement occupées pendant près de deux siècles à s'entre-détruire. Les Mogols, introduits dans l'empire persan par Genghizkhan, firent éclore deux nouvelles dynasties, dont l'une régna dans la Perse proprement dite, et l'autre dans la Transoxane et le Turquestan. La première eut pour chef Houlagou, qui réunit à la Perse la Chaldée, la Syrie, la Natolie. La seconde, fondée par Zagataï, qui donna son nom au pays de sa domination, tomba, vers l'an 765 de l'hégire (1365 de J. C.), sous la puissance de Tamerlan, et fut absolument éteinte au commencement du 15^e siècle. Les Modhaffériens, qui reconnaissaient pour chef de leur famille Mohammed Modhaffer, régnèrent dans une partie de la Perse depuis l'an 718 de l'hégire (1318 de J. C.), jusqu'en 789 (1587 de J. C.), qu'ils furent dépouillés par Tamerlan. La Chaldée et l'Aderbidgiane furent conquises, l'an 757 de l'hégire (1356 de J. C.), par les Ilkaniens, dont la dynastie fut éteinte et remplacée, l'an 813 (1410 de J. C.), par les Turcomans du mouton noir, ainsi nommés, parce qu'ils avaient un mouton noir dans leurs drapeaux. A ceux-ci succédèrent les Turcomans du mouton blanc l'an 873 (1468 de J. C.). Azembek, plus connu sous le nom d'Uzum-Hassan, ou Cassan, fondateur de ces derniers, subjuguait non seulement la Chaldée et l'Aderbidgiane, mais aussi la Perse proprement dite. Alvand, son 4^e successeur, fut détrôné, l'an 907 de l'hégire (1501 de J. C.), par Ismaël Sophi, dont la famille s'est maintenue sur le trône de Perse jusqu'à notre siècle. C'est par lui que nous commencerons la chronologie des rois modernes de Perse.

I. SCHAH ISMAEL SOPHI I.

L'AN 907 de l'hégire (1501 de J. C.). SCHAH ISMAEL SOPHI, fils de Scheik Kaidar, et arrière-petit-fils de Séphi, ou Sophi, le restaurateur de la secte d'Ali en Perse, ayant rassemblé sous ses

drapeaux, à l'âge de 14 ans, un grand nombre d'Alides, s'empare de Tauris sur Alvand, 4^e successeur d'Uzum Cassan, l'oblige de s'enfuir dans le Diarbek, où il mourut l'an 908 (1502 de J. C.), se rend maître de Bagdad l'an 916 (1510 de J. C.), met en fuite Morad-Beg, fils d'Alvand, et fait l'année suivante la conquête du Khusistan, du Khorasan et du Maourenhaar, où régnaient des princes tartares de la famille de Tamerlan. La fortune ne lui fut pas aussi favorable dans les guerres qu'il eut contre les Turcs que dans ses autres expéditions. L'an 920 (1514 de J. C.), Sélim I, empereur des Ottomans, étant venu l'attaquer, lui livre bataille dans les plaines de Chaldéron, le défait, le met en fuite, et prend la ville de Tauris, capitale de l'Aderbidgiane. L'an 924 (1518 de J. C.), nouveaux progrès de Sélim en Perse. Il s'empare du Diarbek, et de plusieurs places que Sophi avait conquises en Syrie et ailleurs. L'an 930 (1525 de J. C.), Sophi meurt à l'âge de 58 ans. Ce prince emporta dans le tombeau les regrets de ses sujets qu'il avait toujours gouvernés avec beaucoup de douceur et d'équité. Il établit dans ses états la doctrine des Shûtes, qui n'est autre que celle des Alides, perfectionnée par Haïdar, et opposée à celle des Sonnites ou Traditionnaires, suivie par les Turcs. Delà le schisme qui règne entre les Turcs et les Persans. Pour distinguer ceux-ci, Sophi leur fit prendre une étoffe rouge autour de leur turban, ce qui les a fait appeler par les Turcs Kisilbaschs ou têtes rouges.

II. SCHAH THAMAS, ou THAMASP.

930 de l'hégire (1525 de J. C.). THAMAS, ou THAMASP, fils aîné d'Ismaël Sophi, lui succéda. Il eut plusieurs guerres dans le Khorasan contre les Usbecks. Soliman, empereur des Ottomans, lui enleva, l'an 941 (1534 de J. C.), la ville de Tauris que Sophi avait reprise, Sultanie, Bagdad, et d'autres places. Mais Thamas le défait l'année suivante, dans une bataille livrée à la suite d'un grand orage qui avait fait un dégât affreux dans le camp des Turcs. L'an 955 de l'hégire (1548 de J. C.), la guerre se renouvelle entre ces deux puissances, et se termine la même année par une victoire remportée par les Turcs près de Van, dans l'Arménie. L'an 983 (1575 de J. C.), Thamas meurt empoisonné par une de ses femmes. Grand guerrier, bon politique, il ternit l'éclat de ses talents, dit un moderne, par un penchant horrible à la cruauté et par une avidité insatiable du bien de ses sujets.

III. SCHAH ISMAEL II.

983 de l'hégire (1575 de J. C.). ISMAEL II, second fils de Thamas,

fut tiré de la prison où il était retenu depuis vingt-trois ans, par ordre de son père, et placé sur le trône préférablement au prince Haïdar, son frère puîné, qu'Ismaël avait désigné pour son successeur. Haïdar n'en fut pas quitte pour être privé du trône. Ismaël le fit mourir dès qu'il y fut assis. Cette exécution ayant indisposé la plupart des grands contre lui, Ismaël feignit une maladie dangereuse, et fit courir, peu de tems après, le bruit de sa mort. Ayant reconnu ceux qui lui étaient contraires par les marques de joie qu'ils donnèrent à cette nouvelle, il en immola à sa vengeance autant qu'il en put saisir, et poursuivit ceux qui avaient pris la fuite, jusque dans les cours étrangères. Cependant Ismaël faisait des préparatifs pour entrer en guerre avec les Turcs. Mais les grands, comme il était près de se mettre en campagne, l'étranglèrent l'an de l'hégire 985 (de J. C. 1577).

IV. SCHAH MOHAMMED KHODABENDEH.

985 de l'hégire (1577 de J. C.). MOHAMMED KHODABENDEH, fils aîné de Thamas, succéda à son frère Ismaël, et fut proclamé souverain à Casvin. L'an 986, son général Tokmak battit les Turcs dans la plaine de Chaldéron. La même année, Arez-Beg, un autre de ses généraux, fut défait, pris et pendu à Schamachie par les Tartares, mais bientôt cet affront fut vengé par une victoire que l'émir Hamzeh Mizra, fils du monarque, remporta sur eux. La guerre avec les Turcs continua pendant tout le règne de Khodabendeh, dont la mort arriva l'an 995 (1585 de J. C.).

V. SCHAH HAMZEH.

995 de l'hégire (1585 de J. C.). HAMZEH, qui s'était distingué dans la guerre contre les Turcs, succéda à Khodabendeh, son père, dont il était le fils aîné. Une dernière victoire, qu'il avait remportée sur les Turcs peu de jours avant la mort de Khodabendeh, lui fit naître, lorsqu'il fut sur le trône, le dessein de reprendre Tauris. La ville fut aisément conquise. Mais la garnison s'étant jetée dans la citadelle, s'y défendit avec la résolution de s'ensevelir sous ses ruines. Plus de soixante assauts furent donnés à la place sans qu'on se rebutât de part ni d'autre. Une armée de Turcs était en marche pour la secourir, lorsque Hamzeh fut assassiné par un eunuque, qu'Ismaël, frère de ce prince, avait gagné. Cet événement, qui fut suivi de la levée du siège, est de l'an 995 de l'hégire (1585 de J. C.).

VI. SCHAH ISMAEL III.

995 de l'hégire (1585 de J. C.). ISMAEL III, second fils de Khodabendeh, monta sur le trône après l'assassinat de son frère Hamzeh. Il ne jouit pas long-tems du fruit de son crime. Après huit mois de règne, il fut lui-même assassiné par un de ses domestiques, que le gouverneur de son frère puîné qui suit, avait gagné pour prévenir un pareil sort qu'il préparait à ce jeune prince.

VII. SCHAH ABBAS, SURNOMMÉ LE GRAND.

994 de l'hégire (1586 de J. C.), SCHAH ABBAS, troisième fils de Khodabendeh, fut proclamé souverain de Perse après la mort d'Ismaël, son frère, qui avait tenté de l'immoler à sa sûreté. Tout le cours de son règne fut un enchainement de prospérités qu'il dut à sa vigilance, à sa valeur et à son habileté. Il débuta par déclarer la guerre aux Usbecks, et reprit sur eux le Khorasan, dont ils avaient dépouillé ses prédécesseurs. Les hostilités continuaient toujours entre les Persans et les Turcs. Abbas les termina, l'an 997 de l'hégire (1589 de J. C.), en cédant aux Turcs, suivant les historiens de cette nation, trois provinces, qu'ils avaient enlevées à la Perse. De ce nombre était l'Arménie. Mais avant que de s'en dessaisir, ne voulant laisser aux Turcs qu'un pays désert, il en enleva plus de vingt-deux mille familles, qu'il divisa en plusieurs colonies et dispersa dans les différentes provinces de ses états. Ce prince avait encore une autre vue plus relevée en transportant les Arméniens en Perse. Connaissant l'industrie et l'activité de ce peuple, il le jugea propre à mettre à profit les richesses naturelles de ses états, négligées par les Persans, que leur caractère indolent et inappliqué rendait incapables des opérations laborieuses et compliquées du commerce. Ses espérances ne furent point vaines. Les Arméniens transplantés, se livrèrent au goût qu'ils avaient apporté de leur patrie; et depuis ce tems, ils ont porté par-tout le monde le commerce de la Perse. Un des premiers fruits qu'ils en retirèrent, fut de se bâtir, près d'Ispahan, une ville, qu'il nommèrent Sulfa, ou Julfa : elle est aujourd'hui considérable, et se gouverne par ses propres lois sous la direction d'un kalenther; terme qui répond à celui de maire ou juge de police. L'an 998 de l'hégire (de J. C. 1590), Schah Abbas fixa sa résidence à Ispahan, dont il fit la capitale de ses états. Cette ville, dont le circuit est aujourd'hui de dix lieues, lui doit ses premiers embellissemens. Il commença le vaste et superbe palais,

que ses successeurs ont achevé, dans le Meidan ou Marché, l'une des plus grandes et des plus belles places de l'univers. L'an 1025 (1614 de J. C.), avec le secours des Anglais, il chasse de Bender-Abassi les Portugais, qui s'en étaient emparés deux ans auparavant, et y avaient déjà bâti deux forts. L'an 1051, le dix-neuf de dgioumadi II (1 mai 1622), aidé par les mêmes alliés, il chasse encore les Portugais de l'île d'Ormus, où ils faisaient un commerce considérable. Ce prince, par les conquêtes qu'il fit sur les Mogols et sur d'autres peuples, recula fort loin les limites de ses états. Il mourut, vers la fin de rabié II de l'an 1058 (décembre 1628 de J. C.), à Casvin. La valeur d'Abbas, sa magnificence, le soin qu'il prit de faire fleurir les arts et le commerce dans ses états, la police exacte qu'il y établit, lui firent donner le surnom de grand. Mais à ces belles qualités, il réunissait de grands vices, qui en ternissaient l'éclat. Ombrageux, fourbe, cruel, jaloux de la gloire de ses sujets et avide de leurs biens, il immola ses quatre fils à d'injustes soupçons; il persécuta ceux de ses officiers qui lui avaient rendu les plus grands services; il mettait à contribution tous ceux qui l'approchaient, et imaginait sans cesse de nouveaux moyens pour tirer l'argent de ses peuples; il dépouilla les princes, ses voisins, et les fit mourir dans le tems qu'il leur témoignait le plus d'amitié. Voulant empêcher ses sujets d'emporter l'argent de son royaume chez les Ottomans, et les détourner du pèlerinage de la Mecque, il imagina de leur inspirer de la dévotion pour Iman-Reza, l'un des douze saints de Perse, dont le tombeau est à Mesched. Il rendit ce lieu célèbre par un grand nombre de faux miracles qu'il fit opérer; des gens apostés, feignant d'être aveugles, ouvraient les yeux aux approches du tombeau de Reza, et criaient aussitôt miracle. Cette imposture y attira une foule de monde si prodigieuse, que les plus grands seigneurs de Perse se sont fait un honneur d'être inhumés dans la mosquée de Mesched, et y ont envoyé les plus riches présents (*Voy. les empereurs turcs de son tems*).

VIII. SCHAH SOPHI II, ou SEFI I.

1058 de l'hégire (1628 de J. C.). SOPHI II, nommé d'abord ZAIN MIRZA, fils de Sefi et petit-fils d'Abbas, fut proclamé roi de Perse à l'âge de quinze ans, trois jours après la mort de son aïeul. Ce fut le Néron des Persans. Il versa le sang des principaux seigneurs de Perse, aveugla son frère unique, fit massacrer deux de ses oncles, et enterrer toute vive sa mère, avec quarante femmes du sérail, accusées d'avoir trempé dans une conspiration contre lui. Il eut néanmoins de la valeur, et remporta

quatre grandes victoires sur les Turcs. Mais s'étant livré dans la suite à la débauche, il perdit le fruit de ces premiers succès. L'an 1658 de J. C., l'empereur Amurath IV recouvra Bagdad et toute la Babylonie, que le grand Abbas avait conquises quatorze ans auparavant sur les Turcs. Les Mogols, de leur côté, reprirent la province de Candahar, dont Abbas les avait également dépouillés. Mais Sophi conserva Erivan, place forte d'Arménie, qu'il avait enlevée aux Turcs l'an 1655, quoique défendue par une garnison de vingt-deux mille hommes. Sophi mourut l'an 1052 de l'hégire (1642 de J. C.), dans la quatorzième année de son règne. On croit que sa vie fut abrégée par le poison.

IX. SCHAH ABBAS II.

1052 de l'hégire (1642 de J. C.). ABBAS, fils de Sophi II, lui succéda à l'âge de treize ans. Il imita la magnificence de son bisaïeul, et, si l'on en croit Koemfer, il ne lui céda pas en valeur. On ne connaît toutefois qu'une seule expédition où il se soit trouvé : c'est la conquête du Candahar, que les Mogols avaient recouvré, comme on l'a dit, sous le règne de Sophi II ; encore cette conquête, qu'il fit en 1070 (1660 de J. C.), fut-elle moins due à la supériorité de ses armes, qu'à l'adresse de sa politique. Il aimait les arts et les artistes, et était très-affable envers les Français ; qualités qu'il tenait encore du grand Abbas. Il fit l'honneur au célèbre Tavernier de boire avec lui de son vin de Schiraz. La volupté, à laquelle il se livra sans retenue, avança le terme de ses jours. Ce prince mourut le 5 de rabîé II de l'an 1077 (25 septembre de l'an 1666 de J. C.), dans le Mazenderan, à cent quarante lieues d'Ispahan, la vingt-quatrième année de son règne. Il fut regretté des Chrétiens auxquels il avait été favorable, malgré l'opposition des chefs de sa religion. « Mais on ne » peut trop blâmer ce prince, dit Tavernier, de s'être souvent » laissé emporter à la colère (ce qui lui fit commettre bien des » actes de cruauté), et d'avoir trop aimé le vin. »

X. SCHAH SOLIMAN.

1077 de l'hégire (1666 de J. C.). SÉPHI MIRZA, surnommé SOLIMAN, fils aîné d'Abbas II, lui fut donné pour successeur à l'âge de vingt ans. Ce fut un monarque pacifique par indolence. Il mourut, sans avoir rien fait de mémorable, sinon des actes de cruauté, au milieu des fumées du vin, auquel il était fort adonné, le 16 dzouledgé de l'an 1105 (29 juillet 1694), à l'âge de quarante-huit ans, dans la vingt-huitième année de son règne.

XI. SCHAH HUSSEIN.

1105 de l'hégire (1694 de J. C.). HUSSEIN, second fils de Soliman, lui fut substitué par les grands préférablement à son frère Mirza Abbas. Il avait alors vingt-cinq ans, suivant Gemelli. Les eunuques du palais eurent, sous son règne, un pouvoir excessif, qu'ils exercèrent aux dépens de ses sujets, et dont il devint lui-même la victime. Les Afghans ou Aghuans, peuple du Candahar, excédés de leur tyrannie, se révoltèrent sous la conduite de Mir-Wéis. On envoya contre ces rebelles des armées qu'ils défirent. Mir-Wéis, en 1125 (1715 de J. C.), fut proclamé souverain du Candahar. Non content d'avoir enlevé cette province à la Perse, il entreprit de détrôner Hussein. L'exécution de ce dessein était fort avancée par les conquêtes qu'il avait faites, lorsque la mort le surprit en 1127 (1715 de J. C.). Ses enfants étant trop jeunes pour lui succéder, les Aghuans déférèrent le commandement à Mir-Abdallah, son frère, homme aussi pacifique et aussi timide que Mir-Wéis était violent et hardi. L'an 1717 de J. C., las d'une autorité usurpée qu'il n'était pas en état de conserver, Abdallah prêta l'oreille aux propositions que les ministres du roi de Perse lui faisaient de rendre Candahar; et déjà il était près d'entrer en négociation avec eux. Mahmoud, son frère, informé de ses dispositions, le poignarda pour en prévenir l'effet, et fut aussitôt élu pour le remplacer, à l'âge de dix-huit ans. L'an 1133, au mois de dgioumadi II (avril 1721 de J. C.), Mahmoud, après quatre batailles gagnées, paraît devant Ispahan, dont il forme le blocus, qu'il convertit en siège au mois de schaban (juin) suivant. Le 14 séfer de l'an 1134 (23 novembre 1721), Schah Hussein, voyant la place aux abois, va se remettre entre les mains de Mahmoud, auquel il cède le trône et sa fille en mariage. Les auteurs de l'Histoire universelle placent cette révolution en l'an 1722. Sous le règne de Hussein, le 9 avril de l'an de J. C. 1721, une grande partie de la ville de Tauris fut engloutie par un tremblement de terre, avec deux cent cinquante mille habitants, si l'on s'en rapporte aux papiers publics du tems.

XII. SULTAN MAHMOUD.

1154 de l'hégire (1721 de J. C.). MAHMOUD, frère de Mir-Wéis et d'Abdallah, fit son entrée dans Ispahan avec l'appareil le plus pompeux; et s'étant rendu au palais, il y fut salué roi de Perse par le malheureux Hussein, en présence de toute la cour; après quoi il reçut le serment de fidélité de tous les ordres de l'état. Il

prit alors le titre de sultan , au lieu de celui de schah. Il eut cependant un rival dans la personne de Thamas, troisième fils de Hussein. Thamas fut reconnu souverain dans plusieurs provinces. Mahmoud ayant marché contre ce prince, lui enleva la ville de Casvin où il faisait sa résidence, Schiraz qui soutint un siège de dix mois, et un grand nombre d'autres places. Mais au printems de l'an de J. C. 1724, il fut battu sur les frontières de l'Arabie. Cet échec lui causa un chagrin qui dégénéra en frénésie. Les Aghuans le voyant hors d'état de gouverner, et même sur le point d'expirer, au lieu d'attendre le moment de sa mort, prirent le parti de le déposer le 19 schaban 1157 (22 avril de l'an de J. C. 1725). Mahmoud était plus hardi à entreprendre qu'habile à exécuter : c'était d'ailleurs un prince sanguinaire, qui ne faisait nul état de la vie de ses sujets. On ne peut compter le nombre des seigneurs persans qu'il immola à sa sûreté. (*Voyez à l'article de Pierre-le-Grand, empereur de Moscovie, et à celui d'Achmet III, empereur des Turcs, les conquêtes que ces deux puissances firent sur les Persans sous le règne de Mahmoud.*)

XIII SCHAH ASHRAF.

1137 de l'hégire (1725 de J. C.). ASHRAF, fils du prince qui avait succédé à Mir-Wéïs, fut proclamé souverain le jour de la déposition de Mahmoud. Dès qu'il fut sur le trône, il envoya couper la tête à Mahmoud expirant, pour venger la mort de son père, que celui-ci avait assassiné. Mahmoud était alors dans la vingt-septième année de son âge. Les Turcs avaient profité des troubles de la Perse pour attaquer ses frontières. Ashraf, à son avènement au trône, leur ayant inutilement demandé la paix, leur déclara lui-même la guerre. Ce prince, après deux campagnes, où il eut des succès variés, fit la paix avec la Porte l'an 1140 de l'hégire (1727 de J. C.). Cependant le prince Thamas continuait de régner dans une partie de la Perse. Ses troupes, commandées par le fameux Kouli-Khan, conquièrent, dans les années 1140 et 1141 (1728 de J. C.), le Khorasan. L'an 1141 (1729 de J. C.), il remporta sur Ashraf une victoire qui le rendit maître d'Ispahan. Ashraf fut tué l'année suivante, vers la fin de djoumadi II (janvier 1730 de J. C.), dans un combat contre les troupes de Kouli-Khan. Ainsi finit en Perse l'usurpation des Aghuans.

XIV. SCHAH THAMAS II.

1142 de l'hégire (1730 de J. C.). THAMAS II, fils de Schah Hussein, fut reconnu souverain de toute la Perse, après la mort

d'Ashraf. Le général Kouli-Khan devient tout-puissant sous ce nouveau règne : pour affermir son autorité, il commence par destituer tous les grands officiers qui lui sont suspects, et les remplace par ses créatures. L'an 1145 (1731 de l'hégire), il conduit son armée vers Hamadan, où les Turcs avaient leurs quartiers. Les ayant défaits dans une sanglante bataille, il vole à la rencontre du général Kuprogli, qui était en route pour défendre Tauris menacée par les Persans. Non-seulement il le devance, il le bat encore et l'oblige de gagner Erivan. Mais le pacha Rustan, étant sorti de cette place avec sa garnison, tombe sur les Persans et les met en déroute. Encouragé par ce succès, Rustan, quelque tems après, va chercher les Persans à vingt-quatre lieues d'Erivan, et gagne sur eux une nouvelle bataille. Malgré ces avantages, le grand-visir ottoman fit proposer la paix à la Perse. Elle fut conclue à Casvin au mois de redgeb (janvier 1752 de J. C.), et la Perse y gagna Tauris qui lui fut abandonnée, en cédant aux Turcs la Géorgie. Kouli-Khan, indigné de ce traité qui s'était fait en son absence, ose écrire au nom de son maître pour le désavouer, et publie un manifeste par lequel il déclare de nouveau la guerre aux Turcs. Schah Thamas, à son tour, par d'autres dépêches, désavoue son ministre. Celui-ci cependant s'avançait vers Ispahan à la tête de soixante-dix mille hommes. Arrivé aux portes de la ville, il invite le monarque à une revue, après laquelle il lui donne un grand festin. Schah Thamas s'y étant enivré, fut conduit, sous une forte garde, dans un appartement des jardins du palais; et le lendemain, vers la mi-août 1752, Kouli-Khan le fit déposer par les grands-officiers, comme incapable de régner.

XV. SCHAH ABBAS III.

1145 de l'hégire (1732 de J. - C.). ABBAS MIRZA, fils de Schah Thamas, lui fut substitué à l'âge de six semaines. Kouli-Khan, auteur de cette élection, se fait adjuger la régence. L'année suivante il recommence la guerre contre les Turcs, et va faire le siège de Bagdad. Mais à peine a-t-il assis son camp devant cette place, qu'il est obligé d'aller au devant de Topol Osman, pacha de Teflis, qui venait à lui avec une armée de cent cinquante mille hommes. Bataille entre les deux généraux. Kouli-Khan la perd et se retire avec une blessure assez considérable, laissant trente-cinq mille morts sur la place. Le 22 octobre suivant, nouvelle victoire du même pacha, remportée sur Kouli-Khan à la vue de Kerkoud. Tandis que celui-ci fuit, après avoir perdu dix mille hommes, dont sept

tués et trois mille prisonniers, le vainqueur le poursuit, et l'ayant atteint à Kailan, ville à six lieues de Kerkoud, sous laquelle il rassemblait ses fuyards, il attaque ses retranchements déjà formés, et a la gloire de le battre pour la troisième fois. La fortune n'avait pas cependant abandonné sans retour le général persan. L'an 1754, Topol Osman, l'ayant attaqué avec des forces inférieures, est tué dans le combat, et son armée battue est repoussée jusque par de-là Tauris. Ce revers jette la consternation dans Constantinople. Deux mois après, le pacha de Bagdad, nommé plénipotentiaire pour traiter de la paix avec Kouli-Khan, la conclut à des conditions qui sont désavouées par le divan. Les hostilités se renouvellent. L'an 1148 de l'hégire, vers le mois de ramadhan (janvier 1756), Shah Abbas meurt, non sans soupçon de poison donné par le régent.

XVI. SCHAH NADIR, ou THAMAS KOULI-KHAN.

1148 de l'hégire (1756 de J.-C.). NADIR plus connu sous le nom de THAMAS KOULI-KHAN, fut proclamé roi de Perse dans l'assemblée des grands de l'état, le 7 dzoulcaada 1148, premier jour de l'année persane (10 mars 1756 de J.-C.). Il était né dans le Khorasan, et vraisemblablement au château de Kallat, dont le gouvernement était héréditaire dans sa famille. Privé de l'héritage de ses pères par son oncle, il se fit chef de brigands. L'an 1727 de J.-C. il entra au service du prince Thamas avec environ trois mille hommes qui composaient sa troupe. Bientôt ses exploits lui méritèrent le commandement des armées de ce prince. Devenu roi de Perse, comme on vient de le voir, il fit, le 29 septembre 1756, une paix avantageuse avec les Turcs, qui lui rendirent Tauris, Erivan, avec la Géorgie et l'Arménie persique. Il tourna ses armes ensuite contre l'Indostan. L'an 1759, le 9 février, il se rend maître de l'empire et de la personne de l'empereur des Mogols. Le 2 avril suivant, après s'être emparé des trésors immenses de ce monarque, il lui rend la couronne à la charge d'un tribut de soixante-dix millions, et en retenant pour lui-même les provinces de l'Indostan, les plus voisines de la Perse. L'an 1745, la guerre se renouvelle entre les Persans et les Turcs. Kouli-Khan marche à Van, dans l'Arménie, vers les sources de l'Euphrate, avec une partie de son armée, tandis que l'autre va faire le siège de Mosul, dans le Diarbek. Il échoue des deux côtés. La guerre traîne en longueur; plusieurs des provinces qu'il s'était fait céder par le Mogol, se révoltent en son absence. Il fait

la paix vers la fin de janvier 1746 avec les Turcs. Cette paix le rassure du côté de la famille qu'il avait détrônée. Aussitôt après la conclusion du traité, le grand-seigneur fit renfermer, dans la citadelle de Kars, en Arménie, le dernier prince de la maison des Sophis, qu'il avait fait proclamer roi de Perse au commencement de la guerre. De retour en ses états, Kouli-Khan exerce de grandes cruautés sur ceux dont la fidélité lui était suspecte. Les conspirations se forment : il est obligé d'abandonner Ispahan pour se réfugier dans son camp près de la ville de Mached, dans le Khorasan ; il y est assassiné par les chefs de l'armée, du nombre desquels était, dit-on, son neveu, le 20 juin de l'an 1747, à l'âge de cinquante-neuf ans. Thamas Kouli-Kan était le plus bel homme de ses états. Sa taille était au-dessus de six pieds. Il avait l'air majestueux, le regard gracieux et terrible, suivant les circonstances. On ne peut lui disputer, ni la bravoure, ni la science militaire ; mais il manquait des qualités qui font l'honnête homme, et méritait de commander à des bandes de voleurs plutôt qu'à des peuples policés.

Nous ne sommes pas assez instruits des affaires de Perse depuis la mort de Thamas Kouli-Khan, pour donner la chronologie historique de ses successeurs.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES GRANDS - MAITRES

DE L'ORDRE DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM,

DIT AUJOURD'HUI DE MALTE.

IL en est de l'ordre des chevaliers, appelés d'abord de S. Jean de Jérusalem, ensuite de Rhodes, et aujourd'hui de Malte, comme de la plupart des anciens établissements qui ont de la célébrité. Son origine est enveloppée d'un nuage épais et presque impénétrable à l'œil perçant de la plus clairvoyante critique.

Si l'on s'en rapporte à Guillaume de Tyr, auteur qui, au jugement de l'abbé de Vertot, doit passer pour original en ce qui concerne les hospitaliers de S. Jean, c'est dans l'ordre de S. Benoit que cet établissement a pris naissance. Des marchands d'Amalfi, dit-il (L. xviii, pp. 955--955), qui trafiquaient dans la Palestine, avant à cœur de visiter les lieux saints, obtinrent du calife d'Egypte une place dans la ville de Jérusalem. Sur ce terrain ils construisirent un hospice pour la commodité de leur nation; et en face de l'église de la Résurrection, ils en érigèrent un, sous l'invocation de la Sainte Vierge, pour des religieux bénédictins, qu'ils firent venir de leur pays avec un abbé. Les fondateurs étant latins et le service se faisant selon leur rit, le monastère en prit le nom de *monasterium de Latina* (1). Guillaume de Tyr

(1) Ce n'était pas le premier établissement religieux du rit latin qui eût été fait à Jérusalem depuis l'invasion des Musulmans. Dès le commencement du neuvième siècle, lorsque le calife Haroun eut envoyé les clefs du S. Sépulchre à Charlemagne, on avait bâti en cette ville, par ordre du monarque français, une église en l'honneur de la sainte Vierge, avec un hospice pour les pèlerins qui venaient d'Occident visiter les lieux saints. Le moine Bernard, qui écrivait environ l'an 870, dans la relation qu'il fait de son voyage à la Terre-Sainte, dit : *Ibi (Jerosolymis) habetur hospitale in quo suscipiuntur omnes qui causâ devotionis illam adeunt locum linguâ loquentes romanâ, cui adiacet*

ajoute que les Amalfitains établirent aussi dans la même ville un monastère de religieuses, sous le titre de Sainte-Marie Magdeleine, pour les femmes qui venaient visiter les saints lieux, et nomme Agnès l'abbesse qui le gouvernait lorsque Jérusalem tomba au pouvoir des Francs. La charité, poursuit-il, engagea les religieux du monastère latin à former un hospice, dédié à S. Jean l'aumônier, pour les pèlerins, tant malades qu'en santé, tous réduits à une extrême misère par les mauvais traitements qu'ils éprouvaient de la part des infidèles; et ces pieux établissements étaient soutenus par des sommes que les Amalfitains faisaient passer annuellement à Jérusalem.

Ni cet historien, ni Jacques de Vitri, qui le copie en ceci, ne nous apprennent quel fut proprement l'état des personnes qui desservaient l'hospice des pèlerins sous les ordres de l'abbé de Sainte Marie. Mais Iperius, dans sa Chronique, assure positivement que c'étaient des oblats, ou frères laïques, de l'ordre de S. Benoît, et que telle est l'origine des chevaliers hospitaliers de S. Jean. *Fratres S. Johannis in Jerusalem*, dit-il, *qui alio nomine dicuntur hospitalarii. primo fuerunt fratres Laici sub Abbate B. Mariæ de Latinis ordinis S. Benedicti professi.*

De ces autorités et d'autres semblables, on a inféré que ces hospitaliers ne furent point militaires dans leur institution, et qu'ils ne le devinrent dans la suite que par la nécessité où l'abbé de Sainte Marie se trouva de les armer pour aller escorter les pèlerins que les Arabes attaquaient sur les chemins. Alors, dit-on, ayant un capitaine à leur tête pour les commander en campagne, ils ne voulurent bientôt plus reconnaître d'autre supérieur dans l'hospice, et secouèrent tellement le joug de l'abbé et des moines, qu'ils quittèrent même la règle de S. Benoît pour prendre celle de S. Augustin, comme plus conforme à leur état.

Mais tout ce récit, adopté par D. Mabillon (*Ann. B. L.* 69, n^o 10), est fortement combattu par le P. Antonio Paoli dans un savant ouvrage, publié nouvellement à Rome, sur l'origine et l'institut primitif de l'illustre établissement dont

eclesia in honore sanctæ Mariæ, nobilissimam habens bibliothecam studio prædicti Imperatoris (Caroli Magni). Il ajoute que devant cet hospice il y avait un marché pour les Francs en général, *forum in quo unusquisque negocians solvit duos aureos illi qui illud providet* (*Acta Sanctorum. Ord. S. B.*, T. IV, pag. 475-474). Mais cet établissement ne subsistait plus dans le onzième siècle.

nous parlons (1). Suivant cet auteur, le monastère de Sainte Marie et l'hospice établi pour les pèlerins, n'ont jamais rien eu de commun. Il n'y a pas de preuve, dit-il, que le premier ait existé avant la conquête de Jérusalem par les Francs ; et la fondation du second, qui n'a jamais eu d'autre patron que S. Jean-Baptiste, paraît concourir avec cette époque. Ce ne fut point du monastère, ajoute-il, que furent tirés ceux qui desservaient cet hospice ; et jamais ils n'ont professé d'autre règle que celle de S. Augustin, en s'obligeant aux trois vœux monastiques qu'elle prescrit. Il est porté même à croire qu'ils furent militaires, aussi bien qu'hospitaliers, par leur première institution. Les bornes étroites où nous sommes obligés de nous renfermer, ne nous permettent pas de discuter les preuves dont l'auteur appuie son opinion. Il nous suffira de dire qu'étant presque toutes négatives, elles n'opèrent pas, malgré la grande érudition dont est semé l'ouvrage, une entière conviction.

Laissant donc au lecteur à décider la question touchant l'origine et le premier état de l'ordre militaire et hospitalier de S. Jean, nous nous bornerons à donner la suite de ses grands-maîtres avec les principaux traits de leur gouvernement ; sur quoi nous prévenons que notre principal guide pour la chronologie sera le père Sébastiano Paoli dans son excellent ouvrage qui a pour titre : *Codice diplomatico del sacro ordine militare Gerosolimitano, oggi di Malta*. Ainsi quand nous citerons des chartes pour appuyer nos époques, c'est à ce recueil que nous renverrons, à moins que nous n'indiquions d'autres sources.

Mais avant que d'entamer ce dénombrement, il est à propos de tracer une idée succincte de la constitution de l'ordre, tel qu'il existait avant la révolution. On distingue dans l'ordre de Malte, cinq classes : 1^o les chevaliers de justice, qui doivent faire preuve de seize quartiers de noblesse, huit paternels et huit maternels : 2^o les chapelains conventuels : 3^o les servants d'armes : 4^o les prêtres frères d'obédience : 5^o les *donats*, qui ne portent que la croix à trois branches. Les trois premières classes forment ce qu'on appelle le *Triumvirat*. Elles concourent à l'élection du grand-maître. Ce sont ces trois classes qui composaient les assemblées des langues à

(1) *Dell'origine ed Instituto del sacro Militar Ordine di S. Giovanni-Battista Gerosolimitano, detto poi di Rodi, oggi di Malta, Dissertazione di Paulo Antonio Paoli, della Congregazione della Madre di Dio...* Roma, 1781, in-4^o.

Malte, et des chapitres provinciaux dans les grands prieurés respectifs. Les prêtres d'obédience étaient attachés à l'ordre, et faisaient leurs vœux pour posséder les bénéfices auxquels ils avaient été nommés. *La demi-croix* de donat se conférait à des personnes laïques, que le grand-maitre voulait récompenser pour services rendus à la religion.

Les chevaliers, les chapelains conventuels, les servants d'armes sont reçus de *minorité* (bas âge), ce qui ne peut se faire sans dispense du pape; ou de *majorité*, c'est-à-dire à seize ans accomplis, suivant l'âge de leur réception. La dot ou *passage*, à payer au trésor, est plus ou moins considérable. Dans le rang des chevaliers, il faut distinguer celui des pages du grand-maitre, qui en avait vingt-quatre, destinés à son service. Ils y étaient admis depuis douze ans jusqu'à quinze ans, après avoir préalablement fait leurs preuves. Celles des chapelains conventuels et des servants-d'armes consistaient à établir cinq générations de la bourgeoisie la plus honorable. Quant aux frères d'obédience, les statuts n'exigeaient que la légitimité.

Pour éviter la confusion que la multiplication pouvait occasionner, on partagea le corps en huit langues ou nations, savoir: La française, qui en a toujours eu trois, celle de Provence, celle d'Auvergne et celle de France proprement dite; l'italienne, l'aragonaise, l'allemande, la castillane et l'anglaise, qui était la sixième. Celle-ci étant devenue nulle depuis que le schisme a séparé de l'église le royaume d'Angleterre, on lui a substitué, en 1782, sous le magistère d'Emmanuel de Rohan, la langue bavaroise, dite anglo-bavaroise, ce qui fait en tout huit langues. L'hérésie a fait essuyer de grandes pertes à l'ordre en Allemagne, telles que celles du grand prieuré de Hongrie, dont les Jésuites avaient envahi les revenus, des bailliages de Brandebourg et de Saint-Joseph, sans parler des grands prieurés de Suède et de Danemarck.

Les principales charges de l'ordre sont les grand-croix, baillis capitulaires qui composent le conseil du grand-maitre. Les voici par ordre: l'évêque de Malte, le prieur de l'église, les chefs (autrement dits les *piliers*) des huit langues, savoir: 1° le *grand-commandeur* de la langue de Provence, il faisait les fonctions de président de la chambre du trésor, celui de Saint-Jean de Malte était sous son inspection; il gouvernait l'artillerie et la partie des approvisionnements; 2° le *maréchal*, qui se prenait dans la langue d'Auvergne; il avait le commandement des troupes de la ville *Valette* dans l'absence du grand-maitre; c'est sous sa garde que l'étendard de la religion était

conservé dans l'*auberge* (hôtel de sa langue); 3° le *grand-hospitalier* pour la langue de France, dont la charge est de veiller au soin des malades; il nommait aux places du commandeur et du prieur de l'infirmerie; ce dernier présidait les douze prêtres frères d'obédience chargés du spirituel, dans l'intérieur de l'hôpital; 4° l'*amiral* de la langue d'Italie; il était le président né des tribunaux de la marine, et surveillait les arsenaux des galères et des vaisseaux; par sa prééminence, il mettait en possession le général et les capitaines des galères, quoique ces emplois fussent à la nomination du grand-maitre; 5° le *grand-conservateur* pour la langue d'Aragon. Ses fonctions étaient de signer les billets de solde, et d'inspecter l'argenterie de l'hôpital; 6° le *turcopolier*, dans la langue anglo-bavaroise, qui commandait la cavalerie légère, et veillait aux gardes dans la campagne; 7° le *grand-bailli* pris dans la langue d'Allemagne. Il avait l'inspection sur les forteresses de Tripoli, en Barbarie, et avant la révolution, sur celles du Goze; 8° le *grand-chancelier*, pour la langue de Castille, élu alternativement par le grand-prieur de ce nom et par celui de Portugal. Sa prérogative était de surveiller les affaires de la chancellerie, et de nommer le vice-chancelier.

Outre les deux prélats, les piliers des huit langues et les baillis capitulaires, ceux de grâce, tels que le *général des galères*, composaient aussi le conseil. Les langues contenaient respectivement plus ou moins de prieurés. La langue de Provence était composée des deux grands-prieurés de Saint-Gilles, de Toulouse, et du bailliage de Manosque; la langue d'Auvergne, du seul grand-prieuré de ce nom et du bailliage de Bourganenf; la langue de France, des grands-prieurés de France, d'Aquitaine, de Champagne; des grands-bailliages de Saint-Jean de Latran, dit *de la Morée*, et de la trésorerie les Corbeil; la langue d'Italie, de sept grands-prieurés de Rome, Lombardie, Venise, Pise, Barlette, Messine, Capoue; des bailliages de St^e.-Euphémie, de Naples, Saint-Sébastien, la Roccella, Venose et Crémone; la langue d'Aragon, de la grande castellanie (prieuré) d'Emposte; des grands-prieurés de Catalogne, de Navarre; des bailliages de Majorque, de Négrepont et de Capse; la langue anglo-bavaroise, du grand-prieuré de Bavière, d'un bailliage effectif des trois dignités *in partibus* de grand-prieur d'Angleterre, des baillis de l'Aigle et d'Arménie (le saint siège s'était réservé la nomination de ces trois titres); la langue d'Allemagne, du grand-prieuré de ce nom, de celui de Bohême, de celui de Pologne, institué en 1776, du grand-prieuré de Hongrie; des bailliages de Brandebourg et de Saint-Joseph; la langue de Castille, des

deux grands-prieurés de Castille, de Portugal, des bailliages de Leze et d'Acre.

L'évêque de Malte et le prieur de l'église se prenaient toujours dans le rang des chapelains conventuels, et étaient grand-croix. Ce dernier était un prélat en dignité, élu par le grand maître et le conseil. Il présidait le corps des chapelains conventuels dans l'église majeure de Saint-Jean. Seul, il gouvernait le spirituel de l'ordre, et par ses vicaires-généraux dans tous les grands prieurés. L'évêque n'avait de juridiction que sur le clergé des deux îles de Malte et du Goze.

Dans les grands-prieurés sont comprises les commanderies, auxquelles les chevaliers parviennent suivant leur rang d'ancienneté. Cette élection, appelée *émittion*, se faisait à Malte, dans les assemblées des langues respectives. Les chapelains conventuels et les servants-d'armes avaient des commanderies qui leur étaient affectées, et pour lesquelles ils concouraient également les uns et les autres. Le grand-maître, à compter du jour de son élection, conférait tous les cinq ans une commanderie *de grâce* dans chacun des grands prieurés. Les grands-prieurs jouissaient de cette prérogative; mais ce n'était qu'autant qu'ils avaient rempli toutes leurs obligations, surtout celle de faire par eux-mêmes ou de faire faire tous les cinq ans, la visite des dignités, commanderies et bénéfices de leur district.

Le chapitre général est le tribunal suprême qui se convoque rarement. Il a seul le pouvoir de faire des changements dans les statuts, d'imposer des taxes, qu'on appelle *responsions*.

Nous ne pouvons rien assurer de positif sur leur premier habillement. On prétend que la croix de toile blanche à huit pointes, qu'ils portent sur leur habit devant la poitrine, est de l'institution primitive. La croix d'or, pendue au cou, n'est, dit-on, que pour l'ornement. Cependant Guibert de Nogent (*Gesta Dei*, L. v, p. 408), nous apprend qu'au siège d'Antioche, en 1098, les croisés, pour se mieux distinguer des infidèles, commencèrent à porter au cou des croix d'argent ou d'autre métal, suivant leurs facultés; et il n'est pas vraisemblable que les Hospitaliers ne les aient pas imités en ce point. Ainsi la croix d'or paraît aussi ancienne parmi eux que la croix de toile. A la guerre contre les infidèles ils portent une soubreveste rouge, en forme de dalmatique, avec une croix blanche sans pointes par devant et par derrière. Nous en verrons ci-après l'origine.

Nous observerons enfin que l'ordre dont il s'agit est composé des deux sexes. Dès la fondation de l'hôpital de S. Jean, on s'aperçut qu'il fallait pourvoir aux besoins des femmes

comme à ceux des hommes. C'est ce qui donna lieu à un second établissement, à la tête duquel on mit une dame romaine, que Guillaume de Tyr, comme on l'a déjà dit, nomme Agnès; ce qui est confirmé par un ancien manuscrit de la reine de Suède. Agnès fit observer la même règle que celle des Hospitaliers dans son monastère, qu'elle soumit au chef de l'ordre. Cet institut se répandit en divers lieux, et subsistait encore avant la révolution.

I. GÉRARD.

GÉRARD, que les modernes, par une méprise assez singulière, ont surnommé *TUM* ou *TUNC*, pour avoir lu dans quelques anciennes chroniques, où il est parlé de lui : *Gerardus tum*, ou *Gerardus tunc*, faisant ainsi d'un adverbe un surnom, était natif d'Amalfi, suivant le P. Sébastiano Paoli; de S. Geniez, aujourd'hui Martigues, en Provence, selon Bouche; du château d'Avènes, en Hainaut, dont son père était châtelain en même tems que seigneur de Leuze. si l'on s'en rapporte au père Antonio Paoli. Ce critique en effet prétend qu'il est le même que ce Gérard d'Avènes, dont Albert d'Aix raconte (L. VII, p. 295) qu'étant en ôtage dans la ville d'Assur ou d'Arsid, en Palestine, tandis qu'elle était assiégée par Godefroi de Bouillon après la conquête de Jérusalem, les Musulmans l'attachèrent avec des cordes à une croix au-dessus d'un grand mât qu'ils placèrent sur leurs remparts à la vue des assiégeants : supplice qui ne fit point discontinuer le siège, et auquel le patient survécut par une espèce de miracle. Albert d'Aix ne dit pas combien de tems il resta dans cette situation, ni comment il fut descendu de la croix. Mais il nous apprend que la place ayant été rendue l'année suivante (1100), Gérard fut remis vivant aux siens, mais fort affaibli par le tourment qu'il avait souffert, et dont il se ressentit le reste de ses jours. Tel est donc, au jugement du père Antonio, le patriarche des Hospitaliers de Saint-Jean. Mais cette opinion souffre de grandes difficultés qu'il serait trop long de détailler. Quoi qu'il en soit, Gérard, chef de l'hôpital de Jérusalem, le gouverna sous le titre de prévôt ou de gardien; et les bulles des papes ne lui donnent point d'autre qualité, non plus qu'à son successeur, comme en convient le père Antonio. L'ordre, sous son administration, fit de grands progrès dans la vertu, se propagea, et fit des acquisitions considérables par les pieuses libéralités des fidèles. A la tête des preuves justificatives de sa dissertation, le critique produit (n° 1) une charte de Gunzelin, comte de Schwerin, et de Henri, son frère, datée de l'an 1100,

par laquelle ils donnent aux frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, *fratribus hospitalibus S. Johannis in Hierosolima*, le village de Godin, avec ses dépendances, et tout ce qui faisait la dotation de l'église d'Ekelen. Ces fonds étant situés en Allemagne, il faut supposer que les donateurs étaient alors à la Terre-Sainte : car il n'est pas vraisemblable que la réputation de l'ordre, en le supposant aussi récent que le prétend le dissertateur, eût dès-lors pénétré jusqu'au fond de l'Occident. Il faut en dire autant d'un seigneur anglais, nommé Jourdain, qui, la même année, donna aux Hospitaliers une acre de terre pour leur tenir lieu d'une rente de treize deniers, qu'il leur avait, dit-il, promise auparavant (*Ibid.* n° II). Ce fut vers le même tems aussi que Godefroi de Bouillon fit don à Gérard et à son hôpital, de la terre de Montboire, dans le Brabant (Vredius, *hist. Com. Fland.*, L. 11). Roger, comte de Sicile, fit, l'année suivante, une fondation non moins importante en faveur de l'ordre dans le territoire de Messine; ce qui fut confirmé, l'an 1156, par le roi Roger, son fils (*A. Paoli, App.* n° 111). Arnoul, patriarche de Jérusalem, donna des marques effectives de son estime, l'an 1112, aux Hospitaliers de Saint-Jean par un diplôme qui exemptait de la dime toutes les terres qu'ils possédaient et faisaient valoir dans son patriarcat (*Ibid.* n° IV). Jusqu'alors cet établissement n'avait pas encore eu la sanction du saint siège. Gérard l'obtint de Pascal II, l'an 1115, par une bulle, datée du 15 février, où ce pontife approuve et confirme l'établissement de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, et toutes les donations qui lui ont été faites; affranchit du paiement des dimes toutes les terres qui lui appartiennent et qu'il fera valoir; statue qu'après la mort de Gérard, on ne lui donnera point d'autre successeur que celui qui aura été élu par le commun consentement des frères; ordonne que les hôpitaux, déjà établis à Saint-Gilles, à Asti, à Pise, à Bari, à Otrante, à Tarente, à Messine, sur le modèle de Jérusalem, lui demeurent soumis comme les membres à leurs chefs (*Ibid.* n° V). Pareille bulle fut accordée à Gérard, au mois de mai de l'an 1120, par Calixte II (*Ibid.* n° VIII). Gérard mourut cette année au plutôt, et ne passa point l'année 1121. Ses vertus l'ont fait mettre, par la voix publique, au rang des Bienheureux. Si l'on en croit Bouche, son corps fut transféré, l'an 1554, en Provence, et inhumé dans la chapelle de la commanderie de Manosque. Gérard avait sous lui, pour supérieur local de l'hôpital de Jérusalem, frère Roger Boyant, ou Broyant, qualifié dans quelques chartes, maître de l'Hôpital, ce qui a fait croire faussement qu'il avait été chef de tout l'ordre après Gérard.

II. RAIMOND DU PUY.

1121 au plus tard. RAIMOND DU PUY OU DEL PUCH (*del Podio*), gentilhomme de la maison de Puy-Montbrun en Dauphiné, suivant M. de Valbounais, ou languedocien, selon D. Vaissette, remplaça Gérard dans la préfecture de l'Hôpital, l'an 1121 au plus tard, comme le prouvent les lettres qu'il écrivit cette année à tous les fidèles pour demander les secours de leur charité; lettres que le pape Calliste II accompagna d'une bulle adressée à tout le clergé de l'Europe (Anton. Paoli, *Append.* nos 9, 10). Ce fut lui qui recueillit les différents statuts de l'ordre et en fit un corps de législation, qui fut confirmé, dit-on, dans un chapitre général; ce qui est fort douteux. Dans ces statuts on ne voit que deux classes des frères, celle des clercs et celle des laïques. La distinction des chevaliers d'armes et des servants ne fut établie que dans la suite et après le pontificat d'Anastase IV, quoi qu'en disent M. de Vertot et le P. Antonio. On ne trouve en effet dans la bulle de ce pape aux Hospitaliers de Saint-Jean, ni en termes exprès, ni équivalamment, ces paroles que lui prête l'historien de Malte : *Vous pourrez aussi recevoir des laïques, de condition libre, pour le service des pauvres*; et quand même elles s'y rencontreraient, ce serait une preuve bien faible, pour la distinction des chevaliers du premier et du deuxième ordre. Mais cette même bulle, datée du XII^e des calendes de novembre 1154, occasionna une grande querelle entre les Hospitaliers et le clergé, en ce qu'elle les tirait de la juridiction du patriarche, et exemptait de dîmes leurs terres. Raimond signala sa valeur et son habileté dans l'art militaire, à la tête de ses chevaliers, dans un très-grand nombre de rencontres. A peine était-il en possession du magistère, qu'il marcha avec sa troupe au secours de la principauté d'Antioche, que Doldequin, dit Il-Ghazi, roi de Maredin, dévastait impunément après la victoire qu'il avait remportée, l'an 1119, sur Roger, prince-régent du pays, qui périt dans l'action. Raimond mit en déroute les infidèles, et amena le roi Baudouin triomphant à Antioche. Mais ce brillant succès fut suivi de revers qui le firent oublier. Joscelin, comte d'Edesse, fut fait prisonnier, l'an 1125, dans une embuscade que lui tendit Balah, aga des Ortokides; et le roi Baudouin eut le même sort au commencement de l'année suivante en voulant sauver la Phénicie du Liban, que la prise de Joscelin exposait à la merci des infidèles. Eustache Garnier, régent du royaume de Jérusalem, voyant qu'ils avaient formé le siège de Jaffa, engagea Raimond à voler, avec sa troupe, au secours de la place. Raimond disposa si bien ses gens et les anima tellement

par son exemple, que, quoique très-inférieurs en nombre, ils forcèrent les assiégeants, déjà battus sur mer par les Vénitiens, à lever le siège. Les croisés faisaient alors celui de Tyr. Raimond, étant allé les joindre, eut part à l'heureuse issue de cette expédition qui ajouta Tyr aux conquêtes des croisés. On ne peut qu'indiquer à la hâte les autres exploits de Raimond. Il arrêta les courses de Borsequin qui, des bords du golfe Persique, était venu ravager la Célé-Syrie et le pays d'Antioche; il fit prisonnier un corps de Turcs qui allait renforcer la garnison de Damas; il emporta le fort de Bersabée, qu'on nomma depuis Gibelet; il contraignit le sultan Kilidge-Arslan à quitter la Phénicie, où il était venu faire le dégât; il contribua enfin à la prise d'Ascalon qui fut emportée, l'an 1155, malgré la longue et brave défense du commandant de la place. L'année de la mort de Raimond n'est pas certaine. Il vivait encore en 1158 et ne passa pas, suivant D. Vaissète, l'an 1160.

L'an 1150, le pape Innocent II ordonna que la bannière de l'ordre serait une croix blanche sur un champ de gueules, qui sont encore aujourd'hui ses armes.

III. AUGER DE BALBEN.

1160. AUGER de BALBEN, nommé OTTEGER dans un diplôme du roi Baudouin III, fut élu pour succéder au grand-maître Raimond du Puy. On prétend qu'il était né en Dauphiné. « Il » n'a laissé, dit Naberat, d'autre mémoire de soi que son nom ». Le P. Sebast. Paoli dit néanmoins qu'il est assez célèbre dans les fastes de l'ordre, pour avoir soutenu le parti d'Alexandre III contre l'antipape Victor. Quoi qu'il en soit, son magistère a dû expirer en 1161.

IV. GERBERT D'ASSALY.

1161. GERBERT, ou GIBERT D'ASSALY, natif de Tyr, comme il le déclare lui-même dans un de ses diplômes (T. I, n. xxvi), et non Arnaud de Comps, grand-maître imaginaire, quoi qu'en disent tous les historiens modernes de Malte, excepté le P. Paciaudi, fut le successeur immédiat d'Auger de Balben. D. Vaissète le distingue de Gaucelme, ou Gaucelin d'Assillan, qu'il place avant lui. Mais la preuve de leur identité est évidente. La voici : l'historien du Languedoc, pour prouver le magistère de Gaucelin d'Assillan, rapporte (T. II, p. 645,) deux chartes, l'une du mois de novembre 1161, où il est nommé prieur de l'hôpital de Jérusalem, l'autre du 4 octobre 1163 où il

est qualifié maître du même hôpital. Mais le P. Sebastiano Paoli (T. I, p. 59), en rapporte une troisième du mois de janvier 1165, indiction XI, où Girbert Assaly est aussi appelé maître de l'hôpital de Jérusalem. C'est donc par conséquent le même grand-maître à qui l'on a donné, tantôt le nom de Gaucelin d'Assillan, tantôt celui de Girbert, ou Gerbert d'Assaly.

Par les deux chartes de dom Vaissète, il paraît que le grand-maître dont il s'agit était en Languedoc lorsqu'il fut élu, et qu'il y revint, l'an 1165, apparemment pour les affaires de la Terre-Sainte, ou celles de son ordre. L'an 1168, il accompagna, avec les siens, le roi de Jérusalem dans la guerre qu'il porta en Egypte, au préjudice de la trêve qu'il avait conclue avec le calife, et se trouva au siège de Belbeis (Péluse selon les uns, Léontopolis suivant les autres.). Les croisés emportèrent la place d'assaut le 5 novembre. Le roi, suivant le traité qu'il avait fait avec les Hospitaliers, les mit en possession de la place. Mais bientôt après ils furent contraints de l'abandonner, et d'aller rejoindre l'armée chrétienne, que Schirkouk, lieutenant de Noradin, avait obligée d'évacuer l'Égypte. L'ordre resta endetté de 200 mille ducats qu'il avait empruntés à la banque de Florence pour cette injuste expédition. Les reproches que le grand-maître eut à essayer, à cette occasion, le déterminèrent à donner sa démission l'an 1169. Gerbert, s'étant retiré en Normandie, se noya, dans le trajet de Dieppe en Angleterre, le 19 septembre de l'an 1185, suivant Roger de Hoveden, qui le qualifie grand-maître, *magnum magister*.

V. CASTUS.

1169. CASTUS, trésorier de l'ordre, succéda au grand-maître Gerbert d'Assaly. On ne connaît ni sa naissance, ni sa patrie. Son gouvernement, qui fut, non pas d'environ 4 ans, comme on le suppose, mais d'un an et quelques mois, expira l'an 1170-par mort ou par démission.

VI. JOUBERT DE SYRIE.

1170. JOUBERT, ou JOSEBERT, né dans la Palestine, fut le successeur du grand-maître Castus. Il était, dit M. de Vertot, aussi habile dans le gouvernement que grand capitaine. L'an 1172, le roi Amauri, partant pour aller demander à l'empereur de Constantinople, son beau-père, du secours contre Saladin, confia la tutelle de son fils Baudouin et la régence du royaume de Jérusalem au grand-maître Joubert, qui s'acquitta parfaite-

ment de ce double emploi. Mélier , templier apostat , qui s'é-
 tait emparé de l'Arménie après la mort de Thoros , son frère ,
 faisait des courses sur la Palestine. Joubert , obligé de se mettre
 en garde contre Saladin qui menaçait d'un autre côté le royaume
 de Jérusalem , chargea le commandeur de Provence d'aller re-
 pousser les Arméniens. Il fut servi à souhait , et le comman-
 deur , avec ses chevaliers , rechassa Mélier dans ses montagnes ,
 où il était plus difficile de l'atteindre que de le vaincre. Amauri
 à son retour n'eut qu'à se féliciter de l'administration de Joubert ,
 et lui en fit son remerciement. L'an 1177 , Raimond II , comte de
 Tripoli , voulant recouvrer le château de Harenc , Joubert avec ses
 chevaliers l'accompagne au siège de cette place. Mais sur le point
 de l'emporter , après de longs et pénibles efforts des assiégeants ,
 le comte , séduit par l'or qui lui fut offert , consent à se retirer.
 Ce dénouement imprévu consterna toute l'armée , et Joubert
 en fut singulièrement affecté. L'abbé de Vertot place sa mort
 en 1179 , et la revêt de circonstances que la chronologie dément.
 Des chartes , rapportées par le P. Sebast. Paoli montrent que
 ce grand-maitre avait cessé de vivre au mois d'octobre 1177.
 Ce fut de son tems , si l'on en croit les auteurs de l'Histoire
 Universelle , que l'ordre acquit d'un seigneur nommé Renaud ,
 le château de Margat , ou Mercad , situé sur un rocher escarpé
 entre la Phénicie et la Judée , près de la ville de Valania. Les
 fortifications que les chevaliers y ajoutèrent , rendirent cette
 place si respectable que Saladin n'osa même l'attaquer.

VII. ROGER DE MOULINS.

1177. ROGER DE MOULINS fut élu grand-maitre après la mort
 de Joubert. Cependant on voit des diplômes de l'an 1175 , et
 même une bulle d'Alexandre III , où il est qualifié maitre dès
 l'an 1175. Le P. Sebast. Paoli conjecture qu'alors il exerçait
 par *interim* les fonctions du magistère durant l'intervalle qui
 s'écoula entre la mort , ou l'abdication de Castus et l'élection
 de Joubert. Quoi qu'il en soit , il paraît constant qu'il ne fut
 pourvu de la dignité de grand-maitre qu'en 1177. Roger était
 d'une ancienne maison de Normandie , qui porta d'abord le nom
 de Lymosin , auquel elle substitua dans la suite celui de Moulins ,
 lorsqu'elle eut acquis le château de ce nom. (Ant. Paoli , p.
 433 , n° 7.). Depuis quelques années l'émulation des deux ordres
 s'était tournée en jalousie , et se portait , de part et d'autre ,
 aux plus fâcheuses extrémités. L'an 1179 , au mois de février ,
 ils font un traité de paix par le commandement du pape et
 l'entremise des deux grands-maitres : mais cette paix ne fut ni
 durable , ni sincère. Il régnait dans le même tems une grande

division entre le clergé et les deux ordres. Les évêques accusaient les chevaliers d'abuser de leurs privilèges pour secouer le joug de l'autorité épiscopale. Les chevaliers, de leur côté, reprochaient aux prélats de porter la dureté envers les lépreux, jusqu'à ne leur permettre pas d'avoir des églises particulières, quoiqu'ils ne fussent pas admis dans les églises publiques. Ces plaintes respectives ayant été portées au concile général de Latran tenu au mois de mars 1179, l'assemblée y fit droit, en ordonnant que les chevaliers se renfermeraient dans les bornes de leurs privilèges sans manquer à l'obéissance qu'ils devaient aux évêques, et que ceux-ci accorderaient une église, un prêtre, et un cimetière particulier aux lépreux qui vivaient en communauté (Vertot, T. I, p. 229-231). Saladin cependant, poursuivait ses conquêtes en Palestine. L'an 1184, les grands-maîtres des deux ordres sont associés au patriarche Héraclius pour aller solliciter de nouveaux secours en Occident. L'an 1187, ces mêmes grands-maîtres, envoyés par le roi de Jérusalem au comte de Tripoli, pour négocier un traité entre eux, arrivent le 30 avril à Nazareth. Une lettre qu'ils reçoivent du comte, les avertit d'éviter la rencontre du prince Afdhal, fils de Saladin, qui doit le lendemain faire une course sur les terres des Francs, avec promesse de n'attaquer personne. Au lieu de suivre cet avis, ils écrivent en diligence à tous les chevaliers répandus dans les forteresses voisines, de venir les joindre incessamment, et en ayant rassemblé cinq cents, ils vont le lendemain provoquer le prince musulman dont la troupe était de sept mille cavaliers. Le combat fut le plus acharné de tous ceux qui s'étaient donnés depuis le commencement des croisades. Presque tous les chevaliers restèrent sur la place avec le grand-maître des Hospitaliers. Celui du temple trouva son salut dans la fuite. Après la bataille les Hospitaliers cherchèrent le corps de leur chef, et le découvrirent sous un tas de Turcomans et de Sarrasins qui avaient passé par le tranchant de son épée, ou que les chevaliers, après sa mort, avaient immolés à leur ressentiment. Il fut porté à Ptolémaïde pour y recevoir les honneurs funèbres. C'est Roger de Moulins qu'on voit le premier qualifié grand-maître dans les chartes.

VIII. GARNIER.

1187. GARNIER, natif de Naplouse (l'ancienne Sichem ou voisine de cette ville), profès de l'hôpital établi dans sa patrie, l'an 1100 par le bienheureux Gérard, nommé, l'an 1175, par le roi Foulques, commandant du château de Gibelet, ou Dgebaïl, près d'Ascalon, fait précepteur ou commandeur de l'hôpital de Jérusalem en 1177, et différent, comme le P. Paciaudi

le prouve, de frère Garnier qui gouvernait alors l'Hôpital fondé sur la fin du XI^e siècle en Angleterre par le baron Briset, fut donné pour successeur au grand-maître de Moulins. Peu de tems après son élection se donna la funeste bataille de Tibériade, où périt un grand nombre de chevaliers des deux ordres. Garnier, suivant les historiens des Hospitaliers, s'étant échappé du combat, tout percé de coups, gagna la ville d'Ascalon, où il mourut, dit-on, le lendemain 6 juillet de l'an 1187. Mais dans une charte de Gni, roi de Jérusalem, on le voit encore vivant et grand-maître le 1^{er} février de l'an 1191 (T, I, p. 85). Ainsi ce fut sous son gouvernement qu'arriva la perte de Jérusalem, et que se firent les beaux exploits des Hospitaliers jusqu'au siège d'Acre dont l'heureux succès fut principalement dû à leur valeur. Garnier mourut vraisemblablement dans le cours de cette expédition.

IX. ERMENGARD DAPS.

1191. ERMENGARD DAPS fut donné malgré lui, dit-on, pour successeur au grand-maître Garnier. Il ne fit que paraître dans le magistère, la mort l'ayant enlevé très-peu de tems après son élection. Les modernes se trompent, comme on va le voir, en le faisant vivre jusqu'en 1192.

X. GODEFROI DE DUISSON.

1191. GODEFROI DE DUISSON, ou GAUSFRED DE DONJUM, (Vaissète) successeur du grand-maître Ermengard, se trouva aux batailles d'Arsof et de Ramlah, données l'une et l'autre en 1191, et s'y distingua par sa valeur et son habileté (Paciardi). La plupart des modernes ne lui donnent que deux ans de gouvernement. Mais une charte (T. I, p. 91), prouve qu'il était encore en fonction au mois de mai de l'an 1201. Ce fut par conséquent sous son magistère qu'arriva la grande querelle des Hospitaliers et des Templiers. Les premiers avaient inféodé à un noble guerrier, nommé Robert Seguin, quelques terres avec un château dont on ignore le nom, dans le voisinage de Margat, résidence de l'ordre, depuis la perte de Jérusalem. Les Templiers prétendant que ces objets leur appartenaient, prirent les armes et chassèrent Seguin du château, dont ils s'emparèrent ainsi que des terres qui en relevaient. Cet acte de violence ne resta pas impuni. Les Hospitaliers vinrent assiéger le château, et obligèrent les Templiers de l'abandonner. Ce fut le commencement d'une guerre très-vive entre les deux ordres. Comme il n'y avait alors aucune autorité en Palestine capable de la faire

resser, on eut recours au pape Innocent III qui venait de monter sur le S. siège. Le pontife donna gain de cause, mais avec quelque tempérament, aux Hospitaliers, et la querelle fut assoupie (Paciaudi).

XI. ALPHONSE DE PORTUGAL.

1202. ALPHONSE DE PORTUGAL, qu'on croit issu, mais en ligne indirecte, des princes de Portugal, ne succéda que l'an 1202 au plutôt, et non pas dès l'an 1194, comme on le croit communément, à Godefroi de Duisson. Son zèle pour la réforme, et la hauteur avec laquelle il l'exerça, lui attirèrent des contradictions, qui l'obligèrent à se démettre l'an 1204. Il retourna ensuite dans sa patrie, où l'on prétend qu'il périt long-tems après dans les guerres civiles qui s'y élevèrent. Ce qui paraît certain, c'est qu'il y mourut, suivant son épitaphe, le premier mars 1245.

XII. GEOFFROI LE RATH.

1204. GEOFFROI LE RATH, ou LE RAT, originaire, à ce qu'on croit, de Touraine, fut substitué, l'an 1204, au grand-maître Alphonse. C'était un homme vénérable par son âge et par la douceur de son caractère. Au commencement de son magistère, il se joignit au patriarche de Jérusalem pour accommoder les différens du prince d'Antioche et du roi d'Arménie en quoi il réussit. Il mourut l'an 1207, après le mois de mai.

XIII. GUÉRIN DE MONTAIGU.

1208. GUÉRIN DE MONTAIGU, français, de la province d'Auvergne, maréchal de l'ordre, fut élevé, l'an 1208, à la dignité de grand-maître après la mort de Geoffroi. La seule expédition où l'on voit qu'il ait signalé sa bravoure, est le siège de Damiette, entrepris par les croisés en 1218, et heureusement terminé au mois de novembre de l'année suivante. Olivier, témoin oculaire, dit que les Hospitaliers et les Templiers y disputèrent de valeur (*Apud Eccard. Corp. hist. med. evi*, T. II, pp-1405-1408). André, roi de Hongrie, qui eut part à ce siège, passant à S. Jean d'Acres, fut si édifié de la charité qu'exerçaient les Hospitaliers, que non-seulement il leur donna diverses terres avec sept cents mares à prendre annuellement sur les salines de Saloch, en Hongrie, mais il voulut même être associé à l'ordre. Le pape Honorius III confirma ces donations, et y ajouta divers privilèges. L'an 1222, Guérin va solliciter en Eu-

rope du secours pour la Terre-Sainte. Pendant son absence, Boémond IV, prince d'Antioche, maltraita les Hospitaliers de ses états en diverses manières. Le grand-maître, à son retour, entre à main armée sur les terres de ce prince, pour avoir raison de ces mauvais traitements. L'an 1228, de concert avec le grand-maître des Templiers, il refuse de prendre les ordres de l'empereur Frédéric II dans la guerre qu'il était venu faire aux infidèles. Le motif de ce refus était l'excommunication dont le prince était frappé. Frédéric se venge de cet affront, en pillant les terres des chevaliers. L'an 1250, Guérin de Montaigu meurt en Palestine.

Mathieu Paris (*ad an.* 1214) dit que les Hospitaliers (sous le magistère de Montaigu) possédaient dans l'étendue de la chrétienté jusqu'à 19 mille manoirs, outre plusieurs autres revenus; tandis que les Templiers n'avaient que neuf mille de ces manoirs: origine de la jalousie secrète des deux ordres.

XIV. BERTRAND DE TEXIS.

1250. BERTRAND DE TEXIS remplaça le grand-maître de Montaigu. Il ne jouit de cette dignité que peu de tems, étant mort au mois d'octobre de l'an 1251 au plus tard.

XV. GUÉRIN.

1251. GUÉRIN, ou GÉRIN, dont on ignore la patrie, était en possession du magistère, suivant une charte (Seb. Paoli; T. I, p. 121), le 26 octobre de l'an 1251. Ce fut à lui, et non pas à son successeur, comme le dit l'abbé de Vertot, que le pape Grégoire IX recommanda les intérêts de l'empereur Frédéric II, avec lequel il s'était réconcilié. Guérin prit en main ceux de Conrad, fils de ce prince et d'Yolande de Brienne, contre Alix, veuve de Hugues, roi de Chypre, laquelle, en qualité de fille d'Isabelle, reine de Jérusalem, prétendait régner en la Terre-Sainte. Guérin était encore grand-maître au mois de mai 1256; mais il avait cessé de vivre au mois de septembre suivant (*ibid*, T. I, p. 220, 229). M. de Vertot fait mourir Guérin avec 26 des siens, et un plus grand nombre de templiers, dans une bataille donnée contre les Kharismiens. Mais on verra ci-après que ces barbares n'entrèrent en Palestine que l'an 1244.

XVI. BERTRAND DE COMPS.

1256. BERTRAND DE COMPS, dauphinois, d'une maison dis-

tinguée , prieur de S. Gilles , jouissait de cette dignité le 20 septembre 1230 (Seb. Paoli , T. I , p. 229). Élevé au magistère , après la mort de Guérin , il envoya , l'an 1257 , une citation aux chevaliers d'Angleterre , pour venir remplacer leurs confrères qui étaient morts au service de la Terre-Sainte. Le P. Sebast. Paoli met sa mort en 1241. On conserve de ce grand-maître une lettre datée du commencement de l'an 1259 , en réponse à celle que Romée de Villeneuve , ministre du comte de Provence , lui avait écrite pour l'informer qu'il faisait équiper un vaisseau pour le secours de la Terre-Sainte. « Munissez-vous , lui dit le grand-maître , de provisions pour un an , embarquez les chevaux et les mulets qui vous sont nécessaires ; car tout cela est d'un prix excessif en ce pays-ci. Je vous exhorte sur-tout à ne point apporter de bijoux , excepté des chapeaux bordés. » Ces avis et d'autres semblables , que renferme cette lettre , prouvent le mauvais état des affaires de la Terre-Sainte (Papon , *hist. de Prov.* , T. II , p. 323). Sur la fin du magistère de Bertrand de Comps , on comptait suivant Albéric , jusqu'à trois mille cinq cents chapelles appartenantes à son ordre.

XVII. PIERRE DE VILLEBRIDE.

1241. PIERRE DE VILLEBRIDE succéda au grand-maître Bertrand de Comps , non en 1248 , comme l'abbé de Vertot l'assure , mais en 1241. Le P. Sébastiano Paoli (T. I , p. 220) , met sa mort vers la fin du mois de mai 1245 d'après une charte de son successeur , datée de cette année et de ce mois. Mais il y a sûrement erreur dans la date de cette pièce , quoique l'éditeur la donne pour originale. En voici la preuve. L'an 1244 , les Kharismiens , peuple féroce , étant entrés , à la sollicitation de Nod-gemeddin , sultan d'Égypte , en Palestine , dirigèrent leur marche vers Jérusalem. Les habitants , à leur approche , prirent la fuite , et allèrent pour la plupart se réfugier à Jaffa. Ceux qui ne purent les suivre , se cachèrent dans les cavernes aux environs de la ville. Les barbares , furieux de la trouver déserte en y entrant , imaginèrent un stratagème pour y rappeler les habitants et se procurer le plaisir affreux du carnage. Leurs coureurs ayant enlevé quelques enseignes des Chrétiens , ils les arborent sur les tours pour faire entendre que la ville avait été reprise par les Francs. Beaucoup de ces infortunés donnèrent dans le piège , et revinrent à Jérusalem. Mais à leur arrivée on fit main-basse sur eux , et on en compte plus de sept mille de tout âge qui furent massacrés. De-là s'étant répandus dans le pays , les Kharismiens y mettent tout à feu et à sang. Les cheva-

liers de l'Hôpital et du Temple ne furent pas spectateurs tranquilles de ces horreurs. S'étant joints au reste des Francs, ils marchèrent à l'ennemi, et lui livrèrent une bataille qui dura depuis le matin jusqu'à la nuit, Elle fut très-meurtrière de part et d'autre, mais les infidèles y perdirent le quadruple des Chrétiens. Le jour de S. Luc, 18 octobre de la même année 1244, nouveau combat qui ne fut ni moins long ni moins acharné que le précédent. Les Chrétiens y furent accablés par le nombre qui surpassait de dix fois le leur. Presque tous nos gens de marque y furent pris ou tués. Du nombre de ces derniers furent les deux grands-maitres de l'Hôpital et du Temple : *Cecideruntque magister militiæ templi et magister hospitalis*, et de leurs chevaliers il n'échappa que dix-huit templiers et seize hospitaliers. Voilà ce que mandait au seigneur de Merlai le grand-maitre Guillaume de Château-neuf, qui suit, dans une lettre rapportée par Mathieu Paris (p. 420). C'est donc au 18 octobre 1244 qu'il faut fixer la mort de Pierre de Villebride.

XVIII. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF.

1244. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF, français de nation et maréchal de l'ordre, fut élu dans le mois d'octobre 1244 au plus tôt, pour remplacer le grand-maitre de Villebride. L'an 1249, il alla joindre, avec ses chevaliers, le roi S. Louis devant Damiette, avec le patriarche de Jérusalem. Il fut fait prisonnier le 5 avril 1250 à la journée de la Massoure, et l'on crut d'abord parmi les siens qu'il avait été tué. Lorsqu'on sut qu'il était captif, on suspendit, suivant l'usage, dit Mathieu Paris, la bulle de plomb de l'Hôpital, jusqu'à ce qu'on fût assuré de sa délivrance : *Pro quo bulla hospitalis, quæ plumbea est, donec constaret de illius liberatione, juxta consuetudinem hospitalis, est suspensa* (ad an. 1251, p. 543, col. 1.). Il resta près de 18 mois dans les fers, d'où il ne sortit qu'au moyen d'une très-forte rançon. Remis en liberté il alla rejoindre ses frères en Palestine et arriva le 17 octobre 1251 à S. Jean d'Acre (*ibid. Additam.* p. 119, col. 1). Peu de tems après son retour une nouvelle irruption des Kharismiens en Palestine, sous la conduite de Barka-Khan, que Joinville qualifie empereur des Perses, jeta de nouveau la consternation dans le pays. Le grand-maitre Guillaume relève le courage des Francs, et les engage à se défendre. Il inspire la même résolution au sultan d'Alep; et ayant fait alliance ensemble, ils se joignent à Gautier de Brienne, comte de Jaffa, et marchent, de concert, chacun à la tête de ses troupes, contre ces barbares. Les ayant atteints, ils

en vinrent à une bataille où le corps commandé par le sultan d'Alep fut taillé en pièces. Gautier, abandonné de ses gens qui prirent la fuite, et dont *plusieurs*, dit Joinville, *par désespoir s'en allèrent jeter dans la mer*, fut pris avec le grand-maître de l'Hôpital et un grand nombre de ses chevaliers, et emmené à Babylone. Le brave Gautier paya pour tous. Les marchands de cette ville l'ayant demandé au sultan, le mirent en pièces pour se venger des dommages qu'il leur avait causés par ses courses. On fit grâce aux autres prisonniers, et ils recouvrèrent même à peu de frais leur liberté (Joinville, p. 100.). Pendant le magistère de Guillaume, les querelles des Hospitaliers avec les Templiers se renouvelèrent. L'an 1259, combat entre les deux ordres. On s'y bat à outrance; les Hospitaliers en sortent vainqueurs. A peine resta-t-il un Templier pour porter dans les places de son ordre la nouvelle de cette défaite. Guillaume de Châteauneuf mourut la même année avant le 24 octobre. Jusqu'à ce grand-maître il n'y avait point en pour l'habillement aucune distinction entre les chevaliers de l'Hôpital et les frères servants, ce qui détournait plusieurs gentilshommes d'y entrer, pour ne pas se voir confondus avec des roturiers. Sur les représentations qui lui furent faites à ce sujet, le pape Alexandre IV, par sa bulle du III des ides d'août 1259, adressée d'Anagni au *maître et aux frères de l'Hôpital de S. Jean de Jérusalem*, ordonne que les chevaliers, pour les distinguer des autres frères de l'ordre, porteront des manteaux noirs, *clamydes nigras*, et que lorsqu'ils iront à la guerre, ils auront des jupons rouges avec les autres ornements militaires de même couleur, sur lesquels, ainsi que sur leurs drapeaux, sera cousue une croix d'étoffe blanche (Sebast. Paoli, T. I, p. 278). Nous ne pouvons dire si ce fut Guillaume de Châteauneuf ou son successeur qui reçut cette bulle.

XIX. HUGUES DE REVEL.

1259. HUGUES DE REVEL, d'une maison illustre en Auvergne, parvint au magistère après la mort de Châteauneuf. Il était en exercice de cette charge, suivant une charte (t. 1, p. 162), le 24 octobre 1259. Les Hospitaliers illustrèrent son magistère par de nouvelles preuves de leur valeur. L'an 1265, quatre-vingt-dix hospitaliers se font tuer l'un après l'autre en défendant le château d'Assur contre Bibars, ou Boudochar, sultan d'Egypte. Ces pertes, et d'autres semblables qui succédèrent, menaçaient le Christianisme d'une extinction totale en Palestine. L'an 1269, les chevaliers soutinrent pendant deux mois le siège de Krac; formé par Boudochar, et tous ceux qui s'y trouvèrent y périrent

jusqu'au dernier. La perte de cette importante place et de ses braves défenseurs, affaiblit encore beaucoup les forces des Chrétiens en Palestine. L'an 1275, Revel passe en Occident, avec le grand-maître du Temple, pour solliciter de nouveaux secours. Ils assistèrent l'année suivante au concile de Lyon, où ils eurent rang au-dessus des ambassadeurs et des pairs de France. Dans les éditions de ce concile, dit le P. Seb. Paoli, on a changé le nom du grand-maître Hugues en celui de Guillaume; ce qui l'a fait confondre avec son prédécesseur. L'an 1278, Hugues de Revel termine ses jours en Palestine. Dans un chapitre général qu'il tint à Césarée, il fit régler, comme il l'avait déjà été précédemment, mais assez mal observé, que pour fournir aux frais d'une guerre continuelle que l'ordre avait à soutenir, chaque maison serait taxée à une certaine somme qu'elle ferait passer annuellement au trésor de l'hôpital; et parce que dans les lettres de commission qui s'expédièrent aux chevaliers chargés du recouvrement de ces deniers, et de l'administration des biens de l'ordre, il était dit : Nous vous recommandons tel domaine, *commendamus*, l'abbé de Vertot en conclut que c'est de-là que vient le titre de commandeur et celui de commanderie. Mais ces titres sont plus anciens, et l'on a une charte de Henri, comte de Champagne, donnée le 4 janvier 1194, où se voit parmi les témoins, *Frater Robertus Anglicus tunc Commendator Domus Hospitalis Acconensis* (Sebast. Paoli, t. I, p. 37). Il est vrai qu'autrefois on appelait plus communément précepteurs ceux qu'on nomme aujourd'hui commandeurs, et leurs bénéfiques préceptories. Jusqu'à Hugues de Revel le chef des Hospitaliers n'avait été qualifié que maître de l'ordre par les papes. Clément IV fut le premier qui le qualifia grand-maître par son bref du 18 novembre 1267.

XX. NICOLAS LORGUE.

1278. NICOLAS LORGUE fut élu grand-maître après la mort de Revel. La Palestine était alors ravagée par les garnisons des places que les Chrétiens conservaient dans le pays, sans distinction d'amis et d'ennemis. Mansour, sultan d'Égypte, ayant en vain demandé qu'on fit cesser leurs brigandages, résolut de se faire justice par lui-même. L'an 1284, il assiége le château de Margat, appartenant aux Hospitaliers. La place est contrainte de se rendre après la plus vigoureuse défense des assiégés. Affligé de cette perte, le grand-maître va demander du secours en Europe. Il meurt à son retour l'an 1289, n'ayant presque remporté de son voyage que des marques stériles de compassion et beaucoup de fatigues.

XXI. JEAN DE VILLIERS.

1289. JEAN DE VILLIERS, français de nation, d'une famille distinguée du Beauvaisis, fut élu l'an 1289, avant le 22 août, (Seb. Paoli, t. 1, p. 269), pour succéder au grand-maitre Lorgue. Asraf, ou Seraf, sultan d'Egypte, ayant entrepris, l'an 1291, le siège d'Acre, Jean de Villiers et les siens unis aux Templiers et aux Teutoniques, défendirent la place avec toute la valeur imaginable, et l'eussent vraisemblablement sauvée, s'ils eussent été mieux secondés par leurs alliés (Voy. les grands maitres teutoniques). Obligés de l'évacuer, les Hospitaliers et les Templiers passèrent en Chypre, où le roi Henri II leur assigna Limisso pour leur retraite. Le premier soin de Jean de Villiers fut d'y convoquer un chapitre général. Il fut très-nombreux. Les chevaliers y accoururent de toutes les nations. Il y fut délibéré qu'on fortifierait Limisso, réduite alors à un gros bourg ouvert de tous côtés, et qu'on armerait pour la défense des pèlerins, qui feraient le voyage de la Terre - Sainte, les vaisseaux qui avaient servi à passer les chevaliers, soit de la Palestine, soit de l'Europe. Bientôt on vit sortir des différents ports de l'île plusieurs bâtimens de diverses grandeurs, qui, au moyen des prises considérables qu'ils firent sur les corsaires infidèles, augmentèrent insensiblement les armemens de l'ordre. Les rois d'Angleterre et de Portugal, voyant les chevaliers chassés de la Terre-Sainte, regardèrent leur institut comme aboli par le fait, et comme sur le point de l'être par le droit. En conséquence ils mirent en sequestre leurs revenus. De son côté le roi de Chypre, jaloux de l'indépendance que les chevaliers affectaient dans son royaume, déclara qu'il ne pouvait y souffrir des sujets de la puissance pontificale entièrement affranchis de la sienne. Les chevaliers, dans leur détresse, eurent recours au pape Boniface VIII qui prit leur défense avec la hauteur qui lui était ordinaire. Ses menaces firent leur effet en Portugal et en Angleterre, où les sequestres furent levés. Mais en Chypre, malgré le bref fulminant du pape, les chevaliers demeurèrent assujettis à la capitation dont le roi les avait chargés. L'an 1297, Jean de Villiers était encore en vie au mois de septembre (Seb. Paoli, t. 1, p. 9). C'est la dernière époque connue de son existence. Ce fut lui, dit M. de Vertot, qui établit la forme de l'élection du grand-maitre comme elle s'est toujours observée depuis.

XXII. ODON DE PINS.

1297. ODON DE PINS, issu d'une maison illustre en Catalogne,

fut substitué, dans un âge avancé, au grand-maître Jean de Villiers. Uniquement appliqué à la prière, selon les historiens de l'ordre, il négligea les armemens de mer, qui faisaient alors toute la ressource des Hospitaliers. L'an 1500, le pape Boniface VIII, sur les plaintes qu'on lui fit de sa conduite, le cita à Rome. Odon mourut sur la route la même année.

XXIII. GUILLAUME DE VILLARET.

1300. GUILLAUME DE VILLARET, grand-prieur de S. Gilles, en Languedoc, fut élu en son absence pour succéder au grand-maître Odon de Pins. Les mauvais procédés de Henri de Lusignan, roi de Chypre, à l'égard de l'ordre, déterminèrent ce grand-maître à chercher un asile où il serait indépendant. Rien ne lui parut plus conforme à ce dessein que la conquête de l'île de Rhodes, alors occupée par des grecs révoltés et des corsaires musulmans. Mais les infirmités ne lui permirent pas d'exécuter son projet. Elles se terminèrent par la mort au commencement de l'an 1307.

XXIV. FOULQUES DE VILLARET.

1307. FOULQUES DE VILLARET, frère de Guillaume, le remplaça dans la dignité de grand-maître. Son premier objet fut l'exécution du dessein de son devancier pour la conquête de Rhodes. A l'aide d'une croisade qu'il obtint du pape Clément V, il se rendit maître par assaut de la capitale de l'île, le 15 août de l'an 1310. Bientôt après le reste du pays, avec les îles adjacentes, tomba sous la domination des chevaliers. Rhodes devint alors le chef-lieu de l'ordre, et lui donna son nom. L'an 1312, la suppression des Templiers procure aux Hospitaliers les biens de cette chevalerie qui lui sont adjugés. Oulman, sultan des Turcs, ne vit point sans jalousie et sans crainte ces progrès d'un ordre dont la prospérité formait nécessairement un obstacle à la sienne. L'an 1315, il vint avec une armée formidable assiéger Rhodes. Les chevaliers, secourus par Amédée V, comte de Savoie, l'obligent à se retirer. Villaret soutint mal, depuis ce tems, la réputation que ses beaux exploits lui avaient acquise. Les chevaliers, indignés de son luxe, de sa mollesse et de son despotisme, s'assemblent en chapitre, le déposent, et nomment à sa place Maurice de Pagnac. Villaret s'étant pourvu à Rome contre cette déposition, le pape nomme Gérard de Pins, vicaire-général de l'ordre, en attendant le jugement du procès. L'an 1319 et non 1321 comme le marque M. de Vertot, Villaret ne voyant point de jour à pouvoir regagner les esprits, donna volontairement sa

démission entre les mains du pape. On lui assigna pour dédommagement le prieuré de Capoue. Il n'alla pas néanmoins y résider ; mais il passa en France auprès de sa sœur , dame du château de Tiran en Languedoc , où il mourut le premier septembre de l'an 1527. Son corps fut inhumé dans l'église de S. Jean à Montpellier.

XXV. HÉLION DE VILLENEUVE.

1519. HÉLION , ou HÉLIE DE VILLENEUVE , de la maison des barons de Vence, qui subsiste encore aujourd'hui , fut nommé à la cour du pape dans le mois de juin , au plus tard , pour succéder au grand-maître de Villaret. Il était absent, et nous avons le bref que Jean XXII lui écrivit le 18 juin de cette année , pour lui notifier son élection. Dès qu'il fut en charge , il tint un chapitre général à Montpellier , dans lequel on divisa le corps de la Religion par langues. Etant revenu en France, l'an 1528, pour les besoins de l'ordre , il commanda le troisième bataillon français avec le sire de Beaujeu à la bataille de Montcassel , donnée le 25 ou le 24 août de cette année (Froissard , Sévert , Anselme). L'an 1544 , selon Sponde, les chevaliers , sous la conduite de Jean de Biandra , grand - prieur de Lombardie , firent une tentative sur la ville de Smyrne. Ils s'emparèrent du château qui commandait le port , et s'y maintinrent malgré les efforts des Turcs. L'an 1546 , Héliion de Villeneuve termina ses jours vers le mois de juin ; prince recommandable par son économie , dit l'historien de Malte, et qui , pendant son magistère , acquitta toutes les dettes de la religion , augmenta les fortifications nécessaires pour la défense de Rhodes , et signala sa piété par de pieux établissemens.

XXVI. DIEU-DONNÉ DE GOZON.

1546. DIEU-DONNÉ DE GOZON , natif de Millhau , en Rouergue , ou plutôt du château de Gouzon , à six lieues de Millhau , l'un des électeurs choisis pour nommer le successeur du grand-maître Villeneuve , se donna lui-même sa voix qui entraîna celle des autres. C'est ainsi que les historiens de l'ordre racontent son élection. Mais le bref que Clément VI lui écrivit le 28 juin 1546 , pour la confirmer , atteste au contraire que , loin d'avoir recherché le magistère , il ne l'accepta qu'à regret. L'année qui suivit son élection il envoya les troupes de la Religion au secours du roi d'Arménie contre les Sarrasins d'Egypte. Elles triomphèrent de ces infidèles , et remirent le roi en possession des villes qu'ils lui avaient enlevées. L'an 1555 , Gozon se trouvant

par son âge et ses infirmités hors d'état de gouverner, demande au pape la permission d'abdiquer, qui lui est refusée. Il insiste, et enfin il est exaucé. Mais avant que la nouvelle réponse du pape arrive, il meurt au mois de décembre de la même année. On a débité sur ce grand-maître que, n'étant que simple chevalier, il avait délivré l'île de Rhodes d'un énorme dragon qui l'infestait par son souffle et la dépeuplait par sa voracité. Ce conte est représenté sur de vieilles tapisseries, où l'on voit aussi les hauts faits non moins romanesques de l'archevêque Turpin.

XXVII. PIERRE DE CORNILLAN.

1354. PIERRE DE CORNILLAN, ou DE CORNEILLAN, de la langue de Provence, fut le successeur du grand-maître Gozon. Son magistère ne fut que de dix-huit mois, pendant lesquels il eut à se défendre contre le pape Innocent VI, qui, par une fausse politique, voulait obliger les chevaliers à quitter l'île de Rhodes pour s'établir en terre ferme dans l'Europe, afin d'être plus à portée, disait-il, d'arrêter les progrès des Turcs qui menaçaient l'Italie. Le grand maître se disposait à convoquer un chapitre général sur cette contestation, lorsque la mort l'enleva vers le milieu de l'an 1355, suivant tous les historiens de l'ordre.

XXVIII. ROGER DE PINS.

1355. ROGER DE PINS, né dans le Languedoc, et parent du grand-maître Odon de Pins, fut promu à la dignité de grand-maître, après la mort de Pierre de Cornillan. Le pape insistant toujours pour l'exécution de son bizarre projet, fit tenir à Avignon le chapitre général de l'ordre, où les chevaliers, pour gagner du tems, consentirent à s'établir dans la Morée, après avoir obtenu le consentement des princes latins qui avaient des prétentions sur cette principauté. Innocent VI mourut avant que les difficultés fussent levées, et son projet s'évanouit avec lui. Roger de Pins, vers l'an 1364, tint à Rhodes un nouveau chapitre général, où l'on réforma divers abus. Entr'autres réglemens, on y défendit de donner la croix aux frères servants; on y établit des receveurs dans chaque prieuré pour les responsions ou contributions que chaque commanderie devait fournir à l'ordre. Roger de Pins mourut le 28 mai de l'an 1365. L'ordre, dit M. de Vertot, perdit en sa personne un chef plein de zèle pour la manutention de la discipline, et les pauvres de l'île un père charitable.

XXIX. RAIMOND BERENGER.

1565. RAIMOND BERENGER, dauphinois ou provençal de naissance, commandeur de Castelsarrasin, succéda, l'an 1565, au grand-maître Roger de Pins. La même année les vaisseaux de la Religion, réunis, sous la conduite de Raimond Berenger, à ceux de Pierre I, roi de Chypre, font une descente en Egypte. La prise et le pillage d'Alexandrie, qu'il fallut abandonner au bout de quatre jours, fut le fruit de cette expédition. Les Rhodiens eurent aussi quelque part aux expéditions de Pierre en Syrie. L'an 1574 et non 1573, comme le dit M. de Vertot, l'ordre tint à Avignon une grande assemblée, où le grand maître, à raison de son âge et de ses infirmités, ne put se rendre. Fernandès de Hérédia, son lieutenant, y tint sa place, et fit faire la première collection des statuts de l'ordre. Raimond Berenger mourut la même année au mois de novembre (Seb. Paoli, Paciaudi.).

XXX. ROBERT DE JUILLAC.

1574. ROBERT DE JUILLAC, grand-prieur de France, fut élu en son absence, pour remplir la dignité de grand-maître. Il salua le pape en passant à Avignon, d'où il alla s'embarquer à Marseille sur les galères de l'ordre, qui le conduisirent à Rhodes. Son magistère fut environ de deux ans. Il mourut en 1576, non le 29 juin, comme le dit Bosio, mais après le 10 août, date d'une de ses bulles magistrales, insérée dans un bref de Grégoire XI (Seb. Paoli, t. 2, p. 99.).

XXXI. JEAN FERNANDÈS DE HÉRÉDIA.

1576. JEAN FERNANDÈS DE HÉRÉDIA, grand-prieur d'Aragon, de S. Gilles et de Castille, fut élu grand-maître tandis qu'il était à la cour d'Avignon. Il y résidait depuis long-tems, et y avait obtenu, par ses intrigues et contre le gré de l'ordre, les bénéfices importants dont il jouissait. L'an 1577, au mois de janvier, il ramène par mer à Rome le pape Grégoire XI, et de-là il fait voile pour Rhodes. Sur la route ayant rencontré une flotte vénitienne, il se joint à elle pour aller faire le siège de Patras. La place est emportée l'épée à la main. Flatté de ce succès, il se laisse engager, par le général vénitien, à tenter la conquête de la Morée. Il est surpris dans une embuscade par les Turcs qui le font prisonnier. Racheté par sa famille, l'an 1581, il arrive enfin à Rhodes. Il

s'agissait alors pour lui de se décider entre les obédiences d'Urbain VI et de Clément VII, qui se disputaient la papauté. Le grand-maître se déclare pour le dernier. Urbain le destitue, l'an 1381, et nomme à sa place Richard Caraccioli, qui est reconnu par les langues d'Italie et d'Angleterre. L'an 1396, le grand-maître de Hérédia meurt à Avignon au mois de mars, après un gouvernement de dix ans et huit mois. Caraccioli, son compétiteur, était mort à Rome le 18 mai de l'année précédente.

XXXII. PHILIBERT DE NAILLAC.

1396. PHILIBERT DE NAILLAC, grand-prieur d'Aquitaine, succède au grand-maître de Hérédia. A peine est-il en jouissance, qu'il se voit engagé dans la ligue des princes chrétiens contre Bajazet. Il combat à la funeste journée de Nicopoli à la tête de ses chevaliers, dont la plupart sont taillés en pièces. De retour à Rhodes, il achète la Morée de Thomas Paléologue qui en était despote. Mais le marché ne put tenir par l'aversion des Grecs contre les Latins. L'an 1401, Tamerlan emporte Smyrne d'assaut, malgré la brave défense des chevaliers. L'an 1409, le grand-maître assiste au concile de Pise, d'où il est envoyé, par le pape Alexandre V, aux rois de France et d'Angleterre, pour les engager à réunir leur forces contre les Turcs; ambassade infructueuse par l'acharnement de l'Angleterre contre la France. Naillac passe environ dix ans en Europe, occupé des affaires de l'église et de celles de son ordre. L'an 1419, il revient à Rhodes où il mourut l'an 1421, universellement estimé et regretté.

XXXIII. ANTOINE FLUVIAN.

1421. ANTOINE FLUVIAN, OU DE LA RIVIÈRE, catalan, grand-prieur de Chypre, devint le successeur du grand-maître de Naillac dont il avait été le lieutenant. L'an 1426, il fut le médiateur de la paix entre Boursbai, sultan d'Egypte, et Janus, roi de Chypre, son prisonnier. L'an 1428, il tint un chapitre général, où l'on fit d'utiles réglemens pour la manutention de la discipline régulière et militaire. L'an 1457, Fluvian mourut, le 26 octobre, en vrai religieux, comme il avait vécu.

XXXIV. JEAN DE LASTIC.

1437. JEAN DE LASTIC, grand-prieur d'Auvergne, fut élu, par compromis, en son absence, pour succéder au grand-maître

Fluvian. L'an 1440, Aboussaïd Jacmac, sultan d'Égypte, envoie une flotte pour attaquer l'île de Rhodes. Elle paraît le 25 septembre devant la capitale. Le maréchal de l'ordre la poursuit, l'atteint, et lui tue sept cents hommes sans en avoir perdu plus de soixante. L'an 1444, nouvelle tentative des Égyptiens sur l'île. Dix-huit mille hommes y débarquent au mois d'août et forment le siège de la capitale. Après plusieurs assauts donnés pendant quarante jours, le général est obligé de se rembarquer avec les débris de son armée, dont la plus grande partie avait péri sous les murs de la place. L'an 1454, sommé par Mahomet II, empereur des Turcs de se reconnaître son vassal, et de lui payer tribut, le grand-maître députe à tous les princes chrétiens pour implorer leur secours. Ce fut la dernière action de son magistère. Il mourut le 19 mai de la même année. Ce fut sous le magistère de Lastic, suivant le P. Antonio Paoli, que le titre de grand-maître devint un titre d'étiquette pour le chef des chevaliers de S. Jean.

XXXV. JACQUES DE MILLI.

1454. JACQUES DE MILLI, grand-prieur d'Auvergne, fut élevé à la dignité de grand-maître le 1 juin 1454, tandis qu'il était dans son prieuré. A la nouvelle de son élection il part en diligence, et arrive à Rhodes, le 20 août. L'an 1457, dans le même mois, les Turcs font une descente infructueuse dans l'île de Langos, ou de Cos, appartenante à la religion. Ils se dédommagent sur l'île de Rhodes, dont ils pillent un bourg, et d'où ils emmènent plusieurs captifs. L'an 1461, le 17 août, suivant Bosio, le grand-maître Jacques de Milli meurt à Rhodes, laissant l'ordre agité de dissensions qu'il avait inutilement tâché d'étouffer.

XXXVI. PIERRE-RAIMOND ZACOSTA.

1461. PIERRE-RAIMOND ZACOSTA, castillan de naissance et châtelain d'Emposte, fut élu pour succéder au grand-maître de Milli. Il appaisa les troubles de l'ordre, et mit l'île de Rhodes en état de défense contre les entreprises de Mahomet II. L'an 1467, étant venu à Rome pour le chapitre général qui devait s'y tenir, il y mourut le 21 février. Le pape le fit inhumer avec pompe dans l'église de S. Pierre.

XXXVII. JEAN-BAPTISTE DES URSINS.

1467. JEAN-BAPTISTE DES URSINS, prieur de Rome, et d'une

maison illustre, fut élu dans le chapitre qui se tenait alors sous les yeux du pape, pour remplir la dignité de grand-maître. L'an 1470, il envoie du secours aux Vénitiens attaqués par les Turcs dans l'île de Négrepont. L'an 1476, il meurt le 8 juin, dans un âge avancé.

XXXVIII. PIERRE D'AUBUSSON.

1476. PIERRE D'AUBUSSON, grand-prieur d'Auvergne, issu des anciens comtes de la Marche, déjà célèbre par plusieurs actions d'éclat et par des traits d'une rare prudence, fut donné pour successeur au grand-maître des Ursins. L'an 1480, le 25 mai, le pacha Mischa Paléologue, chrétien renégat, assiége Rhodes avec une flotte de 160 vaisseaux et une armée de terre composée de 100 mille hommes. Ce siège, l'un des plus mémorables, fut poussé et soutenu avec toute la valeur et tout l'art qu'on peut imaginer. La place fut entièrement démantelée par l'effet de l'artillerie des Turcs. Les chevaliers se défendent alors sur les ruines de leurs remparts; plusieurs y périssent; le grand-maître y reçoit cinq blessures considérables. Malgré ces avantages, les Turcs sont mis en fuite, et obligés de se rembarquer le 19 août, laissant neuf mille morts, et emmenant quinze mille blessés. Telle fut l'issue de ce fameux siège qui dura quatre-vingt-neuf jours. Guillet, dans la Vie de Mahomet II, nous apprend une anecdote de cette expédition, qu'il est à propos de rapporter. « Les Turcs, dit-il, avaient élevé une batterie de 16 gros » basilics ou gros canons, dont le calibre énorme excédait celui » des pièces employées au siège de Scutari. Les Chrétiens y » opposèrent avec grand succès une contre-batterie d'une » invention nouvelle. Un de leurs ingénieurs, aidé des avis » des gens de marine les plus habiles, et de quelques char- » pentiers de la ville, fit une machine propre à jeter des » quartiers de pierre d'une grosseur effroyable. Son exécution » empêcha l'ennemi de pousser le travail de ses approches, » renversa ses épaulements, ouvrit les sapes, tua la plupart de » ses travailleurs, et remplit de carnage les troupes qui se trou- » vaient sous sa portée. Les assiégés la nommèrent par raillerie » le tribut pour faire allusion au tribut que Mahomet avait de- » mandé, et l'avertir qu'ils lui en faisaient le paiement à leur » manière.... L'effet (de ce tribut) était si grand, ajoute-t-il, que » la pesanteur des pierres ouvrait les terres dont le dessous était » creusé par les mineurs, et qu'elles allaient chercher ceux qui creu- » saient et qui préparaient des fourneaux sous les dehors de la » place. » L'an 1482, le grand-maître reçoit à Rhodes le prince Zizim, frère et rival de Bajazet II, successeur de Mahomet II. Au bout de trois mois il le fait passer en France, pour le soustraire

aux embûches de son frère. Le prince est gardé à vue par des chevaliers dans la commanderie de Bourg-neuf, en Poitou. Plusieurs souverains le demandent pour le mettre à la tête de leurs armées contre Bajazet. L'an 1489, il est remis par préférence entre les mains des agents du pape Innocent VIII (*Voy.* Bajazet II). En reconnaissance de ce service, le pape envoie le chapeau de cardinal à d'Aubusson, par un bref du 14 mars de la même année. L'an 1505, le 5 juillet, le grand-maître finit ses jours à l'âge de 80 ans. L'ordre n'avait point eu de chef plus accompli depuis son établissement.

On voyait encore à Rhodes, au dernier siècle, sur la porte de l'auberge de France, trois fleurs de lys, et aux tours qui sont vers la marine, cette inscription : *Reverendus dominus Frater Petrus d'Aubusson Rhodiensium Equitum Magister has turres edificavit.* C'est ce que témoigne l'auteur d'un voyage fait au Levant en 1621 par ordre du roi de France.

XXXIX. EMERI D'AMBOISE.

1505. EMERI D'AMBOISE, grand-prieur de France, frère du cardinal Georges d'Amboise, était à la cour de France lorsqu'il fut élu pour remplacer le grand-maître d'Aubusson. Durant son magistère la marine de l'ordre remporta plusieurs avantages sur celle de Campson Gouri, sultan d'Égypte. Emeri d'Amboise mourut le 8 novembre 1512, à l'âge de 78 ans; prince sage, dit M. de Vertot, habile dans le gouvernement, heureux dans toutes ses entreprises, qui enrichit son ordre des dépouilles des infidèles, sans s'enrichir lui-même, qui mourut pauvre, et n'en laissa point dans l'île.

XL. GUI DE BLANCHEFORT.

1512. GUI DE BLANCHEFORT, grand-prieur d'Auvergne, neveu du grand-maître d'Aubusson et fils de Gui de Blanchefort, sénéchal de Lyon et chambellan de Charles VII, fut élu, en son absence, pour succéder à Emeri d'Amboise. Il était malade alors dans son prieuré. L'an 1515, vers la fin d'octobre, il s'embarque; mais ses infirmités l'ayant obligé de prendre terre à l'île de Prodane, près de celle de Zante, il y mourut le 24 novembre de la même année.

XLI. FABRICE CARRETTO.

1515. FABRICE CARRETTO, de la langue d'Italie, et de la maison des marquis de Final, amiral, distingué par plusieurs

exploits brillants, fut élu grand-maitre vers le 15 décembre 1515. L'année suivante il fit un traité d'alliance contre le Turc avec Ismaël, roi de Perse. L'an 1520, il envoie du secours à Gazelle, gouverneur de Syrie, révolté contre l'empereur Soliman II. Dans le même tems il fait fortifier Rhodes, menacée par les Turcs. L'an 1521, il meurt le 10 janvier, avec la réputation d'un prince libéral et charitable, d'un capitaine expérimenté, et d'un homme versé dans la connaissance des langues mortes et vivantes.

XLII. PHILIPPE DE VILLIERS DE L'ILE-ADAM.

1511. PHILIPPE DE VILLIERS DE L'ILE-ADAM, natif de Beauvais, grand-prieur de France, fut élu le 22 janvier 1521, pour remplir la dignité de grand-maitre. Il était alors en France. Son mérite seul détermina les suffrages en sa faveur. Arrivé à Rhodes, il donna tous ses soins pour approvisionner l'île de toutes munitions de guerre et de bouche, pour avancer les travaux commencés par son prédécesseur, et pour se procurer le secours des princes chrétiens. Il fut mal secouru en ce dernier point. Les princes chrétiens, occupés à défendre leurs états les uns contre les autres, ne purent faire passer des secours à Rhodes. Le pape lui-même (Adrien VI), n'offrit aux chevaliers que des prières et des bénédictions. L'an 1522, le 26 juin, la flotte de Soliman, composée de 400 bâtimens, parut à la vue de Rhodes. Elle portait 150 mille hommes, qui débarquèrent et prirent terre sans opposition. Le 9 juillet la tranchée s'ouvre devant la capitale. Le 28 août, Soliman arrive dans le camp, pour ranimer le courage de ses troupes, abattu par l'étonnante résistance des chevaliers. Quelques jours après il échoue dans un des plus violents assauts, qu'il fait donner à la place. Le 30 octobre, Damara, grand-prieur de Castille et chancelier de l'ordre, accusé par son valet d'intelligence avec l'ennemi, est arrêté et condamné à perdre la tête. Le 22 décembre, le grand-maitre, par l'avis de son conseil, et contre le sien propre, rend la place à des conditions honorables, que Soliman lui avait proposées. Le 25 du même mois, le vainqueur fait son entrée dans Rhodes, et témoigne à l'île-Adam son admiration de la belle défense qu'il vient de faire. Le grand-maitre sort de la place le 1 janvier 1523, s'embarque avec 4 à 5 mille hommes, et fait voile vers l'île de Candie. C'est ainsi que l'ordre perdit l'île de Rhodes, où il régnait avec tant de gloire depuis près de 220 ans. De Candie le grand-maitre se rend avec ses chevaliers, sur la fin d'avril, à Messine, en Sicile, d'où la peste les contraint bientôt de sortir. De là ils passent à Bayes, où ils abordent le 7 juillet. Après y être resté environ un mois, le grand-maitre se rembarqua pour

aller conférer avec le pape sur un lieu propre à fixer la vie errante qu'il était obligé de mener avec les siens. C'était toujours Adrien VI qui occupait le S. Siège. Ce pontife étant mort le 24 septembre 1525, Clément VII, son successeur, accorda au grand-maître la ville de Viterbe pour y établir la résidence de son ordre, en attendant un domicile plus voisin des Turcs. La contagion l'obligea encore d'abandonner cet asile. Les chevaliers se dispersent, puis se rassemblent encore à Messine; tandis que leur chef négocie, par ses commissaires, avec l'empereur Charles-Quint, pour avoir dans ses états l'établissement qu'il cherchait. Enfin l'île-Adam, après bien des difficultés surmontées, obtient de ce prince, en toute propriété, pour son ordre, l'île de Malte avec celle de Goze, auxquelles on joint la ville de Tripoli, en Afrique, que non seulement il n'avait pas demandée, mais dont il avait toujours craint de se charger, comme devant être plus onéreuse qu'utile à son ordre. L'acte de concession est daté de Castel-Franco, près de Bologne, le 24 mars 1530, et celui d'acceptation le 25 avril suivant. Il y avait à Malte un évêché. Charles-Quint, toujours attentif à ses intérêts, se réserva, pour lui et ses successeurs au royaume de Sicile, la nomination de l'un des trois sujets que l'ordre présenterait pour remplir ce siège. Les choses étant ainsi arrangées, le grand-maître s'embarque, et arrive à Malte le 26 octobre de la même année. L'ordre le suit et se transporte sur ce rocher aride que couvre à peine dans quelques endroits une légère superficie de terre. La ville de Malte, et quelques masures répandues dans l'île, tout est à rebâtir. Le grand-maître se roidit contre les difficultés, et tout en comparant le séjour délicieux, les terres fertiles de Rhodes avec ce nouveau séjour, travaille à le fortifier. Peu de tems après, deux renégats, l'étant venus trouver, s'engagent à le rendre maître de l'importante place de Modon, dans la Morée. Il accepte leurs offres, et fait pour cette conquête un grand armement qui n'aboutit qu'au pillage de Modon, qu'il fallut aussitôt abandonner. Tandis qu'il se livrait entièrement au bien de son ordre, la discorde y éleva une querelle qui fut poussée aux dernières extrémités. Ce fut la mort d'un chevalier français, tué l'an 1535 par un gentilhomme florentin, domestique de Salviati, prieur de Rome, qui l'occasionna. Les confrères nationaux du mort prirent les armes pour venger ce meurtre. Ceux des langues d'Italie, d'Espagne, d'Aragon et de Castille se déclarèrent pour Salviati. Il y eut divers combats entre les deux partis. Le grand-maître eut besoin de toute sa prudence et de sa fermeté pour calmer cet orage et faire rentrer les séditionnaires dans le devoir. Il ne survécut guère au rétablissement de la paix. L'an 1534, il mourut le 22 août, chargé d'années et couvert de gloire. On grava sur son tombeau

ce peu de mots , qui renferme un éloge complet : C'EST ICI QUE REPOSE LA VERTU VICTORIEUSE DE LA FORTUNE. Sa maison dans la suite tomba dans l'indigence , et l'on a vu dans ce siècle , vers 1750 , un gentilhomme qui en était , réduit à voiturer de la pierre aux environs de Troyes , en Champagne , pour faire subsister son père.

XLIII. PIERRIN DU PONT.

1534. PIERRIN , ou PIERRE DU PONT , bailli de Sainte-Euphémie , issu des seigneurs de Lombriasc et de Casal-Gros , en Piémont , fut élu , en son absence , pour succéder au grand-maître Pille-Adam. A son arrivée à Malte , il envoya du secours à la ville de Tripoli , menacée par le fameux Barberousse. L'an 1555 , la flotte de Charles-Quint , à l'aide des galères de la religion , fait la conquête de la Goulette et de Tunis. La même année , le grand-maître finit ses jours le 12 novembre.

XLIV. DIDIER DE S. JAILLE.

1555. DIDIER DE S. JAILLE , dit THOLON , prieur de Toulouse , fut élevé , en son absence , à la dignité de grand-maître. Son grand âge ne lui permit pas d'arriver jusqu'à Malte. Il mourut à Montpellier le 26 septembre 1556. Sous son magistère , Airadin , prince de Tagiora , fit une entreprise sur Tripoli , dans laquelle il échoua. Botigilla , général des galères de l'ordre , enlevé à ce prince la tour d'Alcaïde , qu'il avait fait construire vis-à-vis de cette place , pour la tenir en bride.

XLV. JEAN D'OMEDES.

1536. JEAN D'OMEDES , aragonais , bailli de Capse , fut élevé au magistère , en son absence , par une cabale , le 11 octobre , de l'an 1536. Il n'arriva que le 21 janvier 1538 à Malte. La même année , il envoya du secours à Mulei-Hascem , roi de Tunis , son allié , pour l'aider à conquérir Suse , place maritime à neuf lieues de Tunis ; la fourberie d'un renégat fait échouer l'entreprise. L'an 1541 , les galères de la religion , combinées avec celles du prince Doria , remportent plusieurs avantages sur les Turcs. L'an 1546 , l'empereur Charles-Quint , dans la diète de Ratisbonne , accorde le rang de prince d'empire au grand-prieur de l'ordre de Malte en Allemagne. L'an 1551 , le pacha Sinan et le fameux Dragut font une descente à Malte , dont ils assiègent la capitale. Forcés de lever le siège , ils se dédommagent sur l'île de Goze , dont le château se rend par la lâcheté du gouverneur

nommé Galatian de Sesse. Il en fut bien puni; Sinan fit commencer le pillage par son logement même, dont on lui chargea les meubles sur ses propres épaules pour les porter aux vaisseaux des corsaires; après quoi il fut mis aux fers et embarqué sur leur flotte avec tous les habitants. De là Sinan alla faire, au mois d'août, le siège de Tripoli, qui fut défendue avec beaucoup de valeur par Gaspard Valier, maréchal de l'ordre. Mais une partie de la garnison s'étant soulevée contre ce gouverneur, l'obligea de rendre la place par capitulation. Le grand-maître, ennemi déclaré de Valier, le fit arrêter, et entreprit de lui faire son procès. Déjà une partie des juges était corrompue, et c'en était fait de l'honneur et de la vie de ce brave homme sans Villegagnon et quelques autres chevaliers qui se récrièrent contre l'iniquité de la procédure et les trames secrètes du grand-maître. D'Omèdes n'avait pas moins d'aversion pour Strozzi, prieur de Capoue et général des galères. Dans la vue de le perdre, il l'engagea, quelque tems après, à tenter la conquête de Zaira, ville maritime de la province de Tripoli. Strozzi trouva moyen de s'introduire dans la place avec sa troupe. Mais obligé ensuite de l'abandonner après avoir reçu des blessures considérables, il fit sa retraite avec toute l'habileté qu'on pouvait désirer. S'étant rembarqué avant même que ses plaies fussent entièrement fermées, il courut la Méditerranée, et devint la terreur des corsaires et des vaisseaux marchands. Des flottes entières tombèrent en sa puissance, il les conduisit dans les ports de Malte; et avec ces prises il ramena l'abondance dans l'île. D'Omèdes, témoin de ces succès qu'il ne vit peut-être point sans jalousie, finit ses jours le 6 de septembre 1555. Bosio l'accuse d'avoir enrichi sa famille aux dépens de l'ordre.

XLVI. CLAUDE DE LA SANGLE.

1555. CLAUDE DE LA SANGLE, natif du Beauvaisis, de la maison de Montchauvie, près de Beaumont-sur-Oise, fut élu grand-maître tandis qu'il était en ambassade à Rome. L'an 1555 et l'an 1556, les galères de la Religion, secondées par celles du prince Doria, firent plusieurs prises sur celles du corsaire Dragut. François de Lorraine, grand-prieur de France et général des premières, en attaque un jour six des Turcs devant l'île de Rhodes, n'en ayant que quatre. Il en mit trois en fuite, en coula deux à fond, en prit une, et revint à Malte couvert de blessures et de gloire. Mais ce qu'on ne doit point oublier, c'est la manière dont une de ces galères turques périt. Un chevalier gascon, animé par l'exemple de son général et par sa propre bravoure, s'élança dans ce bâtiment,

mit le feu aux poudres , et le fit sauter avec lui. L'an 1557 , qui est celui de cet exploit tiré de Brantome , le grand-maître meurt le 17 août d'un catharre qui le suffoque.

XLVII. JEAN DE LA VALETTE.

1557. JEAN DE LA VALETTE-PARISOT, prieur de S. Gilles, fut élevé à la dignité de grand-maître le 21 août 1557. Son mérite parla seul en sa faveur dans cette élection qui fut unanime. Il avait passé par toutes les dignités de l'ordre, et s'était signalé dans toutes les occasions par sa vertu, sa prudence et son courage. Ces grandes qualités ne dégénérèrent point depuis sa promotion. On fait état de 50 vaisseaux qu'il prit aux Turcs en moins de 5 ans. Irrité de ces succès, Soliman II entreprend, l'an 1565, de se rendre maître de Malte. Sa flotte, composée de 159 vaisseaux, et chargée de 50 mille hommes de débarquement, paraît à la vue de l'île le 18 mai. La descente se fait le 20; la tranchée s'ouvre devant le fort S. Elme le 24 du même mois. Les chevaliers, au nombre de 150, s'y défendent avec un courage dont il y a peu d'exemples. La place fut enfin emportée le 25 juin, lorsque le dernier fut hors de combat. Les Turcs attaquent les autres places de l'île. Elles font la même résistance, mais avec plus de succès. Le 7 septembre, le général Mustapha fait rembarquer ses troupes, effrayé d'un renfort de 6000 hommes amené par le viceroi de Sicile. Mais à peine est-il en mer qu'il se repent du parti qu'il a pris. Il remet ses troupes à terre. Elles sont défaites le 13 septembre et obligées de regagner en désordre leurs vaisseaux. Soliman, outré de cet échec, se prépare à revenir en personne l'année suivante (1566) contre Malte. Il fait construire une nouvelle flotte pendant l'hiver. Le grand-maître trouve le moyen de faire mettre le feu à l'arsenal et aux chantiers du grand seigneur. L'an 1566, il fait relever le fort S. Elme presque entièrement ruiné par Soliman, et construit auprès une nouvelle ville à laquelle il donne son nom. C'est aujourd'hui l'une des places les plus fortes de l'Europe et le chef-lieu de l'ordre. Le pape Pie V, admirateur, comme il devait l'être, du mérite de la Valette, lui écrivit plusieurs brefs remplis de témoignages les plus éclatants de son estime et de sa reconnaissance. Le grand-maître, dans une de ses réponses, prit la liberté de lui représenter le tort que les papes faisaient depuis quelque tems à l'ordre en s'attribuant, contre ses prérogatives, la disposition du grand prieuré de Rome. Pie, dans un nouveau bref, l'assura qu'à la première vacance il laisserait l'ordre dans la jouissance de ses droits. Cependant le prieuré, quelque tems après,

étant venu à vaquer, Pie, au mépris de sa parole, y nomma le cardinal Alexandrin, son neveu, sans même l'assujétir au paiement des responsions imposées sur ce bénéfice. La Valette, piqué de cette double injustice, s'en plaignit amèrement à sa sainteté par une lettre dont Cambiano, son ambassadeur, eut l'indiscrétion de répandre des copies. Le pontife, blessé de ce manque de respect, fit défense à l'ambassadeur de paraître devant lui. Ce ministre, n'osant retourner à Malte, se retira dans ses terres en Piémont. Tout cela jeta le grand-maître dans une mélancolie qui le suivit jusqu'au tombeau. Il y descendit le 21 août 1568, après une maladie de 53 jours, causée par un coup de soleil qu'il avait reçu à la chasse.

XLVIII. PIERRE DEL MONTE.

1568. PIERRE DEL MONTE, ou DU MONT, grand-prieur de Capoue, fut élu le 25 août pour succéder au grand-maître la Valette. Son vrai nom était Guidalotti; mais comme il était petit-neveu du pape Jules III par les femmes, il avait pris le nom de la maison de ce pape. L'an 1571, il acheva la construction de la nouvelle cité dite la Valette, du nom de son fondateur, et y transféra le couvent. Ce prince mourut le 26 janvier de l'an 1572, âgé de soixante-douze ans.

XLIX. JEAN L'ÉVÊQUE DE LA CASSIÈRE.

1572. JEAN L'ÉVÊQUE DE LA CASSIÈRE, de la langue d'Auvergne, et maréchal de l'ordre, fut élu grand-maître vers la fin de janvier 1572. Sous son gouvernement, divers princes s'attribuèrent, à l'exemple des papes, le droit de nommer aux grands-prieurés de leurs états. Dans son propre couvent, plusieurs chevaliers, dont il voulait réprimer la licence, se révoltèrent contre lui. L'an 1581, les choses en vinrent au point, qu'ils résolurent de le déposer. Romégas, général des galères, grand homme de guerre, mais esprit brouillon et mauvais politique, était le chef muet de la conjuration. Il réussit à y faire entrer le conseil. Décret de ce tribunal, en vertu duquel Romégas, qui s'était fait nommer lieutenant-général, conduisit le grand-maître au château Saint-Ange. Le pape, instruit de cet attentat, ordonna que les parties se rendent à Rome. Le grand-maître, à la tête de huit cents chevaliers, y est reçu comme en triomphe. On lui rend pleine justice contre ses accusateurs. Il était près de s'en retourner, lorsque la mort le surprit, le 21 décembre 1581, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Son corps fut reporté à Malte, et son cœur déposé à Rome, dans l'église de Saint-Louis.

L. HUGUES DE LOUBENS DE VERDALLE.

1582. HUGUES DE LOUBENS DE VERDALLE, chevalier, d'une maison distinguée en Languedoc, au diocèse de Lavaur, et qui subsiste encore de nos jours, et grand-commandeur, fut choisi pour grand-maître, le 12 janvier 1582, sur trois sujets que le pape proposa. L'an 1587, l'esprit de sédition qui continuait dans le convent, oblige Verdalle à se rendre à Rome. Le pape, pour imposer silence aux mutins, le renvoya à Malte, revêtu de la dignité de cardinal. La pourpre ne fit point l'effet que le pontife avait espéré. Les mécontentements, loin de cesser, allèrent même toujours en augmentant. L'an 1595, le grand-maître, fatigué de murmures et de plaintes qui ne finissaient point, prend le parti de retourner à Rome. Il y meurt de chagrin le 4 mai de la même année.

LI. MARTIN GARZEZ.

1596. MARTIN GARZEZ, de la langue d'Aragon, châtelain d'Emposte, fut élu grand-maître le 7 février de l'an 1596, à l'âge de 75 ans : prince sans favoris, sans partialité, dit l'historien de Malte, et dont le gouvernement fut agréable aux chevaliers et au peuple. Il mourut le 7 février 1601.

LII. ALOF DE WIGNACOURT.

1601. ALOF DE WIGNACOURT, d'une maison très-ancienne de Picardie, grand-croix et grand-hospitalier de France, fut donné pour successeur, le 10 février 1601, au grand-maître Garzez. Ce fut son mérite qui l'éleva à cette dignité. Nous n'avons guère de magistère plus célèbre que le sien, dit M. de Vertot, soit qu'on fasse attention à sa durée, soit que l'on considère les divers événements qui arrivèrent dans l'ordre pendant son administration. L'an 1602, les galères de la religion s'emparent, sur les côtes d'Afrique, de la ville de Mahomette. L'an 1604, elles ravagent l'île de Lango. L'an 1611, elles prennent et pillent Corinthe. L'an 1616, le grand-maître fait construire un magnifique aqueduc de quatre milles de long, pour conduire de l'eau dans la nouvelle cité; ce qui a fait dire que la Valette avait fait le corps de la ville, mais que Wignacourt lui avait donné la vie. L'an 1620, Alfonso de Castel S. Pierre, général des galères, fait une entreprise sur Castel-Tornèze, le magasin de la Morée. Il entre dans la place, et se retire avec un riche butin et nombre de prisonniers. L'an 1622, le grand-maître Wignacourt meurt à la chasse, d'un coup de soleil, le 14 septembre.

LIII. LOUIS MENDEZ DE VASCONCELLOS.

1622. LOUIS MENDEZ DE VASCONCELLOS, portugais, bailli d'Acre, fut élu pour succéder au grand-maître Wignacourt. Il mourut le 7 mars 1623, à l'âge de 80 ans.

LIV. ANTOINE DE PAULE.

1625. ANTOINE DE PAULE, prieur de S. Gilles, remplaça, le 20 mars 1625, le grand-maître Vasconcellos. L'an 1624, il se justifie de plusieurs crimes dont il est accusé au tribunal du pape. L'an 1625, il adresse ses plaintes à différents souverains de l'Europe, contre la liberté que se donnait le pape Urbain VIII de disposer de toutes les commanderies d'Italie en faveur de ses parents. Il fait au pape lui-même des remontrances à ce sujet, mais inutilement. Urbain continua de dépoüiller l'ordre pour enrichir sa famille. L'an 1651, le 11 mai, chapitre général de l'ordre. L'inquisiteur de Malte y présida par commandement du pape. On y fit des statuts qui s'observent encore aujourd'hui. L'an 1636, le 7 de juin, mort du grand-maître, âgé de plus de 80 ans.

LV. PAUL LASCARIS DU CASTELLAR.

1636. PAUL LASCARIS DU CASTELLAR, bailli de Manosque, issu des comtes de Vintimille et de l'ancienne maison des empereurs de Constantinople, fut élu, le 15 juin 1636, pour successeur du grand-maître Antoine de Paule. L'an 1644, le 28 septembre, les chevaliers enlèvent la caravane qui allait de Constantinople au Caire, composée de trois sultanes et de plusieurs petits bâtimens. Avec cette prise, qui montait à plus de deux millions, ils vont mouiller à Céphalonie, appartenante aux Vénitiens. Irrité d'une perte si considérable, Ibrahim déclare la guerre au grand-maître et à l'ordre. A cette nouvelle, Louis, vicomte d'Arpajon, l'un des plus grands seigneurs de France, arme tous ses vassaux, lève deux mille hommes à ses dépens, charge plusieurs vaisseaux de munitions de guerre et de bouche, et, accompagné de plusieurs de ses parents et amis, met à la voile, se rend à Malte, et présente au grand-maître ce secours digne d'un souverain. Il se trouva que la guerre dont le Turc menaçait Malte, n'était qu'une fausse alarme. Le grand-maître, pour reconnaître le généreux secours que le vicomte lui avait conduit, lui donne la permission, pour lui, pour son fils aîné, et les chefs de sa maison, à perpétuité, de porter la croix d'or de l'ordre. Nous

voyons aujourd'hui l'héritière de cette illustre maison décorée de cet ornement. Malte, délivrée des efforts de la puissance ottomane, envoie son escadre au secours de la Canée, que cette puissance assiégeait. Dans les années suivantes, jusqu'à sa mort, le grand-maître ne cessa point d'envoyer son escadre au secours de Candie, dont la guerre était proprement celle de Malte. L'an 1657, il meurt le 14 août dans la 97^e année de son âge.

LVI. MARTIN DE REDIN.

1657. MARTIN DE REDIN, prieur de Navarre et viceroy de Sicile, fut élu grand-maître après la mort de Lascaris du Castellar. Son premier soin fut de faire construire, de distance en distance, des tours le long des côtes de Malte, pour mettre l'île à l'abri des descentes des infidèles. Il mourut le 6 février de l'an 1660, à l'âge de 70 ans.

LVII. ANNET DE CLERMONT.

1660. ANNET DE CLERMONT DE CHATTE-GESSANS, bailli de Lyon, fut unanimement élu grand-maître au mois de février 1660. Il fut redevable de son élévation moins à sa naissance qu'à ses vertus chrétiennes, militaires et civiles. Malheureusement il ne jouit de sa dignité que trois mois, étant mort le 2 juin 1660, à l'âge de 75 ans.

LVIII. RAPHAEL COTONER.

1660. RAPHAEL COTONER, bailli de Majorque, fut élu grand-maître le 6 juin 1660. Le blocus de Candie, que faisaient alors les Turcs, fut le grand objet de ses sollicitudes. Il ne cessa, pendant son magistère, d'envoyer les galères de la religion au secours de la place. Il mourut, au grand regret de l'ordre, le 20 octobre de l'an 1665, à l'âge de 65 ans.

LIX. NICOLAS COTONER.

1665. NICOLAS COTONER, bailli de Négrepont, frère du précédent grand-maître, fut élu d'une voix unanime pour lui succéder. Les Turcs continuaient toujours de bloquer la ville de Candie. L'an 1667, ils convertirent ce blocus en siège. La France envoya du secours aux assiégés l'an 1669, sous la conduite du duc de Beaufort. Il fut inutile; le duc ayant péri avec une partie de ses gens dans une sortie qu'il fit le 25 juin, peu de jours après son arrivée; les Turcs se rendirent enfin maîtres de la place, le 16 septembre suivant, après 20 ans de blocus et 29 mois de siège. Ainsi fut perdue l'île entière de Candie pour la chrétienté.

L'an 1672, le chevalier de Téméricourt, attaqué par 5 gros vaisseaux de Tripoli, en démâta deux, et force les autres d'abandonner le combat. Peu après, ayant été jeté par une tempête sur les côtes de Barbarie, où son vaisseau fut brisé, il tombe entre les mains des Maures, qui le conduisent à Tripoli, et delà à Andrinople où était alors Mahomet IV. Le grand-seigneur, charmé de sa valeur, tente de l'engager à son service, et de lui faire changer de religion. N'ayant pu y réussir, ni par les caresses ni par les tourments, il lui fit trancher la tête. Ce chevalier n'avait que 22 ans. L'an 1680, le 29 avril, mort du grand-maître, âgé de 75 ans.

Le grand-maître Nicolas Cotoner, illustra son magistère par de nouvelles fortifications qu'il fit à Malte, et qui rendent cette île imprenable.

LX. GRÉGOIRE CARAFE.

1680. GRÉGOIRE CARAFE, napolitain, prieur de la Roccella, au royaume de Naples, fut élu grand-maître le 2 mai 1680. Sous son magistère, les chevaliers se distinguèrent dans les expéditions des Vénitiens en Dalmatie et dans la Morée. Carafe mourut le 21 juillet 1660, âgé de 76 ans.

LXI. ADRIEN DE WIGNACOURT.

1690. ADRIEN DE WIGNACOURT, neveu du grand-maître Alos de Wignacourt, et grand-trésorier de l'ordre, fut élu pour succéder à Grégoire Carafe. Un tremblement de terre ayant ruiné, l'an 1695, plusieurs maisons et fortifications de l'île, il eut soin de les faire réparer. L'ordre manquait d'un arsenal convenable pour les galères; le grand-maître en fit construire un grand et magnifique. Il mourut le 4 février de l'an 1697, à l'âge de 79 ans. L'épithaphe que les chevaliers firent graver sur son tombeau, atteste qu'il remplit parfaitement tous les devoirs de son état et de sa place.

LXII. RAIMOND PÉRELLOS.

1697. RAIMOND PÉRELLOS DE ROCCAFUL, aragonais, bailli de Négrepont, fut élu grand-maître au mois de février 1697. Depuis long-tems la religion, contente d'entretenir une escadre de galères, avait cessé d'avoir des vaisseaux de guerre. Le nouveau grand-maître donna ses soins pour en faire construire. Le chevalier de S. Pierre, de Normandie, capitaine d'un vaisseau du roi de France, fut chargé de présider à l'exécution de cette entreprise. Cette augmentation de marine rendit la religion beau-

coup plus redoutable aux corsaires. L'an 1720, en janvier, le grand-maître finit ses jours dans un âge fort avancé, regretté de toute l'île, dit le P. Seb. Paoli, pour sa libéralité envers les malheureux.

LXIII. MARC-ANTOINE ZONDODARI.

1720. MARC-ANTOINE ZONDODARI, siennois, d'une maison féconde en personnages illustres, succéda au grand-maître Péréllas. Il mourut le 16 juillet 1722, dans sa 64^e année.

LXIV. ANTOINE-MANUEL VILLHÉNA.

1722. ANTOINE-MANUEL VILLHÉNA, portugais, devint grand-maître, le 19 juillet 1722, après avoir passé par toutes les charges de la religion. Il mourut le 12 décembre 1736, âgé de 74 ans, 6 mois et 14 jours. Le Journal de Louis XV met sa mort au 20 février 1737, et se trompe.

LXV. RAIMOND DESPUIG.

1736. RAIMOND DESPUIG MONTANÈGRE, d'une famille des plus illustres de l'île de Majorque, succéda au grand-maître Villhéna le 16 décembre 1736. Son mérite l'avait élevé successivement aux premières dignités de l'ordre. Il était sénéchal et bailli de Majorque lorsqu'il parvint à la dignité de grand-maître. Sa mort arriva le 15 janvier 1741, à Malte.

LXVI. EMMANUEL PINTO.

1741. EMMANUEL PINTO DE FONSECA, portugais, vice-chancelier et bailli de Grace, fut élu grand-maître le 18 janvier 1741. L'an 1749, le 25 juin, on découvre à Malte une dangereuse conspiration contre l'ordre, le grand-maître et le gouvernement, formée et ourdie par plusieurs prisonniers turcs, parmi lesquels était un pacha, ou gouverneur de Rhodes, nommé Osman. Deux juifs, quatre grecs, étaient du complot, avec le capitaine de la frégate Nazareth. Les supplices que l'on fit subir aux coupables, et les mesures que l'on prit pour éclairer dans la suite la conduite des esclaves, ont mis le gouvernement à l'abri de pareils attentats (*Voiez Mustapha III, pour l'affaire du vaisseau qui fut enlevé aux Turcs par des esclaves, et amené à Malte en 1760*). Le grand-maître Pinto fut heureux dans toutes ses entreprises, et régna plus despotiquement qu'aucun de ses prédécesseurs. Malte lui est redevable de plusieurs beaux édifices. L'an 1773, il meurt le 24 janvier, à l'âge de 91 ans 7 mois. Pinto est le premier grand-maître qui ait porté la couronne fermée.

LXVII. FRANÇOIS XIMENÈS DE TÉXADA.

1773. DON FRANÇOIS XIMENÈS DE TÉXADA, navarrois, originaire d'une ancienne maison d'Aragon, descendant de Garcie-Ximenès, roi de Sobrarbe et comte d'Aragon, au 13^e siècle, et dont la branche aînée subsiste encore à Paratille, bailli de Grace, sénéchal, puis grand-prieur de Navarre, fut élu grand-maître le 28 janvier 1773, et mourut le 9 novembre 1775, âgé de 72 ans.

LXVIII. EMMANUEL DE ROHAN.

1775. JEAN-EMMANUEL-MARIE-DES-NEIGES DE ROHAN-POLDUC, de la langue de France, bailli de l'ordre, général des galères en 1757, parvint au magistère, par une élection unanime, le 12 novembre 1775. L'année suivante, il convoqua un chapitre général auquel il présida. C'est sous son magistère que

s'est consommée la réunion de l'ordre de S. Antoine à celui de Malte, et qu'une nouvelle langue, sous le nom de Bavière, a été créée l'an 1782. Il est mort le 9 juillet 1797.

LXIX. FERDINAND DE HOMSPECH.

1797. FERDINAND DE HOMSPECH, fut élu grand-maître le 13 juillet 1797. C'est sous son règne que l'île fut rendue à l'armée française, le 12 juin 1798 ; mais cette armée ne pouvant tenir la place investie par les Anglais, elle la leur remit le 25 septembre 1800.

LXX. JEAN TOMASSI.

1803. JEAN TOMASSI, fut nommé grand-maître par le pape en 1803. Il mourut le 13 juin 1805, et désigna pour son lieutenant le bailli de GUÉVARA, qui fut confirmé, après la mort du grand-maître, en qualité de *lieutenant du magistère*, par le pape et par le sacré conseil de l'ordre, résidant à Catane, en Sicile; il exerça cette fonction jusqu'à sa mort, arrivée le 25 avril 1814.

Le sacré conseil nomma alors, pour lieutenant du magistère, le bailli DI GIOVANNI Y CENTELLES, confirmé, en cette qualité, par bulle du pape, en date du 10 juin 1814.

Le lieutenant du magistère est investi de la plénitude des pouvoirs du grand-maître, et jouit des honneurs et prérogatives attachés à cette dignité, à l'exception de battre monnaie et d'avoir des pages.

Le lieutenant du magistère nomme les ministres, ambassadeurs et autres agents de l'ordre.

En vertu de ce pouvoir, M. le bailli de Giovanni a nommé pour ministres près des puissances ci-après désignées :

MM.

- | | |
|---|----------------------|
| Le bailli BONACORSI, | à Rome; |
| Le maréchal DE COLLORÉDO, grand-prieur de
Bohême, ambassadeur, | } à Vienne; |
| Le bailli MIARI, ministre plénipotentiaire, | |
| Le bailli DE FERRETTE, | à Paris; |
| Le duc DE SERRA CAPRIOLA, | à Saint-Pétersbourg; |
| Le commandeur PAËS, | à Madrid; |
| Le commandeur CÉDRONIO, | à Naples; |
| Le bailli DE CARVALHO, | en Portugal; |
| Le commandeur DE THUISY, chargé d'affaires, | à Londres. |

Les langues françaises sont représentées par une commission nommée en 1814 par les grand-croix, commandeurs et chevaliers des trois langues, confirmée par le lieutenant du magistère, le sacré conseil, et par bulle de sa sainteté du 10 août de la même année.

Cette commission a été successivement présidée par M. le bailli de CLUGNY, grand-trésorier de l'ordre, mort en février 1816; M. le bailli prince Camille de ROHAN, grand-prieur d'Aquitaine, mort au mois de mai suivant.

Elle est actuellement composée de

MM.

- Le bailli DE LASTEYRIE DU SAILLANT, grand-prieur d'Auvergne, président;
- Le commandeur DE BATAILLE, représentant la langue de France;
- Le commandeur PEYRE DE CHATEAUNEUF, représentant la langue de Provence;
- Le commandeur DE DIENNE, représentant la langue d'Auvergne.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

L'AN 1118 est la véritable époque à laquelle on doit rapporter l'institution de la chevalerie du Temple. La conservation des lieux saints dont les Francs s'étaient rendus maître, la nécessité de défendre contre les Turcs ce grand nombre de pèlerins qui abordaient alors de toute part en Syrie, sont les motifs qui donnèrent lieu à cet établissement. Quelques gentils-hommes, du nombre de ceux qui avaient suivi Godefroi de Bouillon, en furent les auteurs et les premiers membres. Ils étaient au nombre de neuf, dont les principaux furent Hugues des Payens et Geoffroi de Saint-Omer. Aux trois vœux de religion, qu'ils prononcèrent entre les mains du patriarche de Jérusalem, ils en ajoutèrent un quatrième qui les engageait à porter les armes contre les infidèles. Cet ordre est donc militaire dans son origine, à la différence des Hospitaliers de S.-Jean de Jérusalem, qui ne le devinrent, suivant l'opinion commune, que par accident. La croix des Templiers était d'étoffe rouge comme celle des croisés français. Leur étendard était parti de noir et de blanc, et s'appelait le Beaucens ou Beaucéant.

Nous n'avons jusqu'ici aucune liste exacte des grands-maîtres du Temple. Celle que du Cange en a donnée dans son glossaire, est copiée d'après le président de Boissieu. L'examen, que nous en avons fait, nous a convaincus que, de trente-deux chefs consécutifs qu'il donne à cette milice, on doit en retrancher dix, dont il n'est pas possible de prouver le magistère. D'autres listes, qui nous ont passé sous les yeux quoique plus anciennes, ne nous ont point paru mériter plus de croyance. Elles ne s'accordent ni entre elles, ni avec les écrivains et les monuments authentiques du tems. Dans toutes

on a pris des supérieurs généraux de provinces pour des grands-maîtres, parce que les uns et les autres étaient qualifiés également maîtres du Temple. Nous avons évité cette méprise avec soin. Ainsi nous espérons que les lecteurs judicieux et éclairés seront satisfaits de la liste que nous allons leur présenter.

I. HUGUES DES PAYENS.

1118. HUGUES DES PAYENS (*de Paganis*), et non de PAINS, comme porte l'ancienne édition, ainsi nommé de la terre des Payens, en Champagne, située entre Méry-sur-Seine et Troyes, chevalier issu de la maison des comtes de Champagne, étant en Palestine, forma, avec d'autres gentilshommes, le dessein d'établir un nouvel ordre de religieux militaires, consacré à la défense de la Terre-Sainte. Le patriarche Gormond, en recevant leurs vœux, les obligea spécialement à pourvoir à la sûreté des chemins, et à mettre les pèlerins à l'abri des insultes des brigands. Intéressé à favoriser cette société naissante, le roi Baudouin II leur accorda pour un tems le quartier méridional de son palais, d'où ils furent appelés *Frères de la Milice du Temple, les Chevaliers du Temple, les Templiers*. L'an 1127, Hugues passe en Occident, pour obtenir du saint siège la confirmation de son institut. Il est renvoyé au concile de Troyes, qui s'ouvrit le 15 janvier de l'année suivante. Hugues s'y présente avec cinq de ses chevaliers. Le concile approuve leur résolution; ordonne qu'ils porteront l'habit blanc, et charge un nommé Jean de Saint-Michel, au refus de saint Bernard, de leur dresser une règle par écrit. Elle a été imprimée plusieurs fois; et en dernier lieu, l'an 1705, par Nicolas Gurtler dans son Histoire des Templiers. Hugues parcourt ensuite une partie de la France, et de là passe en Angleterre, en Espagne et en Italie. Outre les aumônes abondantes qu'il ramassa dans ces contrées pour les besoins de la Terre-Sainte, il y fit un grand nombre de prosélytes, qu'il amena avec lui, pour les engager dans sa nouvelle milice: elle ne fut pas long-tems concentrée dans la Palestine. En 1129, l'ordre avait déjà des établissemens dans les Pays-Bas. En 1131, Alfonse, roi d'Aragon et de Navarre, institua, par un testament authentique, les chevaliers du Temple et ceux de S.-Jean de Jérusalem, héritiers de ses états. Ce testament, quoique confirmé par ce prince l'an 1135, peu de tems avant sa mort, n'eut cependant point lieu; mais on promit aux chevaliers de respecter les intentions du testateur autant que les circonstances et la raison le permettraient. L'an 1135, au plus tard, saint Bernard adressa aux Templiers cette belle exhortation, que le tems nous a conservée: elle contient des avis très-salutaires et

des règles admirables de conduite. L'an 1156 est l'époque, suivant D. Vaissète, de la plus ancienne maison de l'ordre en Languedoc. Elle fut fondée dans un lieu nommé la Nogerède, et depuis Villedieu, au comté de Foix, par le comte Roger III. Hugues des Payens mourut cette même année, regretté de tout ce qu'il y avait de chrétiens zélés en Palestine. Il avait été marié, et il eut un fils, nommé Thibaut, qui fut abbé de Ste.-Colombe de Sens, et mourut, l'an 1147, en allant avec le roi Louis le Jenne à la Terre-Sainte.

Dans les commencements de leur institut, les Chevaliers du Temple étaient si pauvres qu'ils n'avaient qu'un cheval pour deux. Ce fut pour perpétuer la mémoire de cette pauvreté qu'ils firent mettre sur le sceau de l'ordre, un cheval monté par deux cavaliers (Mathieu Paris).

II. ROBERT LE BOURGUIGNON.

1156. ROBERT, fils de Renaud, sire de Craon, et d'Ennagen de Vitré, surnommé le BOURGUIGNON, comme son bisaïeul paternel Robert, troisième fils de Renaud I, comte de Nevers, et mari d'Avoise, dame de Sablé, fut le successeur de Hugues dans le magistère du Temple. Il était le cadet de trois frères, et avait été s'établir en Aquitaine, où Vulgrin II, comte d'Angoulême, l'avait fiancé avec la fille et l'héritière de Jourdain Eskivat, seigneur de Confolens et de Chabannes. Mais Aymar, seigneur de la Rochefoucault, réclamant cet héritage, Guillaume IX, duc d'Aquitaine, l'en mit en possession par la voie des armes. Le duc étant mort, l'an 1126, Vulgrin et Robert reprirent les deux terres sur Aymar. Cependant le mariage de Robert n'était pas encore accompli. Quelque tems après, il céda sa fiancée avec sa dot à Guillaume de Mastas, et passa à la Terre-Sainte, où il entra dans l'ordre des Templiers (Menage, *Hist. de Sablé*, pp. 52, 204 et 418). La valeur et la piété du chevalier Robert, firent toute sa recommandation auprès de ceux qui l'élevèrent, en 1156, à la première dignité de l'ordre. Il justifia ce choix par sa bonne conduite. A peine est-il élu, qu'il tombe, à la tête des chevaliers, sur Asouard, gouverneur d'Alep, qui dévastait la Palestine, le bat et le met en fuite. Asouard revient à la charge, tandis que les vainqueurs s'amuse à pillage, et taille en pièces un grand nombre de chevaliers; mais il n'est pas vrai que Robert périt à cette journée, comme le prétend l'historien de l'église de Paris. L'an 1159, en Portugal, les Templiers, réunis à l'armée de France, montée sur soixante-dix vaisseaux, mettent le siège devant Lisbonne. Ils échouent dans cette entreprise, et sont mis en déroute. Robert n'était point de cette expédition,

étant alors en Palestine, où les infidèles lui donnaient trop d'exercice pour lui permettre de s'absenter. L'an 1140, il se trouva au combat de Técué, où ils défirent les Chrétiens, et dans lequel Eudes de Montfaucon, l'un des plus vaillants chevaliers du Temple, perdit la vie. L'an 1141, de concert avec le grand-maître de l'Hôpital, Robert députa à Raimond, prince d'Aragon, et à Garcie-Ramirez, roi de Navarre, pour revendiquer ces deux royaumes, en vertu du testament d'Alfense I. Le Navarrois ne veut entendre à aucun accommodement. Raimond consent qu'au cas qu'il meure sans enfants, l'Aragon passe sous la domination des chevaliers, et que cependant il sera accordé aux deux ordres plusieurs fonds dans ses états. Ce traité, signé par les parties, fut ratifié à Jérusalem par le patriarche et les chevaliers. Le roi Baudouin III, lorsqu'il fit la conquête de Gaza, trouva cette place ruinée et presque entièrement déserte. L'ayant rebâtie, il en confia la garde, l'an 1145, aux Templiers (Blond., *Decad.* 11, L. v.). L'an 1146 commença en Espagne cette fameuse expédition contre les Maures, qui dura l'espace de dix ans. Les chevaliers du Temple, ainsi que ceux de l'Hôpital, y eurent beaucoup de part. L'année suivante, les premiers s'assemblent en chapitre à Paris, le 22 avril, au nombre de cent-trente, le pape Eugène III, à leur tête, pour les affaires de la Terre-Sainte. Le roi Louis le Jeune honora aussi cette assemblée de sa présence, avec plusieurs prélats et seigneurs; c'est tout ce qu'on en sait (*Monast. Angl.*, T. 11, p. 524). Robert était mort quelque tems avant qu'elle se tint. Guillaume de Tyr atteste qu'il ne fut pas moins illustre par la pureté de ses mœurs et sa bravoure, que par l'éclat de sa naissance. Mais il se trompe, ainsi que l'auteur des Gestes de Louis le Jeune, en prolongeant son magistère jusqu'à la grande assemblée que l'empereur Conrad tint à Acre l'an 1148, à laquelle ils disent l'un et l'autre que le grand-maître Robert assista. On verra dans un moment la preuve du contraire. Ce ne fut que sous le magistère de Robert et le pontificat d'Eugène III, suivant un manuscrit de la reine de Suède, que les Templiers commencèrent à porter une croix d'étoffe rouge sur la poitrine.

III. ÉVRARD DES BARRES.

1147. ÉVRARD DES BARRES fut élu, par le chapitre des Templiers, pour succéder à Robert le Bourguignon. Il était français et précepteur, ou maître particulier de son ordre en France dès l'an 1145. Pierre le Vénéral, abbé de Cluni, lui écrivit pour le féliciter sur sa promotion à la dignité de grand-maître. (*L. vi, ep. 26.*). La même année qu'il fut élu, il vint à Constan-

tinople audevant de l'empereur Conrad et du roi Louis le Jeune. Odon de Deuil, qui se trouvait sur les lieux à la suite du monarque français, et qui écrivit cette même année la relation du voyage de ce prince, lui donne expressément le titre de maître du Temple : *Magister Templi Dominus Evrardus de Barris* (L. III, p. 35). Evrard ayant quitté le monarque français pour s'en retourner, vint le rejoindre l'année suivante à la tête des siens en Pamphylie. Louis avait besoin de ce renfort. Son armée, battue au mois de janvier, et continuellement harcelée dans un labyrinthe de défilés qu'elle ne connaissait pas, courait risque d'être anéantie par les Turcs. Evrard la tira de ces dangers; et lui sert de guide pour continuer sa route (*ibid.* p. 67). Durant le séjour que Louis fit en Syrie, les Templiers lui rendirent d'autres services importants. Les lettres qu'il écrivit de ce pays à Suger, son ministre, en font foi. Dans une de celles-ci (c'est la cinquantième dans du Chesne) Evrard est qualifié maître du Temple; nouvelle preuve de la méprise de ceux qui prolongent le magistère de Robert jusqu'en 1149. Evrard, cette année, accompagna le roi de France à son retour. Etant venu à Clairvaux, il y embrassa la vie monastique, envoya son abdication en Palestine, et persévéra dans sa nouvelle vocation, malgré les instances que lui firent les Templiers pour l'engager à revenir. L'abbaye de Clairvaux fut témoin, pendant 24 ans; de sa vie exemplaire, qu'il termina par une mort non moins édifiante vers l'an 1174. Le ménologe de Citeaux fait mention de lui au 25 novembre.

IV. BERNARD DE TRAMELAI.

1149. BERNARD DE TRAMELAI, ou DRAMELAI, qu'on écrit aussi DRAMELET, château de la baronnie d'Arinthod, au comté de Bourgogne, dans la partie qui est aujourd'hui du diocèse de S. Claude, fils de Humbert, sire de Tramelai, nommé dans un acte de l'an 1151, passé avec Guéric de Coligny (*Hist. de Coligny, pr.* p. 37), fut substitué, vers la fin de l'an 1149, au grand-maître des Barres. Son premier soin fut de rebâtir et fortifier la ville de Gaza, d'où les Templiers firent des courses sur les Sarrasins, et incommodèrent beaucoup, entre autres, la ville d'Ascalon (Nangis). L'an 1150, il marche à la tête de ses chevaliers, sous les ordres du roi Baudouin, pour s'opposer aux progrès de Noradin. S'étant présentés devant le château de Harenc, ils sont obligés de se retirer après quelques jours d'attaque. L'an 1152, les chevaliers des deux ordres, secondés par les habitants de Jérusalem, repoussent les Musul-

mans qui s'étaient avancés jusqu'au mont des Olives. L'an 1155, ils se rendent au siège d'Ascalon entrepris par Baudouin III, roi de Jérusalem. La place était serrée depuis 6 mois du côté de la terre, lorsque la ville fut ravitaillée par mer et reçut un secours d'Egyptiens, aussi nombreux que l'armée qui l'assiégeait. Le roi ne se rebuta point. Profitant de l'avis des Templiers, il fit approcher de la place une grosse tour de bois; mais pendant la nuit du 14 août les assiégés jetèrent dans l'espace qui la séparait des murs une grande quantité de matières combustibles qu'ils allumèrent. Heureusement le vent poussa les flammes contre les murs qu'elles calcinèrent et firent tomber. Le grand-maître averti de la brèche que cette chute avait faite, y vole avec 40 de ses chevaliers, entre dans la place, met en fuite, par sa présence inattendue, la garnison et les habitants qui se hâtent de gagner la mer. Mais bientôt, s'étant aperçus que cette poignée d'hommes n'était point suivie du gros de l'armée, ils reviennent sur eux, les chargent et les massacrent tous. Puis ayant réparé la brèche en diligence, ils leur coupent à chacun la tête pour l'envoyer au soudan, et suspendent leurs cadavres aux murs, à la vue des assiégeants. Guillaume de Tyr (L. xvii, n. 21-27), impute ce funeste succès à l'avarice du grand-maître qui, voulant que son ordre seul, dit-il, recueillit les dépouilles de cette opulente ville, se tint sur la brèche pour empêcher le reste de l'armée d'entrer, tandis que sa troupe s'occupait à piller. Mais Guillaume de Tyr, outre qu'il était fort mal disposé envers les chevaliers de Palestine, comme toute son histoire le témoigne, ne parle ici que d'après des oui-dire : *fama est*, dit-il. Les oui-dire ont plus d'une fois trompé cet historien d'ailleurs très-estimable; et l'on sait, comme le remarque le P. Pagi, qu'il mérite beaucoup moins de confiance sur les événements qui l'ont précédé que sur ceux qui sont arrivés de son tems. Du Cange, sur celui qui nous occupe, fait une faute, en disant que le grand-maître Bernard de Tramelai y survécut plusieurs années. Anselme de Gemblours, auteur contemporain, qui ne racontait de la Palestine que ce qu'il en avait appris de témoins oculaires, comme il l'atteste lui-même, dit formellement que le grand-maître fut tué dans Ascalon avec tous les chevaliers qui l'avaient accompagné : *Primus præpositus et Dux illius exercitûs qui fraternæ societatis professione Templo militant..... cum omni turba suorum obtruncatur* (Chron. ad. an. 1155). Ce revers au reste ne fit que retarder de quelques jours la prise d'Ascalon, qui fut emportée par un nouvel assaut le 19 du même mois d'août (Pagi).

V. BERTRAND DE BLANQUEFORT.

1155. BERTRAND DE BLANQUEFORT (et non pas Arnaud de Montescot, comme le suppose D. Vaissète) succéda, dans le magistère, à Bernard de Tramelai. Il était fils de Godefroi, seigneur de Blanquefort, en Guienne. L'an 1155, les Templiers avec lui surprennent, dans sa fuite, le meurtrier de Dafer, calife d'Égypte, lui enlèvent les trésors qu'il emportait, et livrent son fils aux Égyptiens. L'an 1156, le 19 juin, Bertrand, surpris lui-même dans un défilé par Noradin, est fait prisonnier avec 87 des siens. Enflé de ce succès, le sultan va faire le siège de Panéas; mais les Templiers, conduits par le roi Baudouin l'obligent à le lever. Bertrand, l'an 1159, recouvra la liberté avec ses compagnons prisonniers, et six mille autres captifs, par les soins de l'empereur de Constantinople. L'an 1165, Geoffroi Martel, frère du comte d'Angoulême, et Hugues le Brun, sire de Lusignan, étant arrivés avec des troupes en Palestine, frère Gilbert de Laci, précepteur du Temple, les engage, avec d'autres capitaines Francs, à marcher sous sa bannière contre Noradin qui campait dans le comté de Tripoli avec une sécurité dont il était facile de tirer avantage. Ils se mettent en route, surprennent le camp des Musulmans dont ils font un grand carnage, et obligent Noradin de se sauver à demi nu. Mais il eut sa revanche le dix août de la même année, près du château de Harenc, par la témérité des Francs qui l'attaquèrent en désordre dans sa retraite (*Voy. Boémond III, prince d'Antioche*). De 60 chevaliers du Temple qui se trouvèrent à cette action, il n'en échappa que sept. Le grand-maître Bertrand était alors en Égypte où il faisait la guerre avec le roi Amauri. De retour sur la fin de l'année, ce monarque fait pendre douze chevaliers du Temple pour avoir rendu lâchement à Siracon ou Schirkouk le château de la caverne qu'il avait confié à leur garde (*Will Tyr., L. xix, c. 12*). L'an 1166, Bertrand fait une députation au roi de France, avec une lettre où il expose pathétiquement la désolation de la Terre-Sainte. Mais l'année suivante il refuse de porter de nouveau les armes en Égypte, à cause du traité de paix dont le procureur-général de l'ordre avait été le principal entremetteur. L'an 1168, Bertrand meurt avec la réputation d'un religieux édifiant et d'un capitaine très-versé dans le métier de la guerre. De son tems le pape Alexandre III accorda aux Templiers plusieurs privilèges qui sont compris dans sa bulle du 18 juin 1165.

Sous le magistère de Bertrand vivait André de Montbard, oncle maternel de S. Bernard. L'abbé Geoffroi l'appelle maître

du Temple, et le plus ferme appui du royaume de Jérusalem, dans la Vie de ce saint. Sur ce fondement on l'a fait grand-maître de l'ordre, faute de savoir distinguer le grand-maître des maîtres particuliers. Cliflet et D. Mabillon n'ont pas donné dans cette méprise.

VI. PHILIPPE DE NAPLOUSE.

1168. PHILIPPE, né à Naplouse, en Syrie, fut le successeur immédiat du grand-maître Bertrand. Il était originaire de Picardie, fils aîné de Gui de Milli et de Stéphanie, dame flamande. Philippe fut d'abord seigneur de Naplouse, et se trouva au siège de Damas en 1148. Il avait été marié avec une dame qui lui apporta en dot les villes de Krac et de Montréal, dans l'Arabie pétrée. Des deux filles qu'il eut de cette alliance, l'aînée, appelée Stéphanie, épousa en premières noces Humphroi II de Thoron, fils de Humphroi I, connétable de Jérusalem, qu'elle fit père de Humphroi III, à qui le roi Baudouin IV donna en mariage, l'an 1181, au mois d'octobre, sa sœur Isabelle, par les soins de Renaud de Châtillon, troisième époux de Stéphanie (*Willel. Tyr.*, p. 1019). Philippe, après la mort de sa femme, se fit templier. La conduite qu'il tint dans l'ordre lui en mérita la première place. Il ne la conserva que peu de tems, puisqu'il y avait déjà renoncé avant Pâques de l'an 1171. Sur la fin de 1170, Saladin ayant assiégé Daroun, près de Gaza, les chevaliers vinrent l'attaquer pour le forcer à lever le siège. Le sultan gagna la bataille suivant M. de Guignes, la perdit selon M. Jauna. Ce qui est certain, c'est qu'il vint aussitôt se présenter devant Gaza, place qui appartenait aux Templiers : elle fut défendue de manière à lui faire comprendre qu'il perdait son tems à l'assiéger. Etonné de cette résistance, il décharge sa colère sur les faubourgs et la campagne, où il met tout à feu et à sang.

VII. ODON DE S. AMAND.

1171. ODON DE S. AMAND, chevalier français, né de parents aussi distingués par leur piété que par leur noblesse, maréchal, puis bouteiller du royaume de Jérusalem avant de se faire templier, fut donné pour successeur au grand-maître Philippe de Naplouse. Presque aussitôt il eut le chagrin de voir apostasier le templier Mélier ou Milon, frère du prince d'Arménie, dont il usurpa les états sur son neveu. Ce perfide, non content de ravager les terres de ses confrères, poussa la barbarie jusqu'à vendre aux infidèles ceux qui eurent le malheur de tomber

entre ses mains (*Willel. Tyr.*, L. xx, c. 1). Vers le même tems Gautier du Ménil, chevalier du même ordre, massacra le député du prince des Assassins, qui venait à Jérusalem pour traiter de la conversion de son maître : nouveau sujet de mortification pour S. Amand. Le roi Amauri, craignant les suites de cet attentat, demande que le coupable lui soit livré. Le grand-maitre le refuse, alléguant les privilèges de l'ordre, qui l'exemptaient de la justice séculière : ce refus occasionna de fâcheuses altercations. Amauri, suivant Guillaume de Tyr, vint à bout de faire enlever du Ménil et de le faire emprisonner à Tyr ; mais il mourut, ajoute Guillaume de Tyr, avant de pouvoir le faire juger par son conseil. Cependant la perfidie de ce particulier fit tomber l'ordre dans un grand discrédit : tant il est important dans un corps de ne point laisser impunies les fautes d'éclat. L'an 1177, les chevaliers s'étant joints au comte de Flandre, ravagèrent les environs de Césarée, et de-là se viennent présenter devant le château de Harenc ; mais ils poussent le siège avec tant de lenteur, qu'il fallut l'abandonner l'année suivante, après 6 mois de travaux inutiles (*Willel. Tyr.*, L. xxi). Durant cette expédition, S. Amand se trouva, le 18 novembre 1177, avec 80 de ses chevaliers, à la bataille de Ramlah donnée contre Saladin. Les Chrétiens la gagnèrent, mais le sultan eut sa revanche l'année suivante. Tandis que les Templiers sont occupés à construire un fort au gué de Jacob, près de Panéas, il vient les attaquer le 26 mai. Le roi Baudouin vole inutilement à leur secours. Les Francs sont battus ; le grand-maitre et plusieurs de ses chevaliers sont pris dans la mêlée. On envoie les plus distingués à Damas ; les autres sont sciés par le milieu du corps sur le champ de bataille. On propose à S. Amand un échange de sa personne contre un émir, prisonnier de l'ordre. Il a la générosité de le refuser. *Je ne veux point, dit-il, autoriser, par mon exemple, la lâcheté de ceux de mes religieux qui se laisseraient prendre dans la vue d'être rachetés. Un Templier doit vaincre ou mourir, et ne peut donner pour sa rançon que son poignard ou sa ceinture.* Il mourut dans les fers après quelques mois de captivité, c'est-à-dire vers 1179. Malgré ce beau trait de la grandeur d'âme de ce grand-maitre, Guillaume de Tyr ne laisse pas de l'outrager à l'occasion de cette journée. *Odon, maître de la milice du Temple, dit-il, homme méchant, superbe et arrogant, ne respirant que la fureur, sans crainte de Dieu et sans égard pour les hommes, passe pour avoir été celui qui occasionna ce désastre à jamais honteux pour la chrétienté. Aussi dit-on qu'ayant été pris et jeté dans les fers, il mourut de misère sans emporter les regrets de personne* (L. xxi, c. 29, p. 1015). Il est bon de

se rappeler que cet historien est en général peu favorable aux deux ordres militaires.

VIII. ARNAUD DE TOROGE.

1179. ARNAUD DE TOROGE (*de Turri Rubea*) après avoir rempli les premières places de l'ordre en-deçà des mers, fut élu pour succéder au grand-maître S. Amand. C'était un homme de cœur et d'honneur. Mais les conjonctures critiques où il se trouva ne lui permirent pas toujours de soutenir ce caractère. L'an 1180, Arnaud et le grand-maître des Hospitaliers signent, par contrainte, une paix déshonorante avec Saladin. L'année suivante, ils furent envoyés par le roi Baudouin IV avec Renaud de Châtillon, prince de Montréal, à Antioche pour tâcher d'apaiser les troubles qui s'y étaient élevés à l'occasion du divorce que le prince Boémond avait fait avec sa femme légitime pour en épouser une autre. Les affaires de Palestine allaient toujours en décadence. Les deux mêmes grand-maîtres s'embarquent, l'an 1184, avec le patriarche Héraclius, pour aller chercher du secours en Occident. Ayant abordé sur les côtes d'Italie, ils se rendirent à Vérone, où le pape était en conférence avec l'empereur. Arnaud mourut en cette ville, et non pas à Paris, comme quelques-uns l'ont prétendu.

IX. TERRIC.

1184. TERRIC, ou THIERNI, ou TÉRENCE, dont le pays et la famille sont inconnus, fut élevé à la dignité de grand-maître après la mort d'Arnaud de Toroge. Sa témérité fut la cause des plus grands revers. L'an 1187, de concert avec le grand-maître de l'Hôpital, il attaque, près de Nazareth, le prince Afdhal, fils de Saladin, au retour d'une course qu'il avait faite sur les terres des Francs. La partie n'était pas égale. Cinq cents chrétiens combattirent contre sept mille cavaliers musulmans. Presque tous les chevaliers, qui se trouvèrent à ce combat, y périrent après avoir fait des prodiges de valeur. On admira sur-tout la bravoure de Jacquelin de Maillé, que les Musulmans prirent pour Saint-Georges, patron des armées chrétiennes. Cette action est du 1^{er} mai. Le grand-maître des Hospitaliers fut du nombre des morts; mais celui du Temple échappa par la fuite (*Voy. Roger de Moulins, grand-maître des Hospitaliers*). Le 5 juillet suivant se donna la fameuse bataille de Tibériade par les conseils de Terric, et contre l'avis du comte de Tripoli, quoiqu'il s'agit de délivrer sa femme et ses enfants assiégés dans la tour de Tibériade après la prise de la ville. Les Templiers, à la suite du grand-maître,

percent les premiers escadrons et les renversent sur les suivants ; mais abandonnés du reste de l'armée , bientôt ils se trouvent investis et accablés par la multitude. Nul d'eux n'échappa ; ils furent tous tués ou faits prisonniers. Saladin , après la bataille , fait trancher la tête à ces derniers pour avoir préféré la mort au Mahométisme qu'il leur proposait d'embrasser. Le grand-maître seul fut réservé. La prise de Jérusalem fut la suite de la journée de Tibériade. Les Templiers qui , lors de la bataille , étaient restés en cette ville pour la défendre , donnèrent en la quittant , pour aller s'établir à Margat , une preuve éclatante de leur charité. Outre la rançon de quantité de pauvres , qu'ils payèrent , ils se chargèrent encore de les mettre en lieu de sûreté. Les Hospitaliers en firent autant de leur côté. Quelques mois après cet événement , Terric obtint sa liberté. Mais obligé par le serment qu'il avait fait à Saladin de ne jamais porter les armes contre lui , il donna sa démission , se regardant comme incapable par cet engagement , de continuer à gouverner l'ordre. Il n'abandonna point cependant la Terre-Sainte ni ses intérêts. Benoît de Péterborough nous a conservé , dans la Vie de Henri II , roi d'Angleterre , une lettre circulaire de Terric à ses frères , où il leur fait la peinture du déplorable état de la Palestine , pour les exciter à venir à son secours. Ce fut pendant le siège de Tyr qu'il l'écrivit ; siège mémorable par la brave défense du marquis Conrad , qui triompha de toutes les forces et de tous les efforts de Saladin. Dans cette lettre il prend le nom de Térénce. Il en écrivit une autre sur le même sujet l'année suivante au roi d'Angleterre (*Ibid.*).

X. GÉRARD DE RIDERFORT.

1188. GÉRARD DE RIDERFORT OU DE BEDEFORT (il y avait en Flandre et en Angleterre plusieurs familles de ce nom) , fut substitué au grand-maître Terric. L'an 1189 , il commanda le corps de réserve à la bataille qui se donna le 4 octobre contre Saladin. L'aile droite des ennemis fut culbutée au premier choc : mais tandis que les Francs s'amusaient au pillage , Saladin revient sur eux , et il en eût fait un horrible carnage sans la brave résistance des Templiers. Le grand-maître périt dans l'action avec plusieurs des siens ; heureux , dit un contemporain , de terminer tant de beaux exploits par une mort aussi glorieuse. L'histoire ne parle point des autres occasions où ce grand capitaine se signala. Corneille Zantfliet , écrivain du quinzième siècle , place la mort de Riderfort dans une autre circonstance. Après sa mort le magistère vauqua dix-huit mois. Durant cette vacance , les Chré-

tiens firent le fameux siège de S.-Jean d'Acrc, où les chevaliers du Temple signalèrent leur valeur.

XI. ROBERT DE SABLÉ.

1191. ROBERT, seigneur de SABLÉ, III^e de son nom, fils aîné de Robert II de Sablé et d'Hersende, fut élu grand-maître du Temple après l'arrivée du roi d'Angleterre en Palestine. Il avait commandé la flotte qui avait amené ce prince, et s'était fait templier à son arrivée devant Acrc. Les grands exploits par où il s'était distingué en Espagne, en Sicile et ailleurs, lui tinrent lieu de probation. A peine eut-il été admis, qu'il se vit à la tête de l'ordre. Sa conduite dans le magistère justifia ce choix. Peu de tems après son élection, les Templiers, sous la conduite du roi d'Angleterre, gagnent, au mois de juillet, une bataille contre Saladin dans la plaine d'Arseph. A la faveur de cette victoire ils se trouvent en état de réparer les places maritimes, objet auquel ils donnèrent tous leurs soins. Ce fut encore sur la fin de cette même année que Richard, roi d'Angleterre vendit ou engagea pour la somme de vingt-cinq mille marcs d'argent aux Templiers, l'île de Chypre, qu'il venait de conquérir, en faisant route pour la Palestine, sur le tyran Isaac Comnène. Le grand-maître y envoie cent de ses chevaliers pour en prendre possession et la garder. « Mais bientôt ces nouveaux maîtres furent avertis que les Grecs, « qui ne haïssaient pas moins les Latins qu'ils avaient haï leur « tyran, avaient formé une conjuration dans toute l'étendue de « l'île pour les massacrer. Sur cet avis les Templiers s'enferment « dans le château de Nicosie, capitale de l'île. Les Grecs vin- « rent en grand nombre les y assiéger. Ces braves guerriers « voyant qu'ils ne pouvaient tenir long-tems sans mourir de « faim, résolurent de périr en gens de cœur. Le jour de Pâques « (1192), après avoir participé aux saints-mystères, ils font une « sortie et tombent l'épée à la main sur les assiégeants. Ils ne cher- « chaient qu'une mort honorable, ils trouvèrent une victoire « qu'ils n'attendaient pas. Cette multitude prit aussitôt la fuite « Ils en firent un carnage qui dura tout le jour, et ne laissèrent « dans Nicosie ni hommes ni femmes. Leurs confrères (de Pales- « tine) instruits de cette révolution, déclarèrent au roi d'An- « gleterre qu'ils ne voulaient pas être les gardiens de cette île, « habitée par un peuple aussi perfide que lâche. Richard en « donna le domaine à Gui de Lusignan » (Le Bean). En Espagne, l'an 1194, les deux ordres militaires du Temple et de l'Hôpital, sont battus par le miramolin d'Afrique. L'an 1196 au plus tard, Robert de Sablé finit ses jours. Avant d'entrer en religion il avait épousé, 1^o. MARGUERITE DE CHAOURCE, 2^o CLÉMENTINE DE MAYENNE. De l'un de ces deux mariages sortirent Geoffroi de

Cornillé, le dernier mâle de sa maison, et deux filles. Geoffroi de Cornillé, dans une charte, atteste lui-même que son père avait été grand-maître des Templiers, ce qui lève le doute de du Cange sur l'identité du grand-maître Robert et de Robert, seigneur de Sablé : *ego Gaufridus Dominus de Cornilleio, filius Domini Roberti de Sabolio : qui scilicet Robertus magister templi Hierosolymis tunc temporis habebatur* (Menage, *Hist. de Sablé*, p. 175).

XII. GILBERT HORAL.

1196. GILBERT HORAL, ou ERAL, précepteur de France, était pourvu du magistère en 1196. Cela est prouvé par une donation d'Alfonse, roi d'Aragon, faite cette année en faveur du couvent militaire d'Alhambra (*Hisp. Illustr.*, T. III, p. 59). La valeur chez les chevaliers n'était point alors une passion effrénée; ils savaient, lorsque la justice l'exigeait, l'enchaîner et la faire plier à des engagements plus sacrés. L'an 1197, ceux de Palestine refusèrent de joindre leurs armes à celles des impériaux contre les Musulmans. L'honneur et la religion du serment furent les motifs de ce refus. Ils avaient signé et juré la trêve conclue par le roi d'Angleterre avec l'ennemi. L'an 1199, grande querelle entre les Templiers et les Hospitaliers : on en vient aux mains. Terric, ci-devant grand-maître du Temple, et Villeplane, son confrère, sont députés au pape Innocent III sur ce démêlé. Le pape, après avoir blâmé les deux partis, renvoie l'affaire aux évêques d'Orient qui condamnent les Templiers. L'évêque de Sidon alla même jusqu'à fulminer une sentence d'excommunication contre le grand-maître du temple, contre les sujets de l'ordre, et contre tous leurs amis et protecteurs en général. Cette indiscretion fut blâmée hautement par le pape qui, dans une lettre, accusa d'ignorance et de malice ce prélat, et le suspendit de ses fonctions (*Innocent.*, L. II, *Epist.* 259). L'an 1200, les Templiers d'Allemagne jettent les fondements du château de Mongberg, dans la marche de Brandebourg. On ignore l'année de la mort du grand-maître Gilbert Horal; mais il ne passa pas l'an 1201.

XIII. PHILIPPE DU PLESSIEZ.

1201. PHILIPPE DU PLESSIEZ, né d'une famille illustre d'Anjou, était en possession du magistère, selon du Cange, en 1201. La même année, le roi d'Arménie enlève aux Templiers le fort Gaston, situé dans la principauté d'Antioche. Le grand-maître, l'an 1202, fait déployer le Beaucéant (l'étendard de l'ordre), pour obliger ce prince à restituer la place. On convient ensuite d'une suspension d'armes jusqu'à l'arrivée des légats. Cette con-

vention était l'effet d'une impuissance réciproque. Le roi, dans l'intervalle, chasse tous les Templiers de son royaume, et fait saisir tous les biens qu'ils y possédaient. Ce démêlé fut terminé, l'an 1215, à l'avantage de l'ordre. Il y avait cependant des plaintes portées en cour de Rome contre les Templiers. L'an 1208, le pape Innocent III leur écrivit une lettre très-forte sur leur désobéissance envers les évêques et même les légats. Les grandes richesses de l'ordre avaient produit cet esprit d'indocilité. Elles augmentèrent dans la suite, et ne rendirent pas ces chevaliers plus souples. L'an 1210, Pierre II, roi d'Aragon, fit donation à ces chevaliers du fort d'Azuda et de la ville de Tortose. En 1215 se donna la fameuse bataille d'Ubéda, que les Chrétiens gagnèrent sur les Maures d'Espagne. Entre les Templiers qui s'y distinguèrent, on remarque Gomez Ramirez, précepteur de Castille, qu'on a fait mal-à-propos grand maître de l'ordre. L'an 1217 est mémorable dans les fastes d'Espagne par la victoire que les Chrétiens remportèrent sur les Maures après la prise d'Alcazar. On fut redevable en grande partie de ces avantages à la valeur des chevaliers. Du Plessiez mourut cette année. Du Cange lui fait succéder Déodat de Bersiac, qui n'est qualifié nulle part grand-maître, pas même dans les endroits cités par cet auteur.

XIV. GUILLAUME DE CHARTRES.

1217. GUILLAUME DE CHARTRES, français de nation, fut le successeur immédiat du grand-maître du Plessiez. On le confond mal-à-propos avec Guillaume de Montedon. Ces deux personnages sont différents, et le dernier ne parvint jamais à la dignité de grand-maître. Le premier était fils de Milon IV, comte de Bar-sur-Seine, avec lequel il se trouva, l'an 1213, au siège de Damiette, comme l'atteste dans l'histoire de cette expédition, Olivier qui s'y rencontrait aussi. *Veuit etiam.... Comes Barri et filius ejus frater Willelmus de Carnoto magister militie templi* (Apud Eccard, *Corp. hist. med. ævi*, T. II, p. 1406). Les Templiers commençaient alors à construire le fameux château des Pèlerins sur la pointe d'un rocher, entre Dora et Césarée; entreprise très-dispendieuse, mais également utile. Ce fort seul causa plus de mal aux infidèles que toute une armée en campagne. L'an 1218, il fut vainement insulté par l'ennemi durant l'absence des chevaliers, occupés au siège de Damiette où ils firent des merveilles. L'an 1219, Guillaume de Chartres meurt devant Damiette d'une maladie épidémique causée par l'inondation du Nil (Voyez ci-dessus, Scherlérdin, *sultan de Damas*). Ce fut à lui que le pape Honorius III écrivit, l'an 1218, pour le prier de veiller à la conservation du royaume de Chypre après

la mort du roi Hugues I. Rubeo, dans l'Histoire de Ravenne (L. VI, p. 880), nous a conservé une réponse de ce grand-maître au même pape pour l'informer de l'état de la Terre-Sainte. Voy. les comtes de Bar-sur-Seine.

XV. PIERRE (ET NON THOMAS) DE MONTAIGU.

1219. PIERRE DE MONTAIGU, d'une famille des plus répandues en France, et féconde en grands hommes, fut donné pour successeur, devant Damiette, à Guillaume de Chartres. La bravoure et l'habileté qu'il fit paraître à ce siège, l'ont fait comparer par les historiens du tems à Gédéon. Mais son entêtement à rejeter les offres avantageuses du soudan d'Egypte, obscurcit beaucoup la gloire qu'il acquit dans cette expédition. Ce prince, pour engager les croisés à lever le siège, offrait de rendre la vraie croix avec le royaume de Jérusalem, et tous les prisonniers qu'il avait faits; il s'obligeait de plus à fournir les sommes nécessaires pour rebâtir les murs de Jérusalem, qu'il venait de détruire. Tous les chefs de l'armée donnaient les mains à des propositions si avantageuses. Il n'y eut que le légat et les Templiers qui s'y opposèrent. La place à la vérité fut prise le 5 (et non le 9) novembre 1219; mais il fallut la rendre deux ans après (Voy. Scharferdin, sultan d'Egypte). Les Templiers qui repassèrent après cette perte en Europe, n'y restèrent pas oisifs. L'an 1224, les Castillans, secondés par ces chevaliers, remportèrent de grands avantages sur les Maures. L'année suivante, ils prirent la défense du jeune roi d'Aragon, don Jayme, contre l'ambitieux Moncade, qui avait entrepris de le détrôner. Le dévouement qu'ils marquèrent en 1227 pour les intérêts du pape dans ses démêlés avec l'empereur Frédéric II, leur attira l'inimitié de ce prince. Ils en ressentirent les funestes effets en Sicile, où ils possédaient de grands biens, que Frédéric mit sous sa main. Cependant l'année suivante, malgré ce sujet de mécontentement, ils vont au devant de lui à son arrivée en Palestine, et lui rendent tous les honneurs dûs à la majesté impériale. Mais ils en demeurent là. Frédéric veut les obliger à marcher en corps avec lui contre l'ennemi. Le grand maître le refuse, alléguant la défense du pape qui ne lui permet pas de prendre les ordres d'un prince excommunié. L'an 1229, à l'exemple du patriarche de Jérusalem, il ne veut point souscrire le traité que Frédéric avait fait avec le sultan d'Egypte; nouveau sujet de brouilleries. L'empereur charge d'injures le grand-maître, en quittant la Palestine. De retour en Europe, Frédéric continue de vexer les Templiers en Sicile. Dans le cours de la même année, ceux

d'Aragon font la conquête des îles Baléares, sous les ordres du roi don Jayme. Ce prince ayant déclaré, l'an 1255, Alfonso, son fils, héritier de ses états, lui désigna, pour gouverneurs, les maîtres du Temple et de l'Hôpital en Aragon. Montaigu n'était plus alors grand-maître, ou du moins cessa de l'être cette année, par mort ou par démission. Ce fut, suivant la conjecture de du Cange, sous le magistère de Pierre de Montaigu que les Templiers obtinrent des bulles de Rome pour être exempts de la juridiction du patriarche de Jérusalem.

XVI. ARMAND, ou HERMAN DE PÉRIGORD.

1255. ARMAND DE PÉRIGORD, ou DE PÉRAGOS, de l'ancienne maison, à ce qu'on croit, des comtes de Périgord, remplaça, l'an 1255, au plus tard, le grand-maître de Montaigu. Ruffi le prouve par un traité passé cette année entre les Marseillais et les Templiers de Palestine. Armand avait été au paravant précepteur de Calabre et de Sicile. L'an 1257, après l'expiration des trêves conclues avec le sultan d'Alep, les Templiers se laissèrent engager par Guillaume de Montferrat, précepteur d'Antioche, à faire le siège d'un château des infidèles, voisin de cette ville. Mais les Turcs, étant venus fondre sur eux inopinément au mois de juin, en firent un grand carnage. Dans cette action le Beaucéant était porté par un chevalier anglais, nommé Philippe d'Argenton, que eut les bras et les jambes coupés avant que de rendre l'étendard (*Math. Paris*). Richard, comte de Cornouailles, le même qui, dans la suite, fut empereur d'Allemagne, étant venu, l'an 1240, en Palestine, s'y distingua par des exploits qui n'eurent pas les suites heureuses qu'on devait en attendre, par les traverses que la jalousie des seigneurs du pays lui suscita. Avant son départ il conclut, l'an 1241, ne pouvant mieux faire, une trêve pour la Terre-Sainte avec tous les princes du voisinage, et donna ses soins pour étouffer toute semence de discorde entre les ordres militaires. Mais les Templiers, qui s'étaient moqués de lui pendant qu'il était avec eux, jusqu'à l'appeler un garçon, *garsionem*, ne tinrent compte de ses trêves, et maltraitèrent les Hospitaliers qui se faisaient un scrupule de les violer. Ils ménagèrent encore moins les chevaliers Teutoniques qui pensaient de même, et les ayant chassés de leur couvent de Notre-Dame d'Acre, ils les contraignirent de passer en Europe où ils firent retentir toutes les cours de leurs plaintes (*Mat. Paris*). L'an 1244, le grand-maître Armand combattit à la tête de ses chevaliers, dans les deux sanglantes batailles livrées par les Francs aux Kharisiens, et périt avec un grand nombre des siens dans la dernière donnée le jour de S. Luc, 18 octobre, suivant la lettre de Guillaume

de Châteauneuf, grand-maître de l'Hôpital, rapportée à l'article de Pierre de Villebride, son prédécesseur. On fut néanmoins plus d'un mois après cet événement sans savoir qu'était devenu le grand-maître du Temple, parce que les ennemis étaient restés maîtres du champ de bataille. Les uns disaient qu'il avait été tué dans la mêlée, les autres qu'il avait été fait prisonnier. Dans cette incertitude, le chapitre général nomma vicegérant Guillaume de Roquefort, qui exerça cette commission l'espace d'environ trois ans.

XVII. GUILLAUME DE SONNAC.

1247. GUILLAUME DE SONNAC, ou DE SÉNAI, d'une famille distinguée en Languedoc, fut élu en 1247, pour remplir la dignité de grand-maître. On s'occupait alors sérieusement en France des affaires de la Terre-Sainte. L'an 1248, S. Louis arrive en Chypre le 28 septembre, suivi de plusieurs templiers français. Sonnac va joindre ce prince devant Damiette, et se distingue au siège de cette place qui tomba au pouvoir des croisés. Le monarque français témoin de sa valeur, de sa prudence et de son habileté, lui confie, l'an 1250, l'avant-garde de son armée, avec ordre au comte d'Artois de le suivre. Le comte, pour avoir désobéi et méprisé les avis de Sonnac, est cause de la déroute des Francs à Mansourah, où lui-même périt le 5 avril; Sonnac y perdit un œil. Trois jours après il fut tué dans une nouvelle action, qui entraîna la ruine de l'armée et la captivité du saint roi. Mathieu Paris qualifie Sonnac, sans le nommer, d'homme prudent, circonspect et très-versé dans l'art militaire.

XVIII. RENAUD DE VICHIER.

1250. RENAUD DE VICHIER, grand maréchal de l'ordre, et auparavant précepteur de France, champenois de naissance, fut élu, après le retour des chevaliers en Palestine, pour succéder au grand-maître Sonnac. Ce fut lui qui, par ses remontrances, engagea S. Louis à prolonger son séjour en Syrie. Peu de tems après son élection il apprit la nouvelle de la mort de l'empereur Frédéric II, et du testament par lequel il ordonnait la restitution des biens qu'il avait enlevés aux Templiers. De Vichiers mourut en 1256, suivant Bernard le trésorier (Martenne, *Amp. Coll.*, T. V, col. 756).

XIX. THOMAS BÉRAUT.

1256. THOMAS BÉRAUT, ou BERAIL, succéda au grand-maître de Vichiers, et non pas cet Amauri qui se trouve dans la liste de

du Cange. L'endroit cité par cet auteur prouve bien qu'Amauri fut demandé pour précepteur de France par le pape et le roi S. Louis, mais nullement qu'il ait été postulé pour grand-maitre. D'ailleurs Bernard le trésorier met Thomas Béraut après Renaud de Vichiers. *Mouut, dit-il, frère Renaud de Vichiers, maistre du Temple. Après lui fu fait maistre frère Thomas Bérail.* Les peines que S. Louis, pendant son séjour en Palestine, s'était données pour réunir tous les esprits et les faire concourir au bien de la cause commune, n'avaient eu qu'un effet très-passager. Bientôt après son départ on vit les factions se renouveler. Les Hospitaliers et les Templiers ayant pris des partis opposés dans celles des Génois et des Pisans, se trouvaient continuellement dans un état de guerre entr'eux. L'an 1259, ils en vinrent à une bataille si sanglante, qu'il n'en échappa qu'un seul chevalier du Temple (*Mat. Paris*). La nouvelle de ce désastre étant arrivée en France, les précepteurs des Templiers y assemblent un chapitre général pour aviser aux moyens de réparer la perte qu'ils avaient faite. Plusieurs membres de l'ordre, en conséquence de la délibération qu'on avait prise, s'embarquent pour la Palestine, et l'on préjuge bien qu'ils n'y portèrent pas des dispositions pacifiques envers les Hospitaliers. Mais à leur arrivée en ce pays, ils y trouvèrent des affaires qui les obligèrent de suspendre leurs inimitiés. Les Turcomans étaient entrés dans la Terre-Sainte qu'ils ravageaient. Les Templiers s'étant joints aux troupes du pays, livrèrent inconsidérément une bataille à ces barbares qui les mirent en déroute, et firent un grand nombre de prisonniers (*Gurtler, Hist. Templar.*, p. 322). Cet orage passé, un autre lui succéda. L'an 1265, Bibars ou Bondochar, sultan d'Egypte, vint à la tête de trente mille chevaux, le 14 avril 1265, se présenter devant S. Jean d'Acre. Mais la valeur des Templiers et des Hospitaliers l'obligea de se retirer après avoir fait le dégât autour de la place (*Sanut.*) L'année suivante, le pape Urbain IV, indisposé contre Etienne de Sissi, maréchal des Templiers, le prive de sa charge : entreprise inouïe jusqu'alors. De Sissi fait à ce sujet de très-humbles remontrances au pape qui, pour toute réponse, l'excommunie comme un rébelle. L'ordre prend le parti du maréchal. Urbain meurt sur ces entrefaites. Clément IV, son successeur, absout de Sissi, après avoir reprimandé ses supérieurs. L'an 1266, les Templiers, assiégés dans Saphad, par Bondochar, sont obligés de se rendre après quarante-deux jours de siège. Cette place, située entre Acre et Damas, venait à peine d'être achevée, après avoir coûté plus de douze cent mille besants pour sa construction. Ce fut par la trahison du chevalier Livon, syrien de naissance, qui en était châtelain, que les Chrétiens la perdirent. Car au lieu

d'encourager les assiégés à faire une bonne et vigoureuse défense, ce traître, qui s'entendait avec le sultan, rompa toutes les mesures que l'amour du devoir leur inspirait, et ne cessait de les porter au découragement en les menaçant des plus grands malheurs, s'ils s'obstinaient à se défendre. La Chronique de S. Martin de Limoges date la prise de Saphad du jour de Saint-Christophe (25 juillet.) Bondochar, contre un des articles de la capitulation, propose aux habitants l'alternative du changement de religion, ou de la mort, et ne leur donne que jusqu'au lendemain pour se décider. Le prieur du temple de Saphad, assisté de quatre franciscains, passe la nuit à exhorter la garnison et les bourgeois au martyre. Dieu bénit les efforts de son zèle. De trois mille hommes qu'ils étaient (M. de Guignes, dit environ six cents), il n'y en eut que huit à la tête desquels était le châtelain Livon, qui apostasièrent; tous les autres eurent la tête tranchée. L'an 1268, Bondochar enlève aux Templiers le château de Beaufort, et la plupart des places qu'ils avaient sur les confins de l'Arménie. Les succès étonnants de ce prince occasionnent, l'an 1270, une nouvelle croisade. Quantité de chevaliers italiens, français et siciliens, suivis d'un grand nombre d'autres personnes, accourent en Palestine. Malgré ce renfort, la Terre-Sainte, en 1271, se trouve bientôt sans autre secours que celui des chevaliers. L'an 1273, le grand-maître Béraut meurt le 25 mars, suivant Bernard le trésorier. Il est qualifié d'homme sage dans une lettre des Orientaux au roi de Navarre. C'est à lui néanmoins qu'on imputa, lors de la condamnation des Templiers, sous Philippe le Bel, d'avoir introduit dans l'ordre la coutume de renier J. C., quand on voulait y entrer, et cela, disait-on, parce qu'ayant été fait prisonnier, à la prise de Saphad, il n'avait obtenu sa liberté qu'à cette condition (*Du Puy, Hist. des Templ., p. 20*).

XX. GUILLAUME, ou GUICHARD DE BEAUJEU.

1273. GUILLAUME, ou GUICHARD, dit aussi GUILLARD DE BEAUJEU, d'une maison illustre qui tira son nom du château de Beaujeu, près de Gray, sur la Saône (Dunod.), commandeur de la Pouille, fut élu grand-maître en son absence le 13 mai 1273, suivant Bernard le trésorier. Il faut donc rayer du catalogue des grands-maitres Robert et Guiffrei, dont on place les magistères entre Béraut et Beaujeu. L'an 1274, il assista au concile de Lyon. S'étant embarqué la même année, il arriva, le 29 septembre, dans la Palestine, qu'il trouva désolée. Les chevaliers, harcelés par les infidèles, étaient retranchés sur une montagne avec le roi Hugues de Lusignan. Le grand-maître du

Temple vint à bout de les délivrer. L'année suivante, « mut ung » contens à Triple (Tripoli), entre les chevaliers et les gens de » la cité, pour ce que les Romains qui avoyent tout le pouvoir » de la court au temps de l'autre prince avoyent fait moult de » desplaisirs et d'ennuys aux seigneurs de la terre, et fu tué » Jean-Pierre et deux autres Romains avec luy, et par ce que » l'Evesque de Triple maintenoit les Romains comme cil qui » estoit natif de Rome des *Persiers* et oncle du prince, et » l'Evesque de Tourtouse qui le prince et tout le fait de Triple » en sa main maintenoit les chevaliers de la terre; par quoy » sourdy grant hayne et grant riote entre ces deux Evesques, » qui fut rachie et commencement de la grant guerre qui fu » puis entre le prince et le Temple, donc moult de maux viurent... » et le seigneur de Gibelet pour ce qu'il fist paix à l'Evesque de » Triple par l'attrait du Temple, en cui gardé l'Evesque de » Triple estoit et luy et ses choses, chut en la hayne du prince par » le pourchas de l'Evesque de Tourtouse, dont la guerre enforça, » et moult de gens en furent dommaginez et destruits » (Sinner, *Catal. cod. mss. Bibl. Bern.* T. II, p. 181.). Sanut ajoute que le grand-maître du Temple, ne pouyant obtenir justice de Boémond VII, prince d'Antioche, touchant les outrages que ses gens faisaient aux Templiers, équipa sept galères au port d'Acre et les fit partir avec des troupes de débarquement pour aller faire le siège de Nephys, place voisine de Gibelet. Mais cette expédition, dit notre auteur, n'eut point de succès, parce qu'elle avait été entreprise contre la volonté de Dieu. L'an 1279, les Templiers eurent une autre querelle, dont on ignore le sujet, avec Alfonso, roi de Portugal. Ce prince les ayant dépouillés d'une partie de ce que ses ancêtres leur avaient donné, ils en portèrent leurs plaintes au pape qui le contraignit, par les censures, à rendre à l'ordre ce qu'il lui avait pris. En Chypre, l'an 1285, semblables démêlés des Templiers avec le roi Hugues III, et semblable traitement de sa part. Le pape intervient encore dans ce différent, et réussit à mettre d'accord les parties. Les affaires des chevaliers en Palestine allèrent toujours depuis en empirant. Il ne leur restait plus, en 1289, que Sayette ou Sidon, avec le château des Pèlerins. Les Francs eux-mêmes, depuis la perte de Laodicée, n'avaient plus que trois places, Tyr, Acre et Baruth. Le roi de Chypre et les chevaliers demandent en vain la paix : ils ne peuvent obtenir qu'une trêve de deux ans; elle ne dura pas même ce tems. Des aventuriers, nouvellement débarqués au port d'Acre, la violent l'année suivante de la manière la plus perfide. Le sultan Kalil sort alors du Caire, dans la résolution d'exterminer tout ce qui restait de Francs en Syrie. L'an 1291, Acre est assiégée par terre le 5 avril. La

garnison choisit Beaujeu pour commander dans la place. Après avoir vu succomber le plus grand nombre des siens, ce grand capitaine fut blessé sous l'aisselle d'une flèche empoisonnée, et mourut quelques moments après. M. Dunod, ou son imprimeur, met par erreur la mort de Guillaume de Beaujeu en 1297. Dans l'information faite contre les Templiers, sous Philippe le Bel, il est dit que ce grand-maître, durant les trêves qui furent accordées par l'entremise du roi d'Angleterre, entre les Chrétiens et les Sarrasins, servit dans les armées du sultan, ce qu'il fit, lui fait-on dire, pour s'acquérir l'amitié de ce prince infidèle et s'assurer, par ce moyen, la conservation des places qu'il tenait dans la Terre-Sainte. Ce qui est certain, c'est que les Templiers et les Teutoniques s'étant rendus après s'être vaillamment défendus dans la bataille dont on vient de parler, furent tous égorgés malgré la capitulation (*Voy. Ascrif, sultan d'Egypte, p. 491*).

XXI. LE MOINE GAUDINI.

1291. LE MOINE GAUDINI, et non Gouffier de Salvaing qui avait été lieutenant de Guillaume de Beaujeu, lui fut donné pour successeur immédiatement après sa mort. L'ennemi étant entré dans Acre le 18 mai 1291, Gaudini se retranche, avec les siens, dans le quartier du Temple, et s'y défend tout le jour suivant. On leur offre des conditions honorables qu'ils acceptent : elles sont presque aussitôt violées. Les chevaliers reprennent les armes, soutiennent un nouvel assaut, et périsent presque tous sous les ruines d'une tour qu'on avait minée. Le 20 mai, le grand-maître s'embarque avec les trésors de l'ordre, accompagné de dix chevaliers, reste de cinq cents qui étaient dans Acre. Il passe en Chypre, ainsi que le grand-maître de l'Hôpital. L'un et l'autre établissent le chef-lieu de leur ordre dans la ville de Limisso, sous la protection du roi Henri II. Gaudini mourut dans cette retraite l'an 1298 au plus tard.

XXII. JACQUES DE MOLAY, DERNIER GRAND-MAÎTRE.

1298 JACQUES DE MOLAY paraît pour la première fois, l'an 1298, en qualité de grand-maître. Il était de la maison des sires de Longvic et de Raon, dans le comté de Bourgogne. Molay est une terre du doyenné de Neublans, au diocèse de Besançon. Jacques de Molay s'était fait connaître à la cour de France, où il avait eu l'honneur de tenir sur les fonts de baptême un des enfants du roi Philippe le Bel. Les historiens ne rapportent que des traits honorables de sa conduite en Orient. L'an 1299, le

fameux Casan, roi des Tartares Mogols, étant accouru au secours des Arméniens, les Templiers, le grand-maître à leur tête, se joignent à lui, contribuent à la défaite des Musulmans, et reprennent plusieurs places, entr'autres Jérusalem, où ils restent en garnison : mais ce ne fut pas pour long-tems. L'an 1300, la ville sainte retombe sous la domination des Musulmans, qui achèvent d'en raser les fortifications. Ce malheur n'abat point le courage du grand-maître. Retiré dans l'île d'Arade, il incommode les infidèles au point d'obliger le gouverneur de Phénicie à demander du secours pour le repousser. L'an 1301, un émir étant venu l'attaquer, la victoire se déclare pour le Musulman. Cent vingt chevaliers sont faits prisonniers et conduits au Caire. L'an 1303, les troupes du Temple et de l'Hôpital, réunies pour la seconde fois à celles de Casan, font de nouveaux efforts contre les Musulmans. Mais elles furent si maltraitées en deux rencontres que les chevaliers prirent le parti de retourner en Chypre. La même année, les Templiers de France prennent le parti du roi Philippe le Bel dans ses démêlés avec le pape Boniface VIII. Ils en furent bien récompensés par la suite !

L'an 1305, de Molay, ses hauts officiers, et tous les sujets de l'ordre en général, sont représentés au pape Clément V comme des apostats, des hérétiques, des abominables. Le pape mande en France le grand-maître du Temple avec celui de l'Hôpital, pour ôter tout sujet de soupçon au premier. L'an 1306, de Molay arrive, avec soixante chevaliers, à la cour d'Avignon. Le pape l'amuse jusqu'à la conférence de Poitiers. Elle se tint l'année suivante entre ce pontife et le roi de France. On y concerta les mesures convenables pour supprimer la chevalerie du Temple. Le grand-maître et les précepteurs instruits de ce qui se tramait contre eux, vont se jeter aux pieds du pape, le suppliant d'informer sur les faits dont on les accuse. On informe, et de quelle manière ? Deux scélérats renfermés pour leurs crimes, l'un Templier, et l'autre bourgeois de Béziers, sont reçus dénonciateurs contre tout l'ordre. Le 15 octobre de l'an 1307, soixante chevaliers, avec le grand-maître, sont arrêtés à Paris. Le secret fut si bien gardé, que tous furent saisis à la même heure par toute la France. Le 22 novembre, le pape mande à tous les souverains de l'Europe de sévir contre les Templiers. Le roi d'Angleterre prend leur défense. Depuis ce tems de Molay passa des prisons de Paris en celles de Corbeil ; de-là il fut conduit à Chinon, et enfin ramené à Paris, où l'on acheva son procès, après lui avoir fait subir la question. L'an 1314 (N. S.) le lundi après la fête de S. Grégoire le Grand, suivant Guill. de Nangis, c'est-à-dire le 18 mars, il fut condamné au feu pour n'avoir pas

voulu confirmer les aveux qu'il avait faits dans la torture , et les avoir même publiquement rétractés. L'exécution se fit dans ce qu'on nomme aujourd'hui la place Dauphine. Le grand-maître eut pour compagnon de son supplice Gui, frère de Robert III , dauphin d'Auvergne. Tous deux protestèrent de leur innocence en mourant. On a parlé sur les conciles de Paris et de Senlis , tenus en 1310 , de l'exécution de plusieurs autres Templiers qui firent les mêmes protestations. Le grand-maître avait survécu à son ordre. Clément V étant au concile de Vienne, le supprima dans un consistoire secret tenu le mercredi saint, 22 mars , de l'an 1312 ; suppression qu'il publia le 3 avril suivant , dans la deuxième session du concile , et non le 22 mai , comme le marquent D. Félibien et l'abbé de Vertot. Il est remarquable que la bulle qu'il donna le 2 mai suivant , *vi nonas maii* , porte que cette suppression n'est point ordonnée par *jugement définitif ; mais par sentence provisionnelle* ; et cependant elle dispose des biens des Templiers en faveur des chevaliers de S. Jean de Jérusalem. Le parlement de Paris, en conséquence de cette décision, rendit son arrêt le mercredi après l'Annonciation 1312 (V. S.), pour mettre frère Léonard de Tibertis , *procureur-général du maître et des frères de l'ordre hospitalier* , en possession des biens des Templiers. Mais il adjugea au roi sur ces biens deux cent mille livres , somme alors immense , pour les frais de procédures. Ainsi finit la chevalerie du Temple, 194 ans après son établissement.



CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

ROIS DE FRANCE.

LA MONARCHIE FRANÇAISE, l'une des plus anciennes de l'Europe, et sans contredit la plus florissante, a pour fondateur un peuple dont l'origine fait depuis long-tems un sujet de controverse parmi les savants. On est à la vérité revenu aujourd'hui de l'opinion de l'épitomateur de Grégoire de Tours, suivie par l'ancien auteur des Gestes des rois Francs, et par la foule des chroniqueurs, qui fait venir Priam, Antenor et Francus de la Phrygie, sur les bords du Danube, et de là sur les rives du Rhin, pour y établir la domination des Francs. Mais les suffrages ne sont pas encore réunis en faveur de ceux qui font naître en Germanie la nation des Francs, ni de ceux qui les donnent pour des colonies de Scythes et de Vandales qui vinrent s'établir dans ce pays.

Si l'on juge de l'origine des Francs, comme on le doit, par la religion et les mœurs qu'ils apportèrent dans les Gaules lors de leur invasion, on les trouvera, suivant la description qu'en fait Grégoire de Tours (L. II.), si conformes à celles des anciens Gaulois, et si différentes de celles des Germains, telles que Tacite les décrit, qu'on sera presque forcé de reconnaître qu'ils sont rentrés dans leur première patrie en faisant la conquête des Gaules. Mais en quel tems l'avaient-ils abandonnée, et quel avait été le sujet de leur émigration? C'est sur quoi l'on ne peut donner que des conjectures. On sait que vers l'an 150 de Rome, du tems de Tarquin le Vieux, deux capitaines gaulois, Bellovèse et Sigovèse, animés par l'esprit de conquête, sortirent du pays des Bituriges, dont Ambigat était roi pour lors, à la tête d'un parti considérable, et prirent en se séparant des routes opposées; que tandis que Bellovèse conduisait sa troupe vers l'Italie, Sigovèse, avec la sienne, tourna vers la forêt Hercinie, où il s'enfonça de manière qu'on

n'eut plus de nouvelles ni de lui ni de ses compagnons. Quel inconvénient y aurait-il à dire que ces Gaulois, ainsi germanisés, devinrent les pères de ceux à qui on donna depuis le nom de Francs ?

A l'égard de ce nom, parmi les différentes étymologies qu'on en a données, la plus accréditée est celle qui le fait dériver de l'amour de la liberté et de l'indépendance. Mais quelle analogie a, dans son origine, le terme de franc avec ceux de libre et d'indépendant ? Ne vaut-il pas mieux s'en rapporter au sophiste Libanius, écrivain du 1^{ve} siècle, qui, dans sa 5^e oraison ou basilique, nous apprend que de son tems il y avait le long du Rhin, jusque vers l'Océan, une nation presque innombrable de Celtes si exercés à la guerre et si vaillants, que leurs exploits leur avaient mérité le nom de *φρακτοί*, c'est-à-dire munis et fortifiés de toute part, nom que le peuple a changé, dit-il, par corruption en celui de *φραγκοί*, (*Franci*.) (*)

Les historiens latins, sous le nom de Francs, comprennent souvent les Atuariens, les Bructères, les Chamaves, les Saliens, les Frisons, les Cauques, les Ambivares, les Sicambres. Tous ces peuples s'appelaient *Franci* ; ils l'étaient en effet ; et ces différentes dénominations ne marquaient que les différentes tribus de la même nation.

Le premier établissement des Francs en Germanie paraît avoir été sur les bords de la Vistule. De là, poussés par d'autres peuples qui étaient derrière eux, tels que les Vandales, les Alains, les Suèves, les Bourguignons, ils s'avancèrent par degrés jusqu'aux contrées voisines du Rhin, où nous venons de voir qu'ils étaient placés au 1^{ve} siècle.

Les Gaules, lorsqu'ils y pénétrèrent, étaient partagées en 17 provinces, savoir : quatre lyonnaises, dont les métropoles étaient Lyon, Rouen, Tours et Sens ; 2 belgiques sous les métropoles de Trèves et de Reims ; 2 germaniques, la supérieure qui avait Mayence pour métropole, et l'inférieure qui ressortissait à Cologne ; la séquanaise, dont la capitale était Besançon, (dans

* Εστὶ γένος Κελτικὸν ὑπὲρ Ρῆνον ποταμὸν ἐπ' αὐτὸν ὠκεανὸν καθῆκον, οὕτως εὖ πεφρασμῆνον πρὸς τὰ τῶν πολέμων ἔργα, ὥστε τὴν προσηγορίαν ἀπ' αὐτῶν εὐραμένον τῶν πραξέων, ὀνομάζονται φρακτοί. Οἱ δὲ ὑπὸ τῶν πολλῶν κέκληνται φραγκοί, (τοῦτ' ἔστι προσηγορία τῆ τῶν πολλῶν ἀμαθίᾳ διεφθαρμένη.)

quelques notices elle porte le nom de 5^e Germanie), les Alpes grecques, relevantes de Monstier en Tarentaise; la viennoise, qui tirait son nom de Vienne (celle-ci a toujours été unique dans l'ordre civil: mais comme l'église d'Arles disputait le titre de métropole à celle de Vienne, le pape S. Léon, vers l'an 450, partagea le différent entre les évêques de ces deux églises, en attribuant à chacun le droit de métropolitain sur un certain nombre de diocèses: delà l'origine des 2 viennoises ecclésiastiques); les 2 aquitaines, dont les métropoles étaient Bourges et Bordeaux; la Novempopulanie, ayant pour capitale Eause; les 2 narbonnaises sous les villes de Narbonne et d'Aix; et enfin les Alpes maritimes qui relevaient d'Embrun. Telle était, suivant la notice publiée par le P. Sirmond, qui passe pour la plus exacte, la division des Gaules, lorsque les Francs vinrent s'y établir. Elle n'avait pas toujours été la même. Partagées d'abord en trois parties seulement, la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine, les Gaules, sous les empereurs romains, éprouvèrent successivement différentes subdivisions jusqu'à celle que nous venons de marquer: elle fut la dernière, et on l'attribue à Honorius.

Ces 17 provinces, indépendantes les unes des autres, ne reconnaissaient pour chef commun que le préfet des Gaules, dont le siège, établi d'abord à Trèves, fut ensuite transféré dans la ville d'Arles. Elles avaient chacune leur gouverneur, qui prenait tantôt le titre de propréteur, quelquefois celui de consulaire, d'autres fois ceux de procureur, de recteur, de président. Parmi ces titres, celui de consulaire était le plus noble, et le gouverneur qui le portait avait la prééminence, mais sans juridiction, sur les autres. Originellement, on désignait par-là un homme qui avait été consul. Mais sous les empereurs, le titre de consulaire se donnait par codicille à des hommes qui n'avaient jamais été consuls, ni ordinaires, ni subrogés.

Quoique toutes ces provinces n'eussent entre elles aucune subordination, cependant les sept dernières, qu'on désignait ordinairement par la dénomination générale des *Sept provinces*, formaient comme un corps et un état particulier qui se gouvernait autrement que le reste des Gaules, et dont la ville d'Arles était le centre commun. C'est là que s'assemblaient chaque année leurs magistrats et leurs députés pour y tenir des espèces d'états généraux de toute la Gaule méridionale.

Au reste, chacune de ces 17 provinces était partagée en différentes cités qui avaient à leurs tête des comtes sous la dépendance des gouverneurs. C'est sur ce modèle que se sont formés les provinces et les diocèses ecclésiastiques.

EXPÉDITIONS DES FRANCS

AVANT CLOVIS.

Dès le milieu du III^e siècle de J. C., et même auparavant, les Francs étaient connus dans l'empire romain. Vopisque est le premier, suivant la remarque de M. de Tillemont, qui en ait parlé. C'est à l'endroit où il rapporte une victoire qu'Aurélien, alors tribun d'une légion, et depuis empereur, remporta sur eux près de Mayence un peu avant la guerre de Perse, ce qui revient à l'an 241. La chanson militaire qu'il dit avoir été composée à cette occasion, avait pour refrain : *Mille Sarmatus semel, semel occidimus, mille, mille Persas quærimus.*

L'an 264, les Francs, après avoir ravagé les Gaules, fondent sur l'Italie, sur l'Espagne et sur d'autres provinces de l'empire.

L'an 277, les Francs obtiennent de l'empereur Probus des établissements dans les Gaules. Une partie se révolte, irritée par les exactions des officiers fiscaux de l'empire, et pénètre dans la Grèce, la Sicile et l'Afrique (Zozime.). Quelques prisonniers francs, après avoir brisé leurs fers en Asie, abordent aux rivages de la Lybie, reviennent en Sicile, et prennent Syracuse (Euménius.).

L'an 288, Athec et Gennobaude, rois ou chefs des Francs, font des courses sur les terres de l'empire. L'empereur Maximien Hercule marche contre eux, et les oblige à demander la paix qu'il leur accorde (Mamertin.).

L'an 291, ce prince donne aux Francs, à mettre en valeur, les champs incultes des Nerviens, des Trévirois, des cités de Laugres, de Beauvais et d'Amiens, à la charge du service militaire. Ces terres furent appelées létiques, et ceux qui les cultivaient Lètes (*Leti*), à cause du bénéfice dont ils jouissaient. D'autres peuples obtinrent dans la suite une semblable faveur dans les Gaules; et la Notice de l'empire nous fait voir, sous l'empereur Constance Chlore, des Lètes Bataves, Teutons, Suèves, etc. L'Armorique fut si peuplée de Lètes, suivant Cambden, qu'elle en prit le nom de *Letavia*.

L'an 293, les Francs sont chassés de la Batavie (aujourd'hui la Hollande), qu'ils avaient envahie, par Constance, qui en fait passer au fil de l'épée plusieurs milliers. Ce prince, la même année,

transporte différentes hordes des Francs dans les terres des Gaules, qui avaient besoin de bras pour les cultiver.

L'an 506, les Francs sont défaits par Constantin qui était venu trouver l'empereur Constance, son père, à Boulogne. Leurs rois, Ascaric et Ragaise, faits prisonniers, sont conduits, par ordre du vainqueur, à Trèves, où ils sont exposés aux bêtes dans l'amphithéâtre, après avoir eu la tête rasée (Eutrope.). Le sophiste Emménus, dans son panégyrique de Constantin, a la bassesse de louer cet acte de cruauté.

L'an 541, Constant, fils du grand Constantin, fait la guerre aux Francs avec des succès variés.

Les Francs, dans la suite, se divisèrent, et plusieurs d'entre eux s'attachèrent à l'empire. On voit en effet, l'an 555, plusieurs officiers francs à la cour de Constance. Tel est ce franc qui, ayant pris le nom de Silvain, devint général de la cavalerie et de l'infanterie romaine, à la tête desquelles il fut envoyé dans les Gaules pour faire cesser les massacres, les pillages et les incendies qui les désolaient. Silvain, dans la suite, étant accusé par Arbétion et sa cabale auprès de l'empereur Constance, de vouloir se révolter, Malarich et Lanioaise, autres officiers francs, prirent sa défense, et réussirent à le justifier. Mais Silvain ne persista point dans la fidélité qu'il avait vouée à l'empereur. L'ambition prévalut sur son devoir, il prit la pourpre, fut salué auguste par ses troupes, et peu de tems après fut mis à mort dans Cologne avec plusieurs officiers francs. Pour venger ce massacre, les Francs prennent et détruisent Cologne, après avoir pillé 40 autres villes sur le Rhin. Le César Julien, l'année suivante, rentre dans Cologne, et fait la paix avec les rois des Francs.

L'an 558, les Saliens, chassés de la Batavie par les Quades, étant venus s'établir dans la Toxandrie, comprise aujourd'hui dans le Brabant, Julien leur permet d'y rester. Mais il marche contre les Chamaves, qui voulaient de force usurper les terres de l'empire, taille en pièces les uns, fait prisonniers les autres, et accorde la paix au reste. La même année, dans une autre occasion, il contraint par la famine un corps de mille français à se rendre, et les envoie liés à Constance, qui les insère dans ses troupes. les regardant, dit Libanius, comme des tours qu'il mêlait parmi ses soldats.

L'an 578, Arbogaste, seigneur franc, retiré à la cour impériale, est employé avec le comte Bauton dans la guerre que Gratien fait aux Allemands. Ces deux capitaines, envoyés l'année suivante contre les Huns et les Goths, réussissent à les chasser de la Macédoine et de la Thrace, qu'ils avaient envahies. Gratien

deux ans après les chargea d'aller défendre les bords du Rhin qui servait de barrière à l'empire.

Les services qu'Arbogaste rendait à l'empire, lui méritèrent, sous Théodose, la charge de maître de la milice. Il en était déjà revêtu, lorsqu'après s'être défait de Maxime, l'an 388, Théodose le fit partir avec un corps de troupes pour les Gaules, afin de se saisir de Victor, fils de ce tyran. Victor est arrêté sans peine et mis à mort au mois de septembre de la même année. Arbogaste, usant de son autorité, destitua de leurs emplois les généraux Nannien et Quintin pour s'être laissés battre par Gennobaude, Marcomer et Sumon, chefs des Francs, qui avaient passé le Rhin et fait de grands dégâts aux environs de Cologne.

Théodose jugeant Arbogaste aussi propre à gouverner l'état qu'à commander les armées, le donna pour principal ministre au jeune Valentinien. Il se trompa dans ce choix. La dureté du caractère d'Arbogaste, et le ton impérieux qu'il prit avec son maître lui aliénèrent bientôt l'esprit de ce prince. Un jour que Valentinien était assis sur son trône, Arbogaste s'étant présenté devant lui, l'empereur lui remet un papier par lequel il le déclare privé de ses emplois. « Ce n'est pas vous, lui dit » brutalement Arbogaste, qui me les avez donnés, et ce n'est pas » à vous à me les ôter; » et pour comble d'insolence, il déchire le papier. Le jeune prince, hors d'état de se venger d'un ministre qui avait dans ses intérêts tous les gens de guerre, prend le parti de dissimuler. Arbogaste s'enhardit de la faiblesse de son maître, et ose demander qu'il lui livre un certain nombre de personnes dont il croyait avoir lieu de se défier. « A Dieu ne plaise, lui ré- » pond l'empereur, que je vous abandonne des innocents. Je me » croirais moi-même digne de la mort si je rachetais ma vie par » celle de mes plus fidèles amis. Au reste, si vous êtes si altéré » de sang, répandez celui de votre maître. » Valentinien pressentait ce qui devait lui arriver. Dans sa détresse il désirait ardemment de voir S. Ambroise, évêque de Milan, et lui envoyait courrier sur courrier pour hâter son arrivée afin de recevoir le baptême des mains de ce prélat. Mais avant qu'il eût la consolation de jouir de sa présence, Arbogaste le fit étrangler le 15 mai 592 par ses eunuques, sous les murs de Vienne. Eugène, qu'il lui substitua, fut défait par Théodose, et paya de sa tête, le 6 septembre de l'an 394, sa rébellion. Deux jours après, Arbogaste se tua de désespoir, laissant un fils, nommé Arigius, qui fut père d'Arbogaste II. Auspice, évêque de Poul, félicite celui-ci, dans une lettre qu'il lui écrivit, de l'avan-

tage qu'il a sur son aïeul de professer la vraie religion. On voit par la même lettre qu'il était comte de Trèves (*Sidon. Apolin. L. IV, ep. 17.*).

L'an 395, Stilicon fait la paix avec les Sicambres et les autres Francs.

L'an 397, des traîtres parmi les Francs, gagnés par Stilicon, lui livrent leur roi MARCOMER, qu'il fait mettre en prison, et relègue ensuite, par ordre d'Honorius, en Etrurie. Sunnon, frère de Marcomer, se dispose à venger cette perfidie. Le général romain vient à bout de le faire périr dans une conjuration des princes et des grands de sa nation. (*Bouquet, T. I, p. 771*).

L'an 406, les Vandales, les Alains, les Sueves, passent le Rhin le 31 décembre et entrent dans les Gaules, qui, depuis cette année jusqu'en 416, furent désolées par les ravages de ces barbares. On place vers l'an 418 le commencement de l'empire des Francs dans les Gaules. Divisés jusqu'alors en différents peuples, et gouvernés par des rois particuliers, ils se réunirent pour ne plus former qu'une nation sous un même chef, et élurent Théodemer, fils de Ricimer, ou Richomer, qui fut consul en 584. Grégoire de Tours dit, sans marquer l'année, qu'il fut tué avec sa mère Aschila. Ce roi d'ailleurs est peu connu ainsi que ses trois successeurs, jusqu'à Clovis; c'est ce qui a porté quelques historiens modernes à fixer l'époque de l'établissement de la monarchie française au règne de Clovis, sous la conduite duquel les Francs, après avoir passé le Rhin, commencèrent, selon eux, à avoir une demeure fixe dans les Gaules, et à y former un royaume. Avant ce règne, *les expéditions des Francs n'avaient presque été, si on les en croit, que des ravages et des saccagemens, après lesquels, contents du butin qu'ils avaient fait, ou repoussés par les armées romaines, ils se retiraient dans leurs pays.* « Système, dit M. Fréret, nouvellement inventé, et contraire à toute l'antiquité; système formellement opposé à Grégoire de Tours, et au sentiment de tous les auteurs qui ont parlé de l'établissement des Francs; système enfin qui, sans aucun fondement valable, enlève près de 500 ans d'ancienneté à cette nation, pour en faire une troupe de tartares, et qui n'a d'autre mérite que la nouveauté ».

CLODION.

427. CLODION était, non pas fils de Théodemer, comme porte l'építome de Grégoire de Tours, mais de la même famille que ce prince auquel il succéda l'an 427 ou environ. La chronique de Tiro Prosper et l'auteur des Gestes des Rois Français, mettent entre

ces deux rois, Pharamond inconnu à Grégoire de Tours dont le silence à cet égard semble devoir prévaloir sur leur témoignage. L'an 452, les Francs, ayant passé le Rhin, furent défaits par Aëce, qui, après les avoir vaincus, leur accorda la paix. Elle fut rompue l'an 458, et Clodion enleva Bavai aux Romains, avec plusieurs autres places voisines. L'an 445, il se rend maître de Tournai, de Cambrai, pousse ses conquêtes jusqu'à la Somme, et entre dans Amiens, où il établit, selon quelques savants, le siège de son empire. L'an 446, il vint fondre sur les terres des Atrebatés; mais ses conquêtes furent arrêtées par Majorien et le général Aëce, qui lui enlevèrent son camp. Clodion mourut l'an 448, après un règne de 20 ans. Grégoire de Tours l'appelle *tres-noble et très-vaillant*. Si Clodion est ce roi des Francs dont parle le rhéteur Prisque, et dont il met la mort en 450, il laissa deux fils, qui se disputèrent la couronne. Le cadet, que quelques-uns croient être Mérovée, vint en ambassade l'an 452 (et non 450) à Rome, où Prisque le vit *legationem obeuntem*. Il y fut bien accueilli de l'empereur Valentinien III, et eut la faveur du général Aëce, qui le jugea propre à servir utilement l'empire. L'abbé du Bos, suivi par D. Bouquet, se trompe en disant que les Francs, dont parle Prisque, étaient ceux qui habitaient les bords du Necre, et qui suivaient Attila.

« Clodion fils (prétendu) de Pharamond, disent Adon et » Sigebert, porta les cheveux longs sur le trône, et c'est par lui » que les Francs ont commencé d'avoir des rois à longue che- » velure : *Clodius filius Pharamundi rex crinitus regnat super » Francos. Ex hoc Franci crinitos reges habere cœperunt.* » Cet usage, à ce qu'il paraît, dura tout le tems de la 1^{re} race de nos rois. Les Francs l'avaient apporté de Germanie, et le regardaient comme une marque d'indépendance, la coutume en tout pays étant de couper les cheveux aux esclaves.

MÉROVÉE, CHEF DE LA PREMIÈRE RACE.

448. MÉROVÉE, fils, ou du moins proche parent de Clodion, lui succéda l'an 448. On croit que c'est ce roi des Francs qui se trouva en 451 à la fameuse bataille qu'Aëce gagna contre Attila le 20 septembre, dans la plaine de Méry-sur-Seine, à six lieues au-dessous de Troyes, appelée par les anciens la plaine de Châlons, *campi Cata'umici*, et par d'autres *campus Mauriacus*, où il y eut, dit-on, de part et d'autre 300 mille hommes de tués. Mérovée s'étendit beaucoup, et affermit son empire dans les Gaules. C'est aussi de lui que la

première race des rois de France est appelée Mérovingienne. Il mourut, suivant Sigebert, l'an 458, ayant régné dix ans.

CHILDÉRIC I.

458. CHILDÉRIC I succéda, l'an 458, à Mérovée, son père. L'année suivante, il fut contraint de descendre du trône pour sa mauvaise conduite, et se retira en Thuringe. Le gouvernement fut confié à un seigneur, appelé Egidius, ou Gilon, jusqu'à l'an 465 ou 464, que Childéric fut rappelé. M. Dubos traite de fable cette retraite contre l'autorité formelle de Grégoire de Tours ; Mais M. Fréret en prouve très-bien la réalité. Gilon survécut peu au retour de Childéric, une maladie épidémique l'ayant emporté au mois d'octobre 464. Mais les Francs s'accordèrent avec les Romains pour substituer à ce général, son fils Siagrius. D'un autre côté Adovacre, ou Odoacre, roi des Saxons, fait une descente dans les Gaules par l'embouchure de la Loire, et remonte sur ses vaisseaux après avoir fait quelque butin. Etant revenu sept ans après, il s'avance jusqu'aux portes d'Angers dont il forme le siège. Le comte Paul, avec ses Romains et les Francs de Siagrius, marche contre lui pour faire échouer cette entreprise. Adovacre accepte le combat qu'ils lui livrent, tue de sa propre main le comte Paul, et entre victorieux dans Angers (Ceux qui prétendent que ce fut Childéric qui tua Paul, se fondent sur un texte mal entendu de Grégoire de Tours, comme le prouve son dernier éditeur). Childéric arrive le lendemain de la bataille, et fait un traité d'alliance avec Adovacre. Ils marchent ensemble contre les Allemands qui, après avoir ravagé l'Italie, étaient entrés dans les Gaules, et les subjuguent (*Grégor. Tur. hist.*, l. 2). Basine, femme de Basin, roi de Thuringe, avait suivi Childéric à son retour. Ce prince l'épousa et eut d'elle Clovis qui suit, Alboflède, ou Anallède, mariée, vers l'an 497, à Théodoric, roi des Ostrogoths, et Lanthilde. Childéric mourut l'an 481, après un règne d'environ vingt-trois ans, et fut enterré près de Tournai, où il faisait sa résidence. On découvrit en 1655 son tombeau, et l'empereur Léopold fit présent à Louis XIV des armes, des médailles et des autres antiquités qui s'y trouvèrent.

CLOVIS I.

481. CLOVIS I, né l'an 465, succéda, l'an 481, à Childéric, son père. Pendant un règne d'environ trente ans, il acheva d'enlever

aux Romains ce qui leur restait dans les Gaules. L'an 486, il gagna la bataille de Soissons contre Siagrius, fils de Gilon, qualifié, par Grégoire de Tours, *Romanorum Rex*; ce qui veut dire souverain, et non pas, comme le prétendent quelques-uns, simple gouverneur des provinces romaines dans les Gaules. Siagrius s'étant réfugié chez Alaric, roi des Visigoths, fut renvoyé par ce prince à Clovis, qui le redemandait avec menaces, et peu de tems après mis à mort par le commandement secret de son vainqueur. Mais avant de s'en défaire, Clovis eut l'adresse de l'engager à lui remettre, pour les garnisons romaines qui occupaient encore des places considérables dans les Gaules, des ordres de lui obéir; artifice qui hâta ses conquêtes et l'extinction de la puissance romaine en deçà des Alpes. Basin, roi de Thuringe, n'avait pas oublié l'affront que Childéric lui avait fait en lui enlevant Basine, sa femme, et en l'épousant. L'an 491, voyant Clovis éloigné du Rhin avec ses meilleures troupes, il fait une irruption subite sur les terres des Francs situées au-delà de ce fleuve, et ravage une grande étendue de pays. On lui demande la paix qu'il feint d'accorder en recevant des otages, dont il fait ensuite un horrible massacre. Mais il ne tarda pas à subir la peine d'une si cruelle perfidie. Clovis ayant rassemblé promptement son armée, la conduit en Thuringe, et réduit ce pays entier sous ses lois. Cependant, soit de force, soit par accommodement, Basin y rentra, et s'en remit en possession. On ne peut en douter, puisqu'on voit ses enfants régner en Thuringe sous les successeurs de Clovis. Il manquait à ce dernier une femme légitime. L'an 493, il fait demander à Gondebaud, roi des Bourguignons, Clotilde, sa nièce, fille du roi Chilpéric dont il était le meurtrier. Elle lui est accordée moins par inclination que par la crainte des suites fâcheuse d'un refus. Cette princesse, qui était chrétienne, disposa peu à peu son époux à renoncer aux superstitions du Paganisme. Il était encore flottant, lorsqu'en 496 il marcha contre les Allemands, nation belliqueuse qui s'était jetée dans les Gaules pour y faire un établissement. En étant venu aux mains avec eux, il s'avisa, comme il était près de succomber dans le fort de la mêlée, d'invoquer le Dieu que Clotilde adorait. Il ne le fit pas en vain; une victoire complète fut le fruit de sa prière. C'est à Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, entre Bonn et Juliers, à dix lieues du Rhin, que la plupart des modernes placent cette bataille. Mais les pères Henschenius, Bertholet, la Guille et Barre sont d'avis qu'elle se donna près de Strasbourg; et ce sentiment est adopté par M. l'abbé Grandidier qui l'appuie de solides raisons. Ces Allemands au reste sur lesquels elle fut gagnée, étaient les peuples qui habitaient la Franconie, la Suabe, l'Helvétie et la

Rhétie. Les Boïens, ou Bavaois, qui s'étendaient jusqu'au Rhin, craignant que Clovis n'entrât sur leurs territoires, vinrent lui faire leurs soumissions, mais à condition d'être maintenus dans leurs lois et coutumes sous le gouvernement d'un duc. Pénétré de reconnaissance envers le ciel, Clovis se fait instruire de la religion chrétienne, et reçoit le baptême le jour de Noël 496 par les mains de S. Remi. Alboflède et Lanthilde, sœurs de Clovis, et 5000 Français furent en même-tems baptisés. Clovis vint ensuite mettre le siège devant la ville de Verdun qui s'était révoltée, bien résolu d'en faire un exemple de sévérité. Mais, sur le point de s'en rendre maître, il se laisse fléchir par les prières du prêtre Euspice que les habitants lui avaient député. Il entre en procession dans la ville, précédé du clergé et aux acclamations du peuple. Euspice et Maximin, ou Mesmin, neveu d'Euspice, suivent ce prince à Orléans, où il fonde, sur les bords de la Loire, le monastère de Mici, dit aujourd'hui de S. Mesmin. Ce fut encore cette année qu'il confirma et augmenta par de nouveaux dons la fondation du monastère de Réome, à deux lieues audessous de Sémur, en considération de l'abbé Jean. Le diplôme, qu'il fit expédier à ce sujet, est daté de la première année de son christianisme, *primo nostro susceptæ Christianitatis anno*, le 29 décembre, indiction V. (Voy. les lettres à M. Milles pour la défense de ce diplôme). Vers le même tems fut faite, à ce qu'on croit, la première rédaction par écrit de la loi salique que les Francs avaient suivie jusqu'alors par tradition. Nous en parlerons plus amplement ci-après. L'an 497, les Francs invitent les cités armoriques à s'unir à eux, pour ne faire qu'une même nation. L'Armorique, *Armoricanus tractus*, comprenait alors toute la côte de la Gaule occidentale. « Mais « cette dénomination générale, dit M. Danville, paraît avoir « été appliquée plus particulièrement aux peuples situés depuis « les bords de la Seine jusqu'à la Loire. Dans la suite, le nom « d'Armorique, ajoute-t-il, s'est renfermé dans la Bretagne, « après que les Bretons d'outremer, fuyant le joug des Saxons « et des Anglais, s'y furent établis ». Les Armoricains qui, depuis l'an 409, s'étaient formés en république pour se soustraire aux vexations des officiers romains, se rendirent aux invitations des Francs, et ne firent aucune difficulté de s'incorporer à cette nation, dont les mœurs, suivant le témoignage des historiens les plus équitables, étaient incomparablement plus douces que celles des autres barbares. L'an 500, maître des provinces romaines, depuis le Rhin jusqu'aux confins du royaume de Bourgogne, Clovis se joint à Godegésile pour faire la guerre à Gondebaud, son frère, roi des Bouguignons. Gondebaud, mis en

fuite , entre dans Avignon , où il est assiégé par Clovis , mais étant près de le forcer dans cette place , Clovis lui rend son royaume , et se contente de lui imposer un tribut , sous la promesse qu'il tira de lui de faire cesser la persécution qu'il faisait aux Catholiques. Cette promesse fut le prétexte qu'alléguâ Clovis à Godegésile pour se justifier , disant que l'intérêt de la religion , qui lui avait fait entreprendre cette guerre , ne subsistant plus , il était juste de rétablir Gondebaud dans son premier état. Mais dans le vrai ce prince aimait mieux voir les deux frères s'entre-détruire , que d'en laisser un seul jouir paisiblement de la Bourgogne. La politique de Clovis se démasqua , lorsque Gondebaud se fut défait de Godegésile. Alors il s'allie avec Théodoric , roi d'Italie , pour le dépouiller et partager ensuite entre eux ses états. Théodoric le laisse combattre et vaincre seul. Clovis , malgré ce trait de mauvaise foi , n'hésite point à lui abandonner la part de la conquête qui lui revient. Mais bientôt après , craignant d'avoir un dangereux voisin dans un prince si puissant , il remet à Gondebaud la portion de la Bourgogne qui lui était échue , et persuade à Théodoric d'en faire autant de la sienne. Il fit sagement ; car il avait sujet d'appréhender que , maître d'une partie de la Bourgogne , Théodoric n'employât le secours d'Alaric , son gendre , roi des Visigoths , pour envahir l'autre. Clovis et ce dernier , trop puissants et trop voisins pour s'entr'aimer , s'observaient avec une jalousie et une défiance mutuelles. Le monarque français , plus entreprenant que son rival , fit à la fin éclater ses desseins ambitieux contre lui. La religion fut encore le prétexte de la guerre qu'il lui déclara. L'an 507 , ayant assemblé les grands de son royaume : « C'est une honte , leur dit-il , qu'un prince arien , tel que cet Alaric , roi des Visigoths , possède la meilleure partie des Gaules ». Tous en même tems lèvent les mains , et protestent qu'aucun d'eux ne se fera la barbe , qu'ils n'aient vaincu et chassé Alaric. On se met en campagne , et Clovis , la même année (507) , gagne sur Alaric une grande bataille à Vouglé , près de Champagné-Saint-Hilaire , sur le Clain , à 10 mille de Poitiers (les auteurs du tems disent *in campo* ou *campania Vocladensi*) ; il tue ce roi de sa main ; et ayant ensuite divisé son armée , il en donne une partie à Thierrî , son fils , pour aller se rendre maître de l'Albigeois , du Rouergue , du Querci et de l'Auvergne , à quoi il réussit , tandis que lui-même va faire la conquête du Poitou , de la Saintonge et du Bordelais , où il passa l'hiver. Au printems suivant , après avoir soumis la Novempopulanie , il paraît devant Toulouse , qui lui ouvre ses portes sans résistance. Il en tire le reste des trésors d'Alaric , que Gésaric , son successeur ,

n'avait pu emporter en se retirant à Carcassonne, et les fait transporter à Paris. Résolu de chasser entièrement les Visigoths des Gaules, il marche vers Carcassonne, dont il fait le siège. Son fils Thierry, auquel s'était joint Gondebaud, roi de Bourgogne, faisait cependant ses efforts pour s'emparer de la ville d'Arles. Mais il est battu et mis en fuite par le général Ibbas, que Théodoric, roi d'Italie, avait envoyé au secours de la place. Sur l'avis de cette défaite, Clovis lève le siège de Carcassonne, et repasse en Aquitaine, où il assiège la ville d'Angoulême qui se rend après avoir vu tomber comme par miracle une partie de ses murs. De-là il se rend à Tours, où il trouve les ambassadeurs de l'empereur Anastase, qui lui présentent, au nom de ce prince, le brevet du patriciat et du consulat honoraire, dont il prit les ornements dans l'église de S. Martin. Il avait fait porter la chape de ce saint à la bataille où il vainquit Alaric, et lui avait fait un vœu dont il s'acquitta sur son tombeau par de riches offrandes. Sur quoi l'on rapporte qu'il lui échappa de dire : *S. Martin sert bien ses amis ; mais il leur fait payer ses services un peu cher.* De Tours il arrive à Paris dont il fait le siège de son empire. L'année 509 répand de grandes taches sur la mémoire de Clovis. Après avoir combattu jusqu'alors pour l'intérêt des Francs, son ambition se porte sur les princes de sa nation et de son sang. Vou-
lant envahir les états de Cararic, roi des Morins, suivant Malbrancq, il lui déclare la guerre, sous prétexte qu'étant avec lui à la bataille de Soissons, donnée 23 ans auparavant, contre Siagrius, il avait attendu l'événement sans combattre. La victoire couronna cette entreprise injuste. Clovis, dans le même dessein, engage Clodéric, fils de Sigebert, roi de Cologne ou des Ripuariens, à tuer son père, et venge ensuite ce parricide en faisant assassiner Clodéric lui-même par ses domestiques dans une chasse, après quoi il s'empare de son royaume. Ragnacaire, roi de Cambrai, et Rignomer, roi du Mans, furent également les victimes de son ambition, et, en succombant à sa perfidie, ils le laissèrent maître de leurs domaines. Remarquez bien que tous ces petits rois étaient des parents de Clovis ; et c'était par cette raison même qu'il cherchait à s'en défaire, de crainte qu'après sa mort ils ne prétendissent avoir la préférence sur sa postérité ; car la couronne de France n'était point encore alors attachée, et ne le fut que long-tems après, à la primogéniture. L'an 510, les Francs et les Bourguignons reviennent devant Arles, dont ils forment le siège. Mais ils sont battus par Marobaudus, gouverneur de Marseille pour le roi Théodoric, et poursuivis jusqu'au de-là de la Durance. L'an 511, Clovis meurt à Paris au palais des Thermes, où il faisait sa résidence, le 27 no-

vembre, âgé de 45 ans, et dans la 50^e année de son règne. Le lieu de sa sépulture fut l'église de saint Pierre et saint Paul (aujourd'hui sainte Geneviève), bâtie par Clotilde, sa femme, qui lui survécut. Ce prince laissa quatre fils qui suivent, nés de son mariage, à l'exception du premier, et une fille nommée Clotilde comme sa mère et mariée, l'an 526, avec Amalaric, roi d'Espagne. Quelques-uns donnent à Clovis, pour deuxième fille, Amalberge, femme d'Hermenfroi, duc de Thuringe, ce qui paraît fort douteux.

Clovis et ses successeurs permirent aux nations qu'ils subjuguèrent de vivre conformément aux lois qu'ils trouvèrent établies parmi elles. Ainsi les Gaulois continuèrent à suivre les lois romaines ; les Visigoths, les Bourguignons, les Allemands, les Bavares leur code national, et furent jugés suivant ce code dans les tribunaux. La distribution des provinces gauloises demeura la même, dans l'ordre ecclésiastique, qu'elle avait été dressée par les empereurs. Mais dans l'ordre civil le royaume fut partagé en comtés et en duchés. Chaque cité, divisée en cantons (*Pagi*), ayant à leur tête un centenier, était gouvernée par un comte, et un nombre de cités formaient un duché, ce qui n'était cependant pas néanmoins uniforme ; car il y avait des duchés qui n'étaient composés que d'une cité, et des comtés qui n'étaient compris dans aucun duché. Quelquefois aussi le duc était inférieur au comte, et de-là vient qu'on ne faisait pas difficulté de quitter le premier titre pour prendre le second. Le duc de Toulouse devenu comte en est une preuve.

On a vu ci-devant que l'une des réformes que fit Constantin fut de séparer l'exercice du pouvoir militaire de celui du pouvoir civil. Clovis les réunit, et par un mélange de la coutume des Francs avec les coutumes romaines, il rassembla la puissance des lois et celle des armes dans la personne des ducs et des comtes. A l'égard des impositions, il les laissa subsister sur le pied qu'elles avaient été établies par les Romains, parce que son intérêt ne lui permit pas d'agir autrement. Les Francs ne se connaissaient guère en finance, et les Romains avaient porté cette science à sa perfection.

Les terres saliques étaient exemptes de toute imposition, et leurs possesseurs ne furent tenus qu'au service militaire. La personne même du franc ne fut point dispensée des dons que la nation faisait annuellement aux rois dans les assemblées solennelles, et que l'usage avait convertis en redevances.

La justice fut sommaire chez les Francs jusqu'au treizième

siècle. *Mallum* est le nom qu'on donnait au tribunal où elle se rendait ; ceux qui le composaient avec le comte ou le vicomte s'appelaient *Rachimburges* sous la première race de nos rois, et *Scabini* ou *Scavini* sous la deuxième, et bien avant sous la troisième ; et *Placitum* s'employait pour désigner chacune de leurs séances ainsi que le jugement qui en émanait.

On a prétendu que dans l'origine de la monarchie, il n'y avait point de noblesse héréditaire : « ce sont les emplois et les « titres qui ne l'étaient pas. On ne devenait pas duc, comte, « vicaire, scabin, centenier par héritage ; mais il y avait une « classe où l'on naissait avec le pouvoir de parvenir à tous ces « offices, et cette classe était celle des ingénus, qui formait dans « l'état celle de la noblesse » (M. Ledrague). Tout ce qui n'était pas du nombre des ingénus était serf. Mais il y avait trois différentes sortes de servitudes : les serfs, proprement dits ou les esclaves, étaient dans une dépendance absolue de leurs maîtres, qui pouvaient disposer de leur fortune et même, en cas d'insubordination et d'infidélité, de leur vie. C'était le servitude de corps. Les serfs attachés à la glèbe, *servi adscripti glebæ*, c'est-à-dire, attachés à un fonds de terre pour le cultiver, étaient des espèces de fermiers perpétuels, qui cultivaient pour leur compte moyennant une certaine rétribution qu'ils payaient au propriétaire. Ils faisaient partie de la terre confiée à leurs soins, de manière qu'ils ne pouvaient la quitter et qu'ils étaient vendus avec le fonds comme les bestiaux employés à le mettre en valeur. Enfin, il y avait les fiscalins, qui étaient de deux espèces ; les uns étaient serfs proprement dits du fisc royal ; les autres avaient la propriété de certains fonds dont ils pouvaient disposer sous le bon plaisir du roi (Voy. le Gloss. de du Cange au mot *Fiscus*).

Clovis et ses successeurs mérovingiens dataient communément leurs diplômes des années de leur règne, du jour, du mois, du lieu où ils les expédiaient ; à quoi ils ajoutaient quelquefois, mais très-rarement, l'indiction. Souvent aussi leurs diplômes n'avaient aucune date. Nous remarquerons encore que ces diplômes sont écrits pour la plupart sur papier d'Égypte. Clovis à la tête des siens, se qualifiait *Vir inluster*, en quoi ses successeurs de la première race l'ont imité.

THEODORIC I, OU THIERRI, ROI DE METZ.	CLODOMIR, ROI D'ORLÉANS.	CHILDEBERT, ROI DE PARIS.	CLOTAIRE I, ROI DE SOISSONS.
<p>511. THIERRI, né de Clovis et d'une concubine avant le mariage de Clovis avec Clotilde, commença, par le choix des Francs, à régner à Metz au mois de novembre 511. Il posséda, outre les provinces d'au-delà du Rhin, et les villes situées entre le Rhin et la Meuse, Reims, Châlons-sur-Marne, Troyes; et dans l'Aquitaine première, Clermont, Rodez, Cahors, Albi, avec Uzes dans la Gaule narbonnaise.</p>	<p>511. CLODOMIR, né, l'an 495, de Clovis et de Clotilde, succéda à son père dans une partie de ses états en novembre 511. Il eut dans son partage Orléans, Tours, le Bourbonnais, la partie du Berri, qui confine à l'Anvergne, Bourges la Sologne, une partie de la Beauce, Nevers, l'Auxerrois, une partie du Senonais, à l'exception de la ville de Sens, le Tonnerrois, l'Anjou, le Maine, la Bretagne orientale et la Gascogne.</p>	<p>511. CHILDEBERT, 3^e fils de Clovis et 2^e de Clotilde, successeur de son père dans une portion de la France, eut dans son lot Meaux, Paris, Senlis, Beauvais, et tout ce qui s'étendait vers l'Océan, la Lyonnaise seconde en entier, Rennes, Nantes, Vannes, la Bretagne, et quelques villes de l'Aquitaine.</p> <p>Childebert, après la mort du roi Clovis, fit construire une église à Château-Landon en Gâtinais, sur le tombeau de S. Severin (Bouquet, T. III).</p>	<p>511. CLOTAIRE, 4^e fils de Clovis et 3^e de Clotilde, né l'an 497, commença, l'an 511, à régner et jouit de Laon, de Soissons, de St. Quentin, d'Amiens, de tout le pays d'au-delà de la Somme, entre la Meuse et l'Océan, et d'une partie de l'Aquitaine.</p>

Telle est, selon le père le Coite et le père Pagi, la division du royaume de Clovis, faite entre ses enfants après sa mort. Mais il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de marquer l'étendue et de fixer les bornes de chacun de ces royaumes, parce que plusieurs des provinces et des villes qui composaient un royaume n'étaient pas contiguës, et étaient au contraire très-éloignées les unes des autres : d'ailleurs la même province était partagée quelquefois entre deux souverains. Nous voyons même des villes ainsi partagées. Childebert II répétait sur son oncle Gontran la moitié de la ville de Marseille. Paris appartenait par indivis aux quatre frères, de manière qu'aucun ne pouvait y entrer sans la permission des autres. De plus, lorsque quelqu'un de ces rois mourait sans enfants mâles, ses états étaient partagés entre ses frères, et ces nouveaux partages causent une nouvelle obscurité. On peut voir la dissertation de M. de Foncemagne (L. VIII des *Mém. de l'Acad. des Inscriptions.*) sur l'étendue du royaume de France sous la première race.

L'an 515, et non 520, Thierri envoie son fils Théodobert contre les Danois qui étaient venus par la Meuse fondre sur les Gaules : ce jeune prince taille en pièces ces barbares, tue leur roi Clochilaic, et revient triomphant. Un moderne nous donne cet événement pour la première expédition navale des Français. Les anciens chroniqueurs disent néanmoins que ce fut une affaire qui se passa sur terre, et ne font nulle mention de vaisseaux sur lesquels Thierri ou Théodobert eussent fait embarquer leurs troupes (*Voy.* Bouquet, T. V, pp. 45, 178, 520, 558).

L'an 521, Thierri aide Hermenfroï à dépouiller son frère Balderic de la partie de la Thuringe qu'il possédait. Hermenfroï, lorsqu'il n'eut plus besoin de Thierri, lui manqua de parole et refusa de partager avec lui, comme ils en étaient convenus, la portion de Baldevic.

L'an 523, Clodomir, excité par Clotilde, sa mère, à venger la mort de Chilperic, son aïeul maternel, entre à main armée dans la Bourgogne, et défait le roi Sigismond, soutenu de Godemar, son frère. Sigismond est livré à Clodomir, qui le fait jeter dans un puits avec sa femme et ses enfants.

L'an 522, la reine Clotilde, mère de Childeberr, fait bâtir une église sur le tombeau de S. Germain d'Auxerre. (*Bouquet.*)

L'an 523, Childeberr et Clotaire se joignent à Clodomir contre Sigismond, héritier de Gondchaud, coupable de la mort du père et de la mère de Clotilde. Ils défont Sigismond, et en demeurent là.

L'an 524, Thierri se joint à Clodomir, son frère, contre Godemar, roi des Bourguignons, et se trouve à la bataille de Véseronce, à 2 lieues de Vienne, vers l'Orient.

Clermonts'étant révoltée, Thierri, l'an 525, va mettre le siège devant cette ville. L'évêque S. Quintien, après avoir engagé les habitants à se sou-

L'an 524, Clodomir retourne en Bourgogne, où il est tué dans un nouveau combat donné à Véseronce, près de Vienne, contre les Bourguignons. Ceux-ci lui ayant coupé la tête, la montrent aux Français, qui prennent l'épouvante à ce spectacle, et se retirent dans leur pays. Clodomir laissa DE GONDIEUCQUE, son épouse, trois fils en bas âge, Théodovalde ou Thibault, Gonthaire et Clodoalde.

L'an 526, suivant Aimoin et d'autres anciens auteurs, Childeberr et Clotaire vont trouver Clotilde, leur mère, et lui proposent de deux choses l'une, ou d'ordonner que les trois fils de Clodomir soient rasés (ce qui était les exclure de la royauté), ou de s'attendre à les voir mis à mort; Clotilde rejette le premier parti. Clotaire furieux égorge, malgré les représentations de Childeberr, ses deux neveux, Théodovalde et Gonthaire. Mais Clodoalde, le troisième, échappe à la cruauté de son oncle par les soins de ses domestiques. Il est rasé, et va se sanctifier dans la retraite. L'église l'honore sous le nom de S. Cloud. M. de Valois

mettre, empêche le roi de la saccager et d'en détruire les murs comme il l'avait résolu.

met le massacre des enfants de Clodomir en 532 ou 533. Childeberr et Clotaire, après cette horrible exécution, partagent entr'eux les états de Clodomir.

Thierry n'avait pas oublié la mauvaise foi dont Hermenfrroi, roi de Thuringe, avait usé à son égard. Pour se venger, l'an 528, il rentre dans ce pays accompagné du roi Clotaire, son frère, livre bataille au roi de Thuringe dans le canton qu'on nomme aujourd'hui le pays d'Eichfeld, et l'oblige à prendre la fuite après un grand carnage des siens. Il cherche ensuite à faire périr Clotaire, dans la crainte vraisemblablement qu'il ne veuille partager la conquête de la Thuringe avec lui. Clotaire s'aperçoit de son dessein et se met en garde. Thierry, pour l'apaiser, lui fait présent d'un bassin d'argent, qu'il lui retire ensuite par subtilité. Cette espèce de présents était alors à la modé.

THIERRI,
ROI DE METZ.

L'an 530, Thierry ayant achevé de subjuguier la nation des Thuringiens, se fait amener Hermenfrroi, qui est précipité, par son ordre, ou peut-être par lui-même, du haut des murailles de Tolbiac, ou Zulpich. Amalberge, épouse d'Hermenfrroi, femme turbulente et ambitieuse, qui avait excité la guerre civile entre lui et Balderic, se sauve avec ses enfants en Italie chez Théodat, son frère, qui fut depuis roi des Ostrogoths.

L'an 532, Thierry, invité par ses frères à les accompagner dans leur expédition de Bourgogne, le refuse, et préfère d'aller en Auvergne, où il reprend Clermont que Childeberr lui avait enlevée sur un faux bruit qui s'étoit répandu de sa mort, et ravage le pays.

L'an 533, Thierry, pour se prémunir contre le

CHILDEBERT,
ROI DE PARIS.

L'an 530, pendant que Thierry est occupé dans la Thuringe, Childeberr tente de se saisir de l'Auvergne.

L'an 531, Childeberr, pour venger les outrages faits à sa sœur Clotilde, maltraitée par Amalaric, son époux, roi des Visigoths, fait la guerre à ce prince, et le défait près de Narbonne. Amalaric vaincu, s'enfuit à Barcelonne, où il est égorgé par ses soldats. Childeberr, chargé de butin, revient avec sa sœur qui meurt en chemin : elle est apportée à Paris, et enterrée auprès de Clovis, son père.

L'an 532, Childeberr et Clotaire font une expédition en Bourgogne, assiègent Autun, soumettent toute la Bourgogne, après avoir mis en fuite Godemar, et le partagent entre eux deux seulement. Godemar, après leur départ, rentre dans ses états.

CLOTAIRE I,
ROI DE SOISSONS.

L'an 528, Clotaire accompagne Thierry dans son expédition contre les Thuringiens. Ils mettent en déroute l'armée que le roi Hermenfrroi leur oppose, et l'obligent lui-même à prendre la fuite. Dans le partage qu'ils firent des dépouilles, Clotaire a dans son lot Radegonde, fille de Berthaire, qu'Hermenfrroi, son frère, avait assassiné. Il emmène avec lui cette princesse, âgée pour lors de dix ans, et l'envoie dans la ville d'Athies en Vermandois, pour y être élevée. Clotaire, jaloux de la gloire que Thierry acquiert par ses conquêtes, et appréhendant ses embûches, s'unit contre lui avec Childeberr. Tous deux travaillent de concert à faire soulever les Auvergnats, sujets de Thierry, apprenant ainsi aux peuples à manquer de soumission à leurs souverains.

ressentiment de Clotaire, fait alliance avec ce même Childeberr; mais bientôt

ils se brouillent, et les ôtages, donnés de part et d'autre, sont réduits en servitude.

Du nombre de ceux de Childebert, était Attale, neveu de S. Grégoire, évêque de Langres, qui fut emmené à Trèves, et mis au service d'un bourgeois de cette ville qui le fit son valet d'écurie. Mais Léon, cuisinier de S. Grégoire, s'étant rendu à Trèves, vint à bout de délivrer Attale par adresse, et de le ramener à son oncle. (*Greg. Turon.*)

Théodebert, fils de Thierry, déjà célèbre par sa valeur, entreprend une expédition contre les Visigoths, et reconvre sur eux le Rouergue, le Gévaudan, le Velay et l'Albigeois, qu'ils avaient envalhis.

L'an 554, Thierry meurt, après un règne de vingt-trois ans ou environ, et laisse ses états à son fils Théodebert. Il avait épousé en secondes noces, l'an 522, SUAVÉGOTTE, fille de Sigismond, roi de Bourgogne. Ceux qui lui donnent pour seconde femme Théodéchilde se trompent; elle était sa fille, et fonda à Sens le monastère de S. Pierre-le-Vif (*de Vico*), après avoir été répudiée par Radigis, roi des Varves, son second époux, dont elle était en même tems belle-mère par son premier mariage avec Herrugiskel, père de ce prince. Ce fut sous le roi Thierry que fut rédigée à Châlons la loi des Ripuaires, semblable en plusieurs points à la loi salique dont elle diffère en d'autres. On appela Ripuaires, selon du Cange, les Francs qui habitaient entre le Rhin et la Meuse, tels que les Gueldrois, les Luxembourgeois, etc.

THÉODEBERT, ROI DE METZ.

L'an 534, THÉODEBERT, successeur de Thierry, son père, est établi sur son trône par ses vassaux, malgré l'opposition de ses oncles. Il se joignit cependant à eux dans leur seconde expédition en Bourgogne, et eut part au partage qu'ils firent de ce royaume (*Voyez Godemar, roi de Bourgogne.*).

L'an 535, l'empereur Justinien envoie une ambassade aux rois des Français, avec de grands présents, pour les engager à se joindre à lui contre les Ostrogoths; ce qu'ils lui promettent.

L'an 534, Childebert et Clotaire voyant Thierry, leur frère, à l'extrémité, se concertent pour démembrer ses états après sa mort, tandis que Théodebert, son fils, s'amuse en Auvergne. Théodebert, qui revient, les empêche d'exécuter leur dessein.

Childebert et Clotaire, avec Théodebert, leur neveu, attaquent Godemar, roi des Bourgnions, le défont, se rendent maîtres de toute la Bourgogne, qu'ils partagent entre eux, et éteignent entièrement ce royaume. Les auteurs varient beaucoup sur le tems des expéditions des rois francs en Bourgogne.

L'an 536, Vitigès, successeur de Théodat, roi des Ostrogoths, exécute le traité que Théodat avait fait l'année précédente avec les rois des Français; il leur envoie deux mille livres pesant d'or, et leur cède tout ce que les Ostrogoths possédaient dans les Gaules, c'est-à-dire, la Narbonnaise seconde, la moitié de la Viennoise, et presque toute la province des Alpes maritimes; par ce moyen les Français furent maîtres de toutes les Gaules, à la réserve de la Septimanie, qui resta aux Visigoths jusqu'au VIII^e siècle.

L'intérêt était le seul lien qui unissait entre eux les princes français, et l'ambition souvent les divisait.

L'an 557, Childebert et Théodebert arment contre Clotaire, qui faisait le ravage dans les états du premier. Trop engagé pour reculer, Clotaire est forcé de se retrancher dans une forêt, d'où il lui est impossible, suivant les apparences, de s'échapper. Un orage qui survient et qu'on attribue aux prières de sainte Clotilde, épouvante ses ennemis. Ils lui envoient faire des propositions de paix qu'il n'a garde de refuser.

THÉODEBERT,

ROI DE METZ.

L'an 538, Théodebert donne dix mille hommes de troupes auxiliaires, nom de Français, mais de Bourguignons, à Vitigès, roi des Ostrogoths, qui, avec ce secours, assiège et prend Milan. La garnison de cette grande ville est faite prisonnière, 300 mille hommes de la bourgeoisie sont égorgés, et les femmes données aux Bourguignons pour prix de leurs services.

L'an 539, Théodebert, à la tête d'une armée de Français, entre en Italie où il était attendu avec un égal empressement par l'armée de Justinien et par celle de Vitigès, campées près de Tortone, à peu de distance l'une de l'autre, et disposés à se livrer bataille. Mais il trompe également leurs espérances. Etant tombé

CHILDEBERT,

ROI DE PARIS.

L'an 539, Childebert règne dans la ville d'Arles. Il donne le fisc de Nantuil, dans le Côtentin, à S. Marcoul, qui bâtit un monastère en ce lieu. Le fisc n'était pas encore inaliénable, et ne le fut que très-long tems après.

CLOTAIRE,

ROI DE SOISSONS.

L'an 538, Clotaire épouse RADEGONDE, sa captive, plus épris de sa beauté que de sa vertu.

L'an 539, Clotaire (on ne sait par quel motif) fait irruption sur les terres de Childebert. Mais se trouvant à forces égales, ils font bientôt la paix.

THÉODEBERT,
ROI DE METZ.

d'abord sur les Ostrogoths, il enlève leur camp et les met en déroute; après quoi il en vient aux mains avec les Romains, qu'il oblige de se retirer en Toscane, ravage la Ligurie et l'Emilie, pille et détruit Gènes, et revient d'Italie chargé de déponilles. Les historiens ajoutent que la plus grande partie de son armée y périt de maladie.

L'an 546, Bueclin, général de Théodebert, passe en Italie avec une puissante armée, s'empare de plusieurs châteaux en ce pays, et pénètre l'année suivante en Sicile, où il fait de grands progrès. Totila, roi des Goths, demande la paix à Théodebert, en lui offrant des conditions avantageuses, qu'il accepte. Ce dernier pensait alors à se venger de Justinien, qui avait en l'audace de se donner le titre de Français, comme s'il eût vaincu les

Français. Pour le contre-carrier, il prit, à l'exemple de Clovis, son aïeul, la qualité d'auguste, qu'on voit encore aujourd'hui sur quelques-unes de ses monnaies. Son ressentiment ne se borna point là; il avait dessein de porter la guerre en Thrace et d'aller assiéger Constantinople; mais tandis qu'il fait ses préparatifs pour cette entreprise, il est blessé mortellement à la chasse en poursuivant un taureau sauvage. Sa mort arriva 37 ans après celle de Clovis, suivant Grégoire de Tours, la septième année après le consulat de Basile, indiction xi, selon Marius d'Avenche, toutes époques qui se rapportent à l'an de J.-C. 548. Théodebert avait épousé, du vivant de son père, VISIGARDE, fille de Wacon, roi des Lombards, qu'il répudia, l'an 535, pour prendre DEUTERIE, dame de Cabrières, en Auvergne, et d'une illustre famille romaine. Il se sépara d'elle ensuite, l'an 542, pour reprendre sa première femme. Théodebert, outre le fils qui suit, laissa deux filles, Bertoare et Regintrude. Après la mort de ce prince, les Francs lapidèrent, dans Trèves, son ministre Parthénus, à cause des impôts excessifs qu'il avait levés sur eux.

CHILDEBERT,
ROI DE PARIS.

L'an 542, Childebert et Clotaire réunissent leurs troupes et les conduisent en Espagne contre les Visigoths. Après avoir pris Pampelonne, Calahorra, et quelques autres villes, ils assiègent Saragosse; mais par respect pour S. Vincent, dont on leur donne l'étoile, ils lèvent le siège. Cependant Teudis, roi des Visigoths, envoie contre eux Teudegésile avec des troupes. Ce général coupe la retraite aux rois des Français, et détruit une partie de leur armée. Childebert passe à son retour par Alacon et par Châlons, portant la relique de S. Vincent que ces deux églises prirent alors pour titulaire et pour patron.

Childebert commence, environ l'an 543, l'église de S. Vincent à Paris, pour y placer l'étoile de ce saint qu'il avait apportée d'Espagne.

L'an 545, (selon d'autres 543 ou 544), sainte Clotilde meurt à Tours, où elle vivait depuis longtemps dans la retraite. Son corps est transporté à Paris, et inhumé à côté de Clovis, son époux, dans l'église de S. Pierre et S. Paul, aujourd'hui sainte Gèneviève.

CLOTAIRE,
ROI DE SOISSONS.

L'an 544, Radegonde se sépare de Clotaire, et se consacre entièrement à Dieu dans un monastère qu'elle fait bâtir à Poitiers. Deux choses la déterminent à prendre ce parti, la vie dissolue de Clotaire, et la mort de son frère que ce prince avait fait tuer. Ce fut S. Médard, évêque de Noyon, qui donna la voile à Radegonde sans le consentement de son époux. Voyez les difficultés qu'on forme dessus dans Bollandus (T. III, d'août, p. 51).

THÉODEBALDE, OU THIBAUD, ROI DE METZ.

L'an 548, THÉODEBALDE, fils de Théodebert et de Deuterie, succède à son père. Cette même année l'empereur Justinien confirme au roi des Français la cession que les Ostrogoths leur avaient faite des terres qu'ils possédaient dans les Gaules, à condition qu'ils n'iront pas plus loin (Laccari). Ceux qui mettent cette confirmation en 540 avec l'abbé Dubos, ignorent ou ne font pas attention qu'Auxanius, promu l'an 545 à l'évêché d'Arles, ayant demandé le *pallium* au pape Vigile, ce pontife répondit qu'il ne pouvait le faire sans avoir prévenu l'empereur, et que l'année suivante il le lui envoya à la réquisition du roi Childébert et du consentement de l'empereur Justinien (Saxi, *Hist. prim. Eccl. Arlat.*, p. 110).

L'an 551, Justinien députe Léonce vers Théodebalde, pour le prier de joindre ses forces aux siennes contre Totila et les Ostrogoths, et pour lui redemander les places dont Théodebert, son père, s'était emparé. Théodebalde renvoie Léonce, et députe, vers Justinien, Luidard, avec trois autres, qui, étant arrivés à Constantinople, terminent l'affaire pour laquelle ils étaient venus, et conviennent d'une trêve. L'an 552, Théodebalde est sollicité par Tétrias, roi des Ostrogoths, de se joindre à lui; mais les Français voulaient se rendre maîtres de l'Italie, sans s'engager dans aucune alliance. Bucélin et Leutharis, son frère, partent de nouveau pour l'Italie à la tête de soixante-dix mille hommes. Le patrice Narsès oppose en vain des troupes à leur passage; ils marchent vers Rome, en faisant par-tout le dégât. Arrivés dans le *Sammium*, ils se séparent. Bucélin pénètre par la Campanie jusqu'au détroit de Messine, tandis que Leutharis ravage la Lucanie et l'Abruzze. Celui-ci, maltraité par la garnison de Pézaro, reprend la route d'Allemagne par où il était venu. Son armée est arrêtée sur les bords du lac de Garde, entre Vérone et Trente, par une maladie contagieuse qui l'enlève avec une partie des siens. Bucélin, vers le même tems, revenu sur ses pas, est attaqué par Narsès sur les bords du Volturne, ou du Casilin, près de Capoue. Son armée est taillée en pièces, et lui-même périt dans le combat. Durant ces exploits, l'an 555, Théodebalde meurt sans enfants, n'ayant régné que six ans et quelques mois. Il avait épousé WALDRADE, sœur de Wisigarde, première femme du roi Théodebert, son père, toutes deux filles de Wacon, roi des Lombards, et par conséquent le père et le fils étaient en même tems beau-frères. Les états de Théodebalde passent à Clotaire, son grand-oncle.

CHILDEBERT, ROI DE
PARIS.CLOTAIRE, ROI DE SOIS-
SONS.

L'an 555, Childebert donne retraite à Cramne, fils rébelle de Clotaire, et fait un traité avec lui, après l'avoir fait jurer sur le tombeau des martyrs que jamais il ne se reconcilierait avec son père.

L'an 556, Childebert entre dans la Champagne rémoise, et la pille entièrement, tandis que Clotaire fait la guerre aux Saxons.

Childebert et Clotaire vers ce tems donnent une édition authentique de la loi salique, qui était proprement la loi des Francs. Il est douteux si c'est ici la première rédaction ou la réformation de cette loi. Ce qui est certain, c'est que les Francs, avant qu'ils eussent passé le Rhin, avaient une espèce de droit coutumier, puisqu'il est dit dans la préface de la loi salique, qu'on y abolit tout ce qui ressentait le paganisme dans les anciennes coutumes des Francs. Cette loi est intitulée, *Pactum Legis Salicæ*, ce qui montre qu'elle fut publiée avec le consentement exprès de la nation.

L'an 558, le roi Childebert termine le cours de sa vie le 25 décembre après un règne de 48 ans, et a sa sépulture dans l'église de S. Vincent, qu'il avait fondée. Ce prince ne laissa que deux filles de la reine ULTROGOTHE, sa femme. Childebert avait de l'humanité, du courage, de la religion, mais peu de talents et encore moins de politique.

Il faut distinguer trois commencements de règne dans Childebert : le premier à Paris l'an 511 ; le second à Orléans en 526 ; le troisième en Bourgogne l'an 534.

L'an 555, contraint par ses soldats, Clotaire livre bataille aux Saxons ; il est défait et demande la paix.

Il envoie ses fils, Caribert et Gontran, contre Cramne, leur frère, qui, ayant levé l'étendard de la révolte, dévastait, avec des troupes qu'il avait rassemblées, les états de son père. Cramne assiège et prend Châlons-sur-Saône.

L'an 558, Clotaire s'empare des états et des terres de Childebert, son frère, mort sans enfants mâles, et envoie en exil Ultrogotthe, sa veuve, avec ses deux filles, Crothberge et Crotsinde. Ces états lui appartenaient par une loi fondamentale de la monarchie française. Agathias, auteur grec du VI^e siècle, dit, après avoir rapporté la mort de Childebert : *Clotaire hérita seul de toute la monarchie, à l'exclusion de ses nièces, la coutume étant parmi les Francs que les femmes ne succèdent point au trône.*

Childebert et Clotaire sent les

premiers rois de France qui aient fait battre de la monnaie d'or. L'empereur Justinien consentit qu'elle fût reçue par tout l'empire dans le commerce, comme celle qui était frappée à son image.

CLOTAIRE I, SEUL MAÎTRE DE LA MONARCHIE FRANÇAISE.

L'an 558, Clotaire, devenu maître de toute la monarchie française après la mort de Childeberr, vient établir sa résidence à Paris. L'an 559, Cramne se révolte une seconde fois contre son père, et s'enfuit auprès de Conobre, comte de Bretagne.

L'an 560, Clotaire fait marcher des troupes contre Cramne et Conobre. Ce dernier est tué dans le combat. Cramne, ayant été pris après la bataille, est condamné à mort par son père. Des soldats, exécuteurs de ce jugement, l'attachent sur un banc; et après l'avoir étranglé mettent le feu à la maison où cette scène affreuse s'était passée. La femme et les filles de l'infortuné prince, qu'elles n'avaient point quitté, sont surprises par les flammes, tandis qu'elles baignent son corps de leurs larmes, et réduites en cendres avec lui (*Greg. Tur.*, L. IV, c. 20).

L'an 561, Clotaire vient à Tours au tombeau de S. Martin. La fièvre, à son retour, lui prend dans la forêt de Guise en chassant; de là il vient à Compiègne, où il meurt après le 10 novembre. En mourant il dit: « Ah! combien est donc grand ce « roi du ciel qui dispose ainsi de la vie des plus grands rois »! *Uva uva! quam magnus est Rex ille cœlestis qui sic humiliat sublimes terræ Reges* (*Aimoin Flor. de Gest. Franc.*, L. 2)! Cet homme, dit M. Gaillard, se faisait une assez haute idée d'un roi de Soissons ou de Paris. Il avait régné 50 ans. Son corps fut porté à Soissons, et enterré dans l'église de S. Médard, qu'il avait commencée et que Sigebert, son fils, acheva. Clotaire laissa quatre fils qui suivent, et une fille. Les quatre fils de Clotaire partagèrent entre eux ses états, à peu près comme avaient fait les enfants de Clovis. Il eut six femmes, selon les uns, ou seulement cinq, suivant les autres; GONDIEUQUE, veuve de Clodomir; RADEGONDE, morte l'an 587, le 15 août; INGONDE, mère de Chéribert, de Gontran, de Sigebert et de Clodovinthe, femme d'Albouin, roi des Lombards (MM. de Sainte Marthe prétendent qu'Ingonde est la même que Gondieuque); ARIGONDE, sœur d'Ingonde et mère de Chilpéric et de Chunsène morte avant son père; UNSCINE, ou GONSINDE, mère de Cramne, de Blichilde et de Clotesinde; et WALDETRADF, fille de Wacon, roi des Lombards, et mère d'Ingonde et d'Ingeltrude, qui ne survécurent pas à leur père.

CARIBERT,
OU **CHEREBERT,**
ROI DE PARIS.

L'an 561. **CARIBERT**, après la mort de Clotaire, son père, enlève ses trésors qui étaient à Paris. Ses frères irrités de ce procédé, le chassent. Il fait sa paix avec eux, et obtient son rappel. Ce prince a dans son partage le royaume de Paris, tel qu'en avait joui d'abord son oncle Chilpéric, avec le Querci, l'Abigeois, et la partie de la Provence comprise entre la Durance et la mer.

GONTRAN,
ROI D'ORLÉANS ET
DE BOURGOGNE.

L'an 561, **GONTRAN**, devenu par son lot, roi d'Orléans et de Bourgogne, fait sa résidence tantôt à Châlons-sur-Saône tantôt à Lyon. Ses états étaient composés de l'ancien royaume d'Orléans, tel que Clodomir l'avait possédé, du royaume de Bourgogne, du Vivarais, et des pays situés entre le Rhône et la Durance.

SIGEBERT I,
ROI DE METZ.

L'an 561, **SIGEBERT I** commence à régner à Metz, et consacre les prémices de son règne par le rappel de S. Nizier, évêque de Trèves, que Clotaire, son père, avait envoyé en exil.

Les Austrasiens s'étant rassemblés pour l'élection d'un maire du palais, se réunissent en faveur du duc Chroddin, homme de cœur, et craignant Dieu. Sur son refus et par son conseil ils élisent Gogon. Le lendemain Chroddin va

CHILPÉRIC,
ROI DE SOISSONS.

CHILPÉRIC commence à régner, l'an 561, à Soissons. Il avait voulu avoir Paris; ses frères s'y étaient opposés. Il imposa de grands tributs, qui rebutèrent la plupart de ses sujets, et les obligèrent d'abandonner leurs possessions.

le trouver, accompagné des grands du palais, et lui passant le bras au cou, il lui annonce que le roi et la nation l'ont élu comte du palais, *Comitem Domus Regiæ*. Tous les assistants applaudissent à ce noble choix, et proclament Gogon maire du palais. *Majorem Domus Regiæ* (*Frédeg. c. 27.*). Comte et maire du palais étaient donc alors la même chose. Le maire du palais, dans son origine, n'était que l'intendant de la maison royale, et il y en avait autant que nos rois avaient de palais. De premier domestique du roi, le maire devint premier officier du royaume.

L'an 562, **Sigebert** taille en pièces les Abares, horde de Huns, qui avaient fait une irruption dans les Gaules.

L'an 564, **Sigebert** se saisit de Soissons, prend Théodebert, fils de Chilpéric, défait et chasse Chilpéric lui-même, et recouvre les villes qui

L'an 562, tandis que **Sigebert** est occupé à repousser les Abares, **Chilpéric** se jette sur ses états, et lui enlève Reims, avec d'autres villes.

L'an 564, **Chilpéric** est battu et mis en fuite par **Sigebert**, qui reprend ensuite les villes que ce prince lui avait prises. Mais il a la géné-

CARIBERT.	GONTRAN.	SIGEBERT.	CHILPERIC.
<p>L'an 567, Caribert meurt après avoir régné environ six ans. Aimoin, et l'auteur des Gestes des Français, mettent sa mort et sa sépulture à Blaye. Grégoire de Tours, plus digne de foi, place l'une et l'autre à Paris. Caribert laissa seulement trois filles qu'il eut de la reine INGOBERGE morte en 589; savoir: Berthe, ou Editberge, qui épousa le roi de Kent, en Angleterre, Bertofelde et Crodielda, religieuses, l'une à Tours, l'autre à Poitiers. Il avait</p>	<p>L'an 565, Gontran épouse AUSTREGILDE, ou BOBILE.</p> <p>L'an 566, ou, selon d'autres, 570, Gontran défait Sigebert, qui lui avait enlevé la ville d'Arles. Il lui enlève à son tour la ville d'Avignon, qu'il lui rendit ensuite par un traité de paix.</p>	<p>lui avaient été enlevés.</p> <p>L'an 566, il épouse BRUNEHAUT, si célèbre dans l'histoire de France, qu'il avait envoyé chercher en Espagne par Gogon, son nourricier, maire du palais d'Austrasie. Elle était fille puinée d'Athanagilde, roi des Visigoths.</p> <p>L'an 567, retour de Varinaire et de Firmin, qui avaient été députés l'année précédente à l'empereur Justin par Sigebert.</p>	<p>rosité de lui rendre Scissons, après s'en être emparé.</p> <p>Par complaisance pour Frédégonde, sa concubine, Chilpéric répudie sa femme légitime, appelée AUDOVÈRE, dont il avait eu trois fils et une fille.</p> <p>L'an 567, Chilpéric épouse GALASAINTE, fille aînée d'Athanagilde. Frédégonde accable d'outrages cette princesse.</p> <p>L'an 568, Galasainte est trouvée morte dans son lit; Frédégonde est soupçonnée de l'avoir fait étrangler. Chilpéric confirme ce soupçon, en épousant FRÉDÉGONDE.</p>
		<p>L'an 568, les Abares, soutenus des Thuringiens, s'étant jetés de nouveau sur la Bavière et la Franconie, Sigebert accourt avec son armée pour les repousser. Abandonné des siens, il est battu et pris dans une bataille par le roi des Abares. Le vainqueur, charmé de la bonne grâce et de la fermeté de son pri-</p>	

CARIBERT.

répudié Ingerberge pour épouser successivement les 2 filles qui la servaient, MAROTÈVE et MÉROFLÈDE, que Dieu enleva peu de tems après, avec un fils, le seul fruit de ces deux mariages. Il prit ensuite pour 4^e femme TRUDEGILDE, ou THÉODECHILDE, que Gontian reléqua dans un monastère d'Arles, après lui avoir enlevé ses trésors.

GONTRAN.

L'an 572, grande victoire remportée par le patrice Mommole sur les Lombards qui avaient pénétré dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Savoie et le Dauphiné. (V. les rois et ducs de Bourgogne.)

SIGEBERT.

sonnier, lui rend, avec la liberté, ses équipages. et lui offre la paix avec son amitié. Peu de jours après, Sigebert lui marque sa reconnaissance par un grand convoi de vivres dont les Abares avaient un besoin extrême.

CHILPÉRIC.

L'an 572, Chilpéric envoie Clovis, son fils, avec le duc Didier, pour faire le dégât sur les terres de Gontran. Mais ils sont battus et mis en fuite par le patrice Mommole.

GONTRAN,
ROI D'ORLÉANS
ET DE BOURGOGNE.

L'an 573, Gontran assemble les évêques à Paris, pour appaiser le différent qui était entre Sigebert et Chilpéric, mais sans succès. Ces prélats écrivent une lettre synodique à Sigebert, pour le détourner de prendre la défense de Promotus, que Gilles, évêque de Reims, avait ordonné évêque de Châteaudun.

SIGEBERT I,

ROI DE METZ.

L'an 573, Sigebert arme contre Chilpéric à la sollicitation de Brunehaut, sa femme, pour venger la mort de Galasuite, sœur de cette princesse.

L'an 574, S. Germain, évêque de Paris, exhorte, mais en vain, Brunehaut à dissuader Sigebert de faire la guerre à Chilpéric. Sigebert fait venir à son secours des troupes d'au-delà du Rhin et fait ensuite un traité avec

CHILPÉRIC,

ROI DE SOISSONS.

L'an 573, Théodebert, deuxième fils de Chilpéric, envoyé par son père contre Sigebert, se rend maître de plusieurs villes de Neustrie, et met sous contribution la Touraine, le Poitou, le Limosin, le Quercy, ravage l'Aquitaine, et pille leurs monastères (Bouquet, t. III, pp. 71-212).

L'an 574, conférence, ménagée par des personnes sages, entre les trois monarques, Gontran, Chilpéric et Sigebert, dans l'église de S. Loup de Troyes. Ils s'entre frappent dans la main en signe de réconciliation. Mai.

GONTRAN.

L'an 575, Gontran, après avoir fait un traité de paix avec Sigebert, le rompt pour envoyer du secours à Chilpéric.

SIGEBERT I.

Chilpéric et Gontran, qui avait voulu d'abord s'opposer à ces troupes.

L'an 575, la guerre civile recommence entre Sigebert et Chilpéric; les églises sont plus affligées, dit Grégoire de Tours, que sous la persécution de Dioclétien. Sigebert envoie les ducs Godégisèle et Gontran au delà de la Loire contre Théodebert, fils de Chilpéric. Il vient lui-même faire le dégât jusqu'aux portes de Paris, en chasse Chilpéric et le poursuit jusqu'à Tournai. Tandis qu'il assiège cette place, il est reconnu roi par tous les Neustriens, qui abandonnent Chilpéric. Mais étant allé à Vitri sur la Scarpe, entre Arras et Douai, pour y recevoir les hommages des Neustriens, il est assassiné, comme on l'élevait sur le pavois, par deux domestiques de Frédégonde, laissant un fils, qui suit, avec deux filles, Ingonde, mariée, l'an 580, au prince Hermenégilde, fils de Lenvigilde, roi des Visigoths, et Clodoswinde. Sigebert était dans la quatorzième année de son règne, et la quarantième de son âge. Son corps inhumé d'abord au village de Lambres, voisin de Douai, fut depuis transporté à S. Médard de Soissons, où l'on voit encore aujourd'hui sa statue sur son tombeau.

CHILPÉRIC.

peu de tems après Chilpéric et Sigebert forment le dessein de tuer Gontran (*Chron. Vîrdun*).

L'an 575, Chilpéric, de nouveau brouillé avec Sigebert, envoie son fils Théodebert ravager les états de ce prince, situés au delà de la Loire, tandis que lui-même va faire le dégât dans la Champagne. Théodebert engage témérairement une bataille où il périt avec une partie de son armée. Son corps est levé par le duc Arnoul, qui le porte à Angoulême où il est inhumé. Chilpéric cependant, poursuivi par Sigebert, est réduit à s'aller enfermer dans Tournai. Il est aussitôt assiégé, et n'ose en sortir que lorsqu'il apprend que des meurtriers, apostés par sa femme, l'ont délivré de Sigebert.

Chilpéric, après l'assassinat de Sigebert, vient à Vitri, le cœur rempli d'une joie mêlée de fureur. Il fait éclater la première de ces deux passions au milieu des larmes que les Austrasiens versaient sur le bon maître qu'ils venaient de perdre. Il immole à la seconde Régila, l'un des favoris de Sigebert. Nous épargnons au lecteur le récit du supplice affreux qu'il lui fit subir. De Vitri, s'étant rendu à Paris, il envoie la reine Brunehaut prisonnière à Rouen, et relégué les deux filles de cette princesse à

Meaux : mais le fils de Sigebert lui échappe par l'adresse d'un fidèle serviteur qui l'enleva furtivement dans une corbeille.

CHILDEBERT, ROI DE METZ, ou D'AUSTRASIE.

575. CHILDEBERT, né l'an 570 de Sigebert et de Brunehaut, était à Paris avec sa mère et ses sœurs, lorsqu'on y apprit la mort de son père. On y vit bientôt arriver Chilpéric, que le desir d'arrêter toute la famille de Sigebert y attirait. Il en voulait surtout à l'héritier de ce prince. Mais le duc Ansoald, ou Gundoald, eut l'adresse d'enlever furtivement Childebert et de le transporter à Metz. Il y fut solennellement proclamé roi du consentement, dit Grégoire de Tours, des nations sur lesquelles Sigebert avait régné. On établit un conseil composé des principaux seigneurs d'Austrasie, pour gouverner pendant la minorité de ce prince.

GONTRAN,
ROI D'ORLÉANS
ET DE BOURGOGNE.

L'an 576, les Lombards, conduits par trois de leurs ducs, font irruption dans les Gaules, et désolent la province d'Arles. Le général Mommole vient à leur rencontre, les taille en pièces dans deux batailles, et oblige ceux qui étaient échappés à s'en retourner.

L'an 577, Gontran ayant perdu ses deux fils, Clotaire et Clodomir, et n'ayant plus que deux filles, Clodeberge et Clotilde, adopte son neveu Childebert et le fait asseoir sur son trône, en lui disant : *Que nos intérêts soient communs, que le même bouclier nous couvre, que la même lance nous défende à l'avenir.* Gontran envoie son général Mommole pour soutenir ce jeune prince. Clovis, fils de Chilpéric, et le général Didier, sont battus par Mommole près de Limoges.

CHILDEBERT,
ROI DE METZ
OU D'AUSTRASIE.

L'an 576, Soissons fut pris par les seigneurs de Champagne, et repris par Chilpéric après une bataille qu'il gagna sur eux.

CHILPÉRIC,
ROI DE SOISSONS.

L'an 576, Mérovée, envoyé par Chilpéric, son père, en Poitou pour conquérir cette province sur Childebert, arrive à Tours, d'où, après avoir congédié ses troupes, il tourne vers le Mans pour voir Audovère, sa mère, enfoncée dans un couvent de cette ville, et de là se rend à Rouen, où il épouse la reine Brunehaut, sa tante. Chilpéric à cette nouvelle vole à Rouen, d'où il ramène son fils avec lui, laissant dans cette ville Brunehaut sous bonne garde; mais quelque tems après, il la renvoie aux Austrasiens qui la redemandaient avec menaces.

Brunehaut envoie une armée pour enlever Frédégonde, avec sa famille, à Soissons. On impute à Mérovée cet acte d'hostilité qui fut sans succès, le duc Godin, chargé de cette expédition, y ayant été tué.

L'an 577, Chilpéric fait ordonner prêtre Mérovée, et le confine à l'abbaye de S. Calais, d'où il se sauve à Tours, et delà au pays des Morins. On le poursuit. Renfermé dans une métairie, par la trahison des habitants de Terouanne, il se fait donner la mort par Gaillène, son ami.

GONTRAN.

L'an 580, Gontran perd sa femme AUSTRIGILDE au mois de septembre. En mourant, elle pria son époux de faire enterrer avec elle ses deux médecins, dont elle était persuadée que le traitement avait causé sa mort. Gontran eut la faiblesse de le promettre, et la cruauté de tenir parole. M. Panlet, dans son Histoire de la Petite-Vérole, prétend que ce fut cette maladie qui emporta la reine Austrigilde, et attribue à la même eau la mort de Dagobert et de Chlodobert, deux fils de Chilpéric et de Frédégonde. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'alors cette maladie, originaire de l'Arabie ou de l'Égypte, était déjà connue en Europe. Marius d'Avenche, écrivain du VI^e siècle, en est un garant hors de soupçon. Dans sa Chronique, à l'an 570, il dit positivement qu'en cette année une maladie violente, qui consistait dans un cours de ventre et la petite-vérole, ravagea la France et l'Italie. *Hoc anno morbus validus cum profluvio ventris et variola Italiam Galliamve afflixit.* Remarquez que cet auteur est le premier qui ait employé le mot *variola*.

L'an 581, le général Mommoie quitte le parti de Gontran, et se retire à Avignon. Gontran est attaqué tout-à-coup par Childebert, son fils adoptif, et par Chilpéric. Guerre sanglante entre ces princes.

on l'a dit, amenée d'Espagne à son époux. La même année Childebert, ligué avec Chilpéric contre Gontran, lui demande la moitié de Marseille. Le duc Gondulfe, lieutenant de Childebert, se rend maître de cette ville par artifice.

L'an 582, Gontran Boson en Austrasie, le patrice Mommoie en Bourgogne, et le duc Didier en Neustrie, conspirent pour se donner un nouveau maître. Ils jettent les yeux sur Gondovalde, ou Gondebaud, qui se disait fils de Clotaire, mais que ce prince n'avait pas voulu reconnaître. Il paraît néanmoins qu'il était son fils naturel. Gondovalde s'était retiré à Constantinople. Gontran Boson va le chercher et

CHILDEBERT.

L'an 580, Childebert donne sa sœur Ingonde en mariage à Herménégilde, fils du roi Léovigilde ou Leuvigilde.

L'an 581, mort de Gontran, maire du palais d'Austrasie (*Gregor. Turon.*). C'est faussement que l'abrégiateur de Grégoire de Tours et Aimoin disent qu'il fut mis à mort sous le règne de Sigebert par les intrigues de Brunehaut, qu'il avait, comme

CHILPERIC.

L'an 580, le royaume de Soissons est affligé d'une maladie épidémique. Chilpéric en est attaqué et en relève; mais incontinent Dagobert et Chlodobert, deux fils qu'il avait de Frédégonde, tombent dangereusement malades. Chilpéric, pour apaiser le ciel, jette au feu, par le conseil de Frédégonde, les livres des impôts qu'il levait tyranniquement sur les hommes libres comme sur les serfs. Ce sacrifice ne sauve pas les enfants; ils meurent. Furiense de leur perte, Frédégonde s'en prend à Clovis, son beau-fils, qu'elle fait périr avec Audovère, sa mère (*Gregor. Turon.*). Basine, fille d'Audovère, est confinée à Sainte Croix de Poitiers.

L'an 581, Chilpéric enlève plusieurs villes à Gontran, contre lequel il s'était ligué avec Childebert.

L'an 582, Chilpéric forme le dessein de faire une irruption dans le royaume de Gontran, et en est détourné par le conseil de gens sages. Il lui naît un fils; et à l'occasion de cette naissance,

GONTRAN.

CHILDEBERT.

CHILPÉRIC.

L'amène à Marseille. Mommoles et Didier, à son arrivée, se déclarent pour lui, mais le dernier moins ouvertement. De Marseille il se rend à Avignon, et de là se retire dans une île adjacente à la Provence, où il reste jusqu'à la mort de Chilpéric.

L'an 583, les ducs Berulf, Didier et Bladaste, généraux de Chilpéric, attaquent le Berry, sujets de Gontran. Ceux-ci battent Didier à Châteaumeillan; Gontran taille en pièces l'armée de Chilpéric près de Melun: ils font ensuite la paix.

L'an 584, Gontran accorde aussi la paix à son neveu Childebert, et pour la rendre durable, il lui cède la moitié de la ville de Marseille; mais la discordance renaît bientôt entre eux à l'occasion de la mort du roi Chilpéric, arrivée cette année. Chilpéric ne laissant qu'un fils mineur, la régence du royaume de Soissons fut donnée à Gontran, qui vint promptement à Paris avec une armée. Il corrigea tout le mal que Chilpéric avait fait, et ordonna à Frédégonde de se retirer à Rueil. Etant de retour à Châlons-sur-Saône, il fait une recherche exacte des auteurs de la mort de Chilpéric.

L'an 583, Childebert députa Gilles, évêque de Reims, vers son oncle Chilpéric, pour renouveler l'alliance avec lui. Gondulfe fait lever le siège d'Avignon à Gontran Boson, qui, pour faire sa paix avec le roi Gontran, après avoir tenu le parti de Gondovalde, avait promis de lui livrer le général Mommoles, retiré dans cette place.

L'an 584, Childebert, sur la nouvelle de la mort de Chilpéric, se hâte de venir à Paris, et y arrive peu de jours après Gontran; mais les Parisiens refusent de le recevoir. Il envoie des ambassadeurs à Gontran dont ils sont mal accueillis; il en envoie d'autres, et lui demande Frédégonde pour la faire punir. La même année, il mène en Italie une armée contre les Lombards, à la sollicitation de l'empereur Maurice, qui lui avait envoyé cinquante mille sous d'or pour cette expédition. Les Lombards, à son arrivée, se renferment dans leurs villes. Après avoir fait le dégât dans la campagne, il se laisse gagner

par les magnifiques présents qu'Aulharis, roi des Lombards, lui envoie sous promesse de les continuer par forme de tribut, fait la paix avec lui, et se retire enrichi de l'or des Lombards et des Grecs.

il fait ouvrir les prisons, et donne la liberté aux prisonniers. Ce fils nommé Thierry au baptême qu'il reçut le jour de Pâques 583, mourut l'année suivante.

L'an 583, Chilpéric, après avoir fait un traité avec Childebert, se rend à Melun à la tête de son armée; il est défait par Gontran, et demande la paix, qu'il obtient.

L'an 584, Frédégonde, attribuant à des maléfices la mort de son fils, fait brûler plusieurs femmes qu'elle accusait de magie, et en fait attacher d'autres sur la roue après leur avoir fait casser les os.

La même année, le premier septembre, Chilpéric envoie sa fille Rigonthie en Espagne, pour épouser le roi Récarède. Etant venu quelques jours après à Chelles, il y est assassiné au retour de la chasse, en descendant de cheval. Son corps fut enterré dans l'église de S. Vincent à Paris; ses trésors furent déposés entre les mains du roi Childebert, et la régence de son royaume donnée au roi Gontran. Chilpéric est appelé, par Grégoire de Tours, le *Néron* et l'*Hérodote* de la France. Ce prince, au rapport de cet historien et d'Aimoin, voulut introduire quatre nouvelles lettres dans l'alphabet. Les savants sont partagés sur les figures et les sons de ces lettres.

GONTRAN,
ROI D'ORLÉANS
ET DE BOURGOGNE.

L'an 585, le roi Gontran, invité de venir à Paris pour tenir Clotaire sur les fonts de baptême, s'y rend: on lui lève les soupçons qu'il avait sur la naissance de ce jeune prince (Clotaire ne fut pas pour lors baptisé, ce ne fut que l'an 591).

CHILDEBERT,
ROI DE METZ
OU D'AUSTRASIE.

L'an 585, Childebert, après la mort de Wandalen, son gouverneur, est déclaré majeur, à l'âge de quinze ans, par Gontran, son oncle, qui lui met un javelot dans la main, et le présente au peuple pour lui faire connaître qu'il est en état de le défendre. Gontran le déclare en même tems son héritier. Peu de tems après il survient de nouveaux troubles entre les deux rois; mais ils sont apaisés par les sages avis que Grégoire de Tours donne à l'un et à l'autre.

La même année, ou la suivante, Childebert retourne en Italie pour satisfaire l'empereur qui lui

redemandait son argent. Cette seconde expédition n'eut aucun succès par l'habileté d'Autharis.

Les partisans de Gondovalde ne l'avaient pas abandonné. S'étant rassemblés, ils le tirent de sa retraite, lui forment une armée, et le proclament roi à Brives-la-Gaillarde, en Limosin. Il fait des progrès rapides et pousse ses conquêtes jusqu'aux Pyrénées. Mais bientôt Gontran et Childebert, ayant réuni leurs forces, arrêtent ses progrès. Assiégé dans Comminges par Leudégesile, il est trahi par Mommole, le promoteur de son élévation, livré à ses ennemis et mis à mort. Gontran fait périr Mommole lui-même avec Sagittaire et d'autres complices de sa révolte. Dans la dépouille de Mommole il se trouva trois cent quarante marcs de vaisselle d'argent. Gontran la fait briser pour en faire des aumônes, et ne se réserve que deux plats, disant que c'était assez pour le service de sa table. Gontran voulant venger la mort de S. Hermenégilde et d'Ingonde, sa femme, morts tous deux pour la foi l'an 585, Hermenégilde par le fer, Ingonde par les mauvais traitements et par l'exil en Afrique, envoie une armée en Espagne contre le roi Iéuvigilde, auteur de ces cruautés. Ses généraux n'ayant pas bien fait leur devoir, il les rappelle, et envoie pour les remplacer, l'an 586, le duc Leudégesile avec Nicétius, duc d'Auvergne. Au bruit de l'approche de ces deux grands capitaines, Récarède

CLOTAIRE II,
ROI DE SOISSONS.

CLOTAIRE II, fils de Chilpéric, était à peine âgé de quatre mois à la mort de son père. Les grands du royaume, après avoir fait jurer Frédégonde qu'il était vraiment le fils de Chilpéric, obligent les villes qui avaient appartenu à ce prince de prêter serment de fidélité à cet enfant. Frédégonde, qui exerçait en quelque sorte la régence avec Gontran dont elle secourait bientôt le jong, envoie Cuppa à Toulouse pour ramener sa fille Rigonthe que le duc Didier, sur la nouvelle de la mort de Chilpéric, avait dépouillée de tous ses trésors et mise en prison.

La même année, Frédégonde envoie deux de ses domestiques à Soissons pour assassiner Childebert; ils sont arrêtés, et on leur fait souffrir d'horribles supplices. Elle avait envoyé l'année précédente un clerc pour tuer Brunehaut. Cet assassin ayant manqué son coup, et lui ayant été renvoyé, elle lui fait couper les pieds et les mains pour le punir de sa maladresse.

L'an 585, Frédégonde, intrépide dans le crime, forme contre Childebert une nouvelle conspiration dans laquelle elle fait entrer les ducs Rauchingue, Ursion et Bertellède. La trame est découverte; mais ceux qui l'avaient ourdie étant trop puissants pour être jugés dans les formes, on prend un

GONTRAN.

CHILDEBERT.

CLOTAIRE II.

se retire, et Leuvigilde envoie des ambassadeurs à Gontran pour lui demander la paix. Ce prince les congédie sans leur rien promettre. Leuvigilde envoie une seconde ambassade qui ne fut pas mieux accueillie.

expédient plus court, quoique moins légal, pour les punir. Rauchingue est assassiné en sortant de la chambre du roi, où il avait été appelé sous

prétexte de l'entretenir de quelques affaires importantes; Ursion attaqué dans un vieux château où il s'était réfugié, meurt en s'y défendant les armes à la main; Berteflède est assassiné dans l'église de Verdun où il se tenait renfermé comme dans un asile inviolable. Gilles, évêque de Reims, prélat intriguant, était aussi du complot; mais il vint à bout, par ses souplesses, d'éviter le châtement qu'il méritait. (*Grégor. Turon., L. VIII, c. 22*).

L'an 586, il naît au roi Childebert un fils qui est tenu sur les fonts par le S. évêque de Trèves, Magneric, et nommé Théodebert. A l'occasion de la naissance de ce fils Childebert reçoit une ambassade du roi Gontran, avec de grands présents.

L'an 586 (et non 590) Frédégonde fait assassiner, le jour de Pâques (14 avril). Prétextat, évêque de Rouen. Le crime de ce prélat, aux yeux de Frédégonde, était d'avoir donné la bénédiction nuptiale à Mérovée et Brunehaut. Chilpéric l'avait fait déposer pour ce sujet au concile de Paris en 577. Mais Frédégonde le voyant depuis rétabli sur son siège, prit cela pour un affront qu'elle lava dans son sang.

L'an 587, Gontran rejette une 3^e ambassade envoyée par Récarède, successeur de Leuvigilde. Ce nouveau roi, qui avait embrassé la foi catholique, ne s'attendait pas à un pareil refus. Il croyait, non sans raison, qu'un roi pieux comme Gontran se ferait un devoir d'accorder son amitié à un prince qui s'empressait de la rechercher, et qui était uni avec lui par la profession d'une même foi. Les mêmes ambassadeurs vont trouver Chil-

L'an 587, il naît à Childebert un second fils que le S. évêque de Caivaillon, Veranus, tient sur les fonts sacrés, et auquel il donne le nom de Thiéri, ou Théodoric. Childebert reçoit à ce sujet une nouvelle ambassade de la part du roi Gontran, qui lui donne un rendez-vous à Andelot dans le diocèse de Langres, à l'extrémité de la Bourgogne. Les deux rois, s'y étant rendus avec la reine Brunehaut, se donnent réciproquement tou-

L'an 587, Frédégonde envoie des ambassadeurs à Gontran pour le tuer. Un homme, aposté par eux pour faire le coup dans l'église, lorsque le roi viendrait à matines, est surpris et avoue le complot. Les ambassadeurs sont envoyés en exil.

GONTRAN.	CHILDEBERT.	CLOTAIRE II.
debert, et font alliance avec lui au nom de leur maître.	tes les marques de l'amitié la plus sincère, renouvellent et confirment leurs anciennes conven-	

tions, et font un nouveau traité de paix, daté du 28 novembre (587). Par un des articles de ce traité, il fut convenu que les sujets respectifs des deux princes jouiraient paisiblement des biens qu'ils avaient reçus de la libéralité des rois précédents jusqu'à la mort du roi Clotaire I, et que ceux qui en avaient été privés y seraient rétablis: *De eo quod per munificentias præcedentium Regum unusquisque usque ad transitum gloriosæ memoriæ Chlotharii Regis possedit, cum securitate possideat, et quod exinde fidei libus personis ablatum est, de præsentibus recipiat* (Grégor Tiron. L. 1x, c. 20). On a voulu conclure de là que les bénéfices dès-lors furent déclarés perpétuels et irrévocables. Cela est si peu vrai que cinq lignes après les paroles citées il est dit: *Hoc etiam ad illi placuit pactioni, ut si qua pars præsentia sub quacunque calliditate, tempore quocunque transcenderit, omnia beneficia, tam repromissa quam in præsentibus conlata, amittat*. Il faut cependant convenir que par ce même traité les reines Brunehaut, mère de Childebert; Faileube, sa femme; et Clodoswinde, sœur de ce prince, sont non seulement maintenues dans la jouissance de leurs apanages, mais encore autorisées à disposer en faveur de qui bon leur semblera, d'une partie des terres fiscales dont ils sont composés, de manière que ces concessions demeurent fixes et stables à perpétuité, sans que jamais on puisse y donner atteinte: *Ut si quid de agris fiscalibus vel speciebus... pro arbitrii sui voluntate facere aut cuiquam conferre voluerint, fixâ stabilitate in perpetuum conservetur, nec a quibuscumque voluntas illarum ullo tempore convellatur*. On voit par là le pouvoir qu'avaient alors nos rois d'aliéner, quand ils le jugeaient à propos, leur domaine à perpétuité. Mais ils ne prétendaient point l'exercer en donnant des terres en bénéfice.

L'an 588, Gontran, piqué contre Childebert de ce qu'il avait reçu l'ambassade de Récarède, et fait alliance avec ce prince, est sur le point de rompre avec lui; mais il est appaisé par Grégoire de Tours; et s'étant fait lire le traité d'Andelot, il promet, avec serment, de l'observer inviolablement: il n'y eut plus, depuis cette année, aucune rupture entre Gontran et Childebert; au contraire, ils vécurent toujours depuis dans une étroite union, à quelques

L'an 588, Ancharis, roi des Lombards, envoie demander à Childebert, sa sœur, Clodoswinde en mariage, et l'obtient; mais comme dans le même tems il arrive des ambassadeurs de Récarède, roi d'Espagne, pour faire la demande de la même princesse, il retire sa parole. Apprenant ensuite que Gontran est irrité contre lui de l'alliance qu'il avait faite avec l'Espagne, il lui envoie Grégoire, évêque de Tours, pour l'appaiser. Le mariage de Clodos-

GONTRAN.

soupeons près de la part de Gontran, mais qui ne durèrent pas.

L'an 589, Gontran envoie une armée dans la Septimanie contre les Goths; elle est taillée en pièces, et périt par la mauvaise conduite de Gontran-Boson, qui la commandait.

Le roi Gontran, chassant dans la forêt de Vosge, s'aperçoit qu'on y a tué un buffle. Le garde-chasse accuse Chandon, chambellan du prince, d'avoir fait le coup. Gontran oblige Chandon à se justifier par le duel. Le forestier et le champion du chambellan s'entre-tuent. Chandon, que la mort de son champion déclarait coupable, suivant le préjugé du tems, est attaché à un poteau et lapidé: barbarie et violation manifeste de la loi salique qui ne condamne qu'à une composition pour le cas où Chandon était tombé!

L'an 590, Gontran fait marcher une armée contre les Bretons, qui désolaient les pays Nantais et Rennois. Il se donne un combat entre les Bretons et les Francs, où le capitaine Eppolène est tué par les Bretons.

CHILDEBERT.

winde, avec Récarède, fut rompu.

L'an 589, Childebert entre, pour la troisième fois, en Italie, où il est complètement battu par le roi Autharis.

Florentin, maire de la maison de Childebert, vient de la part de son maître avec d'autres officiers en Poitou pour travailler à un nouveau cadastre. Après avoir soulagé le pauvre peuple qu'écrasait le fardeau de l'imposition trop inégalement répartie, les commissaires établissent un tribut public sur ceux qui pouvaient le porter, c'est-à-dire sur les Gaulois; car les Francs, par le droit de leur naissance, jouissaient de l'immunité. De Poitiers ils passent à Tours pour y faire la même opération. Mais

l'évêque et les habitants de Tours s'y opposent, alléguant les franchises que Cloaire et Charibert leur ont accordées par respect pour S. Martin.

La même année, Childebert envoie trois ambassadeurs à l'empereur Maurice, qui était alors à Carthage. Un de leurs domestiques vole un marchand dans la ville, et le tue. Le peuple se jette sur les ambassadeurs qui sont mis en pièces. L'empereur Maurice fit satisfaction, l'année suivante, au roi d'Austrasie, sur ce massacre.

L'an 590, Childebert, pour réparer le mauvais succès de la précédente campagne, envoie contre les Lombards deux corps d'armée, dont l'un, commandé par le duc Andoalde, n'osa ni faire de siège ni livrer de bataille; l'autre, commandé par Cedin, prit quelques places dans le Trentin et se retira avec quelques dépouilles; ce qui ne compensa pas les pertes que les maladies lui avaient occasionnées.

CLOTAIRE II.

L'an 589, Crodielde, fille du roi Chétebert, et Basine, fille de Chi périé, toutes deux religieuses à Sainte Croix de Poitiers, se révoltent contre leur abbessé, Leubonère, sortent de leur monastère, et vont trouver les rois leurs parents. Cette affaire eut des suites (Voyez les conciles de Poitiers et de Metz, tenus en 590).

GONTRAN.

L'an 591, Gontran, invité par Frédégonde de venir à Paris tenir sur les fonts de baptême Clotaire II, s'y rend, et présente l'enfant qui est baptisé.

L'an 593, Gontran meurt le 28 mars, âgé d'environ 60 ans, après un règne de 33 ans (Voy. *les rois de Bourgogne*). Ses femmes furent VÉNÉRANDE, qu'on tient n'avoir été que concubine, MARCATRUDE, qu'il répudia, et AUSTRÉGILDE. Ce prince était adoré de ses sujets qui ne l'appelaient que *notre bon roi Gontran*. Quand il arrivait à Orléans, le peuple allait au devant de lui avec des bannières, en criant VIVE LE ROI. En lui donnant le titre de saint, d'après quelques martyrologes, il faut supposer qu'il a effacé par une grande pénitence les fautes énormes que l'histoire lui reproche.

CHILDEBERT.

La même année, Gilles, évêque de Reims, oubliant le pardon que Childebert lui avait accordé, comploté avec le connétable Siméon, le grand référendaire Gallus, et Septimine, gouvernante des enfants de ce monarque, pour l'engager à répudier la reine Faileube, sa femme, et chasser la reine Brunehaut; avec la résolution de l'empoisonner lui-même si l'on ne pouvait obtenir de lui ces deux articles. Il y a tout lieu de croire que Frédégonde avait part à cette intrigue bien digne d'elle. Quoi qu'il en soit, le secret ayant été éventé, le connétable et le référendaire sont privés de leurs charges et de leurs biens; la gouvernante, convaincue d'ailleurs d'avoir fait sur son mari l'essai du poison qu'elle préparait au roi, est marquée d'un fer rouge au front, et l'évêque déposé au concile de Metz qui le déposa.

L'an 593, Childebert succède à Gontran, son oncle et son père d'adoption, dans les royaumes d'Orléans et de Bourgogne et dans une partie de Paris. Non content de cette riche succession, il envoie le duc Vintrion, avec Gondoalde, pour s'emparer des états de Clotaire, son cousin. Bataille de Droissy, dans le Soissonnais, où Vintrion est défait par un stratagème de Landri, maire du palais de Clotaire. Tassillon est créé roi de Bavière par Childebert.

L'an 594, les Varnes, dont la demeure était sur les bords de la mer Germanique, vers l'ancienne embouchure du Rhin, excités par les émissaires de Frédégonde, font irruption sur les terres d'Austrasie. Childebert marche contre eux, les bat, et leur fait essuyer une si grande perte, que depuis cette époque ils ne figurent plus dans l'histoire.

L'an 595, ordonnance de Childebert, publiée dans le champ de Mars, près de Cologne, la 20^e année de ce prince, le 28 février. Elle est comprise en 15 articles, dont le premier porte que *quiconque aura tué un autre méchamment et sans raison, soit puni de mort, sans qu'il puisse se racheter par aucune composition* (Baluze *Capit.*, T. I, col. 18.) C'est qu'ordinairement, suivant la loi des Francs, le meurtrier rachetait sa vie en composant pour une somme avec les parents de celui qu'il avait tué. D. Bouquet place

CLOTAIRE II.

L'an 593, Clotaire est attaqué par Vintrion, duc de Champagne. Frédégonde, avant le combat, harangue ses soldats, tenant son fils entre ses bras; elle use d'un stratagème singulier pour en imposer à l'ennemi. Le lieu où se donna la bataille est Droissy (en latin *Truccia*) dans le Soissonnais. Il y eut un grand carnage de part et d'autre. On fait état de trente mille hommes tués du côté des Austrasiens.

CHILDEBERT.

CLOTAIRE II.

cette ordonnance en 532, et l'attribue à Childebert I. Mais ce prince n'était point maître de Co'ogue d'où elle est datée, et n'était point en Allemagne en 532.

Le décret de Childebert, daté de l'an 595, est composé de plusieurs lois faites en différentes années au champ de Mars. La première est du champ de Mars tenu à Andernae en 589; la 2^e est de celui de Maëstricht en 590; la 3^e est de l'an 591. Les suivantes sont du champ de Mars tenu à Cologne en 592. Celle qui réforme la loi de la Chrenchrude ou *du bâton blanc*, doit être de l'an 593 ou 594, si elle n'est pas du champ de Mars tenu à Cologne en 595, dans lequel fut rédigé le décret avec son préambule.

L'an 596, Childebert meurt empoisonné, comme l'on croit, dans la 26^e année de son âge, et la 20^e de son règne. Il laissa de la reine FAILEUBE ou FALDUBRADE, son épouse, morte, dit-on, le même jour que lui, deux fils qui sont mis en possession de ses états, et une fille nommée Theudelane.

THIERRI II,
ou THEODORIC,
ROI D'ORLÉANS ET DE
BOURGOGNE.

596. THIERRI, ou THEODORIC, second fils de Childebert, âgé de 9 ans, succède à son père l'an 596, et a le royaume de Gontran, c'est-à-dire d'Orléans et de Bourgogne. Il choisit Orléans pour sa demeure.

THEODEBERT II,
ROI D'AUSTRASIE.

596. THÉODEBERT l'aîné des fils de Childebert, âgé de 10 ans, succède à son père, a, pour son partage le royaume d'Austrasie, et fait sa résidence à Metz.

Brnnchant administra les deux royaumes en qualité de régente pendant la minorité de ses petits-fils. Cette princesse et Frédégonde n'ayant plus personne au-dessus d'elles pour les contenir, déployent toute leur inimitié réciproque et cherchent à envahir l'une sur l'autre. La régente de Neustrie ayant fait ses préparatifs aussitôt après la mort de Childebert, se jette à la tête de ses troupes dans le Parisis, où elle s'empare de plusieurs places qui appartenaient à la couronne d'Austrasie. Brunehaut lève à la hâte une armée avec laquelle elle marche, accompagnée de ses petits-fils, contre sa rivale et Clotaire son fils. On en vient aux mains dans la plaine du lieu dit Lafau (en latin *Leucofaum*) près de Chavignon, entre Laon et Soissons. La bataille fut sanglante, et la victoire se déclara pour Clotaire.

L'an 599, Thierry donne retraite à la reine Brunehaut, son aïeule, chassée d'Austrasie. Cette princesse lui persuade que

L'an 598, Brunehaut fait périr le duc Vintrion, père de sainte Glossinde.

L'an 599, Théodebert, par le conseil des grands

L'an 597, ou, selon le P. Pagi, l'an 598, Frédégonde meurt à Paris, princesse mémorable à jamais par ses vices et par ses

THIERRI II.

Théodebert n'est point son frère. mais le fils d'un jardinier. Thierry se livre aveuglément à ses conseils, et fait en conséquence beaucoup de mal.

L'an 600, Thierry et Théodebert taillent en pièces l'armée de Clotaire sur la rivière d'Orvanne, près du village de Dormeilles, à deux lieues de Moret, s'emparent ensuite de la partie du Gâtinais qui borde la Seine, et s'arrêtent à Essone.

L'an 602, Thierry et Théodebert subjuguent les Gascons, et les rendent tributaires.

L'an 604, Thierry envoie Berthoalde, maire du palais, pour lever des impôts; il est inquiété par Mérovée, fils de Clotaire, et le maire Landri, qui l'obligent à se retirer dans Orléans où ils l'assiègent. Thierry marche contre Mérovée et Landri; on en vient aux mains près du ruisseau d'Étampes; Berthoalde, qui était sorti d'Orléans pour joindre l'armée de Bourgogne, est tué dans l'action, Mérovée pris, et Landri mis en fuite. Thierry entre ensuite victorieux dans Paris. Il ne poussa pas plus

THÉODEBERT II.

d'Austrasie, chasse la reine Brunchant, son aïeule. Elle fut tellement abandonnée, dit un ancien, que, s'étant trouvée seule au milieu de la campagne, elle n'aurait su que devenir sans un pauvre homme qui la reconnut, et la conduisit à la cour de Thierry.

L'an 604, Théodebert se joint à son frère Thierry contre Clotaire; il se donne une bataille où il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre. Théodebert fait à Compiègne un traité de paix avec Clotaire; il accorde en mariage sa fille à Adalalde, qui est associé au royaume des Lombards. Les Français et les Lombards se jurèrent une paix inviolable.

CLOTAIRE II.

qualités héroïques. Une preuve de son habileté dans l'art de régner, c'est que, toute décriée qu'elle était par ses mœurs et son caractère, jamais il ne s'éleva de sédition contre elle pendant son gouvernement. Elle fut inhumée dans l'église de S. Vincent, aujourd'hui de S. Germain-des-Prés, auprès de son époux.

L'an 600, Clotaire est défit par les rois Théodebert et Thierry, dans le Gâtinais, et n'échappe que par la fuite. Il se sauve d'abord à Paris, et de là dans la forêt d'Arcenne, aujourd'hui Fontainebleau. Enfin craignant de tout perdre, il fait avec Thierry et Théodebert un traité par lequel il cède au premier tout ce qu'il possède entre la Seine, la Loire et l'Océan; et au second le duché de Dentelen, situé entre la Seine, l'Oise, l'Aisne et l'Océan.

L'an 604, Clotaire envoie son fils Mérovée, et Landri, maire du palais, avec une armée, contre Berthoalde, maire du palais de Thierry, et envahit une partie de son royaume. Thierry marche contre l'armée neustrienne, et l'ayant rencontrée près d'Étampes, la charge avec tant de vigueur, que Landri prend honteusement la fuite, laissant Mérovée au pouvoir de son ennemi. Thierry le rend ensuite à son père, avec lequel il fait la paix.

THIERRI II.

loin ses avantages, et consentit à la paix que Clotaire lui demanda.

L'an 605, Protade, établi maire du palais par Thierry suivant les intentions de Brunehaut dont il était l'amant, marche avec ce prince contre Théodebert, son frère, qui lui disputait l'Alsace. Les grands de Bourgogne, arrivés en Austrasie, soulèvent l'armée contre ce ministre qu'il haïssaient. Des soldats furieux le poursuivent et le poignent dans la tente du roi. Ce meurtre ne resta pas impuni. Mais il procura une réconciliation ou du moins une suspension d'armes entre les deux frères. Protade fut remplacé par Claude, gaulois de nation. Thierry, la douzième année de son règne, suivant Aimoin, par conséquent l'an 607 (et non pas 608, comme on l'a dit ci devant d'après M. Baillet), fait lapider S. Didier, évêque de Vienne, à l'instigation de Brunehaut qui se croyait notée dans les remontrances qu'il faisait à ce prince sur les désordres de sa vie.

L'an 608 Thierry renvoie à Vitteric, ou Beteric, roi d'Espagne, sa fille Ermenberge, qu'il avait demandée en mariage, et qui lui avait été envoyée l'année précédente. Vitteric, piqué de cet affront, en veut avoir raison, et tâche d'attirer à son parti les rois Clotaire et Théodebert, avec Agon, ou Agilulphe, roi des Lombards, pour faire la guerre à Thierry.

L'an 609, Thierry, excité par la reine Brunehaut, chasse de son monastère de Luxeu, S. Coloman, pour le punir des remontrances

THÉODEBERT II.

L'an 605, Théodebert redemande à son frère l'Alsace, le Suntgau et le Turgaw, qui avaient fait partie autrefois du royaume d'Austrasie, et que Childebert en avait détachés pour les joindre au royaume de Bourgogne. Ils se mettent en campagne, chacun de leur côté, et sont près d'en venir aux mains; mais la mort de Protade, maire de Thierry, et le principal instigateur de la guerre, et la punition de ses meurtriers, suspendent pour quelque tems les hostilités.

L'an 608, Théodebert reçoit les ambassadeurs de Clotaire et de Vitteric, roi d'Espagne, et envoie son ambassadeur particulier avec eux vers Agon, ou Agilulphe, roi des Lombards, pour conclure ensemble une quadruple alliance contre Thierry. Mais ce grand projet n'eut aucune suite.

L'an 608, Clotaire reçoit une ambassade de Vitteric, roi d'Espagne, à laquelle il joint son ambassadeur, pour aller trouver Théodebert, et le solliciter à se joindre à eux contre Thierry.

CLOTAIRE II.

THIERRI II.

qu'il ne cessait de lui faire sur le dérèglement de sa conduite. La liberté avec laquelle ce saint parlait au roi et à son aïeule, trouverait peu d'approbateurs aujourd'hui, et moins encore d'imitateurs.

L'an 610, Théodebert, qui ne cessait de réclamer l'Alsace, se jette dans cette province, et, les armes à la main, demande à Thierry d'en passer par la décision des seigneurs. Thierry, par le conseil de Brunehaut, y consent. On marque le château de Sa-loissa, aujourd'hui Seltz, entre Strasbourg et Saverne, pour le lieu de la conférence, et les deux princes jurent de n'y amener chacun tout au plus que 10 mille hommes. Le roi de Bourgogne s'y rend au jour indiqué avec une suite peu nombreuse. Mais à peine est-on entré en pourparler, qu'il se voit environné d'une armée innombrable d'austrasiens. L'Alsace ne fut plus alors un sujet de dispute. Thierry pour se tirer du mauvais pas où il s'est engagé, la cède à son frère sans aucune difficulté.

Thierry, de retour chez lui, la rage dans le cœur, apprend pour surcroît de désagréments que les Alle-mands voisins du Rhin viennent de faire irrup-tion dans la Bourgogne transjurane. Il envoie contre eux les comtes Herpin et Abbelin, qui sont défaits.

L'an 612, Thierry, qui depuis l'abandon forcé qu'il avait fait de l'Alsace à son frère s'occupait des moyens de la recouvrer, déclare le nouveau la guerre à Théodebert. Les deux armées s'étant rencontrées dans la plaine de Toul, on en vint à une bataille, où Thierry vainqueur, après un grand carnage des Austrasiens, mit en fuite son frère qu'il poursuivit jusqu'à Cologne. Retiré au-delà du Rhin, Théodebert ne tarda pas à lever une autre armée composée de saxons et de thuringiens, avec laquelle il vint camper à Tolbiac. Thierry, qui l'y attendait de pied ferme, gagne encore la bataille qu'il lui présente. Mais la victoire y fut long-tems disputée, et la mêlée dura plusieurs heures sans qu'on reculât de part ni d'autre. Frédégaire raconte qu'après la défaite, on voyait des bataillons entiers de corps morts gardant encore leurs rangs, et si serrés les uns contre les

THEODEBERT II.

Théodebert, irrité des hauteurs de BILICHILDE, sa femme, qui avait oublié l'esclavage d'où il l'avait tirée, la poignarde pour épouser THÉODECHILDE, dont on ignore la naissance.

CLOTAIRE II.

L'an 610, S. Coloman, chassé de son monastère par Thierry, qu'il reprenait de ses impudicités, va trouver Clotaire dont il est bien reçu. Il lui prédit que dans l'espace de trois ans, Thierry et Théodebert périront avec leur race, et qu'il régnera sur toute la France.

L'an 612, Clotaire, voyant Thierry victorieux de Théodebert, se remet en possession du duché de Dentelen, conformément au traité que Thierry avait fait avec lui l'année précédente, pour s'engager de ne point se mêler de la guerre qu'il voulait faire à son frère.

THIERRI II.

THÉODEBERT.

CLOTAIRE II.

autres, que plusieurs étaient debout comme s'ils avaient été encore vivants. Le vainqueur s'étant mis aux trousses des tuyards, joncha de leurs cadavres la route depuis Tolbiac jusqu'à Cologne, on il s'arrêta pour piller les trésors de son frère. De-là il envoya son chambellan Bertaire après ce prince qui s'était encore sauvé au-delà du Rhin. Il fut atteint et amené à Thierry, qui, après l'avoir dépouillé des ornements royaux, le fit conduire à Châlons-sur-Saône, où la reine Brunehaut lui fit d'abord couper les cheveux en signe de dégradation, et peu de tems après le fit mourir à l'âge de 27 ans. Il avait eu de ses deux femmes quatre fils, dont l'aîné, nommé Sigebert, est regardé par quelques-uns comme la tige de l'ancienne maison de Habsbourg. On ignore la destinée des deux suivants, Gontran et Lothaire. Mérovée, le 4^e, eut la tête brisée contre une pierre par ordre de Thierry, suivant Frédegaire (*Chr.*, c 28.).

THIERRI, ROI DE BOURGOGNE
ET D'AUSTRASIE.

L'an 612, Thierry ayant en son pouvoir la personne de Théodebert, son frère, se rend maître sans difficulté du royaume d'Austrasie, qu'il réunit à celui de Bourgogne. Parmi les enfants de Théodebert, qui lui furent amenés, se trouvait une fille dont il devint, dit-on amoureux et qu'il voulut épouser. Brunehaut tâche de l'en détourner, en lui disant qu'il ne peut épouser sa nièce. *Méchante femme*, s'écria ce prince, *détestée de Dieu et des hommes, ne m'avais-tu pas dit que le père de cette fille n'était pas mon frère ? Tu m'as donc fait commettre un fratricide* ; et tirant son épée il veut l'en percer ; mais on la déroba à sa fureur. C'est ce que raconte, d'après l'auteur du *Gesta Reg. Fr.*, Aimoin,

CLOTAIRE II, ROI DE
SOISSONS.

L'an 613, après la mort de Thierry, les seigneurs d'Austrasie et ceux de Bourgogne, craignant également de retomber sous la tyrannie de Brunehaut, députent à Clotaire pour l'inviter à se rendre promptement dans les deux royaumes pour en prendre possession. Flatté de cette invitation, il entre à la tête d'une armée dans l'Austrasie où il trouve les esprits disposés à le reconnaître pour souverain. Brunehaut lui envoie, de Worms, où elle s'était retirée, des ambassadeurs pour l'engager à laisser aux enfants de Thierry les états de leur père. Il répond qu'il s'en rapporte au jugement des seigneurs français et qu'il le suivra quel qu'il puisse être. La guerre est alors déclarée entre

THIERRI II.

l. 5, c. 9. Remarquez néanmoins que Théodebert étant mort à l'âge tout au plus de 27 ans, sa fille ne pouvait avoir alors guère plus de neuf à dix ans. Quoi qu'il en soit, Thierry, maître des états de son frère, croyant n'avoir plus rien à craindre de la part de Clotaire, redemanda le duché de Dentelen, qu'il lui avait cédé, et, sur son refus, il fait marcher son armée contre lui. Mais lorsqu'il se disposait à livrer bataille, il meurt à Metz d'un flux de ventre, ou, selon d'autres, du poison que Brunehaut lui avait fait donner. Aussitôt son armée se retire des états de Clotaire. *Ce prince était naturellement bienfaisant, dit D. Plancher; il avait un esprit docile, un cœur tendre et droit, de l'honneur, du courage, de la religion, du goût pour la vertu; mais il eut le malheur de ne pouvoir profiter de ces avantages, parce qu'il se laissa dominer par son aïeule.* Ce portrait est-il bien ressemblant? le lecteur en jugera. Thierry laissa de ses concubines (car Brunehaut l'empêcha toujours de se marier) quatre fils, Sigebert, Childebart, Corbe et Mérovée. Aucun de ces enfants illégitimes, selon la prédiction de S. Colombau, ne succéda au royaume de leur père, et n'eut le titre de roi, malgré les efforts que fit Brunehaut,

CLOTAIRE II.

Clotaire et Brunehaut qui n'était pas disposée à mettre en compromis les droits de ses petits-fils. Clotaire va se présenter avec son armée devant celle de Sigebert, l'aîné des enfants de Thierry, qui campait dans les plaines de Châlons-sur-Marne : le signal du combat se donne ; mais tout était concerté avec Warnacaire ou Garnier, maire du palais d'Austrasie, et les autres chefs de l'armée de Sigebert : son armée tourne le dos, et s'en retourne tranquillement ; celle de Clotaire la suit pas à pas, sans la presser ni la harceler, jusqu'en Bourgogne, où Sigebert est abandonné des siens, livré à Clotaire, avec deux de ses frères, Corbe et Mérovée, et condamné à mort avec Corbe seulement. Mérovée fut épargné, parce que Clotaire était son parrain ; Childebart, son autre frère, avait disparu. Brunehaut fut elle-même arrêtée par le connétable Herpon, son confident, au village d'Orville, près de Selougei, entre Dijon et Langres, où elle s'était sauvée avec Teudelane sa petite-fille. Clotaire se l'étant fait amener, lui fit de sanglants reproches, l'accusant d'avoir fait mourir dix rois des Français, et prononça contre elle un arrêt de mort. Par ce jugement il la condamna à être tourmentée pendant trois jours, puis conduite par

THIERRI II.

après la mort de Thierry pour placer sur le trône Sigebert, l'aîné des fils de ce prince. Clotaire se rendit maître de tout, et réunit en sa personne les trois royaumes de France et celui de Bourgogne.

CLOTAIRE II.

toute l'armée sur un chameau, enfin liée par les cheveux, par un bras et par un pied à la queue d'un cheval furieux, qui lui brisa les membres, et mit son corps en pièces. Telle fut la fin tragique de Brunehaut, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir vu égorger Sigebert

et Corbe dont elle était bisaïeule. Cette affreuse exécution se fit au village de Renève, sur la rivière de Vingenne, en Bourgogne. On voit le tombeau de Brunehaut dans l'église du monastère de S. Martin d'Autun, qu'elle avait fondé en 592. Nous avons des lettres de S. Grégoire le Grand, adressées à cette princesse, dans lesquelles il la comble d'éloges, et l'exhorte à donner une bonne éducation aux jeunes princes. Quelques modernes, d'après ces lettres, ont entrepris de purger la mémoire de Brunehaut; mais les faits parlent plus haut contre elle, que tous les compliments qu'elle a reçus de son vivant ne sont en sa faveur. Nous ne nierons pas cependant qu'elle n'ait fait de grandes choses qui lui ont mérité de justes louanges. De ce nombre sont ces belles chaussées qu'elle fit construire ou réparer pour la facilité du commerce et qui portent encore son nom. La mort de cette princesse éteignit le feu de la discorde, qu'elle n'avait cessé d'attiser, tant que les rênes du gouvernement furent entre ses mains.

CLOTAIRE II, SEUL.

L'an 615, Clotaire, qui régnait depuis 584 dans la Neustrie, commença à régner sur toute la France, et fut unanimement reconnu pour monarque par les Bourguignons et les Austrasiens. Mais ils firent auparavant leurs conditions avec lui, et exigèrent que la Bourgogne et l'Austrasie conserveraient chacune le titre de royaume, et auraient l'une et l'autre leur maire particulier. Clotaire, de leur consentement, créa maires du palais, Garnier, dans la Bourgogne, Radon dans l'Austrasie, et établit Herpon duc dans le pays d'au-delà du Mont-Jura. Herpon ne jouit pas long-tems de cette dignité. Comme il aimait le bon ordre et la justice, il voulut les faire régner dans les terres de son gouvernement; il s'attira par-là l'inimitié de plusieurs grands, qui, excités par le patrice Aléthée, et par Leudemonde, évêque de Sion, le massacrèrent. Clotaire

vengea sa mort, en faisant couper la tête à Aléthée ; mais il fit grâce à Leudemonde , à la sollicitation d'Eustase , abbé de Luxeu , chez qui ce prélat s'était réfugié.

L'an 615 , Clotaire donne le 18 octobre un édit pour confirmer les canons du concile tenu le même jour à Paris , et les réglemens que les seigneurs y avaient faits en même tems. « C'est alors , dit M. de Condillac , qu'il fut décidé irrévocablement que les bénéfices seraient héréditaires dans les familles , et que les seigneurs jouiraient dans leur terres de tous les droits qu'ils avaient acquis ». L'édit porte : *Quidquid parentes nostri anteriores principes , vel nos per justitiam visi sumus concessisse et confirmasse , in omnibus debeat confirmari*. Mais ceci , comme le traité d'Andelot , de l'an 587 , ne signifie autre chose , sinon que le roi confirme dans la jouissance des bénéfices ceux à qui lui ou ses prédécesseurs les ont accordés. Conclure de là avec M. de Condillac que les bénéfices dès-lors furent déclarés héréditaires , c'est faire violence au texte et contredire l'histoire qui nous apprend , comme on le verra ci-après , que les bénéfices accordés par nos rois sur le fisc , étaient censés révocables en 812.

L'an 616 , Clotaire voulant ôter tout sujet de plainte aux seigneurs de Bourgogne , qui prétendaient n'avoir pas été assez récompensés de leurs services , les fait tous venir , avec Garnier , à Bonneuil-sur Marne ; là ils les écoute avec bonté , leur accorde tout ce qu'ils demandent de juste , et leur fait expédier des lettres de toutes les grâces qu'ils ont obtenues.

L'an 617 , Clotaire reçoit favorablement les ambassadeurs des Lombards , leur accorde l'exemption qu'ils demandaient de 12000 sous dont ils étaient redevables chaque année au fisc de Bourgogne , par traité fait avec le roi Gontran , et conclut une alliance avec eux.

L'an 622 , Clotaire associe au royaume son fils Dagobert , et lui donne le royaume d'Austrasie , à l'exception des cantons des Ardennes et des Vosges. Dagobert part avec le maire Pepin , et S. Arnoul , évêque de Metz , pour aller prendre possession de ses nouveaux états (Frédegairé , c. 47). Le commencement du règne de ce prince se prend de la fin de cette année.

L'an 625 , Dagobert épouse à Clichy , en présence du roi son père , GOMATRUDE , sœur de la reine Sichilde , sa belle-mère. Mais la cérémonie fut à peine achevée , que le jeune prince demanda hautement la restitution de tout ce qui avait été détaché du royaume d'Austrasie. Clotaire dissimule le mé-

contentement que lui cause une pareille demande. On convient de choisir , pour terminer ce différent , douze seigneurs , du nombre desquels furent S. Arnoul , et d'autres prélats. Ces arbitres , dit Frédégaire (c. 53) , ménagèrent si bien l'esprit du roi père , qu'il ne retint du royaume d'Austrasie que ce qui était en deçà de la Loire et dans la Provence , *reddensque ei solidatum quod aspexerat ad regnum Austrasiorum , hoc tantum exinde quod citra Ligerem , vel in Provinciæ partibus situm erat , suæ ditioni retinuit.*

L'an 626 , Clotaire fait assembler à Troyes les grands de Bourgogne , pour élire un maire du palais à la place de Warnacaire , ou Garnier , qui était mort : les grands refusèrent d'en élire un , et prièrent le roi de ne point leur donner d'autre maître que lui-même ; ce qu'il leur accorda volontiers.

L'an 628 , Clotaire meurt , dans la quarante-cinquième année de son règne , en Neustrie , et la quinzième en Bourgogne. Il est enterré dans l'abbaye de S. Germain-des-Prés. Il avait épousé 1^o HALDÉTRUDE , qui le fit père de Mérovée , tué par ordre de Brunehaut , l'an 604 , après la bataille d'Etampes , où il fut pris , et de Dagobert ; 2^o BERTRUDE , morte en 618 , dont il eut Charibert , qui suit ; 3^o la même année SICILDE , de laquelle on ignore s'il eut des enfants.

Le royaume de Clotaire , lorsqu'il eut réuni sous sa puissance toute la monarchie française , était d'une étendue immense. Depuis l'Est jusqu'au Sud-Est il avait pour bornes les montagnes occidentales de la Bohême , la rive gauche de l'Elbe , le mont Mélibée ou Méliboc , la Lippe et le Rhin depuis le confluent qu'il forme avec cette rivière jusqu'à son embouchure , l'Océan germanique et le britannique , les frontières orientales de la Bretagne et l'Océan aquitanique ; il s'étendait au Sud-Ouest jusqu'aux montagnes méridionales des Pyrénées , et avait pour bornes jusqu'au sud les frontières septentrionales et orientales de la Septimanie ; depuis le Sud jusqu'au Sud-Est il était borné par la Méditerranée et par les Alpes maritimes et pennines ; et depuis le Sud-Est jusqu'à l'Est par les Alpes et par une partie du Danube jusqu'à la rivière d'Il. Outre cela Clotaire avait du côté de l'Est et du Sud-Est les Bavares et les Lombards pour tributaires , et presque tous les peuples du Nord depuis la Lippe jusqu'à la Chersonèse cimbrique (Longuerue , *Dissert.* — le Moine , *Antiq. de Soissons*). Cependant avec cette grande étendue de domination , Clotaire eut moins d'autorité que ses prédécesseurs. Les grands , las de gémir sous la tyrannie , rentrèrent dans

leurs droits, et ne permirent pas au prince de régler sans leur participation les affaires de l'état. Il fut obligé d'obéir aux lois, parce qu'il n'eût pu les violer impunément, et de se relâcher même de la prérogative royale, parce qu'il était dangereux pour lui de la faire trop valoir. Du reste, à travers la modération affectée de Clotaire, on vit percer de tems en tems le génie féroce de ses ancêtres.

DAGOBERT I.

628. DAGOBERT I, (en tudesque TAGABRETH) né vers l'an 600, de Clotaire II et d'Hal-détrude, roi d'Austrasie depuis l'an 622, succède seul à son père l'an 628, à l'exclusion de Charibert, son frère. Les grands de Bourgogne viennent trouver Dagobert à Soissons, le reconnaissent pour leur roi, et lui prêtent serment de fidélité au nom de la nation. Pepin le Vieux, maire du palais d'Austrasie, Cunibert, évêque de Cologne, et Arnoul, évêque de Metz, sont mis à la tête des affaires : choix heureux qui rendit le royaume florissant tant qu'il fut gouverné par ces sages et habiles ministres. L'an 629, Dagobert entre en Bourgogne, vient à Langres, à Dijon, à S. Jean-de-Laone, etc. Partout il donne audience à tout le monde, aux grands et aux petits, rend justice à chacun, réprime les violences, arrête les vexations, établit le bon ordre. Il donna toute fois lui-même l'exemple d'une grande injustice, par l'ordre qu'il expédia, étant à S. Jean-de-Laone, de faire mourir Bernulfe, oncle mater-

CHARIBERT II.

CHARIBERT II, ou ARIBERT, fils de Clotaire II, et de Bertrude, et frère consanguin de Dagobert, voulut d'abord s'emparer de la succession de son père. Mais Dagobert, plus habile que lui, et mieux secondé, vint à bout de l'en priver entièrement, après avoir fait assassiner Bernulfe, oncle maternel de Charibert, dont il réclamait les droits. Toutefois les grandes qualités de Charibert qui attiraient sur lui tous les regards, obligèrent Dagobert à lui céder par un traité, fait sur la fin d'avril 630, le Toulousain, le Quercy, l'Angoumois, le Périgord, et à peu-près tout ce qui composait l'ancien royaume des Visigoths, mais plutôt comme une espèce d'apanage que comme un démembrement de la monarchie. Charibert se retire à Toulouse aussitôt après ce traité, et y fixe le siège de son royaume. Ce prince avait hérité de la valeur de ses ancêtres. Cette même année, il défait les Gascons, et réduit leur pays sous sa domination. Il vient à Orléans, et tient Sigebert, fils de Dago-

DAGOBERT I.

nel de son frère Charibert , dont il soutenait les droits. Arrivé à Paris , il épouse NANTILDE , et répudie , sous prétexte de stérilité , la reine Gomatrude , qu'il avait laissée à Renilly. L'évêque S. Amand reprend le roi de cette conduite , mais en vain ; il est chassé hors du royaume. Cette même année , Samon , marchand français , étant venu trafiquer chez les Sclaves ou Esclavons-Viuides , les engage à secouer le joug des Abares , qui , les ayant rendus tributaires , les traitaient avec insolence et dureté. Il se met à leur tête , et leur fait remporter sur leurs tyrans une victoire qui les rétablit dans leur première indépendance. Les Esclavons , en reconnaissance , l'élisent pour leur roi.

CHARIBERT II.

bert , sur les fonts de baptême. Mais , au retour de ce voyage , il meurt , l'an 651 à Blaye , âgé de 25 ans. Il avait épousé GISÈLE , fille d'Amand , duc de Gascogne , qui lui apporta en dot le comté de Bigorre , et la seigneurie de Béarn , qu'elle tenait d'A-mantia , sa mère. De ce mariage il eut trois fils , Childéric , qu'il fit reconnaître pour son successeur , mais qui lui survécut très peu de tems (le bruit courut que Dagobert avait fait empoisonner le père et le fils) , Boggis et Bertrand , à qui le roi , leur oncle , donna le duché de Toulouse ou d'Aquitaine en fief héréditaire. Bertrand mourut sans lignée. Nous parlerons de celle de Boggis sous les ducs d'Aquitaine.

L'an 650 , Dagobert parcourt l'Austrasie , et met au nombre de ses femmes RAGNÉTRUDE , dont il a dans l'année un fils , nommé Sigebert. De retour en Neustrie , il se propose d'y faire sa résidence ordinaire , se livre entièrement à la débauche , et fait de grands maux à l'église et à ses sujets , auxquels il devient odieux.

Servat et Paterne , qui avaient été députés par ce prince à l'empereur Héraclius , reviennent cette année. Dagobert publie avec des corrections et augmentations les lois des Francs , les lois des Ripuaires , les lois des Allemands et celles des Bavaois. Le titre LXII de la première exclut formellement les femmes de la succession aux terres saliques. *De terra... salica in mulierem nulla portio hereditatis transit , sed hoc virilis sexus acquirit , hoc est , filii in ipsa hereditate succedunt.* A quoi elle ajoute : *Sed ubi inter nepotes et pronepotes post longum tempus de alode terræ contentio suscitatur , non per stirpes , sed per capita dividantur* (Bou-

quet, t. iv, p. 156-157). Mais la loi des Ripuaires dit clairement qu'au défaut des mâles les filles étaient admises à succéder aux terres saliques. Un père néanmoins, comme on le voit par la dixième formule du deuxième livre de Marculfe, pouvait déroger à la loi salique par une disposition particulière en faveur de ses filles. On appelait terres saliques celles qui provenaient du partage que firent les Francs entre eux, après la conquête des Gaules. On leur donnait aussi le nom d'alleuds, c'est-à-dire terres obtenues par le sort, ou terres franches, parce qu'elles étaient franches de toutes charges, à l'exception du service militaire. Cette dénomination, dans la suite, fut commune à toutes les terres possédées en pleine et franche propriété, soit par héritage, soit par acquisition. A l'égard des autres terres, le même titre admet les filles à les partager avec les mâles. Tous les crimes, à l'exception du crime de haute trahison, se rachetaient, suivant la même loi, par des compositions pécuniaires, qui se réglaient selon la qualité de la personne lésée. Le meurtre d'un Franc y est apprécié au double de celui d'un Gaulois ou Romain. « La loi salique, dit l'abbé du Bos, a eu la » destinée de tous les codes nationaux, c'est-à-dire que de » tems en tems on y a fait quelques changements ».

L'an 631, Dagobert soumet à son obéissance tout le royaume de son frère Charibert, après sa mort. Les Bulgares, chassés de la Pannonie par les Huns, s'étant retirés chez les Bava-rois au nombre de neuf à dix mille familles, Dagobert les y fait nourrir pendant un hiver. Mais ensuite craignant qu'ils ne se rendent maîtres du pays, il donne ordre de les égorger tous en une nuit; ce qui fut inhumainement exécuté: il n'en échappa que sept cents. Frédégaire appelle cet ordre barbare de Dagobert un trait de sagesse. Quelle idée avait-il donc de la vertu?

La même année (651), Dagobert envoie Sicaire, un de ses officiers, à Samon, roi des Vinides, ou Esclavons, pour demander justice des massacres et des pillages que ceux de ses sujets, établis dans le Tyrol, avaient exercés contre des marchands français qui étaient venus trafiquer dans leur pays. Samon était devenu païen comme son peuple. Nullement sûr de se faire obéir en pareil cas, il prie l'ambassadeur de faire en sorte qu'un accident malheureux ne prive pas les Esclavons de l'amitié de son maître. *Quelle amitié*, s'écrie imprudemment Sicaire, *peut-il y avoir entre des chrétiens serviteurs de dieu, et des chiens!* Samon qui connaissait les désordres de la cour

de France , lui répond : *Puisque vous offensez par vos crimes le Dieu que vous servez, il nous est permis, à nous qui sommes ses chiens de vous mordre.* Dagobert, irrité de cette réponse , fait attaquer les Esclavons par Chrodebert , duc des Allemands , tandis que Tason et Caccon , ducs de Frioul , entrent d'un autre côté sur leurs terres. Les deux armées s'étant jointes , mettent en déroute les Esclavons , et font beaucoup de prisonniers. Mais ceux-ci , dans la suite , prirent leur revanche et battirent à leur tour les Français. C'est tout ce que Frédegair nous apprend à ce sujet. D. Plancher et Ferréras placent en 650 la déclaration de guerre faite par Dagobert aux Esclavons.

L'an 652 , Dagobert remet aux Saxons le tribut de 500 bœufs qu'ils lui devaient , à condition qu'ils s'opposeraient aux Esclavons qui ravageaient la Thuringe. La condition est acceptée , et les Esclavons sont réprimés.

L'an 632 , ou 653 , selon D. Plancher , ou 654 selon M. de Longuemare , Dagobert établit son fils Sigebert roi d'Austrasie , et confie le gouvernement du royaume à l'évêque Cunibert et au duc Adalgise. Il naît à Dagobert un fils , nommé Clovis II , de Nantilde , sa seconde épouse. Dès qu'il fut né , Dagobert craignant que Sigebert , après sa mort , ne voulût régner seul , fit le partage de son royaume entre ses deux fils ; donna l'Austrasie et ses dépendances à Sigebert ; la Neustrie , la Bourgogne et le duché de Dentelen à Clovis.

L'an 655 , ou 656 , Dagobert envoie une armée de Bourguignons , sous la conduite du référendaire Chadoin , ancien officier du roi Thierrri , avec dix ducs , contre les Gascons soulevés en faveur des enfants de Charibert. Ils sont vaincus et obligés de se soumettre au roi.

Dagobert , résidant à Clichy , envoie des députés en Bretagne pour faire cesser les ravages des Bretons , et les engager à le reconnaître pour souverain. Judicael , roi des Bretons , vient trouver Dagobert à la persuasion de S. Eloi , se soumet à lui , et s'en retourne récompensé comme il le méritait. Dagobert tient des assises générales au palais de Garges , ou Garches , où il fait son testament. Il accorde 8000 livres de plomb pour couvrir l'église de S. Denis.

L'an 638 , Dagobert tombe malade à Epinai , d'où s'étant fait porter à l'église de S. Denis , il fait venir les seigneurs , et leur recommande en particulier Ega , maire du palais de Neustrie , la reine Nantilde , et son fils Clovis II ; il meurt le 19 janvier , après avoir régné 16 ans , 6 du vivant de son père , 10 après sa mort. Son corps est inhumé dans l'église de Saint-

Denis dont il est regardé comme le fondateur , à cause des grandes libéralités qu'il lui a faites. Ce prince avait eu pour femmes , outre GOMATRUDE , NANTILDE , morte en 651 et inhumée à Saint-Denis , RAGNÉTRUDE , que nous avons déjà nommées , WULFÉ-GONDE et BERTHILDE. La lubricité , le luxe et l'avarice , sont les vices que tous les bons historiens , anciens et modernes , s'accordent à lui reprocher. Outre les cinq femmes que nous venons de nommer , il eut un nombre bien plus grand de concubines. Il porta le luxe jusqu'à se donner un trône d'or massif dont la matière provenait du commerce extérieur qui prit quelque vigueur sous son règne , et la façon était l'ouvrage des habiles orfèvres qui se formèrent sous S. Eloi , depuis évêque de Noyon. Mais il accabla son peuple d'impôts pour fournir à ses dépenses , et appauvrit ses provinces pour enrichir sa cour. Il faut néanmoins lui rendre justice ; il revint de ses égarements dans les dernières années de sa vie , et ce fut alors qu'il donna ses soins pour étendre le culte divin , construire et doter des églises. Depuis la mort de Dagobert les maires du palais se rendirent maîtres presque absolus du gouvernement , et les rois n'en eurent guère plus que le nom. Chacun des trois royaumes , de Neustrie , de Bourgogne et d'Austrasie , soit qu'ils fussent réunis sur une même tête , soit qu'ils fussent divisés entre plusieurs souverains , eut son maître particulier , qui était élu , non par le roi , mais par les grands du royaume qu'il devait gouverner. C'étaient proprement des vicerois d'autant plus indépendants qu'ils ne tenaient point du roi leur institution , et qu'il n'était point en son pouvoir de les destituer. Tel fut l'état de ces officiers jusqu'à l'an 752 , époque de leur abolition par l'élevation du maire Pepin à la royauté.

SIGEBERT II ,
ROI D'AUSTRASIE.

658. SIGEBERT II , fils de Dagobert et de Ragnétrude , âgé de 8 ans environ , établi par son père roi d'Austrasie depuis l'an 652 , ou 653 , lui succéda dans ce royaume avec ses dépendances en 658 , au mois de janvier. Ce prince , dirigé par les conseillers que son père avait mis auprès de lui , gouverna sagement et se fit aimer de ses sujets.

CLOVIS II , ROI DE NEUSTRIE
ET DE BOURGOGNE.

L'an 658 , et non 644 , comme le disent quelques modernes , CLOVIS II , fils de Dagobert et de la reine Nantilde , succéda à son père dans les royaumes de Neustrie et de Bourgogne , étant à peine âgé de 5 ans. La reine Nantilde , femme d'une vertu éclairée , gouverne le royaume avec Ega , maire du palais de Neustrie , homme sage , pru-

SIGEBERT II.

CLOVIS II.

Pepin et Cunibert, deux de ses ministres, étant venus à Compiègne après la mort de Dagobert, partagèrent, entre Sigebert, Clovis, et la reine Nantilde, les trésors de Dagobert, et transportèrent à Metz la part de Sigebert, leur maître. —

L'an 659, Pepin, dit le Vieux, que Dagobert avait retenu auprès de lui tant qu'il vécut, et à qui le maire Adalgise remit sa place après la mort de ce prince, meurt extrêmement regretté des Austrasiens, à cause de ses excellentes qualités qui lui ont mérité d'être révééré comme saint à Nivelles, en Brabant, où il est enterré. *Un saint à la cour est rare*, dit le P. Daniel; *un ministre saint l'est encore plus; et ce qui est beaucoup plus surprenant, deux collègues dans le ministère pareillement saints*, Arnoul, évêque de Metz, et Cunibert, évêque de Cologne. Pepin laissa d'Itte, ou Idéburge, sa femme, sœur de S. Modoald, évêque de Trèves, deux filles que la voix publique a canonisées, Begghe, femme d'Ansigise, fils de S. Arnoul dont on vient de parler, et Gertrude, abbesse de Nivelles, monastère fondé par sa mère; avec un fils Grimoald, à qui la charge de maire fut donnée en considération des services de son père. Otton, fils de Beron, prétendait la mériter à plus juste titre, ayant été gouverneur de Sigebert. Piqué de cette préférence, il ne cessait d'en marquer son ressentiment à Grimoald en toute occasion. Celui-ci s'étant lié avec l'évêque Cunibert, tous deux travaillèrent, mais en vain, à le faire chasser de la cour.

L'an 640, Sigebert fait marcher des troupes contre Radulfe, duc de Thuringe, qui s'était révolté, passe le Rhin, et entre dans la Thuringe, où son armée est défaite. Sigebert, après cet échec, ayant fait la paix avec Radulfe, s'en retourne, et passe le reste de ses jours uniquement occupé à rendre ses sujets heureux, et à remplir les devoirs d'un bon roi jusqu'à sa mort.

L'an 642, ou 645, Leutaire, duc des Allemands, gagné par Grimoald, se charge de le dé-

L'an 640, selon D. Bouquet, ou 641, suivant D. Plancher, Ega meurt à Clichy; Erchinoald, ou Archambaud, homme d'excellentes mœurs, est mis à sa place.

L'an 641, (D. Bouquet), ou l'an 642 (D. Plancher), la reine Nantilde convoque à Orléans les seigneurs de Bourgogne, et s'y rend avec Clovis. On y élit maire du palais Flaccat, et la reine lui donne en mariage sa nièce Ragnoberte. Nantilde meurt cette année; elle est enterrée à S. De-

SIGEBERT II.

faire d'Otton, son rival, et le tue. (Aimoin, *de Gest. Franc.* L. IV, c. 23).

l'An 651, et non 646, Sigebert fonde le monastère de Stavélo, dans les Ardennes, dont S. Rémacle, qui devint évêque de Maëstricht l'année suivante, prend le gouvernement. S. Rémacle était auparavant évêque régional, comme on le voit par la charte de cette fondation, où il est qualifié *Episcopus et Abbas*.

de cette distribution. Cela veut-il dire, comme le suppose M. Velly, que les moines de S. Denis taxaient d'attentat sacrilège cette libéralité de Clovis ?

L'an 655, ce prince ayant assemblé à Clichy les grands et les évêques de son royaume, accorde, en leur présence, à l'église de S. Denis, un privilège qui l'exempte de la juridiction épiscopale, du consentement de Landri, évêque de Paris. Les églises, ainsi exemptes, ne relevaient pas alors immédiatement du saint siège, mais du concile provincial.

L'an 656, Sigebert meurt le 1^{er} février, après 18 ans environ de règne : il est enterré dans le monastère de S. Martin, qu'il avait bâti près de Metz, sur la Moselle. Ce prince a mérité, par sa piété, d'être mis au nombre des saints. Ses reliques furent transportées de Metz dans l'église primatiale de Nanci, l'an 1552. Sigebert laissa d'HEMNECHILDE, sa femme, qui lui sur-

CLOVIS II.

vis auprès de Dagobert, dans le même tombeau.

Aussitôt que Flaocat fut pourvu de la dignité de maire du palais, il forma le dessein de faire périr Villibaud, patrice de la Bourgogne transjurane, dessein qu'il exécuta à Autun ; mais il mourut lui-même 11 jours après.

L'an 651, Clovis fait donner aux pauvres, dans une grande famine, l'argent dont Dagobert avait couvert le chevet de l'église de S. Denis. *Quorumdam suasionem et consilio*, dit le moine de S. Denis, *ipsum argentum desuper prædicta abside pauperibus Christi et egenis atque peregrinis... erogari præcepit*. Il ajoute que ce fut l'abbé même de S. Denis que le monarque chargea

L'an 656, Clovis meurt après le 5 septembre, âgé de 25 ans, dans la 19^e année de son règne. Il avait épousé, l'an 649, BATHILDE, que des pirates anglais avaient vendue à Erchinoald, maire du palais de Neustrie. Il laissa de cette princesse, qui lui survécut, trois fils, Clotaire, Childéric et Thierry. Clovis est enterré dans l'église de S. Denis. D. Plancher place sa mort l'an

SIGEBERT II.

vécut, un fils, nommé Dago-
bert, âgé d'environ 4 ans. Gri-
moald, maire du palais, enlève
ce jeune prince, le fait raser et
conduire en Écosse par Didon,
évêque de Poitiers, qui n'eut pas
honte, quoique du sang royal,
de se charger de cette infâme
commission. Grimoald, après
ce coup, a l'insolence de placer
son propre fils Childebert sur le
trône d'Austrasie. Mais les Fran-
çais indignés chassent le fils qui
ne régna que 7 mois, arrêtent
le père, et l'envoient au roi Clo-
vis à Paris, où il meurt en prison
(Longuerue, *Annal. Franc.*-
Schœpflin, *Alsat. illust.* T. I).

CHILDÉRIC II.

L'an 660, CHILDÉRIC, second
fils de Clovis et de la reine Ba-
tilde, âgé de 7 à 8 ans, est pro-
clamé roi d'Austrasie par les
soins de sa mère, et va prendre
possession de son royaume avec
le duc Vulfoade. On lui demande
qu'il ordonne aux juges de sui-
vre les lois et coutumes du pays
de chaque particulier, comme
il se pratiquait anciennement,
ce qu'il accorde volontiers. Him-
nechilde, veuve de Sigebert, de-
vient régente, et donne à S. Lé-
ger, évêque d'Autun, beaucoup
de part au gouvernement.

L'an 668, ou 669, Childéric
épouse BLICHILDE, fille de Sige-
bert et d'Himnechilde.

» de son parti, on ne trouve
» S. Ouen fut son ami. Mais

CLOVIS II.

655; M. de Longuemare croit
qu'on serait plus fondé à la pla-
cer en 657, un peu avant le mois
de novembre. La chronique de
S. Benigne de Dijon porte que
ce prince s'appelait aussi Clotai-
re. L'auteur des Gestes des Rois
de France (*Apud D. Bouquet*,
T. II, p. 569), que les savants
qualifient de *Fabulator anony-
mus*, maltraite fort la mémoire
de ce prince, non pour avoir
découvert le chevet de l'église
de Saint-Denis, comme l'avance
M. Velly, mais pour avoir en-
levé un bras de ce saint : chose
fort extraordinaire en ce tems-là.

CLOTAIRE III, ROI DE NEUS-
TRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 656, sur la fin, CLO-
TAIRE III, fils aîné de Clovis II,
à peine âgé de 4 ans, commence
à régner en Neustrie et en Bour-
gogne ; peu de tems après il est
reconnu, sans coup férir, sou-
verain dans les états de son on-
cle Sigebert (dont le fils, Da-
gobert, transporté en Écosse,
passait pour mort), et règne
seul jusqu'en 660, sous la tutelle
de la reine Batilde.

L'an 659, Erchinoald, maire
du palais, étant mort, Ebroïn lui
succède. » Guerrier violent, mi-
» nistre perfide, despotisme cruel,
» en faveur duquel, malgré les
» éloges qui lui ont été prodi-
» gués par quelques écrivains
qu'une chose à dire, c'est que
il persécuta d'autres saints »

CHILDÉRIC II.

CLOTAIRE III.

(M. Gaillard). L'abbé Velly se trompe en avançant de trois ans l'élection de ce maire.

L'an 664, Sigebrand, évêque de Paris, que la reine Batilde honorait de sa confiance, est mis à mort par les grands, que son arrogance avait soulevés. Batilde, à cette occasion, quitte la cour, non pas à la sollicitation des grands, comme le dit M. Velly, mais de son propre mouvement, et se retire à l'abbaye de Chelles, qu'elle avait fondée; elle y passa saintement le reste de ses jours. Cette princesse mourut l'an 680, peut-être le 30 janvier, jour de sa fête.

L'an 670, Childéric II, sur l'invitation des Neustriens, qui lui envoient une ambassade, après avoir détrôné Thiéri, vient d'Austrasie avec le duc Vulfoad qui le fait proclamer, de concert avec S. Léger, roi de toute la France l'an 671, selon M. de Longuemare. Ce savant observe, d'après la Vie de S. Léger, que Childéric ne fut d'abord invité que par une partie des Neustriens, et que Thiéri, son frère, avait un parti pour lui, qui put le maintenir sur le trône environ trois mois. Mais en consentant de le reconnaître pour unique monarque, on lui fit jurer qu'il y aurait un maire de la nation dans chacun des trois royaumes, serment qu'il ne remplit pas. Vulfoad resta seul en possession de la mairie pendant son règne.

que ce roi fut inhumé à Chelles, où l'on voit encore son tombeau et sa figure représentée sur une pierre, quoique la plupart des modernes prétendent qu'il est enterré à S. Denis.

L'an 670, Clotaire III, meurt sans enfants dans le mois de juillet au plutôt (Longuerue), après 14 ans d'un règne, qui ne fournit aucun événement mémorable. M. de Longuemare lui donne 16 ans de règne, et place sa mort l'an 671. *On ignore, dit M. Velly, s'il avait été marié.* Cependant l'auteur de la Vie de Batilde, mère de ce prince, l'atteste bien positivement, lorsqu'il dit que cette princesse dans sa retraite exhortait l'abbesse de Chelles à envoyer de tems en tems des eulogies au roi son fils et à la reine son épouse. L'entreprise d'Ebroïn, qui osa proposer à Clotaire, après sa mort, un fils capable de lui succéder, est une nouvelle preuve que ce monarque n'avait pas toujours vécu dans le célibat; autrement la supercherie eût été sans vraisemblance. D. Bouquet croit

CHILDÉRIC II,
ROI D'AUSTRASIE.

L'an 675, Childéric s'étant laissé prévenir contre S Léger, prend la résolution de le tuer, et le relègue dans le monastère de Luxeu, auprès d'Ebroyin qui feint de se réconcilier avec lui. Privé des conseils de ce prélat, Childéric se livre sans retenue à ses passions, et soulève tous les grands par l'atrocité de sa conduite. Le plus irrité d'entre eux fut Bodilon, jeune seigneur, qu'il avait fait fouetter comme un esclave, *pour avoir osé*, dit M. Velly, *lui représenter le danger d'un impôt excessif qu'il méditait d'établir*. Les anciens n'en disent pas tant, et se contentent de raconter le fait sans en expliquer la cause. Quoiqu'il en soit, Bodilon, pour venger l'affront qu'il a reçu, tend une embuscade à Childéric, et le tue dans la forêt de Livri, ou de Chaumont, en Vesin, selon

THIERRI III, ROI DE NÉUSTRIE
ET DE BOURGOGNE.

L'an 670, THIERRI III, 5^e fils de Clovis II, est élevé sur le trône de Neustrie et de Bourgogne après la mort de Clotaire III, son frère, qui n'avait point laissé d'enfants. Mais peu de tems après les seigneurs ne pouvant souffrir la conduite arrogante et cruelle d'Ebroyin, maire du palais, font une ligue et se révoltent. Ebroyin est arrêté, tondu et confiné au monastère de Luxeu. La haine qu'on portait à ce ministre, rejaillit sur le prince. Thierry fut détrôné, rasé et enfermé dans le monastère de S. Denis.

L'an 675, Thierry est tiré du monastère de S. Denis; il n'est cependant pas proclamé roi immédiatement après la mort de son frère, quoiqu'il ait compté les années de son règne du jour de cette mort. Il établit sa cour à Nogent (aujourd'hui Saint-Cloud), à deux lieues au-dessous de Paris. Ebroyin, ayant appris la mort de Childéric, sort aussitôt du monastère de Luxeu, et revient en France, faisant d'abord semblant d'être attaché au roi Thierry; il part incontinent pour l'aller trouver, et vient à Autun avec l'évêque Léger: puis abandonnant tout d'un coup ceux qui allaient joindre ce prince, il va en Austrasie, se déclare son ennemi, prend les armes contre lui, et donne le titre de roi à un prétendu fils de Clotaire III, qu'il fait proclamer, en cette qualité, sous le nom de

CHILDÉRIC II.

M. leBeuf, au commencement de septembre 675 et de là court au palais assassiner sa femme Blichilde, qui était enceinte. Childéric était âgé d'environ 24 ans, et en avait régné 14. Il fut enterré dans l'église de S. Vincent de Paris. L'auteur de la Vie de

S. Léger place la mort de Childéric en 674, avant le mois d'avril. Ce prince laissa un fils, nommé Daniel, qui monta sur le trône de ses ancêtres l'an 715. Plusieurs anciens, suivis par le P. Foullon, donnent encore pour fille à Childéric II, Ode, femme de Bogon, duc d'Aquitaine. Cela peut être vrai. Mais M. Bullet se trompe certainement en disant que S. Ricul archevêque de Reims, avait épousé, avant son épiscopat, une fille du roi Childéric. Il est prouvé que Childéric, beau-père de S. Ricul était l'un des quatre frères de S. Nivard, prédécesseur de ce prélat sur le siège de Reims (Voyez *Gall. Christ.*, T. IX, col. 22). Le maire Vulfoad, au bruit de la mort de Childéric, s'enfuit en Austrasie, sa patrie.

DAGOBERT II,
ROI D'AUSTRASIE.

L'an 674, DAGOBERT II, fils de Sigebert, qui avait disparu par la perfidie de Grimoald, étant revenu d'Angleterre, où S. Wilfrid, archevêque d'Yorck, l'avait fait venir d'Irlande, monte sur le trône d'Austrasie avant le mois d'août, et règne en Alsace et sur quelques autres provinces au-delà et en-deçà du Rhin.

Le maire Vulfoad fait une ligue avec Ebroïn et lui fournit des secours, afin que les troubles de la Neustrie, dit M. Gaillard, laissent subsister son autorité.

L'an 677, Dagobert entre en guerre avec Thiéri; les églises

THIÉRI III.

Clovis. Didier, évêque de Châlons-sur-Saône, et Bobon, évêque de Valence, déposés l'un et l'autre pour leurs crimes, appuient cette faction, dans laquelle ils font entrer un grand nombre de français.

L'an 674, Ebroïn se trouvant à la tête d'une armée, marche avec son nouveau roi vers Paris, où peu s'en fallut qu'il ne surprit le roi Thiéri. Il ravage les environs de cette capitale, et livre à ses troupes les dépouilles des églises ainsi que les biens de ceux qui refusent d'entrer dans son parti.

Thiéri et Leudèse, son maire du palais, fils d'Erchinoald, s'étant sauvés à l'arrivée d'Ebroïn, laissent le trésor royal qu'ils emportaient, à Eaisieu, en Picardie, afin d'accélérer leur fuite. Ebroïn, qui s'était mis à leur poursuite, se saisit de ce

DAGOBERT II.

sont pillées, les tombeaux des saints profanés, les campagnes ravagées, après quoi ils font la paix.

L'an 678, Ansigise, fils de S. Arnoul, et duc d'Austrasie, est tué à la chasse par Godwing, son filleul, laissant un fils nommé Pepin. Begghe, sa femme, qui lui survécut, fonda, l'an 693, le monastère d'Andenne entre Namur et Hui.

L'an 679, Dagobert meurt, âgé d'environ 26 ou 27 ans, après avoir régné 4 ans. Il périt par un assassinat, probablement le 25 décembre. Dagobert avait épousé, dans son exil, une Saxonne, appelée MECHTILDE, dont il eut sainte Hermine, ou Irmine, abbesse d'Oëren (*Horreum*), dans la ville de Trèves. Henschenius lui donne 4 autres enfants sur des preuves assez peu solides. Plusieurs prétendent qu'il est le même que S. Dagobert qu'on honore à Stenai. L'abbé de Longuerue, D. Bouquet et d'autres savants, ne sont point de cet avis. Après la mort de ce prince le royaume d'Austrasie demeura vacant.

THIERRI III.

trésor. Il vient ensuite à Créci, d'où il invite Leudèse à venir conférer avec lui, sous promesse de ne lui faire aucun mal. Mais à peine l'a-t-il en son pouvoir, qu'il l'assassine.

L'ambition étouffe la reconnaissance. Ebroïn devait la vie à S. Léger qui avait empêché Childéric par ses remontrances de le mettre à mort. Mais le crédit que ses vertus et la sagesse de ses conseils lui avaient acquis à la cour, faisait ombrage à ce tyran qui voulait réunir en lui toute l'autorité. Résolu de le perdre, il charge Didon, évêque de Châlons, et Waimier, duc de Champagne, d'aller avec un corps de troupes le prendre dans son église d'Autun, où il s'était retiré quelques jours auparavant. La ville est assiégée, le S. prélat ne voulant point exposer ses ouailles à la fureur de ses ennemis, prend congé d'elles par un discours attendrissant, sort de la ville et va s'offrir de lui-même à ceux qui le cherchaient. On se saisit de lui, et après lui avoir arraché les yeux, on le conduit dans un bois, où il reste plusieurs jours sans man-

ger. Le duc Waimier, qui l'y avait amené, touché de compassion, vient l'en retirer, le transporte dans sa maison; et delà dans un monastère qui n'est point connu.

L'an 675, Ebroïn, devenant de plus en plus redoutable à Thierry, l'oblige à s'accommoder avec lui et à le rétablir dans sa charge de maire du palais, après quoi il abandonne son fantôme de roi, qu'il n'avait produit que pour en venir à ce point. Cet objet principal de son ambition étant rempli, Ebroïn s'applique à la recherche des assassins du roi Childéric; et

sous ce prétexte il fait périr une grande partie des seigneurs qui pouvaient le traverser ou qui lui étaient suspects. De ce nombre fut Guérin, frère de S. Léger, qu'il fit lapider en 676. Il tourmenta cruellement S. Léger lui-même qu'il avait fait venir devant le roi, et l'envoya au monastère de Fécamp. Enfin, au mois d'octobre 678, il assouvit sa fureur contre lui en le faisant mettre à mort. La tyrannie qu'Ebroïn exerçait sous le nom de Thierrî, détermine le duc Adalric, en 676, à quitter ce monarque, son légitime souverain, et à se liguier avec les Austrasiens pour le détrôner, à quoi ils ne purent réussir. Thierrî punit Adalric de sa félonie en le dépouillant de ses bénéfices, et donna la terre de Fiélin, *de Fisca-Felinis*, qui en faisait partie, à Waldalène, frère de ce duc et abbé du monastère de Bèze, qui en jouit encore aujourd'hui (1787). Le diplôme de cette concession est daté du 4 septembre de la 4^e. année du règne de Thierrî; ce qui revient à l'an 676, en prenant pour la première année du règne de ce prince celle de son rétablissement sur le trône après sa sortie de S. Denis. Ces paroles par où l'acte débute, sont remarquables : *Méritò beneficia quæ possident amittere videntur, qui non solum largitoribus ipsorum beneficiorum ingrati existunt, verum etiam infideles eis esse comprobantur* (Bouquet, T. IV, p. 657.).

LES DUCS MARTIN ET PEPIN,
MAÎTRES DE L'AUSTRASIE.

L'an 680, les ducs MARTIN, fils, à ce qu'on croit, du maire Vulfoad, et PEPIN de Héristal (village du Liégeois) dit le Forestier et le Gros, fils d'Ansigise et de Begghe, fille de Pepin de Landen, se rendent maîtres de l'Austrasie après la mort du duc de Vulfoad, et y dominant. Ils se battent contre le roi Thierrî et Ebroïn à Lafau, et sont défaits. Martin se retire à Laon, et en étant sorti, sur la parole d'Ebroïn, pour le venir trouver, il est mis à mort à Escheri, en Laonais.

L'an 685, Pepin livre, près de Namur, une sanglante ba-

THIERRI III, ROI DE NEUSTRIE
ET DE BOURGOGNE.

L'an 680, Thierrî gagne la bataille de Lafau, dans le Laonais, contre les ducs Martin et Pepin qui s'étaient rendus maîtres de l'Austrasie.

L'an 681, Ebroïn, après avoir tyrannisé long-tems la France, éprouve le sort ordinaire aux hommes de son caractère; il est assassiné par un seigneur français, nommé Ermenfride (*Chr. S. Medardi.*). Varaton est élu à sa place maire du palais.

L'an 685, Varaton est dépouillé de son emploi par son fils

MARTIN ET PEPIN.

taille à Gislemar, fils de Varaton, maire de Neustrie, et remporte la victoire.

L'an 686, Pepin envoie des députés au roi Thierrri pour le prier de donner, à ceux qu'Ebroïn avait chassés de leurs pays, la liberté d'y revenir.

L'an 687, piqué du mauvais accueil que Thierrri, par le conseil de Berthaire, avait fait à ses députés, Pepin se détermine à lui déclarer la guerre. On se met en campagne de part et d'autre. Les deux armées s'étant rencontrées en automne, à Tes-

tri, sur le Daunignon, dans le Vermandois, Pepin fait offrir la paix à Thierrri qui la refuse. On en vient aux mains. Pepin défait et met en fuite Thierrri et Berthaire, s'empare de leur camp, distribue le butin à ses soldats, et poursuit Thierrri jusqu'à Paris, dont les bourgeois lui ouvrent les portes. Maître de la personne de ce prince qu'ils lui livrèrent, il commence dès-lors à régner souverainement sur toute la France, sans toutefois prendre le titre de roi. C'est donc ici proprement l'époque de l'extinction de la domination mérovingienne en France et le commencement d'une nouvelle monarchie.

L'an 688, Pepin, après avoir réglé toutes choses dans le royaume d'Occident, revient tout glorieux en Austrasie. Il épouse vers ce même tems ALPAÏDE, qui le fit père de Charles-Martel, et répudie PLECTRUDE, fille d'Hugobert, sa femme légitime.

L'an 689, Pepin marche contre Radbod, duc des Frisons, qui est défait, et forcé de demander la paix, et de payer tribut. Les Frisons, d'abord renfermés dans le pays maritime entre le Rhin et l'Ems, s'étendirent en-

THIERRI III.

Gislemar, lequel étant mort l'an 684, Varaton rentre dans sa dignité, et meurt l'an 686. On lui substitue Berthaire; mais les seigneurs, auxquels ce nouveau maire était odieux, animent contre lui le duc Pepin dont ils s'étaient assuré l'amitié en lui envoyant des otages.

Pepin fait une députation à Thierrri pour le prier de rendre justice à ceux qu'Ebroïn avait dépouillés de leurs biens, et à ceux que Berthaire, à son exemple, maltraite injustement.

L'an 688, Berthaire, dont l'imprudence et la hauteur avaient occasionné la bataille de Testri, est mis à mort par ses gens, à la persuasion d'Ansflède, sa belle-mère veuve de Varaton. Pepin lui substitue Norbert dans la charge de maire du palais. Norbert est moins le ministre du roi que celui de Pepin; mais ils concourent ensemble à remettre l'ordre dans l'état et à y rétablir la tranquillité. Pepin s'attire l'amour et l'admiration des peuples par sa modération, sa vigilance et

PEPIN,
SOUVERAIN DE L'AUSTRASIE.

suite le long de la mer jusqu'à l'Eyder.

Il conserve à Thierry les honneurs de la royauté dont il s'approprie le pouvoir, et le sert suivant son goût en lui fournissant une bonne table, et quelques vains amusements. Sa puissance étant ainsi affermie en Neustrie, il retourne en Austrasie.

L'an 690, Pepin envoie le prêtre Willibrord en Frise pour y prêcher l'Évangile. Ordonné depuis évêque par le pape Sergius, Willibrord établit son siège à Utrecht.

L'an 691, Thierry meurt au printemps et a sa sépulture à S. Waast d'Arras. Il avait régné, ou plutôt porté le titre de roi pendant 21 ans, en y comprenant les trois qu'il passa dans le monastère de S. Denis. De CRO-TILDE, ou CLOTIDE, sa première femme, il laissa Clovis qui suit et Childebert, successeur de son frère. DODA, deuxième femme de Thierry, mourut sans enfants et fut inhumée auprès de son époux auquel elle survécut.

On a compté quelque fois les années du règne de Thierry de celle où il fut tiré de S. Denis pour être replacé sur le trône, c'est-à-dire de l'an 675. C'est ainsi que le P. Mabillon prouve que l'année 4 de son règne, dans laquelle fut tenu le concile de Créci, est l'année 676, et que la même quatrième année concourait avec la dix-septième de l'épiscopat de S. Léger.

CLOVIS III.

L'an 691, Clovis III, dit aussi CLOTAIRE, fils de Thierry III, succède à son père, et porte comme lui le titre de roi, sans en avoir l'autorité.

L'an 695, Pepin retient toujours Alpaïde auprès de lui, malgré les remontrances de S. Lambert, évêque de Maëstricht, qui l'exhortait à reprendre Plectrude. La prospérité de ses armes

L'an 695, ce prince meurt vers le mois de mars. Norbert, maire du palais, créature de Pepin, finit ses jours la même année.

PEPIN.

va toujours croissant. Radbod, duc des Frisons, ayant refusé de lui payer le tribut auquel il s'était obligé, la guerre se renouvelle entre eux; Pepin remporte sur lui, près de Dorestadt en Frise, une nouvelle victoire qui contraint Radbod d'être plus fidèle à ses engagements.

L'an 708, Drogon, fils aîné de Pepin, meurt, laissant deux fils, Hugues et Arnoul qui n'ont point joué de rôle dans l'histoire. Grimoald, son frère, lui succède dans son duché, sans quitter sa dignité de maire du palais de Neustrie.

L'an 709, Pepin mène son armée contre un seigneur de Suabe qui avait porté les Allemands à secouer le joug des Français, défait les rebelles, et soumet tout le pays.

L'an 712, Pepin passe le Rhin, ravage de nouveau l'Allemagne révoltée, et la ramène à son obéissance.

L'an 714, Grimoald, fils de Pepin, allant lui rendre visite à Jopil, sur la Meuse, près de Liège, où il était malade, est assassiné par Rantgaire, dans l'église de S. Lambert, en avril, laissant de sa femme Theutsvinde, fille de Radbod, duc ou roi de Frise, un fils en bas âge, nommé Théodoald. Pepin meurt peu de jours après cette visite, le 16 décembre 714, laissant deux fils naturels, Charles-Martel, et Childébrand; ce dernier fut la tige de la race capétienne et de plai-

CHILDEBERT III.

L'an 695, CHILDEBERT III, frère de Clovis III, devient son successeur avant le 25 mars. Pepin lui donne pour maire du palais, Grimoald, le plus jeune de ses deux fils, et établit Drogon, son aîné, duc de Champagne.

L'an 711, Childebert meurt le 14 d'avril, et a sa sépulture à Choisi-au-Bac, à une lieue de Compiègne, dans l'église de S. Etienne. De sa femme, dont on ignore le nom, il laissa un fils qui suit.

DAGOBERT III.

L'an 711, DAGOBERT III, fils de Childebert III, lui succède au mois d'avril, à l'âge de 12 ans.

L'an 714, Théodoald, petit-fils de Pepin, remplace Grimoald, son père, dans la dignité de maire du palais, à l'âge de 6 ans, et devient par là tuteur de Dagobert encore plus jeune que lui. *C'était, dit M. de Montesquieu, mettre un fantôme sur un autre fantôme.* Le dessein de Pepin en élevant son petit-fils à cette place malgré l'inconvénient de son âge, était de la rendre héréditaire dans sa maison. Plectrude, femme de Pepin, s'empare du gouvernement après la mort de son mari, et l'exerce avec Théodoald.

L'an 715, les Français, souffrant avec peine d'être gouvernés par une femme et un enfant,

PEPIN.

siens autres branches (Voy. *la Table généalogique de la 5^e. race de nos rois.*). Pepin était maître de l'Austrasie depuis 54 ans, et domina souverainement dans tout le royaume de France pendant plus de 27 ans, sous quatre rois. Ce prince ayant toujours les armes à la main et l'esprit occupé de projets de guerre, trouva néanmoins du loisir pour entrer dans le plus grand détail de la police de l'état, veiller au maintien de la religion et faciliter ses progrès. Il

la fit prêcher avec succès aux Frisons et à d'autres peuples voisins. Ce fut en un mot le plus modéré des sujets ambitieux, et le tyran (si on peut le qualifier ainsi,) qui fit le meilleur usage de l'autorité suprême qu'il avait usurpée. Après la mort de Pepin, PLECTRUDE, sa femme, fait enfermer à Cologne Charles-Martel, âgé pour lors de 30 ans. Il naît à Charles, la même année, un fils, nommé Pepin.

CHARLES,
DUC D'AUSTRASIE.

L'an 715, CHARLES, échappé de prison, serend maître du gouvernement et de la souveraine autorité dans toute la monarchie française; il est choisi et proclamé duc d'Austrasie par les Austrasiens.

L'an 716, Charles est battu par Radbod, duc des Frisons. Les Saxons, dans la même année, font irruption sur les terres de France.

La même année, Charles surprend, à Amblef, dans le pays

DAGOBERT III.

se soulèvent, attaquent, dans la forêt de Cuise, Théodoald, qui prend la fuite, choisissent Ragenfroi, ou Raiusfroi, pour maire du palais, font alliance avec Radbod, duc des Frisons, et délivrent Charles-Martel, que Plectrude retenait prisonnier. La même année, Dagobert meurt le 24 juin, et laisse un fils nommé Thierri, auquel les Français préférèrent le fils de Childéric II, roi d'Austrasie.

CHILPÉRIC II,
ROI DE NEUSTRIE.

L'an 715, CHILPÉRIC II, appelé auparavant Daniel, fils de Childéric II, assassiné l'an 675 ou 674, ayant été tiré par Ragenfroi d'un monastère où il vivait en habit clérical, est préféré, par les Français à Thierri, fils de Dagobert III, et placé sur le trône vers le mois de juillet. Selon la Chronique de Fontenelle, Chilpéric ne commença de régner qu'après le 27 de septembre. » Il ne faut point le confondre, dit M. Velly, parmi les » rois fainéants. Il avait environ » 45 ans lorsqu'il monta sur le » trône. Il eut presque toujours

CHARLES.

de Cologne, l'armée de Chilpéric, la met en fuite et pille le camp.

L'an 717, Charles remporte, le 21 mars, à Vinciac, ou la cense de Vinci, dans le Cambrésis, une deuxième victoire sur Chilpéric et Ragenfroi. Il poursuit Chilpéric jusqu'à Paris, revient en suite à Cologne, dont il se rend maître, s'empare des trésors de son père, et se fait un roi, nommé CLOTAIRE, dont on ignore le père mais qu'on croit issu de la race mérovingienne.

L'an 718, Charles désolé entièrement la Saxe, pénètre jusqu'au Weser, et subjugue tout le pays.

L'an 719, Charles marche hardiment à la rencontre de Chilpéric, de Ragenfroi, et d'Eudes, duc d'Aquitaine, qui viennent l'attaquer, et les met en fuite. Le roi Clotaire meurt, et a sa sépulture à Choisi-au-Bac. Charles victorieux se rend maître de Paris. Mais tandis qu'il triomphe en-deçà de la Loire, les Sarrasins se rendent maîtres de Narbonne.

L'an 720, Charles fait la paix avec Eudes, qui lui remet le roi Chilpéric.

Charles, après la mort de Chilpéric, continue à disposer de tout sous Thierry IV, son successeur, et se rend célèbre par de fréquentes victoires.

CHILPÉRIC II.

» les armes à la main pour en » soutenir les droits. »

L'an 716, Chilpéric et Ragenfroi sont vaincus à Amblef, et mis en fuite par Charles-Martel.

L'an 717, nouvelle victoire de Charles sur Chilpéric et Ragenfroi. Ce dernier se sépare de son maître et va chercher une retraite dans la ville d'Augers.

L'an 719, Chilpéric et Ragenfroi demandent du secours à Eudes, duc d'Aquitaine. Il vient les joindre avec un corps de troupes, et tous trois ils marchent contre Charles. Mais dès que celui-ci paraît, Eudes prend l'épouvante, et s'enfuit, emmenant avec lui Chilpéric.

L'an 720, Chilpéric est remis par le duc d'Aquitaine à Charles, et meurt peu de tems après, au mois de décembre, à Attigni, d'où il est transporté à Noyon pour y être inhumé. » Il » eut, dit M. Velly, toutes les » qualités d'un grand roi, sa- » gesse, bonté, valeur, activité, » prudence. » Ce portrait tient un

CHARLES.

L'an 724, Charles perd ROTRUDE, sa première femme, qui l'avait rendu père de Carloman et de Pepin. Il fait marcher ses troupes contre Ragenfroi, et l'enferme dans la ville d'Angers, où il s'était de nouveau retiré. Par accommodement, Charles lui donne le comté d'Angers, sa vie durant, et emmène son fils en ôtage. Ragenfroi mourut l'an 731.

L'an 725, Charles, ayant passé le Rhin, parcourt l'Allemagne, range tout sous son obéissance, dompte les Bava-rois, et revient chargé de trésors, emmenant Biltrude avec sa nièce Sonichilde, qu'il épousa.

L'an 728, Charles remporte différentes victoires sur les Bava-rois qui supportaient impatientement le joug qu'il leur avait imposé.

L'an 729, tandis que Charles est occupé à faire la guerre au-delà du Rhin, les Sarrasins ravagent la Provence. Eudes, duc d'Aquitaine, rompt, l'année suivante, le traité qu'il avait fait douze ans auparavant avec Charles. Ce dernier, l'an 731 passe la Loire pour aller tirer vengeance de sa perfidie, le bat et ravage son pays.

CHILPÉRIC II.

peu de l'imagination. Chilpéric laissa de N. sa femme un fils qui viendra ci-après.

THIERRI IV,
DIT DE CHELLES, ROI DE
NEUSTRIE, DE BOURGOGNE
ET D'AUSTRASIE.

L'an 720, THIERRI IV dit de CHELLES, du lieu où il fut élevé, fils de Dagobert III, est substitué à Chilpéric à l'âge de sept à huit ans. Deux chartes de ce prince, citées par le P. Daniel, données l'une à Héristal, l'autre à Zulpich, montrent qu'il fut roi non seulement de Bourgogne et de Neustrie, mais encore d'Austrasie. Dès la première année du règne de Thierry, les Sarrasins se rendirent maîtres de la Gaule narbonnaise. Zama, leur chef, assiège et prend Narbonne, et y met garnison. L'an 721, il vient, en combattant, jusqu'à Toulouse, et en fait le siège; il est attaqué, défait et tué, avec une partie de son armée, par Eudes, qui chasse les Sarrasins d'Aquitaine.

L'an 725, les Sarrasins reviennent en France, et y font de grands ravages. Ambisa, leur roi, assiège avec une nombreuse armée et prend Carcassonne, s'empare de Nismes, et en transporte les ôtages à Barcelonne. Ces infidèles pillent et détruisent Autun.

L'an 732, les Sarrasins, conduits par leur roi Abdérame, viennent à Bordeaux, qu'ils pillent, mettent en déroute le duc d'Aquitaine, avancent dans le pays, et menacent d'envalir la France. Charles, accompagné de Childebrand, son frère, marche au devant d'eux, les rencontre au-delà de la Loire, et taille en pièces leur armée au mois d'octobre. Abdérame fut du nombre des morts. Les historiens varient beaucoup sur le lieu de cette bataille, qui mérita le surnom de *Martel* à Charles (1). Les uns la placent auprès de Poitiers; et les autres dans le voisinage de Tours. Mais tous sont d'accord à dire que jamais victoire ne fut plus complète, quoiqu'ils ne conviennent pas du nombre des morts qu'il y eut de part et d'autre. Ceux qui les font monter à trois cent soixante-quinze mille du côté des Sarrasins, et à quinze cents seulement du côté des Français, ont aujourd'hui perdu toute créance (Voy. Eudes, *parmi les rois de Toulouse*).

L'an 735, Charles pénètre en Bourgogne, et soumet à son obéissance Lyon, et plusieurs autres villes. Il porte ensuite la guerre en Frise, par mer, et par terre, défait entièrement les Frisons en divers combats, et tue Poppon, leur duc.

L'an 754, nouvelle expédition de Charles contre les Frisons, qui sont entièrement défaits.

L'an 755, Charles, après la mort du duc Eudes, se rend maître de l'Aquitaine jusqu'à la Garonne, et la Gascogne.

L'an 756, Charles donne à Hunald, fils d'Eudes, le duché d'Aquitaine, à la charge de l'hommage envers lui et ses deux fils, Carloman et Pepin, sans faire mention de Thiéri.

CHARLES.

L'an 757, Childebrand est envoyé par Charles, son frère, pour reprendre Avignon sur les Sarrasins qui s'en étaient emparés sous la conduite de Mauronte, gouverneur de Marseille, et d'autres seigneurs provençaux, dont le dessein était de se

THIÉRI IV.

L'an 757, Thiéri IV meurt vers le mois d'avril. Ce prince avait porté le nom de roi pendant dix-sept ans. Charles ne se mit point en peine de remplir, au moins d'une ombre, le trône vacant par la mort de Thiéri, et continua de gouverner, comme

(1) « Les modernes, dit l'abbé de Longuerue, se sont imaginé que la bataille s'était donnée en Touraine, à Saint Martin-de-Betto; mais ils se trompent. Le continuateur de Frédégaire, et les chroniques, disent positivement, que c'était près de Poitiers; et le P. Le Coigne a fort bien réfuté cette imagination » (Longuerue, p. 27).

CHARLES.

THIERRI IV.

rendre indépendants. Charles vient joindre son frère devant cette place avec toutes les machines nécessaires pour un siège. L'ayant emportée d'assaut, ils la livrent aux flammes, après avoir passé au fil de l'épée la plupart des habitants. De là Charles renforcé par un corps de troupes, que Liutprand, roi des Lombards, lui avait envoyé, va faire le siège de Narbonne où commandait Anthime, général des Sarrasins. Amor vient d'Espagne au secours des assiégés avec une armée de la même nation. Charles, étant allé à sa rencontre, lui livre bataille sur les bords de la Berre, et revient triomphant après avoir taillé en pièces une grande partie de ces infidèles avec leur chef. Cette victoire toutefois ne le rendit pas maître de Narbonne. Le siège continue; Charles y laisse une partie de ses troupes, et va se saisir de Nismes, de Beziers, d'Agde et des autres places fortes du pays.

L'an 758, Charles dompte les Saxons, situés au-dessous du confluent de la Lippe et du Rhin, et se les rend tributaires.

L'an 759, Charles et Childebrand achèvent la réduction de la Provence par la prise de Marseille, d'où Mauronte s'enfuit pour ne plus reparaitre dans le pays.

L'an 741, Charles reçoit deux nonces du pape Grégoire III, (ce sont les premiers qu'on vit en France) qui lui apportaient les clefs du sépulcre de S. Pierre, avec d'autres présents considérables. Ils lui remirent en même tems une lettre de Grégoire, par laquelle ce pontife le conjurait de venir au secours des Romains, menacés par le roi Liutprand, en lui promettant de leur part de le créer consul, c'est-à-dire patrice de Rome, et de se soustraire à l'obéissance de l'empereur, pour se soumettre à lui. L'Annaliste de Metz dit même que Grégoire avait joint à sa lettre le décret des Romains qui réalisait ces promesses. Charles, après avoir fait un accueil très honorable à ces nonces, les fait accompagner, à leur retour, par Grimont, abbé de Corbie, et Sigebert, reclus de S. Denis, chargés de riches présents pour le pape. Vers le même tems, Charles sentant approcher sa fin, assemble les seigneurs français au palais de Verberie, et de leur consentement, il partage la monarchie de France entre ses deux fils, Carloman et Pepin. Il donne au premier l'Austrasie, la Suabe et la Thuringe; au second, la Bourgogne, la Neustrie et la Provence. Il n'y eut aucune disposition faite en faveur de

auparavant, la monarchie française, avec la qualité de duc des Français.

Interrègne de 5 ans, depuis l'an 737, jusqu'à l'an 742.

Gripon, son troisième fils, et la raison qui le fit exclure de la succession paternelle n'est pas aisée à deviner. Mais Sonechilde, mère de ce prince, fit tant par ses larmes auprès de son époux, qu'étant sur le point de mourir, il détacha une petite portion de ses états, en l'absence de Carloman et de Pepin, pour faire un lot à leur frère. Loin d'acquiescer à ce démembrement, ils s'en plaignirent hautement à leur retour, et le taxèrent de nullité, sous prétexte qu'il avait été fait sans l'aveu des grands de la nation. Charles mourut, dans ces entrefaites, au palais de Quierzi-sur-Oise, le 22 octobre 741, à l'âge de cinquante-deux ans, après avoir gouverné pendant l'espace de plus de vingt-cinq ans la monarchie française en souverain, et s'être acquis une réputation qui ne finira jamais, par une infinité d'expéditions éclatantes. Le corps de Charles Martel fut transporté à S. Denis. Les historiens l'appellent tantôt duc des Français, tantôt prince des Français, consul, patrice. Son épitaphe lui donne même le titre de roi; mais il ne le prit jamais, et dans les actes publics, il ne se qualifiait que maire du palais, et homme illustre, qualité que nos monarques de la première race joignaient à celle de roi. Les guerres continuelles qu'il eut à soutenir, le mirent dans une espèce de nécessité d'envahir, au défaut du fisc, les biens des églises pour les distribuer aux gens de guerre et les attacher à son service. Il est vrai qu'il le fit sans retenue et au grand détriment de la discipline ecclésiastique et régulière. On vit des militaires posséder en fief, non-seulement des métairies des églises, mais des abbayes même, et s'y établir avec leurs familles; ce qui souvent y faisait cesser le culte divin. Nous ne prétendons nullement justifier là-dessus Charles Martel. Mais si l'on se rappelle que la religion chrétienne lui est redevable de sa conservation dans les Gaules, et que, sans la valeur de ce prince, elle y eût fait place au Mahométisme, on sera plus porté à lui pardonner les moyens injustes et violents qu'il employa pour la défendre et la maintenir. Outre les enfants qu'on vient de nommer, Charles Martel laissa trois fils naturels. 1^o Remi, archevêque de Rouen; 2^o le comte Bernard, père d'Adéard, de Vala et de Bernard, tous trois moines de Corbie, dont les deux premiers en devinrent abbés; 3^o Jérôme, père de Fulrad, abbé de S. Denis, et de Folcuin, évêque de Terrouenne. Charles eut encore une fille, Chiltrude, femme d'Odilon, duc de Bavière, et mère de Tassillon, morte l'an 754. La petite chronique de S. Gal dit que Théodoald fut tué la même année que mourut Charles Martel, sans marquer que ce fût le même, comme l'assurent D. Mabillon et D. Bouquet, que le fils de Grimoald, dont on a ci-devant parlé.

CARLOMAN ET PEPIN,
DUCS DES FRANÇAIS.

L'an 741, CARLOMAN et PEPIN, fils de Charles Martel et de Rotrude, morte en 724, succèdent à leur père, le premier en Austrasie, l'autre en Neustrie; et aussitôt ayant levé une armée, ils assiègent Laon, où Grippon s'était enfermé avec sa mère. Grippon se rend à ses frères, qui l'envoient en prison à Neufchâtel.

L'an 742, Carloman et Pepin font plusieurs expéditions en Aquitaine, où ils domptent les Gascons rébelles, et poursuivent Hunald, fils d'Eudes; en Allemagne, où ils défont entièrement les Allemands. Ces deux princes partagent entre eux le royaume de France, dans le lieu appelé *Vieux-Poitiers*; c'est-à-dire, selon D. Bouquet, qu'ils dépouillent leur frère Grippon de la portion que lui avait donnée Charles peu avant sa mort, et qu'ils la partagèrent entre eux.

CHILDERIC III,

ROI DE NEUSTRIE, DE BOURGOGNE
ET D'AUSTRASIE.

L'an 742, CHILDERIC III, fils de Chilpéric II, est placé sur le trône, et commence à porter le nom de roi. Ce prince fut créé roi, non pas de tout l'empire français, si l'on en croit le père Daniel, mais seulement de cette partie que Pepin gouvernait, et nullement de l'Austrasie, qui, dès le tems de Pepin, père de Charles Martel, fut une principauté séparée du reste de l'empire français. Mais la preuve que Childéric fut aussi reconnu pour souverain, au moins de nom, dans l'Austrasie, se tire de plusieurs actes expédiés en

Alsace sous la date des années de son règne (M. Granddidier, *Hist. de l'égl. de Strasbourg*, T. I, p. 272). Il est cependant vrai que Carloman, dans la préface du capitulaire qu'il publia, l'an 745, à Leptines, dit y avoir assemblé les évêques et les grands de son royaume, *in regno meo*. Mais le terme *regnum* semble devoir s'entendre ici d'un gouvernement absolu à la vérité, plutôt que d'un royaume proprement dit.

CARLOMAN ET PEPIN.

L'an 745, Carloman et Pepin font une expédition contre Odilon, duc de Bavière. Un prêtre, nommé Sergius, vient de la part du pape leur interdire toute guerre avec ce prince. On lui

répond que la Bavière et ses habitants appartiennent à l'empire français : *Bajoariam Bajoariosque ad Francorum Imperium pertinere*. Odilon, mis en déroute, s'enfuit honteusement. Carloman entre en Saxe, pénètre jusqu'à la source de la Haze, qui se jette dans l'Ems, prend le château d'Ocsioubourg, et bat Théodoric, duc des Saxons. L'an 744, Carloman et Pepin soumettent Hunald, duc d'Aquitaine, font la paix avec Odilon, duc de Bavière, conduisent une armée en Saxe, battent et prennent une deuxième fois Théodoric, duc des Saxons, qu'ils amènent en France avec eux. L'an 745, nouvelle victoire de Carloman sur les Saxons, dont plusieurs reçoivent le baptême. L'année suivante, il se rend maître de l'armée des Allemands à Canstadt, et de-là passe en Aquitaine. Ce fut là où se terminèrent ses exploits militaires. L'an 747, il renonce au monde, remet son royaume et son fils Drogon entre les mains de Pepin, son frère, part pour Rome, où il se fait couper les cheveux, prend l'habit clérical des mains du pape, et ensuite va se faire moine au Mont-Cassin. Pepin retire Grippon, son frère, de la prison de Neufchâtel, où l'avait mis Carloman, et ne tarde pas d'avoir sujet de s'en repentir. Grippon, à peine a recouvré la liberté, qu'il s'enfuit chez les Saxons, et les soulève contre Pepin. L'an 748, Pepin marche en Saxe, où plusieurs seigneurs français avaient suivi Grippon; il soumet les Saxons, et prend Théodoric, leur duc, pour la troisième fois. Grippon se retire en Bavière, et enlève ce duché à Tassillon, fils et successeur d'Odilon, mort cette année 748 (Pagi). L'an 749, Pepin marche en Bavière, défait les Bavaois, rétablit Tassillon, prend Grippon, l'amène en France, et lui donne pour partage la ville du Mans, avec douze comtés, nombre compétent alors pour faire un duché. Mais, l'an 751, Grippon, toujours inquiet, va chercher une retraite auprès de Waifre, duc d'Aquitaine. Pepin ne jugea pas à propos de le poursuivre, il roulait dans sa tête une affaire plus intéressante. Souverain dans le fait il lui manquait le titre de roi, titre imposant pour la multitude, qui se décide moins par les choses que par les noms. Pour l'obtenir il s'y prit si adroitement qu'il sembla prêt à le refuser lorsque, à la sollicitation de ses émissaires, il lui fut offert par les grands de la nation. Il voulut même, ou feignit de vouloir s'en rapporter-la-dessus au souverain pontife. En conséquence Burchard, évêque de Wurtzbourg, et Fulrad, abbé de S. Denis, sont députés à Rome pour consulter l'oracle, dont la réponse fut telle que Pepin la désirait. Ce prince, alors sûr de son fait, assemble, au mois de mars de l'an 752, un parlement à Soissons, où il est proclamé roi. Childéric, en même tems, fut déposé, rasé et enfermé dans le monastère de Sithiu (aujourd'hui de S. Bertin, à S. Omer), où

il mourut l'an 755. Il laissa un fils nommé Thierrî, qui fut envoyé au monastère de Fontenelle (à présent S. Vandrille), et élevé dans l'obscurité. Telle fut la fin de l'illustre dynastie de la race de Clovis, après plus de deux cent soixante-dix ans de règne dans les Gaules.

Tant que Charles Martel vécut, malgré l'autorité suprême dont il jouissait, tout se faisait au nom du roi dans les plaids et assemblées des Français. Nous voyons, par exemple, un privilège accordé au monastère de S. Denis par Thierrî IV, à la prière de Charles, maire de son palais. Cette prière, à la vérité, était un ordre par la dépendance où les maires du palais tenaient les rois; mais Pepin et Carloman ne laissèrent pas même à Childéric les droits honorifiques de la royauté. Ils faisaient et réglaient presque tout en leurs propres noms. De là vient qu'on ne trouve nul diplôme original qui porte en tête le nom de Childéric III. Souvent même dans les conciles et les actes publics, les notaires emettaient les années du règne de ce prince. On voit dans Goldast (*Res. Allemann.*, T. II, n. 35,) une charte datée *anno xxx, post obitum Dacoberti regis*, c'est-à-dire de Dagobert III, mort en 715; une autre (*ibid.*, n. 58,) datée du 29 novembre, *regnante Carolomanno duce et Bobone comite*.

Childéric I et Childéric III sont les seuls rois de la première race dont les sceaux ne soient pas de figure ronde.

On s'est servi en France, pendant la première race, du sou, du demi-sou et du tiers de sou, lesquels étaient d'or. Ces monnaies étaient en usage chez les Romains dès le tems de Constantin; et il n'y a point de doute que les Français, qui s'emparèrent de la Gaule, n'aient imité les Romains dans la fabrication des monnaies. La conformité qu'il y a pour le poids entre nos sous, demi-sous, tiers de sous, et ceux des empereurs romains, ne permet pas d'en douter. Leur sou d'or et le nôtre pesaient également 85 grains 1 tiers; les demi et tiers de sou à proportion. Cela se justifie par quantité de monnaies qui nous restent des uns et des autres. Il paraît, par plusieurs passages de la loi salique, que le sou d'or des Français valait quarante deniers. Ces deniers étaient d'argent fin et pesaient chacun environ 21 grains. Le demi-sou valait 20 deniers et le tiers de sou 15 deniers 1 tiers. Ces trois espèces d'or avaient ordinairement sur un de leurs côtés la tête ou le buste de quelqu'un de nos rois, et sur l'autre une croix, avec le nom du lieu où la pièce avait été fabriquée.

La livre d'or se divisait en 72 sous, et le sou en 40 deniers. Cette livre de poids qui était la romaine, pesait 6144 grains, ou dix onces 2 tiers, poids de marc; ainsi elle vaudrait aujourd'hui 1104 l. 16 s., le marc d'or fin ayant été fixé, suivant la déclaration du 21 novembre 1785, à 828 l. 12 s.

Le sou des Romains et celui des rois de la première race, comme nous l'avons déjà dit, était d'or fin et pesait 85 grains 1 tiers, poids de marc; donc sa valeur serait actuellement de 15 liv. 6 s. 10 den. 2 tiers.

Le denier était d'argent fin pesant 21 grains, poids de marc; et comme la livre d'or contenait 2880 deniers, il s'ensuit qu'en multipliant cette dernière quantité par 21, on aura 60480 grains d'argent, qui était le représentatif d'une livre d'or, et par conséquent, la proportion était presque dixième. Mais l'argent, à 12 deniers de fin, ne vaut, suivant la déclaration déjà citée, que 55 l. 9 s. 2 d.; ainsi, la valeur actuelle du denier ne serait que de 4 s. $\frac{361}{728}$. Cependant, le denier étant le quarantième du sou d'or, qui vaut 15 liv. 6 sous 10 deniers deux tiers, il est évident que le denier devait représenter 7 sous 8 deniers un quinzième de notre monnaie courante.

Sous cette même race, il y avait aussi un sou d'argent qui ne valait que 12 deniers d'argent, duquel on s'est servi pendant la seconde race, et dans le commencement de la troisième. Il est difficile de marquer quel était le poids de ce sou, et la quantité qui composait la livre; mais il est certain qu'on en taillait plus de 22 dans une livre d'argent, puisque Pépin ordonna qu'on n'en taillerait que ce nombre; ce qui prouve au moins que, sous la première race, elle en contenait davantage (Le Blanc, *Traité historique des monnaies.*).

Que l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules ne causa aucun changement dans l'état civil des naturels du pays.

(Article de M. ARDILIER).

Si l'on en croit quelques écrivains modernes, Clovis conquiert les Gaules comme les Turcs ont envahi la Grèce. Tous les naturels du pays gémissent dans l'oppression. Il serait moins facile de réfuter cette opinion accréditée, s'il en eût été de toute la monarchie comme du Soissonnais; mais si l'on en excepte ce petit pays, on voit que l'empire de Clovis se forma successivement par l'accession volontaire des peuples qui s'y soumirent.

N'ayant pu subjuguier les confédérés armoriques, réunis depuis soixante ans, Clovis fit avec eux un traité d'alliance (*Procop. de Bell. Goth., lib. 1, cap. 12*). Ces peuples, excédés de la fiscalité romaine, s'en étaient affranchis les armes à la main. (*Zozim, de Gall. ad ann. Christ. 408*). Supérieurs aux événements, ils se gouvernaient par eux-mêmes et avaient inspiré assez d'estime ou de crainte à leurs anciens oppresseurs pour être employés par eux en qualité d'auxiliaires (*Procop., ub. ut. sup.*).

Les légions romaines, cantonnées dans le voisinage, s'unirent

volontairement aux Germains et aux Armoriques (*Procop., de Bell. Goth., l. 1, c. 12*). Les autres tribus des Francs étaient soumises à des rois que Clovis avait fait périr, mais ce fut par leur vœu commun qu'il obtint de régner sur elles (*Greg. Tur., lib. 11, cap. 40*).

La Gaule septentrionale n'offre donc que le Soissonnais dont Clovis se soit emparé par une conquête violente. Il y a même lieu de penser qu'elle n'eut cet effet qu'à l'égard de Siagrius ; témoin les relations établies entre les deux peuples (*Sid. Apoll., Epist. lib. v, Bouq., t. 1, p. 794*), la sécurité que montrèrent les cités circonvoisines, et les ordres donnés par Clovis pour les garantir du pillage (*Hincm., Vit. S. Remig.—Flodoard., Hist. Eccl. Rem., lib. 1, cap. 15, p. 56*).

La victoire de Vouglé facilita sans doute à ce prince la soumission de l'Aquitaine (*Greg. Tur., lib. 11 cap. 37*). Mais s'il la dut aux Francs et aux Gaulois réunis sous ses ordres après le consentement que la nation, assemblée en 506, avait donné à la guerre contre les Visigoths, il eut de grandes obligations à la disposition des peuples (*Greg. Tur., ibid., Fredeg., Epit., c. 25*). Elle était si connue que, suivant Grégoire de Tours, la réputation de gloire et de bonheur, dont jouissaient les sujets de Clovis, faisait désirer ardemment sa domination dans la Gaule méridionale (*Greg. Tur., l. 2, cap. 25*).

Ces monuments, et la lettre de ce prince aux prélats d'Aquitaine, permettent-ils de douter qu'en passant sous son empire, les habitants du pays n'aient conservé leur état, leurs lois, et leurs coutumes ? Libres sous les Romains (*Hist. de Lang., t. 1*), ils le furent aussi sous les rois Visigoths (*Lex Visigoth., lib. tit. 1, lib. 4, tit. 2. Leg. 1 et 2. lib. 6, tit. 1, lib. 2*).

L'établissement de ces peuples dans la Gaule méridionale ne fut point une conquête suivant l'idée qu'on y attache. Appelés en 418 par l'empereur Honorius, ils parvinrent, par des traités, à dominer sur les provinces situées entre la Loire, la Méditerranée, les Pyrénées et l'Océan (*Hist. de Lang., t. 1, p. 176 et 206*) ; mais ils durent bien moins leurs progrès à leurs armes qu'à leur politique. On régla qu'en certains cantons ils auraient les deux tiers des terres ; et ce partage se fit entre eux et les officiers de l'empire pour le bien commun des deux peuples (*Esp. des Loix, liv. 30, chap. 7 et 8. — Chron. de Marius sur l'an 456*).

On suivit le même plan à l'égard des Bourguignons (*Hist. de Lang., t. 1, p. 220*). Après différentes excursions en-deçà du Rhin, et quelque séjour dans la cité de Mayence, ils s'établirent, en 443, entre le Rhône et les Alpes, par la cession que Valentinien III leur fit de cette contrée. Genève fut d'abord la capitale de ce nouveau royaume, qui s'étendit ensuite sur ce qu'on a

nommé depuis la Savoie; mais l'empereur Anthème, ayant besoin de leurs secours contre les Visigoths, leur donna, en 469, la ville de Lyon, où ils établirent le siège de leur empire. Ils obtinrent par ce traité les diocèses de Vienne, de Valence, et de Viviers. Vaison devint frontière de leurs états du côté de la Provence.

Le partage des terres, entre les Bourguignons et les Gaulois-Romains, fut fait par convention, comme l'avait été celui des Visigoths. Chaque romain reçut chaque barbare, et fut lésé le moins possible. Les Visigoths et les Bourguignons, guerriers, chasseurs, et pasteurs, prirent des friches, et le Romain garda les terres les plus propres à la culture (*Esp. des Loix, liv. 50, ch. 9*).

Bien loin que les Bourguignons aient porté atteinte à la liberté des Gaulois-Romains, leurs lois distinguent nettement dans les deux nations, les nobles, les ingénus et les serfs.

La composition légale des grands bourguignons et des nobles romains, était de trois cents sols (*Lex Burg., tit. 26, § 1*).

Celle des ingénus médiocres, de l'une et de l'autre nation, fut fixée à deux cents (*Lex Burg., ib. § 2*).

Tout est d'ailleurs romain dans la classification de la loi Gombette, qui n'est point le code primitif des Bourguignons. Gondebaud ne la fit rédiger que pour mettre fin aux démêlés de ses compatriotes et des Romains. Elle se sent, ainsi que celles des Visigoths, de l'affaiblissement de ces peuples, et du besoin qu'ils eurent de ménager les empereurs et les sujets de l'empire. (*Lex. Burg.*).

Au reste ces lois des barbares furent toutes personnelles (*Esp. des Loix, tit. 28, ch. 2*); chaque peuple était jugé par la sienne; chacun pouvait prendre la loi qu'il voulait; la constitution de Lothaire exigea seulement que ce choix fût rendu public.

Ainsi, d'après ce coup-d'œil sur les lois des divers pays dont la réunion forme aujourd'hui la monarchie française, il est évident que l'établissement des Barbares ne changea rien à l'état civil des Gaulois. Ces peuples n'y formèrent que de petites tribus en comparaison des anciens habitants. La preuve pour les Francs se trouve dans saint Jérôme et dans la loi salique (*S. Hieronim. in vit. Sancti Hilarion. Lex Sal.*).

On voit dans Salvien, dans Sidoine Apollinaire, et dans Grégoire de Tours, le régime des cités subsistant, des envoyés de leur part traitant avec des rois barbares, leurs citoyens belliqueux autorisés par Valentinien III à se défendre et à attaquer les ennemis sous leurs propres auspices (*Cod. Théod., novell. 20*), les cités de Narbonne et d'Auvergne, obtenir, sans aucun secours étranger, des capitulations honorables.

Les ornements d'architecture dont on décorait les tombeaux, étaient inconnus aux Barbares avant leur passage du Rhin. La loi salique, qui en fait mention, prouve qu'elle fut rédigée dans les Gaules, et pour les Gaulois, et que les Francs avaient respecté leurs usages (*Lex Sal., tit. 57*).

Les habitants libres des Gaules ne furent donc point opprimés par Clovis, comme M. de Montesquieu tâche de le prouver (*Esp. des Loix, liv. 30, chap. 24*).

Interprète trop littéral du texte de la loi salique, cet illustre écrivain a cru que les Francs ou Barbares avaient exclusivement deux cents sols de composition, suivant le chapitre 1, du tit. 45.

Les naturels du pays lui ont paru désignés sous le nom de *Romains possesseurs*, et leur composition réduite par le chap. 7, à la moitié de celle des hommes libres.

Cette composition de cent sols était aussi celle des *Lides*, espèce de colons dépendants toujours de leurs maîtres (*Lex Sal., tit. 30, 34, 37 et 38*). M. de Montesquieu, jugeant d'après ce tarif, n'a vu, parmi les citoyens gaulois, qu'un peuple humilié, gémissant sous le joug, et dont le sang n'était apprécié qu'à la moitié de celui des vainqueurs.

Forcé de convenir que les Francs ne réduisirent point les Gaules en servitude (*Esp. des Loix, liv. 3, chap. 10 et 11*), et que la différence des conditions en mettait une dans les compositions (*ibid., liv. 28, ch. 4, et liv. 30, chap. 19*), il ravale les hommes libres à la classe des affranchis, et tombe ainsi dans des contradictions frappantes.

Excédé de nos monuments, il s'écrie qu'il lui a fallu les dévorer, comme la fable dit que Saturne dévorait les pierres. Ne serait-il pas permis d'en conclure qu'il les a mal digérés?

Si en classant les sujets de Clovis par le code salique, cet homme de génie eût voulu descendre à la plus simple combinaison des évènements de ce règne avec l'esprit de cette loi, il en aurait conclu que la principale clause des traités que ce prince fit avec les hommes libres des Gaules, dut être de leur accorder une composition égale à celle des Francs de même condition. Il les aurait reconnus dans ce chapitre I, du titre 45, dont la disposition comprend, outre le franc et le barbare, *l'homme vivant sous la loi salique*.

Comment imaginer que des peuples qui lui avaient résisté ouvertement, que cette confédération armorique qui se maintenait depuis soixante ans contre les forces de l'empire, eussent consenti à subir volontairement les chaînes de la servitude?

Bien loin d'assimiler toute la nation au romain possesseur, il fallait conclure que l'homme de cette condition, étant comparé par la loi au lide, c'était un curial, ou même un affranchi,

tel que ces collégiats attachés servilement à leur corporation, mais cependant propriétaires; ces citadins qu'on retrouve sous le titre de *Cives oppidani* dans plusieurs lois romaines et le code des Visigoths, qui, ne pouvant échapper au fisc, même en changeant de domicile, avaient la faculté de tester en faveur de leurs parents, et même, avec certaines restrictions, au profit de l'église; tel enfin que ces hommes, dont parle Grégoire de Tours (*Hist., lib. v. et passim*), qu'il nomme inférieurs et quelquefois citoyens, lorsqu'on eut appelé improprement les villes du nom de cité, qui, dans son origine, désignait une peuplade entière.

Il fallait se souvenir, d'après Salvien, que le nom romain, jadis si redouté, si ambitionné des rois même, était devenu une qualification de haine et de mépris (*Salvian., de Gub. Dei, lib. v; — Douq. t. 1, p. 779*); que si l'on excepte les provinces où les Bourguignons et les Visigoths furent établis par les empereurs, il n'exista dans les Gaules de libres que les barbares et les hommes qui par état purent en prendre les mœurs; que les Armoriques et les autres bagaudes de la Belgique voulurent être barbares, et que tout ce qui resta de vil fut romain.

M. l'abbé Dubos, après avoir prouvé l'alliance de Clovis avec les Armoriques, et développé la politique de ce prince d'une manière lumineuse, tombe ensuite dans les contradictions que nous venons de relever dans l'*Esprit des Loix*: il applique le chapitre VII du titre 45 de la loi salique aux hommes libres, et les rabaisse à la condition du romain possesseur.

Quand le chapitre VII dit que le Romain possesseur était celui qui possédait des biens propres dans son pays, il annonce l'espèce de cette tenure; sa propriété devait être imparfaite comme son ingénuité.

On sait que les lois des barbares s'interprètent mutuellement, s'il n'y a pas de dispositions contraires. Suivant la loi des Ripuaires, l'esclave du roi n'avait que cent sols de composition (*Lex Rip., tit. 15*).

Par un autre article de la loi ripuaire, si un tabulaire, un romain, ou un homme royal, épousait une ripuaire libre d'origine, ou si une femme tabulaire, ou romaine, ou royale, épousait un ripuaire, leur postérité était dégradée à la plus basse condition (*Lex Rip., tit. 58*).

Le romain possesseur était donc l'égal du lide, de l'esclave, du roi et du tabulaire, du curial inférieur, ou plébéien.

M. de Montesquieu tire avantage de ce que ce romain pouvait devenir convive du roi; mais l'esclave du roi ne devenait-il pas grafion et sagibaron? La loi salique le dit expressément (*Lex Sal., tit. 57*); elle fixait leur composition à trois cents sols comme celle de l'antrustion l'était à six cents: ce triplement, qui n'était

qu'une prérogative personnelle, ne changeait rien au droit de la naissance. On avait vu, sous l'empire romain, des collégiats, c'est-à-dire des artisans ou des marchands incorporés dans les collèges des cités, parvenir au sénat, aux honneurs de la cour, et obtenir d'être admis à la table de l'empereur.

Si M. l'abbé Dubos, qui a fait tant de recherches utiles à notre histoire; si M. de Montesquieu, qui a reculé les bornes de l'esprit humain, se sont égarés dans nos monuments, n'est-il pas téméraire de les approfondir après eux avec tant de disproportion dans les moyens? Cette réflexion est sans doute effrayante; mais nous prions d'observer que si nous relevons quelques erreurs dans les ouvrages de ces hommes célèbres, c'est à l'aide de leurs lumières.

En effet si, comme ils en conviennent, les Gaulois conservèrent leur liberté sous la domination de Clovis, il est impossible que les citoyens libres n'aient eu qu'une composition égale à celle du romain possesseur.

Il est donc constant que les hommes libres, Francs, Gaulois, ou Romains d'origine, qui vivaient sous la loi salique, conservèrent, après l'établissement de la monarchie, les droits et les prérogatives dont ils jouissaient avant cette révolution.

Quelques monuments relatifs aux premiers successeurs de Clovis paraissent rendre cette preuve invincible. Le roi Childébert I, donnant une partie de sa terre d'Issy pour la fondation de l'abbaye de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés, déclara, dans sa charte, que c'était du consentement des Francs et *des Neustrasiens* (*Dom Bouquet*, tom. IV, p. 622). Cette dernière dénomination ne fut jamais donnée qu'aux habitants de l'Armorique (*Pales.*, *Not. Gall.*, p. 44): est-il possible de croire que dans cet acte solennel Childébert eût pris le conseil de ces hommes évidemment dégradés, si on les suppose réduits à l'état de romains possesseurs?

Les Neustrasiens, qui occupaient le pays situé entre la Seine, la Loire et l'Océan, vécurent donc comme les Francs, sous la loi salique, dont l'empire s'étendait depuis la forêt Charbonnière jusqu'à la Loire (*Lex Sal.*, tit. 49). Ils furent donc, ces hommes libres, désignés, dans ce code, égaux aux Francs ou Barbares, et jouissant des mêmes droits (*Lex Sal.*, tit. 45)?

Clotaire I, dans sa constitution donnée vers l'an 560, dit que son père et son aïeul ayant accordé des immunités à quelques églises et aux clercs, il veut que la forme du droit ancien soit observée dans toutes les causes (*Bal. cap.*, T. I, col.).

Childéric et Clovis surent donc se plier aux mœurs et se soumettre aux lois qu'ils firent respecter.

Le roi Théodebert épousa Deuterie gauloise d'origine (1) (*Greg. Tur., hist. l. 5, cap. 17*). La femme de Constantin II, père de saint Rigobert, était de la nation des Francs (*Vit. S. Rigob. Duct., T. I, p. 788*), et saint Médard, troisième évêque de Noyon, avait pour père un franc nommé Autar, et une mère romaine (*Vit. S. Méd., Spicil., T. II, p. 70*). Les écrivains du tems, qui parlent de ces mariages contractés sous les enfans de Clovis, attestent l'ingénuité des familles gauloises qui firent ces alliances.

PEPIN, DIT LE BREF, CHEF DE LA II^e RACE.

752. PEPIN, dit le BREF, à raison de sa taille, né l'an 714, maire du palais de Neustrie et de Bourgogne, depuis l'an 741, et de toute la monarchie française, depuis l'an 747, proclamé roi des Français, dans l'assemblée tenue à Soissons, au mois de mars 752, fut sacré dans le même lieu, peu de jours après son élection, par saint Boniface, archevêque de Mayence. *C'est le premier sacre de roi (de France)*, dit le P. Daniel, *qui soit marqué dans notre histoire par des écrivains dignes de foi*. Il est cependant à remarquer, que nul des historiens du tems (nous les avons tous consultés) ne parle de cette cérémonie comme d'une chose nouvelle en France. Quelques-uns même semblent la donner pour un ancien usage : *Pipinus secundum morem Francorum, electus est ad Regem et unctus*, dit un ancien annaliste, qui a servi de guide à Reginon (Bouquet, T. V, p. 55.) Pepin, après son couronnement, marche contre les Saxons, qui s'étaient révoltés, et les oblige, après les avoir domptés, à lui fournir trois cents chevaux chaque année, par forme de tribut. De retour en France, il poursuit Grippon, son frère, qui s'était réfugié, comme on l'a dit, auprès du duc d'Aquitaine, traverse ce duché, s'empare de la Septimanie, qui lui fut livrée par le goth Ansemond, et réunit cette province à la couronne. Grippon, l'an 755, fuyant chez les Lombards, est atteint dans la vallée de Maurienne, par Théodouin, comte de Vienne, et par Frédéric, comte de la Bourgogne transjurane; il périt, ainsi que les deux comtes, dans le combat qu'ils lui livrent.

L'an 754, Pepin est sacré une seconde fois, dans l'église de Saint Denis, avec ses deux fils, Charles et Carloman, le 28 juillet, par le pape Etienne II. Avant la cérémonie, ce pontife releva Pepin, et toute la noblesse française, du serment de fidélité, qu'ils avaient fait au roi Childéric. Il prononça ensuite, du consentement de l'assemblée, une sentence d'excommuni-

(1) C'est en conséquence par erreur, qu'à l'article de ce prince Deuterie est dite d'une illustre famille romaine. *Note de l'Éditeur.*

cation contre les seigneurs qui entreprendraient à l'avenir d'élever sur le trône une autre famille. Enfin, il déclara Pepin et ses successeurs patrices de Rome. En reconnaissance, Pepin s'engage, envers le pape, à marcher contre Astolphe, roi des Lombards, qui avait envahi l'exarchat de Ravenne, avec cette partie du *Picœnum*, nommée la Pentapole, depuis Rimini jusqu'à Gubio, c'est-à-dire ce qu'on nomme aujourd'hui la Romagne et le duché d'Urbin, et portait ses vues sur Rome. Astolphe, redoutant la puissance du monarque français, oblige Carloman, frère de Pepin, à passer en France pour détourner l'orage dont il était menacé. Carloman n'obtint rien, et mourut au retour à Vienn. Pepin, après deux ambassades inutilement envoyées au roi des Lombards, pour l'inviter à satisfaire le pape, passe les monts, défait Astolphe, et va mettre le siège devant Pavie, où il s'était renfermé. Astolphe promet alors avec serment de rendre Ravenne, avec toutes les places dont il s'était emparé. La paix se fait à cette condition; Pepin fait alors donation de sa conquête, c'est à-dire de l'exarchat de Ravenne avec la Pentapole au saint siège; après quoi il fait conduire le pape à Rome, par l'abbé Fulrad, avec un corps de troupes, commandé par Jérôme, fils naturel de Charles Martel, et ensuite il repasse en France. Mais, l'an 756, Astolphe, loin de tenir parole, se met en campagne au printems, ravage les environs de Rome, et assiège la ville. Pepin, à cette nouvelle, revole en Italie, accompagné de ses deux fils et de Tassillon, duc de Bavière. Astolphe, à l'approche des Français, va de nouveau se renfermer dans Pavie; il y est encore assiégé. La place étant sur le point d'être forcée, il demande la paix; mais, pour l'obtenir, il faut qu'il rende, outre les places qu'il avait prises, Commachio, dont les Lombards étaient en possession depuis long-tems, et paie une grosse somme pour les frais de la guerre. Tout étant concerté, Pepin renouvelle et confirme la donation qu'il avait faite à l'église romaine. *C'est là proprement, dit le P. Daniel, le commencement de la domination temporelle des papes, qui ajouta un grand relief à leur pontificat. Jusqu'au tems du grand Constantin, l'apanage le plus ordinaire des successeurs de saint Pierre, étaient les persécutions, souvent le martyre.* Le gouvernement de l'exarchat fut donné à l'archevêque de Ravenne, qui prit le titre d'exarque (Voy. le pape Etienne II.).

L'an 757, l'empereur Copronyme envoie à Pepin les premières orgues à plusieurs jeux, qui aient paru en France. Pepin les fit mettre dans sa chapelle de Compiègne, où il était alors, et non pas, comme le dit M. Velly, dans l'église de Saint-Corneille du même lieu, qui ne fut bâtie que par Charles le

Chanve. La même année, Tassillon fait hommage de la Bavière à Pepin. Un nouveau soulèvement des Saxons rappelle Pepin dans leur pays. Il revient triomphant sans avoir dompté leur férocité. L'an 759, les Goths, renfermés dans Narbonne, sous la dépendance des Sarrasins, livrent cette place aux Français, qui la tenaient bloquée depuis sept ans. Pepin chasse ensuite ces infidèles de toute la Gothie. La guerre contre Waïfre, duc d'Aquitaine, occupa Pepin pendant les huit dernières années de son règne. Enfin, la mort le délivra de cet ennemi, qui fut tué le 2 juin 768, par ses gens, et, comme l'on croit, par le conseil de Pepin, qui devint ainsi maître de l'Aquitaine. Pepin avait reçu l'année précédente une ambassade solennelle de l'empereur Constantin Copronyme, dont l'objet était de demander sa fille Gisèle, pour le fils aîné de l'empereur, avec offre de l'exarchat de Ravenne, pour la dot de la princesse. C'était une ruse des Grecs, pour retirer ce domaine des mains des papes, et le faire retourner à ses anciens maîtres. Mais l'hérésie des Iconoclastes, dont les Grecs étaient entachés, faisait un obstacle au succès de l'ambassade. Les ecclésiastiques, que l'empereur y avait joints, s'efforcèrent de justifier cette doctrine, et accusèrent les Latins à leur tour d'innovation sur la procession du Saint-Esprit. Pepin renvoya cette question au concile de Gentilli, où les Grecs furent réfutés par les légats du pape, qui s'y trouvèrent. Ainsi, les ambassadeurs s'en retournèrent, sans avoir rien obtenu.

L'an 768, Pepin tombe malade à Saintes, et vient à Saint-Martin de Tours; de là, il se rend avec sa femme et ses enfants au monastère de Saint-Denis, où il meurt d'hydropisie, le 24 septembre, dans la cinquante-quatrième année de son âge, la vingt-septième de son règne, depuis la mort de son père, la dix-septième depuis qu'il fut élevé à la royauté. Il fut enterré au même lieu, devant le portail de l'église, comme il l'avait ordonné, le visage contre terre, et dans la situation d'un pénitent. La reine BERTHE, ou BERTRADE, dite *au grand-pied*, sa femme, était fille de Caribert, comte de Laon, suivant la plus probable opinion; elle mourut le 12 juillet 783, après lui avoir donné Charles et Carloman, qui suivent; Pepin, mort en bas âge; Gisèle, dont on vient de parler, qui devint abbesse de Chelles; Rothais et Adélaïde, mortes dans le célibat. M. le président Hénaut donne à Pepin un troisième fils, nommé Gilles, que nous n'avons rencontré dans aucun ancien monument. Ce prince réunissait, dans sa personne, toutes les qualités du cœur et de l'esprit, qui font les grands rois, et peuvent légitimer en quelque sorte, dans un usurpateur, l'exercice du pouvoir souverain. Il gouverna le royaume avec une sagesse et une circonspection,

qui ne permirent à aucun factieux (il y en avait un bon nombre alors) de s'élever contre son autorité ; il le défendit avec une valeur qui fit triompher ses armes , de tous ceux qui osèrent l'attaquer ; il contribua aux progrès de la religion , en favorisant les missionnaires ; il fut le protecteur du saint siège , et le créateur de sa puissance temporelle , en dépouillant un prince ambitieux , qui voulait le réduire en servitude. La force de son corps , dans sa courte grosseur , répondait à la vigueur de son âme. Son bras nerveux n'avait point d'égal parmi ses sujets. Le moine de Saint-Gal (L. 2 , c. 25) raconte , qu'informé des railleries secrètes , que certains courtisans , au commencement de son règne , avaient faites sur la petitesse de sa taille , il voulut établir son autorité par quelque coup extraordinaire ; que , dans ce dessein , il donna un jour , à l'abbaye de Ferrières , en Gâtinois , le spectacle du combat d'un taureau avec un lion. Déjà , dit-il , le lion , ayant saisi le taureau par le cou , l'avait terrassé , et commençait à l'étrangler , lorsque Pepin , se tournant vers les seigneurs , leur dit : *Qui de vous autres aura assez de courage pour aller séparer ou tuer ces deux animaux ?* Chacun se tut d'effroi. *Ce sera donc moi* , répondit froidement le monarque. Il tire à l'instant son sabre , saute dans l'arène , va droit au lion , lui coupe la gorge , et sans perdre de tems , décharge un si rude coup sur le taureau , qu'il lui abat la tête ; puis , revenant froidement à sa place , il dit à ceux dont il voulait être entendu : *David était petit , et terrassa Goliath ; Alexandre était petit , et surpassa en force et en courage des capitaines beaucoup plus hauts de taille que lui.*

On a plusieurs diplômes de Pepin qui datent le commencement de son règne de l'année 752 , qui est celle de son élection. Mais il y en a d'autres , comme le prouve Schannat , qui fixent cette époque à la consécration que ce prince reçut des mains du pape , c'est à-dire au 28 juillet 754. On voit aussi des chartes , comme l'observe M. Schoepflin , qui font au contraire remonter le commencement du règne de Pepin à l'an 750 , et même à 749 , étant datées de la dix-huitième année de son règne. Mais ces actes supposent que Pepin était véritablement roi avant son élection , parce qu'il exerçait tous les droits de la royauté. Pepin est le premier roi de France qui ait employé , dans ses diplômes , la formule *par la grâce de Dieu* ; ce qu'il fit , soit pour imiter les empereurs d'Orient , qui prenaient le titre de θεωσπεφαναγομενοι , couronnés de Dieu , soit pour avoir été élu roi par une grâce de Dieu toute particulière. Cependant , lui et Carloman , son deuxième fils , ne s'attachèrent pas constamment à cette formule ; mais Charlemagne l'employa communément. Des modernes l'ont regardée , mal-à-propos , comme une marque

de souveraineté. Non-seulement des princes, mais des évêques, des abbés, et de simples prêtres, s'en sont servis sans autre dessein que d'exprimer leur reconnaissance envers Dieu.

Pepin, l'an 755, transféra, du mois de mars au mois de mai, les assemblées générales de la nation, qu'on avait nommées jusqu'alors le *champ de mars*, et qu'on nomma depuis le *champ de mai*. L'usage de la cavalerie, qui s'était introduit dans les armées, fut la cause de ce changement (*Annal Petav.*). Les évêques commencèrent alors à être admis dans ces assemblées.

Dans le parlement tenu à Verneuil, l'an 755, Pepin ordonna que les sous d'argent ne seraient plus taillés que de 22 à la livre de poids, et que, de ces 22 pièces, le maître de la monnaie en retiendrait une, et rendrait les autres à celui qui avait fourni l'argent. Cette livre de poids, comme nous l'avons déjà dit, qui était la romaine, ne pesait que 6144 grains, ou 10 onces deux tiers, poids de marc. Sur ce pied-là, le sou d'argent, dont il est parlé dans cette ordonnance, devait peser 279 grains trois onzièmes, et le denier, qui est la douzième partie du sou, 23 grains trois onzièmes (*Le Blanc.*). Ainsi, ce sou d'argent vaudrait aujourd'hui un peu plus de 3 l. 4 s. 8 d., et le denier 5 s. 4. d. deux tiers.

CHARLES, DIT CHARLEMAGNE.

768. CHARLES, fils aîné de Pepin, né l'an 742, dans un lieu qu'Eginhard, son biographe et son contemporain, avoue lui-même ne pas connaître, sacré à Saint Denis, par le pape Etienne II, le 28 juillet 754, et nommé patrice de Rome, ayant partagé les états de son père, l'an 768, avec son frère Carloman, a pour sa part la Neustrie, la Bourgogne et la Provence, et commence à régner vers la fin de septembre 768. Charles se fait sacrer une seconde fois à Noyon, le 9 octobre suivant, c'est-à-dire, le même jour que Carloman, son frère, le fut à Soissons, si l'on en croit les auteurs cités à l'article de ce

CARLOMAN.

768. CARLOMAN, fils de Pepin, né l'an 751, sacré à S. Denis, par le pape Etienne II, le 28 juillet 754, nommé patrice de Rome, succède à Pepin, son père, le 24 septembre 768, avec son frère Charles, et a pour son partage ce qu'avait possédé son oncle Carloman; savoir, l'Austrasie, etc. Carloman se fait sacrer une deuxième fois, à Soissons, le 9 octobre de cette année, le même jour que Charles, son frère, le fut à Noyon, suivant le continuateur de Frédégaire, l'Annaliste de Petau, le Chroniqueur anonyme, qui écrivait en 810, et l'auteur de la petite Chronique de Saint-Gal. Mais Eginhard, le chroni-

CHARLES.

dernier. Mais il y a bien de l'apparence qu'ils ont pris pour sacre une simple inauguration (Voyez Carloman.).

L'an 769, expédition de Charles, en Aquitaine. Hunald, après avoir cédé ce duché à son fils, depuis plus de 25 ans, pour embrasser la vie monastique, était sorti de sa retraite, voyant son fils mort, pour remonter sur le trône. Mais Charles, s'étant montré dans la province, tout se soumit à lui. Hunald s'enfuit dans la Gascogne et les Pyrénées, où Loup I commandait en qualité de duc. Mais ce seigneur, intimidé des menaces de Charles, se vit obligé de lui livrer Hunald, avec sa femme, et de lui promettre lui-même obéissance. Ce duc s'échappa l'an 771, et alla chercher une retraite à Rome; delà, s'étant enfui chez les Lombards; il fut lapidé à Pavie, par le peuple, parce qu'il s'opposait à la reddition de cette place, assiégée par Charles, et réduite à l'extrémité, par la famine et la maladie (Voyez Hunald, duc d'Aquitaine.).

L'an 769 ou 770, lettre du pape Etienne III, à Charles et à Carloman, sur le bruit qui courait, que l'un d'eux devait épouser la fille de Didier, roi de Lombardie. Ce pontife emploie toutes sortes de raisons pour les en détourner; il va même jusqu'à dire qu'ils doivent s'abstenir de cette alliance, en vertu de l'obéissance qu'ils doivent au siège apostolique. Ce qu'il ajoute, pour

CARLOMAN.

queur de Saint-Denis, l'auteur d'une suite de Flodoard, Adon de Vienne, les Annales de Tillet, celles qu'on nomme de Loysel, et Sigebert, rapportent simplement que les deux frères reçurent en même jour les ornements de la royauté, *insignia regni susceperunt*; qu'ils furent couronnés, ou enfin qu'ils furent élevés sur le trône, *in regnum Francorum elevati sunt*, sans parler du sacre, ni du ministère des évêques. Le silence de ces écrivains, dont l'autorité l'emporte sur celle des précédents, mérite ici d'autant plus de considération, qu'il est hors de vraisemblance, que des évêques se soient avisés de sacrer des princes, qui l'avaient déjà été par le pontife romain. Il est donc très-probable que les anciens, qui avancent ce fait, auront confondu le sacre avec l'inauguration. Carloman se joint à son frère, pour la guerre d'Aquitaine, le quitte ensuite, et s'en revient en France, bronillé avec lui. Les deux frères se réconcilièrent peu de tems après.

L'an 770, il naît un fils à Carloman: le pape Etienne III demande à ce prince, et obtient l'honneur de tenir sur les fonts de baptême, cet enfant, qui fut nommé Pepin.

rendre odieuse la nation des Lombards, est si faux et si absurde, que Muratori, et quelques autres, ont cru que c'était une pièce supposée. Nous la regarderions de même, si elle ne se trouvait dans le *Recueil des Carolines*, fait par ordre de Charlemagne. Cette pièce peut être proposée comme un exemple fameux des excès dont une forte prévention est capable dans les places les plus éminentes. L'an 770, Charles épouse cette princesse, qui lui est amenée d'Italie, par la reine Bertrade, sa mère, qui avait cette alliance fort à cœur. Charles congédia sa concubine Himiltrude, fille d'un seigneur français.

CHARLES.

L'an 771, Charles vient à Carbonac, où il tient un parlement avec les comtes et les seigneurs, qui avaient été attachés à Carloman. Ce prince répudia la même année Désidérate, pour une raison qu'on ignore, dit Eginhard, la renvoie à son père, et épouse HILDÉGARDE, qui descendait, suivant Thégan, de Godefroi, duc des Allemands. On la regarda long-tems comme femme illégitime. Paschase Radbert, dans la Vie de saint Adélarde, dit qu'il abandonna la cour, scandalisé de ce mariage, et alla se faire moine à Corbie, dont il devint par la suite abbé (*Voyez ci-après Pepin, roi d'Italie.*).

CARLOMAN.

L'an 771, Carloman meurt à Samouci, en Laonais, le 4 décembre, âgé d'environ 20 ans, dans la quatrième année de son règne, et a sa sépulture à Saint-Remi de Reims, d'où, apparemment, il fut dans la suite transféré à Saint-Denis; c'est ce que donne lieu de croire un tombeau de pierre, qu'on voit dans cette église, sur lequel est écrit: *Carolomannus Rex, filius Pippini*. GERBERGE, sa femme, qu'il avait épousée en 768, se réfugia avec ses enfants, Pepin et Siagre, auprès de Didier, roi des Lombards, qui n'oublia rien pour faire placer l'aîné sur le trône de son père, et tâcha d'engager, l'an 772, le pape Adrien I, à le sacrer roi; mais ses efforts furent inutiles.

CHARLEMAGNE, SEUL.

L'an 772, Charles, maître de toute la monarchie, depuis la mort de Carloman, son frère, tient une assemblée à Worms, où la guerre, contre les Saxons, nouvellement révoltés, fut résolue. Il entre en Saxe à la tête d'une armée, et gagne, sur les Saxons, commandés par Witikind, la bataille nommée du *Torrent*. Ce nom lui vint d'un torrent qui traversait le lieu où elle

se donna , et qui , étant à sec alors , roula des eaux abondantes subitement , et fort à propos pour les Français , qu'une soif ardente consumait et faisait déjà penser à la retraite. Il prend ensuite le château d'Héresbourg , aujourd'hui Stadberg , en Westphalie , et détruit le vaste temple d'Irmensul. C'était comme la divinité tutélaire des Saxons , et la destruction de son temple a fait le sujet d'une fête , qui se célèbre encore tous les ans , la veille du dimanche *Lætare* , à Hildesheim , où la colonne , qui soutenait l'idole , fut transportée , sous le règne de Louis le Débonnaire. Les Saxons , poussés à bout , demandent la paix avec instance , et l'obtiennent en donnant des otages.

Charles n'était pas moins dévoué que l'avait été Pépin , son père , au saint siège. L'an 775 , à la prière du pape Adrien I , il porta ses armes en Italie , contre le roi Didier , qui avait enlevé plusieurs places à l'église romaine. Didier , n'osant tenir la campagne devant l'armée française , se renferme dans Pavie , à l'exemple d'Astolphe , son devancier. La place est investie , et tient huit mois entiers , pendant lesquels Charles , laissant le soin du siège ou blocus , à son oncle Bernard , va prendre Véronne , défendue par Adalgise , fils de Didier. De-là il se rend à Rome , où il est reçu , le 2 avril 774 , avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux exarques. Il y confirme au pape la donation de Pepin , et y ajoute les patrimoines de l'église de Rome , dans les duchés de Spolette et de Bénévent , dans la Toscane , dans la Campanie , et ailleurs. Mais les provinces , où ces patrimoines étaient situés , restèrent attachées au royaume de Lombardie , et Charles se réserva même , sur tout ce qu'il avait cédé au saint-siège , le droit de souveraineté. De retour devant Pavie , il force la place à se rendre sur la fin de mai. Didier , sa femme et ses filles , tombent entre les mains du vainqueur , qui les fait conduire en France , avec la femme et les deux enfants de Carloman , qu'il avait pris dans Veéronne. Pépin , l'aîné des deux , mourut fort jeune : on dit que le second , nommé Siagre , devint évêque de Nice , et finit saintement ses jours , le 1 juin 797. C'est une méprise du P. Anselme , adoptée par l'abbé Velly. L'évêque de Nice , nommé Siagre , était en possession de ce siège dès l'an 777 , après avoir été abbé de Saint-Pons , au voisinage de cette ville ; et Siagre , s'il était fils de Carloman , n'était né au plutôt qu'en 770 (*Gall. , Chr. , T. III. col. 1274.*). Charles , après la prise de Pavie , fut proclamé roi d'Italie , et commença dès-lors à se qualifier *roi des Français et des Lombards* , ajoutant à ces titres celui de *patrice* , qui lui fut conféré par le sénat et le peuple romain. Ce n'était plus un simple titre d'honneur , comme celui que Pépin et ses enfants avaient reçu du pape Etienne II. Le patri-
 ciat , accordé à Charlemagne , lui donnait droit de commande-

ment ; puisqu'Adrien datait de cette époque ses lettres , que les Romains juraient fidélité à ce prince , et qu'il exerça le pouvoir souverain dans Rome avant d'être empereur. Après l'extinction du royaume de Lombardie , il ne resta aux empereurs grecs , en Italie , que les duchés de Naples , de Melphe et de Gaëte , dont ils firent une nouvelle province , sous le nom de Thème de Lombardie. Ils conservèrent encore la pointe de l'ancienne Calabre , où sont Gallipoli et Otrante , et la nouvelle Calabre , depuis Coscuza jusqu'à Rhége. La Sicile et la Sardaigne demeurèrent en leur puissance , jusqu'au tems où elles furent envahies par les Sarrasins. Les deux Calabres furent réunies sous le gouvernement du patrice de Sicile ; et c'est de là qu'est venue la dénomination des deux Siciles , l'une en deçà , l'autre au-delà du Fare (Le Beau).

Les Saxons , tandis que Charles était au-delà des monts , avaient secoué le joug de la France. Charles , à son retour , envoie quatre armées pour les réduire. L'an 775 , s'étant avancé lui-même sur le Weser , et delà étant arrivé sur l'Ocker , il reçoit le serment de fidélité et les otages des Saxons oostphales. Les Saxons angariens , ou angrivariens , dont il traverse les terres en revenant de cette expédition , et les Saxons westphales qu'il rencontre ensuite sur sa marche , lui donnent de pareilles assurances de leur soumission.

Adalgise retiré à la cour de Constantinople n'y demeurait pas oisif. Charles , instruit des intelligences qu'il entretenait avec les seigneurs lombards , repasse en Italie , l'an 776 , au milieu de l'hiver , pour réprimer les mouvements des factieux , dont le plus

ROIS CARLOVINGIENS D'ITALIE.

PEPIN.

781. PEPIN, nommé CARLOMAN à sa naissance, fils de Charlemagne et de Hildegarde , né l'an 777 , fut sacré roi d'Italie , par le pape Adrien I , à Rome , le lendemain de son baptême , jour de Pâques , 15 avril de l'an 781. Charlemagne informé , l'an 788 , que les Abares faisaient des mouvements pour entrer en Italie , y envoie Pepin avec le comte Bérenger , qu'il lui donne pour commander l'armée sous lui. Pepin livre à ces barbares plusieurs combats , et les chasse enfin du Frioul où ils avaient pénétré. L'an 793 , aidé de Louis , son frère , que Charlemagne lui avait envoyé , il fait une incursion sur les terres de Grimoald , duc de Bénévent , qui affectait l'indépendance envers le royaume d'Italie ,

dangereux était le duc de Frioul. Le monarque, après l'avoir fait prisonnier dans une bataille, lui fait trancher la tête. Les Saxons profitèrent de l'éloignement de Charles pour arborer une 3^e fois l'étendard de la révolte. Ce prince étant revenu promptement à Worms, y tint une grande assemblée, dans laquelle il reçut les soumissions de ces peuples qui promirent d'embrasser le Christianisme. Il fit amener les principaux auteurs d'une conjuration formée contre lui en Thuringe. Un d'entr'eux, interrogé sur les desseins qu'il avait eus, répondit fièrement au roi lui-même : *Sachez que si j'avais été cru, vous n'auriez jamais repassé le Rhin.* Ils furent envoyés en exil en des lieux fort éloignés, après qu'on leur eut préalablement fait prêter serment de fidélité sur différentes reliques de saints. La conduite des Saxons donna lieu de croire qu'ils agissaient cette fois sincèrement. L'an 777, dans un parlement que Charles tient à Paderborn, ils viennent de toutes parts se soumettre, et reçoivent le baptême. Le fier Witikind fut le seul de leurs chefs qui ne se trouva pas à cette assemblée. Il s'était retiré à l'arrivée de Charles *in partibus Normaniæ*, ce qui peut s'entendre de la Saxe au nord de l'Elbe, appelée Nordalbingie. Ebn-el-Arabi et Abiathar, gouverneurs Sarrasins, l'un de Sarragosse, l'autre d'Huesca, s'étaient aussi rendus à cette assemblée. Par le traité qu'ils firent avec Charles, ce prince s'engagea à les rétablir dans leurs gouvernements, dont Adbérame les avait dépouillés. Le fruit de cette expédition, entreprise l'année suivante, fut pour Charles la conquête de la Navarre et d'une partie de l'Aragon jusqu'à l'Ebre; mais en revenant, l'arrière-garde de son armée fut surprise et taillée en pièces par les Gascons dans la vallée de Roncevaux. Roland, son neveu, si célèbre dans nos anciens romans,

Rois Carlovingiens d'Italie.

et lui enlève un château de peu d'importance. Ce fut tout le fruit de cette expédition, parce qu'une espèce de famine, qui régnait alors, ne permit pas de tenir plus long-tems la campagne. L'an 796, tandis que Charlemagne est occupé à réduire les Saxons, Pepin conduit une armée d'italiens et de bavaois en Pannonie contre les Abares, et pénètre jusqu'à l'embouchure de la Drave dans le Danube. Il revient au commencement de l'hiver trouver son père, avec un butin immense qu'il lui présente. L'an 797 ou 98, Charlemagne, voyant que le royaume de Pepin est mal gouverné, lui donne pour premier ministre Adelard ou Adalhard, abbé de Corbie et petit-fils de Charles Martel. L'événement prouva la sagesse de ce choix. Adelard rendit ou fit rendre la justice avec la plus grande exactitude, réforma divers

filz de Milon, comte d'Angers, et de Berte, sœur de Charles, périt en cette rencontre. L'amour de l'indépendance reprenait toujours le dessus dans le cœur des Saxons. L'an 780, quatrième révolte de ces peuples. Charles, après les avoir vaincus de nouveau, distribue leur pays aux prêtres et aux abbés, pour les instruire et les baptiser. Huit ou dix ans après, pour appuyer l'œuvre de ses missionnaires, il publie des lois pénales et même capitales contre ceux qui refuseraient de recevoir le baptême, et qui violeraient les lois de l'église, comme, par exemple, celle de l'abstinence en certains jours. C'était le vrai moyen de faire beaucoup d'hypocrites, ce qui ne manqua pas d'arriver. Toutefois, la même année, il y eut deux peuplades ou hordes de Saxons qui reçurent le baptême.

L'an 781, les brouilleries de la cour de Constantinople avec le pape Adrien, et les pratiques sourdes de quelques séditieux, rappellent Charlemagne en Italie. Il y amène ses deux fils, Carloman et Louis, fait baptiser la veille de Pâques l'aîné par le pape qui lui donne le nom de Pépin, et sacre le lendemain l'un et l'autre, le premier roi d'Italie, et le second roi d'Aquitaine.

Charles consentit, à la prière du pape, à rendre ses bonnes grâces à Tassillon, duc de Bavière, qui, déterminé à cette démarche par les légats du S. père, vint prêter serment de fidélité au roi, dans une assemblée tenue à Worms, sur la fin de la même année.

L'an 782, 5^e révolte des Saxons, excitée par Witikind. Ils mettent en déroute les Français au pied du Mont-Sontal, près du Weser. Charles, à la nouvelle de cette défaite, accourt en Saxe, et ne trouvant point Witikind, qui avait pris la fuite et s'était retiré à la cour de Sigefroi, roi des Danois ou Normands, son asile

Rois Carlovingiens d'Italie.

abus énormes, et s'attacha sur-tout à protéger les pauvres et les faibles. Quand il eut substitué par-tout la justice à la violence, il se rendit à Rome, et gagna si bien la confiance de Léon III, que ce pape disait que « s'il arrivait qu'Adalhard le trompât, il » ne croirait jamais ce qu'aucun français lui dirait (*Pasch. Radb. vit. S. Adalardi*). L'an 801, Pépin reprend les armes contre le duc de Bénévent. Il lui enlève cette année Théate, aujourd'hui Chieti, avec les places voisines; et l'année suivante Ortone, dans l'Abruzze, et Lucera, aujourd'hui Nocéra, dans la Pouille. Mais à peine fut-il parti, que le duc reprit cette dernière place. L'an 806, Pépin chasse les Sarrasins de l'île de Corse dont ils s'étaient rendus maîtres. L'an 810, ayant équipé une flotte nombreuse, il s'empare des principales îles des Vénitiens: mais

ordinaire , il fait couper la tête à 4,500 de ses partisans , au lieu nommé Terdi , sur la rivière d'Alre. Ce massacre ne servit qu'à causer un soulèvement général parmi les Saxons. Charles étant revenu , l'an 783 , les vainquit en deux grandes batailles. L'an 785 , Witikind et Albion , son compagnon d'armes , las de la guerre , sollicités par les envoyés de Charles , et après avoir reçu des ôtages à leur choix , pour leur sûreté , viennent trouver Charles au palais d'Attigni , se soumettent , et reçoivent le baptême. Leur soumission et leur conversion furent aussi sincères qu'elles étaient tardives. Witikind sur-tout devint un sujet fidèle de la France , et un protecteur zélé du Christianisme. Mais l'exemple de ces deux chefs n'entraîna pas à beaucoup près toute la nation.

L'an 787 , étant à Rome , Charles apprend qu'Arigise , duc de Bénévent , médite une révolte. Il marche contre lui , l'oblige à se soumettre , et revient célébrer la Pâque à Rome. De là il ramène en France des chantres , des grammairiens , des calculateurs , etc. , pour y rétablir les études. Ce fut à quoi il s'appliqua sérieusement à son retour ; et il écrivit à ce sujet une très-belle lettre circulaire aux évêques et aux abbés. Tassillon , duc de Bavière , excité par sa femme , était entré dans les mauvais desseins du duc de Bénévent , son beau-frère. Charles , d'autant plus piqué contre lui qu'il était son cousin-germain , le fait comparaître , l'an 788 , aux assises d'Ingelheim pour répondre de sa conduite. Ce duc y est convaincu de perfidie , et condamné à mort. Le roi lui fait grâce , et le relègue dans un monastère avec Théodon , son

Rois Carlovingiens d'Italie.

il ne put faire la conquête de Rialto , où ces républicains s'étaient retirés. Après cette expédition , Pepin retourne à Ravenne ; et de là s'étant rendu à Milan , il y meurt le 8 juillet 810 , à l'âge d'environ 54 ans. « Si ce prince eût vécu plus long-tems , » dit Sigonius , il eût , par la grandeur de son courage , égalé la gloire de son père et de son aïeul. » Pepin n'ayant laissé qu'un fils naturel nommé Bernard , avec cinq filles , l'Italie , après sa mort retourne à Charlemagne , dont il n'était , dans le fait , que le viceroi. Eginhard dit que l'empereur fit venir les filles de Pepin en France , après la mort de leur père , pour être élevées sous ses yeux.

BERNARD.

812. BERNARD , fils naturel de Pepin , roi d'Italie , fut pourvu des états de son père par Charlemagne , l'an 812 , au mois d'octobre , et non 815 , comme l'assure le P. Pagi , lorsque ce

fil. Liutberge, sa femme, fille de Didier, roi des Lombards, et ses deux filles, sont pareillement cloîtrées. La Bavière fut ainsi réunie à la couronne de France; Charles la divisa en plusieurs comtés. Tandis qu'il est au-delà du Rhin, l'impératrice Irène attaque l'Italie, pour se venger du refus que Charles avait fait de marier sa fille Rotrude au jeune Constantin, empereur. L'armée des Grecs, commandée par le fils du roi Didier, est entièrement défaite par les généraux de Charles. Adalgise est pris et mis à mort, ou périt, selon d'autres, sur le champ de bataille.

Au milieu des occupations que lui donnent les opérations militaires, Charlemagne porte encore son attention sur la jurisprudence. Cette même année, il fait écrire le Code Théodosien suivant l'édition d'Alaric, roi des Visigoths; et c'est, dit M. Fleuri, de cette édition d'Alaric et de Charlemagne que nous avons tout le Code Théodosien, ou plutôt l'abrégé de tout ce qu'il contenait: car nous n'en avons, ajoute-t-il, que la moitié suivant l'édition de Théodose même, qui était beaucoup plus ample. Le Nord, mal assujéti, donnait toujours de l'exercice à Charlemagne. L'an 789, il s'avance jusqu'à l'Elbe, sur lequel il construit deux ponts, passe dans l'Esclavonie, subjugué les Wilzes, peuple cantonné vers l'embouchure de l'Oder, et prend leur roi Dragavit, avec des otages. L'an 791, il porte la guerre en Pannonie, bat les Abares, et les repousse jusqu'au-delà du Raab, dont les rives deviennent les limites de l'empire des Francs. De nouvelles conquêtes que fit Pepin, son fils, sur

Rois Carlovingiens d'Italie.

monarque l'envoya en Italie afin d'arrêter les courses des Sarrasins. Pour diriger sa jeunesse, il mit auprès de lui l'homme de la cour qui avait le plus de mérite. C'était le comte Wala, frère d'Adelard, qui faisait les fonctions de régent en Italie depuis la mort de Pepin jusqu'à l'avènement de Bernard au trône. Après la mort de Charlemagne, le roi Bernard fut traduit auprès de Louis le Débonnaire, nouvel empereur, comme ayant formé contre lui de mauvais desseins. Mandé par ce prince, l'an 814, il obéit, se purge par serment des soupçons injustes qu'on lui avait donnés de sa fidélité, et s'en retourne après s'être reconnu son vassal. L'an 815, les chefs d'une faction opposée au pape Léon III, ayant été judiciairement mis à mort, l'empereur charge Bernard d'aller informer sur les lieux de cette exécution. Bernard s'acquitte de cette commission, et dresse son rapport qu'il envoie à l'empereur. L'an 816, il accompagne, par ordre de ce prince, le pape Etienne IV, qui venait en France.

ces peuples, dans les années suivantes (1), reculèrent ces limites jusqu'à la Save.

L'an 791, Charles, tenant une diète à Ratisbonne dans les fêtes de Pâques, découvre une conjuration formée contre ses jours par Pepin, dit le Bossu, son fils naturel, qu'il avait eu d'Himiltrude, sa concubine. Cet attentat ne reste pas impuni. Le nouvel Absalon est rélégué au monastère de Pruym, en Ardennes, après avoir été rasé : les principaux de ses complices sont condamnés à mort, et Fardulfe, leur dénonciateur, a pour sa récompense l'abbaye de S. Denis (Bouquet, T. V, pp. 48-97-156.). Le 6 juillet de la même année, les Saxons, regrettant leur liberté et leur ancienne religion, font main-basse sur les Français près de l'embouchure de l'Elbe, chassent leurs missionnaires, brûlent les églises et retournent au paganisme (*Ibid.* pp. 29-48.). Cette révolte était trop atroce pour ne pas exciter la vengeance de Charles; mais l'histoire ne dit point comment il châtia les rebelles. Ce prince, l'année suivante, fit une entreprise qui répondait à la grandeur de son génie. Ce fut de joindre l'Océan germanique au Pont-Euxin. Il dressa lui-même le plan des travaux, et fit commencer, sous ses yeux, un canal qu'il devait conduire de la rivière de Rednitz, qui tombe dans le Mein au-dessous de Bamberg, jusqu'à l'Altmühl qui se jette dans le Danube près de Kelheim, en Bavière. Ce canal fut ouvert l'espace de deux mille pas sur une largeur de trois cents pieds. Mais les pluies qui survinrent, et le

Rois Carlovingiens d'Italie.

L'an 817, Bernard devient réellement coupable des mauvaises intentions que la calomnie lui avait ci-devant prêtées. Voyant Lothaire, fils aîné de l'empereur, élevé à l'empire, il en conçoit un tel dépit, qu'il se dispose à la révolte. L'empereur, informé de ce dessein, marche aussitôt vers l'Italie à la tête d'une puissante armée. Bernard sentit alors toute la témérité de son entreprise. Des flatteurs l'y avaient engagé. D'autres séducteurs, envoyés par l'impératrice Hermengarde, qui voulait avoir l'Italie pour un de ses fils, le firent tomber dans un nouveau piège. Ces émissaires lui persuadèrent de passer en France, en lui promettant avec serment toute sûreté pour sa personne. Bernard, suivi de

(1) La lettre de Charles à la reine Fastrate, prouve au contraire, que les conquêtes de Pepin devancent la victoire de Charles sur les Abares. (Voyez Sirm., T. II, p. 158.) *Note de l'Éditeur.*

défaut de machines , ne permirent pas d'achever ce monument , le plus beau que Charlemagne pût ériger à sa gloire , puisqu'il eût été le plus utile à ses peuples. On en trouve encore des vestiges près de Weissembourg , en Franconie (Bouquet , *Ibid.* pp. 74-530, Barre, Pfeffel.). Ces travaux ne causèrent point de distraction à Charlemagne sur les troubles qui agitaient l'église gallicane. Ce fut pour les pacifier qu'il assembla , l'an 794 , le grand concile de Francfort , auquel il présida et dont il confirma les décrets qu'il fit ensuite publier : *Congregatis nobis in unum conventum* , disent les pères de cette assemblée dans leur lettre aux évêques d'Espagne , *præcipiente ac presidente piissimo et gloriosissimo Domino nostro Carolo* (*Voy.* les conciles.). De Francfort , Charles , excité par une nouvelle levée de boucliers des Saxons , marche contre eux , avec une partie de son armée , dont il avait donné l'autre à Louis , son fils. Ces mutins , à son arrivée , promettent de revenir au Christianisme et d'être fidèles au roi. Mais ils ne tinrent compte de cet engagement , et l'année suivante , ils massacrèrent , dans une embuscade , Witsan , roi des Abodrites , avec un corps de troupes qu'il menait à Charles pour faire la guerre aux Huns. Le dégât que fait l'armée française , en rentrant dans la Saxe , abat le courage des rebelles. Ils tombent au pied du monarque irrité , lui demandant pardon , et donnent des otages pour garants de leur fidélité. Toutefois à peine l'armée française a-t-elle disparu , que les Saxons désavouent leurs soumissions. Charles reparait en Saxe , l'an 796 , dévaste le pays , et réduit les mutins à venir encore implorer sa clémence. Mais ils ne purent cette fois le fléchir qu'en faisant le sacrifice de leurs principales familles que Charles , à l'exemple des empereurs Romains , dispersa dans les différentes provinces de ses états (Bouquet , *ibid.*).

Rois Carlovingiens d'Italie.

ses complices , va trouver l'empereur à Châlons-sur-Saône. Tous se prosternent à ses pieds , et lui demandent pardon. Interrogés juridiquement , ils découvrent toutes les circonstances du complot. On les conduit ensuite à Aix-la-Chapelle , où l'on achève leur procès. Les laïques sont condamnés à mort , et les ecclésiastiques , parmi lesquels se trouvait Anselme , évêque de Milan , sont déposés et confinés en des monastères. Louis commue la peine des séculiers en celle d'être privés de la vue. L'impératrice , sans attendre l'ordre , fait faire l'opération sur Bernard avec tant de violence , que trois jours après il en meurt , le 17 avril 818 , à l'âge de 19 ans. Ce prince avait épousé GUNÉCONDE , dont il eut un fils nommé Pepin , qui fut père de Bernard , de Pepin

Le pape Adrien I, l'intime ami de Charlemagne, étant mort sur la fin de 795, Léon III, son successeur, envoya, l'année suivante, à ce prince, les clefs de la confession de Saint-Pierre, avec la bannière de la ville de Rome, le priant de députer quelqu'un pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Charles était alors occupé à construire la basilique d'Aix-la-Chapelle, pour la décoration de laquelle il employa les plus beaux marbres, et dont le dôme était surmonté d'un globe d'or massif. Près de cette église, il éleva un magnifique palais dont les vastes portiques pouvaient contenir une armée.

L'année 797 est encore marquée par un soulèvement des Saxons qui fut suivi d'un nouveau saccagement de leur pays. Charles, après avoir détruit leurs châteaux, campa dans le mois de novembre sur les bords du Weser, où il jeta les fondements d'une ville qu'il fit appeler Héristal; elle subsiste encore de nos jours, et on la nomme Héristal-Saxon, pour la distinguer d'Héristal, près de Liège. Il y célébra Pâques l'année suivante, et de là s'étant rendu à Aix-la-Chapelle, il y reçut les ambassadeurs des Huns de la Pannonie, que son fils Pepin avait subjugués en trois campagnes. Etant à Paderborn, l'an 799, il y vit arriver le pape Léon qui, s'étant échappé de la prison où ses ennemis l'avaient jeté, venait implorer sa protection. Charles, en attendant qu'il pût connaître de son affaire sur les lieux, le renvoie sous bonne escorte à Rome, et le fait rétablir sur son siège. Les Sarrasins venaient alors de se rendre maîtres des îles Baléares, aujourd'hui Majorque, Minorque et Ivica. Charles envoie promptement des troupes qui les en chassent. Ces îles, par reconnaissance, se donnent à ce prince. L'an 800, il part de Mayence pour l'Italie. Le pape vient le trouver à Lamentana;

Rois Carlovingiens d'Italie.

et d'Héribert, ou Herbert, tige des comtes de Vermandois (Anselme, S. Marc.). Sigonius et Maratori ont publié l'épithaphe de Bernard, tirée de l'église ambrosienne de Milan, où il fut inhumé. Elle porte qu'il mourut la 4^e année de son règne. C'est une faute, ou bien ce monument donne au règne de ce prince un autre commencement que les historiens et les chartes.

LOTHAIRE.

L'an 820, **LOTHAIRE**, fils aîné de l'empereur Louis le Débonnaire, fut nommé roi d'Italie par son père. Il y fut envoyé, l'an 822, avec Wala et Gérunge, que l'empereur lui avait donnés pour conseillers, et revint l'année suivante. Il y retourna, l'an 829,

Charles arrive, le 24 novembre, à Rome, où il est reçu comme en 774. Léon, sept jours après, se purge par serment devant lui, des crimes dont les Romains l'accusaient; et Charles se contente de cette espèce de justification. Quelques années auparavant, Charles avait envoyé le prêtre Zacharie porter à Jérusalem des présents pour l'église du S. Sépulture. Zacharie, cette année, vers la fin de novembre, revient le trouver à Rome, accompagné de deux moines de Palestine qui lui présentent les clefs du S. Sépulture de la part du patriarche, et l'étendard de Jérusalem de la part du calife Haroun, en signe de la cession qu'il lui fait de cette ville et de son territoire, c'est-à-dire du pouvoir qu'il lui donnait d'y régler toutes les affaires concernant les Chrétiens. Haroun, comme on l'a dit ailleurs, entretenait une étroite correspondance avec Charles, dont, au rapport d'Eginhard, il estimait l'amitié plus que celle de tout autre prince du monde.

CHARLEMAGNE, COURONNÉ EMPEREUR.

L'événement le plus célèbre de l'an 800, et du règne de Charles, est le rétablissement de la dignité impériale en Occident. Ce fut dans la personne de ce prince que les Romains la firent revivre. Charles fut proclamé et couronné empereur à Rome le 25 décembre (*V. les empereurs.*).

L'an 802, concile ou parlement d'Aix-la-Chapelle, où Charles réforme la justice, rédige les lois des différents peuples qui lui étaient soumis, et y ajoute de nouveaux réglemens. Des prélats et des comtes sont envoyés par tout l'empire, sous le titre de *Missi Dominici*, pour faire rendre la justice aux églises, aux veuves, aux pupilles et à tout le peuple; cet usage fut suivi par les

Rois Carlovingiens d'Italie.

après l'assemblée de Worms. Etant repassé en France l'an 850, les troubles qu'il y excite déterminent son père à le dépouiller du titre d'empereur, et à le réduire à la simple qualité de roi d'Italie. L'an 855, après le rétablissement de son père, qu'il avait fait déposer, il obtient son pardon, à condition de se retirer en Italie, et de n'en plus sortir du vivant de ce prince. L'an 840, il succède à l'empire. L'an 844, il déclare roi d'Italie son fils Louis II, et le fait couronner, le 15 juin, par le pape Sergius. Les Italiens comptent les années du règne de Lothaire de l'an 820, et les Romains de l'an 817 (*Voy. parmi les empereurs Lothaire I et Louis II, et leurs successeurs au royaume d'Italie, dans le même article*).

successeurs de Charles. L'an 803, traité conclu avec les Grecs, par lequel on règle les limites des deux empires. On ajoute, cette année, quelques articles à la loi salique, et à la loi des Ripuaires. Charles, à la demande du peuple, dispense les évêques et les abbés de l'obligation où ils étaient auparavant de conduire eux-mêmes à la guerre les troupes qu'ils devaient fournir à l'état. Dernière révolte des Saxons. Charles la punit en transplantant dans la Flandre, pays alors couvert de bois, dix mille familles saxonnes dont il donne les terres aux Obodrites, peuple vandale du Meklenbourg.

Diète de Seltz, ancien palais au pays de Wurtzbourg, fameuse par la capitulation générale faite avec les Saxons, qui restèrent dans le pays. Charles leur conserve leurs droits, leurs immunités et leurs lois, mais à condition de se faire baptiser, de payer la dîme au clergé, et d'obéir aux juges qui seraient envoyés par l'empereur. Pour affermir parmi eux le Christianisme, Charles, comme il avait déjà fait par son édit sanglant de l'an 780, érige de nouveau les préceptes de l'église en lois de l'état, et décerne des peines très-sévères contre les transgresseurs. Ce prince était trop éclairé pour ne pas s'apercevoir qu'il ferait par là plus d'hypocrites que de vrais chrétiens; mais ses vues portaient sur les races futures, qui, nées dans une religion que leurs pères n'auraient embrassée que par force, y demeureraient attachées par habitude et par inclination. L'événement justifia sa prévoyance. C'est néanmoins à tort qu'on rapporte à ce prince l'établissement d'un tribunal aussi irrégulier dans sa manière de procéder que terrible dans les jugements qui en émanaient. Nous voulons parler de la cour wéhémique ou justice de Westphalie, ainsi nommée parce que son principal siège fut établi à Dortmund, dans cette province, d'où elle étendait ses rameaux dans toute la Germanie. Le célèbre M. Pfeffel, que nous avons consulté par lettre sur l'origine de cette cour, nous a convaincus par une savante réponse, dont un habile homme a donné nouvellement le précis dans un excellent ouvrage, qu'elle ne remonte pas au-delà du 13^e siècle. Ce tribunal était ordinairement composé du conseil du prince, qui nommait le coupable dont il faisait instruire le procès en son absence ou à son insu. Il y avait au milieu des juges une corde que touchaient tous ceux qui jugeaient l'accusé digne du gibet. Lorsque le nombre des attonchements était complet, le coupable, vrai ou prétendu, était censé condamné par cette seule formalité. La signification de ce jugement se faisait en cette manière: les juges ou les émissaires allaient trouver le coupable, et, en l'abordant, ils lui disaient ces mots: On mange ailleurs d'aussi bon pain qu'ici;

Et alibi ita bonus comeditur panis ut hic. A ces paroles fatales ils se saisissaient de lui et l'immolaient sans pitié. Ce tribunal, qui réunissait tous les caractères de l'inquisition la plus inhumaine, a subsisté néanmoins plusieurs siècles, et n'a été aboli que sous le règne de Charles-Quint.

L'an 804, deuxième voyage du pape Léon en France. L'empereur envoie son fils Charles à Saint-Maurice, au-devant de lui; il va lui-même à Reims pour le recevoir. Ils célèbrent ensemble la fête de Pâques à Quierzi, et celle de Noël suivant à Aix-la-Chapelle, d'où Charles renvoie le pape chargé de présents. L'an 806, Charlemagne, au commencement de janvier, tient une diète à Thionville, dans laquelle il fait le partage de sa monarchie entre ses trois fils. L'acte qu'il fit dresser à ce sujet, en forme de testament, porte que les querelles qui surviendront entre ces princes, pour les limites de leurs états, seront décidées par le jugement de la croix (c'est-à-dire que celle des parties qui tiendra plus long-tems les bras élevés devant la croix aura gain de cause.). Un autre article du même acte (c'est le cinquième,) permet aux peuples de se choisir un maître après la mort des princes, pourvu qu'il soit du sang royal : *Quòd si talis filius cuilibet istorum trium fratrum natus fuerit, quem populus eligere velit ut patri suo succedat in regno hereditate, volumus ut hoc consentiant patres ipsius pueri.* Le dix-huitième article de ce testament renferme une précaution qui dut paraître bien superflue lorsqu'il fut dressé, mais dont l'événement prouva la sagesse après la mort du testateur : c'est une défense à ses fils de faire mourir ses petits-fils nés ou à naître, de les mutiler, de leur faire crever les yeux, de les faire tondre, sous quelque prétexte que ce puisse être : *Placuit nobis præcipere ut nullus (filiorum nostrorum) quemlibet ex filiis prædictorum filiorum nostrorum... aut occidere, aut membris mancare aut occidere, aut invitum tondere faciat.* De Thionville, d'où il envoie ses deux fils, Pepin et Louis, chacun dans le royaume qui lui était assigné, l'empereur, s'étant rendu par la Moselle à Nimègue, y tient, pendant le Carême, un parlement, dans lequel il publie un capitulaire compris en dix-neuf articles, dont le plus remarquable (c'est le huitième) a pour objet la réforme d'un abus fort commun alors, et très-préjudiciable au bien de l'état; c'était de dénaturer les terres saliqués données en bénéfice, espèce de don révocable (comme on l'a dit plusieurs fois) à la volonté du prince, et de les convertir en alleuds. Pour cet effet, ceux qui en étaient pourvus les vendaient à d'autres, sans en spécifier la nature, et les rachetaient d'eux ensuite à titre de biens allodiaux. Le domaine de la couronne par là diminuait de jour en jour, et l'état se trouvait privé

du service militaire attaché aux bénéfiques. C'est donc cette fraude que Charlemagne entreprend d'abolir. Mais le mal avait jeté de si profondes racines, que la loi fut impuissante pour l'extirper.

L'an 808, première descente des Normands, ou hommes du Nord, en France, sous la conduite de Godefroi. L'empereur envoya son fils Charles pour leur donner la chasse. Charlemagne prévint les ravages que ces barbares feraient un jour en France, et prit des mesures pour les prévenir. Il visita ses ports, il fit construire des vaisseaux, qui resteraient toujours armés et équipés. Ce qui paraît incroyable, dit M. Hénaut, il en avait depuis l'embouchure du Tibre jusqu'en Germanie. Ce fut à Boulogne qu'il établit le principal arsenal de sa marine. Il y fit relever un ancien phare, ouvrage de Caligula (c'est ce qu'on nomme aujourd'hui *la Tour d'Ordre*), et ordonna d'y allumer des feux toutes les nuits. L'an 815, étant à Aix-la-Chapelle, il associe à l'empire Louis, son fils, roi d'Aquitaine. Charlemagne touchait alors à la fin de sa carrière. L'année suivante une pleurésie termina les jours de ce monarque, le 28 janvier, à Aix-la-Chapelle, où il est enterré. Il était alors dans la quatorzième année de son empire, la quarante-sixième de son règne en France, la soixante-douzième de son âge. Plusieurs anciens mettent sa mort en 813 parce qu'ils commencent l'année au 25 mars ou à Pâques. L'Histoire et la Fable ne présentent peut-être pas de monarque qui ait mieux mérité le surnom de Grand que Charlemagne. Tout le cours de son règne fut un enchaînement de victoires et de conquêtes. Il eut pour ennemis tous les peuples qui l'environnaient; il fit face à tous, et il n'y en eut presque aucun qu'il n'ait obligé de subir ses lois. Attaqué en même-tems à des distances très-éloignées, on le voyait passer avec une rapidité surprenante, des Pyrénées au fond de la Germanie, des extrémités de l'Italie sur les bords de l'Océan. Au milieu de ses expéditions militaires, il réglait l'intérieur de ses états comme s'il eût été dans une profonde paix. Les jurisconsultes et les politiques admirent encore aujourd'hui la sagesse qui règne dans ses capitulaires, et l'histoire atteste qu'il fut soigneux de faire observer les lois qu'ils renferment. La religion et les lettres lui ont des obligations qu'elles ne peuvent oublier. Il assembla de fréquents et nombreux conciles pour l'extirpation des erreurs, la réformation des mœurs et le rétablissement de la discipline; il établit des écoles publiques en différents endroits; et pour donner l'exemple, il ouvrit une académie dans son propre palais, à la tête de laquelle il se mit ayant pour assesseurs Alcuin, Pierre de Pise, et d'autres savants hommes. Charles n'était point déplacé dans ce poste. Il était en effet très-habile pour le tems; il parlait le latin

comme sa langue naturelle, et entendait les autres langues savantes. Sur la fin de sa vie, il travailla à conférer la version latine des SS. Evangiles, avec la version syriaque et l'original grec, et y fit des corrections.

Charlemagne eut cinq femmes, 1° HILMILTRUDE, qui ne fut proprement que concubine, ou femme du deuxième rang; 2° DÉSIDÉRATE, ou HERMENGARDE, fille de Didier, roi des Lombards, qu'il épousa l'an 770, et répudia l'année suivante (1); 3° HILDEGARDE, d'une maison illustre de Suabe, morte le 50 avril 782, après onze ans de mariage; 4° FASTRADE, fille du comte Rodolphe, décédée l'an 794 (ce fut celle qui eut le plus d'ascendant sur son esprit); 5° LIUTGARDE, morte à Tours le 4 juin 800. Il eut de la première Pepin, dit le Bossu, relégué, comme on l'a dit, à l'abbaye de Pruym, pour avoir conspiré contre la vie de son père, et mort en 811: de la troisième, entr'autres enfants, Charles, né l'an 772, roi de la France orientale, décédé sans lignée, le 4 décembre 811; Pepin, roi d'Italie, né l'an 776, mort le 8 juillet 810; Louis, qui suit; Rotrade, née l'an 775, fiancée, l'an 787, à l'empereur Constantin Porphyrogénète, mariée ensuite à Roricon, comte du Maine; Berthe, femme de saint Angilbert, qu'elle fit père de Harnid et de l'abbé Nithard, historien de son tems: la quatrième femme de Charles lui donna Théodrate et Hiltrude, abbesses, la première d'Argenteuil, l'autre de Farmontiers. Charlemagne eut encore sept enfants naturels, dont les principaux sont Hugues, abbé de Saint-Quentin, etc., tué dans un combat contre les Sarrasins, le 7 juin 844, et Drogon, évêque de Metz, en 825, et mort en 855.

Les Annales de l'abbaye de Lauresheim, postérieures au neuvième siècle, donnent encore à Charlemagne une fille, nommée Emme ou Imme, qui devint femme, disent-elles, d'Eginhard, chancelier de ce prince, surintendant de ses bâtimens, et fondateur de ce monastère. Mais ce même Eginhard, dans la Vie qu'il a faite de Charlemagne, ne la compte point au nombre de ses filles, dont il fait l'énumération; et de plus, il dit positivement que Berthe fut la seule d'entre elles que ce prince maria. Il est vrai, qu'en écrivant à l'empereur Lothaire, il semble le

(1) Eginhard ignore, ou feint d'ignorer, les motifs du traitement fait à Desidérate. Suivant Le moine de S. Gal, auteur des Gestes de Charlemagne, cette princesse fut répudiée comme incapable d'avoir des enfans. Quoi qu'il en soit, Adelard, petit-fils de Pepin l'ancien, et alors un des seigneurs de la cour, s'éleva hautement contre ce divorce.

traiter de neveu, lorsqu'il l'appelle *neptitatem tuam*, et que Loup, abbé de Ferrières, contemporain d'Eginhard, qualifie Emme, *femme nobilissime*; titre qu'on ne donnait qu'aux princes du sang. Sur ces contrariétés, nous pensons, avec M. de Saint-Marc, qu'Emme était fille de Carloman, frère de Charlemagne, et par conséquent cousine germaine de Louis le Débonnaire; ce qui suffisait pour que Lothaire, par amitié, la nommât sa tante, et qu'il appelât Eginhard son oncle, qu'il avait d'ailleurs raison d'aimer, parce qu'il avait été son gouverneur.

Charlemagne, suivant cet historien, portait en hiver un pourpoint fait de peau de loutre sur une tunique de laine, avec un simple bordé de soie; il mettait sur ses épaules un sayon de couleur bleue; des bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres, lui tenaient lieu de chaussure et de brodequins. Il s'enveloppait ensuite, comme les rois mérovingiens, d'un manteau si long par devant et par derrière, qu'il touchait aux pieds, et si court par les côtés, qu'à peine il venait aux genoux; mais bientôt il le quitta pour les manteaux bigarrés des Gaulois. Sous le règne de ce prince, et même auparavant, on comptait en France, comme aujourd'hui, par livres, sous et deniers, mais avec cette différence que ces monnaies étaient réelles alors, et non, comme à présent, numéraires et fictives. La livre d'argent était du poids de douze onces, et se partageait en vingt sous, dont chacun se divisait en douze deniers. On ne sait rien de la valeur de la livre d'or sous Charlemagne; mais il paraît que le sou d'or se divisait encore en quarante deniers d'argent, et qu'il était plus pesant que ceux dont il est parlé dans la loi salique. On continua de compter par livres jusqu'au règne de Philippe I, qui substitua le poids de marc à la livre gauloise. Le paiement en monnaie n'était pas le seul en usage; on donnait l'or et l'argent au poids, de même que chez les Romains; et c'était en cette manière que se faisaient les gros paiements. On n'employait la monnaie que pour les choses de détail et les petits objets de commerce. D'habiles gens prétendent qu'il y avait alors à peu près autant d'argent en France, qu'il y en a présentement, mais la valeur était très-différente.

La politique de Charlemagne, à l'égard des peuples qu'il avait soumis, fut la même que celle de Clovis envers les Gaulois; il leur laissa leurs lois et leurs usages, sauf la religion chrétienne, qu'il les obligea tous d'embrasser. Ainsi, les lois lombardes continuèrent de régir les Lombards; et les Romains, comme les Gaulois, conservèrent le droit romain. De même les Allemands, soit ceux qui furent transplantés hors de leurs pays, soit ceux

qui restèrent dans leur patrie, demeurèrent en possession de leurs lois. Il faut en dire autant des Bavarois et des Riberoles, ou Ripuaires. Dans les actes, on avait soin de marquer sous quelle loi vivaient les contractants, et il y avait des tribunaux différents, où l'on jugeait suivant les lois des parties. Les Francs, outre la loi salique, se régissaient par les capitulaires. S'il y avait quelque article qui regardât une autre nation, il était inséré dans son code; mais lorsque ces articles n'étaient point désignés pour une nation particulière, alors ils ne regardaient que la France. « Charlemagne, dit Montesquieu, songea à tenir » le pouvoir de la noblesse dans ses limites, et à empêcher » l'oppression du clergé et des hommes libres. Il mit un tel tem- » pérament dans les ordres de l'état, qu'ils furent contre- » balancés, et qu'il resta le maître : tout fut uni par la force » de son génie. Il mena continuellement la noblesse d'expédi- » tions en expéditions : il ne lui laissa pas le tems de former » des desseins, et l'occupa toute entière à suivre les siens. » L'empire se maintint par la grandeur du chef. Le prince était » grand, l'homme l'était davantage. Les rois, ses enfants, fu- » rent ses premiers sujets, les instruments de son pouvoir, les » modèles de l'obéissance. Il fit d'admirables réglemens; il fit » plus, il les fit exécuter. Son génie se répandit sur toutes les » parties de l'Europe. On voit, dans les lois de ce prince, un » esprit de prévoyance qui comprend tout, et une certaine force » qui entraîne tout. Les prétextes pour éluder les devoirs sont » ôtés, les négligences corrigées, les abus réformés ou pré- » venus. Il savait punir, il savait encore mieux pardonner. » Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne » n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes » choses avec facilité, et les difficiles avec promptitude. Il par- » courait sans cesse son vaste empire, portant la main par- » tout où il allait tomber. Les affaires renaissaient de toutes » parts; il les finissait de toutes parts. Jamais prince ne sut » mieux braver les dangers; jamais prince ne les sut mieux » éviter. Il se joua de tous les périls, et particulièrement de » ceux qu'éprouvent presque toujours les grands conquérans, » je veux dire les conspirations. Ce prince prodigieux était » extrêmement modéré; son caractère était doux, ses ma- » nières simples : il aimait à vivre avec les gens de sa cour... » Il mit une règle admirable dans sa dépense; il fit valoir ses » domaines avec sagesse, avec attention, avec économie : un » père de famille pourrait apprendre de ses lois à gouverner sa » maison. On voit dans ses Capitulaires la source pure et sacrée » d'où il tira ses richesses. Je ne dirai qu'un mot, il voulait

» qu'on vendit les œufs des basses-cours de ses domaines, et
 » les herbes inutiles de ses jardins; et il avait distribué à ses
 » peuples toutes les richesses des Lombards, et les immenses
 » trésors de ces Huns, qui avaient dépillé l'univers » (*Esprit
 des Loix.*).

Les diplômes de Charlemagne sont datés de son règne en France, de son règne en Italie, et de son empire. Il n'y a aucune difficulté pour la date des années de son empire, si ce n'est que le commencement en est placé en 800, par ceux qui commencent l'année au premier janvier, et en 801, par ceux qui la commencent à Noël. Mais par rapport à son règne d'Italie, il faut en distinguer deux commencements, et même un troisième, avec D. Bouquet : le premier, au mois de mars ou d'avril 774, avant la prise de Pavie; le deuxième, entre le 25 mai et le 15 juin, après la reddition de Pavie et l'enlèvement de Didier; et le troisième, au commencement de l'an 774. Enfin, quant au règne de Charlemagne en France, pour lever quelques difficultés qui se rencontrent dans les chartes, on peut lui donner trois, et même quatre commencements : le premier, au 24 septembre 768, jour de la mort de Pepin; le deuxième, au 9 d'octobre de la même année, jour de son sacre à Noyon; le troisième, au 4 décembre 771, lorsqu'il commença à régner seul, par la mort de Carloman. M. Schannat prouve, par les actes de la dédicace de l'église de Lauresheim, que le commencement de ce règne se prend aussi de l'an 772. Quelquefois, Charlemagne date des années de son règne en France, et de son règne en Lombardie dans un même diplôme, comme dans celui-ci : *Data vi kal. jul. anno vi^o et ii^o regni nostri*; mais le plus souvent il omet les années du règne de Lombardie. Charlemagne supprime aussi quelquefois le jour du mois dans ses dates. Celles de l'indiction et de l'Incarnation, se trouvent dans quelques-uns de ses diplômes, même antérieurs à son empire. Charlemagne supprima les ducs devenus trop puissants, et les remplaça par des comtes et des marquis. Il scellait quelquefois ses diplômes du pommeau de son épée : *Je les soutiendrai*, disait-il, *avec la pointe.*

Des modernes ont avancé que ce prince ne savait pas écrire, fondés sur un passage d'Eginhard, qui, dans la vie de ce prince, dit qu'il *tâchait d'écrire, et faisait mettre des tablettes sous le chevet de son lit; mais qu'il fit peu de progrès dans cet art, qu'il commença trop tard d'apprendre.* Cela veut-il dire, comme en conclut l'abbé Velly, qu'il ne savait pas même écrire son nom? Il en savait bien davantage, puisqu'au rapport du savant Lambecius, on conserve, à la Bibliothèque impériale,

l'exemplaire d'une explication de l'Épître aux Romains, corrigée de sa main.

« Charlemagne partagea ses états en différentes légations, dont
 » chacune embrassait plusieurs districts, qu'alors on nomma
 » comtés; chaque légation était soumise à des envoyés royaux,
 » choisis dans l'ordre de la noblesse et de la prélature: on les
 » appelait *missi dominici*. Ils étaient tenus de faire, à des tems
 » prescrits, la visite de leur département, et d'y tenir des
 » états particuliers, qui étaient, pour chaque légation, ce
 » qu'étaient les assemblées nationales pour l'état entier. »
 (*M. Levesque.*)

Les armes des guerriers du tems de Charlemagne étaient d'un tout autre poids que celles des militaires de nos jours. « On
 » voit encore aujourd'hui, dit le P. Daniel, dans l'abbaye
 » de Roncevaux, les massues de Roland et d'Olivier, sou
 » contemporain. Cette espèce d'arme est un bâton gros comme
 » le bras d'un homme ordinaire: il est long de deux pieds et
 » demi. Il a un gros anneau à un bout pour y attacher un
 » chaînon ou un cordon fort, afin que cette arme n'échappe
 » pas de la main; et à l'autre bout du bâton. sont trois chaînons,
 » auxquels est attachée une boule. La boule d'une de ces mas-
 » sues est de fer et ronde; l'autre est d'un autre métal, un
 » peu oblongue et cannelée, c'est-à-dire, qu'elle a la figure d'un
 » melon. Chacune est du poids d'un boulet de 8 livres, avec
 » quoi on pouvait certainement assommer un homme armé,
 » quelques bonnes que fussent ses armes, quand le bras qui
 » portait le coup était puissant. Il n'y a point d'homme de ce
 » tems assez fort pour manier une telle arme; c'est qu'alors
 » on exerçait, dès la plus tendre jeunesse, les enfants à porter
 » à la main des poids fort pesants; ce qui leur fortifiait le bras;
 » et par l'habitude, ils acquéraient une force extraordinaire; ce
 » qu'on ne fait plus depuis plusieurs siècles. » (*Hist. de la*
 » *Milice Française*, T. I, p. 453.).

L'an 790, la livre numéraire ou de compte était une livre effective de 12 onces, poids de marc, contenant 6912 grains. Elle se divisait en 20 sous, le sou en 12 den. : l'un et l'autre étaient d'argent fin; le premier pesait 545 grains $\frac{3}{5}$, poids de marc, et le second 28 grains $\frac{4}{5}$ (Leblanc). Cette livre, qui eut cours pendant tout le reste du règne de Charlemagne et durant celui de son successeur, vaudrait aujourd'hui 80 l. 3 s. 9 d.; le sou 4 l. 0 s. 2 d. $\frac{1}{4}$; et le denier 6 s. 8 d. $\frac{3}{4}$.

LOUIS LE DÉBONNAIRE.

814. Louis, à qui sa bonté et sa facilité à pardonner ont fait donner le surnom de DÉBONNAIRE, né, l'an 778, au palais de Casseneuil en Agénois (avec un jumeau qui mourut presque aussitôt) de Charlemagne et d'Hildegarde, avant Pâques, nommé roi d'Aquitaine à sa naissance, sacré l'an 781, le jour de Pâques, à Rome, par le pape Adrien I, associé à l'empire dans le parlement tenu à Aix-la-Chapelle au mois d'août 813, succéda, le 28 janvier 814, à son père. Louis était marié depuis l'an 798, avec HERMENGARDE, fille d'Ingéramuc, duc de Hasbaye, et avait d'elle trois fils, Lothaire, Pepin et Louis. Trente jours après la mort de Charles, le nouvel empereur se rendit, de Doué, sur les confins de l'Anjou, palais des ducs d'Aquitaine, à Aix-la-Chapelle; il commença son règne par faire exécuter le testament de son père et ses dispositions en faveur des pauvres et des églises. Voulant établir la décence à sa cour, il congédia ses sœurs et ses nièces, dont la vie était peu réglée, et les obligea de se retirer dans des monastères (Nithard). Il envoya son fils aîné Lothaire en Bavière, Pepin, le deuxième, en Aquitaine, et retint Louis, qui était le plus jeune, auprès de lui. Les Saxons étant venus lui faire leurs soumissions, il leur rendit le droit de succéder, dont Charlemagne les avait privés, et par là il réussit à se les concilier. Il reçut aussi les hommages des Esclavons et des autres peuples du Nord, tributaires de la France. Le pape Etienne IV, aussitôt après sa consécration, lui fit prêter, au mois de juin 816, le serment de fidélité par les Romains. Ce pontife, soit qu'il fût mandé par l'empereur, comme le suppose Ermoldus Nigellus, soit de son propre mouvement, vint en France dans le mois d'août suivant, accompagné de Bernard, roi d'Italie, et arriva à Reims, où la cour s'était rendue pour le recevoir. L'empereur, qui avait été un mille au devant de lui, se prosterna trois fois à ses pieds de toute l'étendue de son corps, *toto corpore*, dit Thégan, en l'abordant. Louis fut couronné de la main d'Etienne, dans la même ville, avec l'impératrice Hermengarde, sa femme. Ce monarque, après le départ du pape, assembla, au mois d'octobre de la même année, un concile à Aix-la-Chapelle, pour la réforme du clergé. Il en célébra un autre dans le même lieu, au mois de juin, l'année suivante, pour établir l'uniformité dans l'ordre monastique, qu'on soumit universellement à la règle de S. Benoît. Cette assemblée, étant mixte, Louis, du consentement des seigneurs, y associa son fils aîné Lothaire à l'empire. Il fit en même tems le partage de ses états entre ses trois fils, et engagea les grands à promettre

avec serment de le maintenir. Bernard, roi d'Italie, s'offensa de cette association, et en prit occasion de se révolter, prétendant que l'empire devait lui revenir, comme étant fils du premier né de Charlemagne. Obligé de se soumettre, on lui crève, l'année suivante, les yeux, supplice dont il meurt trois jours après (*V. Bernard, roi d'Italie*). Louis entre alors en défiance de tous ses proches. Il bannit de sa cour ses frères naturels, Drogon, Hugues et Thiéri, les fait raser et les confine dans des cloîtres. Le repentir suivit ces actes de sévérité. L'an 822, dans la diète d'Attigni, tenue au mois d'août, l'empereur fait une pénitence publique, pour expier la mort de son neveu Bernard, et se réconcilie avec ses proches qu'il avait obligés de se faire moines. Il y publie aussi un capitulaire dont le deuxième article est très-important, en ce qu'il rend aux églises la liberté des élections. Il fit partir ensuite pour l'Italie Lothaire, qui fut couronné, le jour de Pâques 825, à Rome par le pape.

L'an 825, le zèle de Louis pour l'administration de la justice le porte à publier, au mois de mai, dans l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, un ample capitulaire sur les obligations des commissaires nommés *missi dominici*, que la cour, dès le tems de Charlemagne et peut-être auparavant, avait coutume d'envoyer tous les ans dans les différentes parties du royaume. Il y en avait deux en chaque province, un évêque et un comte, auxquels on joignait quelquefois un ou plusieurs abbés; leur devoir était de veiller sur la conduite des évêques, des comtes et des moindres officiers, d'écouter les plaintes, de terminer sur les lieux, autant qu'il était possible, les affaires, et de rapporter les autres à l'empereur. Leurs assises se tenaient quatre fois l'année, dans les quatre saisons.

L'an 826, Hériolt, ou Harald, roi de Danemarck, chassé de ses états, vient, pour la troisième fois, en France, fait hommage de son royaume à l'empereur, et reçoit le baptême à Mayence. Mais ce prince, de retour en Danemarck, abjura le Christianisme et la suzeraineté de la France (*Bouquet T. VI, p. 62 n*).

Depuis le partage que Louis avait fait de ses états entre ses trois fils, il lui en était né, l'an 823, un quatrième de Judith, sa deuxième femme. Voulant faire à cet enfant, nommé Charles, un état, Louis, après s'être assuré du consentement de Lothaire, assemble, l'an 829, à la mi-août, une diète à Worms, dans laquelle il lui assigne pour sa part l'Allemagne, la Rhétie, avec une partie de la Bourgogne. Ses autres fils, dans les départements desquels se trouvaient ces provinces, murmurèrent du tort qui leur est fait. Ils réclament le partage de 817, solennellement

juré par les chefs de la nation , et confirmé par l'assemblée de Nimègue en 821. La plupart des grands et plusieurs prélats entrent dans leur mécontentement. Ils députent à l'empereur l'abbé Wala , son parent , pour lui faire des remontrances sur la religion du serment qu'il veut les engager à violer ; mais Wala n'est point écouté. L'an 830 , la révolte éclate. L'empereur , abandonné de son armée , est obligé de se livrer , avec son fils Charles , à la discrétion de ses trois autres fils. L'impératrice Judith , accusée d'un commerce criminel avec le duc Bernard , chambellan , est renfermée par Pepin qui , le premier , avait levé l'étendard de la révolte , dans le monastère de Sainte-Badegonde à Poitiers , et forcée d'y prendre le voile. L'empereur , abandonné de tous , convoque une assemblée à Compiègne. Il y paraît avec un air consterné , loue le zèle de ceux qui veulent l'obliger à corriger ses fautes , et en fait un aveu plus humble que digne de la majesté royale. Touchée de son état , la diète le force de s'asseoir sur le trône , ce qu'il avait d'abord refusé. Mais l'arrivée de Lothaire change tout-à-coup la disposition des esprits. A l'instigation de ce prince , on veut contraindre l'empereur à se faire moine , et on l'entoure de gens propres à l'y disposer. Il eût succombé à leurs insinuations , sans la dextérité du moine Gombaut , qui le tira de ce mauvais pas , en semant la division entre les trois princes. Diète de Nimègue au mois d'octobre de la même année , où l'empereur reprend toute son autorité. Lothaire vient s'y jeter aux pieds de son père , qui déclare publiquement qu'il lui pardonne. On instruit le procès des chefs de la conjuration dans une autre diète (et non pas dans celle de Nimègue) tenue le premier février 851 à Aix-la-Chapelle. Déclarés coupables du crime de lese-majesté , ils sont condamnés à mort. Mais l'empereur leur conserve la vie , et se contente de les reléguer , laïques et ecclésiastiques , en divers monastères. L'impératrice Judith , ramenée de Poitiers , s'y purge , par le serment , des crimes dont elle est accusée , et Wala , abbé de Corbie , son adversaire , sur le refus qu'il fait de se rétracter , est relégué dans un château sur les bords du lac de Genève. Lothaire , privé de son association à l'empire , est réduit à son royaume d'Italie. Les trois frères sont renvoyés dans leurs états. Mais les troubles ne tardent pas à recommencer. Pepin , de retour en Aquitaine , concerte une nouvelle révolte avec le duc Bernard. L'empereur , instruit de son dessein , se rend , l'an 852 , en Aquitaine , fait arrêter Pepin , et l'envoie prisonnier à Trèves ; mais sur la route , il est enlevé par ses gens. Pour le punir , l'an 855 , l'Aquitaine lui est ôtée et donnée à Charles. Nouveau soulèvement des trois princes à ce sujet. L'empereur apprend à Worms qu'ils viennent lui faire la guerre , amenant

avec eux le pape Grégoire IV. Il va audevant d'eux avec des troupes. Les deux armées se rencontrent dans un lieu nommé alors Rotfelth , depuis Eufenfeld , ou *le champ du mensonge* , et maintenant Rottleube , entre Brisac et la rivière d'Ill. Le 24 juin , tandis que l'empereur confère avec le pape , son armée se laisse débaucher par les princes. On l'arrête avec sa femme et son fils Charles ; Judith est envoyée à Tortone , Charles à l'abbaye de Prum , et l'empereur conduit à S. Médard de Soissons et renfermé dans une cellule , d'où le premier octobre , on l'amène à la diète de Compiègne. Dans cette assemblée , digne de l'horreur de tous les siècles , il est obligé de lire publiquement ses prétendus crimes dans un écrit dressé par les évêques , après quoi il est dépouillé de ses habits royaux et de ses armes , déposé , revêtu d'un habit gris et mis en pénitence par Ebbon , archevêque de Reims. Il est à remarquer que cette détestable scène , où l'on jura la religion , ne fut que commencée à Compiègne , et s'acheva la veille de S. Martin à S. Médard. Lothaire emmène son père à Aix-la-Chapelle , où il lui fit passer l'hiver en prison. Ce traitement barbare indispose ses frères ; et la hauteur , dont il use à leur égard , achève de les soulever. Lothaire , poursuivi par ces princes , arrive à Paris avec son père , le laisse à S. Denis , et se retire du côté de Vienne. Assemblée de S. Denis , tenue le premier mars 854. L'empereur y est réconcilié par les évêques , et rétabli par les grands. Il retourne , accompagné de Louis , son fils , à Aix-la-Chapelle , où sa femme et Charles , son fils , lui sont rendus. Il en part quelques mois après pour aller réduire Lothaire , qu'il force à venir lui demander pardon auprès du château de Blois. Lothaire obtient sa grâce , après avoir juré de repasser en Italie , et de n'en point sortir jusqu'à nouvel ordre. L'an 855 , tout ce qui avait été fait contre l'empereur est déclaré nul dans la diète de Thionville , tenue au mois de février. L'an 857 , assemblée d'Aix-la-Chapelle , au mois de décembre , où l'empereur donne à Charles la meilleure partie de la France , à l'instigation de Judith.

Délivré des guerres intestines , Louis vit ses états attaqués par des ennemis étrangers. L'an 858 , descente des Danois ou Normands en France , par la Loire , sous la conduite d'Hasting. C'était un français né au village nommé *Tranquille* par Raoul Glaber , à trois milles de Troyes , qui , s'étant échappé fort jeune de la maison paternelle , s'était mis au service des Danois qui écumaient les mers de France , et était parvenu par sa valeur et son habileté aux premiers grades militaires parmi eux. Après avoir dévasté tout ce qui est entre la Loire et le Cher , ces barbares vont se présenter devant Tours , dont ils forment et pous-

sent le siège avec la plus grande ardeur. Mais les assiégés ayant apporté le corps de S. Martin dans une sortie, le mort, dit un ancien auteur, sauva les vivants; et les Normands, battus et mis en déroute, sont obligés de lever le siège. Le lieu, où cette victoire fut remportée, s'appela depuis S. Martin le Beau, *Sanctus Martinus de Bello*, du nom d'une chapelle qu'on y érigea en l'honneur du saint. Une autre troupe de ces pirates, l'année précédente, avait pillé la Frise et s'était retirée avec son butin. Sur la nouvelle que l'empereur s'était transporté à Nimègue pour leur donner la chasse, les Sarrasins, d'un autre côté, l'an 838, ayant surpris Marseille, saccagèrent la ville, d'où ils emmenèrent les religieuses et les clercs avec les trésors des églises.

L'an 839, l'empereur étant à Worms, à la fin de mai, partage ses états entre Lothaire et Charles, laissant seulement la Bavière à Louis (Pepin roi d'Aquitaine, était mort alors, et l'empereur avait privé ses deux fils de la succession de leur père). Louis prend occasion de ce partage pour se révolter. L'empereur marche contre lui, l'an 840, le met en fuite, après Pâques, tombe malade de chagrin, et pendant six semaines ne prend d'autre nourriture que le corps de Notre-Seigneur, bien persuadé qu'il ne relèverait point de sa maladie; car il avait vu cette année deux comètes et une éclipse de soleil, signes réputés certains alors de la mort d'un grand prince. Il travaillait lui-même, comme on le voit, à vérifier la prédiction. Il meurt enfin le 20 juin, avec de grands sentiments de piété, dans une île du Rhin, au-dessous de Mayence, vis-à-vis du château d'Ingelheim. Son corps fut porté à Metz et inhumé dans l'église de S. Arnoul, auprès d'Hildegarde, sa mère. On prétend que ces deux corps furent transportés vers l'an 854 à l'abbaye de Kempen, en Suabe: et le P. Longueval, d'après les Bollandistes, favorise cette opinion. Mais elle est combattue victorieusement dans la nouvelle Histoire de Metz (T. I, p. 560 *et seqq*). Louis le Débonnaire, avait régné 26 ans et cinq mois moins huit jours depuis la mort de son père, et était dans la soixante-troisième année de son âge. On a dit de ce prince qu'il eût été l'un des plus heureux monarques, s'il n'eût jamais été père. On peut ajouter avec un moderne, qu'il eût fait les délices et le bonheur de ses peuples, s'il avait su joindre à la bonté, à la bravoure, à la piété, et à mille autres belles qualités qui brillaient en lui, plus d'étendue de génie, plus de fermeté d'âme, plus de force d'esprit, plus d'action et de politique. Outre ses trois fils, Lothaire, Pepin et Louis, il avait eu d'HERMENGARDE, sa première femme, morte le 3 octobre 818; Alpaïde, femme de Bégon, comte de Paris; et Hildegarde mariée au comte Thiéri. JUDITH, sa deuxième femme, fille de

Welfic, comte de Baviere, et d'Helgilwich, depuis abbessé de Chelles, lui donna Charles, qui suit, avec Gisele, femme d'Evrard, duc de Frioul, et mourut à Tours le 19 avril 845. La chronique de Moissac (Bouquet, T. IV, p. 172-4) donne aussi à Louis le Débonnaire un fils naturel, nommé Arnoul, qu'il fit, dit-elle, comte de Seus. Voici le portrait que Thégan fait de Louis le Débonnaire. « Ce prince, dit-il, était d'une
 « taille médiocre. Il avait l'œil gros et vif, le visage haut en
 « couleur, le nez long et droit, les lèvres ni trop épaisses, ni
 « trop minces, la voix mâle, la poitrine forte, les épaules larges,
 « les bras si nerveux, qu'il n'y avait personne qui l'égalât à
 « manier l'arc, ou à lancer le javelot, les mains longues, les
 « jambes menues et, pour la grandeur, proportionnées au
 « buste. Il entendait le grec et parlait facilement le latin. Il
 « était versé dans la connaissance des divers sens de l'écriture-
 « sainte. Mais pour les poésies profanes, après les avoir lues
 « dans sa jeunesse, il ne voulut plus dans la suite ni les lire, ni
 « même en entendre la lecture. Son caractère était la douceur,
 « il était lent à se fâcher, et prompt à pardonner. En entrant
 « à l'église, il se prosternait sur le pavé, priant long-tems en
 « cette posture, et quelquefois avec larmes. Il était si libéral,
 « qu'il donna à perpétuité plusieurs terres royales, que ses
 « ancêtres lui avaient transmises, à ceux de ses fidèles qui l'a-
 « vaient le mieux servi. Rien de plus simple que ses vêtements,
 « hors les jours de grandes solennités. Alors il paraissait en
 « public avec des bottines d'or, le baudrier et l'épée de même
 « matière, la clamyde aussi de tissu d'or, la couronne en tête,
 « et le sceptre à la main. Jamais il ne se mettait à table, qu'il
 « n'eût fait distribuer aux pauvres d'abondantes aumônes. Il
 « faisait tout avec circonspection. Mais il faut avouer qu'il donna
 « trop de confiance à ses conseillers. On lui reproche aussi d'a-
 « voir suivi la mauvaise coutume de ses prédécesseurs d'élever
 « des serfs à l'épiscopat. Car de tels gens, comme l'expérience
 « le fait voir, oubliant leur première condition, deviennent
 « orgueilleux, médisants, querelleurs, insolents, ne cherchant
 « qu'à se faire craindre, et n'estimant que ceux qui ont la
 « bassesse de les flatter » (*De Gestis Ludovici imperat.*).

Sous Louis le Débonnaire, de même que sous Charlemagne, l'étiquette de la cour était que les seigneurs, en abordant le monarque, lui baisassent les pieds. Quelques-uns néanmoins des plus distingués avaient le privilège de lui baiser seulement les genoux, comme les cardinaux le font aujourd'hui à l'égard du pape. Les reines elles-mêmes baisaient les genoux de leurs maris. Les ducs et les comtes portaient alors des couronnes sur la tête.

mais différentes de celles des rois. L'épreuve de l'eau froide s'établit du tems de Louis le Débonnaire ; et si l'on s'en rapporte à deux monuments anciens cités par D. Mabillon, ce fut le pape Eugène II qui l'institua. Louis le Débonnaire, plus sage, la défendit par son capitulaire de 828. *Examen*, dit-il §. 7, c. 12, *aquæ frigidæ quod hactenus faciebant, à Missis nostris interdicitur*. L'épreuve, malgré cette défense, ne laissa pas de subsister ; et l'on voit même qu'Hincmar, archevêque de Reims, entreprit de la justifier. Ce fut Louis le Débonnaire qui donna (l'an 817) la ville et le duché de Rome aux papes ; mais il en retint la souveraineté, comme le prouvent différentes monnaies de ce prince (Le Blanc, p. 102), et les actes d'autorité suprême que lui et ses successeurs firent à Rome.

Ce même historien fait un mérite à Louis le Débonnaire, d'un genre de magnificence dont il n'y avait pas d'exemple avant lui, et qui tourna à la ruine de ses successeurs en l'imitant. Ce fut d'avoir distribué à ses fidèles, pour en jouir à perpétuité, les terres que ses ancêtres lui avaient transmises : *In tantum largus*, dit-il, *ut antea nec in antiquis libris nec in modernis auditum est, ut villas regias quæ erant sui avi et tritavi, fidelibus suis tradiderit in possessiones sempiternas*. « C'était ravir » à ses successeurs, suivant la remarque de M. Lévesque, le » moyen, de récompenser les services, ou les forcer à se rui- » ner, puisqu'ils ne pourraient accorder de nouvelles récom- » penses sans prendre encore sur le domaine, des fonds qui n'y » rentreraient jamais. Il fit plus mal encore, ajoute le même » auteur, il abandonna aux comtes les bénéfices royaux situés » dans l'étendue de leurs comtés ; c'était, en se dépouillant, re- » noncer à la reconnaissance qui devait être le prix de ses sacri- » fices. Ceux qui recevaient ces grâces ne voyaient que la main » qui les distribuait, sans remonter à leur source. On reconnut » que, pour avoir part aux bienfaits du prince, il fallait servir » ses officiers même contre lui, et ses largesses ne servirent » plus qu'à faire aux comtes des créatures ». (*Hist. des Valois, Introd.*, p. 70).

Il y a trois époques à observer dans les chartes de Louis le Débonnaire ; la première, du commencement de son règne d'Aquitaine, qui se prend du jour de son sacre à Rome, par le pape Adrien I, le 15 avril 781 ; la deuxième, de son association à l'empire, faite au mois d'août 813 (c'est la moisie suivie) ; et la troisième de la fin de janvier 814, où il commença de régner seul. Louis et ses enfants ont usé indifféremment de l'indiction qui commence au premier septembre, et de celle qui commence au premier janvier (Vaissète). D. Mabillon (*Diplom.*

suppl., p.51), pense que ce fut sous le règne de ce prince que l'on commença à se servir de plumes pour écrire au lieu de roseaux.

CHARLES LE CHAUVÉ.

840. CHARLES, surnommé le CHAUVÉ, parce qu'il l'était réellement, né à Francfort le 15 mai 825, de Louis le Débonnaire et de Judith, nommé roi d'Aquitaine par son père, l'an 838, après la mort de Pepin, son frère, succéda, le 20 juin 840, au royaume de France. L'an 841, le 25 juin, s'étant joint à son frère Louis de Bavière, il gagna sur l'empereur Lothaire et Pepin, leur neveu, la mémorable bataille de Fontenai en Puisaie. Le carnage fut horrible de part et d'autre; on compte quarante mille hommes de tués du côté de Lothaire et de Pepin. Tandis que les Français se font la guerre, les Normands entrent par la Seine le 12 mai, pillent et saccagent tout ce qu'ils rencontrent; brûlent Rouen le 14 du même mois, l'abbaye de S. Germer le 25, et se embarquent le 31 chargés de butin.

L'an 842, entrevue célèbre de Charles et de Louis à Strasbourg, où ils donnent des jeux publics fort approchants, suivant la description qu'on nous en a transmise, des tournois et des carrousels. Les deux princes y font contre Lothaire un traité d'alliance que Charles prononce en langue tudesque et Louis en langue romaine ou latin corrompu. Ils passent la Moselle peu de tems après pour aller attaquer Lothaire sur le refus qu'il fait d'entendre à aucun accommodement. Lothaire n'osant les attendre, quitte promptement Aix-la-Chapelle, et se retire du côté des Alpes. Arrivés à Aix-la-Chapelle, Charles et Louis, par le conseil et l'ordre même des évêques, partagent entre eux les états que leur frère a honteusement abandonnés (*Voy.* les conciles). Charles passe la Meuse et se rend en Aquitaine pour en chasser le jeune Pepin (*Voy.* les rois d'Aquitaine). Il lève le siège de Toulouse au mois de juin 845 pour aller à Verdun où les trois frères étaient convenus de se trouver au mois d'août suivant. L'assemblée se tient, et ils y partagent entre eux pacifiquement la monarchie française. Charles, par ce traité, conserva la France occidentale, c'est-à-dire tout ce qui est en deçà du Rhône, de la Saône, de la Meuse, du Rhin et de l'Escaut. Il faut néanmoins excepter le Lyonnais et les territoires d'Uzès et du Vivarais qu'on voit dans la suite compris dans la part de Lothaire (*Voy. les parts de Lothaire et de Louis le Germanique à leurs articles*). Charles, assuré de son lot, tourne ses armes contre Noménoé, qui s'était fait roi de Bretagne, et contre

Pepin, qui se maintenait dans l'Aquitaine dont Louis le Débonnaire l'avait privé après la mort du roi Pepin son père (Voy. les rois d'Aquitaine).

L'attention de Charles, lorsque ses autres occupations le lui permirent, se porta sur la législation. L'an 846, il rendit une ordonnance ; dont le douzième article commet chaque évêque pour faire la fonction d'envoyé royal dans son diocèse. Les comtes s'opposent à ce règlement, et dès-lors chaque seigneur commença à rendre sa justice souveraine, et à ne permettre pas même que ses jugemens fussent portés par appel à la justice du roi.

L'an 847, en février, assemblée générale de toute la monarchie à Mersen, près de Maëstricht, où les trois monarques s'étaient donné un nouveau rendez-vous. Parmi les articles qu'on y arrêta, nous remarquerons le deuxième et le cinquième qui portèrent une atteinte funeste à la puissance royale. Par l'un (c'est le deuxième), il est dit que tout homme libre pourra choisir du roi ou de ses vassaux qui bon lui semblera pour son seigneur. *Volumus ut unusquisque liber homo in nostro regio seniores, qualem voluerit in nobis et in nostris senioribus, accipiat.* Il est vrai qu'avant ce traité l'homme libre pouvait se recommander pour un fief, qu'il pouvait même dénaturer son alleud et le soumettre au roi. Mais depuis ce traité, il lui fut permis de le soumettre, à son choix, au roi, ou à un seigneur; et dans ce dernier cas, il ne relevait que médiatement du roi. Ce fut celui où bientôt se trouvèrent la plupart des hommes libres qui devinrent les vassaux les uns des autres; et la souveraineté recula de plusieurs degrés. Par l'autre article (c'est le cinquième); les trois frères, pour cimenter l'union entre eux, statuèrent qu'aucun vassal du roi ne serait plus obligé de le suivre à la guerre, que lorsqu'elle serait générale, et qu'elle aurait pour objet la défense de l'état, contre une invasion étrangère. Cette dispense, accordée aux vassaux de fournir au souverain des secours en certains cas, relâcha les liens de la subordination, et avilit une autorité à laquelle il était permis quelquefois de résister.

L'an 848, Charles, à l'invitation des seigneurs aquitains mécontents de la conduite de Pepin, se rend à Limoges, où il est couronné roi d'Aquitaine. Mais bientôt ceux qui l'avaient appelé changèrent de dispositions à son égard (Voyez Pepin II, parmi les rois de ce pays). Noménoé, roi de Bretagne, se maintenait toujours dans son indépendance. Cette même année, Charles fait de nouveaux efforts pour le réduire, mais il n'y réussit pas (Voyez les ducs de Bretagne). L'an 849, Charles et Louis, pour se mettre en garde contre les entreprises de Lo-

thaire , se lient ensemble d'une amitié si étroite que *se donnant publiquement des bâtons l'un à l'autre, ils recommandent leurs femmes et leurs enfants au survivant (Annal. Bertin)*. Les Normands cependant continuaient de désoler la France. Nantes , Saintes et Bordeaux éprouvèrent leur fureur en 845 ; ils vinrent en 845 , jusqu'aux portes de Paris , et pillèrent l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; ils ravagèrent le Limosin et l'île de Hermou-tier en 846 , prirent par la trahison des Juifs , et brûlèrent Bordeaux en 847 , ravagèrent Tours , et réduisirent en cendres l'église de Saint-Martin en 855 ; l'année suivante , ils livrèrent aux flammes Angers , pour la deuxième fois. Mais l'an 855 , ils sont taillés en pièces devant Poitiers par les Aquitains. Ils se vengent , l'an 856 , sur Orléans qu'ils prennent le 18 avril , et où ils font un riche butin. L'an 857 , le 18 décembre , ils remontent la Seine jusqu'à Paris , mettent le feu à l'église de Sainte-Geneviève , et à d'autres , en épargnant quelques-unes pour de grosses sommes qu'ils reçoivent , et emmènent prisonnier Louis , abbé de Saint-Denis. La pusillanimité que Charles montre vis-à-vis de ces barbares , le fait tomber dans le mépris. L'an 858 , les grands du royaume , s'étant soulevés contre lui , députent à Louis , roi de Germanie , pour l'inviter à venir se mettre à leur tête , et défendre l'état contre les Normands. Louis arrive , et il est joint aussitôt par les mécontents ; mais l'année suivante , Charles l'oblige à retourner en son royaume.

L'an 865 est mémorable par un accident funeste arrivé au fils aîné de Charles le Chauve. Ce jeune prince , nommé Charles , après avoir été le jouet de l'inconstance et de l'ambition des seigneurs aquitains , qui , plusieurs fois , l'avaient fait et défait roi de leur pays , vivait tranquillement à la cour de France. Revenant un soir de la chasse , il voulut , avec quelques jeunes seigneurs de sa suite , faire peur à un courtisan de même âge , nommé Albuin. Tous ensemble fondent l'épée à la main sur lui , criant d'une voix menaçante , *tue, tue*. Albuin , qui les prend pour des voleurs , se met en défense , et décharge , sur la tête du prince Charles , un coup de sabre qui le renversa par terre. Il mourut deux ans après de cet accident , le 29 septembre 865 , au château de Busançois , en Berri , et fut inhumé à Saint-Sulpice de Bourges.

L'an 864 , vers le mois de mars , assemblée générale de Pistes , où l'on rédige un édit qui est l'époque de la distinction de France coutumière et de France régie par le droit écrit. Dans l'addition qu'on y fit , le prince ordonna la démolition des châteaux que les seigneurs avaient bâtis , *attendu , dit-il , que ces lieux sont devenus des retraites de voleurs , qui commettent des désordres dans le voisinage*. Cet article fut mal exécuté.

Il y avait alors un capitaine célèbre par ses exploits contre les Normands, et capable de les chasser du royaume sans retour, s'il eût vécu plus long-tems et eût été mieux secondé. C'était Robert le Fort, duc de France. L'an 866, apprenant qu'une de leurs troupes vient de prendre et de piller la ville du Mans, il vole à leur poursuite, et les ayant atteints à Brisserte, il les force dans leurs retranchements, et passe au fil de l'épée tout ce qui ne put se sauver dans l'église voisine. Mais le lendemain ayant attaqué ce poste sans précaution, il est tué devant la porte, et deux de ses généraux sont blessés mortellement à ses côtés (*Voyez les ducs de France*). Charles le Chauve, tout incapable qu'il était de défendre ses états héréditaires, n'était pas moins avide d'en acquérir de nouveaux. L'an 869, Lothaire, roi de Lorraine, étant mort, le 8 août, en Italie, il se rend à Metz, et s'empare de son royaume, au préjudice de l'empereur Louis II, frère de Lothaire. Louis de Germanie, son frère, lui dispute cette proie; ils la partagent en deux parts égales, au mois d'août 870, à Mersen, près de Maëstricht. Il restait encore des états de Lothaire la portion du royaume de Provence qui lui était échue par le partage fait en 865 avec l'empereur Louis II, après la mort du roi Charles leur frère. Charles le Chauve veut l'envahir également, et marche l'an 870 contre Gérard de Roussillon, comte de Provence, qui défendait ce royaume au nom de l'empereur. Il assiège Vienne, où Berthe, femme de Gérard s'était enfermée, tandis que son époux était occupé ailleurs, et près de prendre la place par les intelligences qu'il y avait pratiquées, il oblige Gérard, qui s'était rendu à son camp, de la lui remettre et de lui abandonner tout le pays. Maître ainsi du royaume de Provence, il fait son entrée dans Vienne la veille de Noël. La même année 870, Charles prive de ses abbayes et relégué à Senlis, pour crime de révolte, Carloman, son fils, qu'il avait forcé d'entrer dans la cléricature en 851. L'ayant ensuite élargi, à la prière des légats du pape, comme il apprit qu'il recommençait à brouiller, il le fit arrêter de nouveau l'an 873, puis l'ayant fait dégrader, il lui fit crever les yeux, et l'enferma dans le monastère de Corbie. Carloman, s'étant échappé de sa prison, se sauva auprès de Louis le Germanique, qui lui donna l'abbaye d'Epternac, où il mourut en 886.

La mort de l'empereur Louis II, arrivée l'an 875, fournit une nouvelle ouverture à l'insatiable avidité de Charles le Chauve. Sur la nouvelle de cet événement, il s'achemine en diligence vers Rome, où il reçoit la couronne impériale des mains du pape Jean VIII le jour de Noël. L'an 876, autre occasion pour lui de s'agrandir. Louis le Germanique, son frère,

meurt le 28 août de cette année, et aussitôt Charles marche avec une grande armée pour s'emparer de ses états, au préjudice des trois fils de ce prince. Louis, le plus voisin d'entre eux, pour lui prouver l'injustice de son procédé, lui envoie trente hommes, dont dix firent l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau bouillante, et dix l'épreuve du fer ardent (tous en sa présence, et sans être endommagés). Charles, d'abord effrayé de ce prodige, accorde une suspension d'armes, qu'il confirme avec serment; il ne laisse pas néanmoins de continuer sa marche; son dessein était, suivant l'historien qui nous sert de guide, de surprendre son neveu, et de le priver de la vue. Louis averti, vient au devant de lui, et met en déroute son armée, le 8 octobre, à Meyenfels, près d'Andernac (*Annal. Fuld.*). Presqu'au moment de la perte de cette bataille, Charles reçoit la nouvelle de la prise de Rouen par les Normands. Déconcerté par ce double revers, il abandonne ses projets de conquête, et pense à renvoyer, selon sa coutume, les Normands avec de l'argent. Il vint à bout de s'en procurer en établissant une contribution qui fut répartie entre tous les membres de ses états. Tandis que ses ministres sont occupés à la lever, il lui vient des lettres du pape, qui le pressent de se rendre en Italie pour s'opposer aux Sarrasins. Le voyage est décidé; mais avant de l'entreprendre, Charles tient à Qierzi-sur-Oise, le 14 et le 16 juin 877, une grande assemblée pour assurer la tranquillité du royaume pendant son absence. Ce fut là qu'il publia ce fameux capitulaire, où nos historiens modernes ont cru trouver l'origine de l'hérédité des fiefs. Pour nous, après l'avoir bien examiné, nous osons dire que nous n'y avons aperçu que la survivance accordée pour les fiefs et gouvernements de leurs pères à la jeune noblesse qui accompagnerait l'empereur dans son expédition. Charles, après la tenue de ce parlement, se met en marche pour aller secourir le pape contre les Sarrasins; il passe les monts, et rencontre à Pavie le pontife qui était venu au devant de lui. Mais pendant qu'ils confèrent ensemble, ils apprennent que Carloman, roi de Bavière, s'approche, à la tête d'une armée considérable, pour réclamer ses droits sur l'Italie. A cette nouvelle ils se séparent. Charles reprend la route de la France, où il ne put arriver. La mort le surprit, le 6 octobre 877, à Brios, village situé en-deçà du Mont-Cenis, à l'âge de cinquante-quatre ans, quatre mois et sept jours, après avoir régné trente-sept ans, trois mois et seize jours, comme roi de France. On prétend qu'il fut empoisonné par le juif Sédécias, son médecin. Ce juif avait donc perdu l'esprit. Qu'y avait-il en effet à gagner pour lui en commettant ce crime, ou plutôt que n'y avait-il pas à perdre? Quoi qu'il en soit, le corps de Charles fut inhumé à Nantua, dans

le diocèse de Lyon, d'où, huit ans après, ses os furent transférés à Saint-Denis qu'il avait désigné pour être le lieu de sa sépulture, parce qu'il en avait été abbé. Ce prince, que les gens de lettres dont il était le bienfaiteur, ont surnommé le Grand, n'avait rien qui répondit à ce titre que son ambition. Toutes ses bonnes qualités étaient au-dessous du médiocre, et ses défauts les surpassaient. Il ne sut ni se faire aimer du peuple, qu'il surchargea d'impôts, ni se faire craindre des grands, qui se prévalurent de sa faiblesse pour lui faire la loi, ni se faire respecter des évêques, devant lesquels il avilit la majesté royale en reconnaissant qu'il tenait la couronne de leurs mains, et qu'ils avaient le pouvoir de la lui retirer s'il abusait de son autorité. Les moyens qu'il employa pour réussir dans ses entreprises, décelèrent la petitesse de son esprit et le peu de droiture de son cœur. Il voulut tout envahir, et plus d'une fois il courut risque et mérita par ses fausses démarches de tout perdre. Il avait épousé, 1^o, le 14 décembre 842, HERMENTRUDE, fille d'Eudes, comte d'Orléans, morte le 6 octobre 869; 2^o, le 22 janvier 870, RICHILDE, sœur de Richard, duc de Bourgogne, et de Boson I, depuis roi de Provence. Du premier lit, il eut Louis le Bègue, qui suit; Charles, roi d'Aquitaine, mort le 29 septembre 865; Lothaire, dit le Boiteux, abbé de Moutier Saint-Jean, mort en 866, et inhumé à Saint-Germain d'Auxerre; Carloman, dont on a parlé ci-dessus; et trois filles, Judith, femme, 1^o d'Ethelwolphe, roi d'Angleterre; 2^o d'Ethelred, fils de ce premier mari, avec lequel elle n'avait point consommé son mariage; 3^o de Baudouin, comte de Flandre, qui l'enleva; Rotrude et Ermentrude, abbeses. Du deuxième lit, sortirent quatre fils et une fille, tous morts en bas âge (*Voyez les empereurs, les rois d'Aquitaine et les rois de Lorraine*).

Il faut distinguer six époques du règne de ce prince. La première est de l'an 837, lorsque son père lui donna le royaume de Neustrie; la deuxième de 858, lorsqu'il fut roi d'Aquitaine après la mort de Pepin; la troisième de 859, lorsqu'il reçut le serment des seigneurs d'Aquitaine, après avoir été sacré roi de France le 7 juin de cette année, comme il le déclare dans un de ses diplômes (Bouquet, volume 8, page 524); la quatrième de 840, lorsqu'il succéda à son père; la cinquième du 9 septembre 870, lorsqu'il fut couronné à Metz, roi de Lorraine; la sixième du 25 décembre 875, lorsqu'il reçut la couronne impériale à Rome. Charles, d'abord après la mort de Lothaire, son neveu, joignit les années de son règne en France à celles de son règne dans le royaume de Lothaire. Celles-ci se comptent tantôt du mois d'août 869, tantôt du mois de septembre 870. Ce prince ajoute

à la date de quelques-uns de ses diplômes, *lorsque nous assiégions Toulouse*, l'an 849. Charles le Chauve est surnommé le GRAND, comme on l'a dit, dans quelques anciens monuments; ce qui l'a fait confondre par d'habiles gens avec Charlemagne. Ce qui distingue ses diplômes de ceux de son aïeul, c'est l'invocation de la Trinité, qui est à la tête de ceux-là; usage que Charles le Chauve transmet à ses successeurs. Il commençait souvent l'indiction à Noël avec l'année.

Dans le parlement tenu à Pistres, le VII des calendes de juillet (25 juin) de l'an 864, Charles le Chauve ordonne que les deniers doivent être d'argent fin et de poids; mais ce poids n'est point exprimé. De plus, il ordonne que dans tout le royaume la livre d'or ne sera vendue que douze livres d'argent en deniers de nouvelle fabrique. L'or qui sera affiné, mais non pas jusqu'au point qu'il puisse servir à dorer, ne sera vendu que dix livres d'argent des deniers nouvellement fabriqués.

Presque tous les deniers qui nous restent de ce prince pèsent trente-deux grains ou environ. Sur ce pied le sou devait peser trois cent quatre-vingt-quatre grains, et il n'y en devait avoir que dix-huit à la livre de poids; de sorte que, suivant la proportion douzième établie par ce capitulaire entre l'or et l'argent, la livre d'or fin valait dix livres seize sous; celui qui n'était qu'à vingt carats valait neuf livres; et la livre d'argent fin valait dix-huit sous (Le Blanc, *ibid.*). Ainsi le sou d'argent de ce temps-là vaudrait aujourd'hui quatre livres neuf sous un denier un sixième, et le denier sept sous cinq deniers sept-douzièmes.

LOUIS II, DIT LE BÈGUE.

877. LOUIS II, dit le BÈGUE, de l'empêchement de sa langue, fils de Charles le Chauve et d'Hermentrude, né le 1^{er} novembre 846, couronné roi d'Aquitaine l'an 867, succéda, le 6 octobre 877, à son père, et fut couronné le 8 décembre suivant à Compiègne, par Hincmar, archevêque de Reims; cérémonie qui fut renouvelée, le 7 septembre 878, au concile de Troyes, par le pape Jean VIII. La distribution qu'il fit des trésors de son père en montant sur le trône, excita de grands murmures parmi les seigneurs qui n'y eurent point de part. L'impératrice Richilde, sa belle-mère, à leur tête. Pour les apaiser, Louis fut obligé de leur donner quantité de fiefs à titre héréditaire; ce qui appauvrit le fisc. Il était marié dès-lors pour la deuxième fois, ayant épousé en premières noces, l'an 862, ANSGARDE, sœur d'Odon, comte en Bourgogne et père de Bernon, premier abbé de Cluni, alliance que le roi, son père, à l'insu duquel elle s'était contrac-

tée, l'obligea de rompre au bout de quelques années, pour lui faire prendre Adélaïde ou Judith, dont on ignore la naissance. Cette seconde union fut regardée assez généralement comme illégitime. Le pape Jean VIII n'en pensait pas plus avantageusement; et c'est la véritable raison, suivant le père Mabillon, pourquoi ce pontife, après le concile de Troyes, où il avait présidé, refusa de couronner Adélaïde, quoique Louis l'en eût prié. Le règne de ce prince, dont les Annales de Metz célèbrent la douceur et l'équité, fut très-court. Il était en marche pour aller châtier la révolte de Bernard, marquis de Septimanie, lorsqu'une maladie subite l'obligea de se faire transporter à Compiègne. Il y mourut l'an 879, le 10 avril, jour du vendredi saint, et y fut inhumé. Ansgarde lui donna deux fils, Louis et Carloman qui suivent. Il laissa Adélaïde enceinte d'un autre fils nommé Charles, que nous verrons régner après ses deux frères.

↳ Louis le Bègue ne fut pas reconnu roi en Languedoc, aussitôt que dans le reste de la France. On voit des actes de cette province, datés de la deuxième année après la mort de Charles le Chauve.

LOUIS ET CARLOMAN.

879. LOUIS et CARLOMAN, fils de Louis le Bègue, lui succédèrent après de grandes contestations agitées entre les seigneurs sur ce sujet. Le premier avait été déclaré seul héritier du trône par son père qui, dans sa dernière maladie, lui avait envoyé la couronne, le sceptre et l'épée royale à Autun, où il s'était transporté par son ordre avec Bernard, comte d'Auvergne, pour suivre son expédition contre le marquis de Septimanie (*Annal. Bertin*). Le gros de la nation s'étant enfin réuni en faveur des deux frères, par les soins du duc Boson, beau-père de Carloman, ils furent sacrés par Ansegise, archevêque de Sens, à l'abbaye de Ferrières, en Gâtinais. Cependant Louis, roi de Saxe, appelé par l'abbé Gozien, le comte Conrad, et d'autres seigneurs qui ne les reconnaissaient pas pour fils légitimes de Louis le Bègue, s'avangait en France pour s'emparer de ce royaume. L'abbé Ingues, Bernard, comte d'Auvergne, Boson et Thierrri, lui députèrent à Metz, où il avait amené son armée, Wautier, évêque d'Orléans, pour lui offrir la partie du royaume de Lothaire, dont Charles-le-Chauve et Louis le Bègue avaient joui, et l'engager, moyennant cet abandon, à se retirer. Louis accepte l'offre et reprend la route de Saxe. Peu de tems après, Louis et Carloman, apprenant que Charles le Gros est en marche pour aller prendre possession du royaume de

Lombardie, vont à sa rencontre, et le joignent au bourg d'Orbe ; comme il allait passer le Mont-Jou. Charles leur promet son amitié, qu'ils étaient venus demander. A leur retour, ils marchent contre les Normands de la Loire, les atteignent vers l'embouchure de la Vienne dans ce fleuve, et les taillent en pièces le 30 novembre 879. Au commencement de l'année suivante, Louis de Saxe, invité par des mécontents, s'achemine de nouveau pour s'emparer de la France. L'abbé Hugues, accompagné des deux princes, va au-devant de lui avec une armée, et le rencontre à Ribemont-sur-Oise. Louis, se trouvant le plus faible, fait alliance avec les fils de Louis le Bègue, et s'en retourne. Au mois de mars suivant, Louis et Carloman, s'étant rendus à Amiens, partagent entre eux la monarchie (*Chronic. Floriac.*). Mais leur union fut si constante, qu'ils semblent avoir régné par indivis, et tous les historiens les associent comme s'ils eussent occupé en commun le même trône.

LOUIS III.

880. LOUIS III, par son lot, règne sur tout ce qui dépendait de la Neustrie et de l'ancien royaume d'Austrasie, en-deçà de la Meuse. Peu de tems après ce partage, il se trouve au parlement de Gondreville, où il fait un traité avec Charles le Gros et les agents de Louis de Saxe. Il marche ensuite contre Hugues, bâtard de Lothaire et de Valdrade, qui revendiquait la Lorraine à main armée, et met en déroute ses troupes, commandées par Thibaut, son beau-frère. Louis, après cette expédition, tourne ses armes contre Boson, qui s'était fait roi de Provence, prend Mâcon, et met le siège devant Vienne, avec son frère et Charles le Gros, roi d'Italie et depuis empereur. Tout cela se passa depuis le mois d'avril 880, jusqu'à la fin de cette année. Au commencement

CARLOMAN.

880. CARLOMAN a pour son partage les royaumes de Bourgogne, d'Aquitaine, le marquisat de Toulouse, la Septimanie, et enfin toute la partie du royaume de Lothaire, que Boson avait usurpée, et dont Louis et Carloman résolurent de le dépouiller. Carloman se trouve avec Louis et les députés de l'empereur Charles le Gros à l'assemblée tenue dans le mois de juin 880 à Gondreville, où ces princes convinrent de s'entraider contre les ennemis de l'État et de la maison royale, et particulièrement contre Boson et contre les Normands. Il eut part ensuite à la bataille contre Hugues le Bâtard, à la prise de Mâcon et au siège de Vienne, qui dura près de deux ans, par la vigoureuse résistance d'Hermengarde, femme de Boson. Il est remarquable qu'aucun des

LOUIS III.

de 881, Louis fut obligé de quitter le siège de Vienne pour aller s'opposer aux courses des Normands. Il gagna, sur eux, au mois de juillet, une grande bataille à Saucourt, dans le Vimeu; on fit sur cette victoire une chanson tudesque, qui s'est conservée jusqu'à nous (Bouquet, t. IX, p. 99.). L'an 882, Louis poursuit une autre bande de Normands qui étaient venus par la Loire, et les chasse du royaume. Ce fut le terme de ses exploits. Ce prince, digne d'un long règne, mourut à Saint-Denis, lieu de sa sépulture, le 5 ou le 5 août de la même année, d'une rupture causée par les efforts qu'il avait faits dans la dernière action contre ces pirates. D'autres, d'après les Annales de Saint-Waast, donnent une cause moins honorable de sa mort. Ce prince n'ayant point laissé d'enfants, ses états retournèrent à son frère.

On voit dans les Capitulaires de Baluze, t. II, p. 1515, un acte daté *sub die decimo sexto calendas junii, anno tertio quod obiit Ludovicus rex*, c'est-à-dire, le 17 mai 884, suivant l'éditeur. Cette manière de dater de la mort d'un roi, sous le règne de son successeur, n'est pas unique, comme on l'a déjà vu. Nous en donnerons encore d'autres exemples.

CARLOMAN.

trois rois qui commencèrent le siège de Vienne, ne se trouva à la prise de cette ville, lorsque la disette contraignit Hermengarde, au mois de septembre 882, de se rendre à Richard, son beau-frère. Charles le Gros était repassé en Italie dès 880; Louis quitta ensuite le siège pour aller s'opposer aux Normands; enfin Carloman, après l'avoir aussi quitté, comme on le voit par plusieurs de ses diplômes, y retourna à la vérité, et y était occupé, lorsque Louis, son frère, mourut; mais à la nouvelle de cet événement, il chargea le duc Richard, frère de Boson, de continuer le siège, et vint recueillir la succession de son frère. Les irruptions continuelles des Normands ne permirent pas à Carloman de continuer la guerre contre Boson; il fut enfin obligé d'acheter la paix de ces pirates à prix d'argent. Ce prince mourut le 6 décembre 884, d'une blessure qu'il avait reçue en poursuivant un sanglier à la chasse dans la forêt de Baisieu. L'annaliste de Metz dit que ce fut un de ses gardes qui eut le malheur de le blesser en voulant percer le sanglier. Il ajoute que Carloman fit lui-même courir le bruit qu'il avait été blessé par l'animal furieux, de peur qu'on ne vengeât sa mort sur un domestique maladroit, mais innocent. Ce trait

seul est capable d'immortaliser ce prince, d'ailleurs recommandable par sa valeur, son activité et son application

aux affaires. Il fut inhumé à Saint-Denis. Carloman avait été fiancé, dans le concile tenu, l'an 878, à Troyes, avec Ingeltrude, fille de Boson, laquelle épousa ensuite Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne. Après la mort de Carloman, Charles, son frère, nommé depuis le Simple, devait naturellement lui succéder; mais comme il n'était âgé que de cinq ans, et que la France avait un extrême besoin d'un prince capable de faire face aux Normands, et de gouverner par lui-même, les grands offrirent la couronne à Charles le Gros, qui l'accepta. Le jeune Charles resta particulier sous la tutelle de l'abbé Hugues.

Nous avons un diplôme de Carloman, daté du mois de janvier, *indictione xiv, anno iiii Carolomanni gloriosi regis*. L'indiction xiv marque l'an 881, qui n'était point la troisième année de Carloman depuis la mort de Louis le Bègue. Pour lever cette difficulté, il faut ou mettre *anno II*, ou commencer les années du règne de Carloman avec le mois de janvier, quoiqu'elles n'aient réellement commencé qu'au 10 avril, jour de la mort de Louis le Bègue. Nous avons parlé ailleurs de cette manière de compter, dont il y a plusieurs exemples.

CHARLES LE GROS.

884. CHARLES LE GROS, fils de Louis le Germanique, et petit-fils de Louis le Débonnaire, roi de Suabe en 876, roi d'Italie en 879, couronné empereur au mois de janvier ou de février 881 (et non pas à Noël 880, comme on le croit communément,) arrive d'Italie en France sur la fin de janvier 885, y est reconnu pour souverain par tous les grands, et repasse aussitôt en Allemagne. Pendant son absence, les Normands de Frise font une nouvelle descente en France par la Seine, sous la conduite de Sigefroi et de Sinrich, pour venger la mort de Godefroi, leur duc, que Charles avait fait assassiner la même année dans l'île de Betan. Après avoir pris de force Rouen et Pontoise, et remporté sur les Français une grande victoire, ils viennent mettre le siège, vers la fin d'octobre 885, devant Paris. Cette ville alors renfermée dans ce qu'on nomme aujourd'hui *l'Île du Palais*, tenait à la terre par deux ponts de bois, dont l'entrée était défendue de chaque côté par une tour (Ces deux tours étaient, où furent ensuite le grand et le petit Châtelet abattus depuis la révolution.). On connaît peu de sièges qui aient été poussés avec plus de vigueur et d'acharnement que celui-là. Les Parisiens, Goslen, leur évêque, et le comte Eudes, à leur tête, le soutinrent avec un courage inébranlable. L'an 886, Charles, sollicité, pressé de venir à leur secours, paraît enfin vers les derniers jours d'octobre,

avec une armée, au pied de Montmartre. Mais n'osant risquer une bataille, il fait, le 30 novembre, une paix honteuse avec les Normands, et s'en retourne. Ainsi le siège de Paris dura tout au plus treize mois, et non deux ans, comme le marquent presque tous les modernes (Vaissète, t. II, p. 527). Cette expédition couvre d'ignominie Charles et la nation française. L'an 887, les grands, indignés d'avoir à leur tête un prince aussi méprisable, le déposent solennellement le 11 novembre à la diète de Tribur, et lui substituent Arnoul, son neveu, dans le royaume de Germanie (Voyez *les empereurs*). On voit par des chartes de Languedoc, que Charles le Gros n'était pas encore reconnu dans cette province en 886. La postérité ne l'a regardé que comme un roi précaire, ou un administrateur de la France. C'est pour cela qu'il n'a point de rang numérique parmi ceux de nos rois qui ont porté le nom de Charles (Voy. *les empereurs d'Occident*).

EUDES.

L'an 887, EUDES ou ODON, comte de Paris, fils du fameux Robert le Fort, est élu roi de France, du vivant de Charles le Gros, et après le retour de celui-ci en Allemagne, par les principaux seigneurs (Vaissète). On ignore le jour précis et le lieu de son élection, quoiqu'on prétende qu'elle fut faite à Compiègne, et qu'il y fut couronné par Wautier, archevêque de Sens. Eudes eut plusieurs concurrents, mais aucun ne réussit à lui enlever la couronne. Arnoul, roi de Germanie, fit citer Eudes dans une diète qu'il tint à Worms, et content de ses soumissions, il le laissa paisible possesseur du royaume de France.

L'an 889, Eudes attaque les Normands, qui étaient venus de nouveau faire le siège de Paris, les chasse, les poursuit et les ayant atteints, le 24 juin, dans la forêt de Montfaucon, en Argonne, leur tue dix-neuf mille

CONCURRENTS DU ROI
EUDES.

Tous les Français ne réunirent pas leurs suffrages en faveur du comte Eudes; plusieurs d'entre eux se déclarèrent pour d'autres seigneurs qui furent ses concurrents, et se mirent en état de lui disputer la couronne, ou du moins de se rendre maîtres de quelques parties de la monarchie.

Gui, duc de Spolette, qui descendait, par les femmes, de Charlemagne, aussitôt qu'il eut appris la mort de Charles le Gros, passa les Alpes, attiré par un parti que Foulques, archevêque de Reims, son parent, lui avait formé, et s'avança jusqu'à Langres, où il fut couronné roi de France par Geilon, évêque de cette ville (*Annal. Vedast.*). Mais s'apercevant ensuite que la partie n'était pas égale entre lui et le roi Eudes, et que, ni le nombre, ni le zèle de ses partisans, ne répondaient à son

EUDES.

hommes. Mais il est mis en déroute l'année suivante, par un autre corps de troupes de cette nation, qu'Arnoul venait de battre près de Louvain. La prise et le saccagement de Troyes, de Toul et de Verdun, furent les suites de cette défaite.

La fierté de plusieurs seigneurs de Neustrie ne pouvait s'accoutumer à plier sous le joug d'un homme qui avait été si longtemps leur égal. L'an 892, au mois de juin, le comte Waltgaire, neveu d'Eudes, forme un parti contre lui et se rend maître de Laon. Eudes ne lui donne pas le tems de s'y fortifier. Etant venu promptement l'assiéger dans cette place, il le prend, et pour faire un exemple, il lui fait sur-le-champ trancher la tête. De là il vole en Aquitaine, pour réduire un autre parti, à la tête duquel étaient le duc Rainulfe, Gauzbert, son frère, et Ebles, abbé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis; celui-ci s'était signalé au siège de Paris, en 886, contre les Normands: l'annaliste de Metz dit qu'il fut tué, le 10 octobre 895, d'un coup de pierre, qu'il reçut au siège d'un château.

L'an 895, Eudes, étant en Aquitaine, y apprend ce qui se passait au sujet de Charles le Simple que les conjurés avaient rappelé d'Angleterre, où il s'était retiré. Il revient promptement, marche à sa rencontre, et l'oblige d'aller chercher une re-

CONCURRENTS DU ROI
EUDES.

attente, il prit le parti de s'en retourner.

Raoul, ou Rodolphe, fils de Conrad le Jeune, comte d'Auxerre, fut plus heureux. Il se rendit maître de la Bourgogne transjuranne, dont il était gouverneur, et s'en étant fait couronner roi à St.-Maurice, en Valais, il forma un nouveau royaume, dont il jouit paisiblement.

Rainulfe II, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, résolut d'envahir les pays qui sont entre la Loire et les Pyrénées, et s'en fit proclamer roi (*Voyez les empereurs, les comtes de Poitiers, et les rois de Bourgogne.*).

CHARLES III,

DIT LE SIMPLE.

895. CHARLES III, surnommé LE SIMPLE, né posthume, l'an 879, du roi Louis-le-Bègue, et d'Adélaïde, sa seconde femme, le 17 septembre, fête de Saint-Lambert, comme il le déclare lui-même dans un de ses diplômes, exclu du trône jusqu'en 895, tant à cause de son extrême jeunesse, qu'à raison de l'équivoque de sa naissance, fut enfin reconnu roi de France au commencement de cette année par une partie des seigneurs Français, à la tête desquels était Foulques, archevêque de Reims, qui le couronna sans différer, le 28 (et non le 7) janvier. Mais à l'approche d'Eudes, Charles se retire auprès d'Arnoul en Germanie. L'an 896, Charles, par

EUDES.

traite en Germanie: mais Charles reentra bientôt en France, pour soutenir ses droits. A la fin, il contraignit Eudes d'en venir à un traité par lequel il partagea la monarchie avec lui et le reconnut pour son seigneur: cette paix fut conclue vers le milieu de l'an 896. Les pays, situés entre la Seine, l'Océan, les Pyrénées, l'Espagne et la Méditerranée, échurent à Eudes. Il mourut à la Fère-sur-Oise, le 1^{er} janvier de l'an 898, à l'âge de quarante ans (*Ann. Vedast.*). Un auteur du onzième siècle donne à ce prince un fils, nommé Arnoul, qui prit, dit-il, après sa mort le titre de roi d'Aquitaine, mais qui lui survécut peu. On le fait père aussi d'une fille, nommée Oda, qui épousa, dit-on, Zuentibold, roi de Lorraine, fils naturel d'Arnoul. Le père Pagi se trompe, lorsqu'il donne pour fils, au roi Eudes, Hugues le Grand, père de Hugues-Capet. Hugues le Grand était fils, non du roi Eudes, mais de Robert, son frère. La femme d'Eudes se nommait Théodrate, suivant un diplôme de ce prince, donné en faveur de l'abbaye de Saint-Waast d'Arras (*Bouquet*, t. IX, p. 452.).

Il faut reconnaître dans les diplômes, avec dom Vaissète et dom Bouquet, deux commencements du règne d'Eudes, l'un de l'an 887, l'autre de 888; ce qui vient de ce qu'il a été reconnu plus tard en certains endroits qu'en d'autres.

CONCURRENTS DU ROI
EUDES.

la négociation de l'archevêque de Reims, fait avec Eudes un traité, par lequel il devient maître des pays situés entre la Seine et le Rhin. La mort d'Eudes arrivée deux ans après, lui ouvre la voie pour se mettre en possession du reste de la France. L'an 898, il est reconnu seul et unique souverain de cette monarchie par les seigneurs assemblés à Reims, et couronné une deuxième fois par l'archevêque. Une charte, rapportée par Catel (*Mém. de Lang.* p. 775), nous le montre à Turin l'année suivante. Mais aucun historien ne nous apprend ni l'objet, ni les circonstances de ce voyage. Les Normands continuent de désoler la France. Ce n'est plus à des pillages et à des courses passagères qu'ils veulent s'en tenir; leur dessein est d'envahir le royaume, ou de s'y former un établissement considérable. Forcé d'entrer en composition avec eux, dans l'impuissance où l'on est de leur résister, Charles, de l'avis des grands, se détermine, l'an 911, à céder en fief à Rollon, chef de ces barbares, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, une partie de la Neustrie, qui prit depuis le nom de Normandie. Il lui donne de plus sa fille Gisle, ou Gisèle, en mariage, à condition qu'il embrassera le Christianisme. Rollon reçoit le baptême l'an 912; depuis ce tems la France fut moins exposée aux ravages des Normands (*Voyez les ducs de Normandie*).

ROBERT I.

L'an 922, ROBERT, duc de France, frère du feu roi Eudes, est élu par les factieux, et couronné dans l'église de Saint-Remi le 29 juin, par Wantier, archevêque de Sens, pendant la maladie d'Hervé, archevêque de Reims, qui mourut trois jours après cette cérémonie (*Chron. Andegav.*). Robert ne jouit pas une année entière de la couronne qu'il avait usurpée, ayant été tué, par son rival, le 15 juin 925, dans une bataille près de Soissons. De BÉATRIX, son épouse, fille d'Herbert, comte de Vermandois, il laissa un fils et une fille, qui suivent. Après la mort de Robert, Hugues le Grand, son fils, et Raoul, beau-frère de Hugues, prétendent à la couronne. Hugues consulte Emme, sa sœur, femme de Raoul, lequel des deux, de lui, ou de Raoul, elle se choisirait pour roi. Emme ayant répondu qu'elle aimerait mieux baiser les genoux de son mari, que ceux de son frère, Hugues, sur sa réponse, cède le royaume à Raoul (*Radulf. Glaber.*, l. 1, c. 2).

RAOUL ou RODOLPHE.

925. RAOUL, duc de Bourgogne, fils de Richard-le-Justicier est élu roi par les intrigues de Hugues le Grand, son beau-frère, après la mort de Robert et couronné à Soissons avec Emme, sa femme, le 15 (et non le 25) juillet 925, par Wantier,

CHARLES III.

L'an 912, ou sur la fin de 911, Charles est reconnu pour souverain par les Lorrains, après la mort de Louis, roi de Germanie, le dernier de la race de Charlemagne au-delà du Rhin, dont toute la succession aurait dû lui revenir. Cette nouvelle acquisition lui donna occasion de dater ses chartes de cet événement. Charles continue de régner, mais avec peu d'autorité, et encore moins de puissance. Les seigneurs, se prévalant de la faiblesse de son gouvernement, s'érigent presque en souverains. Ils en viennent à une conjuration ouverte, et jusqu'à refuser de le tenir pour roi légitime. Cette résolution fut prise dans une assemblée tenue à Soissons, l'an 920. Mais un comte, nommé Hugues, qui survint un moment après, suspendit l'effet de la délibération. Gagnés par ses remontrances, ceux qui composaient l'assemblée, consentent de rester soumis à Charles encore l'espace d'un an, sur la promesse qu'il leur fait, au nom de ce prince, de changer de conduite et de congédier son ministre Haganon qui leur était odieux. Les Lorrains n'avaient pas été si patients, et las de son gouvernement, ils étaient rentrés sous celui du roi de Germanie. Cette même année 920, Charles marche en Alsace, et oblige cette province, ainsi que les autres parties du royaume de Lorraine de revenir à son obéissance. Mais trahi par les deux Giselbert, il

RAOUL ou RODOLPHE.

archevêque de Sens (Bouquet , t. VIII, p. 522). Dès qu'il fut sur le trône, il reclama contre la cession que Charles venait de faire de la Lorraine au roi de Germanie. Mais il ne put en recouvrer qu'une partie qui même lui fut enlevée l'an 925 par ce dernier. L'an 928, Raoul pour s'affermir sur le trône, fit un traité avec Charles-le-Simple, à qui il imposa telles conditions qu'il lui plut, étant maître de sa personne : l'une de ces conditions sans doute était qu'il lui céderait la couronne. Les historiens, en parlant de ce traité, nous disent seulement que *Raoul fit sa paix avec Charles, lui rendit le palais d'Attigni, et lui fit divers présents (Flodoard et Chron. Virdun.)*. Charles alors était hors de prison, d'où le comte Herbert l'avait tiré sur la fin de l'année précédente pour effrayer Raoul dont il était mécontent. Il y fut remis aussitôt après ce traité. L'an 930, Raoul passe en Aquitaine pour soumettre à sa domination ce pays, qui refusait de le reconnaître : il rencontre les Normands dans le Limosin, et les défait entièrement, ce qui le couvrit de gloire, et disposa les Aquitains à se soumettre à lui. Il bat, vers le même tems, les Hongrois, et les éloigne des frontières.

Le Languedoc, tant que Charles vécut, lui demeura fidèle, et persista encore trois ans après sa mort à refuser l'obéis-

CHARLES III.

est presque aussitôt contraint d'abandonner une partie de sa conquête.

L'an 921, le 4 novembre, entrevue de Charles et de Henri, roi de Germanie, à Bonn, dans laquelle ils font le traité communément appelé *Pactum Bonnense*, qui paraît n'être que la ratification d'une convention précédemment arrêtée par les plénipotentiaires des deux princes, rien n'étant articulé dans ce traité, sinon un engagement réciproque de vivre en bonne intelligence. Quelques-uns prétendent que Charles fit alors cession de la Lorraine au roi de Germanie. C'est précisément le contraire, comme le prouve M. Pffefel sur l'an 921. Ce ne fut que deux ans après, ainsi qu'on le dira sur Henri l'Oiseleur, que Charles, dans sa détresse, lui fit cet abandon.

L'an 922, les grands, irrités du retour d'Haganon, que Charles avait rappelé, ne gardent plus aucune mesure. Ils s'assemblent de nouveau, et élisent pour roi, Robert, duc de France, frère du feu roi Eudes.

L'an 925, Charles livre bataille, le 15 juin, près de Soissons, à Robert, et le tue de sa propre main; mais ce prince n'est pas plus affermi sur le trône par la mort de ce compétiteur. Hugues, fils de Robert, ranime le courage des soldats à la vue du cadavre de son père, et pousse si vivement Charles, qu'il l'oblige

RAOUL ou RODOLPHE.

sance à Raoul. Mais enfin, l'an 932, voyant que toute la France lui était soumise, cette province consentit à lui obéir comme à son roi légitime. Depuis ce tems, on y data les actes des années de ce prince ; mais on ne les comptant que depuis la mort de Charles le Simple, ou quelquefois depuis la soumission de Raimond-Pons, marquis de Gothie. Raoul mourut de la maladie qu'on nomme pédiculaire, le 14, ou selon dom Vaissète, le 15 janvier 936, à Auxerre, suivant M. le Beuf, sans laisser d'enfants mâles d'EMME ou EMINE, sa femme, fille du prétendu roi Robert (morte l'an 935), et fut enterré à Sainte-Colombe de Sens. Raoul, suivant les historiens, fut un prince brave, actif, libéral, digne de commander dans des meilleurs tems, et de porter une couronne légitimement acquise. Il y eut après sa mort un interrègne en France jusqu'au retour de Louis, fils de Charles le Simple, que les principaux seigneurs rappellèrent. Pendant ce tems on data, depuis la mort de Raoul J. C. régnant, et dans l'attente d'un roi. Raoul, pour se concilier les seigneurs français et les retenir dans son parti, se vit obligé de leur abandonner la plus grande partie des terres du fisc, en sorte que le domaine immédiat du roi se trouva réduit à très-peu de chose.

CHARLES III.

à prendre la fuite. Charles se sauve au-delà de la Meuse, et revient ensuite auprès d'Herbert, comte de Vermandois, qui se saisit de sa personne, et le retient enfermé à Château-Thierry, d'où il fut transféré à Péronne. On dit communément que Charles ne recouvra jamais sa liberté. Cela est vrai dans un sens. Cependant il est certain qu'Herbert le tira de sa prison l'an 927 pour l'opposer à Raoul, dont il était alors mécontent, et qu'ayant ensuite fait son accommodement avec ce dernier, il renferma Charles à Péronne l'année suivante. Ce malheureux prince y finit ses jours le 7 octobre 929, à l'âge d'environ cinquante ans, et fut enterré à l'abbaye de Saint-Foursi. Charles laissa de la reine ONGIVE, ou OGIVE, dite aussi EADGIVE, sa troisième femme, un fils, nommé Louis, âgé de neuf ans, que sa mère avait mené en Angleterre, après que son mari eut été détrôné, pour y chercher un asile auprès du roi Aldestan, son frère. Ogive, longtemps après la mort de Charles, se maria à Herbert, comte de Troyes, fils de celui qui avait emprisonné son époux. On ignore le nom de la première femme de Charles qui le fit père de Gisèle, mariée, comme on l'a dit, au duc de Normandie. FREDERUNE, sa deuxième femme, qu'il épousa le 15 avril 907, dans la ville d'Attigni, mourut le 10 février 917.

Nous trouvons trois époques dans les chartes de Charles le Simple ; la première , du 28 janvier 895, lorsqu'il commença de régner : la seconde , du 3 janvier 898, lorsqu'il réunit toute la monarchie par la mort du roi Eudes. Cette époque est exprimée par *anno redintegrante*, ou *pleniter regnante*, ou enfin *in successione Odonis*. La troisième est du 21 janvier 912, ou de la fin de 911, suivant D. Bouquet, lorsque Charles devint maître de la Lorraine, par la mort de Louis, roi de Germanie. Cette époque est ordinairement exprimée par *à largiore*, ou *ampliore hereditate indepta*. Ces trois dates se trouvent souvent réunies ensemble, chacune depuis le commencement qui lui est propre. Elles se rencontrent sur-tout dans le traité de Bonn, dont on a parlé plus haut, et combinées avec celles du jour, du mois et de la semaine qui s'y trouvent jointes, elles servent à corriger celle de l'année qui est 926 au lieu de 921, dans les éditions d'Aubert le Mire (*Cod. don. piar.* p. 115), et de Dumont (*Corps Dipl.* T. 1, p. 29). A ces trois époques on peut en ajouter une quatrième qui commence l'an 900, lorsque Charles fut reconnu dans l'Aquitaine et la Septimanie. D. Vaissète cite plusieurs diplômes de Charles qui prouvent cette date ; ils font voir aussi, selon la remarque de cet habile historien, que Charles ne fut pas reconnu roi dans ces pays aussitôt après la mort d'Eudes, et qu'il ne fut pas reconnu dans toute leur étendue en même tems. Il en est de même pour la Bourgogne, où, suivant quelques chartes, il ne fut reconnu qu'en 899.

C'est au règne de Charles le Simple que finissent les capitulaires de nos rois.

LOUIS IV, SURNOMMÉ D'OUTREMER.

956. LOUIS IV. né, l'an 921, de Charles le Simple et d'Ogive, surnommé d'OUTREMER à cause du séjour qu'il fit en Angleterre pendant environ treize ans, est rappelé par les seigneurs après la mort de Raoul, et ramené par Guillaume, archevêque de Sens, qu'ils avaient député au roi d'Angleterre pour le redemander. Arrivé en France, il est couronné à Laon le 19 juin 956, à l'âge de seize ans par ce même Guillaume, puis une seconde fois à Reims par l'archevêque Artaud. (Bouquet, T. IX, p. 65 et 209). La ville de Laon faisait alors le séjour le plus ordinaire de nos rois. L'an 957, Louis prend en main les rênes de l'état, et trouve la France désolée par les courses des Hongrois qui avaient pénétré jusqu'en Berri. A ce fléau se joignit la famine.

Pour comble de maux , l'an 958 , plusieurs seigneurs , à la tête desquels est Hugues le Grand , font une ligue contre Louis. D'un autre côté les seigneurs lorrains révoltés contre le roi Otton , se donnent à Louis. Pour assurer ses droits sur la Lorraine , il épouse GERBERGE , veuve du duc Giselbert et sœur d'Otton. Etant ensuite entré dans ce pays à main armée , il pénètre jusques dans l'Alsace qu'il envahit. Mais bientôt après il en est chassé par Otton. La confédération , formée en France l'année précédente , s'enhardit de ce revers. L'an 940 , les rebelles se saisissent de Reims , dont Louis avait donné cette même année le comté à l'archevêque. L'année suivante , Louis est défait par Hugues le Grand et Herbert , devant la ville de Laon , et mis en fuite , après avoir perdu la moitié de son armée. N'ayant plus de ville propre , il se retire en Bourgogne , dont les peuples lui demeurent fidèles ; de-là il se rend à Vienne , où il est reçu par Charles Constantin qui en était comte. Les principaux seigneurs aquitains viennent lui rendre leurs hommages en cette ville , les uns en personne , les autres par députés. De Vienne Louis passe en Aquitaine : il était à Poitiers le 5 janvier 942 , comme on le voit par une charte qu'il y donna en faveur de l'abbaye de Saint Hilaire. Louis reprit ensuite la route de France , où , par la soumission de Hugues le Grand et d'Herbert , chefs des rebelles , on vit enfin cesser les troubles qui agitaient depuis plusieurs années , ce royaume. L'autorité du pape Etienne VIII , auquel Louis avait eu recours , et les bons offices de Guillaume I , duc de Normandie , contribuèrent beaucoup à cette paix : mais elle ne fut pas de longue durée. Après la mort de Guillaume , Louis voulut s'emparer de ses états ; mais il fut adroitement joué par le comte Bernard , tuteur du jeune Richard , qui fit venir secrètement à son secours Aigrold , roi de Danemarck. Les Danois ayant demandé à Louis une conférence au lieu depuis nommé le Gué d'Herluin , sur la Dive , ce prince y consent. Mais tandis qu'elle se tient , les gens d'Aigrold se jettent sur les Français de la compagnie du roi dont ils massacrent dix-neuf des principaux. Le roi se sauve avec peine à Rouen où il est fait prisonnier par les habitants sur l'attachement desquels il comptait. Les Normands consentent de rendre la liberté à ce prince , pourvu qu'il donne un de ses fils en otage , et quelques autres seigneurs , jusqu'au rétablissement du jeune Richard. A ces conditions Louis est remis entre les mains de Hugues le Grand , qui le retint comme prisonnier encore quelque tems , sous la garde de Thibaud I , comte de Blois (Voy. *Hugues le Grand , duc de France*).

L'an 946 , Louis , ayant recouvré la liberté , fait une ligue

avec Otton , roi de Germanie , et Arnould , comte de Flandre , contre Hugues le Grand et Richard I , duc de Normandie. Les trois princes , ainsi ligués , commencent par s'emparer de Reims , et rétablissent l'archevêque Artaud , que Hugues , fils d'Herbert , avait supplanté : ils marchent ensuite à Senlis , dont ils lèvent le siège après quelques jours d'attaque , entrent en Normandie , sont repoussés devant Rouen , puis se retirent honteusement , et perdent beaucoup de monde dans leur retraite. Poussé à bout , l'an 948 , Louis se rendit , le 7 juin , avec Otton , roi de Germanie , au concile d'Ingelheim , et y fit de grandes plaintes contre les persécutions qu'il souffrait de la part de Hugues le Grand. L'excommunication , dont ce dernier fut frappé , s'il refusait de se soumettre à son souverain , ne l'empêcha pas de persévérer dans sa révolte jusqu'à l'an 950 , qu'il fit un traité avec le roi.

L'an 951 , Louis marche en Auvergne avec une armée , pour réduire les seigneurs du pays révoltés contre Guillaume Tête-d'Étoupe , qu'il leur avait donné pour comte. L'an 954 , Louis , allant de Laon à Reims , où il comptait faire sa résidence , rencontre un loup , le poursuit , est renversé de son cheval , et meurt à Reims de cette chute le 10 septembre (Vaissète). Telle fut la fin d'une vie d'environ trente-trois ans , et d'un règne de dix-huit ans et de trois mois moins neuf jours , mêlé de mille traverses. Louis avait épousé , comme on l'a dit , l'an 939 , GERBERGE , qui lui survécut au moins jusqu'en 968 , et fut inhumée auprès de lui à S. Remi de Reims. Il laissa de son mariage deux fils , Lothaire et Charles , qui lui restaient de cinq qu'il avait eus de cette princesse. Lothaire succéda seul à son père ; Charles ne partagea point avec lui , contre la coutume de ce tems , tant à cause de son bas âge , que parce qu'il ne restait plus alors , au roi de France , presque aucune ville en propre , que Reims et Laon. Louis laissa aussi trois filles , Mathilde , femme de Conrad , roi d'Arles ; Gerberge , femme d'Albert , comte de Vermandois , et Albérade , mariée à Renaud , comte de Rouci.

Les années du règne de Louis d'Outremer se comptent ordinairement dans les diplômes , du 19 juin 926 , jour de son couronnement. Il se trouve aussi des chartes où le commencement de son règne est pris du jour de la mort de son père , c'est-à-dire du 7 octobre 929 , et d'autres , où on le fixe à la mort du roi Raoul. Plusieurs chartes du Maconnais ne le prennent que de l'an 958 ; mais d'autres du même pays le placent en 936. Ce prince commençait l'année dans ses diplômes au 25 mars , ou bien à

Pâques ; témoin cette date d'un privilège accordé par ce prince à l'église de Saint Merri de Paris : *Actum Ludwici Calvati Cal. februaryi anno Dom. Incarn. D. cccc xxxvi..... anno vero primo Ludovico Rege* (*Gall. Chr.*, T. VII, pp. col. 18). Louis d'Outremer n'ayant commencé à régner qu'au mois de juin 956, ce n'est qu'en 957 que le mois de février a pu se rencontrer dans la première année de son règne.

LOTHAIRE.

954. **LOTHAIRE**, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, sœur d'Otton I, né l'an 941, associé à son père, l'an 952, avec le consentement de la nation, ménagé par Hugues le Grand, fut couronné par l'archevêque Artaud le 12 novembre 954, à Saint-Remi de Reims, où il fut salué des principaux seigneurs français, bourguignons et aquitains. Charles, son frère, contre l'usage, n'eut, comme on l'a dit, aucune part dans le royaume, et dès lors commença à s'établir la loi qui adjuge la couronne à un seul prince du sang royal. Lothaire disposa des duchés de Bourgogne et d'Aquitaine en faveur de Hugues le Grand, à qui il était redevable de la royauté, par les soins qu'il se donna pour lui concilier les suffrages.

L'an 965, dit la chron. de Tours, *Lothaire, roi de France, étant parti pour Rome, y fut honorablement accueilli par les Romains qui l'élevèrent à la dignité impériale*. Cette anecdote, méconnue des historiens modernes, paraît d'abord incroyable, d'autant plus que Jean XII, qui tenait alors le saint siège, avait couronné empereur Otton le Grand le 2 février de l'année précédente. Mais en réfléchissant sur le caractère perfide de ce pontife, on ne doit pas être surpris de la conduite que lui prête la chronique de Tours, et voici comment la chose s'explique. Après le départ d'Otton, le pape Jean XII offrit d'abord à Bérenger, roi d'Italie, de le couronner empereur. Mais celui-ci n'ayant osé accepter cet honneur (car on ne voit pas qu'il ait effectivement été couronné), Jean, pour opposer les Français aux Saxons, appela le roi Lothaire qui, flatté de l'offre, vint en diligence recevoir la couronne impériale. Mais il paraît qu'Otton l'engagea peu de tems après, soit de gré, soit de force, à renoncer à cette dignité.

L'an 966, Lothaire épouse la princesse **EMME**, fille de Lothaire, roi d'Italie, et de la reine Adélaïde, mariée en secondes noces à l'empereur Otton. L'an 978, Lothaire associé à la couronne Louis, son fils, âgé seulement de dix ans; et cela dans la crainte que Charles, son frère, étant lié avec Otton II, qui l'avei

créé duc de Lorraine l'année précédente, ne formât quelques desseins préjudiciables à la monarchie française. La cérémonie du couronnement de Louis se fit à Compiègne le 8 juin, suivant une charte-pancarte donnée par ce prince en faveur de l'église d'Orléans à Compiègne, *anno Incarn. Dom. DCCCC LXXVIII, secundo regie ordinationis die, vi idus Junii* (Archiv. de l'église d'Orléans.)

Lothaire, indigné que son frère se soit rendu le vassal du roi de Germanie, se remet en marche avec son armée vers la haute Lorraine, où il entre à l'imprévu, va droit à Aix-la-Chapelle avec tant de promptitude, qu'Otton, qui était dans cette ville, et près de se mettre à table, eut à peine le tems de monter à cheval pour s'enfuir: cette surprise est des environs de la S. Jean. D'Aix, Lothaire arrive à Metz, où il reçoit le serment de fidélité des Lorrains (Bouquet, T. X, p. 140). Otton ne tarda pas à prendre sa revanche. Au mois d'octobre suivant, il fait une irruption en France à la tête de soixante mille hommes, porte le fer et le feu jusqu'aux portes de Paris; mais bientôt il est obligé de se retirer. Lothaire et Hugues Capet le poursuivent jusqu'à Soissons; il perd, dans sa retraite, la plus grande partie de son arrière-garde, qui est taillée en pièces, ou se noie au passage de la rivière d'Aisne. Lothaire ne sait point profiter de ses avantages. L'an 980, il fait à Reims (et non pas sur la rivière du Chier, qui sépare la Lorraine du Luxembourg), un traité avec Otton, par lequel il lui cède la Lorraine, pour la tenir en fief de la couronne de France; ainsi la souveraineté du royaume de Lorraine demeurait à Lothaire, et le duché de la basse Lorraine, qui avait été donné, l'an 976, à Charles, son frère, retournait à sa disposition: il le céda aussi à Charles. Voilà ce que dit Guillaume de Nangis; en quoi il ne s'accorde point avec Sigebert. Selon ce dernier, Lothaire, par le traité qu'il conclut, renouça absolument à la Lorraine: *Rex Lotharius Lotharingiam abjurat*; d'où il s'ensuit que ce fut Otton II qui confirma Charles dans le duché de Lorraine. Mais pour décider entre ces deux écrivains, il faudrait avoir le traité, et il n'en reste aucun fragment.

L'an 982, Lothaire se rencontrait en Auvergne, comme on le voit par la date de deux chartes. Le mariage du jeune prince Louis, son fils, qui alors épousa Blanche, fille d'un seigneur d'Auvergne, semble avoir été l'objet de ce voyage.

La paix conclue entre la France et la Germanie n'était rien moins que solide. L'an 984, à la faveur des troubles que la minorité du roi Otton III avait fait naître en Allemagne, Lothaire entre une seconde fois à main armée dans la Lorraine à dessein de

la recouvrer. Il fait le siège de Verdun , que le comte Godefroi l'ancien l'oblige de lever. Mais il bat ensuite ce comte , qui s'était mis à sa poursuite , et le fait prisonnier avec Sigefroi , son oncle , et d'autres seigneurs. Verdun , alors privé de son chef , ouvre ses portes au vainqueur (Voy. *les comtes de Verdun*). L'an 985, Lothaire passe la Loire , soit pour secourir Borel , comte de Barcelonne , contre les Sarrasins , soit pour ramener son fils que Blanche ; son épouse , qui ne l'aimait point , avait engagé d'aller avec elle voir ses parents et qu'elle avait ensuite abandonné sur la route pour se retirer chez eux. Lothaire meurt peu de tems après son retour en France , le 2 mars 986 , dans la trente-deuxième année de son règne depuis la mort de son père , et dans la quarante-cinquième de son âge. Il est enterré à S. Remi de Reims. Ce prince recommanda en mourant son fils Louis à Hugues Capet : c'était le seul qui lui restât de son mariage : il avait perdu deux autres fils , Otton , dont il est fait mention dans le psautier de la reine sa mère , et Hugues dont on voit la signature à la suite du roi , son père , dans un diplôme daté de la x^e année de ce monarque (964 de J.-C.) , par lequel il donne à l'abbaye de S.-Cyprien de Poitiers le village de Sa-leignes , dans la viguerie de Briou (*Archiv. de S. Cyprien*). Si ce fils était légitime , ce que nous ne pouvons assurer , il faudrait avancer de plusieurs années le mariage de Lothaire , que le P. Anselme place en 966. Nous sommes plus certains de l'illégitimité d'Arnoul , fils de Lothaire , qui devint archevêque de Reims. On croit que ce monarque fut empoisonné par la reine , sa femme. Cette princesse , du vivant de son mari , s'était déshonorée par ses privautés avec Adalberon , évêque de Laon. Lothaire avait de la bravoure , de l'activité , de l'adresse à manier les esprits , de grandes vues , de la suite et de la méthode dans ses desseins. Mais il manqua d'exactitude à tenir sa parole ; et par une circonstance naturelle , il soutint mal ce qu'il avait sagement entrepris.

Le commencement du règne de Lothaire est marqué de quatre et même de cinq manières différentes dans les chartes. Le plus grand nombre le rapportent au 12 novembre 954 , qui est le jour de son couronnement ; quelques-unes le fixent au 10 septembre de la même année. Plusieurs , et sur-tout celles qui ont été dressées en Languedoc , le font concourir avec le commencement de 955 ; d'autres l'avancent sur celles-ci d'une année entière. On en voit enfin , qui le lient avec l'expédition du père de Lothaire dans l'Auvergne en 951. Louis d'Outremer , à ce qu'on croit , étant alors tombé dangereusement malade , ordonna que son fils fût couronné. On voit même des chartes du Mâconnais

qui lui donnent jusqu'à trente-six années de règne, et qui par conséquent font commencer son association à l'an 950. Lothaire prend le titre d'auguste dans plusieurs de ses diplômes. Il est le premier de nos rois de la II^e race dont le sceau soit de figure ronde. Ceux de ses prédécesseurs, depuis Pepin, étaient de figure ovale.

LOUIS V, DIT LE FAINÉANT.

986. Louis V, fils de Lothaire qui se l'était associé, comme on l'a dit, le 8 juin 978, lui succéda le 2 mars 986, et mourut sans enfants l'an 987, le 21 mai (Bouquet, T. VIII, p. 250, n.), âgé d'environ vingt ans, dans la deuxième année commencée de son règne, ce qui fait que quelques auteurs lui donnent deux ans de règne; d'autres même lui en donnent neuf, en les comptant depuis l'an 978, qu'il fut associé par son père. La jeunesse de ce roi, la brièveté de son règne, et la valeur qu'il fit paraître durant le siège de la ville de Reims, dont il se rendit maître, font assez voir que c'est à tort que quelques-uns de nos historiens lui ont donné le nom de FAINÉANT: c'est la judicieuse réflexion que fait D. Vaissete. Cet historien ajoute, qu'on voit d'ailleurs, que Louis se mit en état de marcher à la tête d'une armée au secours de Borel, comte de Barcelonne, dans la guerre que ce dernier soutenait contre les Sarrasins. Les nouvelles brouilleries de Louis avec la reine BLANCHE, qu'il reprit après en avoir été abandonné, comme on l'a dit, ne contribuèrent pas peu à abrégér ses jours; et on prétend qu'elle l'empoisonna. Ce prince est le dernier roi de la race de Charlemagne, laquelle a régné deux cent trente-six ans en France. Il est enterré à Compiègne.

Louis V étant mort sans enfants, le royaume de France appartenait de droit à Charles, duc de la Basse-Lorraine, fils de Louis d'Outremer. Mais comme ce prince s'était rendu odieux aux Français par sa conduite, et spécialement par son traité avec Otton II, roi de Germanie (Voy. Charles, duc de la Basse-Lorraine), les seigneurs le regardant comme un transfuge et un déserteur de l'état, l'exclurent de la succession, et déférèrent la couronne à Hugues Capet, duc de France, et le prince le plus puissant du royaume. Le sceptre avait déjà été deux fois dans la maison des comtes de Paris. Eudes et Robert, l'un et l'autre fils de Robert le Fort, comte d'Anjou, l'avaient porté, sans pouvoir alors le conserver à leurs descendants. Hugues Capet, chef de la III^e race de nos rois, fit entrer, pour la troisième fois, la couronne dans cette illustre famille, qui la possède depuis plus de huit cents ans, et qui se verra, dans les desseins

de Dieu, destinée non seulement à remplir le trône de France jusques dans les siècles les plus reculés, mais encore à donner des monarques aux autres nations de l'Europe. L'histoire ne nous fournit aucun exemple de maison souveraine qui ait conservé le sceptre pendant tant de siècles, et qui ait produit un si grand nombre de rois. Ajoutons qu'il n'y en a point qui ait une origine aussi ancienne, aussi noble, et mieux prouvée. Après bien des systèmes vainement imaginés sur ce sujet, il est enfin démontré que Hugues Capet descendait en ligne directe et masculine de Childebrand, frère de Charles Martel, comme on le verra, au commencement de son article, dans la généalogie et les preuves qui en dépendent, détaillées autant que la brièveté de cet ouvrage le permet.

« Vers la fin de la seconde race, un nouveau genre de possession s'établit sous le nom de *fief*. Les *ducs* ou gouverneurs des provinces, les *comtes* ou gouverneurs des villes, les officiers d'un ordre inférieur, profitant de l'affaiblissement de l'autorité royale, rendirent héréditaires dans leur maison des titres que jusque-là ils n'avaient possédés qu'à vie, et ayant usurpé également et les terres et la *justice*, s'érigèrent eux-mêmes en seigneurs propriétaires des lieux dont ils n'étaient que les magistrats, soit militaires, soit civils, soit tous les deux ensemble. Par là fut introduit un nouveau genre d'autorité dans l'état, auquel on donna le nom de *suzeraineté* : mot, dit Loyseau, qui est aussi étrange que cette espèce de seigneurie est absurde.

« La noblesse (proprement dite) ignorée en France jusqu'au temps des *fiefs*, commença avec cette nouvelle seigneurie ; en sorte que ce fut la possession des terres qui fit les nobles, parce qu'elle leur donna des espèces de sujets nommés *vassaux*, qui s'en donnèrent à leur tour par des *sous-inféodations* ; et ce droit des seigneurs fut tel, que les vassaux étaient obligés, dans de certains cas, de les suivre à la guerre contre le roi même. Le service militaire fut encore une autre source de la noblesse » (Le P. Hénaut).

HUGUES CAPET, CHEF DE LA III^e RACE.

987. HUGUES, surnommé CAPET, en latin *Capito*, soit de la grosseur de sa tête, soit à cause d'une espèce de chaperon qu'il porta le premier, duc de France, comte de Paris et d'Orléans, abbé de S.-Martin de Tours, de S.-Denis et de S.-Germain des Prés, fils de Hugues le Grand, dont il tenait ses titres par héritage.

et de Hatwin ou Hatwige, fille de Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, descendant en ligne masculine et directe de Childébrand, frère de Charles Martel, duc des Français (*), fut élu, ou se fit élire sur la fin de mai 987, dans une assemblée, non de la nation comme on le dit communément, mais de ses vassaux et de quelques seigneurs de ses amis, voisins de ses domaines, à Noyon, et sacré le 5 juillet suivant à Reims par l'archevêque Adalberon. Cet intervalle, comme l'observe M. de Condillac, ne suffisait certainement pas pour assembler tous les grands du royaume, sur-tout dans des tems de troubles où personne ne pouvait les convoquer. Le nouveau monarque, à l'exemple de Clovis, établit sa résidence à Paris; mais il ne fut pas sitôt paisible possesseur de son royaume. Charles, frère de Lothaire et duc de Lorraine, revendiqua ses droits et prit les armes pour les faire valoir. Il fut appuyé de plusieurs seigneurs, dont les plus puissants étaient Guillaume IV, duc d'Aquitaine, et Eudes, comte de Tours et de Blois, qui n'avaient ni assisté ni donné leur consentement à son élection. Mais sa valeur le maintint sur le trône où son mérite l'avait élevé. Pour l'assurer à ses descendants, et le conserver dans sa maison, il associa son fils Robert à la royauté et le fit sacrer à Orléans, le premier janvier 988 (N. S.). Mais cette association, imitée par ses successeurs jusqu'à Philippe Auguste, n'obligeait pas le père à partager l'autorité souveraine avec son fils : c'était une sorte d'investiture éventuelle du royaume. La noblesse et le clergé, dans cette cérémonie, promettaient au prince régnant de ne reconnaître, après sa mort, d'autre successeur que celui qu'il avait fait couronner.

(*) PREUVES DE LA GÉNÉALOGIE DE HUGUES CAPET.

I. SAINT ARNOUL, mort en 640.

SAINT ARNOUL, suivant l'auteur contemporain de sa Vie, était de race noble parmi les Francs, et très-riche de patrimoine : *Prosapia genitus Francorum altus satis et nobilis parentibus atque opulentissimus in rebus sæculi fuit* (Bouquet, T. III, p. 507).

II. ANSIGISE.

ANSIGISE était fils de saint Arnoul, suivant Herman le Contract : *His temporibus Beata Virgo Gertrudis, filia Pipini... Hujus soror Begga, et ipsa femina religiosa, Ansgiso S. Arnolfi*

Dans l'été de la même année, Charles se rend maître de Laon, où il prend la reine mère et l'évêque Adalberon, ou Ascelin, l'une et l'autre ses deux ennemis les plus déclarés. Hugues Capet étant venu l'y assiéger, il se défend en héros pendant deux mois, au bout desquels il met l'ennemi en fuite après avoir taillé en pièces son armée dans une sortie. Nouveau succès de Charles; il surprend la ville de Reims par la trahison d'Arnoul, fils naturel de Lothaire, à qui Hugues avait donné cet archevêché pour le mettre dans son parti. Mais Charles est trahi lui-même ensuite par l'évêque de Laon, qui, tandis que ce prince est dans cette ville, en livre une des portes aux troupes de Hugues avec lequel il était d'intelligence. Il est pris dans son palais avec sa femme et Arnoul, archevêque de Reims, la nuit du 2 avril 991. Tous trois sont conduits à Orléans, et mis dans une étroite prison. La guerre étant ainsi terminée, Hugues Capet demeure maître du trône sans contradiction. Il meurt le 24 octobre 996, comme le prouve D. Mabillon, dans la 10^e année de son regne, et, si l'on s'en rapporte aux modernes, environ la 55^e de son âge : ce que nous n'avons rencontré dans aucun ancien monument. Son corps est inhumé à St.-Denis. « Prince, dit M. Velly, » aussi consommé dans la politique que dans la guerre; qui sou- » tint le nom de roi plutôt par adresse et par prudence que par » force et par empire. Sa modération, ajoute-t-il, sa douceur, » son habileté, l'élevèrent sur le trône : son courage et sa sagesse » surent l'y maintenir. Il y plaça sa postérité qui l'occupe » aujourd'hui avec tant de gloire. » Hugues Capet laissa de sa femme ADELAÏDE, dont on n'a pu jusqu'à présent découvrir l'origine, Robert, qui lui succéda; Hadwige, mariée à Rainier, comte

filiò nupsit; cui etiam Pipinum juniorem peperit (Bouquet, T. III, p. 328).

III. PEPIN LE GROS.

PEPIN LE GROS était fils d'Ansigise, suivant le second continuateur de Frédégaire, *in auster quoque, mortuo Fulfoaldo duce, Martinus dux, et Pippinus filius Ansegiseli quondam Franci nobilis, dominabantur* (Bouquet, T. II, p. 451).

IV. CHILDEBRAND I.

FRÉDÉGAIRE, dans la troisième partie de sa chronique, parle ainsi à l'an 757 : *At contra vir egregius Carolus dux germanum*

de Hainaut, puis à Hugues III, comte de Dagsbourg; et Gisèle, femme de Hugues, avoué de St.-Riquier, dans le Ponthieu. M. le président Hénaut donne encore à Hugues Capet une autre fille nommée Adélaïde, dont le P. Anselme, dit-il, ne fait pas mention, et qui eut pour époux, selon lui, Renaud I, comte de Nevers. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'à l'article du roi Robert, il met cette même Adélaïde, épouse de Renaud, parmi les enfants de ce monarque. Hugues eut aussi un fils naturel nommé Gauzlin, qui fut abbé de St.-Benoit-sur-Loire, puis archevêque de Bourges; deux places, surtout la dernière, dont il ne put se mettre en possession sans essayer de grandes oppositions, à raison du défaut de sa naissance. Hugues Capet réunit à la couronne le duché de France, et les comtés de Paris et d'Orléans. On nomma, pour représenter le comte de Paris dans l'exercice de la magistrature, qui était l'une de ses fonctions, un officier qui s'appela prévôt, *præpositus*; c'est ce que nous appelions avant la révolution le prévôt de Paris (*Voy. les ducs de France.*).

Sous la fin de la seconde race, dit Mezerai, le royaume était tenu selon les lois des fiefs, et se gouvernait comme un grand fief plutôt que comme une monarchie. Aussi le même auteur appelle-t-il la troisième race le tems des grandes politiques. » C'est en effet sous la troisième race, suivant la remarque du président Hénaut, que nos rois ont recouvré l'autorité qui était presque ancantie sous la deuxième. Il est

suum virum industrium Childebrandum ducem cum reliquis ducibus et comitibus illis partibus cum apparatu hostili dirigit (Bouquet, T. II, p. 456). Charles Martel, frère germain de Childebrand I, était fils de Pepin le Gros et d'Alpaïde, suivant Frédégaire : *Igitur præfatus Pippinus aliam duxit uxorem, nobilem et elegantem, nomine Alpheidam, ex qua genuit filium, vocavitque nomen ejus lingua propria Carlum, crevitque puer elegans, atque egregius effectus est* (Bouquet, T. II, p. 455). Il n'est donc pas vrai que Charles Martel fût né, comme l'avance Flodoard, du commerce de Pepin avec une servante, *ex stupro ancillæ*.

V. NIVELON, ou NEBELONG I.

NIVELON I était fils de Childebrand I, suivant Frédégaire (*ad ann. 752.*). *Usque nunc inluster vir Childebrandus comes avunculus prædicti regis Pippini, hanc historiam vel Gesta*

» vrai que c'est à cette diminution d'autorité que Hugues Capet fut redevable du changement qui se fit en sa faveur à l'exclusion des héritiers légitimes ; mais dès qu'une fois il fut devenu le maître, lui et ses successeurs animés du même esprit, et par une suite de prudence dont ils ne s'écarterent jamais, regagnèrent insensiblement tout ce qui avait été usurpé par les seigneurs, ne firent pas une démarche qui ne tendit à ce but, et se ressaisirent enfin des plus précieux droits de la couronne. »

Dans les diplômes, les années du règne de Hugues Capet se comptent du 5 juillet 987 ; mais il ne fut pas reconnu d'abord dans l'Aquitaine et dans le Languedoc. On ne le regardait pas encore comme roi dans une partie de ces provinces en 993, pendant qu'on le reconnaissait pour tel dans une autre. Comme il associa au trône, Robert son fils, dès l'an 988, la plupart de ses diplômes sont datés et signés de l'un et de l'autre, et leurs règnes concourent quelquefois dans les dates. L'indiction est prise du mois de septembre dans les diplômes de Hugues Capet. Plusieurs portent la date de l'Incarnation. Quelques-uns n'en ont aucune, si ce n'est peut-être celle du lieu » (*Nouveau Traité de Diplom.*, T. V, pp. 749, 750.).

Hugues Capet fit de son palais, dit-on, une église qui est aujourd'hui celle de S. Barthelemi à Paris.

On conserve un sceau de ce prince, où l'on voit pour la première fois ce qu'on appelle *la main de justice*. Il tient ce bâton de la main droite et un globe de la gauche. Il a sur la tête une couronne fleuronée, les cheveux courts et une assez

Francorum diligentissime scribi procuravit. Abhinc ab illustre viro Nibelungo filio ipsius Childebrandi, itemque comite, succedat auctoritas (Bouquet, T. II, p. 460.). Remarquez que le terme *avunculus*, dans la basse latinité, se prenait indifféremment pour l'oncle paternel, et pour l'oncle maternel.

VI. THEOTBERT.

THÉOTBERT était fils de Nivelon I, comme le prouve un diplôme de Pepin I, roi d'Aquitaine, donné l'an 856, en faveur de l'église de Saint-Julien de Brioude ; il y est dit : *Etiam dictis clericis sub pretextu nostræ donationis ac pro remedio animarum Hermengardæ quondam reginæ genitricisque nostræ, Theiberti ac Nebelungi comitum, patre et avo ejusdem In-*

longue barbe. On lit autour du sceau cette inscription : *Hugo Dei misericordid Francorum rex*. Le P Hardouin fait de vains efforts pour rendre ce sceau suspect, ainsi que la pièce à laquelle il est attaché. Il faut néanmoins avouer que la main de justice ne reparait plus jusqu'à Louis X.

La première horloge a été inventée sous le règne de Hugues Capet par le célèbre Gerbert. Elle était à balancier, et l'on s'est servi de ce mobile en France jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Huygens alors substitua le pendule au balancier. Gerbert passe aussi pour avoir introduit en France l'usage des chiffres qu'on nomme improprement arabes, parce qu'il les emprunta des Arabes établis en Espagne, qui les tenaient des Grecs accoutumés à s'en servir dans leurs supputations domestiques. Des Grecs, l'usage en avait passé aux Romains pour leurs livres de compte, avant qu'ils fussent employés par les Arabes. Mais depuis la chute de l'empire d'Occident ils tombèrent en désuétude parmi les Latins, et ne commencèrent à reparaitre que vers le milieu du treizième siècle. Jean de Sacrobosco est le premier auteur des bas teins dans les écrits duquel se rencontrent ces sortes de caractères, qui ne sont autre chose que des signes, ou lettres semblables aux notes tironiennes.

ROBERT II.

996. ROBERT, né, vers l'an 970, à Orléans, de Hugues

geltrudæ et prole regnique statu libentius Dei misericordiam delectet implorare (Bouquet, T. VI, p. 674.).

Théobert, suivant Nithard, Eginhard, et l'auteur de la Vie de Louis le Débonnaire, était comte de Madrie.

Childebrand II était également fils de Nivelon I, et frère de Théobert; *Ego inquitus nomine Childebrannus comes... cedo.... quidquid in... vicaria Ysodro (Iseure) in fiessum habere et de genitore meo Dibelungo comite quondam à legitima hereditate pervenit adme ... totum adintegrum Ysodro... ad abbatiam religiosarum cedo et transfundo pro remedio animæ meæ et charæ conjugis Nomanne atque in elemosyna Eraldi, Frideluni, Feuderici filiorum germani fratris mei Teiberti* (Charte donné en l'an 817 ou 852, pour l'abbaye d'Iseure. *Gall. Chr.*, T. IV, pr. col. 46. n^o. 7.).

VII. ROBERT L'ANGEVIN.

ROBERT LE FORT et ROBERT L'ANGEVIN était le même homme.

Capet et d'Adélaïde, élevé par le fameux Gerbert dans l'école de Reims, couronné, 1^o, à Orléans le 1 janvier 986; 2^o, l'an 991, à Reims, après l'emprisonnement de Charles de Lorraine, succéda, l'an 996, à son père. Il était marié depuis l'an 995, avec BERTHE, veuve d'Eudes, comte de Blois. Berthe était sa cousine issue de germain, étant fille de Conrad, roi de Bourgogne, et de Mathilde, sœur de Lothaire, roi de France, dont la mère, Gerberge, était sœur d'Hatwige, aïeule de Robert. Ce prince avait de plus contracté une affinité spirituelle avec Berthe, dont il avait tenu un des enfants sur les fonts de baptême. Ces deux raisons, suivant la discipline du tems, s'opposaient à leur mariage. M. de S. Marc prétend que Robert ayant assemblé les évêques de son royaume, pour les consulter sur cette difficulté, tous furent d'avis de lui accorder la dispense dont il avait besoin : dispense d'autant plus légitime, dit cet écrivain, qu'elle était fondée sur la raison d'état, attendu que les enfants qui naîtraient de ce mariage pourraient succéder au royaume de Bourgogne, Rodolphe le sainéant, oncle de la princesse, n'en ayant point. Mais on n'aperçoit dans l'histoire aucune trace de cette assemblée, ni de cette prétendue dispense. D'ailleurs Eudes avait eu de Berthe quatre fils, dont trois encore vivants, auraient très-légitimement disputé la succession de Rodolphe, leur grand-oncle, aux enfants de Robert et de Berthe (*Voy. les comtes de Blois.*). Il est vrai qu'Abbon, abbé de Fleuri, fut le seul en France qui osa se déclarer ouvertement contre cette alliance. Sur ses plaintes, elle fut déclarée nulle, dans un concile que le pape Grégoire V tint à Rome l'an 998. Robert, ayant refusé de déférer au

Robert avait porté d'abord le nom de *Fort*, à cause de sa valeur. Ce fut, suivant Albéric de Trois-Fontaines, la raison qui lui fit donner la commission de défendre les bords de la Loire contre les Normands, *tanquam viro forti*. Il fut nommé l'Angevin, à cause du gouvernement de l'Ajou, qui lui fut donné l'an 864. Ceux qui veulent distinguer l'Angevin et le *Fort*, sont obligés de convenir que le *Fort* périt à la bataille de Brisserte, l'an 866, qui est celle où fut tué l'Angevin. La chronique de Strozzi n'en fait qu'un seul et même homme, qui fut père des rois Eudes et Robert : *Hi duo fratres, scilicet Odo et Robertus fuerunt filii Roberti Fortis, marchionis, comitis Andegavorum, qui fuit Saxonici generis, quem supra memoravimus occisum à Normannis* (Bouquet, T. X, p. 275.).

Robert était un prince de race royale. Des auteurs graves

décret de cette assemblée, fut excommunié par le pape, et son royaume mis en interdit : on n'avait encore rien vu de semblable en France ; l'excommunication fit un tel effet, que Robert se vit abandonné de tout le monde. Deux seuls domestiques, suivant Pierre de Damien, autour, à la vérité, peu sûr, lui restèrent ; mais ils avaient soin, dit-il, de purifier par le feu tout ce qu'il avait touché. Robert effrayé de cette désertion, prit enfin le parti de renvoyer Berthe, la même année, ainsi que le prouve D. Vaissète, et non pas au bout de trois ans, comme le marquent la plupart des modernes. Peu de tems après, il épousa en 998 (Voy. T. II. p. 992.), CONSTANCE, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, la plus belle, et l'une des plus méchantes femmes de son siècle (Vaissète.). L'arrivée de cette princesse introduisit en France des mœurs étrangères, qui n'y étaient point connues jusqu'alors. » Lorsque le roi Robert, dit un ancien chroni-
 » queur, eut pris pour femme en Aquitaine, la reine Cons-
 » tance, on vit la France et la Bourgogne inondées d'une
 » nouvelle espèce de gens, les plus vains et les plus légers
 » de tous les hommes. Leur façon de vivre, leur habillement,
 » leur armure, les harnais de leurs chevaux, étaient éga-
 » lement bizarres ; vrais histrions, dont le menton rasé, les
 » hauts-de-chausses, les bottines ridicules, et tout l'extérieur
 » mal composé annonçait le dérèglement de leur âme ; hommes
 » sans foi, sans loi, sans pudeur, dont les contagieux exem-
 » ples corrompirent la nation française autrefois si décente,

l'annoncent clairement. L'auteur de la vie et de la translation de Saint-Genoul, en parlant du mariage de Robert avec Agane, dit : *Qui Robertus ad suæ nobilitatis excellentiam regalis etiam stemmatis per sororem adeptus erat consortia : quam isdem Dominus Pippinus uxorem duxit* (Bouquet, T. VI, p. 330.).

Agane fut sa première femme ; la seconde fut Adélaïde, fille de l'empereur Louis-le-Débonnaire, et veuve de Conrad I, comte d'Auxerre (Bouquet, T. VII., p. 245.).

Celui qui a écrit la vie de Saint-Jacques l'hermite, dit formellement que Robert était de race royale : *Robertus siquidem Saxiaci* (Saisseau) *vici et circumjacentis regionis dominus, vir potens et nobilis, ex regum Francorum genere ortus erat* (Bouquet, T. VII, p. 582.).

Robert était frère d'Ingeltrude et beau-frère de Pepin I, roi

» et la précipitèrent dans toute sorte de débauches et de mé-
 » chanceté » (*Radulp. Glaber.*).

L'an 1002 fut le commencement d'une longue guerre que Robert eut avec Otte Guillaume, pour le duché de Bourgogne, auquel ils prétendirent l'un et l'autre, après la mort du duc Henri le Grand. Robert à la fin resta maître, l'an 1015, de ce duché, dont il investit Henri, son deuxième fils (*Voy. les ducs de Bourgogne.*). La raison d'état obligea Robert, l'an 1006, de marcher avec Richard, duc de Normandie, au secours de Baudouin le Barbu, comte de Flandre, son vassal, attaqué par Henri II, roi de Germanie, qu'ils contraignirent de se retirer (*Voy. Baudouin le Barbu.*). Robert et Henri s'estimaient réciproquement. L'an 1007, le second étant venu à Paris, fait la paix avec le roi de France, par la médiation de Notker, évêque de Liège (*Voy. les évêques de Liège.*).

L'an 1019, et non 1021, Robert se met en marche pour Rome (*Vaissète.*). On ignore l'objet de ce voyage; mais comme Berthe, sa première femme, le suivit de près, quelques-uns soupçonnent qu'ils étaient convenus de se rendre ensemble auprès du pape Benoit VIII, pour faire réhabiliter leur mariage, et casser le second, dont Robert n'avait pas lieu d'être content. Cette conjecture a d'autant moins de vraisemblance, que deux ans auparavant (l'an 1017), Robert, à l'instigation de la reine Constance, et contre l'avis des grands du royaume, avait associé au trône Hugues, son fils aîné, qui n'avait encore que 10 ans, et l'avait fait couronner à Compiègne le 9 juin, fête de la Pentecôte (*Rad. Glab.*).

d'Aquitaine. 1° Suivant l'auteur cité de la vie de Saint-Genoul, Pepin avait épousé la sœur de Robert : *Regalis etiam stemmatis per sororem adeptus erat consortia, quam isdem Dominus Pippinus uxorem duxit.* 2° Tous les historiens s'accordent à dire que Robert occupa les premières dignités à la cour de Pepin, son beau-frère, et qu'il soutint le parti de Pepin II, son neveu, contre le roi Charles-le-Chauve.

Robert était donc fils de Théotbert. En effet, si Robert était de race royale, comme le dit l'auteur de la vie de Saint-Jacques; s'il était frère de la reine Ingeltrude, comme il est prouvé par l'histoire de la translation de Saint-Genoul; s'il était beau-frère du Roi Pepin I, et qu'il ait pris la défense de Pepin II, son neveu, contre le roi Charles le Chauve; il était nécessairement fils de Théotbert, comte de Madrie.

Le Manichéisme, proscrit de l'Orient par les édits sanglants des empereurs grecs, s'était répandu sourdement en différentes contrées de l'Occident. L'an 1022, tandis que la cour de France séjournait à Orléans, on découvrit des personnes, de l'un et de l'autre sexes, infectées de cette hérésie, à la tête desquelles était le confesseur de la reine. Robert, ayant aussitôt assemblé, dans cette ville, un concile, fait condamner au feu les chefs de ces sectaires : premier exemple de la peine de mort décernée en France pour crime d'hérésie (Voy. *les Conciles.*).

L'an 1025, tout étant paisible au dedans et au dehors du royaume, Henri II, pour lors empereur, et Robert, pour prévenir tout sujet de rupture, conviennent d'une entrevue sur les bords de la Meuse à l'endroit où le Chiers se jette dans cette rivière, près d'Yvoi dans le Luxembourg. C'était dans des bateaux qui partiraient en même tems des rives opposées, qu'on devait s'aboucher. L'empereur trancha les difficultés du cérémonial en passant tout-à-coup du côté du monarque français qu'il alla surprendre agréablement dans sa tente. Ils renouvelèrent leur traité d'alliance, et se quittèrent après s'être mutuellement donné toutes les marques de l'estime et de l'amitié la plus sincère. Robert, à son retour, éprouva un désagrément domestique, qui lui fut d'autant plus sensible qu'il aimait plus tendrement sa famille. Le jeune roi Hugues, irrité des mauvais traitements de sa mère, se déroba secrètement de la cour, et s'étant joint à des seigneurs de son âge, il alla faire le dégât sur les terres du domaine royal, et sur celles qui l'avoisinaient. Guillaume Talvas, comte du Perche, l'ayant surpris sur les siennes, le fit prisonnier, et

VIII. ROBERT, QUI FUT ROI.

ROBERT, qui fut élu roi de France, en 922, était fils de Robert l'Angevin, et lui succéda dans la dignité d'abbé laïc de Saint-Martin de Tours. Il était en même-tems frère d'Eudes, qui fut roi de France avant lui. C'est ainsi que Robert s'explique, dans une charte de l'an 897, en faveur de ladite église de Saint-Martin : *In qua mercede gloriosum et à Deo electum Regem dominum et seniorem ac germanum nostrum Odonem participem volumus adesse; quatenus pro his et aliis beneficiis quæ quotidie à sui regni fidelibus administrantur, præsentem vitam gloriosius futuramque facilius obtinere mereatur... insuper et*

le renvoya au roi, son père, qui le reçut en grâce, sur les marques de repentir qu'il donna. Cet écart est la seule faute que l'histoire reproche à ce jeune prince, qu'elle représente d'ailleurs comme un modèle de sagesse et de vertu. Ce fut la réputation de ses belles qualités qui lui fit offrir, l'année suivante (1024), la couronne d'Italie, par les seigneurs du pays. Mais le roi son père, ne lui permit pas de l'accepter, par considération pour l'empereur Henri. Il était de la destinée de ce jeune prince de ne pas même jouir de celle que lui assurait son sacre prématuré. Il fut enlevé par une maladie, le 17 septembre 1025, et porté à Saint Corneille de Compiègne, pour y être inhumé. Après ce funeste événement qui plongea la France dans le deuil, *Robert examina, dit Raoul Glaber, lequel des trois fils qui lui restaient, était le plus capable de lui succéder, et son choix se fixa sur Henri, qui suivait Hugues dans l'ordre de naissance.* Le trône n'était donc pas encore dévolu de plein droit à l'aîné de la ligne régnante. La reine, qui n'aimait pas Henri, conjure le roi de laisser cette affaire indécise, espérant qu'après la mort de son époux le crédit qu'elle s'était acquis l'emporterait pour le choix de son successeur. Mais le monarque, soutenu des grands, fait couronner Henri, le 14 mai, jour de la Pentecôte, à Reims (Mabil.).

Robert était abbé, comme l'avait été le roi, son père, de Saint-Agnan d'Orléans. Ayant fait relever de fond en comble les édifices de ce monastère, il assista, l'an 1029, à la dédicace de l'église et à la bénédiction des cloches. Cette bénédiction s'ap-

ejusdem muneris beneficio simulque consortem volumus esse dominum et genitorem nostrum gloriosum Robertum, dum vixit in terris, comitem et ejusdem loci abbatem (Martenne, *Thes. Nov. T. I*, p. 56.). Il est encore prouvé, par la chronique de Strozzi, et un grand nombre d'autres, que Robert, qui fut roi en 922, était fils de Robert l'Angevin, ou le Fort, et frère du roi Eudes.

IX. HUGUES LE GRAND.

HUGUES, surnommé LE GRAND et LE BLANC, était fils de Robert qui fut roi en 922. La charte de Robert II, en faveur de Saint-Magloire, prouve que Hugues le Grand, aïeul de Robert II, était fils de Robert dont nous parlons : *Quem dedit divæ memoriæ Hugo avus noster æquivocique nostri Roberti regis filius* (Martenne, *Thesau*, Nov. T. I, p. 107.).

pelait dès-lors baptême , et on y observait les mêmes cérémonies qu'aujourd'hui (Bouquet , T. X , p. 111.).

L'an 1050 , nouveaux troubles dans la famille royale ; les deux fils du monarque , Henri et Robert , excédés par les mauvais traitements de la reine Constance , leur mère , quittent la cour , et se retirent , le premier à Dreux dont il s'empare , et d'où il fait des courses sur les terres appartenantes à son père ; le second en Bourgogne , où il se fait beaucoup de partisans. Henri , par les soins du duc de Normandie , ne tarda pas à se reconcilier avec son père. Mais le monarque fut obligé de conduire une armée en Bourgogne , pour réduire les Bourguignons rebelles. Les ayant fait rentrer dans le devoir par la prise d'Avallon , de Beaune et de Mirebeau , il leur accorde la paix , et revient à Paris en 1051. Cette même année , et non 1055 , il meurt à Melan , le 20 juillet , un mardi. Son corps fut enterré à Saint-Denis , au milieu des larmes de ses peuples , qui rendaient ce glorieux témoignage à sa mémoire , et faisaient pour lui ces souhaits : *Tandis que Robert a été roi , tandis qu'il nous a gouvernés , nous avons vécu en sûreté , nous n'avons craint personne. Daigne le Seigneur accorder le salut éternel à ce père si bon , à ce père du sénat , et de tous les gens de bien ! qu'il daigne le faire monter promptement au ciel , et le faire asseoir éternellement avec J. C. le père des rois (Helgaud.) !* Robert était sincèrement pieux ; jamais prince ne fut plus assidu aux offices divins. Ceux qui jugent des mœurs anciennes par les nôtres , regardent comme un avilissement dans ce prince l'usage où il était de chanter avec le chœur , et de porter chape , la couronne en tête , et le sceptre à la main. Sa charité n'avait point de bornes. Il nourrissait par jour le plus souvent jusqu'à mille pauvres. Le jeudi-saint , il leur lavait les pieds , et les servait à genoux ,

X. HUGUES CAPET.

HUGUES CAPET était fils d'Hugues le Grand , et père de Robert II , comme on le voit par la même charte : *Fecimus præceptum firmitatis de rebus quas pater noster beatæ memoriæ Hugo Rex nosque pie contulimus monachis famulantibus Christo sanctissimoque Maglorio (Ib.).*

Le roi Robert II , confirmant les donations faites par les rois , ses prédécesseurs et autres personnes , à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre , dit : *Noverit... fidelium industria... Abbatem Heldricum... præceptum quoddam... ab avo nostro Hugone magno... nostræ serenitati detulisse (Bouquet , T. X , p. 579.).*

couvert d'un cilice. Dieu lui accorda le don de guérir leurs maladies en les touchant et faisant sur eux le signe de la croix. Voilà apparemment d'où vient à nos rois l'usage de toucher les écrouelles, et celui de laver les pieds aux pauvres le jeudi-saint. A la piété, Robert joignait le savoir. Ce prince composa des hymnes, des répons et des séquences; mais on lui attribue mal à propos la prose *Veni Sancte Spiritus*: elle est de Herman le Contract (et non du pape Innocent III, comme porte la dernière édition), moine de Richenau, en Suisse, au 15^e siècle. En faisant ainsi l'éloge de la piété de Robert, on ne prétend pas le purger de toute espèce de superstition. Helgand nous apprend qu'il avait fait faire un reliquaire de cristal, orné d'or, mais sans reliques, sur lequel il faisait jurer les nobles, et un autre d'argent, renfermant un œuf de griffon, sur lequel il faisait jurer les gens du commun, et tout cela dans la vue d'écarter le faux serment, comme si, pour commettre le crime, l'intention ne suffisait pas. *Mais alors*, dit le président Hénaut, *on ne raisonnait pas mieux que cela.*

Outre les trois enfants que nous avons nommés, Robert eut encore de Constance, Eudes, dont il sera parlé, sous le règne suivant; Havoise, ou Adélaïde, femme de Renaud I, comte de Nevers; et Adèle, femme de Richard III, duc de Normandie, puis de Baudouin V, comte de Flandre. L'auteur de la Vie de Saint Bertulfe donne à Robert, pour première femme, Rosalie, veuve d'Arnoul II, comte de Flandre, mort en 989, mais ce mariage est pour le moins fort douteux.

On remarque dans les diplômes quatre commencements du règne de Robert. Le premier concourt avec celui de 988, qui est l'année où il fut sacré à Orléans; le deuxième se prend de l'an 989, sans qu'on en sache la raison; le troisième et le plus commun, est fixé au 24 octobre 996, jour de la mort de Hugues Capet; le quatrième se rapporte à l'an 991, après l'emprisonnement de Charles de Lorraine. Les années de l'indiction ne sont pas toujours faciles à concilier avec celles de l'Incarnation dans les chartes du tems de Robert, soit qu'on ait mal compté celles-là, soit qu'on n'ait pas suivi la plus commune des quatre époques qu'on donne à l'indiction.

Le roi Robert ne possédait en propre que les duchés de France et de Bourgogne avec le comté de Paris. Le revenu de la couronne consistait dans le produit des terres domaniales, ceux des prévôtés, la gruerie, le cens, les droits d'entrée et de sortie, la monnaie, le droit de gîte, les taxes des Juifs. Du tems du roi Robert, on ne distinguait point encore en France la noblesse de l'ingénuité. En effet, Adalberon, évêque de Laon, dans son poème adressé à ce prince, n'admet que deux conditions en ce

royaume , celle des nobles ou ingénus , parmi lesquels les uns , dont les armes faisaient le principal exercice , étaient plus qualifiés que les autres ; et celle des serfs , dans lesquels il comprend les marchands et les artisans. Ce prélat comptait par là trois ordres en France, y compris le clergé (*Hist. de Langued.* T. II , p. 112). Robert était qualifié *le Pieux* dès les premières années de son règne , comme on le voit par une charte de Guillaume le Grand , duc d'Aquitaine , datée de l'an 999 , *regnante Roberto rege theosopho* (Besli, *Hist. des C. de Poitou*, p. 268). Ce prince est le seul roi de la troisième race dont le sceau ait été de figure ovale. Nous avons deux de ses diplômes où il est qualifié *rex Francorum semper augustus* (Bouquet , T. IX , colonne 787 , et T. X , p. 575.).

HENRI I.

1051. HENRI I, né , l'an 1005 , de Robert et de Constance , sacré à Reims , le 14 mai 1027 , du vivant de son père , lui succéda le 20 juillet 1051. Il était pour lors à Langres , où son père l'avait envoyé pour mettre en possession de cette église , l'évêque Hugues qu'il y avait nommé. Ce fut là qu'il apprit la mort du roi (*Chron. S. Benigni divion.*). La reine Constance , sa mère , profita de son éloignement pour former une conspiration contre lui en faveur de Robert , son frère puîné , qu'elle voulait élever sur le trône. Cette princesse mit dans ses intérêts la plupart des grands , à la tête desquels était Eudes II , comte de Blois et de Champagne , et Baudouin , comte de Flandre. Henri , obligé de quitter Paris , se retire , lui douzième , à Fécamp , auprès de Robert , duc de Normandie. Avec le secours que lui fournit ce duc , et ceux qu'il tira de ses vassaux fidèles , il emporta les châteaux de Poissi et du Puiset , qui tenaient pour les rebelles , battit Robert , son frère , dans la plaine de Villeneuve-Saint-Georges , et le contraignit , ainsi que leur mère , à lui demander la paix. Constance , quoi qu'en dise un moderne , lui resta depuis fidèle , comme le témoigne un auteur du tems , et ne travailla plus à lui nuire (*Voy. Robert II , duc de Normandie.*). Il est vrai que la mort ne lui donna guère le tems de renouer ses intrigues , si elle en eut envie , étant décédée à Melun le 25 juillet 1052. Cette princesse , violente , avare , fière , cruelle , avait été le supplice de son époux , comme elle fut le fléau de ses deux fils aînés , Hugues et Henri. Le roi Robert était obligé de se cacher d'elle pour faire du bien , et lorsqu'il récompensait ses serviteurs , il leur disait toujours : *prenez garde que Constance ne le sache*. Il faut néanmoins dire à la louange de cette

reine qu'elle allaita tous ses enfans (Bonquet, T. X, p. 65). La même année qu'elle mourut, il y eut en France une horrible famine, qui durait encore l'année suivante, selon Glaber. En se réconciliant avec sa mère, Henri fit aussi grâce à Robert, son frère, et eut même la générosité de lui donner le duché de Bourgogne; il témoigna dans le même tems sa reconnaissance au duc de Normandie, par la cession qu'il lui fit du Vexin français, libéralité que la politique désavouait, et dont il ne tarda guère à se repentir. Le comte de Blois et de Champagne, qui avait été l'un des partisans de Constance, les plus acharnés contre lui, persistait encore dans sa révolte. Henri marche et lui enlève d'emblée le château de Gournai. Il se rendit ensuite maître de la ville de Sens, que Renaud tenait sous la protection et la suzeraineté du comte de Champagne. Mais Eudes y étant rentré, le monarque, après deux assauts donnés à la place d'une année à l'autre, fut obligé de composer avec lui, l'an 1054, pour la moitié de ce comté, qu'il lui céda. La clémence dont Henri avait usé envers Robert, son frère, enhardit, l'an 1041, Eudes, son autre frère, à lui demander une part dans la succession paternelle. Sa partie était liée avec Thibaut, comte de Blois, Raoul, comte de Valois, Valeran, comte de Meulent, et Etienne, comte de Champagne, pour contraindre le monarque à lui faire raison sur ce point, et même le détrôner; mais l'activité de Henri prévint les effets du complot. Il va subitement attaquer Eudes dans le château où il s'était retiré, le fait prisonnier, et l'envoie sous bonne garde dans celui d'Orléans, où il resta long-tems renfermé. Henri tourna ensuite ses armes contre les complices de la révolte de son frère, fit prisonnier le comte de Valois, dépouilla Valeran de son comté, et battit les comtes de Blois et de Champagne.

L'art des médecins, sous le règne de Henri, trouva un nouvel exercice dans une maladie épidémique qui se déclara, l'an 1043, et fit d'affreux ravages dans le royaume durant l'espace de près de deux siècles. C'était une espèce de charbon pestilentiel, qu'on nommait le *mal des ardents*. On fonda des hôpitaux pour les pauvres qui en étaient attaqués; on fit des vœux et des offrandes pour faire cesser ce fléau.

L'an 1053, Henri fournit des troupes à Guillaume, comte d'Arques, contre Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, que ce monarque avait jusqu'alors défendu. Mais il a le déplaisir d'apprendre qu'elles ont été défaites au Val des Dunes. S'étant ligué contre ce même duc avec Geoffroi Martel, comte d'Anjou, il entre en Normandie par le comté d'Evreux, tandis qu'Eudes, son frère, qu'il avait tiré de prison, conduit une partie de ses troupes, pour y pénétrer par le Beauvaisis. Les Normands, commandés par Roger de Mortemer, et Robert,

comte d'Eu , surprennent à Mortemer, l'an 1054 , avant le Carême, l'armée d'Eudes , plongée dans la débauche , et lui livrent un combat , où le comte de Ponthieu est fait prisonnier , et l'armée mise en déroute. Henri , à la nouvelle de cet échec , que le duc lui mande lui-même pour l'effrayer , se retire avec précipitation (Bouquet , T. XI, p. 46). Le prince Eudes finit ses jours quelque tems après , sans autre qualité que celle de frère du roi : *Nullius dignitatis fastigio sublimatus* (*Ibid.* p. 485). Raoul Tortaire dit que sa mort fut la punition du pillage qu'il avait fait dans une terre de la dépendance de Saint-Benoît-sur-Loire , métier , ajoute-t-il , auquel il se livrait pour suppléer à son indigence (*Ibid.*). Philippe , fils aîné de Henri , était celui auquel ce prince destinait le trône qu'il pouvait également transmettre à son autre fils. Pour lui assurer cette préférence , il le fit sacrer à Reims le jour de la Pentecôte (25 mai) 1059 , époque d'une nouvelle famine qui dura sept ans , et qu'on compara à celle d'Egypte sous le gouvernement du patriarche Joseph. Henri n'en vit pas la fin , étant mort à Vitri dans la forêt de Bière , aujourd'hui de Fontainebleau , le 29 août 1060 , dans la trentième année de son règne depuis la mort de son père. Orodéric Vital dit qu'il mourut d'une médecine qui lui fut donnée à contre-tems par son physicien (c'est ainsi qu'alors on nommait les médecins) , Jean le Sourd , natif de Chartres. Il avait d'abord été fiancé à Mathilde , fille de l'empereur Conrad le Salique , morte l'an 1054 , ou selon d'autres l'an 1044 , avant son mariage ; puis il avait épousé , à Reims , l'an 1051 , (et non 1044) ANNE , fille de Jaroslaw , duc de Russie , dont il laissa deux fils , Philippe , qui suit , et Hugues qui devint comte de Vermandois , par son mariage avec Adélaïde , fille du comte Herbert ; Anne , après la mort de Henri , se remaria , l'an 1062 , à Raoul , comte de Valois. Henri est enterré à Saint-Denis (*Voy. les ducs de Bourgogne*).

Guibert de Nogent (*de vita sua*, c. 2) , accuse ce prince d'avoir considérablement augmenté son trésor par la vente des bénéfices ecclésiastiques. Mais comment accorder cette conduite avec l'édit sévère que Henri , suivant Raoul Glaber (*Hist.*, L. V, c. ult.), publia contre la simonie , et avec le discours que cet historien lui met dans la bouche , en parlant à des évêques coupables de ce vice ? *Comme le Seigneur*, lui fait-il dire , *m'a donné gratuitement et par sa seule miséricorde la couronne royale , de même je disposerai gratuitement des choses qui concernent la religion , et j'entends que vous vous comportiez de même.*

Ce prince faisait si grand cas de son vin de Rebrechien , (*de grea Bacchi*) vignoble de l'Orléanais , qu'il en faisait porter à

sa suite, quand il allait à la guerre, afin qu'animé par son feu; il courût avec plus de force au combat. C'est ce que nous apprend l'abbé Baldric dans un poëme, où, après avoir exalté les vins de Troyes par dessus tous les autres, il dit :

Bacchica non similes generat Præneste racemos;
 Imò nec ille lecus qui dicitur arca Bacchi,
 Urbi vicinus quam dicunt Aurelianum,
 Talia vina bibit, nec talia vina refundit;
 Quæ Rex Henricus semper sibi vina ferebat,
 Semper ut in pugnas animosior iret et esset.

(Mabil., *Annal.*, T. IV, p. 536.)

Louis le Jeune n'usait pas d'autre vin, comme il paraît par une lettre où il mande de Palestine à Suger et Raoul, comte de Vermandois, régents du royaume, de donner à Arnoul, évêque de Lisieux, 60 muids de son bon vin d'Orléans (Du Chesne, *Scrip.*, T. IV, p. 511).

Ce fut Henri qui supprima la charge de comte du palais, dont il partagea les fonctions entre quatre officiers, savoir, le chancelier, qui avait juridiction sur tous les officiers de la chambre; le bouteiller, qui commandait à tous les officiers de la bouche; le connétable, qui avait l'intendance de l'écurie du roi, et le grand panetier, auquel ressortissaient les officiers de la paneterie, les boulangers, pâtisseries, etc.

Le règne de Henri I commence dans les chartes tantôt au 14 mai 1027, tantôt au 20 juillet 1031.

PHILIPPE I.

1060. PHILIPPE I, né l'an 1055 (N. S.), succéda, l'an 1060, au roi Henri, son père, qui l'avait fait sacrer le 23 mai de l'année précédente, à Reims. Un auteur contemporain (*apud* Bouquet, T. XI, p. 32) remarque qu'à cette cérémonie, Philippe, quoiqu'il n'eût pas encore sept ans, fit lui-même la lecture du serment qui précéda le sacre, et le souscrivit de sa main. Le jeune prince gouverna d'abord sous la tutelle et la régence de la reine, sa mère; puis après la retraite de cette princesse, arrivée l'an 1062 (N. S.), sous celles de Baudouin V, comte de Flandre, qui exerça ce double emploi jusqu'à sa mort, arrivée le 1 septembre 1067 (Voy. *les comtes de Flandre*). M. Velly, d'après le P. Daniel, prête à Baudouin, au commencement de sa régence, une expédition contre les Gascons, qui n'a pas le moindre fondement dans l'histoire. Qu'avait en effet à démêler avec les Gascons le roi de France? Ils formaient un duché particulier, qui ne relevait que très-imparfaitement de la couronne. Bernard II, comte d'Armagnac, les gouvernait alors en paix, comme

étant issu de l'ancienne maison des ducs de ce pays. M. Velly s'était apparemment figuré la monarchie française sous les premiers rois capétiens telle qu'elle était au tems de Charlemagne, exerçant la même autorité d'un bout du royaume à l'autre. Les tems étaient bien changés. Philippe à la mort de Baudouin, n'était que dans sa quinzième année, et la majorité de nos rois était alors communément fixée à vingt et un ans. Baudouin cependant n'eut point de successeur dans la régence, et Philippe commença dès lors à gouverner par lui-même, et à faire expédier les actes en son nom. Car il est à remarquer qu'autrefois les régens prenaient absolument la place des rois, leurs pupilles, mettaient leurs propres noms à la tête de tous les actes émanés de l'autorité souveraine, et les scellaient de leurs sceaux. La régence de Baudouin n'eût mérité que des éloges, s'il se fût opposé, comme la politique semblait l'exiger, à la conquête que Guillaume, duc de Normandie, fit de l'Angleterre en 1066 (*Voy. les comtes de Flandre*).

L'an 1068, fut l'époque d'une augmentation du domaine de la couronne. Foulques le Rechin, comte d'Anjou, pour détourner Philippe d'assister Geoffroi le Barbu, son frère, avec lequel il était en guerre, lui céda le Gâtinais, *et li rois jura bonnement*, dit une chronique manuscrite, *qu'il tiendrait la terre aux us et coutumes qu'elle avoit été tenue : car autrement ne voudrent li homme du pays fere hommage* (Sinner, *Catal. mss. codd.*, Bern. T. II, p. 67). A cette acquisition il ajouta depuis le Vexin français et la vicomté de Bourges. Il n'est donc pas vrai que « Philippe, comme l'avance un moderne, » laissa le domaine resserré dans les mêmes bornes où il l'avait » trouvé à son avènement au trône ».

Robert, dit le Frison, comte de Hollande, qu'on nommait alors la Frise, ayant envahi, l'an 1070, le comté de Flandre sur Arnoul III, petit-fils de Baudouin V, le jeune comte vint avec Richilde, sa mère, implorer le secours de Philippe, son suzerain, contre l'usurpateur. Philippe vole au secours de son vassal, et fait alors ses premières armes. Elles ne furent point heureuses. Robert lui ayant livré bataille près de Montcassel, le 20 février (dimanche de la Septuagésime) de l'an 1071 (et non 1072, comme quelques-uns le marquent), il est mis en déroute, et le malheureux Arnoul périt dans la mêlée. Malgré la honte de ce revers, il fait la paix avec Robert peu de tems après, et se laisse engager à épouser, l'an 1072, BERTHE, sa belle-fille, née du premier mariage de sa femme Gertrude avec Florent I. comte de Hollande (*Voy. les comtes de Flandre*). Philippe fut plus heureux dans l'expédition qu'il fit l'an 1075 (et non 1076), à la prière du duc de Bretagne, contre Guillaume le Conquérant ;

qui assiégeait la ville de Dôle. L'ayant obligé de lever le siège, il le chargea dans sa retraite, et lui tua beaucoup de monde. (*Voy* Hoël V, *duc de Bretagne*). Une raillerie que Philippe lança contre Guillaume fut vengée, l'an 1087, par le ravage du Vexin français et par l'incendie de la ville de Mantes; mais Guillaume expia lui-même sa cruelle vengeance par sa mort dont elle fut cause (*Voy. les ducs de Normandie*).

Robert, fils aîné de Guillaume le Conquérant, lui ayant succédé au duché de Normandie, Philippe, prit sa défense, l'an 1090, contre Guillaume le Roux, son frère, roi d'Angleterre, qui cherchait à le dépouiller. Ils font ensemble le siège d'un château de Normandie, qui avait reçu garnison anglaise. Mais Philippe, s'étant laissé corrompre par l'or que le roi d'Angleterre lui fit passer en secret, abandonne lâchement son vassal, et se retire (Roger d'Hoveden).

Philippe était naturellement indolent, et ennemi du travail. L'oisiveté le plongea dans la crapule et la volupté, et il s'y livra sans retenue. L'an 1092, dégoûté de la reine, son épouse, il s'en fait séparer sous prétexte de parenté, la relégue à Montreuil-sur-Mer, qu'il avait assigné pour sa dot, et donne sa main à BERTRADE, après l'avoir enlevée le 4 juin de la même année (et non de la suivante), à Foulques le Rechin, comte d'Anjou, son mari. L'archevêque de Rouen, assisté des évêques de Bayeux et de Senlis (ou ce dernier seul, suivant une lettre du pape Urbain II, écrite le 27 octobre de cette année à l'archevêque de Reims), ose bénir cette union scandaleuse. Yves, évêque de Chartres, l'ayant condamnée hautement, Philippe le fait mettre en prison par le vicomte de Chartres. Il voulut ensuite le faire déposer au concile de Reims, qu'il assembla le 17 septembre de l'an 1094, dans la vue d'y faire approuver son mariage: chose qui lui paraissait d'autant plus facile que Berthe était morte depuis peu. Mais il fut excommunié lui-même, le 16 octobre suivant, au concile d'Autun, par Hugues de Die, légat du pape Urbain II. Ce pontife, étant venu chercher un asile en France, renouvela cet anathème, en 1095, au concile de Clermont. Philippe, craignant l'effet des censures sur l'esprit des peuples, demande et obtient un délai pendant lequel il lui fut permis d'user de la couronne (la coutume était en ce tems-là que les rois aux grandes solennités parussent en habits royaux, et la couronne en tête, qui leur était imposée par un évêque). Toujours menacé, il se détermine enfin, l'an 1097, vers le mois de janvier, à renvoyer Bertrade, et en conséquence, il est absout. Mais il rappelle quelque tems après cet objet de sa passion, et par-là s'attire une seconde excommunication prononcée l'an 1100, au concile de Poitiers. L'endurcissement qu'opposa le

monarque à ces nouveaux foudres de l'église, ainsi qu'aux remontrances de plusieurs prélats, fut puni, dit Ordéric Vital, par plusieurs infirmités que le ciel lui envoya. Quoi qu'il en soit, l'an 1104, le 2 décembre, l'évêque d'Arras, commissaire du pape Pascal II, le rétablit dans la communion, sous la promesse qu'il fit de ne plus voir Bertrade. Philippe ne fut point fidèle à sa parole; car on voit qu'il se rendit avec cette princesse, au mois d'août 1106, à la cour du comte d'Anjou, le même qu'elle avait abandonné. La cour de Rome cesse néanmoins de le poursuivre, et l'histoire nous apprend, qu'en 1107, Pascal étant venu en France, ne fit pas difficulté de communiquer avec ce prince, dont il fut reçu avec des honneurs extraordinaires à Paris, ce qui donne lieu de croire que ce pontife lui accorda à la fin la dispense qu'Yves de Chartres, réconcilié avec Philippe, avait plusieurs fois sollicitée pour lui (Pascal, suivant l'abbé d'Usperg, revint de France à Rome, dans l'automne de l'an 1107). L'an 1108, Philippe meurt à Melun le 29 juillet, après quarante-huit ans de règne; son corps fut porté à S. Benoît-sur-Loire. Guibert de Nogent l'appelle : *hominem in rebus Dei venalissimum*. On a vu qu'il avait fait injustement le même reproche au père de ce monarque. Mais il paraît qu'il était ici mieux fondé. En effet les autres écrivains du tems attestent que Philippe ne se faisait nul scrupule de vendre les bénéfices. Ils rapportent en preuve divers exemples d'élections qu'il extorqua des chapitres pour des sujets indignes, dont il avait reçu de l'argent. Il fut témoin de plusieurs grands événements auxquels il ne prit point de part : telles sont les croisades, qui prirent naissance, sous son règne, en France; la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, etc. Les enfants qu'il eut avec Berthe, sont Louis, son successeur; Henri, mort jeune; Charles, en mémoire duquel Louis, son frère, fonda l'abbaye de Charlieu en 1156; et Constance mariée, 1^o à Hugues, comte de Champagne, 2^o à Boémond, prince d'Antioche. Bertrade lui donna Philippe, comte de Mantes; Fleuri, ou Flore, qui épousa l'héritière de Nangis; et Cécile, femme, 1^o de Tancrede, prince de Galilée, cousin de Boémond, 2^o de Pons, comte de Tripoli. L'abbé Velly, d'après le président Hénaut, ajoute à ces enfants de Philippe et de Bertrade, une fille qu'il nomme Eustache, mariée, dit-il, à Jean, comte d'Etampes. Mais nul ancien monument ne fait mention de cette fille, et d'ailleurs Etampes n'avait point encore de comte alors. (Voy. *les comtes d'Etampes*). Bertrade, plusieurs années après la mort de Philippe, se fit religieuse à Hautebruyère, prieuré de l'ordre de Fontevault, qu'elle avait fondé en 1116; on ignore l'année de sa mort. Une anecdote qui a échappé à tous

les modernes , c'est que Philippe , quelques années avant sa mort (vers l'an 1106) , avait témoigné à saint Hugues , abbé de Cluni , vouloir finir ses jours dans cette maison. Une seule chose l'embarrassait , savoir s'il y avait des exemples de rois qui s'étaient faits moines. Saint Hugues lui répondit qu'oui , et lui alléguait l'exemple du roi Gontran ; en quoi il ne fit pas preuve de savoir ; car Gontran , roi de Bourgogne , n'a jamais été moine. Il voulait peut-être dire Carloman , frère du roi Pepin. Quoi qu'il en soit , saint Hugues , après la mort de l'empereur Henri IV , écrivit à Philippe , pour le presser d'exécuter son dessein , lui remontrant le besoin urgent qu'il avait de changer de vie , et de faire une éclatante pénitence , *quam pœnitentiam , lui dit-il , vel conversionem nec faciliori , ut credimus , nec certiori viâ potestis apprehendere , quàm quod multum volumus et optamus monachicâ professione* (Spicil. , T. II , p. 401 , 402). Cette lettre , à laquelle on ne manquera pas de prêter des vues intéressées , fut sans effet. Mais elle prouve que Philippe I , dans les dernières années de sa vie , faisait des retours sur lui-même , et qu'il n'était pas inaccessible aux remontrances des gens de bien.

On compte au moins cinq époques du règne de Philippe I^{er} dans les chartes. La première est fixée au 25 mai 1053 , la 2^e au 29 août 1060 , jour de la mort du roi Henri ; la 3^e en l'an 1061 ; la 4^e tombe en 1065 ; la 5^e se prend de la mort du comte régent Baudouin , arrivée le 1 septembre 1067. Depuis 1098 ou 1099 , on joignait ordinairement aux années de son règne celles du règne de Louis , son fils. Il s'en trouve même quelques-unes où l'on ne fait mention du vivant de Philippe , que du règne de son fils ; ce qui ne veut pas dire que Philippe n'était plus regardé comme roi , parce qu'il était excommunié , puisqu'on voit d'autres chartes du même tems , où les années de son règne sont exprimées. Ses diplômes sont quelquefois sans signatures et sans dates. Philippe n'employait qu'une croix pour signature. Ce prince n'est pas le premier , comme on le dit , qui ait fait signer ses diplômes et lettres-patentes par ses grands officiers. Henri I^{er} l'avait fait quelquefois avant lui. Ces grands officiers étaient le sénéchal , le chambrier , le connétable , le bouteiller , l'échauson , le maréchal , le chancelier , le maître de la chapelle. On comptait encore parmi ces grands officiers le gouverneur du roi , *Æquilibator Regis* et son précepteur , *Pædagogus* , ou *Magister Regis*.

Il est faux , comme le prouve Blondel , que pendant l'excommunication de ce prince on ait cessé d'employer dans les actes la formule *regnante Philippo* , et qu'on y ait substitué celle de *regnante Christo*. On trouve à la vérité dans quelques-uns de ce

tems *Christo regem spectante*, c'est-à-dire *protegente* et non pas *expectante*, ce qui n'a pas de sens.

On place mal à propos, sous le règne de ce prince, l'origine des armoiries, inventées, dit-on, par les premiers croisés, pour se distinguer sous leurs casques qui leur cachaient le visage. M. de Foncemagne a prouvé. (*Acad. des Bel. Lett. T. XVIII*) qu'elles remontent jusqu'aux tournois institués l'an 934, comme on le fera voir ailleurs, par Henri I^{er}, roi de Germanie. Cependant il faut avouer que l'usage n'en devint universel parmi les nobles qu'au tems des croisades.

On rapporte avec plus de vérité au règne de ce prince l'établissement de quatre ordres monastiques célèbres dans l'église, celui de Grammont, fondé en 1078 par S. Etienne, celui des Chartreux, par S. Bruno en 1084, celui de Cîteaux par saint Robert en 1098, et celui de Fontevrault par Robert d'Arbrisselles en 1106.

C'est au règne de Philippe I^{er} qu'on fixe l'époque de la première diminution des espèces monnayées. Ce monarque fit frapper des espèces d'argent, altérées par un tiers d'alliage en cuivre. L'altération fut poussée, sous les règnes suivans, jusqu'à moitié. Dès-lors le nom de livre devint fictif, aussi bien que celui de sou. En insérant un tiers de cuivre dans une livre de douze onces de métal, il ne devait plus y entrer que huit onces d'argent pur. Aussi fut-ce sous ce même Philippe qu'on quitta la livre de douze onces pour prendre le marc de huit onces, parce que effectivement une livre d'argent monnayé ne contenait plus que huit onces d'argent pur. Les redevances foncières en argent souffrirent beaucoup des révolutions survenues dans les valeurs numéraires des espèces, et furent enfin réduites presque à rien, lorsqu'avec la dix-huitième partie d'un marc d'argent on acquittait une rente qui dans l'origine était la totalité d'un marc.

LOUIS VI, DIT LE GROS.

1108. LOUIS VI, surnommé THIBAUT et LE GROS, qualifié aussi le BATAILLEUR, fils de Philippe I, et de la reine Berthe, né l'an 1077 ou 1078 (et non pas l'an 1081, comme il est marqué dans la Vie de saint Arnoul, évêque de Soissons), créé comte du Vexin par son père en 1092 (et non pas en 1102, comme le marque Ordéric Vital), associé à la royauté l'an 1098 ou 1099, succéda, l'an 1108, à son père et fut sacré le 5 août à Orléans par Daimbert, archevêque de Sens, au retour des funérailles de son père auxquelles il avait assisté. La ville de Reims était pour lors divisée par un schisme. Le parti qui avait élu Raoul le Vert pour archevêque, et qui était le plus fort, envoya à Orléans

E HUGUES CAPET.

de Bourgogne.

ANCÊTRES DE HUGUES CAPET

de laire à l'an 737. mort l'an 743.
en 805.

ES d'AUTUN, et DUCS BÉNÉFICIAIRES de BOURGOGNE.

ND II Comte d'Autun, fils de Nivelon I, épousa Nonne et vivait vers 832.

I, tué en 872. Adane, religieuse
ari d'Albégonde et de Richilde, mort
vers 875.
Comte d'Autun, mort avant 885.

ariée à Ursion.
vivant en 885.
mme de Charles

te d'Autun et Roi
en 879, mort en
a Ermengarde.

fiancée en 878 à
puis mariée à
e Pieux, Comte

EUGLE, Roi de
890, Empereur en
928. Il avait épou-
sée d'Edouard.
d'Anastasia

DUCCS de BOURGOGNE.

RICHARD, Duc de
Bourgogne et Comte
d'Autun, mort vers
l'an 920, ép. Adelaïde

- Bozon, tué au
siège de St. Quen-
tin, en 935.
- Hugues le Noir,
Marquis et Duc
de Bourgogne
mort en 952.
- Raoul, Duc de Bour-
gogne, puis Roi de
France, m. en 935.

ERMENGARDE, épou-

SIRES de BOURBON.

NIVELON II, mort vers 875.

Théric, vivait vers 900.

ADÉMAR ou AIMAR, fondateur
de Souvigni en 921. Il avait
épousé Ermengarde.

Dagbert Archambaud

AIMON, bienfaiteur de Souvigni
en 953, épousa Aldesinde.

- Humbert. Anceaume,
dont sont ve-
nues les Seign.
de Bourbon.
- Ebles.
- Armoïn.
- Gérard. Lanci, seign
du Bouchet

ARCHAMBAUD I, bienfaiteur de
l'Abbaye de Deole, vivait en 959.
Il épousa Rotilde.

former opposition au sacre du roi ; mais la cérémonie était achevée lorsque les députés arrivèrent. Bertrade, marâtre de Louis, qu'elle avait persécuté du vivant du roi son père, jusqu'à l'obliger d'aller chercher un asile à Londres en l'an 1100, et jusqu'à lui faire donner, à son retour, un poison dont il ne guérit jamais parfaitement, renouvela contre lui ses fureurs, lorsqu'elle le vit élevé sur le trône. Elle lui suscita pour concurrent Philippe de Mantes, son fils, et mit dans les intérêts de celui-ci plusieurs seigneurs des environs de Paris. Ces conjurés s'étant révoltés presque tous à la fois, donnèrent pendant près de dix ans de l'exercice à la valeur de Louis, et furent tous à la fin terrassés (Voy. *les comtes de Blois, les sires de Montfort, de Beaugenci, de Montlhéri, de Couci, et les comtes de Corbeil*). Dans le cours de ces guerres, Henri I, roi d'Angleterre, toujours attentif à profiter des occasions de s'agrandir, retira le château de Gisors des mains du chevalier Payen, à qui les deux monarques l'avaient remis en séquestre, et y fit ajouter de nouvelles fortifications. Louis, offensé de cette mauvaise foi, somma, l'an 1109, le roi d'Angleterre de faire démolir la place, et sur son refus, il marcha contre lui. Les deux armées étant en présence à Néaufle, des deux côtés de la rivière d'Epte, Louis fait proposer à Henri de vider leur différend par un combat singulier de roi à roi, pour épargner le sang de leurs sujets. L'anglais, loin d'accepter le défi, n'y répond que par une raillerie. On en vient à une bataille, où il est défait, et obligé de prendre la fuite. L'an 1111, les Français entrent en Normandie, et y font la guerre avec différents succès. Elle continue avec beaucoup d'acharnement pendant l'espace d'environ huit ans, et n'est guère interrompue que par une paix momentanée, conclue à Gisors l'an 1113, qui donne à peine aux peuples fatigués le tems de reprendre haleine.

Louis le Gros avait été fiancé, l'an 1104, par son père, à Lucienne, fille de Gui le Rouge, sire de Rochefort, avant qu'elle fût nubile, *ante nubile annos*, dit Suger. Mais les grands, ajoute-t-il, jugeant cette alliance trop disproportionnée, la firent dissoudre (l'an 1107) au concile de Troyes. Louis ne se hâta pas d'en contracter une autre ; il attendit plusieurs années, par des raisons qu'on ignore, pour s'y déterminer. Enfin, parmi les princesses qui lui furent proposées, il choisit ALIX ou ADÉLAÏDE, fille de Humbert II, comte de Maurienne ou de Savoie ; et de Gisèle de Bourgogne, et l'épousa. L'époque de ce mariage est fixée par une chartre de Louis, donnée l'an 1120, la treizième année de son règne, et la sixième de la reine Adélaïde (*Gall. Christ.*, T. XII, *pr. coll.* 25, 24. *charta xiii.*). Cette princesse a donc commencé à devenir reine l'an 1115, puisque

la sixième année de son règne se trouve jointe à la treizième du règne de son époux, commencé au 5 août 1108, ou, si l'on veut, au 29 juillet précédent. On trouve encore, dans plusieurs autres chartes, les années du commencement du règne d'Adélaïde, jointes à celles du roi Louis; ce qui n'avait point été pratiqué par les rois ses prédécesseurs.

L'an 1116, la guerre se rallume entre les rois Louis et Henri, qui font de part et d'autre de grands ravages. S'étant rencontrés, l'an 1119, près du château de Noyon, dans le Vexin, ils en viennent aux mains, le 20 août, dans la plaine de Brenneville. Les Français, après avoir eu d'abord l'avantage, sont mis en déroute; mais la perte fut très-peu considérable. Il n'y eut, des deux côtés, suivant Ordéric Vital, que trois chevaliers de tués, sur 900 qu'ils étaient en tout; ce qui n'est pas, au reste, surprenant. Couverts de fer de la tête aux pieds, ces guerriers étaient comme autant de citadelles mouvantes, impénétrables aux traits. D'ailleurs, comme l'observe le même écrivain, les liaisons qui étaient entre les chevaliers de l'un et de l'autre partis, faisaient qu'ils s'épargnaient réciproquement, et visaient moins à s'entretuer, qu'à faire des prisonniers, afin d'en obtenir de fortes rançons. Il y en eut, dit Ordéric, 140 de pris par les Normands, et un seul par les Français. On assure, dit une ancienne chronique, que Louis le Gros courut risque lui-même d'être fait prisonnier par un soldat anglais; lequel, ayant saisi la bride de son cheval, s'écria : *Le roi est pris*. Mais Louis, ajoute-t-on, lui déchargeant en même-tems un coup de cimeterre sur la tête, l'étendit à ses pieds, en disant : *Apprends qu'on ne prend jamais le roi, pas même aux échecs*. Cette aventure, dit Mézerai, fut le sujet d'une médaille qu'on fit graver, avec cette inscription tirée de Virgile : *Nec capti potuerunt capi*. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Louis, s'étant égaré dans une forêt en fuyant, fut obligé de se confier à un paysan, qui le ramena, sans le connaître, à Andeli, dont Enguerrand de Chaumont avait fait, quelque tems auparavant, la conquête pour ce monarque. Suger dit que la défaite des Français, à Brenneville, n'empêcha pas Louis d'assiéger la forte place d'Yvri, qu'il emporta; mais, pour l'accorder avec Ordéric Vital, il faut ajouter que ce fut avec une nouvelle armée qu'il fit venir en diligence, et qui, étant composée de paysans, fut amenée par les curés de chaque paroisse avec leurs bannières. D'Yvri, le roi vint se présenter devant Breteuil. Mais Raoul le Breton, qui commandait dans la place, loin de s'effrayer, en fit ouvrir toutes les portes, et marcha hardiment à l'ennemi.

On combattit à la fois aux trois portes, où les Français furent également repoussés (*Ordéric*, p. 856.). Les hostilités cessèrent au mois de novembre de la même année, par les soins du pape Calliste II, qui, de Reims, après le concile qu'il y avait tenu, s'était rendu en Normandie. Mais la paix qu'il rétablit ne fut point durable. Deux ans après la guerre recommence. Henri fait le dégât sur les terres de France, pour se venger de Louis, qui soutenait les seigneurs ligués en faveur du prince Guillaume Cliton, fils de Robert et neveu de Henri : Guillaume revendiquait le duché de Normandie, dont son père avait été dépouillé par Henri, qui le retenait prisonnier depuis plusieurs années. Louis, vers l'an 1125, dépouille avec plus de justice, les armes à la main, Philippe, son frère consanguin, du comté de Mantes, qu'il avait mérité de perdre, par une nouvelle révolte. Après l'avoir gardé l'espace de quarante ans, Louis le donna en dot à la sœur de la reine Adélaïde, en la mariant à Guillaume Cliton.

L'an 1124, le roi d'Angleterre, attentif à susciter des ennemis à la France, engage l'empereur Henri V à venger, sur la ville de Reims, l'affront qu'il y avait reçu en 1119, dans le concile qui l'avait excommunié. Le monarque allemand, dans ce dessein, conduit son armée vers les frontières de la Champagne. Mais les grands vassaux du royaume, au bruit de la marche des Imperiaux, s'étant rassemblés promptement avec leurs troupes, au nombre de plus de deux cent mille hommes autour du roi, volent à l'ennemi dans le mois d'août de la même année, et l'obligent à rebrousser chemin avec plus de diligence qu'il n'était venu. C'est à l'occasion de cette expédition, qu'on voit, pour la première fois, dans notre histoire, le roi de France aller prendre, sur l'autel de Saint-Denis, l'étendard appelé oriflamme; espèce de bannière de couleur rouge, fendue par en bas, et suspendue au bout d'une lance dorée. Les comtes du Vexin, comme avoués de l'abbaye, le portaient à la guerre; et ce fut en cette qualité que Louis le porta, comme étant en leur place, depuis l'acquisition ou la conquête que le roi, son père, avait faite de ce comté. La retraite honteuse de l'empereur déterminâ le roi d'Angleterre à faire de nouveau la paix avec le roi de France (Il l'avait rompue pendant l'éloignement de Louis, dont il avait profité pour tenter, mais sans succès, l'invasion du Vexin français.). L'an 1126, Louis passe en Auvergne avec une armée, pour venger l'évêque de Clermont, vexé par le comte Guillaume VI. C'était la deuxième fois qu'il marchait pour le même sujet contre ce comte, qui se soumit enfin, et promit, avec le duc d'Aquitaine, son protecteur et son suze-

rain, d'en passer par le jugement de la cour du roi (*Voy. Guillaume IX, duc d'Aquitaine.*).

L'an 1127, Louis prend le parti des chanoines de la cathédrale de Paris, contre leur évêque, Etienne de Senlis, au sujet d'une prébende de leur église, que ce prélat voulait unir, sans leur consentement, à l'abbaye de Saint-Victor. Etienne persistant dans son dessein, le roi le punit de sa résistance, par la saisie de son temporel. L'évêque, par représailles, jette un interdit sur les terres du roi, et prend la fuite. Tandis qu'il intéresse dans sa querelle son archevêque et ses comprovinciaux, tandis qu'il emploie pour sa défense la plume éloquente de saint Bernard, le roi travaille à mettre de son côté le pape Honorius II, et son successeur Innocent II. Le premier leva la censure fulminée par l'évêque de Paris; et le second, après quatre ans de troubles, termina l'affaire par un tempérament digne de la sagesse de ce pontife, en demandant lui-même au chapitre de l'église de Paris, la prébende pour les Victorins. Elle fut accordée avec le consentement tacite du monarque; et de cette manière, Innocent sauva en même-tems l'honneur de la majesté royale, et les libertés ecclésiastiques, que l'on croyait violées, par l'opposition de Louis à la collation du prélat (*Hist. Lit. de la Fr.*, T. XI, p. 669.). Charles le Bon étant mort tragiquement dans ces entrefaites (le 22 mars 1127), sans laisser de postérité, Louis se transporta sur les lieux pour venger cet attentat, dont il punit sévèrement les auteurs et les complices, et exerça son droit de suzerain sur le comté vacant, en l'adjugeant à Guillaume Cliton, pour le dédommager de la perte de la Normandie (*Voy. les comtes de Flandre.*).

La France, de tems immémorial, était l'asile le plus ordinaire et le plus sûr des papes persécutés. L'an 1150, Innocent II, chassé de Rome par Anaclet, son compétiteur, vint se jeter entre les bras de Louis. Le monarque, à son arrivée, convoqua, dans le mois d'avril, une assemblée à Etampes, pour décider lequel des deux contendants était le véritable chef de l'église. saint Bernard se déclara pour Innocent; et son avis ayant prévalu, Louis envoie de sa part l'abbé Suger, complimenter ce pontife, qui attendait sa décision à Cluni, et va lui-même ensuite, accompagné du jeune Philippe, le trouver à l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, où il s'était transporté. Pendant le séjour qu'Innocent fit en France, Louis perdit, le 13 octobre 1151, par un accident funeste, Philippe, son fils aîné, qu'il avait fait sacrer à Reims, le jour de Pâques (14 avril) de l'an 1129, à l'âge de 13 ans; il était né le 29 août 1116. Pour remplir le vide qu'il laissait par sa mort, le monarque, 12 jours après cet

événement, fit couronner, par le pape, Louis, son second fils, au concile de Reims.

Des plaintes fréquentes, portées au pied du trône, contre les brigandages qu'exerçait autour de son château le seigneur de Saint-Brisson-sur-Loire, déterminèrent Louis le Gros, l'an 1155, à venir l'assiéger dans cette place. L'ayant emportée d'assaut, non sans de grands efforts, il la réduisit en cendres, pour assurer la tranquillité du pays. Mais les fatigues qu'il essuya dans cette expédition, lui causèrent une dyssenterie à son retour. Cette maladie l'ayant conduit aux portes de la mort, il remit les rênes du gouvernement à Louis, son fils, pour ne plus s'occuper que de l'éternité. Il en revint cependant, contre toute espérance; mais ce fut pour languir l'espace d'environ deux ans, pendant lesquels il partagea ses soins entre les affaires publiques, qu'il n'avait pas entièrement abandonnées, et celles de sa conscience. Enfin, le mal s'étant renouvelé, il y succomba, le 1^{er} août de l'an 1157. Rien de plus édifiant que les circonstances de sa mort, racontées par Suger. De tous les rois de France, il n'en est peut-être point dont la vie ait été plus active que la sienne. « Louis le Gros, dit le P. d'Orléans, était presque toujours en campagne, ou pour réprimer la révolte de quelque prince, ou pour punir l'injustice de quelque particulier. » Il laissa en mourant, d'Adélaïde, six fils et une fille; Louis, qui lui succéda; Henri, moine de Clairvaux, ensuite évêque de Beauvais, et enfin archevêque de Reims; Robert, chef de la branche royale de Dreux; Pierre de Courtenai, qui a eu des descendants mâles jusqu'à notre tems; Philippe, marié d'abord à une des filles de Thibaut, comte de Champagne (on ne dit pas laquelle), puis séparé d'elle, l'an 1140, au plutôt par Samson, archevêque de Reims, pour cause de parenté; archidiaque ensuite de l'église de Paris, qui eut la générosité de céder à Pierre Lombard, l'évêché de Paris, auquel il avait été nommé, et mourut doyen de Tours, en 1161; Hugues, dont l'histoire ne nous apprend rien, et qui fut vraisemblablement ce fils que Louis et son épouse consacrèrent à Dieu, dans l'abbaye de Tiron (*Hist. Litt. de la Fr.*, T. XI, p. 665.); et Constance, qui épousa, 1^o, l'an 1140, Eustache, comte de Boulogne, fils d'Etienne, roi d'Angleterre; 2^o, Raimond V, comte de Toulouse, duc de Narbonne. Louis le Gros, outre ces enfants, eut encore une fille, nommée Isabelle, qui, dès l'an 1119, était mariée à Guillaume, seigneur de Chaumont, en Vexin, puisqu'Ordéric Vital (p. 857), parlant de lui sur cette année, le qualifie gendre du roi: *Tunc Guillelmus de Calvo-monte*, dit-il, *gener regis*, etc. Mais la difficulté est de savoir quelle était la mère d'Isabelle. Ce ne pouvait être la reine Adélaïde, puisque

Louis ne l'avait épousée qu'en 1115 ? Serait-ce Lucienne de Rochefort ? Mais en 1104, lors de ses fiançailles avec Louis, elle n'était point encore nubile, comme l'atteste Suger ; et, l'an 1107, cette alliance imparfaite fut rompue, sans qu'il paraisse que Louis eût auparavant eu commerce avec Lucienne. Quoi qu'il en soit, Isabelle vivait encore en 1175 ; nous en avons la preuve dans la charte d'une fondation qu'elle fit cette année à l'abbaye de Saint-Père en Vallée de Chartres : *Pro animâ, dit-elle, Lugdovici patris mei, régis serenissimi Francorum... et pro salute filiorum meorum.* De ces enfants, l'un s'appelait Louis, qui signa cet acte avec sa mère (*Cartul de Saint-Père en Vallée*, p. 194, à la *Bibl. du Roi.*). La reine Adélaïde se remaria à Mathieu de Montmorenci, connétable de France. Elle mourut en 1154, et fut inhumée à l'abbaye de Montmartre, qu'elle avait fondée en 1133, et où elle passa les dernières années de sa vie.

Les années du règne de Louis le Gros sont comptées dans les chartes, tantôt de l'an 1099, ou de la fin de 1098, tantôt du 3 août 1108. Depuis l'an 1115, il joignait assez souvent, comme on l'a dit, aux années de son règne celles du règne de sa femme. Il y ajouta celles de ses deux fils, Philippe et Louis, lorsqu'il les eut fait sacrer.

C'est à ce prince qu'on rapporte l'établissement des communes, c'est-à-dire des associations de bourgeois d'une même ville ou d'un même bourg en corps de communauté sous un maire et des échevins qu'ils se choisissaient pour défendre la liberté qu'ils avaient achetée de leurs seigneurs, dont ils étaient auparavant les serfs, juger les différends qu'ils avaient entr'eux, et maintenir la police dont ils étaient convenus. Chaque paroisse ainsi affranchie sous certaines réserves marchait à la guerre pour le service du roi sous la bannière de son saint.

Une autre institution de Louis le Gros, qui ne servit pas moins à étendre l'autorité royale et à restreindre celle des barons, ce furent les bourgeoisies. Ceux à qui le roi les accordait, ne formaient pas entre eux dans la même ville un corps municipal ; mais affranchis de la justice de leurs seigneurs, ils ressortissaient nûment à celle des officiers royaux tant au civil qu'au criminel.

On ne connaît point de plus anciennes lettres de *Committimus*, que celles que Louis le Gros donna le 12 avril 1120, en faveur de l'abbaye de Tiron. On a vainement soupçonné cette pièce de supposition ; elle existe en original, munie du sceau royal, et revêtue de tous les autres caractères qui peuvent en assurer l'authenticité. On peut en voir la copie dans le *Gallia Christiana* (T. VIII, pr. p. 520.).

Sous le règne de ce monarque, les Français portaient des habits tranants, serrés par le corps, avec de larges manches qui couvraient les mains; leurs souliers, nommés *Pigaces*, et depuis souliers à *la poulaine*, finissaient en pointes longues d'un et de deux pieds, tantôt directes, tantôt recourbées. Cette mode, inventée par Foulques le Réchin, comte d'Anjou, subsista jusqu'à Charles V. Les laïques portaient les cheveux longs, usage contre lequel plusieurs évêques, fondés sur S. Paul mal entendu, s'élevèrent, jusqu'à le traiter de péché contre nature.

Des écrivains modernes reprochent à Louis le Gros d'avoir manqué de politique. Cependant il est le premier de nos rois qui ait connu le vrai système de la royauté. Ceux de ses successeurs qui ont eu des lumières n'ont fait que marcher sur la route qu'il leur a tracée. Ils n'ont fait que suivre son plan pour la réunion des grands fiefs à la couronne, et l'extension de l'autorité royale pour l'administration de la justice.

Ce monarque était persuadé que l'hommage envers ses sujets, pour les fiefs qu'il tenait dans leur mouvance, était incompatible avec la dignité du trône. Lorsqu'il alla prendre l'oriflamme à S. Denis, il déclara, dit Suger, en plein chapitre, qu'il tenait de cette abbaye le Vexin, et qu'en qualité de son porte-étendard il lui devrait l'hommage, s'il n'était pas roi: *in pleno capitulo professus est ab eo habere (Vilcassinum) et jure signiferi, si rex non esset, hominum ei debere*. Nos rois ont été moins délicats par la suite, et n'ont pas fait difficulté de faire rendre hommage pour eux par un de leurs officiers en semblable occasion, ou bien ils ont racheté ce droit et les services auxquels il engageait, par une indemnité.

Un écrivain peu facile à se laisser éblouir, atteste, d'après le témoignage de ses yeux, que Louis le Gros avait le don de guérir miraculeusement des écrouelles. Voici ses paroles: *Parlons maintenant du prodige que notre roi Louis est dans l'usage d'opérer. J'ai vu moi-même ceux qui étaient affligés des écrouelles, soit à la gorge, soit en d'autres parties de leur corps, s'attrouper autour de lui, pour qu'il daignât les toucher et faire sur eux le signe de la croix. J'étais alors à ses côtés, et je voulais les repousser. Mais ce prince, les recevant d'un air de bonté, s'avançait vers eux pour les toucher, et faisait sur eux dévotement le signe de la croix. Il en résultait un miracle éclatant, vertu que le roi Philippe avait aussi exercée, mais dont il fut ensuite privé pour je ne sais quels péchés. Je me dispenserai de dire comme les autres rois se comportent en pareille occasion. Mais ce que je sais certainement, c'est que les rois d'Angleterre n'ont jamais osé rien tenter de semblable (Guib.*

de Novig. de Sacris Pignor. Liv. 1, c. 1.) Ils l'ont cependant osé dans la suite, après s'être attribué le titre et les armes des rois de France.

Au commencement du règne de Louis le Gros, l'abstinence du samedi n'était pas encore de précepte en France. On le voit par un règlement de Ponce, abbé de Cluni, portant que dans toutes les maisons de l'ordre, on fera, le 2 du mois de novembre, l'office des morts pour tous les frères défunts et leurs parents, et que le lendemain on donnera aux pauvres un repas en gras, à moins que ce jour ne tombe un vendredi, auquel cas il sera remis au samedi. Mais du tems de Pierre le Vénéral, successeur immédiat de Ponce, l'abstinence du samedi était déjà si scrupuleusement observée, que les bouffons même et les histrions ne s'en dispensaient pas (*Mabill. Annal. T. V. p. 147.*).

Les horloges à roues, inventées sous le règne de Hugues-Capet, étaient encore bien imparfaites sous celui de Louis le Gros, comme on le voit par les *Us* de Cîteaux, compilés vers l'an 1120. Alors, et long-tems même depuis, le rouage du mouvement et celui de la sonnerie n'avaient l'un et l'autre que deux roues au lieu de cinq qu'ils ont à présent. Les deux roues leur suffisaient, mais il fallait remonter les horloges 4 fois par jour.

LOUIS VII, DIT LE JEUNE.

1157. LOUIS VII, dit LE JEUNE, fils de Louis le Gros, né l'an 1120, élevé dans le cloître de Notre-Dame de Paris, comme son père l'avait été dans celui de S. Denis, sacré à Reims, le 25 octobre 1151, par le pape Innocent II, succéda à son père le premier août 1157, étant âgé d'environ 18 ans. Il était pour lors absent et prêt à s'en revenir de Bordeaux, où il avait épousé le dimanche précédent ELÉONORE, fille et héritière de Guillaume X, duc d'Aquitaine. Arrivé à Poitiers, il y fut couronné duc d'Aquitaine, le 8 août. La nouvelle qu'il y reçut de la mort de son père, lui fit hâter son retour à Paris. A Noël suivant, il est couronné roi de France à Bourges, et y reçoit les hommages des seigneurs français. Ordéric Vital met ce couronnement à pareil jour de l'an 1158, sous l'indiction I, parce qu'il commence l'année et l'indiction à Noël. L'an 1141, Louis, comme duc d'Aquitaine, vent s'emparer du comté de Toulouse, et fait dans ce pays une expédition qui ne lui réussit pas (*Voy. Alfonse-Jourdain, comte de Toulouse.*).

L'an 1142, brouillerie entre Louis et le pape Innocent II, au sujet de Pierre Efficouard de la Châtre, que ce pontife avait

nommé et sacré archevêque de Bourges , contre la volonté du roi qui voulait procurer ce siège à Caducee, son chapelain. Les choses en vinrent au point qu'Innocent mit le royaume en interdit , pour contraindre le monarque à reconnaître la Châtre. Louis s'en prend à Thibaut le Grand, comte de Champagne, qui avait donné retraite à ce prélat, et excitait sous main le pape à tenir ferme. Il entre à main armée sur les terres du comte, et marche droit à Vitri, qu'il prend et saccage d'une manière barbare ; 1300 personnes y furent brûlées ou étouffées dans une église à laquelle il avait fait mettre le feu. Le repentir suivit de près la faute. L'an 1145, Louis fait demander à Céselin II, successeur d'Innocent, la levée de l'interdit, et l'obtient en promettant de ne plus inquiéter l'archevêque de Bourges. Il fait la paix, l'année suivante, avec le comte de Champagne. Mais pour expier le saccagement de Vitri, le monarque prend la résolution d'aller à la Terre-Sainte (*Robert de Mont.*). Suger abbé de S. Denis, son principal ministre, n'est pas d'avis de ce voyage; mais saint Bernard l'approuve, après avoir consulté le pape Eugène, et le prédicateur l'emporte sur l'homme d'état. L'an 1145, aux fêtes de Noël, Louis tient à Bourges une cour plénière, où l'évêque de Langres fait un discours pathétique sur l'état déplorable des affaires des chrétiens en Orient, et dispose par ses exhortations les seigneurs français à leur porter du secours. (*Odo de Diogil.*) L'année suivante, Louis, avec un nombre presque infini de gentilshommes et d'autres personnes, reçoit la croix en pleine campagne, à Vézelay, des mains du saint abbé de Clairvaux, le jour de Pâques, 51 mars. Il part le 11 juin de l'année 1147, à la tête de plus de deux cent mille hommes, avec la reine Eléonore, laissant le soin de l'état à Suger et à Raoul, comte de Vermandois, nommés régents, le 16 février précédent, au parlement d'Etampes. Louis passe au mois d'octobre à Constantinople, où l'empereur Manuel le reçoit avec plus d'honnêteté que de franchise. Il perd, en traversant l'Asie, une grande partie de son arrière-garde dans les différentes attaques que les Turcs lui livrent, et arrive à Antioche le 19 mars 1148. De là, s'étant rendu à Jérusalem, il joint ses troupes à celles de l'empereur Conrad, pour aller faire le siège de Damas. Cette entreprise ayant mal réussi par la trahison des Francs de Syrie, Louis reprend la route de la France, au mois d'avril de l'année suivante. Il est pris sur mer par des Grecs, et ensuite délivré par l'amiral de Roger, roi de Sicile. Arrivé en France sur la fin de la même année 1149, il part pour la Normandie, dont il met en possession Geoffroi Plantagenet, et son fils Henri, depuis roi d'Angleterre; après quoi il reçoit de celui-ci l'hommage-lige pour ce duché que son père lui avait

cédé. L'an 1152, il perd, le 15 janvier, Suger, son ministre, et verse des larmes à ses obsèques auxquelles il assiste. Ce grand homme, que la nation décora du titre de *père de la patrie*, honneur qui n'a jamais été accordé à aucun autre ministre, ne fut point remplacé. Avant qu'il eût rendu l'esprit, Louis étant parti avec la reine Eléonore pour l'Aquitaine, avait retiré des places de ce duché les garnisons qu'il y avait mises. Geoffroi du Vigeois (*cap* 53) remarque qu'ils arrivèrent à Limoges dans la semaine de Noël. De retour à Paris, le monarque pense à consommer le divorce qu'il méditait, et dont ce voyage était le préliminaire. Dans cette vue, ayant amené, le 18 mars suivant, la reine à Beaugenci, il y fait déclarer, en plein concile, leur mariage nul, quoiqu'ils en eussent deux filles, et renvoie cette princesse avec sa dot. La conduite licencieuse d'Eléonore fut la cause de cette séparation, et la parenté, comme il était ordinaire, en fournit le prétexte. Un moderne accuse sans fondement Suger d'avoir engagé Louis le Jeune d'en venir à cette extrémité. La chronique d'Anchin, suivant le manuscrit original, en rejette le blâme sur S. Bernard; et Guillaume, auteur de la Vie de Suger, en décharge formellement ce ministre. Les préliminaires de ce divorce, il est vrai, précédèrent sa mort. Mais il faut convenir, si l'on est équitable, que, loin d'avoir été l'effet de ses conseils, ils furent la suite de l'état de langueur et d'inaction où dès-lors sa maladie l'avait réduit. Deux mois précisément après le concile de Beaugenci, le 18 mai, Henri, duc de Normandie, moins délicat que le roi de France, donna sa main à Eléonore. L'intérêt fut le nœud de cette alliance. La princesse porta en dot à son nouvel époux les trois plus belles provinces de France; ce qui rendit ce vassal, avec celles qu'il y possédait de son chef, aussi puissant dans le royaume que le roi même, son suzerain. Les politiques machiavélistes n'ont pas manqué de dire que Louis aurait dû renvoyer sa femme et garder la dot. Mais on ne connaît point de loi divine ni humaine qui autorise à retenir le bien d'autrui.

L'an 1154, Louis épouse à Orléans CONSTANCE, fille d'Alfonse VIII, roi de Castille. Sur la fin de l'année suivante, il entreprend le pèlerinage de Saint-Jacques avec son épouse, et de là ils vont rendre visite au roi de Castille, père de Constance, qui les reçoit magnifiquement à Tolède. Peu de tems après leur retour, il arrive à Louis une aventure singulière. Etant en voyage aux environs de Paris, comme il s'en revenait dans sa capitale, la nuit le surprend à Créteil. Il s'y arrête, et se fait défrayer par les habitants, serfs de l'église de Paris. La nouvelle en étant venue promptement aux chanoines, ils cessent aussitôt le service divin, résolus de ne le reprendre qu'après que le monarque aura restitué à leurs *serfs de corps*, dit Etienne de Paris, la dépense

qu'il leur a occasionnée. Arrivé à Paris, Louis vient le même jour à la cathédrale pour y assister à l'office. Il est étonné d'en trouver les portes fermées, et demande la raison de cette singularité. On la lui dit; mais loin de s'en offenser, il fait ses excuses, et promet réparation en présence de l'évêque et de ses chanoines, qu'il avait fait rappeler. Les portes de l'église alors lui sont ouvertes, il y entre, et, après avoir fait sa prière, il s'offre à dédommager les habitants de Créteil des frais qu'il leur a causés. L'évêque se rend caution pour le monarque, et engage à l'instant au chapitre deux chandeliers d'argent pour les garder jusqu'à l'accomplissement de sa promesse. L'acte de cette réparation fut gravé sur une verge (on ne dit pas de quelle manière elle était), que l'église de Paris a long-tems conservée en mémoire de ses libertés (Bouquet, T. XII, p. 98.) Pour apprécier avec équité ce trait, il faut se transporter au siècle où il est arrivé.

L'an 1157, suivant Radewic, auteur contemporain, Louis s'avance jusqu'à Dijon pour une entrevue avec l'empereur Frédéric, qui était alors à Besançon. « Mais apprenant, dit cet « historien, que l'empereur s'en retournait en Allemagne, il « n'alla pas plus loin. Les deux princes néanmoins, ajoute-t-il, « s'envoyèrent réciproquement saluer par leurs ambassadeurs, « -savoir l'empereur par son chancelier Renaud, et par Ulric, com- « te de Lenzbourg; et le roi de France par le chancelier Albéric. « Or je tiens, poursuit Radewic, du vénérable Henri, évêque « de Troyes, que Louis, ayant appris que l'autorité de Frédéric « avait prévalu dans ces contrées (de la Bourgogne), fut saisi de « crainte, et que ne s'attendant plus à une conférence, mais à des « hostilités, il avait disposé secrètement, dans les villes voisines, « des troupes assez considérables, et même en si grand nombre, « qu'au rapport de ce prélat, neuf évêques de sa suite avaient « logé une nuit dans Troyes, chacun avec leurs milices parti- « culières; et comme tout ce pays fut dans le trouble et l'agitation, « sa peur nous tint lieu de victoire ». Voilà un voyage de Louis en Bourgogne dont nul autre écrivain du tems n'a fait mention. Car il n'est guère vraisemblable que Radewic le confonde avec celui que ce monarque fit en 1162, à l'invitation de Frédéric, et qu'il poussa jusqu'à Longwi-sur-Saône pour conférer avec cet empereur, touchant le schisme qui divisait alors l'église romaine. Nous rendrons compte ailleurs de ce dernier (*Voyez Henri, comte de Champagne*).

L'an 1158, Louis reçoit à Paris le roi d'Angleterre, auquel il cède son palais, et va loger au cloître Notre-Dame (*Radulf. de Diceto*). Ceci montre que Louis le Jeune n'avait qu'un seul

palais dans sa capitale, et qu'il n'y était pas même logé fort au large.

L'an 1160, et non pas 1164, mort de Pierre Lombard, évêque de Paris, plus connu sous le nom de *Maître des Sentences*. Les suffrages ne s'accordant point, pour l'élection de son successeur, on nomme trois compromissaires. L'archidiacre Maurice de Sulli, l'un d'entre eux, bien assuré de n'être point démenti par ses deux collègues, se proclame lui-même, disant qu'il ne connaissait personne plus propre ni plus disposé que lui à bien remplir le siège vacant; et toute l'assemblée acquiesce à cette étonnante proclamation (*Cæsar. Heisterbac*). Quel contraste! Philippe de France, fils de Louis le Gros, et archidiacre de Paris, nommé canoniquement à l'évêché de Paris, après la mort de l'évêque Thibaut, avait par modestie cédé la place à Pierre Lombard; et Maurice de Sulli, de la lie du peuple (car son surnom lui venait, non de sa famille, mais de son lieu natal), ose se préférer à tous ceux qui étaient sur les rangs pour le même objet. On peut néanmoins dire à son avantage, qu'il répara le vice de son élection par la sagesse de son gouvernement. Ce fut lui qui bâtit l'église de Notre-Dame, dont le pape Alexandre III posa la première pierre vers l'an 1165. Ce pontife, chassé par la faction d'Octavien, son compétiteur, se retira en France l'an 1162. Louis vint, de compagnie avec le roi d'Angleterre, au devant de lui jusqu'à Touci-sur-Loire, où, l'ayant salué dans la campagne, les deux monarques le conduisirent à sa tente, marchant à côté de lui, et tenant à droite et à gauche la bride de son cheval (Robert-du-Mont.)

L'an 1164, Louis ouvre un asile dans ses états à un autre pontife persécuté. C'était saint Thomas, archevêque de Cantorbéri, qui fuyait la colère injuste du roi d'Angleterre. Des ambassadeurs de ce monarque étant venus témoigner à Louis son mécontentement de cet accueil: « Si votre maître, leur dit-il, » est si jaloux des coutumes de son royaume, qui font le sujet » de la querelle, il ne doit pas trouver étrange, que je garde » aussi celle que j'ai reçue des rois, mes ancêtres, comme un » droit héréditaire, qui est de protéger les personnes affligées, » surtout lorsqu'elles souffrent persécution pour la justice. » Louis donna retraite, l'an 1175, à un second fugitif d'Angleterre, dont la cause était bien différente de celle du saint prélat. Nous voulons parler du jeune Henri, dit *au Court-Mantel*, révolté contre le roi, son père. Non content de le recevoir dans ses états et à sa cour, Louis s'engage à réunir tous ses efforts aux siens pour le mettre en possession de la Normandie. Ils entrent ensemble dans cette province, à la tête d'une armée, prennent

diverses places , et échouent devant d'autres. Richard et Geoffroi, frères du jeune prince , l'imitent dans sa révolte , et trouvent la même ressource dans le roi de France , qui leur fournit troupes et argent pour accabler leur père infortuné (*Voyez Henri II , roi d'Angleterre*). L'an 1176 ou 1177, la guerre de l'Angleterre avec la France , qui n'avait été interrompue que par des trêves assez courtes , est terminée par l'entremise du cardinal Pierre de Saint-Chrisogone , légat du pape. L'an 1179, le 21 août , Louis se rend au tombeau de saint Thomas de Cantorbéri , pour demander à Dieu , par l'intercession de ce saint , la guérison de Philippe , son fils , dangereusement malade. Il l'obtient , se rembarque à Douvres le 26 août , et arrive en vingt-quatre heures au port de Vitsan dans le Boulonnais. Roger de Hoveden , qui rapporte ce voyage , dit que c'est la première fois qu'on vit un roi de France en Angleterre. Louis le Jeune , quelque tems après son retour , fut frappé d'apoplexie à Saint-Denis , où il était allé rendre à Dieu ses actions de grâces , et demeura paralytique de la moitié du corps. Cet accident lui fit hâter le couronnement de son fils , dont le jour fut fixé à la Toussaint suivante 1179. Malgré son infirmité , il en ordonna lui-même tous les préparatifs. « On prétend qu'à cette occasion , » il régla le nombre et le rang des pairs qui devaient y figurer. » Il est certain que le roi d'Angleterre (Henri le Jeune , beau- » frère de Philippe) , comme duc de Normandie , y porta la » couronne , et le comte de Flandre l'épée royale , et que plu- » sieurs grands seigneurs marchaient devant et après le jeune » prince , faisant les fonctions pour lesquelles ils étaient desti- » nés. Mais nous ne voyons pas que les six pairs ecclésiastiques » y aient eu aucune distinction sur les autres prélats du royaume. » L'archevêque de Reims , Guillaume de Champagne , frère de » la reine , fut le ministre de la cérémonie. Il profita de la puis- » sance et du grand crédit que lui donnait son alliance avec la » maison royale , pour obtenir un édit qui assurait à perpétuité » aux archevêques de Reims le privilège de pouvoir seuls sacrer » les rois de France ; et cet édit , confirmé par une bulle d'A- » lexandre III , termina enfin une question qui avait paru jus- » que là assez indécise » (Oroux, *Hist. Eccl. de la Cour*, t. 1, p. 258).

L'an 1180, Louis donne , pour épouse à son fils, ISABELLE , fille de Baudouin V, comte de Hainant. La princesse fut amenée à l'abbaye d'Arouaise , où le mariage fut célébré le 28 avril , par Roger , évêque de Laon , et de là conduite à Bapaume où les réjouissances des noces se firent. Le 18 septembre suivant , Louis meurt à Paris , âgé de soixante ans , après quarante-trois ans un

mois et dix-huit jours de règne depuis la mort de son père. Son corps fut porté à l'abbaye de Barbeaux, au-dessus de Melun, qu'il avait fondée en 1147, et où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau couvert de lames d'argent au milieu du chœur. Les historiens du tems ont donné quelquefois à Louis le Jeune, le surnom de *Pieux*, qu'il méritait à plusieurs égards. Fidèle aux pratiques de la religion, jusqu'au scrupule, il observait trois carêmes, s'abstenait de vin et de poisson tous les vendredis, assistait régulièrement aux offices divins, et respectait les ministres de l'autel au point que dans les processions, il faisait passer devant lui jusqu'au moindre clerc. Ce monarque néanmoins si religieux ne craignit point d'outrager la nature, en fomentant, appuyant, et même excitant la révolte des trois fils du roi d'Angleterre contre leur père. Du reste, la douceur et l'équité de son gouvernement furent très-avantageuses à la France. L'agriculture, suivant le témoignage des mêmes écrivains, n'y fut jamais plus florissante que sous son règne. On vit de tous côtés les forêts se convertir en terres labourables; et comme la population suit les progrès de l'agriculture, les villes, les bourgs et les villages se trouvèrent trop étroits et en trop petit nombre, pour contenir la multitude des habitants. On bâtit par tout de nouveaux édifices; on releva les anciens; on élargit les enceintes des villes; on les embellit de temples superbes, et on y ajouta de nouvelles fortifications. Ces constructions attirèrent en France des ouvriers étrangers, et surtout des Arabes d'Espagne. Ce sont eux qui nous apportèrent cette manière élégante et hardie de bâtir, qu'on appelle improprement la *gothique moderne*, et qu'on devrait plutôt nommer l'*arabesque*. L'église cathédrale de Paris, commencée, ainsi qu'on l'a dit, vers l'an 1163, est un des plus anciens monuments de cette espèce d'architecture, et peut-être le plus beau, par son étendue et sa délicatesse. Louis le Jeune eut d'ELÉONORE deux filles, comme on l'a dit, Marie, femme de Henri I, comte de Champagne, et Alix, mariée à Thibaut le Bon, comte de Blois. De CONSTANCE, sa deuxième femme, décédée en 1160, le 4 octobre, il laissa Marguerite, femme, 1° du jeune Henri, dit au *Court-Mantel*, sacré roi d'Angleterre; 2° de Béla III, roi de Hongrie; et Alix, accordée à Richard, roi d'Angleterre, puis mariée, en 1195, à Guillaume III, comte de Ponthieu. En donnant à Constance cette seconde fille, que les modernes attribuent à la troisième femme de Louis, nous suivons les auteurs contemporains, qui s'accordent tous sur ce point. Louis épousa en troisièmes noces, le 13 novembre 1160, ALIX, fille de Thibaut le Grand, comte de Champagne, morte le 4 juin 1206, et enterrée à Pontigni. Il n'eut de ce dernier mariage, comme le dit positivement Geoffroi du Vigeois,

qu'un fils et une fille, savoir, Philippe, et Agnès, consécutivement femme des empereurs grecs, Alexis le Jeune, et Andronic Comnène, puis mariée en troisièmes noccs à Théodore Branas.

Le commencement du règne de Louis le Jeune, se calcule de quatre manières dans les chartes. Il se prend, 1° de l'an 1151, époque de son association au trône; 2° de l'an 1155, après le mois de juillet, ou de l'an 1134 avant ce mois (on ne sait point la raison de celle-ci); 3° de l'an 1155, lorsque son père, dans une maladie dont il n'espérait pas de revenir, lui résigna le gouvernement, et lui remit, ainsi qu'on l'a dit, l'anneau royal, en signe d'investiture; 4° de la mort de son père, premier août 1157. On voit aussi des diplômes où ce prince date de la naissance de son fils. Il est remarquable que dans une ordonnance de Louis le Gros, datée de Paris, et dans une autre donnée par Louis le Jeune à Bordeaux, sous la même date, les mêmes témoins sont nommés et dans le même ordre. C'est que comme les actes étaient souvent signés par des absents, ils étaient aussi attestés par des personnes qui n'étaient point sur les lieux où ils étaient passés. On a de Louis le Jeune, un diplôme de l'an 1171, où il prend le titre de roi de France; au lieu de roi des Français, comme s'étaient qualifiés ses prédécesseurs (*Ordonn. du Louv.*, tom. 4, p. 206).

Le nom de régale commença d'être en usage sous le règne de Louis le Jeune, pour marquer le droit qu'a le roi de percevoir les fruits des abbayes et évêchés vacants. Les systèmes varient sur l'origine de la chose. Il est le premier roi de la troisième race qui ait imposé des taxes au clergé. Prêt à partir pour la Terre-Sainte, il taxa l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire à mille marcs d'argent, somme qui fut réduite par composition à trois cents marcs. Il est fait mention aussi de la taxe de l'abbaye de Ferrières, et de celle du chapitre de Brioude pour le même sujet (*Du Chesne, Script. Franc.*, tom. 4, p. 425, 552. Patru, *Traité des décimes.*)

Louis le Jeune est aussi le premier roi de France, sur le sceau duquel on voit une véritable fleur de lys (*N. Tr. de Dipl.*, t. 4, p. 580.) Ce fut encore lui qui introduisit l'usage du petit sceau ou cachet pour contre-sciller les diplômes.

Le marc d'argent, en 1144, valait quarante sols; et en 1158, il était porté à cinquante-trois sous quatre deniers tournois (*Le Blanc*, p. 163).

PHILIPPE II, SURNOMMÉ AUGUSTE.

1180. PHILIPPE, né de Louis VII et d'Alix l'an 1165, le 21 (et non le 11) du mois d'août (1), ce qui le fit surnommer AUGUSTE, sacré le premier novembre 1179 à Reims, couronné une deuxième fois à Saint-Denis, avec la reine ISABELLE, sa femme, le 29 mai 1180, succéda, le 18 septembre suivant, à son père, sous la régence de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, et la conduite de Robert-Clément de Metz, maréchal de France, que son père lui avait donné pour gouverneur. Dès le tems de son premier couronnement, il était regardé comme le seul monarque en France; et afin que Louis le Jeune, dit Raoul *de Diceto*, ne statuât rien à l'insu de son fils, on le priva de son sceau. Philippe; dès lors se bronilla, par les intrigues de ses ministres, avec la reine sa mère, au point de lui retirer les châteaux qui lui avaient été donnés pour sa dot. Mais le roi d'Angleterre, auprès duquel elle s'était retirée en Normandie, s'étant rendu médiateur entre la mère et le fils, les réconcilia dans Gisors le 28 juin 1180 (*Idem*). Peu de tems après la mort de son père, Philippe voit éclater contre lui une conspiration de la plupart des grands vassaux, qui voulaient se prévaloir de sa jeunesse pour se rendre indépendants. Philippe, apprenant leurs premiers mouvements, dit sans s'étonner en présence de sa cour, au rapport d'une ancienne chronique manuscrite : *Jaçoit ce chose que il facent orendroit (dorénavant) lor forces; et lor grang outrages et grang vilonies, si me les convient à souffrir; se a Dieu plect, ils affobloieront et envieilliront, et je crois-trai, se Dieu plect, en force et en povoir: si en serai en tores (à mon tour) vengié à mon talent.* Il prit aussitôt les armes, et en moins de deux ans, il mit tous les rebelles à la raison. Ayant rendu la paix au royaume, il entreprit une œuvre, qu'il jugea très-propre à le faire res fleurir. L'an 1182, par un édit du mois d'avril, qui fut exécuté au mois de juillet suivant, il ordonna à tous les Juifs de sortir de ses états, confisqua leurs immeubles, et déchargea leurs créanciers de toutes dettes envers eux (Rigord). Les usures criantes qu'ils exerçaient, les sacrilèges, et les autres horreurs, dont ils étaient accusés, furent les motifs de cette expulsion. On avait surtout persuadé à ce prince, dès son enfance, que tous les ans à Pâques ils crucifiaient un enfant pris d'entre les Chrétiens. C'était le même reproche que les Païens avaient calomnieusement fait aux Chrétiens des premiers siècles.

(1) Le samedi dans l'octave de l'Assomption, suivant les auteurs du tems.

Le comte de Flandre n'exerçait plus la régence alors ; mais il jouissait toujours d'un grand crédit à la cour et comme oncle de la jeune reine et comme parrain du roi. La mort d'Isabelle, sa femme, arrivée le 27 mars 1185, le fit totalement déchoir de la faveur. Cette princesse qui, de son chef, était comtesse de Vermandois, n'ayant point laissé d'enfants, le roi, comme plus proche héritier, répéta ce comté. Mais Isabelle en ayant fait donation à son époux, celui-ci refusa de s'en dessaisir. La guerre fut alors déclarée entre le roi et le comte ; elle dura deux ans, et finit par un accommodement qui assura au roi la propriété du Vermandois, et au comte l'usufruit de quelques places qui en dépendaient (*Voyez les comtes de Flandre et les comtes de Vermandois*).

Des brigands, en ce tems-là, réunis en corps d'armée, désolaient plusieurs contrées de la France. On les appelait Brabançons, parce que la plupart d'entre eux étaient sortis du Brabant. Les habitants du Berri, où ils exerçaient les plus grandes cruautés, eurent recours au roi, l'an 1184. Il envoya contre eux des troupes qui, s'étant jointes à celles que les seigneurs du pays avaient rassemblées, en tuèrent sept mille cinq cents dans un combat. La noblesse d'Auvergne en passa au fil de l'épée trois mille dans une autre occasion. Ce carnage, dit le P. Daniel, les réduisit à un très-petit nombre et les dissipa. Nous voyons cependant que des princes, dans la suite, en prirent des bandes à leur solde.

Jusqu'à Philippe Auguste, la ville de Paris n'était point pavée. Ce prince, ayant ordonné, l'an 1184, qu'elle le fût, un financier nommé Gérard de Poissi, dont le nom a mérité de passer à la postérité, contribua généreusement à cette dépense, et donna onze mille marcs d'argent (Sainte-Foix). Le monarque, vers le même tems, fit entourer de murs le parc de Vincennes. Nous verrons d'autres embellissements qu'il fit à Paris. Autant il était porté vers les entreprises utiles, autant il méprisait les vains amusements. L'an 1186, il chassa de sa cour les jongleurs et les bouffons qui faisaient les délices de la noblesse oisive, et transporta aux pauvres les présents qu'on avait coutume de leur faire (*Joan. a. S. Vict. Chr.*).

Henri le Jeune, dit *au Court-Mantel*, fils de Henri II, roi d'Angleterre, étant mort, l'an 1183, sans laisser d'enfants de Marguerite de France, sa femme, les terres qui avaient été données en dot à la princesse, devaient revenir à la France. Mais le vieux Henri n'était pas d'humeur à s'en dessaisir. Pour être fondé à les retenir, il imagina l'expédient de les demander pour la dot d'Alix, autre sœur de Philippe, qui avait été fiancée

dès l'an 1167, à l'âge de six ans, au prince Richard, son second fils, et qui lui avait été remise dès-lors jusqu'à l'âge nubile. Philippe y consentit; mais Henri éloignait toujours la conclusion du mariage sous divers prétextes. Las de ses défaites, Philippe, l'an 1187, pour le contraindre à se décider, entre à main armée dans le Berri, prend Issoudun avec quelques forteresses, et met le siège devant Châteauroux. Henri vient au secours de la place. Les légats du pape s'entremettent pour faire la paix entre les deux rois, et réussissent à leur faire conclure une trêve de deux ans. Elle n'eut pas cette durée. L'année suivante, sur les tristes nouvelles apportées de Palestine par Guillaume, archevêque de Tyr, les deux rois, Philippe et Henri, le vingt et un janvier, tiennent une conférence entre Gisors et Trie, dans laquelle ils se concertent pour aller s'opposer aux progrès de Saladin sur les Chrétiens. Un grand nombre de seigneurs français et anglais, qui s'étaient rendus à cette entrevue, s'obligèrent à suivre leurs maîtres respectifs dans cette expédition, et le lieu, où se tint l'assemblée, fut appelé le *Champ Sacré*. Le comte de Flandre; qui s'y trouvait aussi, prit le même engagement avec tous les nobles de sa suite; et il fut convenu, dit Raoul de Diceto, que les Français porteraient la croix de couleur rouge, les Anglais de couleur blanche, et les Flamands de couleur verte. Philippe tient à Paris, le 27 mars suivant, une grande assemblée, où l'on ordonne un subside pour la Terre-Sainte, qui fut nommé la *dîme saladine*. Mais la même année Philippe est obligé de marcher au secours d'Alfonse, comte de Toulouse, que Richard, fils de Henri II, avait entrepris de dépouiller. On fait une trêve de deux mois le 18 novembre à Bonmoulius. Richard, changeant d'intérêts, se retire à la cour de Philippe. La guerre recommence avec Henri II. Philippe le poursuit de château en château, et l'oblige enfin de consentir à une nouvelle conférence pour la paix. Elle se tint à Colombiers, près de Villandri sur le Cher, le 4 juillet 1189, et le monarque anglais y subit toutes les conditions que Philippe et Richard voulurent lui imposer.

Dégagé des embarras qui avaient retardé son voyage de la Terre-Sainte, Philippe, l'an 1190, va prendre l'oriflamme à Saint-Denis le 24 juin, et, de retour à Paris, il fait son testament, par lequel il établit régents du royaume, en son absence, la reine Alix, sa mère (il était veuf depuis le 15 mars de cette année), et Guillaume, son oncle, cardinal et archevêque de Reims. C'est dans cet acte, compris en 29 articles, qu'on trouve la première institution des baillis royaux, comme juges établis au-dessus des prévôts. Le monarque se met en marche le lendemain, et arrive le 4 juillet à Vezelai, où était le rendez-vous, avec Richard,

devenu, roi d'Angleterre ; de là il prend la route de Gênes, où il s'embarque. Ayant relâché le 16 septembre en Sicile, il y passe l'hiver avec Richard, non sans avoir beaucoup à souffrir de l'humeur impétueuse et violente de ce prince. Il part, le 30 mars 1191, du port de Messine, et aborde enfin le 15 avril suivant, veille de Pâques, devant Acre, assiégée depuis deux ans par les croisés. La ville se rendit le 15 juillet suivant. Philippe, après cette expédition, remet à la voile (le 5 août) pour revenir en France, où il arrive aux fêtes de Noël (Gilbert de Mons dit au mois de janvier). Deux choses le déterminèrent à prendre ce parti, le dérangement de sa santé et la conduite turbulente et impérieuse du roi d'Angleterre en Palestine. A son retour, il trouve les Parisiens occupés à bâtir, comme il l'avait ordonné avant son départ, les murs de clôture et les portes de leur ville. L'ouvrage, commencé en 1190, ne fut achevé que vers l'an 1211, mais il est bon de remarquer qu'on ne fit alors que des murailles sans fossés. Rigord dit, qu'à l'exemple de la capitale, plusieurs villes et bourgs se fortifièrent par l'ordre du prince.

L'an 1192, Philippe, sur un faux avis que le vieux de la Montagne devait envoyer des assassins pour le tuer, institue une compagnie de soldats, tous gentilshommes, armés d'une massue d'airain et d'un carquois, pour la garde de sa personne. Ainsi ce n'est pas saint Louis, comme le marque M. Brussel, qui, le premier de nos rois, ait eu des gardes. Il est certain d'ailleurs que les rois mérovingiens en avaient sous le titre de domestiques.

Il fallait une nouvelle épouse à Philippe. L'an 1193 (et non pas 1192, comme le marque le P. Daniel), il donne sa main, le 14 août dans la cathédrale d'Amiens, à INGEBURGE ou ISAMBURGE, comme elle se nomme elle-même dans les actes qu'on a de cette princesse, sœur de Canut VI, roi de Danemarck, qui lui avait été amenée par son ambassadeur, Etienne, évêque de Noyon, et le lendemain il la fait couronner en sa présence. Mais, au milieu de la cérémonie, il conçoit pour elle une si grande aversion, qu'il ne peut l'envisager sans une sorte d'horreur. Cependant la princesse, selon tous les historiens, était digne à tous égards de son affection. Le 4 novembre suivant, Philippe tient à Compiègne une grande assemblée de prélats et de seigneurs, où il fait casser son mariage, sous le prétexte très-commun en ce tems-là de parenté ; après quoi il l'éloigne de sa présence. (Elle appela au pape, et se retira à Cisoien, abbaye de chanoines réguliers au diocèse de Tournai, où, selon le témoignage d'Etienne, évêque de cette ville, elle vécut dans les exercices de piété, manquant d'ailleurs du nécessaire, et obligée de vendre ses effets pour subsister.)

Le roi d'Angleterre était alors retenu prisonnier en Allemagne. Philippe profite de la conjoncture pour soulever contre ce prince les barons d'Aquitaine, et faire lui-même irruption sur les terres de Normandie. C'était, disent les historiens anglais, une violation manifeste de la promesse que Philippe, en partant pour la Terre-Sainte, avait faite à Richard, de ne point commettre d'hostilités sur ses terres avant son retour. Les Français ont épuisé leur subtilité pour justifier sur ce point leur souverain. Quoi qu'il en soit, Richard ayant recouvré sa liberté, l'an 1194, prend aussitôt les armes pour repousser son ennemi. Philippe, surpris, le 5 juillet, par les Anglais, entre Blois et Freteval, perd tout son bagage, dont les titres de la couronne faisaient partie. (C'était l'usage de nos rois, en ce tems là, de les faire porter à leur suite, comme le pratique encore aujourd'hui le grand-seigneur.) Pour réparer cette perte, le roi fit faire des perquisitions exactes de tous ses droits. On transcrivit, par ses ordres, dans trois registres, tout ce qu'une recherche laborieuse put découvrir; et dans la crainte d'un malheur semblable à celui qu'on venait d'éprouver, Philippe régla, 1^o que les originaux, tant des actes qu'il avait recouverts et recouvrerait, que de ceux qu'il passerait dans la suite, seraient mis dans un dépôt, d'où ils ne sortiraient plus (c'est ce qu'on nomme aujourd'hui *le Trésor des Chartes*); 2^o que les registres où les actes seraient portés feraient foi comme les originaux.

Les deux rois également fatigués de la guerre, parce qu'ils étaient à peu près d'égale force, se rendent, le 7 mai 1195, au Gué d'Amour, entre Issoudun et Charroux, pour traiter de leurs différends (Rymer, T. I, p. 29). Tandis qu'ils confèrent ensemble à la vue de leurs armées, un serpent énorme sort du pied d'un arbre et vient à eux, levant la tête et sifflant contre l'un et l'autre comme pour les attaquer. Ils mirent chacun aussitôt l'épée à la main pour le tuer, mais il disparut. Cependant leurs armées, s'imaginant qu'ils voulaient se battre, commençaient à s'ébranler pour venir à leur secours. Ils s'en aperçurent, et allèrent chacun à leurs gens pour les arrêter. La paix ne fut signée que le 15 janvier suivant, près de Louviers. Philippe y gagna Gisors, Vernon, Néaufle, Paci, Longueville, Yvri, etc. qui lui furent cédés par Richard, à condition qu'il ne donnerait aucun secours au comte de Toulouse, que Richard était résolu d'opprimer.

Philippe ayant fait autoriser, l'an 1195, par des commissaires du saint siège, son divorce avec Ingeburge, le pape Célestin III cassa, l'année suivante, ce jugement, enjoignit au roi de reprendre celle qu'il avait quittée. Aveuglé par sa passion, Philippe

méprisa cet ordre et épousa, dans le mois de juin 1196, AGNÈS, fille de Berthold IV, duc de Méranie. Le pape déclara ce mariage nul, et menaça le roi d'un interdit qui fut réellement jeté sur le royaume, l'an 1200, par un légat d'Innocent III, son successeur (Voy. *les conciles de Paris 1196, de Dijon 1199, et de Vienne 1200*). Le roi termina lui-même cette affaire en reprenant Ingeburge : mais ce fut pour l'envoyer quelque tems après à Etampes, d'où elle ne fut rappelée qu'au bout de douze ans. La guerre cependant s'était rallumée entre les deux rois. L'an 1197, ils se rencontrent fortuitement près de Gisors à la tête de leurs gens. Philippe n'avait avec lui que deux cents hommes, et Richard en avait mille cinq cents de troupes réglées, outre une multitude de Brabançons. On conseille à Philippe de reculer; il rejette cet avis, et va fièrement à l'ennemi, l'enfonce, marche sur le ventre à tout ce qui se présente devant lui, et gagne Gisors par une des plus heureuses témérités. L'année suivante, le prince Jean, frère de Richard, fait le siège de Milli, en Beauvaisis. Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, vient au secours de la place. Il est pris dans une embuscade par le fameux partisan Marcadée, et conduit au monarque anglais, qui l'envoie prisonnier au château de Rouen, puis à Chinon où il essuie une rude captivité. Le comte de Flandre, allié du roi d'Angleterre, assiégeait cependant le château d'Arras. Le roi Philippe y étant accouru, met l'ennemi en fuite, s'étant mis à le poursuivre, son armée se trouve enfermée tout-à-coup par les eaux des écluses que le comte avait lâchées. Pour sortir de là il est réduit à promettre de rendre, tant au comte qu'au roi d'Angleterre, toutes les places qu'il leur a prises, et de conclure la paix avec eux dans le mois de septembre suivant. Mais, dit Mathieu Paris, de retour chez lui, son conseil lui persuada qu'il n'était pas lié par un engagement que la nécessité lui avait extorqué. Dans le vrai ce ne fut qu'une suspension d'armes. On les reprit dès l'année suivante. Philippe se voit alors abandonné de la plupart de ses grands vassaux, qui se joignent à Richard. Dans l'embarras où cette désertion le jette, il accorde aux Juifs, moyennant des sommes considérables qu'ils lui font offrir, leur retour en France. Combat de Gisors, le 28 septembre; contre l'Anglais, où Philippe, entraîné par les fuyards court risque de la vie, étant tombé dans la rivière par la rupture du pont sur lequel il passait (Hoveden). Quelques modernes, et même des anciens, confondent ce combat avec celui de 1197.

L'année 1205 fut l'époque du fameux différent de Philippe Auguste et de Jean, roi d'Angleterre, successeur de Richard; différent qui fit perdre à ce dernier la meilleure partie des terres qu'il possédait en France. Les Bretons avaient déféré à Philippe

le roi Jean, comme ayant fait mourir Artur, son neveu, leur duc, le jendi-saint, 5 avril, à Rouen. Philippe en conséquence le fait citer, comme son vassal, le 30 du même mois, à la cour des pairs de France, pour répondre sur le crime dont il est accusé. Jean n'ayant point comparu, la cour, par arrêt le déclare convaincu de parricide, et confisque toutes les terres mouvantes de la couronne (*). Philippe aussitôt se met en devoir d'exécuter ce jugement. Dans le cours de deux campagnes il s'empare de la Normandie, porte ensuite ses armes victorieuses dans le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, et remet ces provinces, comme elles étaient anciennement, sous l'autorité immédiate de la couronne. Il ne resta que la Guienne à l'Anglais dans le ressort de la France.

L'an 1209, le premier mai, Philippe, de concert avec plusieurs grands du royaume, fait à Villeneuve, près de Sens, une constitution, portant que « lorsque l'on fera le démembrement d'une « terre noble par la voie du partage entre les cohéritiers, ou par « telle autre voie que ce puisse être, tous ceux qui se trouveront « avoir des portions de cette terre, les tiendront immédiatement « en fief du suzerain du chef-lieu, comme un seul tenait de lui « la totalité de cette terre, avant que le démembrement en eût « été fait ». Il est bon de remarquer, avec de Laurière, que cette ordonnance ne fut faite que pour avoir lieu dans les domaines du roi, et dans les domaines de ceux qui la souscrivirent. « Car alors, dit ce jurisconsulte, les seigneurs barons faisaient « des ordonnances dans leurs domaines, ce qui était un attentat « contre l'autorité royale, qui depuis a été réprimé ».

Le roi Jean n'en fut pas quitte pour la perte des provinces que Philippe lui avait enlevées en France. Ce dernier, l'an 1215, se rendit encore exécuteur d'un autre jugement qui achevait de dépouiller son rival : c'était une bulle, par laquelle Innocent III excommuniait le roi Jean, et le privait de son royaume. Philippe, à la sollicitation du légat Pandolfe, équipe une flotte de dix-sept cents voiles (c'est la première que nos rois de la troisième race aient eue), et lève la plus belle armée qu'on eût vue en France, pour aller se mettre en possession de l'Angleterre. Pendant qu'on prépare cet armement formidable, le rusé légat passe en Angleterre, et persuade au roi Jean de céder ce royaume au pape, pour le tenir ensuite de lui. La chose faite, il repasse en France, et dénonce au roi que l'Angleterre étant devenue un fief de l'église romaine, il ne pouvait plus toucher ni à ce royaume, ni à la personne du roi Jean, sans encourir l'excommunication. Philippe alors tourne contre la

(1) C'est ici le premier jugement connu de la cour des pairs de France en la troisième race.

Flandre les forces qu'il avait préparées contre l'Angleterre, Ferrand, comte de Flandre, avait formé contre la France une ligue de plusieurs princes, à la tête de laquelle était l'empereur Otton IV. Mais tandis que Philippe soumet la plupart des villes de Flandre, une flotte de cinq cents voiles, partie des côtes d'Angleterre, sous la conduite des comtes de Boulogne et de Salisburi, et renforcée sur la route par celle de Flandre surprend la flotte française, lui enlève trois cents navires, en brûle ou submerge cent autres, et poursuit le reste dans le port de Dam, qu'elle tient bloqué. Philippe, dans la crainte que ceux-ci ne tombent encore au pouvoir de l'ennemi, y fait mettre le feu, et pour se dédommager, il fait brûler la ville de Dam, afin que l'ennemi partage ses pertes.

L'an 1214, Philippe part de Péronne, le 25 juillet, pour rentrer en Flandre à la tête de cinquante mille hommes : les ennemis en avaient cent quarante mille, dont les principaux chefs étaient l'empereur Otton, et les comtes de Flandre et de Boulogne. Bataille donnée le 27 du même mois (un dimanche) à Bouvines, entre Lille et Tournai, près de Cisoien. Ce fut le chancelier Guérin, chevalier de l'ordre du Temple, et depuis évêque de Senlis, qui forma les dispositions de l'armée française à cette journée. Philippe y remporte une double victoire, après avoir couru le plus grand danger. On sait que, renversé par le comte de Boulogne, foulé aux pieds des chevaux, blessé à la gorge, il allait périr, sans les efforts surnaturels que firent ses chevaliers et ses sergents d'armes. Il dut son salut principalement à un seigneur de la maison d'Estaing, et ce fut cet événement qui valut à l'illustre race de ce brave, l'honneur de porter les armes de France. On sait aussi que Galon de Montigni, qui portait la bannière royale, la haussait et la baissait sans cesse, pour avertir toute l'armée du danger où était le roi, tandis que de l'autre main il écartait à grands coups de sabre la foule des ennemis dont le monarque était assailli. Du nombre des prisonniers furent les comtes de Flandre et de Boulogne (*Voyez leurs articles.*). Un mois précisément avant ou après cette bataille (nous ne pouvons dire lequel des deux), le prince Louis, fils de Philippe, remporta de son côté un avantage considérable sur le roi d'Angleterre. Ce dernier ayant pénétré par le Poitou dans l'Anjou, avait passé la Loire; mais la peur ensuite la lui fit repasser, à l'approche de Louis, avec tant de précipitation et de désordre, qu'il laisse sur l'autre bord du fleuve ses tentes, son bagage, ses machines de guerre, une partie même de ses troupes, qui furent taillées en pièces ou noyées. Cette affaire est connue sous le nom du combat de la Roche-aux-Moines. Après ces deux victoires, il semblait qu'il ne manquait plus à Philippe Auguste, pour couronner ses suc-

res, que d'aller investir le roi d'Angleterre dans Parthenai, où ce faible prince s'abandonnait au désespoir, n'osant ni fuir, ni paraître en campagne; mais au grand étonnement des Français, il se laissa désarmer tout-à-coup, et à l'appât de 60,000 livres sterlings qui lui furent offertes, ou; selon d'autres, par déférence pour la cour de Rome qui intercédait pour le roi Jean, il consentit à une trêve de cinq ans. Elle n'eut pas cette durée: l'an 1216, tandis que le prince Louis est occupé à faire la guerre aux Albigeois, les barons d'Angleterre, révoltés contre le roi Jean, offrent la couronne à Philippe Auguste pour son fils, par une députatiou solennelle qu'ils lui font. Louis, ayant, ainsi que son père, accepté l'offre, s'embarque et arrive à Londres, où il est couronné dans le mois de juin de la même année. Le pape excommunie le nouveau monarque, élu au préjudice de son vassal; ce fut en pure perte: les foudres de Rome ne ralentirent ni l'ardeur ni les progrès de Louis; mais la mort du roi Jean, arrivée le 18 octobre 1216, changea les dispositions des Anglais à son égard. Louis, abandonné des barons, fut obligé de renoncer à la couronne d'Angleterre. Nous avons le traité qu'il fit à Lameth, le 20 septembre 1217, avec le roi Henri III, fils de Jean. Par cet acte, il renonce à toutes ses prétentions sur l'Angleterre, à condition que Henri acquittera les dettes que Louis a faites en Angleterre, rendra la liberté à tous les prisonniers français, et rétablira dans leurs domaines les Anglais qui ont suivi le parti de la France (*Spicil.*, T. XI, p. 171.). De retour en sa patrie, Louis alla continuer la guerre contre les Albigeois. Il assiégeait Toulouse, l'an 1219, lorsque son père le rappela prudemment auprès de lui. Ce monarque, l'an 1225, mourut à Mantes le 14 juillet, dans la 58^e. année de son âge, et la 45^e. de son règne. Son corps fut inhumé à Saint-Denis. « Ce qu'il y eut de singulier dans la cérémonie » funèbre (de ce prince), fut de voir le légat et l'archevêque » de Reims chanter ensemble la messe solennelle à deux autels » différents, et les autres évêques, le clergé et les moines, leur » répondre comme à un seul officiant » (Félibien.). Philippe Auguste ne laissa de sa première femme ISABELLE, que Louis, qui suit. INGEBURGE, sa seconde femme, qu'il avait reprise en 1213, mourut à Corbeil le 29 juillet 1236, sans avoir été mère. D'AGNÈS DE MÉRANIE, sa troisième femme (morte de chagrin à Poissi l'an 1201), il laissa Philippe, dit Hurepel, comte de Boulogne, de Mortain, de Dammartin et autres lieux; et Marie, fiancée d'abord, l'an 1202, au jeune Artur, duc de Bretagne, puis mariée, 1^o à Philippe, comte de Namur; 2^o. à Henri, duc de Brabant. Le roi, leur père, les fit légitimer avant sa mort, par le pape Innocent III. Philippe Auguste eut de plus

un fils naturel, nommé Pierre Charlotte, ou Charlot, qui, ayant été élevé par Guillaume le Breton, auteur de la Philippe qu'il lui dédia, fut trésorier de St.-Martin de Tours, et mourut, en 1249, évêque de Noyon.

L'histoire nous représente Philippe Auguste comme un prince doué de toutes les qualités de corps et d'esprit nécessaires pour régner avec gloire, brave, prudent, actif, laborieux, équitable, ferme sans entêtement, magnifique sans ostentation, et libéral sans prodigalité. C'est de tous les rois de la troisième race, celui qui a le plus étendu le domaine royal. Il réunit à la couronne la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Berri, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois et plusieurs autres comtés.

Il y a trois époques du règne de Philippe Auguste, marquées dans les anciens monuments, 1° celle de son sacre à Reims, premier novembre 1179; 2° celle de son couronnement à Saint-Denis, 29 mai 1180; 3° celle de la mort de son père, 18 septembre suivant. Quelques diplômes de ce prince sont sans date de mois ni de jour, d'autres avec la date du mois sans celle du jour. Depuis l'an 1191, le grand-sénéchal ne paraît plus dans les diplômes parmi les grands-officiers, parce que cette charge fut éteinte par la mort de Thibaut V, comte de Blois, qui en avait été pourvu l'an 1164. Le connétable eut dans la suite le commandement des armées; mais cela ne commença qu'en 1218. Henri Clément, maréchal de France, avait commandé sous les ordres du monarque dans l'expédition de Normandie, contre le roi Jean. Philippe Auguste est le premier des rois capétiens qui n'ait fait, ni sacrer, ni désigner roi son fils. L'an 1190, Philippe, avant son départ pour la Terre-Sainte, donna pour armoiries à la ville de Paris, un écu, dont le champ était de gueules, à la nef d'argent; au chef d'azur, semé de fleurs de lys d'or. La ville de Paris, faute de grands chemins, faisait alors son plus grand commerce par eau.

Philippe Auguste, par ses lettres de l'an 1210, ordonna que les portions des seigneuries données par les aînés à leurs *ligneurs* ou cadets, ne seraient plus tenues *ligement* des aînés, mais des seigneurs des aînés.

Il est parlé pour la première fois sous Philippe Auguste d'une milice, qui avait beaucoup de rapport à nos grenadiers et à nos dragons. On les nommait *Ribauds*, et leur chef était qualifié roi; mais la licence effrénée à laquelle ils se portèrent dans la suite, les fit supprimer. La mauvaise idée attachée à leur nom subsiste encore de nos jours.

Ce fut encore sous le règne de ce prince que l'on commença en France à connaître la boussole. Le roman de Guiot de Provins, écrit vers l'an 1200, est le premier ouvrage où il en soit parlé. Elle y est nommée *Marinette*, parce qu'elle servait principalement pour la marine.

Icelle estoile ne se muet ,
 Un art font que mentir ne puet ,
 Par vertu de la Marinette ,
 Une pierre laide et noirette .
 Où le fer volontiers se joint ,
 Puisque l'aiguille l'a touchée...:
 En l'ean la mettent sans plus ,
 Et li fetus li tient dessus.

C'est enfin sous le règne de Philippe Auguste, que furent fondés en France les premiers hôpitaux pour ceux qui étaient infectés de la lèpre, maladie que les croisés avaient rapportée d'Orient. On nommait ces établissements léproseries, ladre-ries et maladreries, et ceux qu'on y retirait, lépreux, ladres, moreaux. Ces hôpitaux furent réunis à l'ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, par édit du mois d'avril 1664.

Le marc d'argent ne paraît pas avoir été porté, sous Philippe Auguste, au-delà de 50 sous. Les lettres-de-change étaient déjà en usage du tems de ce prince.

LOUIS VIII, DIT LE LION.

1225. LOUIS VIII, que sa valeur fit surnommer **LE LION**, né, la nuit du 4 au 5 septembre 1187, de Philippe Auguste et d'Isabelle de Hainaut, succéda, le 14 juillet 1225, au roi son père. Le 6 ou le 8 août suivant, il fut sacré à Reims avec la reine **BLANCHE**, sa femme. C'est le premier roi de la troisième race dont le sacre n'ait pas devancé la mort de son père. Henri III, roi d'Angleterre, au lieu d'assister à cette cérémonie comme il le devait, en qualité de duc de Guienne et de pair de France, envoya sommer Louis de lui rendre la Normandie. Louis, pour toute réponse, fit publier la confiscation que son père avait faite de tous les fiefs de la couronne de France, possédés par les Anglais. L'année suivante, il se met en marche pour les dépouiller de ce qui leur restait dans son royaume. Il assemble son armée à Tours vers la Saint-Jean, passe la Loire, assiège et prend Niort, s'empare de Saint-Jean-d'Angeli, vers la mi-juillet, oblige la Rochelle à se rendre au commencement d'août, sou-

met ensuite le Limosin, puis le Périgord, et généralement tout ce qui appartenait aux Anglais en-deçà de la Garonne. Il ne restait plus qu'à les chasser de Bordeaux et de la Gascogne, lorsque malheureusement, à la prière du pape et des ecclésiastiques, il abandonna son projet pour tourner ses armes contre les Albigeois. L'an 1225, au mois de janvier, il fait une trêve de trois ans avec l'Angleterre, moyennant trente mille marcs d'argent que le roi Henri lui donne. Dans une assemblée que Louis tint à Paris le 28 janvier de l'année suivante, le légat du pape, après avoir excommunié le comte de Toulouse, confirma au roi de France la possession des domaines de ce prince, sur lesquels Amauri de Montfort, et Gui, son oncle, lui avaient cédé leurs droits en 1224, cession qu'ils renouvelèrent alors l'un et l'autre. Louis s'achemine au mois de mai vers le Rhône, à la tête d'une armée de 200 mille hommes; pose son camp devant Avignon, le 7 juin, commence le siège de cette ville le 10, sur le refus que les habitants firent, de livrer passage à son armée, et s'en rend maître le 12 septembre. De là il passe dans le Languedoc, où il ne trouva que des villes soumises d'avance, ou prêtes à se soumettre. Mais la maladie s'étant mise dans ses troupes, il en est attaqué lui-même à Montpensier en Auvergne, et meurt le 8 novembre 1226, dans la trente-neuvième année de son âge, après un règne de 3 ans 4 mois, moins 6 jours. Ainsi fut accompli ce qu'avait prédit Philippe Auguste. « Les » gens d'églises, disait ce prince, engageront mon fils à faire » la guerre aux hérétiques albigeois; il ruinera sa santé à cette » expédition; il y mourra, et par là le royaume demeurera » entre les mains d'une femme et d'un enfant. » Un écrivain du tems (Guillaume de Puylaurent), suivi de la plupart des modernes, rapporte qu'il n'eût tenu qu'à ce prince de recouvrer la santé dans sa dernière maladie, s'il eût voulu se rendre à l'avis des médecins, qui la regardaient comme l'effet d'une trop longue continence, occasionnée par l'éloignement de la reine; mais qu'il rejeta courageusement le remède qu'on lui conseillait, en disant : *J'aime mieux mourir, que de sauver ma vie par un adultère.* Jean Bromton raconte (col. 1054) la même chose de Louis le Jeune, avec cette différence, néanmoins, que celui-ci obtint sa guérison, en se résignant à la providence. Ces deux récits, calqués l'un sur l'autre, nous paraissent également suspects, n'étant tous deux fondés que sur l'autorité d'un seul garant. Une chose plus certaine, c'est que Louis, étant à l'extrémité, fit jurer à douze, tant prélats que seigneurs, qu'ils reconnaîtraient pour roi son fils aîné, et procureraient, le plutôt qu'il serait possible, son couronnement. Louis avait épousé, le 25 mai 1200, à Purmor, en Normandie, BLANCHE, fille d'Alfonse IX, roi de

Castille , dont il laissa cinq fils , Louis qui suit ; Robert , comte d'Artois ; Alphonse , comte de Poitou ; Charles , comte d'Anjou ; Jean , mort peu de jours après son père , et une fille , Isabelle , qui devint célèbre par sa sainteté. Ce monarque avait encore eu de son mariage deux autres fils , nommés Philippe l'un et l'autre , dont le premier , né l'an 1209 , avait été accordé , l'an 1215 , avec Agnès , fille d'Hervé IV , seigneur de Donzi , et mourut avant le mois de juillet 1218. Le second fut enlevé au berceau. Louis VIII se rendit également recommandable par ses exploits et par ses vertus. Au courage d'un lion dans les combats , il joignait la douceur d'un agneau dans le commerce de la vie ; ce qui le fit appeler le *Lion pacifique*. Il aima sincèrement la religion ; mais il eut trop de déférence pour les ecclésiastiques. Séduit par leurs conseils , il entreprit une guerre injuste dans son principe , et dont la saine politique aurait dû le détourner. Ses conquêtes augmentèrent leur autorité temporelle , déjà trop grande dans ses états ; et les fatigues qu'elles lui causèrent , le conduisirent , comme l'avait prédit son père , au tombeau à la fleur de son âge.

Les chartes de ce prince sont datées seulement de l'année et du mois de l'Incarnation , mais non de son règne , à l'exception de celle qu'il donna , l'an 1224 , pour réformer les mauvaises coutumes de Bourges. Lorsqu'il assiégeait la Rochelle , il ajoutait à ses dates : *In obsidione Rupellæ*.

On comptait en France , sous le règne de ce prince , jusqu'à deux mille léproseries , à chacune desquelles il donna , par son testament , la somme de cent sous (88 livres.).

Ce fut sous le règne de Louis VIII , que Guérin , évêque de Senlis , porta à son comble la dignité de chancelier de France , dont il était revêtu , en faisant ordonner que ce magistrat aurait séance parmi les pairs. Depuis ce tems , le chancelier est le chef de la justice ; c'est dans ses mains que nos rois la déposent toute entière , pour la rendre à leurs sujets , avec la même autorité , la même puissance , que s'ils la rendaient en personne.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

A.

AFRIQUE (Califes d').	174
ALEP (Sultans d').	191
ANTIOCHE (Princes Latins d').	72
ARMÉNIE (Gouverneurs et Rois Chrétiens d').	96

B.

BÉNÉVENT (Ducs de)	18
BULGARES (Rois des)	33

C.

CALIFES (Chronologie historique des)	137
CHYPRE (Rois Latins de)	121

D.

DAMAS (Sultans de)	191
------------------------------	-----

E.

EGYPTE (Califes d')	174
EGYPTE (Sultans d').	197
EMPEREURS OTTOMANS	211
EXPLICATION DE QUELQUES NOMS TURCS.	226

F.

FRANCE (Chronologie historique des Rois de)	359
FRIOUL (Ducs de)	1

G.

GRANDS-MAÎTRES DE L'ORDRE DE S. JEAN DE JÉRUSALEM	295
GRANDS-MAÎTRES DU TEMPLE	336

I.

ICONIUM (Sultans d') 182

J.

JÉRUSALEM (Rois de) 50

M.

MAHADIS ET CALIFES FATIMITES D'EGYPTE. 174

MALTE (Grands-Maîtres de l'ordre de) 295

MOGOLS GENGHIZKHANIDES DE PERSE 232

O.

OTTOMANS (Empereurs) 241

P.

PERSE (Rois modernes de) 283

PRINCES D'ANTIOCHE 72

R.

ROIS D'ARMÉNIE 96

ROIS DES BULGARES 33

ROIS DE CHYPRE 121

ROIS DE FRANCE 359

S.

SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE. 283

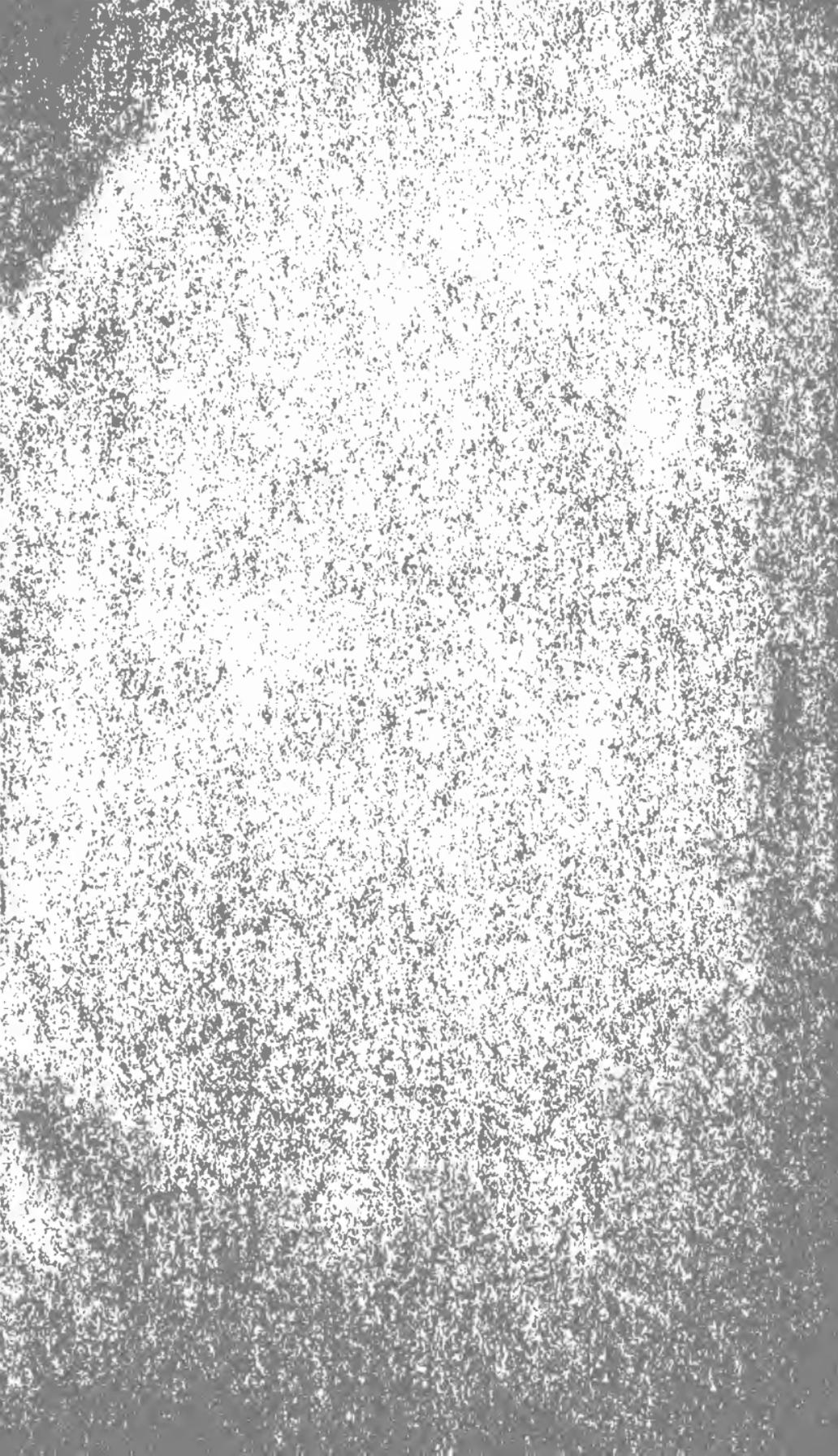
SPOLETTE (Ducs de) 7

SULTANS SELDJIOUCIDES D'ALEP ET DE DAMAS 191

SULTANS TURCS D'ICONIUM 182

TEMPLE (Grands-Maîtres du) 336

TRIPOLI (Comtes Latins ou Francs de). 89



UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 714 795 2

